

LES PYRENEES ARIEGEOISES

DE LA PREHISTOIRE AU XXIème SIECLE

Articles



MICHEL BEGON



Rédition familiale 2017

Michel BÉGON

Michel BÉGON est né en 1934 à Paris de vieilles familles ariégeoises descendant de gentilshommes verriers (les Robert Bousquet), dont il avait gardé la maison à Gabre, près du Mas d'Azil, au-dessus du lac de Mondély, pour y passer quelques mois par an.

Ancien élève de l'Ecole Nationale d'Administration, il a fait sa carrière de fonctionnaire au ministère de l'Economie et des Finances.

Il a été administrateur de l'Amicale des Ariégeois de Paris.

L'Académie de Languedoc lui a décerné le prix Clémence-Isaure pour ses articles sur l'histoire de l'Ariège.

Il est décédé le 24 septembre 2017 et repose dans le cimetière privé protestant de sa maison de Magnoua, en Ariège.

Les textes de ce recueil n'ont subi aucune modification depuis leur publication. Quelques illustrations ont été ajoutées à l'automne 2017 par sa fille Hélène Bégon.

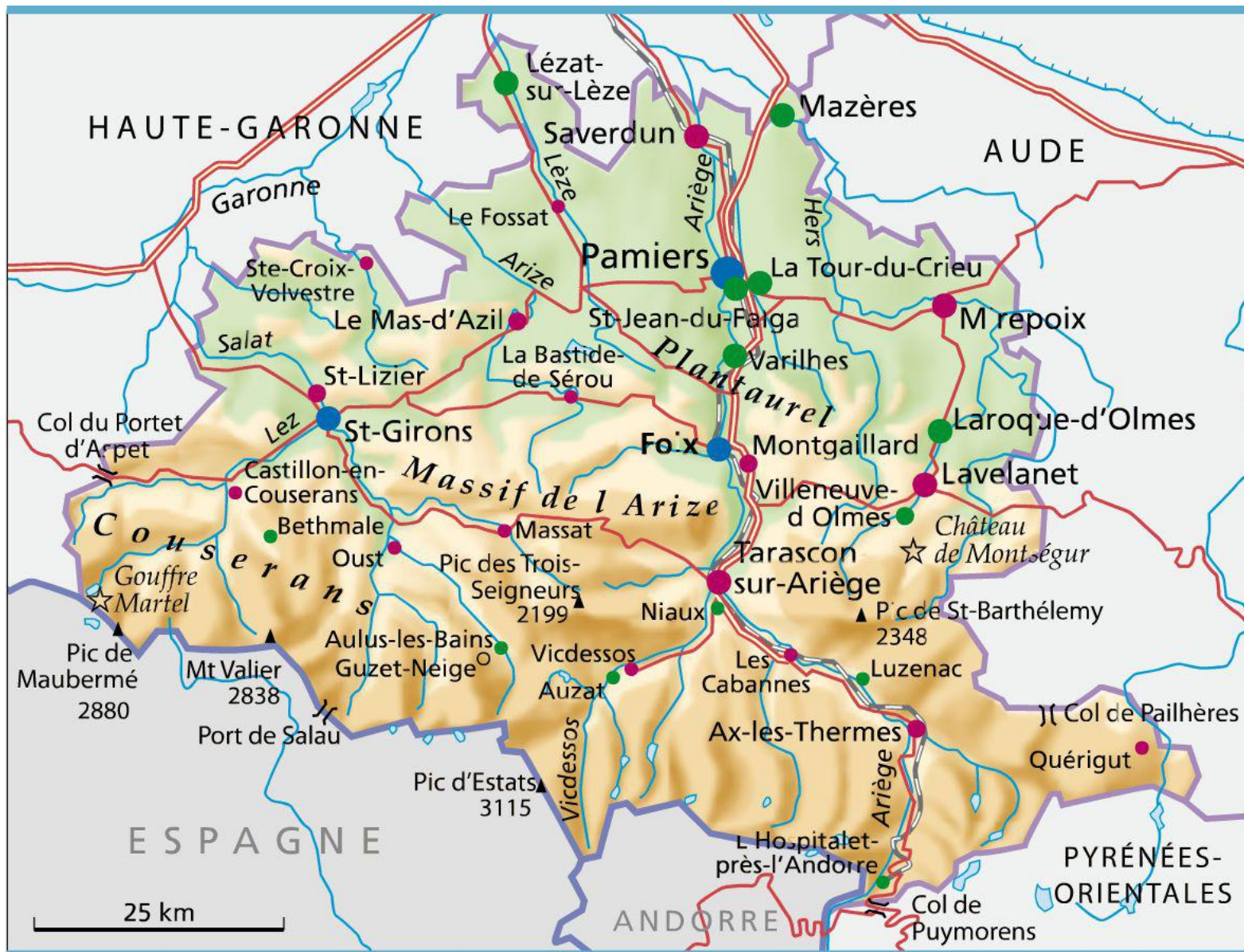
ARTICLES SUR L'ARIEGE - MICHEL BEGON

SOMMAIRE

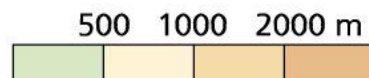
L'art magdalénien en Ariège (octobre 1995)	14
Les cavernes de Niaux, art préhistorique en Ariège – Compte rendu de lecture (décembre 1995)	18
La grotte du Mas d'Azil (décembre 1992)	23
La splendeur des Vascons (avril 2003)	29
L'irrésistible ascension des Foix – Béarn (septembre 2002)	38
Le catharisme pyrénéen (mars 1995)	45
Qui étaient les gentilshommes verriers ? (mars 2011)	56
Les gentilshommes verriers de Magnoua (janvier 2008)	60
Les guerres de religion dans les pays d'Ariège au 16 ^{ème} siècle (octobre 1993)	64
Les Verbigier de Saint Paul (janvier 2009)	70
La République du sud-ouest et le siège du Mas d'Azil (1625) (février 2005)	82
Les persécutions religieuses dans les pays d'Ariège aux 17 ^{ème} et 18 ^{ème} siècles (juin 1994)	87
A la recherche des verreries perdues du Couserans (avril 2013)	93
Histoire de Serre de Cor (automne 2006)	97
Le troisième centenaire du Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle (octobre 1996)	99
L'Ariège au XVII ^{ème} siècle (juin 2017)	104
La triple exécution des frères de Grenier en 1762 (mai 2007)	113
L'an 1762 (novembre 2012)	119
Les pays de Foix et du Couserans dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert (décembre 2003)	122
Les gentilshommes verriers sous la Révolution et l'Empire (1990)	127
Napoléon Peyrat poète épique (février 2009)	136
Arnaud de l'Ariège (1819 – 1878) (octobre 2007)	143
Lacanal contre Lakanal (mars 1999)	147
L'ancienne métallurgie dans le Vicdessos (septembre 2000)	156
Théophile Delcassé : nain ou géant ? (février 2002)	165
Léopold de Robert Bousquet (mars 2009)	174
Léopold de Robert Bousquet (mai 2013)	175
Les verreries de Pointis – Mercenac (mai 2009)	177
La légende de Gabre (juin 1998)	179
Le rayonnement intellectuel et moral de Gabre (avril 2007)	185
Arthur de Cazenove (décembre 2014)	187
La Réveillée, association des descendants des gentilshommes verriers de l'Ariège et du Tarn (mars 1992)	190
La Réveillée dans l'histoire, 40 ^{ème} anniversaire (mai 2015)	192
Un résistant ariégeois d'Afrique : Charles Dagain (mai 2007)	194
Une ariégeoise combattante : Jeanne Sivadon (mai 2008)	200
En mémoire de Jane Sivadon (avril 2016)	209
Poème : « Retour » (mai 2004)	211
Poème : « Dans la grotte du Mas d'Azil » (août 2004)	212
Réflexions sur les résultats du recensement démographique de 1999 en Ariège (octobre 1999)	216
Pourquoi l'Ariège est-elle à gauche ? (juin 1997)	221
Economie pastorale (septembre 2005)	235
Le déclin de l'industrie ariégeoise après 1990 (janvier 2006)	240
Le tourisme ariégeois (mai 2004)	248
<i>Bonus : HELENE BEGON (fille de Michel Bégon) Les politiques environnementales en Ariège (mai 2014)</i>	255

ARIEGE GEOGRAPHIQUE





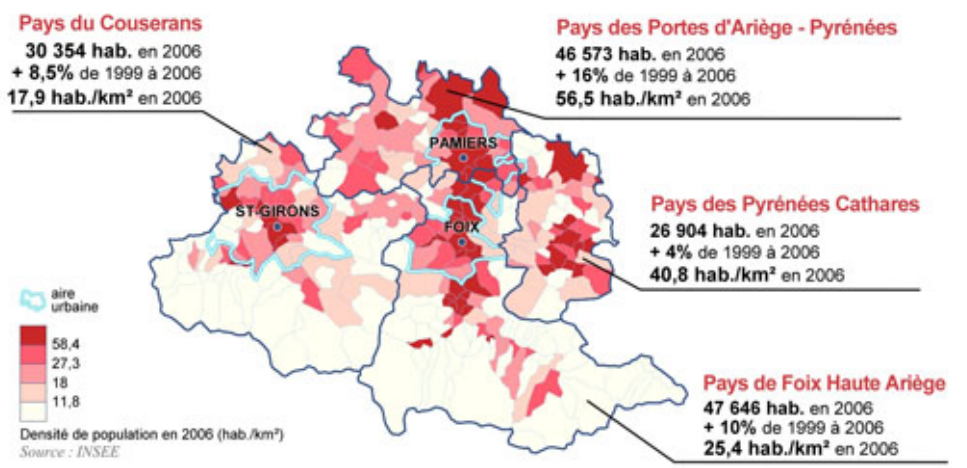
Ariège



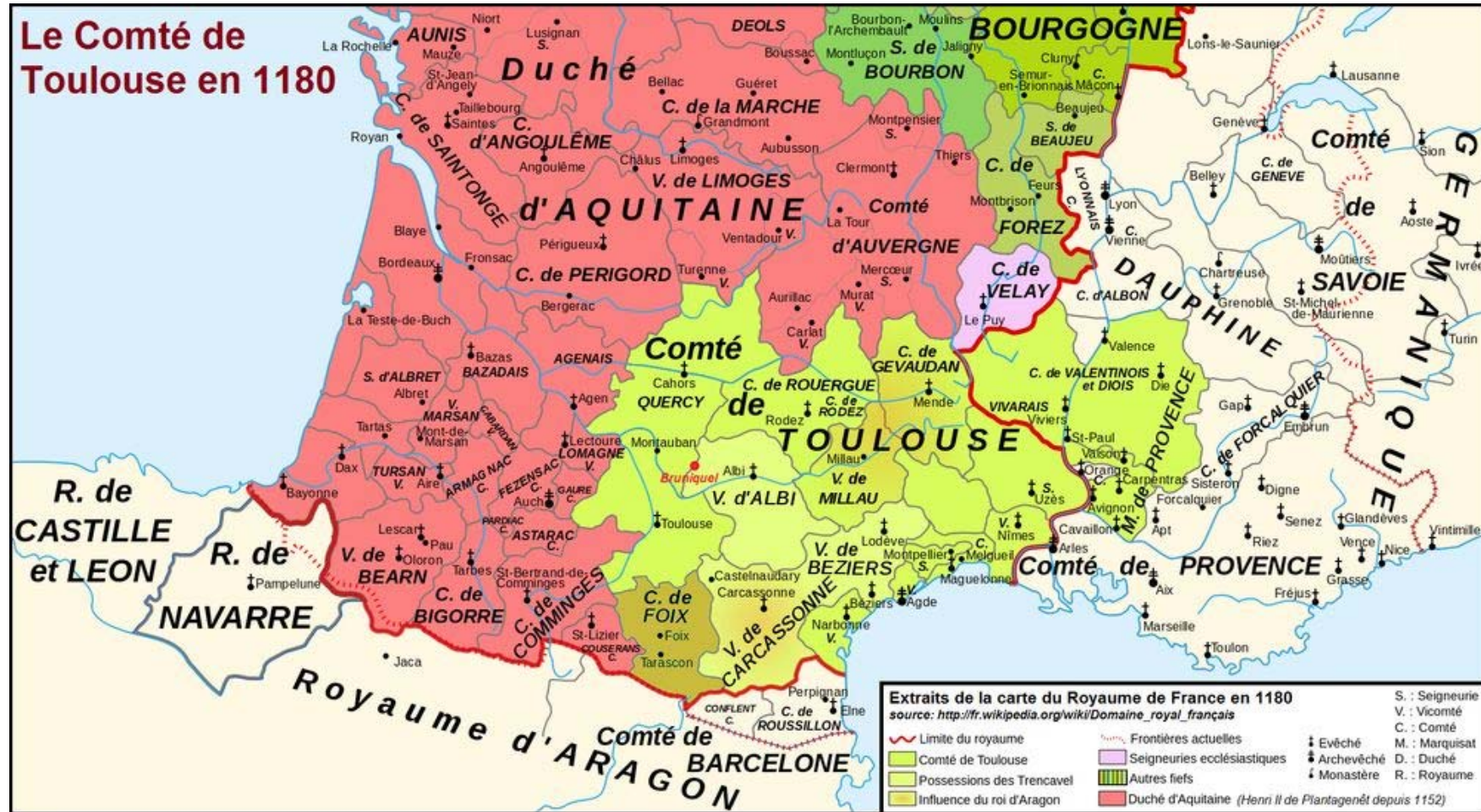
- | | | |
|------------------------|---------------------------|---------------|
| ○ plus de 10 000 h. | ● ch.-l. d'arrondissement | == autoroute |
| ○ de 2 000 à 10 000 h. | ● ch.-l. de canton | — route |
| ○ de 1 000 à 2 000 h. | ● commune | — voie ferrée |
| ○ moins de 1 000 h. | ○ autre localité | |



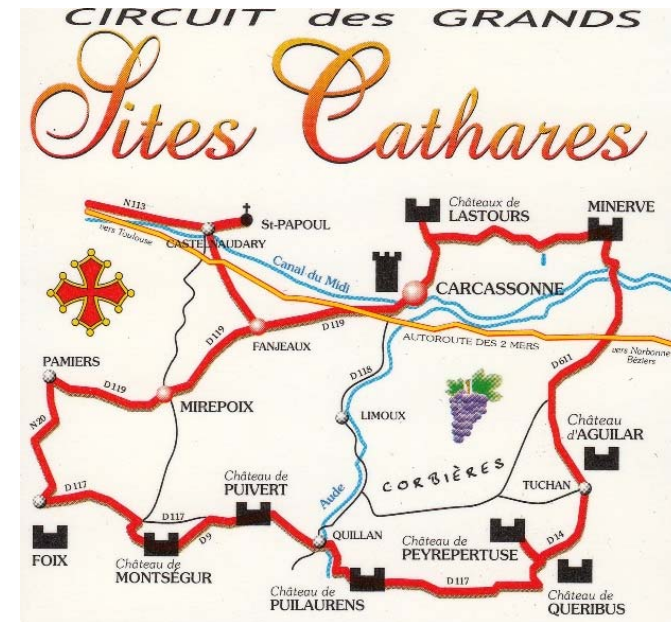
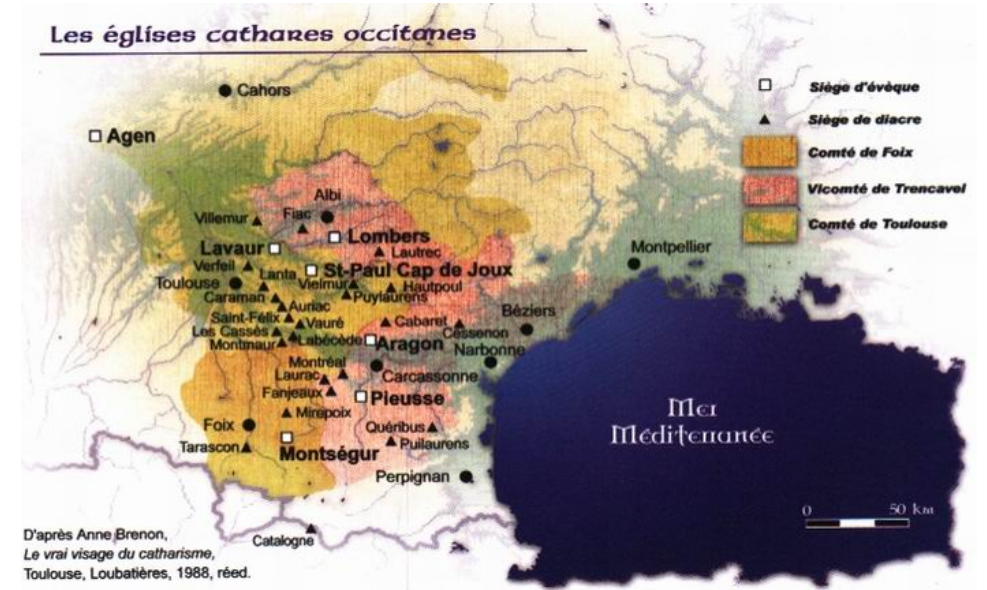
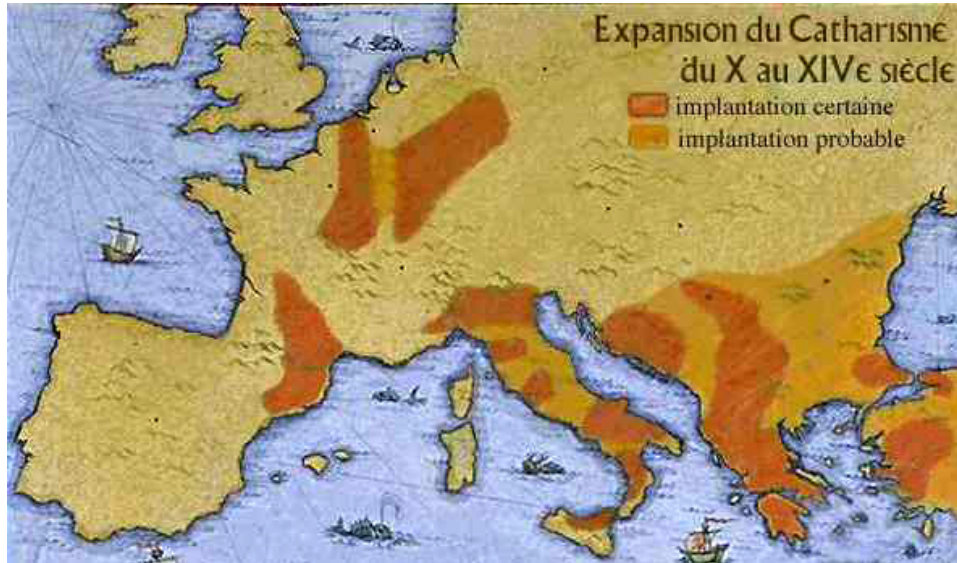
ARIEGE ECONOMIQUE



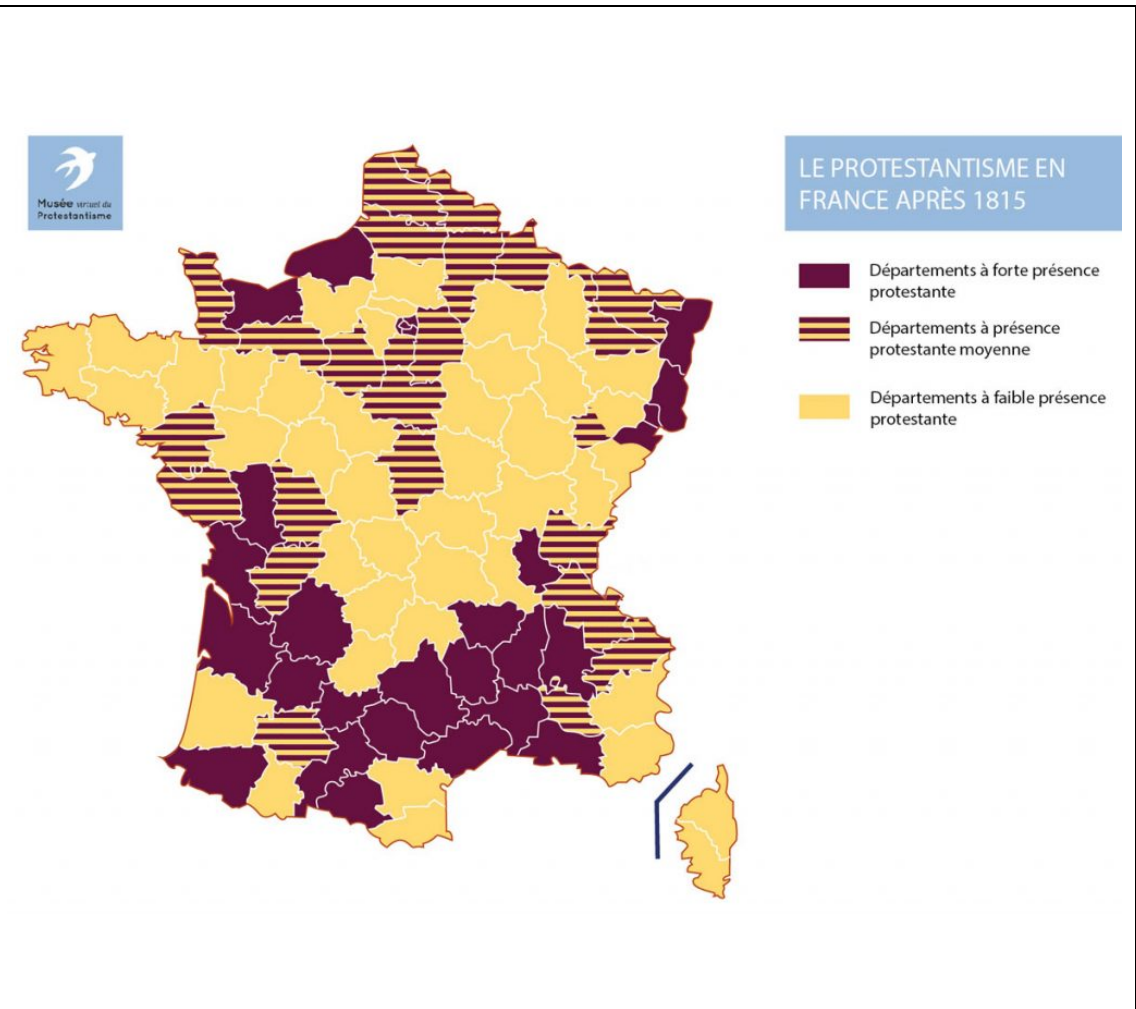
ARIEGE HISTORIQUE



XIème – XIVème siècle



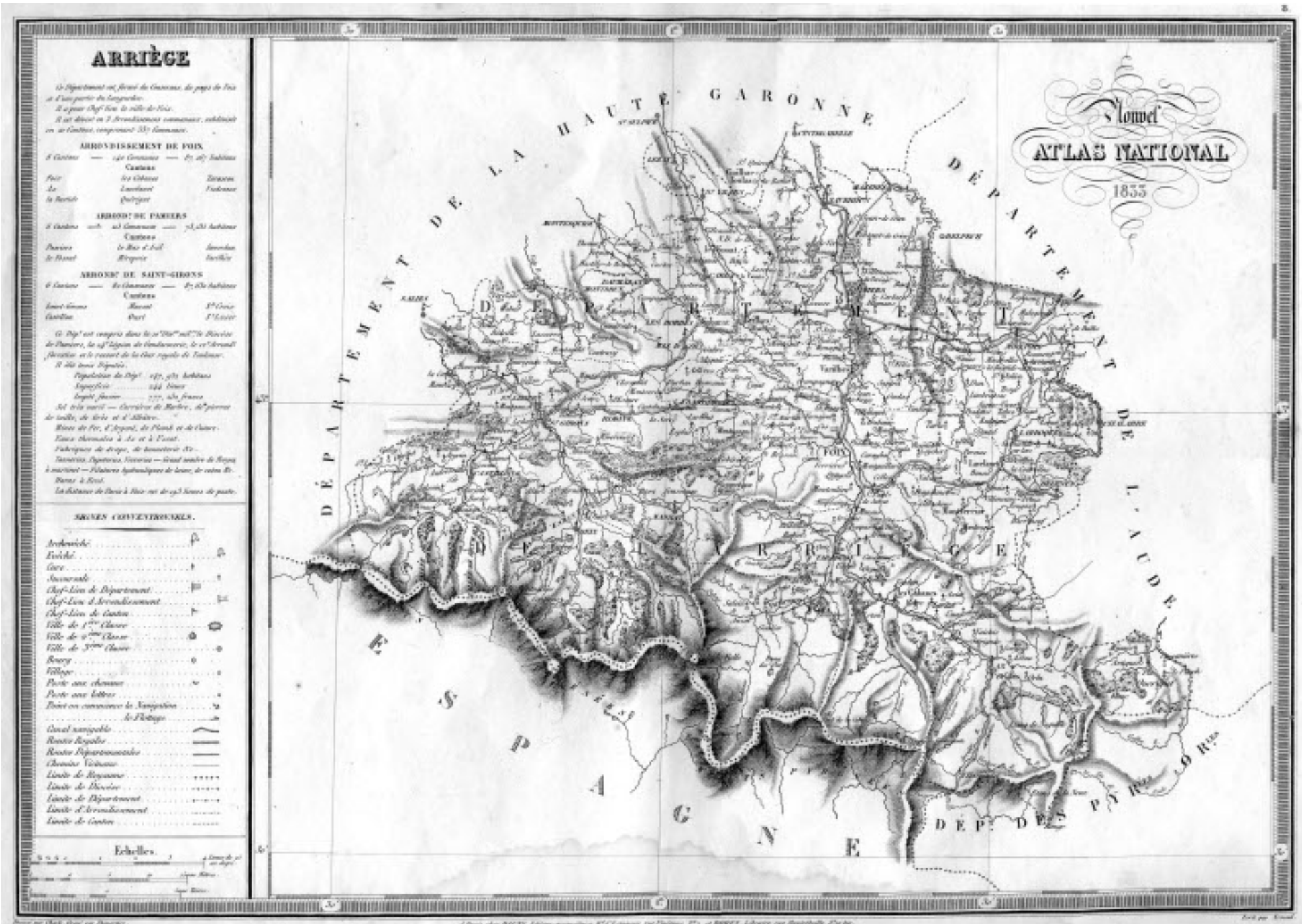
XVIème siècle



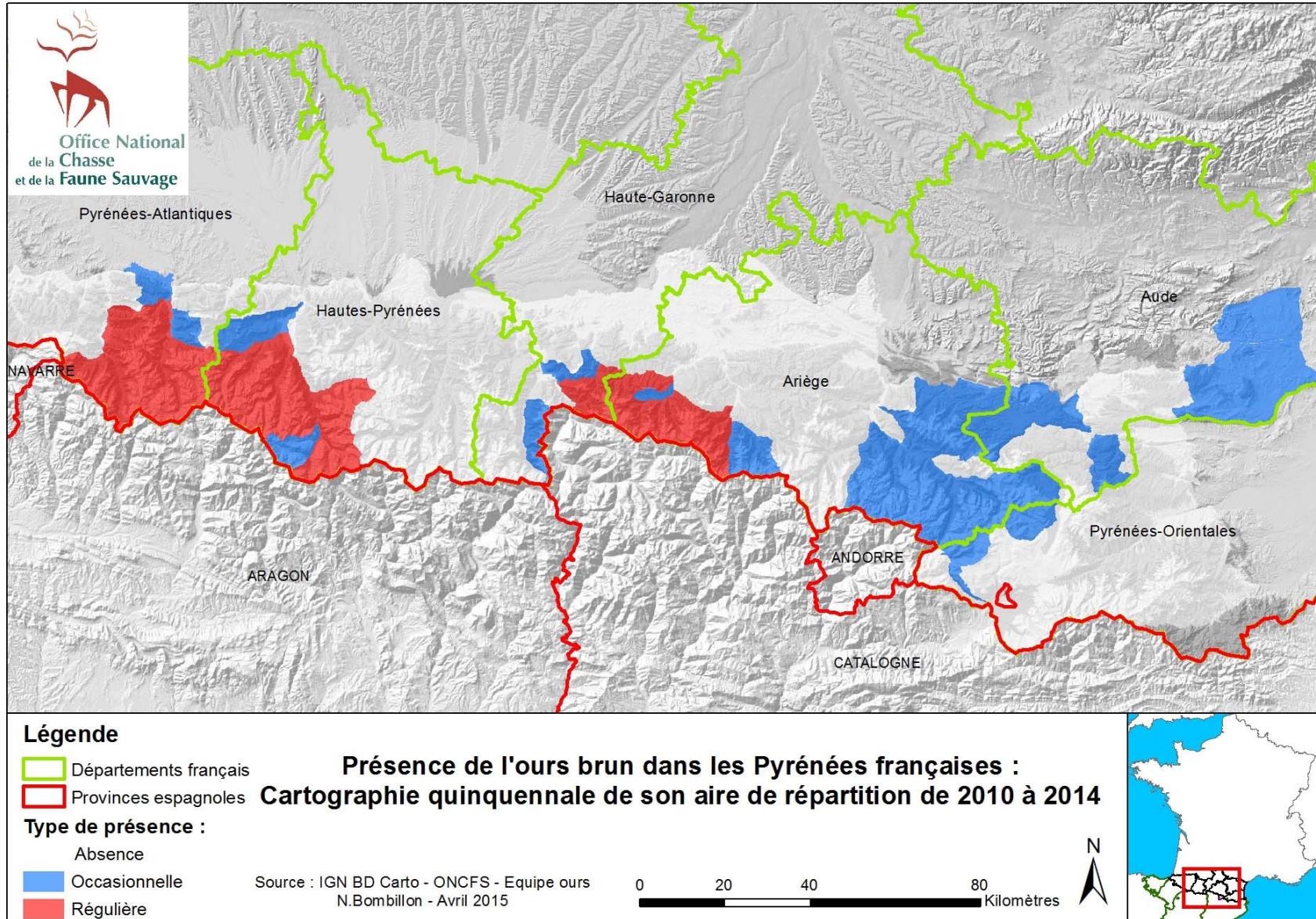
Fin du XVIIème siècle

Extrait de la carte de Nicolas de Fer (1646-1720) « Les frontières de France et d'Espagne tant deçà que de là les monts pyrenées ou se trouvent marqués les Cols, Ports, Pertuys et autres passages intérieurs de la Montagne. » Publication à Paris en 1694





XXIème siècle



Les grottes d'Ariège sont universellement connues pour la splendeur de leurs peintures et sculptures paléolithiques. Pourtant cette floraison artistique fut des plus brèves à l'échelle géologique, n'ayant guère duré que quelques millénaires, entre 12.800 et 10.000 avant notre ère, soit tout juste les phases terminales de l'ère magdalénienne (ainsi appelée d'après la grotte ornée de la Madeleine en Dordogne). Comme on va le voir, la période dite azilienne (d'après les gisements du lit de l'Arize dans la grotte du Mas d'Azil) n'appartient même pas à ce court apogée. Pourquoi cet éclat magnifique fut-il aussi éphémère entre deux longues zones d'ombre ?

Il faut se représenter qu'à cette haute époque les hommes ne possédaient encore ni les techniques agricoles, ni les semences céréalières, ni l'arc et les flèches, ni les habitations de bois qui caractériseront la période néolithique et que leur langage, s'il existait vraiment, ne pouvait dépasser les quelques centaines de mots. Aussi étaient-ils très dépendants de l'écosystème local, du climat ambiant et de la faune ou de la flore naturelles. Certes, l'homo sapiens avait conquis l'Europe à partir de 100.000 ans avant notre ère, s'était manifesté, dès 50.000, par des pierres taillées, des figurines, peut-être des verroteries et avait même, vers 35.000, physiquement éliminé l'homme de Néanderthal. Pourtant, cet homme déjà moderne par l'anatomie, la physiologie et l'intelligence ne savait encore pratiquer que la chasse et la cueillette. On estime qu'avec sa technologie comprenant seulement des pierres taillées, des lances munies de propulseurs et des filets, il fallait alors 5.000 hectares de territoire de chasse pour nourrir un seul individu. Toute concentration humaine était impossible au-delà de la harde migrante. C'est beaucoup plus tard que la densité démographique, en s'accroissant, se fera le moteur de la division du travail, de la spécialisation professionnelle et de l'intensification des échanges, puis de la sédentarisation.

Au demeurant, cette économie primitive de chasseurs-cueilleurs était bien adaptée aux conditions climatiques et écologiques régnant alors dans le midi de la France. La glaciation de Würm sévissait mondialement depuis les années 80.000, avec des intervalles de réchauffement, au point de recouvrir de glaciers éternels le nord du continent, le massif alpin jusqu'au Rhône et le massif pyrénéen jusqu'aux piémonts du Béarn, du Lannemezan, du Couserans ou de Pamiers. Elle maintenait dans la vallée de la Garonne une végétation de steppes, faite d'herbes hautes sans forêt, favorable à la multiplication de grands troupeaux migrateurs de mammoths, d'aurochs ou de cervidés, que la pousse de hautes futaies aurait rejetés au nord. On peut penser, d'après l'exemple nord-américain, que les hardes de chasseurs-cueilleurs s'attachaient à ces troupeaux migrateurs, en vivant à leurs dépens et comme en symbiose avec eux, à l'instar des Peaux Rouges avant que les Européens ne suppriment cet équilibre naturel pour faire place à l'agriculture.

Probablement parce que les glaciers recouvraient tous les reliefs, les hommes du paléolithique semblent avoir longtemps évité les montagnes d'Ariège. Ailleurs, les brèves phases de réchauffement paraissent avoir été mises à profit par une colonisation humaine plus dense et plus rémanente. C'est ainsi que dans le sud-est français, jouissant déjà d'un microclimat plus favorable, les grottes ornées Chauvet (Ardèche) et Cosquer (Var), datées respectivement de 30.000 et 27.000 ans avant notre ère, seraient les plus anciennes au monde dans l'état actuel de nos connaissances. Pour le grand sud-ouest, les cavernes pariétales du châtelperronien, du périgordien et du solutréen ne se trouvent qu'au sud de la Seine, à basse altitude et loin des massifs montagneux. Aucun site préhistorique n'est connu vers cette époque à l'est du Rhône. Parmi les vestiges les plus reculés dans le temps dont s'honore la zone pyrénéenne, il faut cependant citer la grotte de Gargas et ses 231 mains peintes, en Haute-Garonne près de Montrejeau, et surtout celle d'Aurignac, en Haute-Garonne également, à la latitude de Martres-Tolosane, laquelle a donné son nom à la période paléolithique de l'aurignacien, environ 20.000 ans avant notre ère. S'y rattache la fameuse Vénus stéatopyge de Lespugue, découverte en 1922 dans la grotte des Rideaux, en Haute-Garonne toujours. La période dite magdalénienne commence dès 15.000 avec la belle caverne de Lascaux en Dordogne.

Or, vers 12.000, survient un net mais temporaire réchauffement du climat, provoquant non seulement le retrait des glaciers au sud du Plantaurel ou du Sabarthès, mais encore une forte expansion démographique dans tout le sud-ouest, dont résulte la pénétration humaine des vallées de l'Ariège, de l'Arize ou du Volp. C'est alors que les hardes de chasseurs-cueilleurs remontent les torrents, investissent les abris rocheux des massifs calcaires et décoorent les grottes si nombreuses que l'érosion karstique y a creusées.

Ces cavernes sont demeurées dans un tel état de conservation qu'elles nous renseignent précisément sur la vie quotidienne des magdaléniens. Les chasseurs-cueilleurs ne s'arrêtaient dans les abris naturels que pour de brèves incursions, à la recherche du gibier de montagne pendant la belle saison, y allumant des foyers, y abandonnant les os du gibier et quelques armes usées, y laissant des traces de pas dans la glaise, y compris d'enfants, et y dessinant sur les parois, probablement pour se désennuyer quand la pluie ou la neige sévissaient au-dehors. La grotte de Fontanet (près d'Ussat-les-Bains) conserve la plus ancienne empreinte de chaussure du monde ! Si les installations humaines avaient été pérennes ou fréquentes, de tels vestiges auraient été détruits par les piétinements.

On connaît en Ariège quelque 75 sites préhistoriques, surtout des abris temporaires. Une bonne douzaine de cavernes ornées ont été découvertes dans la région des petites Pyrénées ariégeoises et sont fréquemment citées par les préhistoriens: Niaux, sans doute la plus justement réputée, mais aussi le réseau Clastres, la Vache, Bedeilhac, Fontanet dans le Sabarthès, le Portel et le Mas d'Azil sur le Plantaurel, Enlène, les Trois-Frères, le Tuc d'Audoubert dans le Couserans, non loin de Montesquieu-Avantès, etc... D'emblée, l'art pariétal et sculptural s'y révèle magistral, atteignant à la perfection esthétique sans tâtonnement initial, du fait sans doute qu'il héritait de quelque 15 ou 20 millénaires de tradition artisanale, formée dans tout le grand sud-ouest.

Faut-il citer les hauts chefs d'oeuvre qui sont, sinon dans toutes les mémoires, du moins dans tous les manuels de préhistoire ? Le Salon Noir de Niaux, avec ses magnifiques chevaux et aurochs, le "Dieu Cornu" des Trois-Frères, les bisons en argile du Tuc d'Audoubert, que les frères Begouën considéraient comme "les plus vieilles sculptures du monde", le cheval hennissant et le propulseur au faon du Mas d'Azil, les propulseurs aux bouquetins de Bedeilhac, d'Arudy et du Mas d'Azil etc... Il est vrai que bien peu de gens ont pu contempler les originaux. Les peintures du Mas d'Azil ne se voient plus depuis des dizaines d'années et celles de Niaux ne se visitent plus guère, ayant fait l'objet d'une reproduction systématique au centre préhistorique de Tarascon-sur-Ariège. Quant aux sculptures et modelages, ils sont déposés dans les coffres forts du musée national de Saint-Germain-en-Laye. Le musée préhistorique du Mas d'Azil n'en présente que des copies, ce qui n'en diminue pas l'intérêt, tant ces répliques sont fidèles.



Salon noir de Niaux



Salon noir de Niaux



Grotte des Trois-Frères



Cheval hennissant



Propulseur dit du faon aux oiseaux - -
Bedeilhac



Cheval peint dans la grotte du Mas d'Azil





Les bisons en argile du Tuc d'Audoubert



Propulseur dit du faon aux oiseaux - Mas d'Azil

On pense aujourd'hui qu'à la période magdalénienne, la densité démographique avait atteint localement un seuil suffisant pour que s'amorcent des échanges à longue distance et que parfois se spécialisent quelques artistes dont le talent était reconnu loin à la ronde. Pour ce qui est de l'extension des échanges, n'a-t-on pas trouvé dans la grotte du Mas d'Azil, à 200 kilomètres de la Méditerranée, une dent de cachalot sculptée ? Pour ce qui est de l'audience des artistes, les propulseurs sculptés en bois de renne qu'on a dégagés des grottes du Mas d'Azil et de Bedeilhac se ressemblent si fort, les deux sites étant distants d'une trentaine de kilomètres, qu'on les attribue à la même main.

Cette perfection de l'art magdalénien reposait sur un acquis technique et sur des méthodes d'élaboration qu'on sait aujourd'hui reconstituer, non sans d'ailleurs quelque étonnement. Etudiant le Salon Noir de Niaux, le Laboratoire de recherche des Musées de France a pu établir que les auteurs des peintures avaient séjourné longuement pour réfléchir à leurs compositions et les esquisser au charbon de bois, avant d'y appliquer les colorants, eux-mêmes très élaborés, dont ils disposaient. Hors de ce Salon Noir, dans les galeries écartées, si ce sont les mêmes artistes qui ont oeuvré, ils sont allés plus vite, sans tracer d'esquisse préalable et n'ont atteint qu'à une moindre réussite. Quant à la palette employée, l'art pictural mélangeait des pigments minéraux, tels que l'hématite, le charbon, les oxydes de manganèse, la biotite ou le feldspath potassique, à des liants naturels ou organiques. Dans le réseau Clastres, le liant semble n'être que de l'eau; mais à Fontanet, à Enlène ou aux Trois-Frères, il s'agirait de liants d'origine animale ou végétale, de sorte qu'on est en présence déjà d'une peinture à l'huile. Peut-être même y a-t-il là quelque grande innovation technologique ?

Or, ce printemps de l'art prit fin tout soudain et ne revint pas. A partir des années 10.800 avant notre ère, un ultime paroxysme de la glaciation de Würm refoula les chasseurs-cueilleurs des Pyrénées ariégeoises. Lorsque vers 9.000 l'ère glaciaire se termina enfin, ce fut par un brusque, fort et définitif réchauffement qui fit remonter de cent mètres le niveau des mers et disparaître d'Europe la végétation steppique au profit de la forêt de feuillus. Les troupeaux d'animaux migrants remontèrent vers le nord, entraînant vraisemblablement les chasseurs-cueilleurs à leur suite. Avec ce radoucissement, d'asiles qu'elles étaient contre le gel et le vent, les grottes devinrent des antres froids et humides, qu'on évitait plutôt. L'art des cavernes disparut. Sans doute, aux 9ème et 8ème millénaires, des hommes occupèrent-ils de nouveau l'immense grotte du Mas d'Azil, mais sans pénétrer dans les galeries hautes, en restant aux bords de l'Arize. Ce n'était plus la même civilisation: les magdaléniens tuaient l'ours, ceux-là se régalaient de noisettes et d'escargots, dont on retrouve les coquilles; leurs devanciers avaient porté l'art pariétal au summum, ces médiocres successeurs n'ont laissé qu'un outillage pauvre et, comme oeuvres d'art, que les galets peints du Mas d'Azil. Du moins l'appellation de période azilienne les a-t-elle immortalisés ! Le préhistorien Piette avait même proposé d'appeler "arizien" (d'après la rivière Arize) la couche sédimentaire sous-jacente et la culture paléolithique antérieure au 8ème millénaire, mais cette dénomination n'a pas été retenue, la période du 9ème millénaire s'avérant difficile à cerner. Beaucoup plus tard, aux 4ème et 3ème millénaires avant notre ère, s'imposera la civilisation mégalithique, fondée sur l'agriculture et qui nous laissera les dolmens du Plantaurel.

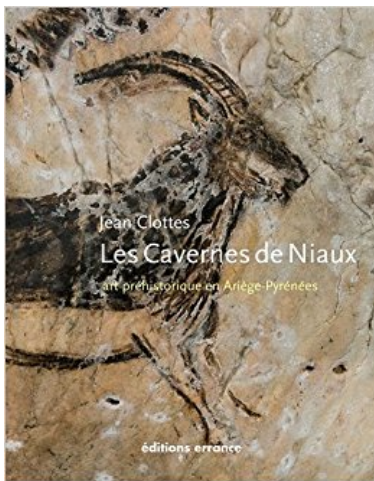
On aimerait savoir quelle est la signification de l'art pariétal et s'il nous a laissé un message. Mais les préhistoriens sont devenus à cet égard de plus en plus prudents, de moins en moins affirmatifs. Ils ne croient pas à une religion préhistorique, dont aucun signe n'apparaît parmi les milliers de bêtes sauvages décorant les grottes. Leur tendance est de dater la religiosité des premières grandes concentrations humaines, consécutives à la diffusion de la céréaliculture. Aussi bien l'interprétation symbolique, que Leroi-Gourhan voulait donner à l'art pariétal, en prêtant un sens déterminant au couple majeur du cheval et du bison, est-elle désormais contestée, voire abandonnée, au fur et à mesure que les découvertes de nouvelles grottes ne confirment pas son système d'explication. Observant que les deux

galeries de la grotte du Portel (près de Montegut) étaient l'une décorée de nombreux bisons et trois chevaux, mais l'autre de nombreux chevaux et trois bisons, l'éminent théoricien avait un peu vite conclu que le bison était le symbole masculin, le cheval le symbole féminin et que leur couple emblématique organisait tout l'art pariétal.

A la vérité, l'observation suggère que plus on recule dans le passé, plus les hommes semblent obéir à des conceptions matérialistes, ce qui se justifierait par leur confrontation directe aux contraintes locales; et qu'au contraire, plus on va vers les temps modernes, mieux les hommes s'adonnent à la spiritualité, étant donné que leur vie, dans des sociétés plus nombreuses et plus denses, sollicite davantage chez eux le comportement symbolique ainsi que les échanges d'idées ou d'informations.

Du matérialisme magdalénien les preuves abondent, même si habituellement on n'y insiste guère. Aucune sépulture rituelle n'a été découverte dans les grottes, tout juste les squelettes d'individus tués par une chute ou un éboulement. On a, certes, beaucoup glosé sur le crâne féminin du Mas d'Azil, dans les orbites duquel étaient insérées deux plaquettes d'os; mais on croit maintenant ce montage dû aux hasards de l'érosion fluviale. Aucune spiritualité n'imprègne non plus les oeuvres d'art. Si des scènes y sont représentées, elles sont triviales, par exemple à la grotte du Portel sur le thème: un bison femelle renifle son petit, cependant que le vieux mâle, chassé par elle, s'éloigne. La scatologie n'en est pas absente. Les superbes faons aux oiseaux du Mas d'Azil et de Bedeilhac ont pour sujet exact: un jeune bouquetin se retourne pour contempler son anus, d'où jaillit un boudin d'excréments, que deux oiseaux viennent picorer. L'érotisme n'y est pas en reste: une plaquette gravée de la grotte d'Enlène représente un couple humain faisant l'amour dans une position scabreuse. Non contents d'avoir (peut-être) inventé la sculpture, la peinture à l'huile et la chaussure, ces vieux Ariégeois auraient-ils aussi découvert la pornographie ?

Notre conception de l'art préhistorique évolue d'autant plus vite que les découvertes de sites inédits s'accélèrent et que nos techniques d'investigation s'affinent. Sur un total de 150 grottes ornées qu'on connaît en France, 22 n'ont-elles pas été révélées dans les dix dernières années, notamment les grottes Cosquer et Chauvet qui ont bouleversé l'édifice de théories prématurées ? Alors, qu'attendent les spéléologues ariégeois pour prospecter nos massifs karstiques et enrichir le patrimoine pariétal de notre département ?



COMPTE-RENDU DE LECTURE

LES CAVERNES DE NIAUX ART PREHISTORIQUE EN ARIEGE

Par Jean Clottes
Aux éditions du Seuil

Michel Bégon – décembre 1995

Aujourd'hui conservateur général du Patrimoine au ministère des Affaires culturelles, M. Jean Clottes fut longtemps professeur à Foix et membre du spéléo-club de l'Ariège et de l'Aude. La passion des cavités souterraines ne l'a pas quitté, puisqu'il édite de pertinentes monographies sur les grottes préhistoriques, d'abord la grotte Cosquer, puis les cavernes de Niaux, en attendant la grotte Chauvet dans l'Ardèche.

C'est de son ouvrage sur Niaux qu'il s'agit ici, une étude magnifiquement illustrée de 160 pages sur la topographie, l'histoire et l'art pariétal des célèbres galeries du Vicdessos, en même temps qu'un aperçu des autres sites préhistoriques de l'Ariège. Disons tout de suite que cette monographie est d'une exceptionnelle pertinence scientifique ainsi que d'un intérêt constamment soutenu. Il faut ajouter qu'elle est de première main, M. Clottes ayant exploré ou visité plusieurs centaines de fois les cavernes de Niaux, autrefois comme spéléologue et sportif, indifférent à la préhistoire, plus tard comme préhistorien, converti à l'archéologie souterraine. On ne peut commenter un tel ouvrage qu'en le trahissant un peu, voire beaucoup; c'est pourquoi on ne veut ici qu'inciter à le découvrir intégralement, en piquant l'intérêt pour ce sujet grandiose.



Grotte de Niaux

L'histoire des cavernes de Niaux est exemplaire à plus d'un titre, parce que d'abord elle sert et sert encore d'exemple majeur aux théories qui se sont succédé pour interpréter l'art paléolithique, parce qu'ensuite elle fut et demeure le contre-exemple de toutes les erreurs qu'on a faites et qu'il faut désormais éviter, si l'on entend préserver les vestiges d'un si lointain passé.

Pendant quelques millions d'années, les torrents de l'Ariège et du Vicdessos s'infiltrèrent dans le massif calcaire qui les sépare encore aujourd'hui, pour y creuser l'un des plus vastes réseaux souterrains du monde, reliant notamment les cavernes de Niaux à celle de Lombrives. Puis, le niveau des cours d'eau s'abaissant par l'érosion, ces cavités s'asséchèrent. Vers la fin de la période glaciaire de Würm, environ 10.000 ans avant notre ère, c'est à dire au terme de

la période dite magdalénienne (d'après la grotte de la Madeleine en Dordogne) et juste avant la phase dite azilienne (d'après la grotte du Mas d'Azil), quelques individus revêtirent les parois de peintures ou de signes et le sol argileux de gravures, la plupart d'un bel effet esthétique. Les datations qu'on en a faites par l'examen d'échantillons carbonés montrent que cette décoration s'étendit sur un millier d'années. Il s'agit surtout de bisons, d'aurochs, de chevaux, de bouquetins, de poissons et de mustelidés, sans aucune représentation humaine.



Belette de la grotte de Niaux

Les Magdaléniens ont exploré quasiment tout le réseau de Niaux, jusqu'aux boyaux les plus difficiles d'accès, en y laissant partout des traces peintes. On estime même qu'ils y battirent le record mondial d'exploration souterraine pour les temps préhistoriques, en s'aventurant jusqu'à 2.000 mètres de l'entrée et en franchissant plusieurs lacs souterrains. La raison d'une telle hardiesse est qu'ils disposaient de lampes à huile, plus maniables et plus fiables que les torches de résineux. Peut-être aussi étaient-ils mieux accoutumés que leurs successeurs à la fraîcheur des températures, puisque contemporains de la dernière glaciation et habitants de steppes quasi-boréales. Si les peintures les plus belles et les plus nombreuses ornent le Salon Noir, on en trouve d'autres, qu'on ne visite pas, jusque dans le réseau Clastres, dont l'entrée se faisait peut-être à l'époque par la Petite Caugno.



Grotte de Niaux

Après la fin de l'ère glaciaire, vers 9.000 avant notre ère, la forêt de feuillus a remplacé la toundra sur le piémont pyrénéen et chassé les troupeaux migrants de bisons ou d'aurochs beaucoup plus au nord. La fréquentation de Niaux cessa presque, sauf pour de rares incursions d'Aziliens ou de néolithiques, dont on a retrouvé quelques traces. Il semble que les cavités aient été visitées à trois reprises au moins en dix millénaires, vers 7.000, 5.000 et 2.500 ans avant notre ère, en particulier par un couple avec trois enfants. Comment le sait-on ? Ces gens se servaient de torches en bois de pin, dont les débris ont pu être retrouvés au sol et les traces de suie sur les parois, permettant leur datation exacte. Ils n'ont laissé aucune image peinte, mais des traces de pas dans la glaise, qui font de Niaux la caverne la plus

riche du monde en empreintes préhistoriques. On y suit au sol les ébats de trois enfants pieds nus. On y a aussi retrouvé la plus ancienne empreinte de chaussure qui soit.



Grotte de Niaux

Après quoi, les civilisations gauloise, gallo-romaine ou médiévale n'apparaissent plus à Niaux. Faut-il croire que les couches d'humus successives en aient obstrué l'entrée ? Faut-il plutôt imputer cette réserve à la crainte superstitieuse d'entrer aux Enfers et de se retrouver nez-à-nez avec le Diable ? Le fait est que les visites des cavernes reprirent surtout au 17^{ème} siècle, à l'époque du cartésianisme et juste après que la Justice royale ait interdit les procès en sorcellerie. On déchiffre des graffitis du règne de Louis XIV, notamment la signature d'un Ruben de la Vialle, datée de 1660. La curiosité s'enhardissant peu à peu, on eut même une multiplication sauvage de barbouillages.

La grande époque du tourisme pyrénéen et de la mode des eaux fut la plus ravageuse. La station thermale d'Ussat-les-Bains eut son maximum dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle. Aux curistes qui s'ennuyaient, on proposait l'excursion des grottes. C'est alors que le piétinement de milliers de visiteurs fit disparaître les couches de vestiges magdaléniens ainsi que d'éventuelles gravures au sol dans les principales galeries d'accès. C'est alors aussi qu'on cassa systématiquement stalactites et stalagmites pour les vendre à cette clientèle comme des souvenirs d'Ariège. Aussi bien les galeries ouvertes au public sont-elle aujourd'hui presque totalement dénudées de ces concrétions, alors que d'autres galeries, plus difficiles d'accès, gardent leur magnifique parure de voiles, de broderies et d'aiguilles calcaires. Jean Clottes en conclut qu'il faut désormais interdire au public l'accès des cavités préhistoriques; il était bien placé pour faire murer, à peine découverte, la grotte Chauvet, en tirant la leçon de Niaux.

Ces premiers visiteurs ont aperçu les peintures magdaléniennes, mais ils ne les ont pas considérées, moins encore admirées, tant il est vrai qu'on ne distingue jamais que ce que l'on s'attend à voir. Rappelons qu'au 19^{ème} siècle encore, les idées évolutionnistes de Lyell et Darwin restaient suspectes et qu'on n'imaginait pas l'homme descendre du singe. On croyait que l'émigration humaine hors de l'Eden avait tout au plus six mille ans d'ancienneté; on mettait l'Egypte pharaonique aux débuts de l'histoire et ne faisait aucune place à la préhistoire. Un érudit ariégeois, le Dr Félix Garrigou, nota sur ses carnets en 1861 : "Il y a des dessins sur la paroi ; qu'est-ce que cela peut bien être ?". Les visiteurs du 19^{ème} siècle restaient donc perplexes devant les peintures pariétales, au point de s'amuser soit à les effacer, soit à les imiter ou à les compléter. Les préhistoriens se sont attachés à faire disparaître ces pastiches récents, dont seulement quelques photographies nous conservent l'image quelque peu grotesque, indigne des chefs d'oeuvre authentiques.

La gloire de Niaux supposait une révolution intellectuelle.

Au début du siècle, Niaux fut au coeur du débat scientifique sur l'interprétation de l'art pariétal. Dès le Second Empire, Boucher de Perthes avait accrédité l'existence d'hommes primitifs avant le Déluge Universel. Mais on voyait ces primitifs comme des êtres brutaux, ignares et hirsutes, bien incapables de goûts artistiques. On postulait une hominisation progressive. La génétique nous enseigne à présent que l'homo sapiens est identique à lui-même depuis cent mille ans, avec déjà le même quotient intellectuel. Quand on découvrit en divers sites des peintures analogues à celles d'Altamira en Espagne, la controverse fut au maximum : s'agissait-il de supercherie récentes, s'inspirant des bisons d'Amérique ? Sinon, où et quand les auteurs avaient-ils pu voir ces bêtes, disparues d'Europe occidentale avant même les Gaulois ? Le préhistorien Emile Cartailhac marqua d'abord son scepticisme, puis en 1902 changea de

position et reconnu son erreur. Oui, ces peintures et gravures étaient antédiluviennes ! Ce revirement célèbre marquait le basculement de l'opinion scientifique, qui reconnaissait désormais la réalité d'une civilisation paléolithique. Une fois les yeux dessillés par la science officielle, le commandant Molard et ses fils, qui résidaient à Sabart, remarquèrent les dessins de Niaux et firent alerter Emile Cartailhac, lequel authentifia le Salon Noir dès 1906. En souvenir de cet événement, le nom de Cartailhac a été donné à l'une des galeries les plus profondes. Dès lors, les chercheurs affluèrent, l'abbé Breuil, les frères Begouën, les époux Mandement, Leroy-Gourhan, etc; les découvertes de vestiges préhistoriques se multiplièrent; les spéléologues achevèrent, dans les années 1950-1960, de reconnaître l'unité du réseau souterrain.

La visite du Salon Noir, où sont 80% des figures, devint un "must" pour le public cultivé. Ce n'était pas une expédition facile ! Je me rappelle ma première visite de Niaux en 1953. Il fallait prévenir l'unique guide et gardien, M. René Clastres, et prendre rendez-vous avec lui. Du village de Niaux, on montait à la grotte par un étroit sentier; sous le vaste porche, on se répartissait les lampes à acétylène dont l'odeur douceâtre excitait l'émotion; on se faufilait par un incommode boyau, aujourd'hui abandonné; on cheminait en file, les porteurs de lampe répartis par intervalle; on frissonnait de la fraîcheur et on pataugeait dans les gours boueux; des chauve-souris planaient au ras des cheveux, pour faire soupirer les citadins; le goutte à goutte tombé de la voûte humide faisait des "flocs" qui semblaient, dans le silence, d'inquiétantes détonations; enfin M. Clastres s'arrêtait et levait sa lampe, pour qu'apparaissent, ici et là, des points rouges, un signe claviforme ou tout un bestiaire de chefs d'oeuvre. Ce guide si méritant a, lui aussi, donné son nom à la galerie la plus récemment découverte.

Aujourd'hui, l'engouement est tel que la grotte s'ouvre seulement à quelques privilégiés, mais dans des conditions d'aménagement plus confortables. Le Salon Noir a été reproduit au Centre d'Art préhistorique de Tarascon-sur-Ariège.

Tout n'est pourtant pas tranché, il reste à interpréter les signes et les dessins de Niaux, ce qui n'est pas une mince question scientifique et, de fait, déchaîne une vaste controverse.

D'une idéologie, on est passé à une autre. Jadis, on croyait qu'avant l'écriture, il n'y avait pas d'histoire, mais seulement une ère antédiluvienne, peuplée de bêtise et de cruautés. Aujourd'hui qu'on reconnaît même aux primates la faculté de comportement symbolique, le structuralisme fait regarder tout ensemble de signes comme un système clos, abstrait, intemporel et auto-signifiant. La plupart des historiens considèrent donc la grotte de Niaux et surtout son Salon Noir comme un Sanctuaire où les Magdaléniens nous auraient laissé un message ésotérique, qu'il nous appartiendrait de décrypter. Même sans extraterrestres, Niaux devient un OVNI (objet visuel non identifié), porteur d'une révélation mystérieuse.

M. Jean Clottes passe en revue, avec une déférence quelque peu moqueuse, les interprétations successives qui ont fait autorité tour à tour, mais toujours provisoirement.

Au début du siècle, l'abbé Breuil imagina que les peintures étaient des actes votifs, sur le modèle religieux. Les chasseurs magdaléniens auraient représenté, sur les parois des cavernes, les actions de chasse dont ils souhaitaient l'heureuse issue. Aussi bien les signes barbelés, fichés dans les flancs des bêtes peintes, lui paraissaient-ils figurer les flèches dardant le gibier. Seulement, les Magdaléniens consommaient peu le bison ou le cheval et leur préféraient le bouquetin, qu'ils peignirent rarement. N'aurions-nous pas les mêmes pulsions gustatives pour les caprins et les mêmes admirations pour les grosses bêtes ? L'explication propitiatoire, quoi qu'elle s'imposât longtemps, ne tenait pas.

Leroy-Gourhan proposa une interprétation structuraliste, en s'appuyant beaucoup sur le cas de Niaux. Chaque grotte ornée aurait formé un système clos et structuré de symboles, signifiant une croyance ou une dévotion. Dans ce cadre, le couple du bison et du cheval lui paraissait représenter l'opposition des sexes féminin et masculin. Quoiqu'elle fût gratuite, cette théorie reflétait la mode intellectuelle des années 1960-1970, ce qui fit son succès. Or, la datation scientifique des peintures par la méthode du carbone 14 révéla qu'elles n'étaient pas contemporaines et que la décoration du Salon Noir de Niaux s'étalait sur mille ans. Difficile, dans ces conditions, d'imaginer une conception globale chez l'artiste magdalénien !

Jean Clottes fait quelques observations, qui sont de nature à ramener au réel. Les figures peintes ou gravées n'ont pas la stylisation des symboles, mais sont au contraire d'un saisissant réalisme. A leur vue, les zoologues et les chasseurs indiens d'Amérique reconnaissent non seulement l'âge et le sexe de l'animal représenté, mais aussi les raisons et l'intention de son attitude. De plus, la perspective y est suggérée par la figuration fine des détails sur la face tournée vers le spectateur et leur omission sur l'autre côté de l'animal. Ce qui tendrait à prouver qu'il ne s'agit ni d'actes religieux, ni de signes abstraits, mais bien d'oeuvres d'art pour la contemplation esthétique. Ainsi le Salon Noir ne serait pas un Sanctuaire, qu'on puisse rapprocher de nos églises romanes, dont les fresques ont, en effet, le double caractère votif et symbolique.

Or, l'examen des moeurs chez les populations primitives atteste que la détention d'images peintes ou sculptées fut et reste partout un attribut essentiel du pouvoir politique ou magique, dont elle manifeste la capacité surnaturelle de communiquer avec l'au-delà, où règnent le Beau et le Bien. Superstitieuse ou non, cette vieille pratique est parvenue jusqu'à nous. Au XXème siècle encore, le Pouvoir touche à l'imaginaire, s'affirme par l'imagerie et s'abolit par la destruction de ses images : des exemples récents sont dans toutes les mémoires. Sans aller jusqu'à rapprocher les grottes de Niaux de la Caverne de Platon, on peut conjecturer que les chefs ou les chamanes magdaléniens auraient légitimé leur pouvoir par la disposition de salles peintes, où ils réunissaient solennellement leurs fidèles pour frapper leur imagination. De toutes les explications, celle-ci est la plus plausible, parce qu'elle s'accorde avec les faits et ne succombe pas à l'anachronisme.

La leçon qu'on tire finalement du bel ouvrage de Jean Clottes est une leçon de science et d'humanisme. De science, parce que seule l'étude méthodique et technique des vestiges de Niaux a pu dissiper les fantasmes et parvenir à des conclusions rationnelles. Mais d'humanisme aussi, parce qu'elle nous montre les hommes et les femmes de l'époque magdalénienne beaucoup plus semblables à nous que nous ne le pensions, c'est à dire curieux, gourmands, ingénieux, sportifs et esthètes.



Entrée ouest de la grotte



La route passant à travers la grotte



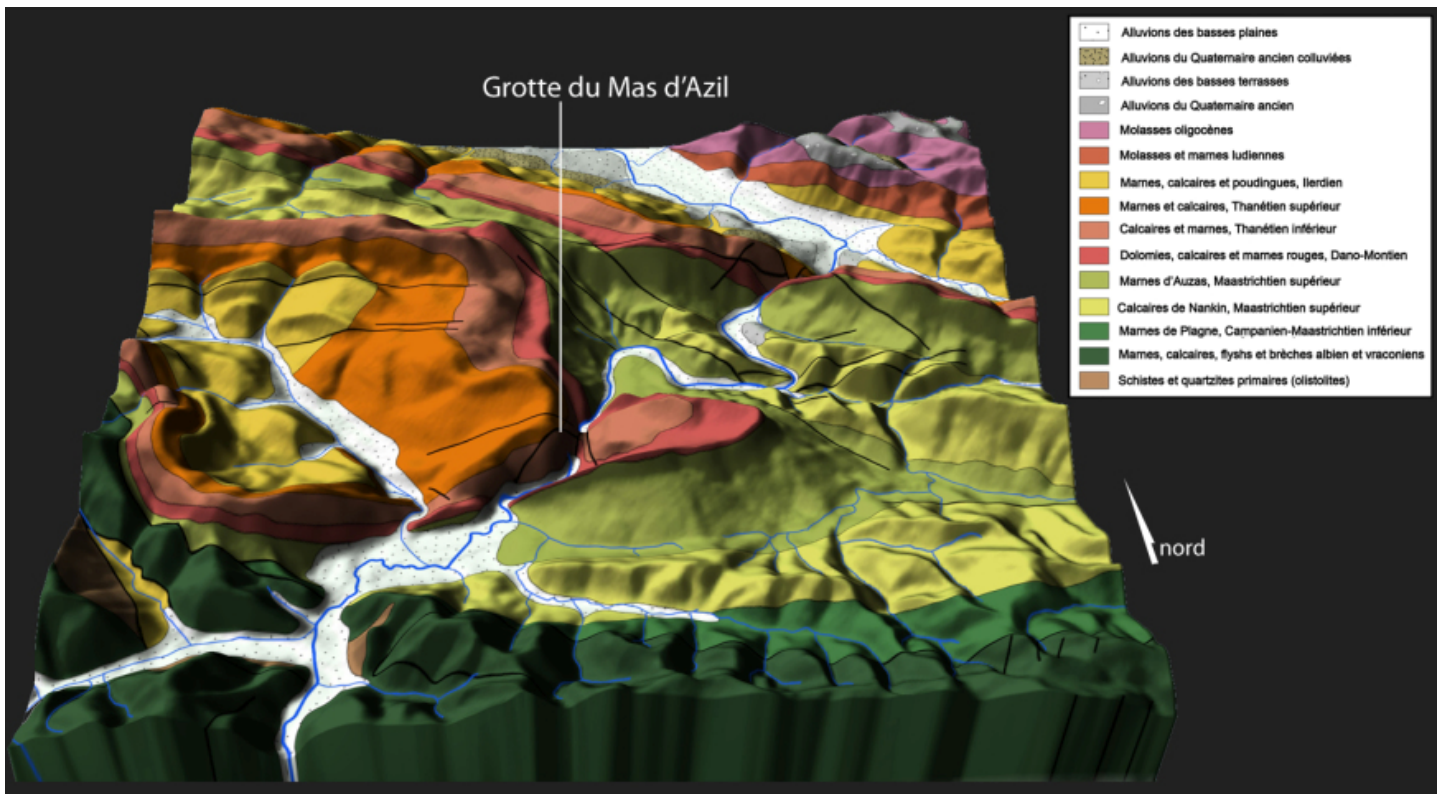
Entrée est de la grotte



L'un des plus anciens souvenirs que j'ai d'Ariège et l'un des plus chers est notre arrivée de Paris, l'été 1943, ma mère, mes frères et moi, au Mas d'Azil. Ernest Laborde était venu de Camarade nous chercher avec une carriole. La grotte n'était pas éclairée, à cause des restrictions d'électricité. Les voitures automobiles ne circulaient plus, les carburants ne servant qu'à la guerre. La nuit et la fraîcheur nous tombèrent soudain dessus après les chaudes clartés du jour. Sous les hautes voûtes criaient des vols de corneilles et résonnaient les sabots de la jument. "Tu vois ces cavités" me dit ma mère "c'est là qu'habitaient les hommes préhistoriques".

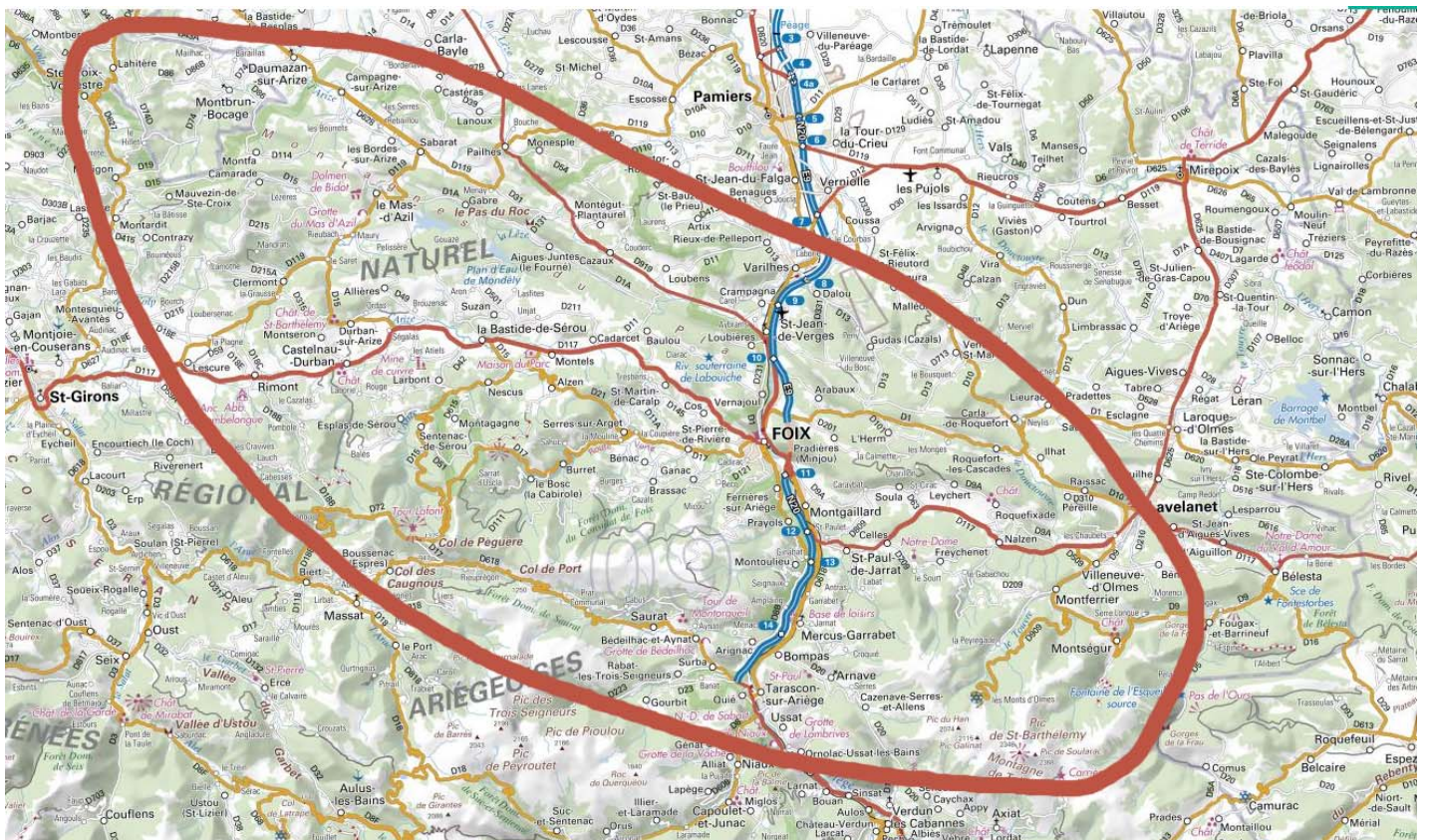
Ensuite, j'ai voulu en savoir davantage. Mais, pour raconter l'histoire de la grotte du Mas d'Azil, il faut remonter plus haut encore que la préhistoire.

Le plissement pyrénéen de l'ère tertiaire a fait basculer les couches géologiques comme un mille-feuilles sur un plan incliné, puis une surface d'érosion les a sectionnées horizontalement par rapport à la terre, mais en biseau dans leur épaisseur, de sorte qu'affleurent du nord au sud des strates de plus en plus anciennes. Les collines de Sainte Croix à Pamiers sont de la molasse tertiaire, la chaîne du Plantaurel est une cordillère de calcaire crétacé. Au sud de Massat, les roches primaires et métamorphiques forment le massif granitique des hautes montagnes. Le Plantaurel provient d'une mer sédimentaire d'il y a quelques soixante dix millions d'années et, lorsque j'étais gamin, j'étais stupéfait de trouver à cinq cent mètres d'altitude des coquillages bien moulés et parfois même colorés, encore plus beaux que ceux des plages de l'Atlantique et dont mon grand-père faisait collection.



Source : <https://grottesarcheologies.com/le-mas-dazil/>

Du bloc calcaire des origines, il ne nous reste cependant que le socle, le haut ayant été arasé par l'érosion, si bien que la grotte du Mas d'Azil est curieusement chapeauté d'un synclinal perché, en forme de sombrero mexicain dont les bords se relèveraient. Or ce bloc, même tronqué, fut capable d'arrêter l'Arize qui coulait du Sérour et de la contenir dans un lac naturel sur son flanc sud-ouest. Comme le calcaire est aussi poreux que dur, les eaux s'y sont infiltrées, voici plusieurs millions d'années, et ont creusé l'immense tunnel de cinq cent mètres, pour se déverser, en résurgence, sur le flanc nord de la chaîne. Si la voûte était tombée dans ce chantier titanesque, on aurait une cluse, une gorge ou un canyon, comme plus au nord, vers Sabarat, mais l'épaisse croûte calcaire a mieux résisté ici qu'ailleurs.



Etendue du massif du Plantaurel



Paysage du Plantaurel (source : www.france-voyage.com)

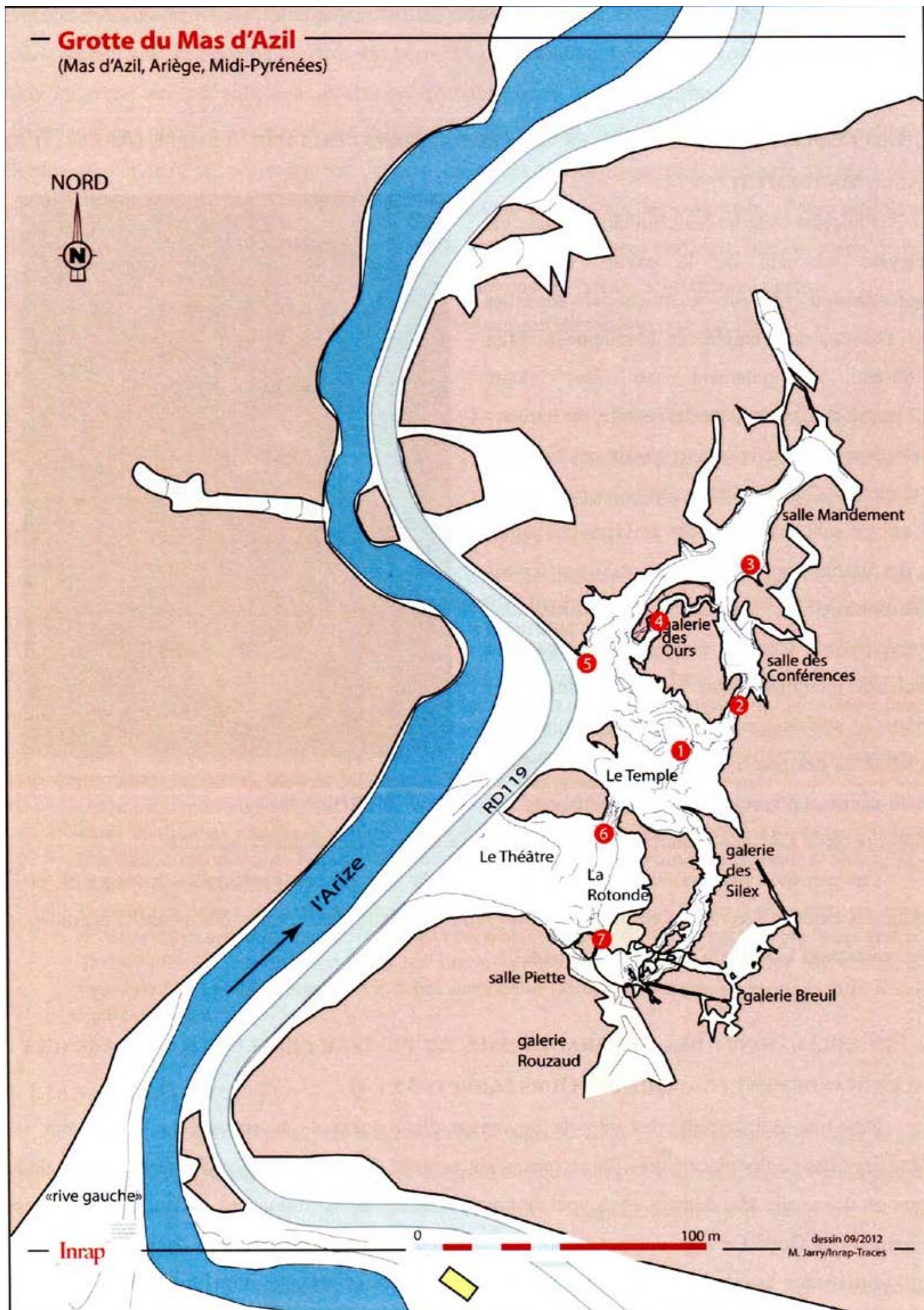
Pendant la longue période glaciaire de Würm, entre 35.000 et 10.000 ans avant notre ère, le vaste abri naturel fut pour les chasseurs Cro Magnon un refuge idéal contre le froid et la neige, dans un climat proche de la toundra sibérienne. Quelques vestiges d'outils témoignent d'une occupation humaine dès la période aurignacienne (- 30.000).

A cette époque commence le grand art pariétal, la grotte Cosquer dans les Calanques de Cassis étant la plus ancienne décorée de France et semble-t-il même du monde, vers -25.000. Mais c'est beaucoup plus tard que l'Ariège se hisse aux sommets esthétiques, avec les fameuses grottes de Niaux, des Trois-Frères, du Portel, de la Vache, du Tuc d'Audoubert et du Mas d'Azil, à l'époque dite magdalénienne, vers -10.000. Cette liste n'est d'ailleurs pas exhaustive, mes cousins ayant découvert sur le Plantaurel un autre site décoré, modeste il est vrai, que les préhistoriens ont résolu de garder secret pour les savants de l'avenir (donc, je ne vous ai rien dit).

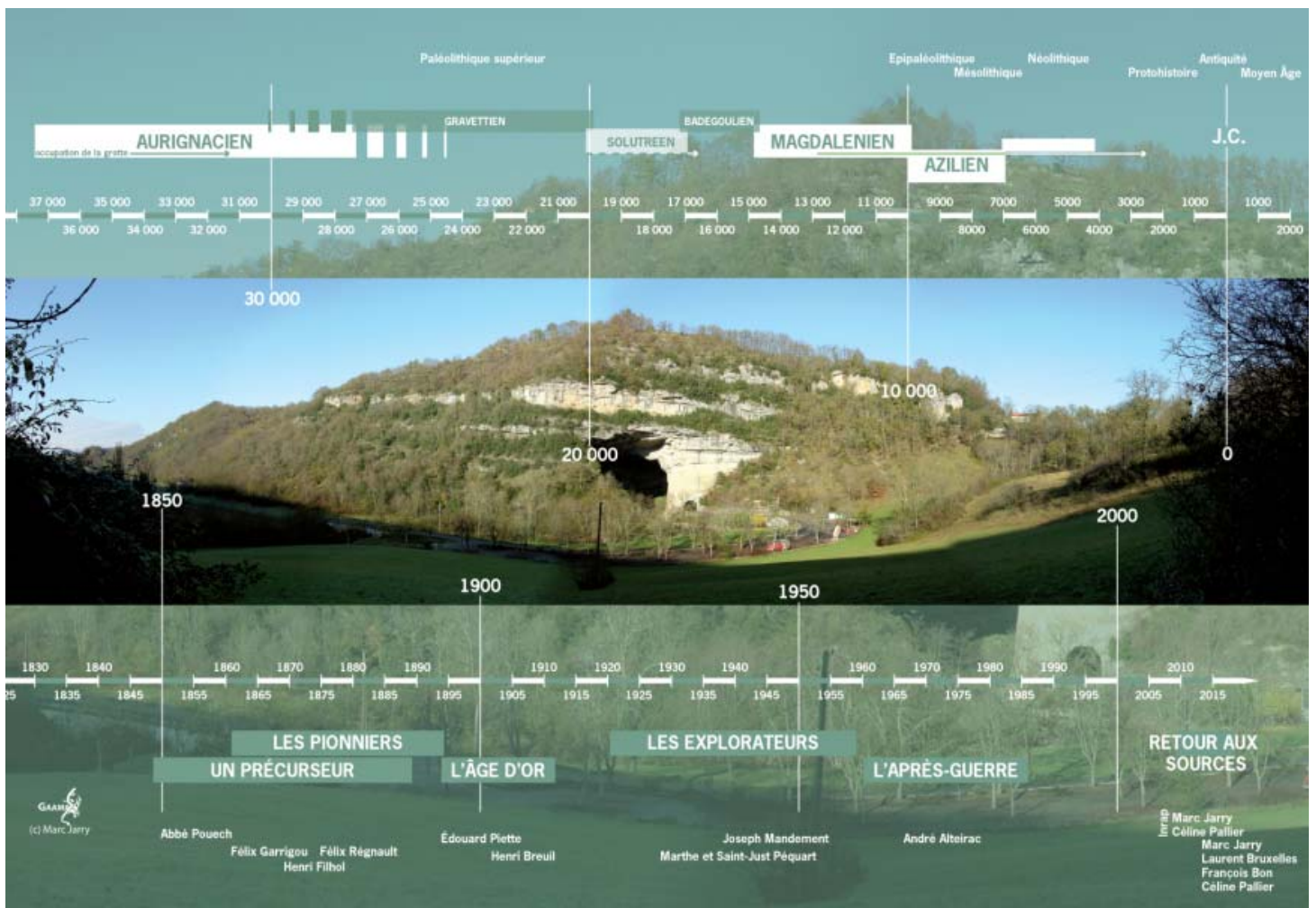
En images peintes, le site du Mas d'Azil n'est pas le plus riche, juste quelques représentations de bovidés, carnassiers et poissons, qu'on ne montre même pas aux visiteurs à cause de l'étroitesse des cavités. Mais ses sculptures sont célèbres : le cheval hennissant et les propulseurs d'os ornés de cervidés, sur lesquels le Musée National de Saint Germain en Laye a fait main basse, mais dont on voit quand même de belles copies au Musée du Mas d'Azil, consacré à la préhistoire.

Pas plus qu'ailleurs dans la zone pyrénéenne et cantabrique, on n'a retrouvé de sépulture humaine, alors que le Périgord et le Quercy en dénombrent plusieurs. Faut-il croire qu'à 300 kilomètres de distance, les modes d'inhumation différaient tant ? On ne sait donc pas quels étaient les Ariégeois de cette haute époque, des Cro Magnon bien sûr, mais leur stature et leur couleur de peau nous échappent.

Quand prit fin l'ère glaciaire vers - 9.000, les glaciers des Pyrénées fondirent en quelques siècles, les forêts de hêtres couvrirent l'Ariège, les mammoths et bisons refluèrent vers le nord et l'art pariétal disparut soudain. On ne sait si la même population resta sur place. Or, ce fut la plus grande époque pour la grotte, qui donna son nom à toute l'ère "azilienne", de - 9.000 à - 6.000. Les chasseurs-cueilleurs de ce temps y ont laissé des tas de coquilles d'escargots, dont à n'en pas douter ils faisaient leurs délices, et surtout les preuves d'une avancée technologique formidable, comme on dit aujourd'hui. La miniaturisation progressive des outils et des armes y est tellement remarquable, avec des pointes de flèches pas plus grandes que des ongles, que les spécialistes la dénomment "l'azilianisation". On a aussi retrouvé dans les sables de l'Arize quelques centaines de galets peints avec des symboles, indéchiffrés à ce jour, qui passent pour la plus ancienne forme d'écriture dans le monde entier. Les services de recherche d'Electricité de France envisagent de s'intéresser à ce mystère de la préhistoire avec tous les moyens mathématiques de l'intelligence artificielle. Souhaitons-leur plein succès.



Plan général de la grotte du Mas-d'Azil (Jarry *et al.*, 2012)



Source : <https://grottesarcheologies.com/le-mas-dazil/>

Puis vint du Moyen-Orient l'agriculture céréalière, qui occupa de préférence les plateaux calcaires, plus faciles à travailler à la houe ou avec l'araire que les glaises alluviales des vallées. Entre - 4.000 et - 2.000, la civilisation dite "mégalthique", celle des alignements de Carnac, mit en valeur les surfaces d'érosion qui tronquent le Plantaurel et nous y a laissé quelques dolmens, dont celui du Cap del Pouech est le plus grand. Mais les pluies eurent bientôt fait de décaper la mince couche d'humus sur les plateaux, où ne poussent plus guère aujourd'hui que des cailloux.



Le dolmen du Cap del Pouech (Mas d'Azil)

Après quoi, les chaînes du Plantaurel restèrent si peu propices à l'agriculture, sauf peut-être aux moutons et à l'exploitation forestière, qu'il subsista seulement quelques clairières culturales pour trouer çà et là l'immense forêt. Rares furent les implantations gallo-romaines, dont l'une justement sur le toit de la grotte. C'est donc dans ce site boisé et retiré que s'installa, en 807, l'abbaye bénédictine qui lui a laissé son nom de manse ou mas d'asile, hameau de refuge, mal orthographié avec un "z" par les cartographes de Louis XIV. A moins d'un kilomètre du lieu saint, l'orée de la grotte, jaillissante d'eau vive et de vent frais, paraissait-elle aux bons moines quelque source sacrée ou quelque bouche d'où "soufflait" l'esprit ?

Les rives de l'Arize furent défrichées par les charrues, mais les croûtes calcaires limitant l'extension des champs et des prairies, l'essor démographique n'était possible qu'avec l'artisanat d'exportation. Au fil du torrent tombant de la grotte s'installèrent des moulins, et le bourg du Mas d'Azil s'industrialisa en rassemblant des forges catalanes, des cardeurs de laine, des drapiers, des fabricants d'articles en os, des menuisiers, des verriers....

Or, la réforme religieuse du 16ème siècle trouvait son public dans les milieux artisanaux, alors que le catholicisme restait plus attaché à la rente foncière, comme nous l'indiquent les historiens Michel Chaunu politique aux protestants. Non loin de la grotte - ô la puissance du mythe ! - on voit sous les chênes et dans une sorte d'aven, le rocher de forme élancée qu'on appelle "la chaire de Calvin". On peut douter que le prédicateur de Noyon soit jamais venu en Ariège, mais le site est typiquement celui d'une "Assemblée du désert".

Erigé en place forte protestante après la destruction de l'abbaye, le Mas d'Azil soutint victorieusement le siège mis sur les crêtes du Plantaurel par le maréchal de Thémynes en 1625 ; et ce fut l'ultime succès militaire du parti huguenot contre l'armée catholique et royale. La grotte avait été fortifiée elle aussi, et ses cavités aménagées en arsenaux ou en poudrières, si bien qu'après la paix d'Alès, le Cardinal de Richelieu ordonna qu'on en fit miner et sauter l'intérieur. Quels vestiges préhistoriques furent ainsi anéantis, jamais nous ne le saurons !

Les gens du 17ème siècle ne s'en doutaient pas non plus. Pour eux, la préhistoire ne pouvait pas exister, les mémorialistes de la Bible ayant commencé d'écrire l'histoire dès la création d'Adam et Eve, 6 000 ans avant le présent, estimaient-ils. Il a fallu Lamarck et Lyell pour donner un peu plus de temps à l'évolution et Boucher de Perthes pour imaginer vers 1850 l'âge de la pierre.



**Dessin à la mine de plomb de Cervini Melling « voyage pittoresque Pyrénées françaises » 1826-1830.
Vue de la grotte avant la construction de la route ((c) Bibliothèque municipale de Toulouse, G. Boussière)**

En 1879 seulement, Piette entreprit les fouilles archéologiques dans la grotte, suivi de l'abbé Breuil. Elles furent parachevées par les époux Mandement, qui m'ont fait, pour la première fois, visiter les cavités vers 1950, et dont je garde le souvenir d'un couple austère et passionné.

Les produits des fouilles sont exposés dans deux musées aziliens de la préhistoire. L'un, dans les cavités de la grotte, montre les ossements des animaux fossiles qu'on y a retrouvés. L'autre, installé dans un bâtiment du 18ème siècle sur la grande place, présente les pièces majeures de la collection Pequart, notamment le Protome de cheval et le Faon aux oiseaux, deux splendides sculptures magdaléniennes en bois de cerf, ainsi que les copies des plus belles pièces de la collection Piette, déposées au musée des Antiquités nationales à Saint Germain en Laye. Ajoutons que la préhistoire azilienne et ariégeoise en général est très fortement représentée dans ce musée parisien, dont elle est l'un des plus beaux fleurons.

Aujourd'hui, la municipalité du Mas d'Azil voit l'avenir avec le tourisme et caresse le projet de reconstituer le lac de l'Arize, pour installer des camps de toile et de caravanes à ses bords. Demain, visitera-t-on la grotte du Mas en pédalo ? Alors adieu à mes beaux souvenirs d'enfance !

La représentation que l'Europe aime à se donner de son histoire est apaisante, certes épique, mais probablement fausse. On nous raconte que les Gaulois peuplèrent la Gaule et la Belgique au 6^{ème} siècle avant Jésus Christ, n'y rencontrant que des sauvages indignes d'intérêt, et y développèrent une brillante civilisation ; puis qu'ils furent soumis par les Romains, dont la langue latine supplanta les parlers celtiques ; que les deux peuples celte et romain fusionnèrent amoureusement en embrassant ensemble le christianisme, prêché par Saint Denis dès 250 ; qu'au 5^{ème} siècle pourtant affluèrent les envahisseurs germaniques, lesquels donnèrent leur nom à la France (Francorum regnum : royaume des Francs), mais qu'ils se convertirent bientôt à la religion ainsi qu'à la langue des gallo-romains ; qu'enfin, de ces trois peuplements, celte, romain et germanique, serait née la France actuelle. Et si ce n'était là qu'une pieuse légende ?

Depuis quelques années, les techniques d'observation de la génétique des populations ont beaucoup progressé, en prenant pour marqueurs quelques mutations caractéristiques des gènes humains, en examinant la diffusion démographique des génomes signalés par ces marqueurs et en suivant leur progression ou, au contraire, leur régression dans l'espace et le temps, grâce à l'analyse biologique des populations autochtones. On sait maintenant identifier des groupes ethniques par leurs marqueurs génétiques et repérer leurs déplacements géographiques, même anciens, d'après le génome de leurs descendants restés sur place.

Or, cette génétique des populations a donné une découverte majeure et qu'on n'attendait pas, c'est que l'aire de diffusion d'un génotype donné recouvre sensiblement l'aire de diffusion de telle langue parlée. Au même lieu et dans le même temps, il y a coïncidence d'un groupe ethnique avec un groupe linguistique, et donc il y a eu résistance de chaque groupe de population envers les invasions étrangères, de sorte que les mélanges ethniques furent moins généralisés qu'on ne le croyait jusqu'alors. Au génotype et à la langue, ne pourrait-on ajouter la spécificité des coutumes et le particularisme des religions ?

De toute manière, nous avons ainsi acquis un puissant moyen d'observation objective du passé lointain, qui nous autorise à faire remonter l'histoire jusqu'à 50 000 ans avant l'ère chrétienne, même en l'absence d'archives.

Ô surprise, la légende d'une Europe gallo-romaine et germanique s'en voit effritée. Et les anciennes supputations sur le passé historique des Vascons s'en trouvent non seulement confirmées, mais élargies et précisées.

1. La tradition orale ou écrite

Sans doute savait-on, d'après l'aveu même de auteurs latins, que la colonisation gallo-romaine n'avait guère pénétré au sud de la Garonne ni, plus généralement, dans les Pyrénées, à l'exception glorieuse de Lugdunum Convenarum (Saint Bertrand de Comminges), d'Eauze (chef-lieu des Elusates et de la Novempopulanie) ou de Lugdunum Consorani (Saint Lizier). L'étymologie celtique de l'expression « Lugdunum », c'est à dire forteresse (« dunum »), dédiée au dieu « Lug » (le dieu de la force armée), ferait d'ailleurs croire qu'il s'agissait de places fortes en terre hostile.



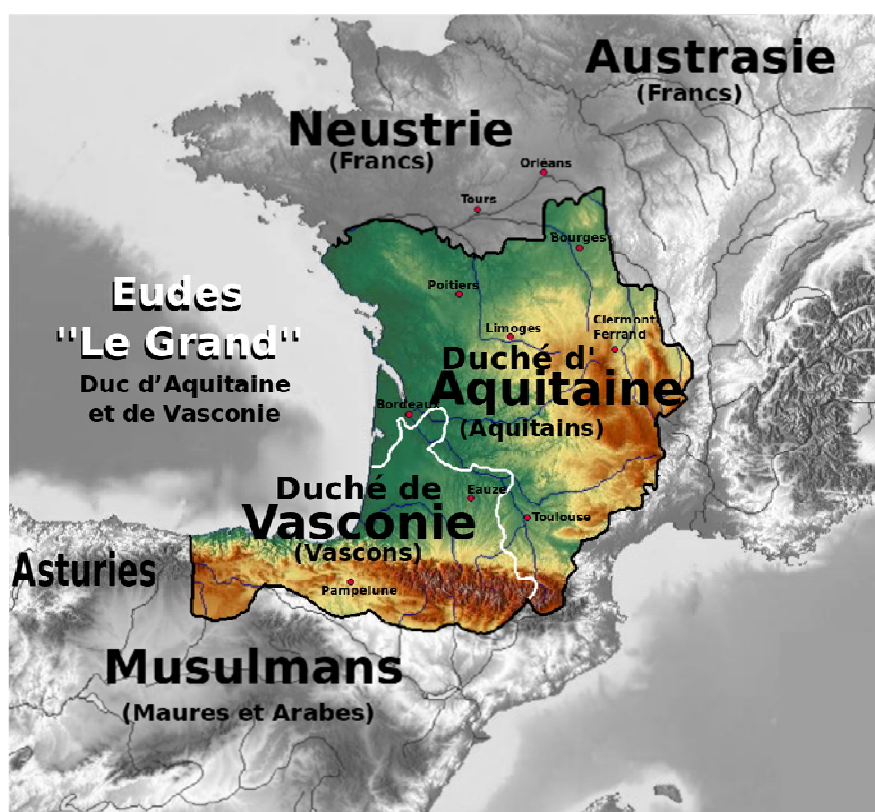
Le territoire des Vascons et des peuples voisins vers la moitié du I^{er} siècle av. J.-C.
Il existe certaines correspondances avec des divisions administratives contemporaines. (source Wikipédia)

Le territoire des Vascons et des peuples voisins vers la moitié du [1^{er} siècle av. J.-C.](#). Il existe certaines correspondances avec des divisions administratives contemporaines.

Car un peuple très antérieur aux Gaulois leur avait opposé la plus opiniâtre résistance. Les auteurs latins le nommaient le peuple des « Vascones », ainsi Salluste, César, Pline ou Juvénal ; et Paulin de Nole en 430 qualifiait les Pyrénées de « Vasconis saltus », c'est à dire de massif montagnard des Vascons. Ce peuple vascon s'est ensuite partagé entre les Gascons, qui adoptèrent des parlers romans, et les basques, dont la langue antique persiste à ce jour.

A la différence des Celtes, des Romains, des Germains et même des Normands, il s'agissait d'un peuple n'appartenant pas à la civilisation indo-européenne et dont, par cette originalité même, la langue, les coutumes, les traditions religieuses paraissaient aux anciens comme aux modernes particulièrement étranges. Déjà, le géographe grec Strabon se plaisait à rapporter que le peuple vascon passait chaque nuit de la pleine lune à danser en l'honneur de son dieu local. Voltaire lui fit écho : « le pays basque est ce petit peuple qui danse dans les Pyrénées » ! De fait, la danse cérémonielle des Basques est l'Auresku, qui accompagne les solennités et notamment la plantation de l'arbre sacré. Mais bien d'autres traditions basques continuent à nous surprendre : la pelote basque, les pyramides humaines, le béréte basque, le tambour basque, etc. , outre la langue elle-même, « l'Euskara ». A la différence de la France féodale, il semble même que les Basques n'aient jamais honoré la noblesse ni subi le servage, mais conservé leurs assemblées démocratiques et leurs coutumes écrites, dénommées en espagnol les « fueros ».

Sitôt les Romains vaincus, au 6^{ème} siècle, la province de Novempopulanie (c'est à dire la région des neuf peuples) reprit le nom de Vasconia, d'où nous vient la dénomination de Gascogne.



Carte de la Vasconie pendant le règne d'Eudes le Grand (710-740) (source Wikipédia)

Au 9^{ème} siècle de notre ère, toute la Gascogne, y compris les Comminges et le comté de Foix, donc toute l'actuelle Ariège, parlait le vascon, ancêtre du basque moderne. Cependant cette langue restait orale, puisque le latin était la langue écrite de l'Europe occidentale ; elle se partageait entre de multiples dialectes, propres chacun à telle ou telle vallée des Pyrénées ; le premier livre édité en langue basque ne fut pas antérieur à 1545 ; et c'est seulement au 20^{ème} siècle que les linguistes sont parvenus à unifier et codifier l'Euskara. Sans doute, ce retard à constituer une langue de culture écrite causa-t-il le recul progressif du basque devant les langues d'oc et d'oïl, dérivées du latin.

Ces Vascons du moyen-âge étaient-ils seulement chrétiens ? Rien n'est moins sûr, puisque la Chanson de Roland, composée au 11^{ème} siècle en Normandie, leur impute le massacre d'une ou plusieurs armées de Charlemagne et les confond avec les Musulmans. Et parce qu'aussi, durant tout le moyen-âge, les pèlerins de Saint Jacques de Compostelle avaient la terreur de traverser le pays basque, entre Mont de Marsan et Bilbao, et lui préféraient comme plus sûr le chemin de contournement par Burgos et Astorga. Eussent-ils été chrétiens, les Basques ne se seraient pas opposés à la chrétienté toute entière ! Aussi bien le concile de Latran en 1179 excommunia-t-il le peuple basque tout entier au motif qu'il agressait les pèlerins de Saint Jacques. D'ailleurs, il n'y eu pas d'abbaye célèbre au pays basque.

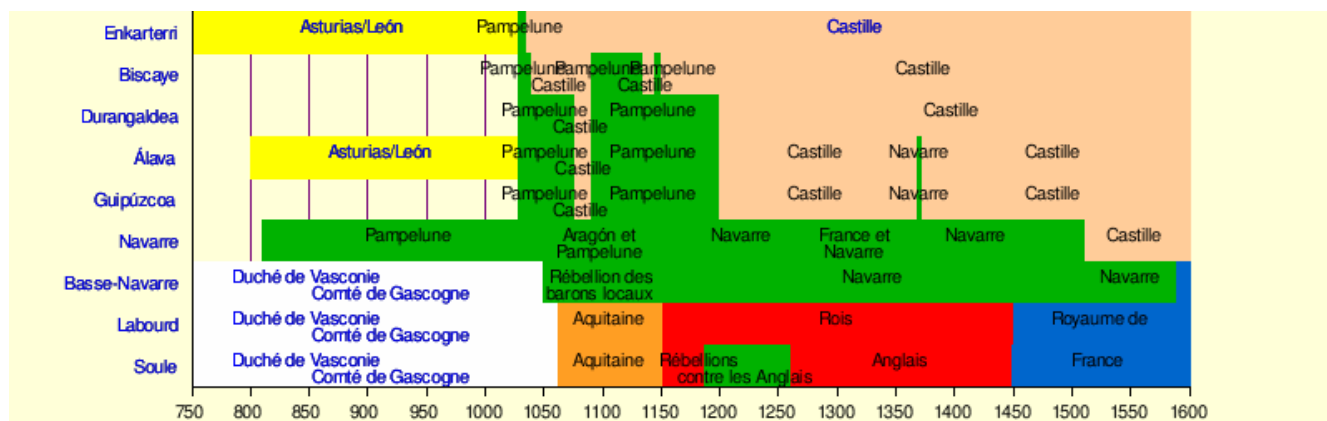
De fait, la conversion des Basques contemporains à la foi chrétienne paraît récente et équivoque. Leur fidélité aux rituels ancestraux, dont le culte des arbres, reste patente. Le roi des Asturies prêtait serment sous le chêne sacré de Guernica en Biscaye. En 1512, Isabelle la Catholique et Ferdinand d'Aragon durent prêter serment, devant ce même chêne de Guernica, de respecter les « fueros » basques. La Semaine Sainte n'a pas ici le même lustre qu'en Espagne et la fête la plus fameuse de Pampelune est « l'encierro », le lâcher de taureaux dans la ville. La ville de Saint Sébastien en Guipúzcoa a même pris le nom de Donostia, par infidélité à l'officier romain martyrisé sous Doclétien. Symboliquement, la « brèche de Roland », qui entaille le cirque de Gavarnie, pourrait bien être un signal d'infamie envers ces Pyrénées rebelles au Christ !



La brèche de Roland (Cirque de Gavarnie)

Il est vrai qu'aux temps modernes, la pratique religieuse apparaît forte au pays basque. Mais c'est que les autorités administratives, judiciaires et universitaires de France comme d'Espagne prohibaient l'usage de la langue basque et que seul le clergé catholique local défendait cette langue en l'utilisant pour le catéchisme et la liturgie. De cette double appartenance à l'Eglise et à l'Euzkadie vient l'expression : « eskualdun fededun », basque et croyant. Au demeurant, les Basques considéraient les Espagnols comme de mauvais catholiques, signe au moins que leurs fois respectives différaient.

La volonté d'indépendance ethnique, linguistique, culturelle et religieuse des Gascons s'est manifestée par des faits célèbres et qui ne s'expliqueraient pas sans elle. Après l'échec des Gaulois, des Romains et des Germains, la conquête arabe de l'Espagne a, elle aussi, buté sur l'obstacle basque, lequel est toujours demeuré insoumis. Puis, la Croisade contre les Maures est partie des Pyrénées. En 1035, le roi de Navarre Sanche III le Grand se fit appeler « Rex Iberorum » (roi des Ibères) et les sept rois de Navarre, des 10^{ème} et 11^{ème} siècles, de Sanche I à Sanche VII, furent les promoteurs de la reconquête, jusqu'à ce que l'ordre bénédictin de Cluny les dépossédât de ce rôle moteur, peut être à cause de leur douteuse piété chrétienne.



Résistant à l'emprise très catholique des Bourguignons, la Gascogne s'est donnée aux Anglais, par le traité de Brétigny en 1360, puis a embrassé le protestantisme, à l'instigation des rois de Navarre de la maison d'Albret, mais sans conviction, puisque dès 1620 ce protestantisme pyrénéen a quasiment disparu, sauf l'exception de quelques îlots dans le comté de Foix.

Quoiqu'il fût dès 1512 annexé par la couronne espagnole, le pays basque n'a jamais cessé de lui opposer la plus farouche résistance. Les guerres carlistes du 19^{ème} siècle mobilisèrent les Basques contre la monarchie constitutionnelle de Madrid. La République dut leur concéder l'autonomie. Puis, l'insurrection d'Oviedo en 1934 marqua les préludes de la guerre civile et la biscayenne Dolorès Ibaruri fut, sous le nom de la Pasionaria, l'âme de la résistance à la croisade franquiste.

Aujourd'hui, la guerre d'indépendance des Basques est un fait majeur de l'histoire contemporaine.

2. La confusion avec les Celtes

L'obstacle empirique à la reconnaissance du fait vascon fut d'abord l'interposition des Celtes ou des Gaulois entre la période néolithique et la colonisation romaine. Depuis le moyen-âge et jusqu'au 20^{ème} siècle, les érudits attribuaient sans preuve les mégalithes aux Celtes et leur donnaient, pour faire plus vrai, des appellations celtiques (dolmens, cairns, cromlechs, menhirs, etc.), non sans les rajeunir de plusieurs millénaires.

En réalité, les Gaulois n'ont vraiment dominé la Gaule intérieure qu'à partir du 6^{ème} siècle avant notre ère et leur religion druidique n'a duré que du 3^{ème} siècle avant au 1^{er} siècle après Jésus Christ, alors même que les mégalithes dressés sur les côtes de l'Europe occidentale sont datés par l'archéologie du 6^{ème} au 3^{ème} millénaires avant JC.

La religion des druides gaulois était d'origine indo-européenne comme les religions grecque et romaine. Elle honorait le panthéon des divinités indo-européennes, dont Georges Dumézil fit la théorie, avec l'idéologie des trois fonctions. Elle pratiquait surtout les sacrifices humains et animaux ainsi que la divination.

Le rite de la cueillette du gui sur les chênes à l'automne n'est attesté que par un seul auteur : Pline l'Ancien (Histoire naturelle XIV, 95, 249), dont la fiabilité est le plus souvent sujette à caution. N'aurait-il pas confondu les cérémonies vasconnes et druidiques ?

De la religion vasconne, nous ne savons rien, puisque aucun auteur ancien n'en a fait part. Mais on peut supposer qu'elle était étrangère aux mythes indo-européens et s'apparentait peut être à la mythologie chinoise, sans panthéon notoire, d'avant le bouddhisme et le taoïsme. Son trait le plus saillant paraît être le culte des arbres, par ailleurs attesté en Lituanie jusqu'au 13^{ème} siècle.

Encore fallait-il, pour rendre leur place aux Vascons dans l'histoire, tout une révolution scientifique, dont on dira quelques mots, sans se cacher qu'elle comporte malheureusement bien des lacunes.

3. La fin du mythe orientaliste

La théorie scientifique du phénomène vascon a été longtemps entravée par la croyance, répandue chez les préhistoriens, les historiens et les linguistes, que la civilisation européenne provenait d'orient et seulement d'orient : l'agriculture, la navigation, la métallurgie, la céramique, l'alphabet, l'écriture, la numération, la monnaie, la science, l'art, la Bible, etc. Cette croyance dans son absolutisme apparaît exagérée, sinon fautive. Actuellement elle reste ancrée chez les Italiens. Mais l'Anglais Colin Renfrew lui a prêté les mains, en alléguant que la civilisation fut introduite en Europe, avec l'agriculture, par l'immigration des peuples indo-européens, issus du Caucase et de Mésopotamie, dès le 5^{ème} millénaire avant notre ère.

Cette thèse orientaliste impliquait a contrario deux prémisses, qui n'ont pas été vérifiées, d'abord que les peuplades d'Europe fussent, avant l'arrivée des Aryens, seulement des chasseurs-cueilleurs plus ou moins nomades et des barbares dépourvus de la moindre culture digne d'intérêt ; ensuite que l'apparition des Indo-européens fût assez précoce pour qu'ils aient été les auteurs de cette fameuse civilisation mégalithique, dont les plus anciens monuments sont datés, par la méthode du carbone 14, de 5 500 ans avant notre ère. Elle reprenait à son compte la tradition du mépris raciste que cultivaient les Romains pour les autochtones de l'ouest, au premier chef les Vascons, qu'ils jugeaient barbares parmi les barbares. On sait quel emploi fit le national-socialisme de la soi-disant suprématie aryenne ! Ironie de l'histoire, la fameuse swastika, alias la croix gammée, emblème hitlérien, est aussi bien un insigne vascon, qui figure sculptée dans le bois des armoires basques.

Or, cette thèse orientaliste s'est heurtée à trois obstacles dirimants, au moins, qui la réfutent : à savoir, primo, que les mégalithes apparaissent antérieurs à toute immigration indo-européenne venant d'Asie ; secundo, que certaines civilisations non indo-européennes d'Europe, notamment la minoenne et l'étrusque, étaient jadis assez avancées pour acculturer les Grecs ou les Romains, lesquels furent à leur égard les barbares venus de l'est ; tertio, qu'aucun indice archéologique ni sémantique n'atteste l'implantation d'un peuple indo-européen quelconque en Europe occidentale antérieurement à l'arrivée des Gaulois entre 1 000 et 600 avant notre ère.

Déjà en 1985, l'historien Fernand Braudel mettait ce mythe en cause, sans pour autant faire place encore aux Vascons :

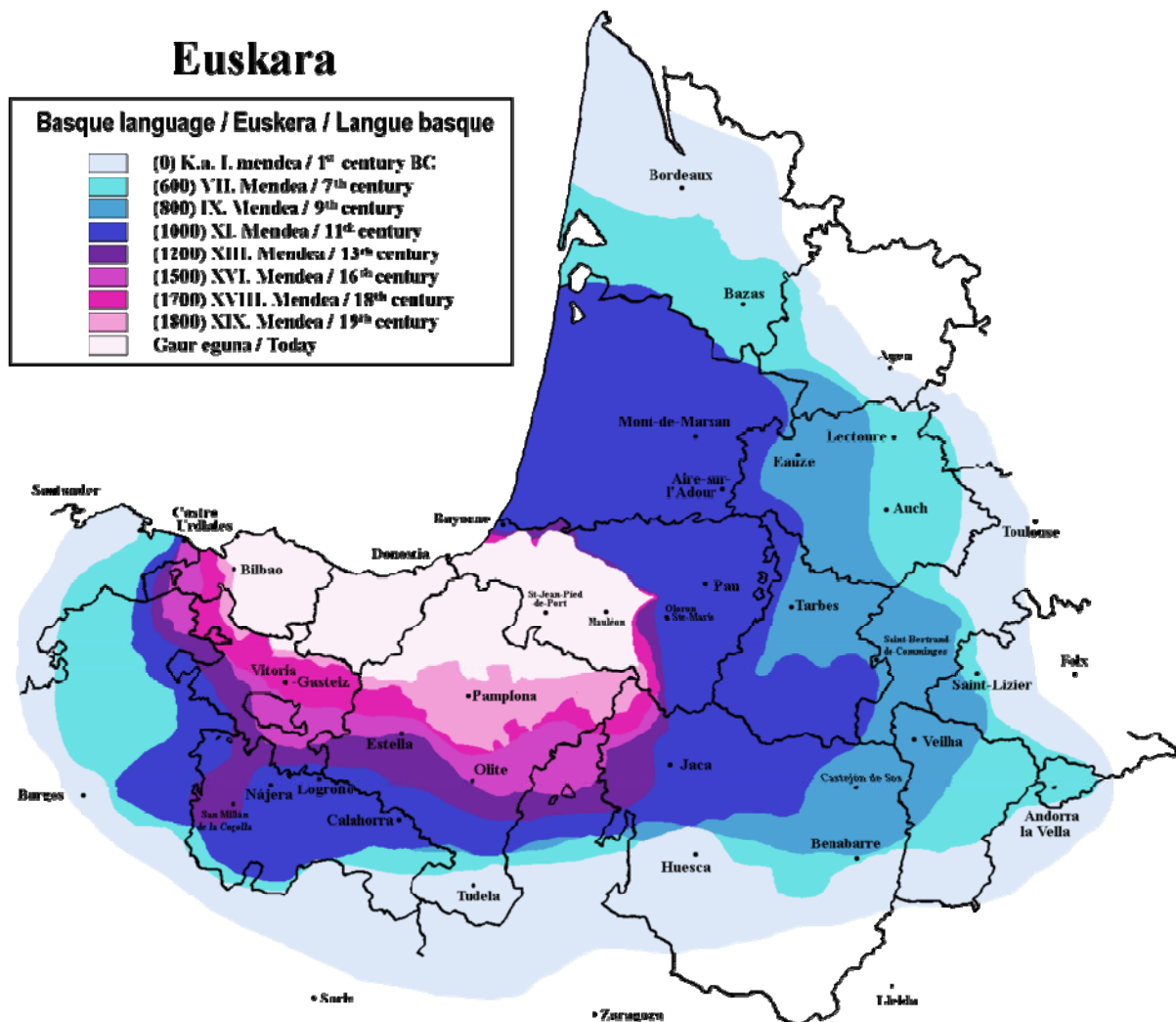
« Dans l'ouest atlantique, le néolithique, quelle qu'en soit l'origine (peut être maritime), apparaît dans un contexte original, avec une poterie particulière, ni cardiale ni rubanée, et surtout une architecture de pierre extraordinaire, de type mégalithique, dont les monuments sont parvenus jusqu'à nous. Longtemps les préhistoriens se sont refusés à attribuer ces constructions grandioses à des « barbares » autochtones :

elles ne pouvaient relever que de « vraies » civilisations et donc venir de l'orient. Sur la foi de quelques ressemblances (en particulier avec les tombes à rotonde de la Crête minoenne), ils ont imaginé un peuple de navigateurs expérimentés, issus de l'Égée, porteurs d'une « religion mégalithique » qu'ils auraient diffusée le long des côtes atlantiques, en commençant par l'Espagne, vers le milieu du 3^{ème} millénaire. Et c'est aussi à cette époque tardive que nos ancêtres retardataires des rives atlantiques auraient enfin appris les leçons du Néolithique. Les datations au radiocarbone ont mis en l'air toutes ces hypothèses. Les plus anciens monuments mégalithiques connus sont bretons et portugais – non espagnols – et ils sont antérieurs à n'importe quelle architecture de pierre de la Méditerranée orientale, y compris l'Égypte. »

Fernand Braudel – L'identité de la France – opus cité, tome II, page 32

Puis, dans les années 1990, les linguistes anglo-saxons Sapir, Cavalli-Sforza et autres, ont disqualifié ce mythe orientaliste, lequel impliquerait un modèle diffusionniste, en lui préférant un modèle évolutionniste et concurrentiel du type darwinien. Ils arguaient que plusieurs civilisations autonomes pouvaient évoluer en parallèle et s'échanger leurs innovations les plus avantageuses. Plusieurs découvertes sensationnelles sont venues étayer leur thèse révolutionnaire :

- la reconnaissance d'un nouveau groupe linguistique sui generis, qu'on a baptisé « na-dene », d'après le nom d'une peuplade indigène d'Amérique du Nord, mais qui semble englober les Chinois et les Basques, selon les rapprochements étymologiques des diverses langues intéressées ;
- l'identification de nombreux toponymes du territoire français, soit comme d'origine vasconne, soit comme celtiques, soit comme latins ou germaniques, soit encore comme normands, mais sans qu'apparaissent nulle part les traces sémantiques d'une population indo-européenne qui aurait colonisé notre territoire entre le 5^{ème} millénaire et l'invasion gauloise du 1^{er} millénaire ;

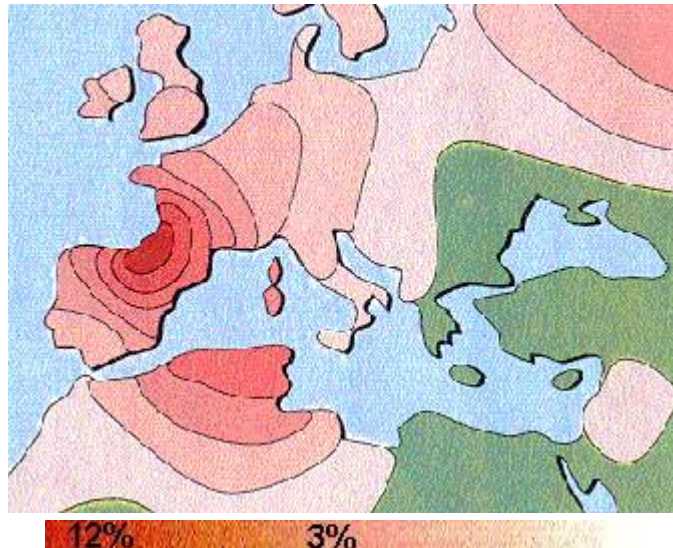


Aire linguistique du basque depuis 2000 ans (source : Wikipédia)

- la continuité et la densité du peuplement néolithique qui pratiqua l'agriculture sur notre territoire et y érigea les monuments mégalithiques, dès le 6^{ème} millénaire avant notre ère. On relève la plus forte densité de mégalithes, non seulement en Bretagne et dans le Rouergue, avec les fameuses statues – menhirs des monts de Lacaune, mais

sur toute la façade atlantique, d'Andalousie au Jutland, sans que l'intérieur de la France soit très concerné. Cette densité monumentale n'est pas concevable sans une forte pression démographique ni sans la pratique de l'agriculture céréalière. On peut, en outre, supposer que les Vascons étaient déjà de hardis marins, qui colonisèrent toute la façade atlantique et y dressèrent de proche en proche leurs monuments caractéristiques ;

- la détection d'un gradient génétique, dont le maximum affecte la population basque actuelle, et qui, en diminuant progressivement vers l'est et le sud, fait apparaître mineur l'afflux démographique des indo-européens à partir du moyen-orient. Il s'agit surtout du facteur rhésus négatif du sang, lequel est présent chez 25% de Basques, mais décroît statistiquement par cercles concentriques autour d'un épicycle qui serait Biarritz, pour n'atteindre plus que 16% en fréquence en Angleterre, à peine 5% en Asie de l'est et disparaître chez les populations indigènes d'Amérique ou d'Australie. C'est, au moins, la preuve biologique que le peuplement vascon a précédé tous les autres en Europe, ne s'est mélangé que progressivement et partiellement avec les populations indo-européennes et n'a pas cessé d'être le substrat génétique de l'Europe actuelle.



Fréquence de la mutation du gène V pour Vascon au niveau de l'ADN mitochondrial
(Source : <http://ma.prehistoire.free.fr/basque.htm>)

4. Le phénomène ethnique

D'ailleurs la morphologie des Pyrénéens diffère sensiblement de l'aspect physique des Gaulois ou de Romains. C'étaient et ce sont encore des gens de petite taille, au teint mat, au front haut, aux pommettes saillantes et aux yeux légèrement bridés, faisant penser aux Chinois du nord. D'après les photographies familiales, ma propre trisaïeule, ma bisaïeule ainsi que ma grand mère, quand elles furent âgées, ressemblaient à de vieilles chinoises. L'un de mes cousins portait à la naissance la fameuse tache mongolique et prend avec l'âge l'aspect d'un sage confucianiste.

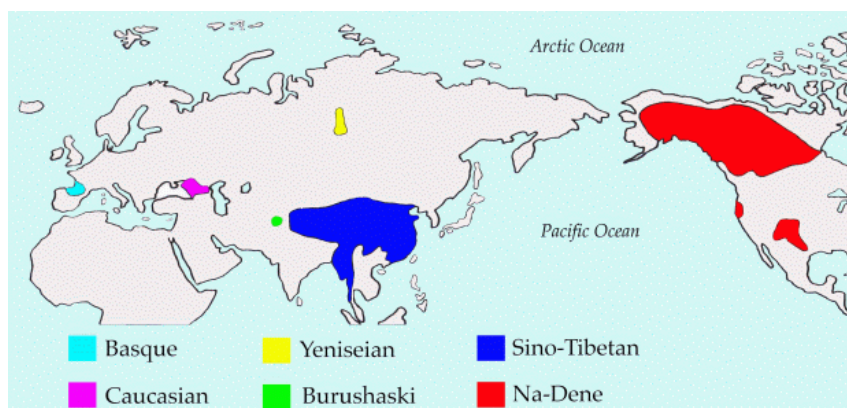
Le peintre Pablo Picasso, catalan de naissance, s'est lui-même présenté comme le prototype de l'Ibère, variante méridionale du Vascon. De petite taille, il avait le teint mat, les pommettes saillantes et les yeux bridés. Il a d'ailleurs célébré la résistance basque au franquisme par sa grande toile de « Guernica », représentant le bombardement allemand de 1937 sur la ville sainte des Basques, dont les rituels païens s'ordonnent toujours autour du chêne tutélaire.

Dès le début du 20^{ème} siècle, quelques linguistes ont prétendu que la langue la plus évidemment apparentée au basque était le han, le chinois. Ce sont des langues agglutinantes, pauvres en vocabulaire, où le ton parlé modifie le sens. Le parler han n'a d'ailleurs aucun rapport avec les autres langues d'Asie : il vient donc nécessairement de l'Europe. C'est semble-t-il Georges Dumézil, spécialiste des civilisations indo-européennes, qui le premier sentit la spécificité du groupe linguistique, qu'on nomme à présent le « dene-caucasien ». Or, la génétique vient corroborer cette conjecture !

Les recherches contemporaines montrent les étroites corrélations entre les particularités génétiques et les spécificités linguistiques, en ce sens que les sites géographiques de la plus forte fréquence de telle mutation génétique, peut être anodine, mais significative, coïncident avec les sites de la plus forte densité d'usage d'une langue correspondante, du moins avant les brassages migratoires de l'époque récente.

Ce constat empirique est général : l'extension territoriale de tel groupe sanguin recoupe celle de tel idiome mais sans qu'il y ait lien de cause à effet. Une pareille corrélation atteste, selon les prédictions de la théorie de l'information, que l'information génétique du génome et l'information sémiotique du parler obéissent aux mêmes lois statistiques d'évolution et de différenciation.

Or, cet important groupe de langues non indo-européennes, sensiblement apparentées, mais dispersées dans le monde entier, restait énigmatique après les rapprochements de Dumézil. Y figuraient les parlés des « na-dene » nord-américains, notamment les Navajos ou les Apaches, avec ceux des sino-tibétains, des Borouchos du Pakistan septentrional, des Iénisséiens, peuple de Sibérie, des Tchétchènes caucasiens et des Basques. Il s'agit toujours de langues flexionnelles, où les suffixes et les altérations de ton jouent un important rôle sémantique, mais dont la syntaxe reste pauvre. Or, la génétique leur a trouvé un apparentement par le génotype. Et d'ailleurs, la ressemblance physique des ethnies intéressées se marque par la hauteur du front, la proéminence des pommettes et le bridage des yeux.



5. L'épopée vasconne

Avec la connaissance que nous avons acquise de l'histoire climatique de la planète, il semble désormais possible d'avancer quelques hypothèses culturelles.

La vie sur Terre et spécifiquement la vie humaine sont liées aux mutations génétiques, à la sélection naturelle et aux changements de climats. Né d'une mutation du génome, datable pense-t-on de 200 000 ans, l'homo sapiens sapiens aurait éliminé son concurrent, l'homme de Neandertal, voici quelque 36 000 ans. Survint alors la glaciation dite de Würm, qui sévit de 30 000 à 10 000 ans avant l'ère chrétienne, accumulant les glaces aux pôles et sur les massifs montagneux, faisant baisser le niveau des océans de cent mètres environ et acculant à l'exode les populations septentrionales.

On peut penser que le groupe ethnique et linguistique « dene-caucasien » se dispersa vers cette époque, soit dès 30 000 ans avant JC. Certains détachements gagnèrent l'Amérique ; d'autres envahirent la Chine du nord, en assimilant les premiers occupants ; d'autres encore gagnèrent le Caucase ; enfin quelques uns marchèrent jusqu'aux Pyrénées, que l'influence adoucissante de l'océan atlantique préservait des froids polaires. Dans cet isolat géographique, bordé au nord de la Loire par les glaciers et la toundra, les Vascons survécurent de chasse et de cueillettes, commencèrent peut être à domestiquer des troupeaux de rennes et surtout développèrent une culture qui fait encore notre admiration.

Car l'art pariétal le plus précoce et le plus esthétique du monde leur semble dû. En effet, la décoration des grottes Chauvet et Cosquer date de l'aurignacien, 30 000 avant notre ère, et s'avère contemporaine des débuts de la glaciation de Würm, qui chassa les « dene » de Sibérie. Cet art somptueux se poursuivit jusqu'au terme de l'ère glaciaire, vers 10 000 avant JC, dans les célèbres grottes de Lascaux, Niaux, les Trois-Frères, Enlène ou Altamira. Après quoi, les Vascons inventèrent de nouveaux styles d'art, tels que les galets peints du Mas d'Azil (Ariège).

Cependant, le recul du front glaciaire permit aux Vascons de coloniser l'Europe occidentale et peut être même l'Afrique du nord à partir du réduit pyrénéen, entre 10 000 et 3 000 ans avant notre ère. Aussi bien le génotype basque, les mégalithes vascons et les toponymes basques se retrouvent-ils sur toute la façade maritime de l'Europe occidentale, jusqu'en Scandinavie. Faussement attribués aux Celtes, les allées couvertes, les alignements de Carnac ou le cercle sacré de Stonehenge seraient en réalité vascons. Le Rhône semble avoir séparé les civilisations vasconne et ligure, puisque les mégalithes sont inconnus à l'est du fleuve.

C'est seulement entre - 3 000 et - 500 qu'affluèrent peu à peu du Moyen-Orient les peuples indo-européens, vivant d'agriculture, pratiquant la métallurgie, révéant un panthéon uniforme, mais sans que leur génome caractéristique excédât jamais en Europe la proportion de 25%. Autrement dit il s'agissait d'un petit nombre d'émigrants, qui se logèrent pas à pas dans les espaces laissés vacants par les Vascons. Les fouilles archéologiques attestent que les villages de la période néolithique ont subsisté au même lieu jusqu'au moyen-âge et parfois jusqu'à nos jours dans la continuité de leurs traditions et de leurs cimetières. Il n'y eut pas de rupture sanglante. La civilisation indo-européenne ne s'est imposée lentement qu'au bénéfice de l'écriture et de la comptabilité, importées du Moyen-Orient.

Refoulée peu à peu par les langues, les coutumes et les religions romaines, la civilisation vasconne se ramenait, vers le 1^{er} siècle de notre ère, au grand sud-ouest, puis, vers le 10^{ème} siècle, à la Gascogne, enfin, au 21^{ème} siècle, aux seuls pays basques des Pyrénées.

6. Rémanences linguistiques

Les historiens anglo-saxons supposent maintenant que les populations d'Europe occidentale parlèrent toutes le vascon jusqu'à l'invasion celtique, laquelle n'eut lieu en Gaule qu'à partir de l'an mille avant notre ère. Cette langue s'écrivait, mais avec un alphabet particulier, qui s'est perdu. On a trouvé entre Béziers et Murcie des inscriptions ibères, de plus d'un millier de mots, qu'on ne sait malheureusement pas déchiffrer, puisque la langue vasconne n'est pas indo-européenne.

Le parler basque a sensiblement influencé le parler castillan, qui a donné l'espagnol. Pour désigner le côté gauche, les espagnols n'utilisent plus le latin « *siniestro* », mais le mot basque « *izquierdo* », signifiant moitié de main. Ils prononcent le « *f* » latin comme le « *h* » basque, ce qui donne « *hablar* » plutôt que « *parlar* » ou « *hacer* » plutôt que « *facer* » ou encore « *hijo* » et non « *filio* ».

Bon nombre de toponymes en France comme en Espagne sont d'étymologie basque. Ainsi l'expression basque « *ilimberri* », signifiant ville neuve, a donné Auch (Elimberrum) ou Elne (Iliberris). Le mot basque « *aran* », vallée, se retrouve dans le pléonisme du « *Val d'Aran* », ayant le sens de « *val du val* ». Cette région a gardé d'ailleurs le gascon comme langue officielle. Beaucoup de noms de cours d'eau semblent d'origine vasconne, par exemple la Garonne. Toutes les toponymies de l'actuel département de l'Ariège seraient à réexaminer dans ce sens.

La racine « *ibar* » signifie rivière en basque. Le nom de l'Ebre semble en provenir. Et le surprenant saint Ybars, qu'on retrouve en maints lieux et notamment en Ariège dans la vallée de la Lèze, pourrait bien n'être que l'avatar d'un ancien génie de la rivière.

Prenons le cas du Mas d'Azil. Le mot d'oc « *mas* » provient du latin « *mansio* », lieu de séjour. Mais Azil ? On voudrait que l'abbaye bénédictine du lieu, ayant donné asile aux pèlerins, fût à l'origine de la dénomination. Cependant le terme basque de « *zilo* » signifie trou. Ne peut-on penser que le vaste trou de la grotte du Mas aurait plutôt donné son nom à l'endroit ?

*

Bref, l'analyse génétique permet aujourd'hui d'avancer que 75% des français modernes ont du sang vascon dans les veines et que les invasions indo-européennes des Celtes, des Romains, des Germains ou des Normands ont laissé seulement 25% des génomes. Il ne faudrait donc plus évoquer « nos ancêtres les Gaulois », mais « nos ancêtres les Vascons » ! Essayons d'extrapoler un peu à partir d'un tel constat.

Cette discordance de civilisations pourrait peut être contribuer à expliquer ce qu'on appelle « l'exception française ». En effet, si les Français ne sont pas vraiment de tradition indo-européenne, ni celtique, ni latine, ni germanique, mais plutôt de culture vasconne, alors certains traits qu'on prête aux Basques pourraient bien caractériser la France entière : au premier chef, le culte des arbres, la dendrolâtrie. On peut penser au rite païen de la plantation des arbres de la liberté, qui s'est ravivé en 1789, puis renouvelé en 1848 et en 2001. On doit aussi se rappeler que le style architectural, dit à tort « gothique » et en fait typiquement français, consistait à bâtir les édifices à la ressemblance d'immenses forêts, avec leurs piliers pour fûts, leurs voûtes d'ogives pour frondaisons, leurs remplages comme feuillages, leurs pinacles s'achevant en bourgeons.

La profonde prégnance de ces traditions vasconnes, enfouies certes sous l'éducation chrétienne, mais facilement résurgentes, n'aiderait-elle pas à comprendre pourquoi la France s'est si vite déchristianisée, d'abord du 5^{ème} au 10^{ème} siècles, puis derechef à partir du 16^{ème} siècle, plutôt que d'opter entre catholicisme et protestantisme ? Ce n'est là bien sûr qu'une hypothèse aventureuse, mais appelant a priori l'attention.

BIBLIOGRAPHIE

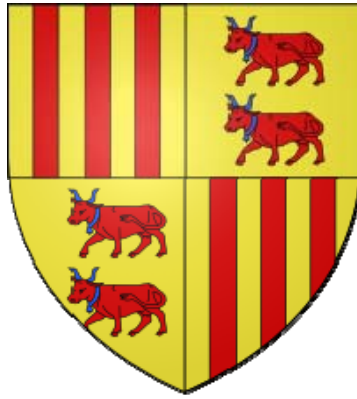
- Fernand Braudel : « L'identité de la France », Arthaud – Flammarion 1986
- Jacques Le Goff et René Rémond : « Histoire de la France religieuse » - Seuil 1988
- Dossier « Pour la Science » (traduction française du « Scientific American ») d'octobre 1997 : « Les langages du Monde »
- « Pour la Science » n° 299 de septembre 2002 : « Le Vascon, première langue d'Europe et l'épopée du génome »

basque »

- « Pour la Science » n° 300 d'octobre 2002 : « Anthropologie et génétique »
- « L'archéologie » hors série n°2 – 2000 : « Les Druides »
- Henriette Walter : « L'aventure des langues en Occident » - Robert Laffont 1994
- Joseph Perez : « L'histoire de l'Espagne » - Fayard 199
- Emmanuel Le Roy Ladurie : « Histoire de la France des Régions » - Seuil 200
- Encyclopedia Universalis

CHRONOLOGIE SOMMAIRE DU PEUPLE VASCON

Avant Jésus Christ	
- 30 000	Glaciation de Würm Dispersion des « dene-caucasiens » entre Chine et Caucase Les Vascons se réfugient dans le sud-ouest de la France
- 30 000 (aurignacien)	Grottes ornées de Chauvet et Cosquer
- 12 000 (magdalénien)	Grottes ornées de Niaux et Lascaux
- 10 000	Fin de la glaciation de Würm Pénétration des « na-dene » en Amérique du Nord Reconquête et repeuplement de l'Europe occidentale par les Vascons
- 7 000 (azilien)	Galets peints du Mas d'Azil
- 5 500 à – 3 000	Art mégalithique, allées couvertes, Carnac, Gavr'inis, Stonehenge
- 800	Ecriture ibérique
- 600	Invasion gauloise
- 100	Invasion romaine
Après Jésus Christ	
500	La Vasconia devient la Gascogne
700	Invasion arabe
800	Massacre de Roncevaux par les Vascons
900	Indépendance de la Navarre
1000	Les Ibères reconquièrent le nord de l'Espagne
1179	Excommunication des Basques par le concile de Latran
13 ^{ème} siècle	Evangélisation des Basques
1360	Traité de Brétigny : Basques et Gascons se donnent aux Anglais
1512	Annexion de la Navarre méridionale par l'Aragon
1540	La Réforme introduite par la maison d'Albret
1607	Annexion de la Navarre septentrionale à la couronne de France
1895	Création du parti nationaliste basque
1937	Massacre de Guernica
1973	Meurtre de l'amiral Carrero Blanco
1973 - 2002	Guérilla basque contre l'Espagne



Blason de la famille des Foix-Béarn

Ayant régné quatre siècles sur les pays d'Ariège, depuis Roger I^{er} « le Vieux » (957 - 1012) jusqu'à Gaston III Fébus, la longue lignée directe des comtes de Foix s'est toujours signalée par son esprit d'indépendance, son ambition dynastique et son habileté manoeuvrière. On en retient surtout l'intervention dans les guerres ou les querelles religieuses, mais parce qu'elle sut toujours mettre à profit les idées nouvelles, pour mieux résister ou davantage s'imposer. Finalement, son empreinte à la fois séparatiste et anticléricale est restée sensible encore de nos jours sur la vallée de l'Ariège, surtout par comparaison avec la politique plus disciplinée des évêques de Saint - Lizier et des comtes de Couserans.

L'indépendantisme pyrénéen

L'unité religieuse et politique de l'Etat français s'est faite au nom du double héritage de la Gaule et de Rome, mais aussi bien par l'omission des cultures minoritaires. Quelque peu déconcertés, les historiens, archéologues et linguistes découvrent aujourd'hui, jusque dans le détail, que ni les invasions gauloises, ni la conquête romaine, ni les implantations germaniques, ni les percées arabes n'investirent les Pyrénées, où le même peuplement, qu'on appelle selon les goûts ibère, basque, vascon, gascon ou aquitain, est demeuré en place, depuis plusieurs millénaires. D'un bout à l'autre des Pyrénées, il en est resté cet esprit d'indépendance, qui au 13^{ème} siècle fit coexister pas moins de neuf Etats pyrénéens, soit, d'est en ouest, le royaume d'Aragon, l'Andorre, le comté de Foix, le comté de Couserans, le comté de Comminges, le comté de Bigorre, la vicomté de Béarn, le comté d'Armagnac, le royaume de Navarre.

Cependant, il survint dès l'antiquité une petite dissemblance, qui devait avec le temps provoquer les évolutions très différentes de ces Etats et notamment le hiatus religieux entre le comté de Foix et le comté de Couserans. Si les pays d'Ariège, comme les hautes Pyrénées et le pays basque, n'acceptèrent que tardivement la christianisation, pas avant les 7^{ème} ou 8^{ème} siècles semble-t-il, la cité des « Consorani », alias le Couserans, acquit très tôt son homogénéité locale, peut-être d'abord sous l'autorité romaine de la gens valeriana, laquelle aurait donné Saint Valier, fondateur de l'Eglise couseranaise, ainsi que la dénomination du Mont Valier, puis sous l'autorité ecclésiastique de l'évêque de Saint Lizier, qui parvint à créer autour de lui une sorte de principauté épiscopale, d'un type plus familier en Allemagne ou en Italie. A l'anticléricisme traditionnel des comtes de Foix fit toujours obstacle la fidélité à Rome du Couserans.

Tandis évidemment que l'entourage des comtes s'exprimait en occitan, la cour de l'évêque de Saint Lizier pratiquait la langue latine du Moyen Age, ce qui séparait deux mondes rivaux.

Obscures prémisses

Au contraire donc des vallées du Couserans, participant de la civilisation romaine, les hauts et bas vaux d'Ariège s'en maintinrent presque totalement à l'écart, en stagnant dans ce qu'on pourrait nommer le sous - développement. Aucun site gallo-romain n'y est connu. L'oppidum de la Tour d'Opio, près de Saint Jean de Verges, déclina même dès le 1^{er} siècle avant notre ère. Il n'y eut là ni église paléo-chrétienne, ni martyr de la foi, ni pèlerinage « ad sanctos ». Aussi bien la région releva-t-elle du diocèse de Toulouse, jusqu'aux guerres cathares, et le comté de Foix ne prit-il forme qu'en 1002, avec le testament de Roger de Carcassonne. Aucune ville ni bourgade n'animait ces montagnes de soulanes, de torrents et de cailloux. Le château de Foix, attesté dès 1002, ne fut d'abord qu'une humble forteresse de bois, juchée sur un ressaut morainique de l'Ariège, parmi les buissons sauvages.

Il n'y avait pas davantage de clerc, de scribe, ni d'historiographe. Aussi bien, faute de documents, ignorons-nous presque tout des premiers comtes de Foix qui habitèrent le château avec leur famille et quelques gens d'armes : Bernard, attesté de 1012 à 1034, Roger I, connu de 1034 à 1067, Roger II, documenté de 1067 à 1124, Roger III, daté

de 1124 à 1148, puis Roger - Bernard Ier, illustré de 1148 à 1188. Après quoi, l'histoire s'éclaire un tout petit peu, grâce, malheureusement, aux guerres cathares.



Roger Ier

Que faisaient les comtes et leurs gens dans des régions de montagne aussi pauvres, sauf chasser, guerroyer, pressurer les manants ou partir pour la Croisade ? Ainsi Roger II fit-il le siège de Tolède et la Croisade d'Orient, mais dans des conditions dont on ne sait rien.

Or, la faiblesse économique et démographique du comté ne pouvait que susciter l'envie de conquête de la part de ses plus puissants voisins. Le val d'Ariège fut donc l'objet des ambitions rivales des comtes de Toulouse, de Carcassonne et de Barcelone, entre lesquelles les seigneurs de Foix surent heureusement jouer un rôle de balancier, pour conserver leur liberté. Surtout, la toute-puissante abbaye bourguignonne de Cluny, dont l'autorité morale et politique dominait le 10^{ème} siècle, s'immita très tôt dans leurs possessions, en obtenant dès 1060 la concession de l'abbaye Saint Antonin de Fredelas pour Hugues de Cluny, dès 1062 la nomination d'un moine clunisien comme abbé de Lézat et dès 1075 des droits réels sur la haute Ariège, le massif du Tabe et même le château de Lordat. S'agissait-il tactiquement de plier pour ne pas rompre ? La suite des événements porterait à le croire.

Sursaut d'autorité

L'essor démographique du pays, commencé peu avant l'an mille et qui ne devait culminer qu'en 1846, fut l'énorme vague ascendante dont les comtes et leurs vassaux surent tirer le meilleur parti pour organiser méthodiquement en principauté indépendante le val d'Ariège, le piémont pyrénéen, le massif du Plantaurel (à l'exception du Séronais), les vallées de la Lèze et de l'Arize et même le Volvestre, dans les frontières qui subsisteront jusqu'à la Révolution et aux retailles de Marc Vadier. A cet effet, la politique comtale reprit les stratagèmes ordinaires de la féodalité française, mais en leur donnant une force plus systématique et en rencontrant surtout davantage de bonheur.

Il s'agissait, crûment dit, de tenir la paysannerie en respect par la force armée, d'avoir le clergé à sa botte pour s'en servir au mieux, d'arrondir ses possessions par la ruse et la rapine, enfin de prêter hommage à plusieurs suzerains afin qu'ils rivalisent entre eux. Comment ce programme offensif fut mené à bien, les faits nous sont mieux connus que précédemment.

A cette époque, le comte, sa famille, sa suite ainsi que ses vassaux exerçaient sur la comté la souveraineté féodale, nommée par les historiens la « propriété éminente », et prélevaient sur les propriétaires du sol, les communautés, les commerçants ou les voyageurs l'ensemble des droits féodaux et seigneuriaux, que les économistes du 18^{ème} siècle subsumeront sous l'appellation générique de « rente foncière et tréfoncière ». Ces exactions forcées leur faisaient craindre la résistance ou la révolte des assujettis, ainsi qu'en témoignent les innombrables soulèvements paysans du Moyen Age, dont la comté n'était pas à l'abri. C'est pour se prémunir des incursions paysannes, notamment nocturnes, beaucoup plus que pour se garantir des agressions militaires de l'extérieur, lesquelles étaient plus rares et respectaient les règles de la chevalerie, que le royaume de France se couvrit de châteaux-forts. Le cas du val d'Ariège est des mieux probant à cet égard, puisque le relief montagnard formait déjà une suffisante défense naturelle, mais que les comtes jugèrent opportun d'y faire dresser une bonne quarantaine de grandes forteresses, dont la plupart subsistent à l'état de ruines intensément poétiques. Citons-en Foix, Castelpenent et Queille, dès 1002 ; Lordat, Dun et Roquemaure en 1034 ; Usson vers 1047 ; Mirepoix en 1063 ; Durban et Roquefixade en 1067 ; Ax en 1095 ; Pamiers en 1111 ; Caralp en 1112 ; Saverdun en 1120, etc.

Par comparaison, notons que l'évêque de Saint Lizier devait mieux faire corps avec sa population couseranaise, encore qu'il levât la dîme et bénéficiât d'un domaine temporel, puisque c'est surtout pour se prémunir des hostilités de Bernard IV comte de Comminges (1176 - 1225) et de son frère Roger de Comminges, vicomte de Couserans (1176 - 1211), tous deux sympathiques aux Cathares, qu'il fit ériger en 1195 au nord de Saint Girons les cinq châteaux-forts de Cérissols, Bédeille, Tourtouse, Montardit et Saint Lizier.

Contre les exactions féodales, l'épiscopat fut, là comme ailleurs, le protecteur des petits propriétaires alleutiers et des communautés villageoises. Pour mettre le clergé à sa dévotion, le comte de Foix installa sur ses terres le plus grand nombre qu'il put d'ordres monastiques, dont bien sûr il nommait les abbés, où il plaçait les siens et des rentes desquels, à l'occasion, il s'emparait. Sans doute le fait était-il général dans le royaume :

« Aux temps féodaux, la fragmentation du pouvoir régalien fit se multiplier les monastères. Tout seigneur, dès qu'il en avait le moyen, en fondait un pour ses besoins spirituels et ceux de ses sujets. C'était le complément naturel du château. »

Georges Duby
Art et société au Moyen Age
Editions du Seuil 1997 page 42

A Foix même, l'opération d'assujettissement prit un aspect quelque peu caricatural, puisque Roger II reconstruisit l'abbaye de Saint Volusien au pied même de la roche où il érigeait ses tours, encore aujourd'hui existantes, et choisit lui-même de la soumettre à la règle des chanoines de Saint Augustin. Du moins l'agglomération fuxéenne prit-elle forme autour de ce complexe à deux étages, superposant les comtes aux moines. Quant aux pressions et détournements seigneuriaux au détriment des abbayes de Pamiers ou Lézat, ils firent à l'époque scandale. Trop puissante et ne dépendant que du pape, l'abbaye de Cluny se vit d'ailleurs éliminer.

Par comparaison encore, notons que l'évêque de Saint Lizier n'introduisit dans le Couserans aucun ordre monastique. Sa légitimité historique, spirituelle et ultramontaine lui suffisait pour asseoir son autorité. Ainsi se creusait entre le Couserans et le comté de Foix une disparate ecclésiastique qui devait plus tard apporter de graves conséquences.

Cette querelle européenne du clergé et de la féodalité eut deux premiers effets considérables. Le moine clunisien Hildebrand, quand il fut élu pape sous le nom de Grégoire VII, prit les « dictatus papae » de 1075, interdisant aux laïcs d'accorder et de vendre les charges sacerdotales. Mais cette « réforme grégorienne » resta mal appliquée, comme à elle seule l'attesterait l'attitude brutale des comtes de Foix. En sens inverse et contre Cluny, Robert de Molesme créa en 1075 l'abbaye de Molesme et en 1098 celle de Cîteaux, toutes deux en Bourgogne, pour répudier les fastes et la morgue des Clunisiens, renoncer à la rente ecclésiastique et vouer les moines au travail manuel, implanter les abbayes, non plus au cœur des plus riches vignobles, mais dans les forêts désertes et les marécages insalubres. L'ordre cistercien connut dans toute l'Europe l'immense faveur que méritaient ses valeurs de courage et d'humilité. Soucieux d'abaïsser l'épiscopat ainsi que les anciens et riches monastères carolingiens, comme Lézat ou le Mas d'Azil, les comtes de Foix installèrent une abbaye cistercienne dans la forêt de Boulbonne, à l'est de Pamiers. A partir de 1188, ils choisirent cette abbaye de Boulbonne pour être le lieu de sépulture de leur dynastie. Juste à côté, Roger-Bernard Ier édifia sa résidence principale, à Mazères, dans un château dont les historiographes nous relatent la splendeur primitive.

Pour humilier l'abbaye Saint Antoine de Fredelas, à laquelle il dut rendre ses biens extorqués, Roger II fit ériger le château-fort du Castella en 1111, et surtout changea le nom de la ville, qu'il baptisa Pamiers, en souvenir de sa Croisade en Terre Sainte et de sa visite à Apamée de Phrygie, qu'il confondait avec l'Apamée de Syrie (jouxant Zeugma). Ne prétendait-il pas avoir ramené de cette Apamée les vraies reliques de Saint Antoine le Grand, anachorète égyptien et fondateur de l'érémisme chrétien ?

Plus considérable encore fut la stratégie d'alliances matrimoniales et d'expéditions militaires, qui valut aux comtes d'élargir peu à peu leurs possessions pyrénéennes, en Cerdagne, en Andorre et dans toute la Catalogne. Vers l'est, le comté de Carcassonne s'opposait à leur expansion ; vers le nord, ils se heurtaient à leur suzerain, le puissant comte Raymond de Toulouse ; à l'ouest, l'évêque de Saint Lizier leur tenait tête ; il restait l'autre versant des Pyrénées, où le roi d'Aragon les acceptait d'autant mieux que leur alliance lui était utile contre les Sarrasins et qu'il escomptait leur imposer sa suzeraineté. Au 12^{ème} siècle, le comté de Foix relevait-il du roi de France ou du roi d'Aragon ? L'ambiguïté féodale préservait les libertés locales.

Les guerres cathares

Vers la fin du 12^{ème} siècle, telle était l'animosité entre les seigneurs et l'Eglise que l'éclatement des guerres de religion aurait pu ou dû être prévisible. Seul môle de stabilité, l'évêché du Couserans, qui n'avait pas accueilli les ordres monastiques, ne fut pas non plus touché par le catharisme, ni plus tard par le protestantisme. Mais les comtes de Foix,

hostiles à l'épiscopat, firent venir sur leurs terres tant d'ordres rivaux, pas moins d'une douzaine jusqu'à 1200, et ces ordres se montrèrent si gourmands de droits réels, de donations et de paréages, que la population du val d'Ariège adopta l'antycléricalisme du temps. Communautés cathares et vaudoises s'installèrent d'autant plus aisément dans le comté de Foix que les comtes, jouant double jeu, n'étaient pas mécontents d'affaiblir davantage encore la puissance cléricale et de s'appuyer sur les hérétiques. Force est d'observer que bon nombre d'ordres monastiques installés tinrent compte du nouveau rapport des forces et, à l'inverse de l'épiscopat, ne firent pas obstacle aux hérésies du siècle. S'ils furent plus tard supplantés par les Ordres mendiants, dévoués au pape, c'est à leur modérantisme qu'ils durent ce revers.

Le catharisme était une secte chrétienne, d'envergure européenne, dont la théologie différait somme toute assez peu de la doctrine romaine, mais qui répudiait l'installation de l'Eglise dans l'opulence de la rente foncière, renonçait à toute hiérarchie ecclésiastique, admettait une certaine égalité entre les fidèles, même les femmes, et rejetait pour son compte toute propriété foncière. Les comtes de Foix et leurs vassaux n'y ressentirent aucun préjugé anti-nobiliaire et n'y virent d'abord que l'amplification de la réforme cistercienne. Une grosse différence, qu'on ne souligne jamais assez, tint à l'abandon du latin, en usage chez les membres du clergé catholique, langue savante, incompréhensible du commun, et à l'adoption de l'occitan par les prêtres et manuels cathares, ce qui ne pouvait que flatter l'esprit d'indépendance des vallées et le modernisme des bourgeois. Mais probablement l'avantage décisif des Cathares, aux yeux des comtes, fut-il de dénier à l'Eglise toute possession foncière et d'en réserver les droits réels à la noblesse ainsi qu'à ses vassaux.

Si le comte lui-même conserva l'équivoque confessionnelle, non sans se voir plusieurs fois excommunier, les dames de la cour de Foix se montrèrent plus favorables au nouveau christianisme. La comtesse Philippa de Foix, épouse de Raimond-Roger, et Esclarmonde de Foix, sœur du comte, furent admises parmi les parfaites. Cette cour cultivée, qui parlait latin aussi bien qu'occitan, écoutait, lisait et chantait les ballades des troubadours itinérants, dont l'âcre poésie mariait l'amour courtois à la haine des clercs :

« *Clergue geton cavaliers a carnatge
Que quan lor an donnat pan et formatge
Las meton lai ont om los encairelo.* »

(Les clercs jettent les chevaliers au carnage, car après leur avoir donné pain et fromage ils les envoient là où on les embroche).

Peire Cardenal (1205 - 1272)

L'abbaye cistercienne de Boulbonne réagit sympathiquement à l'hérésie, puisqu'elle reçut longtemps les sépultures des seigneurs de la maison de Foix, qu'ils fussent suspects ou même excommuniés. En revanche l'évêque de Saint Lizier et l'abbé de Saint Antoine de Pamiers appelèrent à leur aide Simon de Montfort, pour qu'il les délivrât des hérétiques. Son aversion envers la nouvelle foi comme à l'égard de la famille comtale valut à Pamiers, non seulement d'être érigée en évêché à partir de 1295 et d'accueillir le centre méridional de l'Inquisition anti-cathare, mais surtout de fournir à l'Eglise un pape, Jacques Fournier, sous le nom de Benoît XII (1334 - 1342). Les abbayes bénédictines de Lézat et du Mas d'Azil, prudentes, mais orthodoxes, ne connurent quant à elles ni le catharisme, ni sa répression, ni aucune promotion.

Raimond-Roger, septième comte de Foix de 1183 à 1223, déploya sa valeur et ses talents militaires contre la Croisade des Barons du nord, qui s'ouvrit en 1204. Sa première victoire fut à Montjoie, près de Toulouse, où il défit une troupe de 6 000 Allemands, qui partaient assiéger Lavaur. En 1211, sous Castelnauary, il mit en déroute l'armée du maréchal Guy de Lévis. Il fit même appel au roi d'Aragon, lequel put gagner la plaine de Toulouse par le val d'Ariège, mais fut tué en septembre 1213 à la bataille de Muret.

Roger-Bernard II, huitième comte de Foix (1223-1241), fut surnommé le Grand pour ses victoires sur les Croisés, pour la protection qu'il accordait aux Cathares et pour sa constance d'âme, puisqu'il fut deux fois excommunié. Comme ses pères, il fut inhumé à Boulbonne.

Roger IV, neuvième comte de Foix (1241-1265), fut contraint, comme son suzerain le comte Raymond de Toulouse, à prêter hommage-lige au roi de France Louis IX, Saint Louis, mais ne put empêcher le siège de Montségur en 1244. Au moins permit-il secrètement à la foi cathare de se maintenir dans toute la haute-Ariège.

Roger-Bernard III, dixième comte de Foix (1265-1302), fut enfin l'auteur du revirement de fortune qui devait faire accéder son lignage à un destin national. Les choses avaient pourtant mal commencé, lorsqu'en mai 1272 le roi Philippe III le Hardi mit le siège sous le château de Foix et le fit emprisonner à Carcassonne. Son coup de génie fut d'entrer dans la complicité du roi de France Philippe IV le Bel, dont l'antycléricalisme et même l'antipapisme s'illustrèrent tout particulièrement par l'anéantissement des Templiers, par l'attentat d'Anagni ainsi que par la déportation des papes en Avignon. La vieille méfiance de la maison de Foix envers Rome plaidait désormais en sa faveur ! Aussi bien Roger-Bernard III, dans la lutte contre les Anglais, se vit-il nommer « recteur, gouverneur et

commandant des diocèses d'Auch, Ain, Dax et Bayonne » ; aussi le roi contraignit-il l'évêque de Pamiers Bernard Saisset à lever l'excommunication prononcée contre lui et donc à perdre la face ; aussi surtout put-il épouser Marguerite de Moncade, vicomtesse de Béarn en 1290, et de plein droit devenir lui-même vicomte de Béarn.

L'histoire locale envahit alors l'histoire générale. L'hostilité farouche de l'évêque théocratique de Pamiers Bernard Saisset envers le comte de Foix lui valut d'être en 1301 convoqué et enfermé à Paris par le roi ; sans doute le pape Boniface VIII répliqua-t-il à cette incarcération par une lettre au roi d'une violence inouïe et par l'excommunication de Philippe le Bel en 1303 ; mais mal lui en prit, puisque le roi excommunié fit arrêter le souverain pontife dans sa résidence d'Anagni (Latium), avec une violence telle qu'il en mourut ; puis Philippe le Bel fit élire pape un bordelais, sous le nom de Clément V, et le pressa de transporter le Saint Siège en Avignon, dès 1309. Cet incident ariégeois provoqua, disent les Italiens, « la captivité de Babylone », dont devait s'ensuivre le Grand Schisme d'Occident, après 1378. Petite cause, grands effets ! On prit alors coutume de dire que « la cité de Pamiers est dans le comté de Foix, mais pas du comté de Foix ».

Loin des yeux, loin du cœur

A partir donc de 1290, le comté de Foix appartient à la maison de Foix-Béarn. Le château de Foix fut déserté pour celui d'Orthez. Sans doute, les comtes de Foix-Béarn se sentirent-ils, pour longtemps, Ariégeois d'abord, puisqu'ils gardèrent coutume de fréquenter le château de Mazères et de se faire inhumer à Boulbonne. Mais peu à peu le lien se distendit.

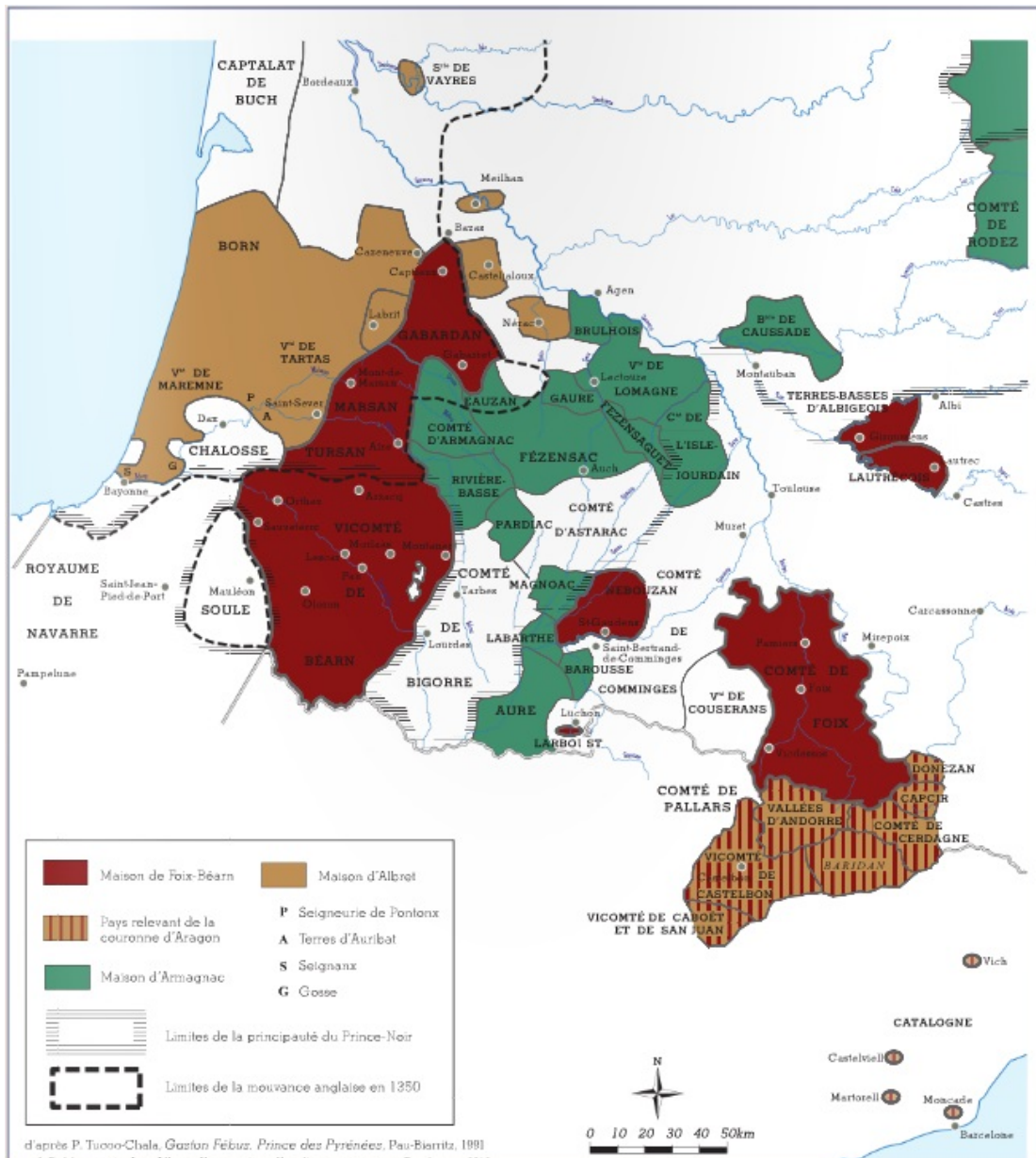
Gaston III dit Fébus (ou Phébus pour sa blonde chevelure) naquit en 1334 du mariage de Gaston II de Foix et d'Eléonora de Comminges, pour devenir, en 1343, à la mort de son père à Séville, lequel avait rejoint Alfonso XI pour le siège d'Algésiras, non seulement le treizième comte de Foix, mais aussi bien le vicomte de Béarn, Marsan et Gavardan ainsi que le seigneur du Nébouzan (pays de Saint Gaudens). Ses possessions faisaient tellement de lui déjà l'un des principaux feudataires du royaume de France, qu'il put épouser dès 1353 Agnès de Navarre, sœur du roi de Navarre Charles II dit le Mauvais, celui-là même que Bertrand du Guesclin devait battre en 1364 à la bataille de Cocherel, et qu'il fut reçu très jeune à la cour du Louvre par le roi Jean II le Bon, lequel voulait lui faire prendre parti contre les Anglais. Entre les deux hommes, les rapports furent si violents que le roi enferma Gaston III au Châtelet !

En fait, Gaston Fébus entendait tirer parti de la Guerre de Cent Ans (1337 - 1453) pour s'assurer l'indépendance politique et réaliser ainsi le vieux rêve monarchique des comtes de Foix. A peine Jean II fut-il capturé par le Prince Noir à l'humiliante défaite de Poitiers en 1356, que Gaston Fébus jugea urgent de rallier les Chevaliers Teutoniques et de reconquérir la Prusse orientale sur les Slaves. Il tournait ainsi le dos au Languedoc, dont la fidélité au roi devait finalement assurer la victoire des Valois contre les Plantagenêt.



Gaston Fébus enseignant aux veneurs, enluminure du XVe siècle - Livre de chasse

Si Gaston III revint glorieux de Prusse, ce fut pour vaincre les Jacques en Ile de France, puis les Armagnacs à la bataille de Launac (1362), enfin et surtout le duc de Berry, gouverneur du Languedoc pour le roi, au combat de Revel (1381). Désormais indépendant, ne prêtant plus hommage à quiconque, sauf à Dieu, contrôlant manu militari l'axe commercial de Bayonne à Toulouse, et devenu même le plus puissant et plus riche prince de toute l'Occitanie, Gaston III de Foix s'érigea en seigneur à l'italienne, sur le modèle des Anjou de Sicile, des Visconti de Milan ou des Malatesta de Romagne. Condottiere, il créa une armée permanente de 6 000 hommes, avec laquelle il rançonna toute la féodalité gasconne. Moderniste, il légalisa le prêt à intérêt, protégea les Juifs, limita les prérogatives de sa noblesse, dont il eut en 1380 à réprimer durement le complot. Ecrivain et artiste, il composa un traité de vénerie, le « Miroir de Phoebus », encore admiré de nos jours, ainsi que des centaines de chansons occitanes, inspirées de l'amour courtois. N'était-il pas le contemporain de Pétrarque (1304-1374), dont la gloire lui agaçait les oreilles ?



Domaines de Gaston III Fébus

Gaston III eût fondé une dynastie puissante, si le malheur ne l'avait accablé. De ses deux fils, l'un fut légitime, qu'il tua de sa main dans un accès de colère, l'autre bâtard, qui périt brûlé vif au fameux Bal des Ardents. A sa mort en 1391 s'éteignit la branche directe des Foix - Béarn.



Armes des rois de Navarre, comtes de Foix et vicomtes de Béarn de la maison d'Albrét

Ce treizième comte de Foix (1334 - 1391) fut donc l'homme d'Etat et le littérateur d'envergure européenne dont la renommée nous est parvenue et sert toujours de réclame touristique. Mais cet européen restait-il un ariégeois ? Nous gardons de lui quelques lettres signées et datées du château de Mazères, qu'il habitait donc parfois. Nous savons qu'il faisait enfermer les gentilshommes prisonniers au château de Foix afin de les rançonner. Mais ses chevauchées jusqu'en Prusse et en Flandre lui laissaient-elles le loisir de goûter la sauvage nature du Val d'Ariège, le charme de ses

églises romanes et les émois de la chasse à l'ours ? Parmi les deux cents chansons et poésies qu'il laissa, la plus célèbre fut, dit-on, « Maudites Mountines » (maudites montagnes !), laquelle ne témoigne pas d'un extrême attachement, ni pour le massif du Tabé, ni pour le Montcalm, ni pour le pic de Carlit. En ces temps et jusqu'au 19^{ème} siècle, il fut convenu de haïr la montagne, qui ne produisait pas de rente, mais des rebelles.

Sauf le château de Foix, devenu musée, les souvenirs des comtes ont disparu de l'Ariège. Encore Gaston de Foix, l'illustre capitaine des guerres d'Italie, naquit le 12 décembre 1489 au château de Mazères ; mais un incendie détruisit en 1492 l'édifice, qui ne fut pas reconstruit. Quant à l'abbaye de Boulbonne, ruinée par les protestants, déplacée, puis abandonnée à la Révolution, ses vestiges se trouvent à présent sur le département de la Haute Garonne.



Le château de Foix

Il est vrai qu'avec Gaston Fébus avait pris fin la ligne directe des comtes de Foix, dont le prolongement jusqu'à 1610 se fera plusieurs fois par les femmes. Le titre de comte de Foix ne sera plus dès lors pour ses porteurs qu'un prestigieux titre de gloire.

Bibliographie sommaire

- M. H. Duclos - Histoire des Ariégeois - 1882
- Claudine Pailhès - L'Ariège des Comtes et des Cathares - Milan 1992
- Sous la direction de Claudine Pailhès - Histoire de Foix et de la Haute Ariège - Editions Privat 1996
- Adelin Moulis - Si les Comtes de Foix m'étaient contés - Lacour Rediviva 1998

Résumé: Toute légende à part, le catharisme pyrénéen et la guerre des Albigeois pourraient bien n'être qu'une phase, particulièrement sanglante, de la conversion européenne de l'économie foncière à l'économie monétaire, le catholicisme traditionnel se fondant sur la féodalité rurale et la rente foncière, mais le christianisme cathare, plus mercantile et urbain, s'attaquant aux assises-mêmes du clergé.



Croix cathare

Les anciens contre les modernes

La Croisade des Albigeois, la chute de Montségur et l'extermination des Cathares suscitent encore d'âpres controverses. Le romantisme occitan y voit l'acmé et la mort de la civilisation languedocienne, celle des troubadours et de Clémence Isaure. Certains historiens louent au contraire l'Inquisition d'avoir extirpé l'hérésie par l'holocauste, en inventant une "solution finale" qui n'a cessé, jusqu'à nos jours, de se répéter. Mais l'école historique des Annales, et notamment Emmanuel Leroy-Ladurie, ont replacé cette guerre de religions sur le terrain très matériel des luttes entre deux systèmes économiques, disons à gros traits : foncier contre mercantile, où toute légende s'évanouit, singulièrement le très ou trop fameux mythe du Saint Graal.

On s'efforce ici de reprendre les apports des historiens dans la plus large perspective, en conjuguant tous les points de vue possibles, de la démographie au droit et à l'économie, et en localisant les données sur les territoires pyrénéens, qui forment aujourd'hui les départements de l'Ariège, de la Haute-Garonne et de l'Aude.

Ce qui reste vrai de la légende, c'est qu'à l'époque romane le midi de l'Europe, entre Barcelone et Constantinople, était économiquement plus développé et culturellement plus civilisé que sa partie septentrionale, et qu'il s'en suivait, non sans jalousie et cruauté, l'hostilité des retardataires. Nous mesurons aujourd'hui au sein de l'Islam les mêmes clivages qu'autrefois au sein de la Chrétienté, opposant farouchement les intégristes aux modernistes. En effet, on se rappellera que vers l'an 1200, l'unité française n'existait pas, et que s'affrontaient dans le royaume, d'une part, les plaines agricoles et féodales du nord, Paris n'y étant encore qu'une grosse bourgade à demi-champêtre où le roi ne venait qu'occasionnellement, d'autre part, l'économie déjà presque monétaire et industrielle du midi pyrénéen, avec déjà de grandes cités marchandes, telles que Toulouse, dont les remparts faisaient sept kilomètres de tour, ou Cahors, première place bancaire de l'époque. Or, en ce 13^{ème} siècle, la féodalité rurale l'emporta sur les cités marchandes, et l'interprétation cléricale des Evangiles sur leur interprétation symbolique.

Une théologie épurée

En général, on commence l'exposé du catharisme par de longs développements théologiques, difficiles à suivre dans leur subtilité. Tranchons-y net. Toutes les religions admettent une double interprétation, selon qu'elles s'adressent à des ruraux analphabètes qui veulent voir la divinité dans les apparitions et la toucher par les reliques, ou à des citadins, voire des itinérants, sachant lire et écrire, lesquels prétendent vivre leur foi personnelle par l'accès direct aux Saintes Ecritures, épuré de tout matérialisme.

Le catharisme (du grec "cathairios": pur) fut une version spiritualiste, élitiste et aniconique (sans image sainte) du christianisme, venue de Constantinople jusqu'à Milan, Avignon, Barcelone ou Toulouse, par l'intermédiaire, pense-t-on, des Bogomiles de l'actuelle Bosnie. On croit même savoir que les anciens Cathares de Bosnie se sont au 16^{ème} siècle

convertis à l'Islam, autre religion aniconique, non sans faire parler d'eux aujourd'hui encore par leur opposition aux paysans serbes orthodoxes.

Sous cet éclairage, les particularités théologiques et sacramentelles du catharisme s'insèrent dans une logique parfaite et quelque peu obsessionnelle :

- conformément à la conception néo-platonicienne de la foi, Dieu et le principe du Bien sont purement spirituels, immatériels, invisibles et impalpables ; a contrario, les choses matérielles, réputées impures, n'appartiennent qu'au principe du Mal ("Deus non fecit visibilia": Dieu n'a pas créé les entités visibles). Il s'agit d'un dualisme classique, dans la tradition de la Gnose byzantine.
- par conséquent, le Christ n'a pu s'incarner dans un corps mortel, et n'a vécu parmi les hommes qu'en apparition. C'est le dogme fondamental des Monophysites d'Alexandrie.
- par conséquent aussi, le baptême chrétien ne saurait être administré grâce à de l'eau, chose impure, mais par l'imposition des mains, comme si un fluide invisible passait du Parfait au fidèle. Ce sacrement, appelé "consolamentum", exigeait une telle pureté du "consolé" qu'il n'était guère acté qu'à l'article de la mort.
- sont exclus des édifices cultuels les objets précieux, les reliques et les icônes.
- toute propriété d'immeubles et tous revenus de droits réels sont refusés aux prêtres, qui s'en remettent aux dons et quêtes en argent des fidèles. Ce qui implique l'interdiction de participer à la levée de la rente foncière, notamment par les dîmes.
- le clergé cathare est réduit à quelques dignités : évêques, diacres et bons hommes, d'ailleurs mal définis, et démunis de ressources affectées. Il semble même que ces prêtres soient itinérants, n'étant attachés à aucun territoire matériel.

Cette doctrine a parfois fait nier que l'église cathare fût chrétienne. Mais les recherches récentes attestent que les Cathares pratiquaient la Bible, Ancien Testament compris, avec cependant une prédilection pour l'Évangile de Jean et les épîtres de Paul, plus spécialement conçus à l'attention des citadins. D'ailleurs l'Église catholique, pour combattre l'hérésie, ne dut-elle pas interdire aux particuliers de détenir la Bible, hormis le psautier, le bréviaire et les heures, à condition qu'ils fussent en latin ?

"Il me paraît certain qu'à Montailou, le catharisme est vécu, par ceux qui l'ont adopté, comme une variante extrême et héroïque du christianisme, et non pas comme une religion non chrétienne. Pour tout dire, le catharisme de Montailou, au regard des indigènes, est tout simplement le vrai christianisme." (Emmanuel Leroy-Ladurie: Montailou, village occitan de 1294 à 1324).

La rente foncière et le profit marchand

Pour expliquer, s'il se peut, les différences de mentalités que reflète la guerre religieuse, on introduit ici une idée simple, à savoir que s'affrontaient dès le 13^{ème} siècle et s'affronteront même jusqu'au 20^{ème} siècle :

- d'une part, une économie terrienne, donnant lieu au prélèvement local de la rente foncière en nature par les ordres privilégiés sur la paysannerie, sous les formes diverses des dîmes ecclésiastiques, des droits féodaux et seigneuriaux, des péages, des redevances banales, des métayages, des amendes de justice et des impôts régaliens ;
- d'autre part, une économie marchande, englobant des flux délocalisés de marchandises, et où circule un profit en argent au bénéfice des commerçants, banquiers, fabricants, artisans ou même ouvriers itinérants.

Ces deux comportements économiques se transposent dans les représentations de la foi. Le catholicisme médiéval condamne les manieurs d'argent, taxés d'usure, et révere l'incarnation de la divinité dans les produits de l'agriculture. Le froment et le vin, formant l'assiette principale de la dîme (du latin "decima pars": la dixième partie, c'est à dire 10% de la récolte), sont réellement dans l'Eucharistie la chair et le sang du Christ, et non pas leurs symboles arbitraires, comme le croient les Cathares (et, plus tard, les Réformés). En outre, le catholicisme ne vénère-t-il pas la Terre et les lieux saints, jusqu'à prêcher la croisade en Terre Sainte ? Au contraire, le catharisme semble idéaliser ces "invisibles" que sont les flux de capitaux ou les contreparties comptables. Car au 13^{ème} siècle déjà, le midi occitan, catalan ou italien pratiquait la monnaie de crédit, la lettre de change ou le prêt à intérêt, autour de l'industrie textile qui formait l'axe du marché.

Mais il serait simpliste de croire qu'entre ces deux systèmes économiques s'instaurait une lutte de classes. Les seigneurs féodaux, parce qu'ils régentaient les deux populations paysanne et citadine, eurent une attitude ambiguë, voire double : tout en se proclamant bons catholiques, ils favorisaient en sous-main l'hérésie. Ils profitaient même du conflit pour

s'approprier les biens fonciers du clergé, ainsi que le fera la noblesse protestante au 16ème siècle.

Sous la pression démographique

Tenons-nous en à l'essentiel. La longue domination médiévale de la rente foncière, que les historiens nomment l' "ancien régime économique", se fondait sur la primauté de la propriété ecclésiastique du sol et les droits réels de la féodalité, mais se scandait d'un mouvement oscillatoire, lié aux périodes récurrentes de confiscation, sécularisation, ou nationalisation des biens de l'Eglise par les pouvoirs laïcs. On compte quatre épisodes majeurs de dépossession du clergé, coïncidant avec des poussées démographiques, au 8ème siècle sous Pépin le Bref, puis du fait des hérésies du 13ème siècle, ensuite avec la Réforme du 16ème siècle, enfin par les révolutions libérales des 18-19èmes siècles, lesquelles donnèrent le pas au marché sur la rente et créèrent le "nouveau régime économique".

Ce mouvement oscillatoire pourrait bien avoir été, en Occitanie, plus ample et donc plus brutal qu'ailleurs. Tel était au 9ème siècle le dépeuplement de la zone pyrénéenne, que sa colonisation ouvrit d'immenses espaces vacants aux moines, qui installèrent le long chapelet de leurs couvents en lisière des forêts du Plantaurel, en s'y appropriant le sol et les droits fonciers y afférents. D'est en ouest, se succédaient les grandes abbayes de Fontfroide, Lagrasse, Saint Hilaire, Boulbonne, Lézat, les Salenques, le Mas d'Azil, Combelongue ou Sainte Croix.

Or, la grande poussée démographique des 11-13ème siècles, en provoquant la raréfaction et bientôt la disette des bonnes terres, ne faisait qu'alourdir le poids des rentes ecclésiastiques, par le seul jeu d'une offre rare et d'une demande massive, et qu'attiser donc les revendications ou les convoitises envers les privilèges de l'Eglise. Celle-ci, se sentant menacée dans ses intérêts temporels, fit assurer sa défense morale par le groupe des plus puissants propriétaires ecclésiastiques du temps, l'ordre monastique de Cîteaux ou cistercien, qui déjà se ramifiait dans tout l'Occident. Les Cisterciens avaient coutume d'implanter leurs établissements conventuels dans les déserts les plus reculés et de polémiquer contre les usuriers ou les intellectuels, ce qui les rendait insoupçonnables de complaisance pour la modernité, pour la concentration urbaine ou pour l'économie monétaire. Le porte-parole de l'ordre traditionnel fut Saint Bernard de Clairvaux (abbaye fille de Cîteaux), le grand adversaire du philosophe Abélard.

La stratégie défensive de l'Eglise fut on ne peut plus simple : d'abord détourner la jeunesse avide, en particulier la chevalerie, vers de lointaines et meurtrières croisades, ensuite contrer idéologiquement la bourgeoisie, surtout financière, des villes industrielles. Comme le midi de l'Europe était plus évolué que le nord, celui-là servirait de base pour la reconquête des âmes. On peut reconstituer cette stratégie en rapprochant des faits contemporains que les habituelles monographies n'ont que trop tendance à disjoindre, au point de les rendre inintelligibles.

L'ère des Croisades coïncide avec la croissance démographique, elle-même imputable pour partie au "petit optimum climatique" de l'époque. Commençant en 1098, elle s'achève en 1291 avec la chute de l'empire latin d'Orient. Or, Saint Bernard, qui prêcha la deuxième croisade à Vézelay, vint aussi en 1148 dans le Lauragais combattre le catharisme. En 1204, la quatrième croisade s'emparait de la pourtant très chrétienne Constantinople, et partageait l'empire byzantin entre les barons francs. Ce précédent dut plaire, on le réitéra. En 1208, le meurtre du légat du Pape, le cistercien Pierre de Castelnau, donnait au Souverain Pontife Innocent III l'occasion de proclamer la croisade contre le comte Raymond VI de Toulouse, ses vassaux et ses sujets, "pour avoir", selon le légat, "violé la paix du carême et des jours de fête, pour avoir confié aux Juifs des charges publiques et persécuté des abbayes, dépouillé de ses biens l'évêque de Carpentras, enfin parce qu'il protège les hérétiques". Cependant, la croisade contre les Maures d'Espagne faisait concurrence à celle des Albigeois, d'autant qu'en 1212 la victoire de Las Navas de Tolosa, remportée par le roi Pierre d'Aragon, d'ailleurs suspect de catharisme, ouvrait l'Andalousie aux ordres cisterciens (Calatrava notamment) ainsi qu'à la chevalerie errante.

La montée de la bourgeoisie

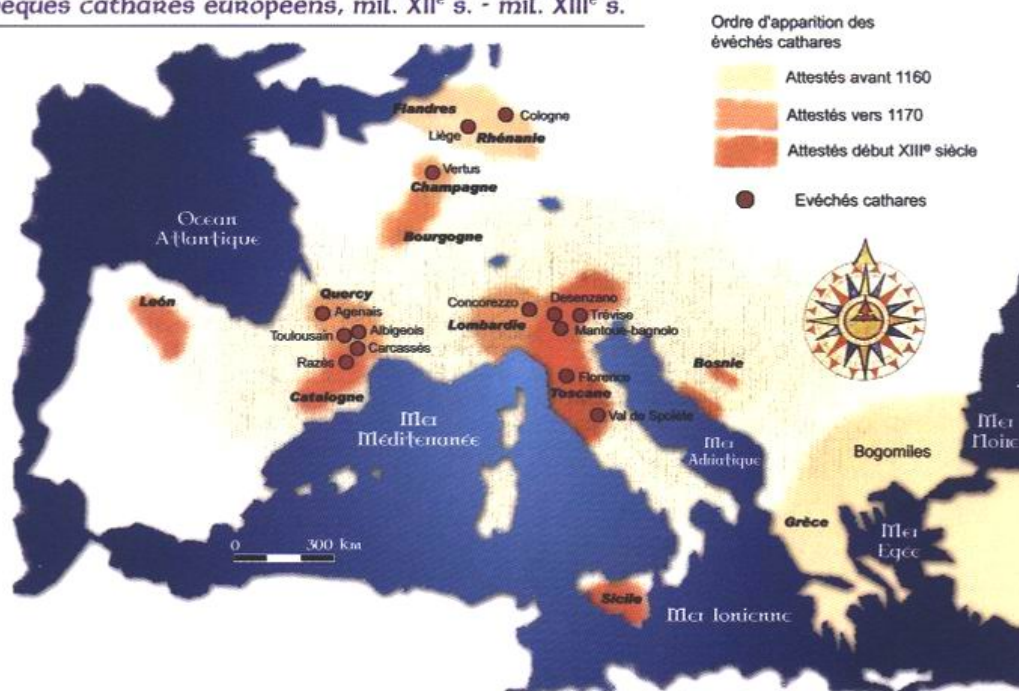
Plus dangereuse pour l'Eglise, la bourgeoisie des villes à la population croissante, et devenues presque industrielles, de Toscane, Lombardie, Lyonnais, Catalogne ou Languedoc, ne se piquait pas de croisades, mais d'affaires. Elle s'en prenait à la hiérarchie ecclésiastique qui lui faisait barrage, en l'attaquant par ses points faibles aux yeux des humbles, le monopole de la rente foncière, la dissipation somptuaire de ses rentes, l'incompréhensibilité de ses prêches en latin. Démagogie ou non, elle prônait les valeurs morales de la pureté et du dénuement, proposait d'abolir la hiérarchie cléricale et de saisir ses biens dans l'intérêt général, recommandait le libre accès de tous les fidèles à la Bible.

Au 12ème siècle, un riche marchand lyonnais, Pierre de Vaux ou Valdo, abandonna ses biens aux pauvres et prêcha lui-même la pauvreté, en fondant la secte chrétienne des Vaudois (qui donna son nom au canton helvétique de Vaud). Ceux-ci se répandirent en Italie du nord et dans le midi français, reprochant au clergé ses immenses richesses et réclamant la traduction des Ecritures en langue vulgaire. Persécutés, ils se réfugièrent dans les vallées alpines, où ils subsistent après

avoir rallié la Réforme protestante, et dans les Pyrénées, notamment les pays d'Ariège, où vers 1200 on les comptait plus nombreux que les Cathares, avec lesquels on les confond souvent, mais à tort. On croit même qu'à cette époque Pamiers était majoritairement vaudoise. Mais peut-être le valdéisme était-il une foi trop populaire pour séduire la bourgeoisie toulousaine ?

Le catharisme fut au contraire une religion élitiste, qu'adoptèrent nombre de grands seigneurs occitans et surtout la grande bourgeoisie, au premier chef celle des "capitouls" de Toulouse, qui en fut la conscience et le bras armé pour tout le Languedoc. Cette aristocratie citadine n'avait qu'admiration pour Constantinople, alors la plus grande ville de la Chrétienté et la plus industrielle, dont elle empruntait les canons esthétiques et les doctrines savantes. S'opposant au style du nord, fleuri à la mode des champs, et que les Italiens appelaient "gothique" par mépris, l'art roman du midi et notamment des Pyrénées s'inspirait des basiliques coptes et orthodoxes. Importé de Byzance, le catharisme triompha dans les cités drapantes d'Italie septentrionale, où il disposa longtemps de ses plus forts appuis, ainsi que dans le royaume maritime d'Aragon, cependant qu'en 1167 le patriarche Nicéas de Constantinople présidait le concile cathare de Saint Félix de Caraman, au Lauragais.

Les évêques cathares européens, mil. XII^e s. - mil. XIII^e s.



Radicaux à leur manière, les Cathares abolissaient la hiérarchie ecclésiastique et, corollairement, la propriété foncière du clergé. Ils interdisaient à leurs prêtres, appelés les "bons-hommes" ou les "barbes" (parce qu'ils portaient la barbe à la mode byzantine), et non les Parfaits, comme on le dit aujourd'hui, de vivre des rentes foncières ou des sacrements. Ceux-ci étaient donc souvent de pauvres tisserands qui vivaient de leur seul travail, à telle enseigne qu'au 13^{ème} siècle la dénomination de "tisserand" ou "tissandier" était synonyme de Cathare.

"La profession de tailleur n'est exercée à Montailiou que par des parfaits de passage : bons Cathares, ils gagnent leur vie et leur ciel en ravaudant des tuniques ou en fabriquant des gants." (Emmanuel Leroy-Ladurie, Montailiou, village occitan).

Bien entendu, les dîmes étaient supprimées ou contestées, quoique les documents d'époque soient trop rares pour qu'on mesure le phénomène. Mais, à chaque fois qu'on l'atteignait dans ses oeuvres vives, l'Eglise sut réagir efficacement par une contre-réforme spirituelle.

Bien avant les conciles de Trente ou du Vatican, l'Eglise forma le projet de combattre l'adversaire avec ses propres armes idéologiques, la pureté et la pauvreté, et au coeur de sa base sociale, les villes elles-mêmes. Si austères fussent-ils, les Cisterciens s'avéraient trop radicaux pour cet objectif. La parade fut de créer les "ordres mendiants", Franciscains et Dominicains, Carmes et Capucins, qui eux aussi se recrutèrent dans les milieux urbains, firent vœu de pureté ou pauvreté et renoncèrent à la rente foncière pour ne vivre que des dons en argent.

En Toscane, la vie de François d'Assise commença comme celle de Pierre Valdo, le fils d'un riche marchand renonçant aux biens de ce monde pour prêcher le dénuement évangélique ; mais elle se conclut autrement, puisqu'après avoir pensé le condamner, et s'avisant du concours du peuple qu'il entraînait, l'Eglise approuva en 1223 son ordre des Frères mineurs, dit

aussi Cordeliers, et le canonisa dès sa mort. De même, l'Eglise autorisait en 1215 l'ordre des Frères Prêcheurs, dit aussi Dominicains ou Jacobins, fondé par Saint Dominique en Languedoc.

La mission de ces ordres mendiants était de conjurer l'hérésie cathare, tant en Italie qu'en Occitanie, en reconquérant par le prêche et l'exemple les esprits des bourgeois, des artisans et des salariés. Au contraire des Cisterciens, ils n'implantaient plus leurs couvents dans les déserts sauvages, mais au cœur des grandes villes. Les circonstances aidant, ils atteignirent leurs buts.

La création de l'Inquisition

Parce qu'elle se lie directement au catharisme pyrénéen, il faut insister sur la mission apostolique de Frère Dominique en Languedoc.

A l'orée du 13^{ème} siècle, la situation prédominante de l'Eglise n'y était pas peu menacée, encore que les paysans n'y fussent guère séduits par les hérésies. Ayant pignon sur rue à Toulouse ou Pamiers, ou n'étant que de simples colporteurs, les marchands adhéraient à la foi cathare. La noblesse du comté de Foix, obligée de compter avec les abbayes bénédictines, au premier chef Boulbonne, et de partager avec l'épiscopat le pariage (association de deux seigneurs) des villes, était avide d'usurper les biens ecclésiastiques ainsi que les dîmes. Parmi les seigneurs favorables aux Cathares, on comptait, vers 1200, les Mirepoix, les Durban, les Château-Verdun et surtout le comte Raymond-Roger de Foix, dont l'épouse Philippa dirigeait à Dun une maison de Parfaites. Des deux soeurs du comte, Esclarmonde avait reçu le "consolamentum" à Fanjeaux, Cécile était vaudoise.



**Des moines franciscains regardent avec horreur un Consolamentum
2^{ème} moitié du XII^{ème} siècle – BNF**

L'échec spirituel des Cisterciens étant manifeste, deux prélats espagnols, au retour de Rome en 1206, l'évêque Diego d'Osma et Dominique de Guzman, leur prodiguèrent le conseil "d'enseigner à l'exemple du Divin Maître en toute humilité, d'aller à pied sans attirail fastueux, sans argent, à la manière des apôtres" et à l'instar bien sûr des "bons hommes". Payant d'exemple, Diègue et Dominique prêchèrent à Montpellier, puis à Montréal et Fanjeaux en 1206-07. C'est sur un chaînon des Corbières, non loin de Mirepoix, qu'eut lieu le miracle du feu, qu'on voit souvent représenté dans les églises d'Italie pour l'édification des Cathares locaux ; jetés d'emblée au bûcher, les livres cathares se consumèrent, mais les écrits de Dominique furent projetés en hauteur. C'est là aussi qu'à Prouille celui-ci fonda sa première communauté de religieuses.

En 1207, un célèbre colloque se tint au Castella de Pamiers, sous l'arbitrage d'Arnaud de Crampagna. La ville était en majorité vaudoise, de sorte que Diègue et Dominique, assistés de Navarre, l'évêque de Saint Lizier en Couserans, eurent à y combattre deux hérésies à la fois. Les arguments échangés ne nous ont pas été conservés. Mais on sait qu'à Esclarmonde de Foix, la Parfaite qui intervenait de toute sa fougue, Etienne de la Miséricorde lança cette méprisante apostrophe: " Dame, allez donc filer votre quenouille, ce n'est pas à vous de prendre la parole dans une assemblée comme celle-ci !". Dominique n'eut pas le succès escompté, si bien qu'on lui prête cette menace : "Là où ne vaut la bénédiction, vaudra le bâton".

Toulouse prise, il y fonda en 1215 son ordre des Frères Prêcheurs. En 1223, deux ans seulement après sa mort, le pape Grégoire IX déchargeait les évêques de la mission de traquer l'hérésie, et la confiait aux Dominicains pour le Languedoc et aux Franciscains pour la Provence.

Pamiers fut encadrée par les couvents de tous les ordres mendiants à la fois et, de nos jours encore, la tour des Cordeliers y perpétue le souvenir de la croisade.

Sang et or

La croisade dite des Albigeois commença en 1209 sous le commandement spirituel d'Arnaud Amaury, abbé de Cîteaux, et sous le commandement militaire de Simon de Montfort (aujourd'hui Montfort l'Amaury en Yvelines), par le sac tragique de Béziers, et la célèbre exhortation : "tuez-les tous, Dieu reconnaîtra les siens". Pour autant, peut-on prétendre qu'il s'agissait d'une guerre de religions, opposant des fidèles à d'autres fidèles, ou d'une guerre nationale, Occitans contre Français ? Rien n'est moins avéré, et l'examen des faits suggère même l'inverse.



Simon de Montfort (vitrail de la cathédrale de Chartres)

Une vraie guerre de religions voudrait deux camps de religionnaires convaincus, comme au 16ème siècle. Il n'en est rien. A part les "bons hommes", dont le sacerdoce est déclaré, l'opinion religieuse des protagonistes connus est équivoque, indécise, ou du moins oscillante. Les historiens consacrent des pages à se demander quelle était la confession des comtes successifs de Toulouse ou de Foix, ainsi que de leurs vassaux, sans jamais parvenir à conclure dans un sens ni dans l'autre, tant leurs protestations de fidélité à l'Eglise coexistaient avec les faveurs et les protections accordées aux hérétiques. En tout état de cause, les vrais Cathares n'ont jamais dû composer qu'une étroite élite, mais à l'influence décisive, parce que les plus cultivés. Quant aux soi-disant croisés, l'appât du gain, du butin, de la rançon, du pillage ou des plaisirs sadiques était plus opérant sur eux que la foi du Christ. Au demeurant, les deux côtés stipendiaient des mercenaires ou des routiers pour mourir aux lieu et place des commanditaires.

Simon de Montfort pensait à se constituer une principauté personnelle de tout le Languedoc, en payant ses compagnons chevaliers et ses compagnies de routiers avec l'argent des banquiers de Cahors, qu'il lui fallait rembourser, avec les intérêts, en faisant suinter l'or de la peau de tous les Languedociens confondus, Cathares, Vaudois, Juifs et Catholiques ensemble. Son but stratégique était de succéder au comte de Toulouse, de s'emparer de la seigneurie de Pamiers et de remplacer tous les vassaux de Raymond VI par ses propres féaux, venus de France et avides de fiefs. Son échec fut militaire et politique. Malgré la force de la chevalerie française, il buta sur la résistance tenace du pays de Foix, aussitôt constitué en "sanctuaire" du catharisme derrière la muraille calcaire du Plantaurel, que l'Ariège échançait à peine au pas de La Barre (au niveau de Vernajoul). Bien que l'épiscopat l'ait fait nommer comte de Toulouse, il se heurta aussi bien à la résistance morale des Toulousains, disciplinés derrière leurs Capitouls.

Son échec fut militaire et politique. Malgré la force de la chevalerie française, il buta sur la résistance tenace du pays de Foix, aussitôt constitué en "sanctuaire" du catharisme derrière la muraille calcaire du Plantaurel, que l'Ariège échançait à peine au pas de La Barre (au niveau de Vernajoul). Bien que l'épiscopat l'ait fait nommer comte de Toulouse, il se heurta aussi bien à la résistance morale des Toulousains, disciplinés derrière leurs Capitouls.



Les croisés chassent les hérétiques de Carcassonne. Miniature du XVème siècle

Dès septembre 1209, à peine Béziers et Carcassonne étaient-elles prises et massacrées, que Simon de Montfort marchait sur l'Ariège, à l'appel de l'évêque de Pamiers. Les Croisés n'eurent la victoire que sur le piémont. Le maréchal Guy de Lévis enlevait Mirepoix et la recevait en fief. De Pamiers à Lavelanet et Bélesta, ce sera désormais la Terre du Maréchal, et les ducs de Lévis-Mirepoix porteront jusqu'à nous le titre flamboyant de "Maréchal de la Foi". L'évêque de Pamiers ouvrit sa ville à Simon et le substitua au comte de Foix dans le pariage. Les croisés s'emparèrent aussi de Saverdun et brûlèrent Foix, mais sans pouvoir prendre le château ni s'avancer dans le Sabarthès. Montfort ravagera également Saint Lizier et Saint Girons, quoique les Cathares fussent rares en Couserans, mais pour châtier le vicomte de Comminges de prêter main-forte à Raymond VI. Soucieux de légitimer et pérenniser sa conquête, il édicta même les Statuts de Pamiers, le 1er décembre 1212, transposant en Languedoc la coutume féodale d'Ile de France, rétablissant les dîmes et autres redevances ecclésiastiques, obligeant les paroissiens à fréquenter la messe sous peine d'amende, imposant à tous de saisir les hérétiques... Pourtant, il achoppait devant les contreforts pyrénéens, alors que les Toulousains, se réfugiant à Montségur, en faisaient la citadelle de la foi cathare. On gage que le libre peuple des bûcherons, des pâtres, des mineurs ou des forgerons était autrement plus rebelle aux croisés que les céréaliculteurs de la plaine ou du terrefort ! L'obstacle est demeuré infranchissable, puisqu'en 1228 encore, Guy de Montfort était occis d'une flèche au siège de Varilhes et que l'armée royale restait bloquée à Saint Jean de Verges, impuissante à forcer le pas de La Barre.



Le château de Montségur sur son pog

A peine s'était-il fait proclamer comte de Toulouse que, devant ses exactions, tout le Languedoc s'insurgea contre Simon de Montfort, qui fut tué d'un boulet au second siège de la Ville Rose, en 1218. Les croisés débandés n'eurent plus qu'à fuir

au nord leurs fiefs, à peine conquis, sitôt retournés contre eux. On ne saurait pourtant parler d'un soulèvement national. Les horreurs d'une guerre sauvage avaient pu solidariser un moment des villes et des régions qui ne parlaient pas le même dialecte occitan, face aux cruels barons du nord. Puis les Languedociens se prononcèrent pour le nouveau roi de France, Louis IX, dont ils attendaient qu'il instaurât la paix royale, ainsi qu'en son domaine francilien. Le jeune comte Raymond VII ne put alors qu'abdiquer ses droits par le traité de Meaux en 1229, faisant son héritier du frère du roi, Alphonse, ou à défaut du roi lui-même. Le comte Roger IV de Foix se rallia si vite à Saint Louis qu'il lui prêta directement l'hommage, ce qui consacrait la séparation du comté de Foix d'avec le Languedoc, pour une très longue période jusqu'en 1789.

La couronne eut la prudence de confirmer les droits des seigneurs occitans et de faire respecter les dialectes d'oc par ses administrateurs, si bien que le Languedoc s'attacha aux Capétiens et fut le principal soutien des Valois durant la guerre de Cent Ans contre les Anglais.

La répression terroriste en Languedoc

Les barons de la première croisade albigeoise (1209 - 1218) menèrent une guerre de razzia contre tous et se firent exclure par la force. La croisade royale, qui lui fit suite (1226 - 1229), divisa pour régner et y réussit. Elle concentra ses coups sur la bourgeoisie cathare ou juive de Toulouse et des grandes villes pour la couper de l'aristocratie féodale. Si l'on comprend bien la stratégie royale, il s'agissait de liguier le clergé, les feudataires et les fonctionnaires, tous bénéficiaires des rentes foncières, contre les hommes d'argent, soupçonnés d'avoir fait pacte avec Satan, la défense de la foi servant d'alibi pour spolier et ruiner les prémisses d'une économie monétaire.

Les mesures alors prises au nom de Saint Louis ne sont pas sans nous évoquer les interdits jetés, dans un très proche et très douloureux passé, contre la "ploutocratie". Par le traité de Meaux, le comte de Toulouse s'obligeait à faire restituer tous leurs biens aux églises, payer désormais les dîmes et verser des indemnités aux abbayes de Cîteaux et Clairvaux. Il décidait aussi d'exclure les Cathares des fonctions publiques et ordonna que, s'ils se convertissaient, ils portassent sur la poitrine une double croix de couleur jaune. Les catholiques eurent même l'obligation morale de dénoncer les hérétiques à l'Inquisition. Les peines infligées étaient le bûcher ou le "mur", c'est à dire la mise aux fers avec jeûne au pain sec et à l'eau, souvent jusqu'à la mort, mais aussi l'exil, l'obligation de faire pèlerinage ou de simples amendes. Les officiers royaux percevaient les biens confisqués aux condamnés, appelés les "encours", et ne se faisaient pas faute d'aggraver à leur profit les condamnations des Inquisiteurs. Parallèlement, défense fut faite aux Juifs de prêter à gros intérêts, d'exercer des emplois publics, d'avoir des domestiques chrétiens, et obligation leur fut signifiée de porter la rouelle sur leurs vêtements ainsi que de verser à leur paroisse (catholique) 6 deniers par feu chaque année.

De telles primes à la répression ou à l'abjuration eurent bientôt mis à merci les bourgeois, qui ne pouvaient se cacher, étant les plus en vue. Le terrorisme moral s'offrait à grand spectacle : le jour même de 1234 où Toulouse célébrait la canonisation de Saint Dominique, une vieille femme hérétique fut publiquement brûlée (source: [les Cahiers de Fanjeaux](#)). En 1320, la croisade des Pastoureaux, qui vint jusqu'à Lézat, fut même l'occasion de vastes pogroms anti-juifs. Ceux qui ne se convertissaient pas fuyaient, les riches Cathares vers l'Italie, Milan ou Crémone, les Juifs vers l'Europe de l'est. C'est alors que la citadelle de Montségur, de refuge qu'elle était aux proscrits, devint la capitale spirituelle de la foi dualiste, grâce à l'émigration de bourgeois toulousains vers le pog pyrénéen - quelque chose d'analogue à ce que sera plus tard Genève pour la bourgeoisie réformée et persécutée de Lyon.

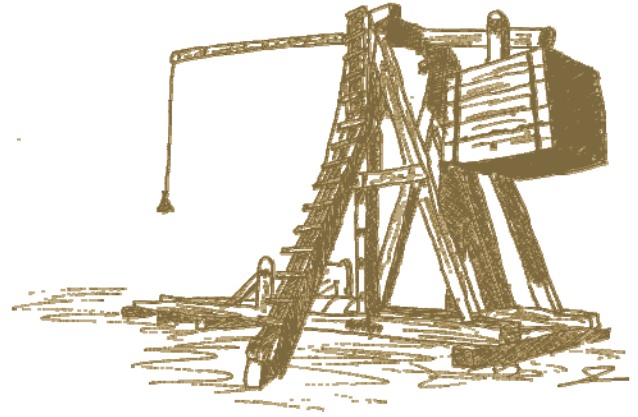


MONTSEGUR. RECONSTITUTION

Source : <http://www.catharcastles.info/montsegur.php>

La prise de Montségur en 1244 fut l'application de la stratégie de division, dont on a dit l'habileté. Les évêques de

Narbonne et d'Albi ainsi que le sénéchal de Carcassonne mirent le siège sous la forteresse avec des machines et des catapultes. Les Parfaits avaient pour chef spirituel Bernard Marti, et Pierre-Roger de Mirepoix commandait la place. Peut-être les opérations auraient-elles échoué, si les paysans du village, dans la nuit du 1er au 2 mars 1244, n'avaient ouvert aux croisés le sentier des chèvres de la face nord, la moins accessible et la moins défendue. Les chevaliers eurent la vie sauve. Les Parfaits au nombre de 225 furent livrés aux bûchers sur le Prat dels Cramats. Le château fut donné à Guy de Lévis, dont les descendants y tiendront garnison jusqu'au 16ème siècle.

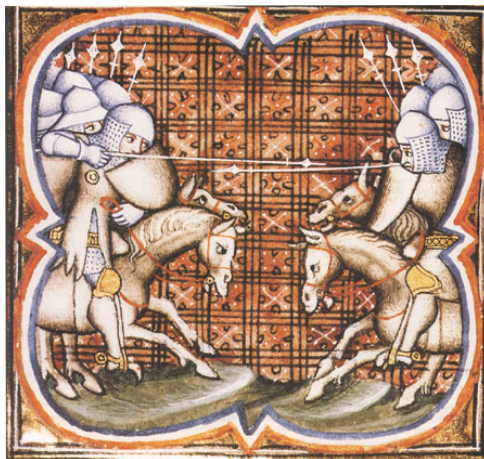


Boulets de trébuchet retrouvés sous la citadelle de Montségur dans les années 1960

L'obsession répressive en pays de Foix

Or, comme il est advenu de la Réforme au 17ème siècle, les persécutions, les supplices, l'exil ou les abjurations forcées des féodaux et bourgeois transformèrent le catharisme en une religion populaire, mais clandestine. Le ressentiment contre les clercs et les Français, associés dans la même haine, multiplia les conversions dans les professions rétribuées en argent : artisans, travailleurs du bois, ouvriers errants, colporteurs, plus rarement chez les paysans. Des réseaux secrets se nouèrent. Les Parfaits se cachèrent dans les cabanes et rasèrent leurs barbes. L'apogée du catharisme ariégeois ne fut donc pas antérieur, mais postérieur à la chute de Montségur, non sans donner du fil à retordre à l'Inquisition de Pamiers jusqu'en 1330.

Il semble que le "sanctuaire" fuxéen ait perduré au sud du pas de La Barre, en liaison avec l'économie forestière, pastorale et minière des Pyrénées, ou même grâce à la protection de la Catalogne, la foi cathare y étant moins réprimée. Déjà en 1213, le roi cathare d'Aragon était venu jusqu'à Muret pour combattre la croisade, d'ailleurs sans succès. Lorsqu'en 1272 Philippe le Hardi tenta de prendre le comté de Foix, le roi d'Aragon s'avança derechef jusque sous Pamiers pour l'en dissuader. Un notaire d'Ax (les-Thermes), Pierre Authier, n'avait-il pas opportunément "prouvé" que de temps immémorial les places du Sabarthès relevaient de la mouvance aragonaise ? Or, ce même Pierre Authier, assisté de son frère Guillaume et de plusieurs émules, prêcha dans la vallée de l'Ariège le renouveau de la foi cathare, après un voyage en Lombardie, et lui donna, vers 1300, un lustre qu'elle n'avait jamais connu.



La bataille de Muret d'après une enluminure du XIV^e siècle (*Grandes Chroniques de France*)

La réaction de l'Inquisition de Pamiers fut si vive qu'elle encouragea partout la délation, fit saisir de nombreux bergers et

arrêter même tout le village de Montailou, sur le plateau de Sault, pour aboutir à de spectaculaires condamnations au bûcher ou au mur. Il n'est peut-être pas indifférent de noter que la rafle de tout un village, en 1308, précédait de peu les pires mesures royales contre les manieurs d'argent, à savoir le premier bannissement des Juifs de France en 1310 et l'anéantissement de l'ordre des Templiers en 1312. De tels faits semblent témoigner d'une volonté de diaboliser la création, les prêts et la spéculation monétaires, au bénéfice de la rente du sol. Pour le comté de Foix, la nouvelle répression de l'hérésie introduisait une contre-offensive de la dîme.



Emmanuel Le Roy Ladurie
Montailou,
village occitan
 de 1294 à 1324



Le grand inquisiteur de Pamiers était originaire de Saverdun. D'abord profès de Cîteaux à l'abbaye de Boulbonne, puis étudiant à l'Université de Paris, ensuite abbé de Fontfroide, Pierre Fournier fut élevé à l'évêché de Pamiers en 1317 ainsi qu'à l'évêché de Mirepoix en 1326; enfin il devint pape en 1334 sous le nom de Benoît XII et régna en Avignon. N'étant pas peu fier du "doux et cruel acharnement" (Leroy-Ladurie) qu'il mit à persécuter les populations d'Ariège, ce prélat emporta avec lui les manuscrits des greffiers, enregistrant en latin les minutieux interrogatoires qu'il présidait et qui furent à sa mort archivés aux bibliothèques vaticanes. On les y retrouva, pour y lire avec stupeur que le futur pape avait l'art de faire avouer les forfaits les plus invraisemblables, par exemple que les commandeurs des léproseries du Languedoc s'étaient conjurés avec le roi de Grenade et le Soudan de Babylone (sic) pour empoisonner les sources et les puits, à commencer par ceux de Pamiers (Jean Duvernoy: Inquisition à Pamiers, 1986).

Pour notre meilleure connaissance du catharisme, on y découvrit aussi la copie des procédures diligentées contre les habitants de Montailou, dont Emmanuel Leroy-Ladurie tira, en 1975, son grand ouvrage d'ethnographie médiévale et pyrénéenne : Montailou, village occitan de 1294 à 1324.

On y apprit en outre les raisons profondes de l'obstination inquisitoriale, qui étaient de porter les dîmes sur les grains du dixième au huitième, dans tout le pays de Foix, de les étendre aux navets ainsi qu'aux légumes secs, lesquels jusqu'alors ne les supportaient pas, et surtout au bétail avec tous les produits carnés (les "carnalages"). Pareilles exactions n'étaient pas sans susciter la réprobation et l'anticléricalisme populaires, telles qu'on les perçoit dans la déposition à Pamiers d'un écolâtre du prieuré de Saverdun contre un cordonnier et un mercier d'Unac, qui auraient osé murmurer:

"Les clercs devraient être chassés et, s'ils pouvaient s'entendre avec le comte de Foix, ils feraient bien en sorte qu'aucun clerc ne montât au-delà du pas de La Barre".

Pour ces propos séditions, le cordonnier Pierre Guilhem fut condamné au "mur" le 13 janvier 1329.

La fin d'une époque et la naissance d'un mythe

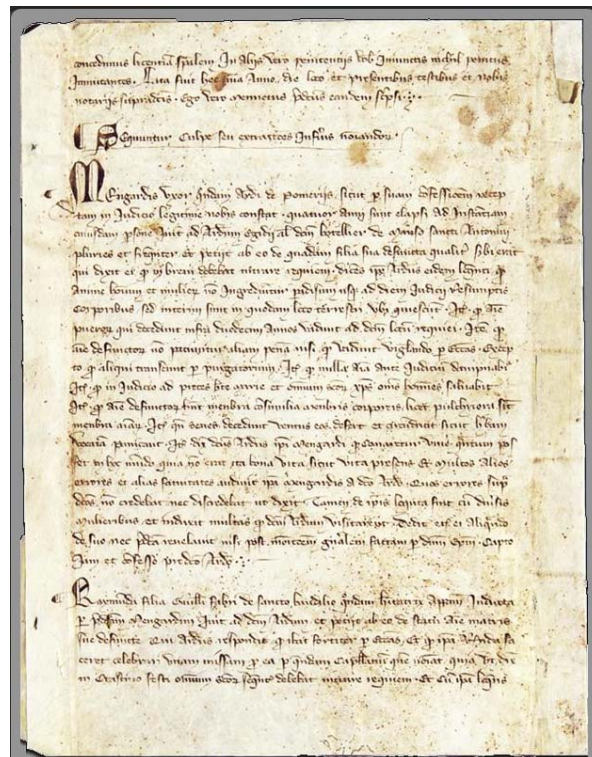
Le catharisme pyrénéen disparut à peu près dans ces années, avec le supplice du dernier Parfait connu : Guillaume Bélibaste, né à Cubières (Aude), longtemps fabricant de peignes de tisserand à Lérida et brûlé en 1321 au château de Villeroque-Termenés. De cette disparition, les sévices de l'Inquisition ne furent peut-être pas la seule cause, mais aussi la

décadence de Constantinople, les exigences excessives de la foi dualiste et, en tout cas, l'effondrement démographique entre 1320 et la Grande Peste de 1348. Dès ce moment, la création des bastides s'interrompt en Languedoc et la dépopulation, d'environ la moitié, atténua la rareté des sols du même coup qu'elle supprimait l'excès des hommes, en dégradant les rentes foncières et en faisant bondir les rémunérations salariales à un niveau inouï. L'inflation des salaires et des prix dépréciait même les rentes fixées en argent. L'appauvrissement des propriétaires et des rentiers avec l'aisance retrouvée des artisans et ouvriers ne pouvaient qu'affaiblir la valorisation morale de la pureté et de la pauvreté.

Le catharisme n'eut pas de suite, à la différence du valdéisme, qui s'est maintenu en rejoignant la Réforme protestante. S'il y a d'évidentes ressemblances entre les croisades des Albigeois et les guerres de religions des 16ème et 17ème siècles, c'est que les mêmes causes dans les mêmes conditions provoquent les mêmes effets:

" Dans l'interminable histoire des hérésies occitanes, du XIIIème au XVIIème siècle, le conflit des dîmes est sous-jacent, récurrent; il court comme un fil rouge à travers les contestations paysannes; il constitue, du Catharisme au Calvinisme, un commun dénominateur, plus évident que ne l'est la continuité dogmatique, souvent absente." (E. Leroy-Ladurie, opus cité).

Alors, pourquoi un conflit aussi terre-à-terre s'est-il résumé dans la mémoire collective au mythe du Saint Graal, le calice d'or et de pierres précieuses où Joseph d'Arimathie aurait recueilli le sang du Christ en croix, et que les Cathares, ses dépositaires, pourraient avoir caché dans les failles du pog de Montségur ? Ce n'est là malheureusement qu'une pieuse légende, d'ailleurs née d'un quiproquo, mais typique des fantasmes de cette époque troublée. En 1204, les Croisés s'emparèrent à Constantinople du reliquaire, orné d'un treillis de chrismes, qui renfermait le Saint Suaire. Cet objet disparut alors, non sans susciter l'espérance de sa réapparition miraculeuse. Or, en Occident, la confusion sémantique entre deux mots latins : le "cratis" (treillis) et le "crater" (vase) fit croire à l'existence du Vase sacré, ensuite appelé le Graal par déformation du mot "crater" en langue allemande. Pareillement, la disparition de la vraie icône (en latin "vera icona") de Constantinople donna lieu, par un contre-sens de traducteur, à la légende de Sainte Véronique arborant le linceul où s'était imprimée la Face sanglante du Christ. D'ailleurs, comment le Saint Graal aurait-il appartenu aux Cathares, qui selon leur foi n'y auraient vu qu'un objet matériel et que l'oeuvre de Satan ? Mais on peut sentir dans ces mythes le remords des pieuses gens pour tant de crimes commis et tant de sang versé dans cette ruée vers l'or que furent les Croisades du 13ème siècle.



Fragment d'un registre de sentences de Jacques Fournier, évêque et inquisiteur de Pamiers (1321)

(Archives départementales de l'Ariège)

QUI ETAIENT LES GENTILSHOMMES VERRIERS ?

L'Ancien Régime de la France se divisait en trois ordres politiques et juridiques, les deux ordres privilégiés du clergé et de la noblesse, puis l'ordre des roturiers, nommé le tiers-état. La vocation de la noblesse était de fournir au roi ou au prince les officiers combattants dont l'armée avait besoin en temps de guerre. Cette condition nobiliaire était héréditaire et les gentilshommes « d'extraction noble », c'est-à-dire fils d'un noble, se vouaient au service armé du roi. Ce qui signifie a contrario que le premier anobli dans un lignage n'était pas gentilhomme, mais pouvait transmettre à sa descendance l'état de noblesse; et que les femmes de la noblesse, ne se destinant pas au service armé, n'étaient pas de « gentilles femmes ». Les gentilshommes devaient porter en public l'épée ou le poignard au côté, pour manifester leur capacité de répondre sur le champ à l'appel du souverain sous les armes. Dans quelles conditions les artisans du verre ont-ils été anoblis, entre le XIV^{ème} et le XV^{ème} siècles, alors que leur métier était assez peu militariste?

La légende voudrait que certains nobles ayant servi le roi aux Croisades, mais y ayant aussi perdu leur fortune, auraient été récompensés par le roi Saint-Louis (1214-1270) de leurs bons et loyaux services avec l'attribution du privilège héréditaire de souffler le verre. Cette légende avait sans doute l'intérêt de s'accorder avec l'idéologie militariste de la noblesse d'épée. Mais elle faisait remonter l'anoblissement des verriers avant les années 1270, date de la mort de Louis IX en Tunisie; et surtout elle n'est documentée par aucun texte, ni aucun fait précis, sauf une harangue tardive de 1753. Nous ne saurions la retenir, en soupçonnant un anachronisme. On peut seulement noter que les armes de certaines lignées de gentilshommes verriers portent le croissant de lune, symbole des Croisades; et on est en droit de supposer que certains de leurs ancêtres languedociens auraient pu, en effet, servir en armes dans ces expéditions orientales.

Il est plus probable que l'anoblissement des verriers a résulté des nouvelles conditions économiques qui ont prévalu après 1340 dans les campagnes françaises. Jusqu'alors, il n'existait de vitreries qu'à l'intérieur des villes, encore de taille modeste et aux constructions espacées, ou parfois dans l'enceinte des monastères, par exemple les ateliers de vitrail qui fournissaient les verrières des basiliques. Leurs artisans ne semblent pas avoir été nobles. Existait-il cependant des verreries sylvestres ? A l'époque les campagnes n'étaient pas sûres; on résidait plutôt auprès des forteresses; les forêts étaient même infestées de brigands; les verreries auraient été exposées aux attaques. En effet, jusqu'au XIV^{ème} siècle, les lieux boisés gardaient le régime du « saltus » romain, ouvert à tous; et d'ailleurs la notion même de forêt, venant du latin « foras », signifiant « dehors », les excluait des lieux civilisés. Ainsi ouvertes, elles étaient peuplées anarchiquement de gens de toute sorte ainsi parfois que de mystérieux ermites; et la production de verres ou bouteilles de luxe en était très vraisemblablement absente. On buvait alors dans des écuelles de bois ou des gobelets d'étain!

Par la suite seulement, la densification des villes et les risques d'incendie obligent à expulser les fours vers les campagnes. Mais il vaudra mieux que les desservants des fours dans les forêts obscures soient armés et sachent se défendre militairement.

Dans son ouvrage « Verre d'usage et de Prestige », Jacqueline BELLANGER signale que les plus anciennes verreries connues de France, celles de La Vieille Loye et de Courtefontaine en Franche-Comté, ne sont pas antérieures à 1290; et elle note surtout que les verreries sylvestres ne se multiplieront guère qu'après 1400. En effet, selon les médiévistes, l'économie marchande prend son essor seulement après 1340, quand les villes forment de plus gros marchés, quand les routes permettent mieux la circulation des commerçants, quand les productions locales s'exportent de plus en plus loin, quand le prix du bois, seule source d'énergie thermique, augmente en flèche et que les nobles s'emparent des forêts devenues fort lucratives, dont ils chassent les manants. Pour accéder au bois de chauffe, il sera désormais préférable d'avoir la condition noble et de porter l'épée.

En outre, les princes ont tout intérêt à contrôler les espaces boisés en y protégeant des corporations de verriers anoblis, qui lui devront service et redevance.

On pourrait parler au XV^{ème} siècle de la « féodalisation » des forêts, c'est-à-dire de leur accaparement par les ordres privilégiés, lesquels iront jusqu'à s'y réserver la chasse et le ramassage du bois mort. Une des grandes causes de la future Révolution paysanne de 1789 ou de la future Guerre des Demoiselles en Ariège sera justement cette vieille spoliation médiévale.

Après 1340 donc, le clergé et la grande noblesse cherchent à mettre en valeur ces forêts qu'ils s'approprient et y installent des ateliers à leur dévotion. Ils feront appel à des verriers d'Allemagne ou d'Italie. Ainsi en Lorraine, les moines de Saint-Quirin installent des verriers allemands en forêt de Darney et en 1369 le duc de Lorraine leur accorde la Charte des Verriers. Il les reconnaît comme « chevaliers, écuyers et gens nobles du duché », avec tous les droits et

privilèges y afférents. Ces verriers lorrains essaieront par la suite jusqu'au sud du massif central, par exemple les Hennezel dans le Tarn. Ainsi en Provence, le duc fait venir des verriers d'Altare, en Ligurie, dont les patronymes se franciseront peu à peu, et il les anoblit, quoique avec un certain délai. Pour le Languedoc, au nom du roi Charles VII, la charte de Sommières octroie en 1445 le privilège héréditaire de la verrerie de luxe à des gentilshommes s'engageant à ne transmettre cet art qu'à leurs descendants nobles par leurs deux géniteurs, à l'exclusion donc des bâtards, et à n'exercer aucun acte de commerce, qui les ferait déroger à leur condition noble. Doit-on supposer qu'avant 1445 le métier du verre de prestige était ouvert à tous en Languedoc et que le roi l'aurait alors « privatisé » moyennant finances. On ne sait pas trop. En revanche la fabrication de verres à vitres semble demeurer dans le commun. Ainsi la hiérarchie des ordres se réfléchit jusque dans les arts du verre, en attribuant à des nobles le privilège de confectionner les articles de luxe et en laissant au tiers-état le soin de fabriquer les objets de grande consommation. Quoi qu'il en soit, les premiers nobles verriers apparaissent dans les archives vers la fin du XV^{ème} siècle et notamment, dans le Tarn, à Revel, Amiel de Robert, l'ancêtre de tous les Robert. Mais lorsque l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert exposera sur une vingtaine de pages la technique du verre, elle n'aura pas un mot pour la noblesse verrière.

Les privilèges de cette noblesse artisanale sont surtout l'exclusivité du droit de souffler le verre et l'exemption des impôts de droit commun : taille, subsides ordinaires et péages. En revanche, les verriers doivent payer patente.

Ces gentilshommes verriers restent cependant au plus bas de la hiérarchie nobiliaire. Ils ne sont qu'écuyers (du latin : « equus », cheval), c'est-à-dire nobles servant à cheval, par opposition aux roturiers qui combattent à pied. Ne possédant ni fiefs éminents, ni grands domaines, ni grosses rentes, ils n'appartiennent pas à la noblesse de Cour. Aucun gentilhomme verrier ne se verra présenter au roi, ni à Paris, ni plus tard à Versailles. Chacun n'en porte pas moins le chapeau et l'épée au flanc. Il faudra les guerres de l'Empire pour que l'un d'eux approche l'empereur et accède à la dignité de baron, en reconnaissance de ses faits d'armes : le général baron Paul de Verbigier de Saint-Paul.

Sous l'Ancien Régime, le travail de la verrerie n'accapare pas tous les nombreux rejetons de ces lignages et beaucoup de leurs jeunes gens s'engagent au service armé du roi sur les frontières ou dans les garnisons. SAINT-QUIRIN énumère de nombreux descendants des familles verrières qui sont officiers des armées. En 1664, Louis XIV confirme dans sa noblesse Jean de Robert, sieur de Ségala, de Labruguière, près de Castres, qui fut mousquetaire aux batailles de Bapaume, Rocroy ou Rethel, et se retrouve capitaine d'une compagnie d'un régiment royal d'infanterie. En 1692, un sieur de Robert-Lassagne est dragon au régiment de Valençay. Jean-François de Robert, né à Saint-Pons, est capitaine en 1658, puis aide-major à Montmédy en 1660, et fonde tout une dynastie militaire de Robert-Talibert, dont l'un des héritiers sera en 1745 capitaine au régiment de Foix.

Les gentilshommes verriers sont-ils si pauvres qu'on l'écrit souvent? Sans doute leurs charges sont-elles lourdes: il leur faut amortir leurs fours sur cinq ou six mois seulement d'activité hivernale, acquérir en masse du bois, du groisil et des ingrédients, payer les nombreux paysans qui les aident, concéder une marge aux distributeurs et souvent leur faire crédit, assumer les pertes... On conserve des traites qui témoignent de leur manque de trésorerie. Mais pauvres en définitive? La chose reste discutée, parce que la dissimulation fiscale sévit d'ores et déjà. Au moins faudrait-il distinguer les patrons des salariés. Certains chefs de famille acquièrent des bois et des terres qui en font des propriétaires fonciers. On leur attribue même des cheptels de plusieurs centaines de têtes. D'autres verriers, moins heureux, restent salariés. En tout cas, l'exercice de la distribution leur est refusé et incombe aux dynasties de colporteurs, au moins jusqu'à l'abolition des privilèges en 1789.

Sont-ils peu considérés par la noblesse d'épée ou de robe? La chose n'est guère douteuse. Trop de faits l'attestent. Citons par exemple cette savoureuse anecdote que SAINT-QUIRIN prête au bon roi Henri IV. Celui-ci roulait en carrosse au travers d'une forêt, quand sa troupe fut bloquée par un amas de gens. « Que se passe-t-il? - Sire, ce sont des souffleurs de bouteilles qui coupent des arbres pour leurs fours.- Oh alors, qu'ils viennent plutôt souffler dans le cul de mes chevaux pour les faire avancer plus vite! ». En 1789, l'assemblée de la noblesse à Saint-Girons rechigne à recevoir en son sein tous ces gentilshommes gagnant leur vie de leurs mains et de leur bouche. Ils n'ont pas ces beaux chapeaux à plumes sous lesquels les députés nobles défilèrent à l'ouverture des Etats Généraux de mai 1789. Sans compter les maladies professionnelles, dont on ne parle jamais, mais dont les séquelles se voient à l'œil nu, ne serait-ce que les brûlures et la déformation des lèvres!

Au seizième siècle, la majorité des gentilshommes verriers rallient la Réforme de Luther ou Calvin. Quelques uns demeurent catholiques ou se reconvertissent après la révocation de l'Edit de Nantes. En effet, on ne peut pas dissocier la réforme protestante de la révolution industrielle du XVI^{ème} siècle, car les villes industrielles ainsi que les artisans forment les gros bataillons des réformés, tandis que la rente agraire, foncière et minière fait la base sociale du catholicisme. Donc en gros, si l'on veut, imprimeurs, artisans et verriers d'un côté, hobereaux, moines et paysans de l'autre. En 1745, le pasteur du désert Antoine Court note que la majorité des verriers étaient encore réformés au début de son siècle. Néanmoins tous ces gentilshommes restent royalistes, avant comme après la Révolution. Les recensements des nobles verriers que le viguier de Sommières opère en 1675, 1718 et 1753, pour démasquer et évincer les usurpateurs, sont bien accueillis de leur part et d'ailleurs les maintiennent dans leur condition privilégiée.

En effet, une préoccupation majeure de l'Ancien Régime est d'éviter l'usurpation des titres de noblesse par les roturiers désireux d'éviter les charges fiscales du tiers-état. Le roi prescrit périodiquement la vérification des titres de noblesse et les prétendus nobles qui ne peuvent satisfaire à cette obligation sont en principe ravalés à la condition roturière, sauf s'ils paient leur rachat moyennant finances. Ou bien des jugements sont rendus sur pièces pour chaque cas litigieux ; ou bien l'intendant de la région considère que tel particulier est de noblesse assez notoire pour n'avoir rien à produire. François 1^{er} ordonne en 1546 le premier dépistage des « faux nobles » et Louis XV en 1726 le dernier. On ne mesure plus bien aujourd'hui combien cette police des titres crée d'angoisses et de frustrations. Les retranchements de la noblesse affectent, pensent les historiens, un gros tiers des effectifs et causent des ressentiments qui expliqueront en partie l'abolition radicale de la noblesse en 1789. Les archives des gentilshommes verriers portent les stigmates de ces peurs. On y lit qu'ayant produit leurs titres, la plupart des verriers sont « maintenus » dans l'ordre de la noblesse, mais que d'autres, ne les ayant pas produits à temps, en sont déchus. Ces titres faisant preuve sont des actes de naissance ou de mariage, des testaments ou des contrats, mais dont les vérificateurs estiment que beaucoup sont falsifiés.

En effet, la fabrication de faux titres de noblesse est sous l'Ancien régime une activité florissante, puisqu'en 1698 un certain Maurel est pendu à Montpellier pour en avoir confectionné et vendu. Il arrive que le roi abolisse rétroactivement tous les titres de noblesse octroyés depuis trente ans ou même un siècle. Ce qui oblige les intéressés, s'ils veulent demeurer nobles, à payer une soulte.

Ce qui explique peut-être aussi pourquoi en 1753 Jean de Robert Montauriol fait remonter aux Croisades la noblesse des lignages verriers. Il vaut mieux prendre quelques siècles d'avance ! Alors même que l'ère des Lumières commence et que le progrès industriel s'affirme, ces gentilshommes verriers participent de tout cœur à la résistance au changement qu'on appelle la « révolte nobiliaire ». En 1753, devant l'assemblée des verriers réunie à Sommières, Jean de Robert Montauriol, résidant au Carla-le-Comte, se prévaut des Croisades pour dénoncer les verriers qui acceptent comme ouvriers des étrangers non nobles, ou, étant nobles, travaillent à des verreries gérées par des roturiers. A l'unanimité l'assemblée interdit aux verriers de vendre au détail hors des murs de leur verrerie, de s'associer directement ou indirectement à un roturier, de lui prêter leur nom et à tout ouvrier noble de prendre du service dans une verrerie gérée par un roturier.

Dans la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle, le déboisement des collines est devenu assez critique pour que les pouvoirs publics veuillent désormais refouler les verreries sylvestres au sommet des Cévennes et favoriser les seules verreries au charbon de terre. Mais les gentilshommes résistent à ce changement de source d'énergie en arguant que la pureté de leur race serait ternie par l'usage du charbon. Comment, arguent-ils, faire des verres d'un blanc noble avec de la houille aussi noire ?

Alors que la Révolution abolit les privilèges, la noblesse et les particules, la plupart résistent à la République et, dès la Restauration de 1815, reprennent leurs titres et leurs noms à particules. Rares sont ceux qui ne relèveront pas leur ancien patronyme, comme les Suère, qui en 1789 s'appelaient les sieurs de Suère.

Sous la monarchie de Juillet, dans les années 1830, un pasteur desservant les temples du Couserans en Ariège observe que les verriers soufflent dans leur canne en gardant le poignard au côté, comme signe d'une noblesse à laquelle ils ne renoncent pas. L'obéissance à la charte de Sommières les oblige encore à n'épouser que des conjoints de « noble extraction », ce qui explique l'endogamie persistante entre les lignages nobiliaires, telle qu'on l'observe dans les arbres généalogiques jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle. Même l'obligation de noblesse par les deux géniteurs est maintenue. Et là je vais parler de mes propres aïeux.

Mon trisaïeul Alexandre de Robert-Bousquet (1814-1882) fut gentilhomme verrier et souffla le verre à Pointis-Mercenac en Ariège, jusqu'aux années 1860 environ, mais ayant épousé une roturière, Catherine Boubila, il fit perdre cette qualité à son fils Léopold, mon arrière-grand-père, né en 1844 à Pointis, et qui fut obligé d'aller se faire embaucher comme souffleur de porons aux Verreries de Moussans dans l'Hérault.

Avec la mécanisation, les industries verrières se concentrent et se localisent dans les grands bassins de main d'œuvre et de charbon. En 1853, la Compagnie générale des verreries de Loire et du Rhône réunit déjà 3.000 salariés autour des mines de houille du bassin de Saint-Etienne; en 1855, la société verrière de Saint-Gobain fusionne avec Saint-Quirin en Moselle; après 1883, les verreries sylvestres de Pointis-Mercenac disparaissent et, en 1893, les verreries de Moussans (Hérault), bien qu'elles utilisent le charbon. Ces concentrations se font au détriment des gentilshommes verriers. Devenus simples ouvriers qualifiés, ils forment une association dans le but de maintenir leur haut niveau de salaire et de se réserver par filiation le monopole de la profession. Ils organisent des grèves pour s'opposer à l'embauche d'ouvriers étrangers. A la suite de l'une d'elles, particulièrement âpre et qui dure 317 jours, ils créent la première coopérative ouvrière, à Rive-de-Gier, dans la Loire. Cela s'appelle la prolétarisation.

Ainsi la fin des verreries sylvestres met fin aux gentilshommes verriers, qui dès lors se dispersent aux quatre vents.

Michel Bégon de Robert-Bousquet

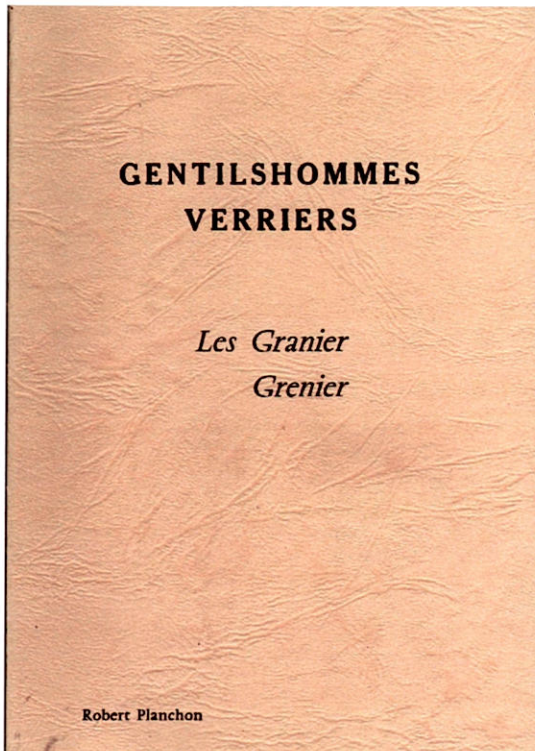
La Réveillée Circulaire n°105 mars 2011

Bibliographie : Saint-Quirin : Les Verriers du Languedoc (1290-1790)- 1904 - Réédition de la Réveillée Jacqueline Bellanger: Verre d'Usage et de Prestige (France 1500-1800)- Les Editions de l'Amateur, 1988

Claude-Annie Gaidan : Les Gentilshommes Verriers en Languedoc et en France – Lucie Editions, 2009.

Jean Vignau : Nobiliaire des Généralités de Montauban et d'Auch et du Pays de Foix –Histoires et familles du Sud-Ouest -1998

Histoire des Gentilshommes-verriers de Magnoua



Selon le bel ouvrage que nous a laissé Robert PLANCHON (de Robert des Garils), les premiers GRENIER sont apparus sur les collines du Plantaurel, entre Gabre et la Bastide de Sérou, dès les années 1500 environ, donc sous le roi Louis XII, en provenance de la Montagne Noire et notamment des verreries d'Arfons (Tarn), que nous avons exploré en 2005. Tout comme les ROBERT, ils ont exploité les sables et les fougères de la dorsale gréseuse qui court du Baulou jusqu'au Volvestre entre les deux grosses croûtes calcaires qu'on voit au nord et au sud, quant à elles impropres à l'art du verre. C'est là que leurs plus anciennes verreries furent Serre de Cor, Gayétaïré, Mane, Carcoupet, Perilhou etc., lesquelles semblent avoir disparu assez précocement, sauf celle de la Lèze, soit par défaut de bois de chauffe, les forêts étant déjà consommées dans les fours, soit à cause du sac du château de Serre de Cor, survenu en 1621 au cours des secondes guerres de religion. Nous avons visité les restes prestigieux de ce château-fort en 2006. Puis, nos verriers se déplacèrent vers l'ouest, à la recherche de bois à brûler, mais en suivant toujours le même filon du grès d'Alet.

Depuis le XIIème siècle, Gabre était en possession de l'ordre des Hospitaliers de Jérusalem. A l'orée du XVIIème siècle, les forêts de chênes et de bouleaux y restaient denses et, semble-t-il, encore vierges d'occupation humaine. Les gentilshommes-verriers y installèrent les verreries qu'ils nommaient Bousquet, les Garils, Magnoua et la Bade. Celle de Magnoua, souvent mentionnée par les textes, se situait à presque 500 mètres d'altitude, dans la combe où sourd la fontaine de Comavère, donc à l'abri des vents. Le sol y est encore parsemé en profondeur de débris de creusets qu'on retrouve de temps à autre et dont nos greniers conservent quelques grosses pièces. Non loin de là, sur l'étroit plateau, Isaac de GRENIER LOUYOU fit construire les maisons du hameau de Magnoua, que date de 1684 la plaque de fondation à son nom, apposée sur la façade est de l'ancienne demeure principale, aujourd'hui partagée entre deux feux. C'est auprès de la maison la plus occidentale, remontant aussi au XVIIème siècle, mais plusieurs fois remaniée, que la Réveillée se réunit une nouvelle fois, en août 2007, après les précédents rassemblements de 1975 et 1978.

D'où vient ce nom de Magnoua ? On ne sait pas. La carte de Cassini, établie sous Louis XIV, dénomme le lieu « Maucoua », peut-être par erreur de transcription. L'existence du pays de Magnoac en Comminges ferait volontiers croire qu'un gentilhomme-verrier, revenant de là-bas, aurait voulu perpétuer chez lui cette appellation. Mais ce n'est jamais qu'une conjecture.



Isaac de GRENIER LOUYOU était le fils de Jacques de GRENIER DUTAUX et d'Isabeau de GRENIER SABLON, dont nous ne savons que les noms et les dates. Cet Isaac soufflait probablement le verre à Magnoua même. Il eut de Paule de GRENIER trois fils, nommés Pierre de GRENIER LATOUR, David de GRENIER LALEE et Pierre de GRENIER MAGNOUA, plus trois filles. Or, voici une bifurcation généalogique des plus importante, puisque le dernier des trois frères fut l'aïeul des GRENIER LATOUR de Malet, commune de Gabre, et le second l'ancêtre des GRENIER LALEE de Magnoua. L'aîné n'a pas eu de descendance connue des généalogistes.

Alors survint la deuxième catastrophe. En 1685, Louis XIV avait révoqué l'édit de Nantes, par lequel Henri IV accordait la liberté religieuse aux protestants. Tous les verriers de Gabre étaient réformés, à la différence des verriers de La Bastide de Sérou, et continuèrent à célébrer le culte en secret, soit dans les entrepôts des verreries, soit plus tard en plein air, au plateau karstique de la Coudère. Sur dénonciation, peut-on penser, l'armée royale fit irruption en 1697 dans l'un de ces cultes du « Désert », qui se tenait sous la colline de Montauriol, dans les entrepôts de la verrerie de la Bade, provoqua la déportation de bon nombre des fidèles et ruina définitivement la fabrique.

On ne sait ni quand ni comment, vers cette même époque, l'industrie verrière des gabrais se transporta dans les grandes forêts du Volvestre, entre Sainte-Croix et le Couserans, où opéraient les VERBIZIER ou VERBIGIER depuis déjà longtemps. Ces forêts, qui sont toujours immenses, appartenaient pour une grande partie aux Dames de Sainte-Croix, congrégation fille de l'abbaye de Fontevault. Le transfert professionnel créa pour nos verriers la grande séparation familiale, puisque désormais la plupart passèrent l'hiver au Volvestre, mais la saison d'été à Gabre, jusqu'aux lointaines années 1880, c'est-à-dire sous la IIIème République des Léon Gambetta et Jules Ferry. Il en fut ainsi de mes propres ascendants. Cette coupure géographique nous vaut de conserver quelques précieuses lettres, transportant de bonnes ou tristes nouvelles entre les deux pôles familiaux.

Né à Magnoua en 1681, donc contemporain de la maison neuve, David de GRENIER LALEE épousa Marie de ROBERT PONTET et en eut pour fils Jacques de GRENIER LALEE, né en 1709, qui exerça donc son métier de verrier dans le Volvestre. En 1742, sous Louis XV, celui-ci épousa Françoise de VERBIZIER. Ce couple eut deux fils aux verreries du Volvestre, à savoir Etienne de GRENIER LALEE, né en 1743, futur héritier des maisons de Magnoua, et Jean de GRENIER FAJAL, l'ancêtre d'Onésime et Nathanaël de GRENIER FAJAL. De ce dernier descendront les BORDREUIL.

Or, les catastrophes se sont répétées, avec en 1745 la rafle de Pointis-Mercenac et en 1762 l'exécution des trois frères de GRENIER, originaires de la verrerie de Mauvezin de Sainte-Croix, en Volvestre.

A nouveau, un culte du « Désert » fut surpris en 1745 à Pointis. Dans le dossier d'instruction, un état de 1745 (cité par Elisée de ROBERT des GARILS dans son livre) recense les familles huguenotes du Volvestre, a priori suspectes, et nous apprend que Jacques de GRENIER LALEE exerçait son art à la verrerie du Pas de la Mandre (dont nous avons visité en 2005 le petit temple désaffecté), juridiction de Sainte-Croix, et qu'un GRENIER de MAGNOUA travaillait avec ses trois fils à la verrerie de Salet, juridiction de Fabas. Le premier était le petit-fils d'Isaac de GRENIER LOUYOU. Le second, déjà sexagénaire, était, semble-t-il, le troisième fils de notre GRENIER LOUYOU. Si Jacques paraît avoir échappé aux mailles de la police, en revanche Pierre, qui habitait Malet l'été, a été condamné aux galères par contumace. Tout laisse croire qu'il s'est un long moment caché dans les bois.

Le supplice en 1762 du pasteur ROCHETTE et des trois frères de GRENIER a été évoqué précédemment dans une circulaire de 2007. Or, la tradition familiale, rapportée par Philippe de ROBERT LABARTHE, veut qu'une sœur des trois frères ait vécu à la verrerie de la Lèze, juste sous la colline de Magnoua, à l'emplacement actuel du lac de Mondély, et qu'elle compte parmi les ascendants des GRENIER LALEE qui suivront par la suite. En 1891, le pasteur Abel NEGRIER s'en fera l'écho dans son épopée à la gloire des martyrs, comportant 392 vers alexandrins. Voici comment il interpelle le plus jeune des trois, GRENIER LOURMADE, à l'instant fatal :

Verrier, transporte-toi dans tes chères campagnes,
Rentre par la pensée en ton foyer natal;
Ne les regrette pas, c'est le ciel que tu gagnes.
Mais fais leur tes adieux avant le coup fatal.

Non tu ne verras plus la maison paternelle,
Ni tes parents joyeux de te tendre les bras !
Adieu donc maintenant, c'est l'heure solennelle.
Et tu les as quittés...pour toujours ici-bas !

Tu n'admireras plus ta Lèze et ses prairies,
Les grands arbres au Claux, l'allée à Magnoua.
Et le Bousquet ombreux, propice aux verreries,
Ces lieux où maintes fois LOURMADE enfant joua.

Et tes gais compagnons qui, dans les verreries,
Avec toi bien souvent en travaillant le soir,
Ont pour chasser l'ennui fait bien des causeries !
Adieu nombreux amis, ou plutôt au revoir.

Pour un familier des lieux, l'évocation de nos anciennes verreries est émouvante, avec un gentil clin d'œil à Léon de GRENIER LALEE, qui à l'époque habitait Magnoua (« l'allée de Magnoua » !).

Mais bref, voici qu'arrive l'Empire. En 1769, Etienne de GRENIER LALEE, né en 1743, épousa en Volvestre Elisabeth de VERBIZIER-CONSTANT. D'eux naquirent Jean de GRENIER LALEE, né en 1779, dont on sait pas grand-chose, et surtout Louis-Fortuné de GRENIER LALEE, né sous Louis XVI en 1786 et resté fameux. L'aîné fut verrier, le second « grognard » de l'Empereur !

Sergent dans l'armée impériale, notre Fortuné fut de la bataille d'Austerlitz, le 2 décembre 1805. Or, il y avait là aussi deux autres verriers, d'abord le maréchal Jean Dieudonné SOULT, fils de Marie de GRENIER LAPIERRE, et l'un des SUERE, qu'il faudrait mieux identifier. Avec ces trois, NAPOLEON pouvait-il perdre? SOULT décida de la victoire par sa manoeuvre géniale, mais la légende veut que le sergent Fortuné ait entraîné sa brigade dans l'assaut décisif. Est-ce son sabre qui bouscula l'ennemi dans le lac gelé ? L'arme fut longtemps conservée à Magnoua comme un trophée et les maîtres-verriers narrèrent longtemps l'exploit à leurs petits-enfants émerveillés. Cette transmission orale est venue jusqu'à moi par André SIVADON, arrière-petit-fils de Léon de GRENIER LALEE. Mais notre sergent, démobilisé par la chute de l'Empire, revint se marier à Magnoua en 1814 et y mourir en 1817 sans postérité. Dieu seul sait où est sa tombe.

L'aîné des deux frères, né en 1779, Jean de GRENIER LALEE, épousa en 1806 Marguerite de VERBIZIER-LAFITTE et mourut probablement à Magnoua en 1852, sous le Second Empire. Tout en restant maîtres-verriers au Volvestre, ces GRENIER LALEE étaient au fil des siècles devenus d'importants propriétaires fonciers. Leurs métairies s'étendaient sur les communes de Gabre et la Bastide de Sérou, jusqu'au replat d'Unjat, où est aujourd'hui le golf départemental. En témoignent les livres de comptes de la fin du XVIIIème siècle, conservés à Magnoua, ainsi que les correspondances priant le sieur LALEE de « saluer tous nos métayers. » Les descendants de ces métayers gardent aussi des paquets de lettres relatives à l'exploitation des cheptels sur les terres de nos verriers. En outre, les GRENIER LALEE possédaient une verrerie à Revel dans le Tarn.

Aussi bien le fils survivant de Jean et Marguerite, prénommé François-Léon (1814-1905), que le sergent Fortuné fit sauter sur ses genoux, fut-il le plus gros personnage de Gabre, où pourtant abondaient les gentilshommes-verriers. « Moussu Léon », comme les paysans l'appelaient, se vit prier d'arbitrer bien des litiges et notamment la liquidation en 1885 des verreries de Pointis-Mercenac. Ayant épousé en 1835 Charlotte de GRENIER MONTAZER, le sieur Léon GRENIER LALEE de Magnoua fut aussi l'aïeul d'un arbre généalogique si touffu qu'il porte à lui seul la moitié de la Réveillée d'aujourd'hui. Par sa fille Marie-Céline, qui épousa en 1855 Jules de ROBERT

LABARTHE, il est l'ancêtre des ROBERT LABARTHE de Montauriol et Coudère. Par son fils Simon de GRENIER LALEE, né à Magnoua en 1838, et son petit-fils Charles, né en 1882, les MARTIN de Pastagras descendent aussi de lui. Par sa fille Eugénie et son gendre Alexandre de VERBIZIER LATREYTE, « Moussu Léon » est l'ascendant commun aux LATREYTE, aux GRELLIER, aux LYS, aux HUBAC, aux SCHMUCKEL, aux JOLY, aux SIVADON etc...

Hélas ! La fin des verreries fut aussi celle des GRENIER LALEE. Désargentés, les héritiers vendirent, l'une après l'autre, les métairies et les maisons. Restée seule à Magnoua, Eugénie de Grenier, veuve de VERBIZIER, connut la gêne. Ses petits-enfants se souviennent d'avoir eu faim chez elle pendant les grandes vacances. Souvent elle partageait le repas des fermiers voisins : les DEJEAN, apparentés à nos familles. La grande maison d'Isaac de GRENIER LOUYOU, à l'est de Magnoua, avait été partagée par le milieu en deux sections séparées et elle vivait à l'ouest dans l'autre maison, modernisée et pavée par son père, où nous tenons la Réveillée de 2007. Sa disparition en 1932 fut si dramatique qu'elle évoque un conte fantastique d'Edgar Poe ou de Barbey d'Aurevilly. Alors qu'on pensait l'inhumer au cimetière familial des VERBIZIER LATREYTE, près des anciennes verreries de Bousquet, là où repose son époux Alexandre, la tempête de neige dissuada tant les fossoyeurs qu'on la porta (provisoirement) au cimetière protestant de Gabre, où elle est depuis restée.

Sous l'épaisse et noire forêt qui investit aujourd'hui le terroir de Bousquet, la fosse de sa tombe reste à jamais béante, comme un regret éternel ! Son fils Georges de VERBIZIER, devenu banquier à Vabre dans le Tarn, se défit de la vieille demeure de Magnoua et la vendit en 1943 à Georges BEGON, descendant par sa mère des ROBERT BOUSQUET, dont le nom vient d'ailleurs du même site. On dit que son épouse Anna eut peur des tas de fumier qui en bornaient alors les quatre points cardinaux.

Le nom s'est éteint avec Charles et Guy de GRENIER LALEE, qui n'ont eu que des filles. Lequel de leurs héritiers le relèvera ?

Pourtant la tradition verrière s'est poursuivie au même endroit. Ayant passé son enfance à Comavère, Léopold de ROBERT BOUSQUET (1842-1924) fut l'un d'un des derniers verriers de Pointis. Son petit-fils Georges BEGON reprit Magnoua de Georges de VERBIZIER. Ses filles, Hélène et Gabrielle de ROBERT BOUSQUET, ma grand-mère et ma grand-tante, y ont vécu et y sont inhumées. L'antique demeure d'Isaac de GRENIER LOUYOU, tournée vers l'orient, est actuellement partagée entre Joseph DEJEAN et François BEGON, tous deux familiers de la Réveillée. Et l'autre maison de verriers, à l'occident, dont j'ai hérité, resta fort longtemps le point de ralliement des descendants de Léon de GRENIER LALEE. C'est là précisément, dans les années 1950 et surtout 1960, sous l'ombrage âcrement odorant d'un catalpa et autour des grands verres de pastis, que se rejoignaient souvent les cousins pour l'apéritif, chez Georges et France BEGON, le temps d'évoquer ensemble le merveilleux passé. Il y avait André de VERBIZIER, Jane et André SIVADON ainsi que parfois Roger de ROBERT LABARTHE. Ensemble ils rêvaient de réunir un jour tous les descendants des gentilshommes-verriers dans une fraternelle rencontre. Je les écoutais dire et redire leur songe, j'étais alors jeune homme et je souriais par devers moi de leur utopie. Et puis, à force d'y croire, ils donnèrent corps en juillet 1975 à leur vision fabuleuse ! On parlait alors de la réunion des trois familles : le nom de Réveillée ne viendra que plus tard.

La première séquence du fameux télé-film de Gérard Guillaume (Gérard JOLY) sur notre première rencontre, que chacun connaît ou devra connaître, parce que c'est un vrai chef d'œuvre et que toute la France l'a regardé en son temps, fut d'ailleurs tournée en 1975 dans la vieille salle à manger de Magnoua, autrefois pavée par Léon de GRENIER LALEE, en présence d'anciens qui ne sont déjà plus. Trente-deux ans après, nous y voilà de nouveau réunis dans l'évocation, devenue légendaire, d'une longue histoire de foi et de courage.

Michel BEGON (de Robert Bousquet)

LES GUERRES DE RELIGION DANS LES PAYS D'ARIEGE AU 16^{ÈME} SIECLE

Michel Bégon – octobre 1993

Une belle exposition du musée de l'histoire de France à Paris vient de nous présenter des documents rares sur le 16^{ème} siècle ariégeois, qui fut, comme son titre l'indique, « de sang et d'or » ; cependant, elle ne s'est pas essayée à l'explication socio-historique. C'était peut être un motif de frustration, mais il faut bien considérer, à son excuse, que les passions nourries par les guerres de religion ne sont pas éteintes, et qu'il est parfois imprudent de les raviver. On doit quand même savoir que les historiens contemporains sont parvenus à en donner une théorie satisfaisante pour l'esprit scientifique.

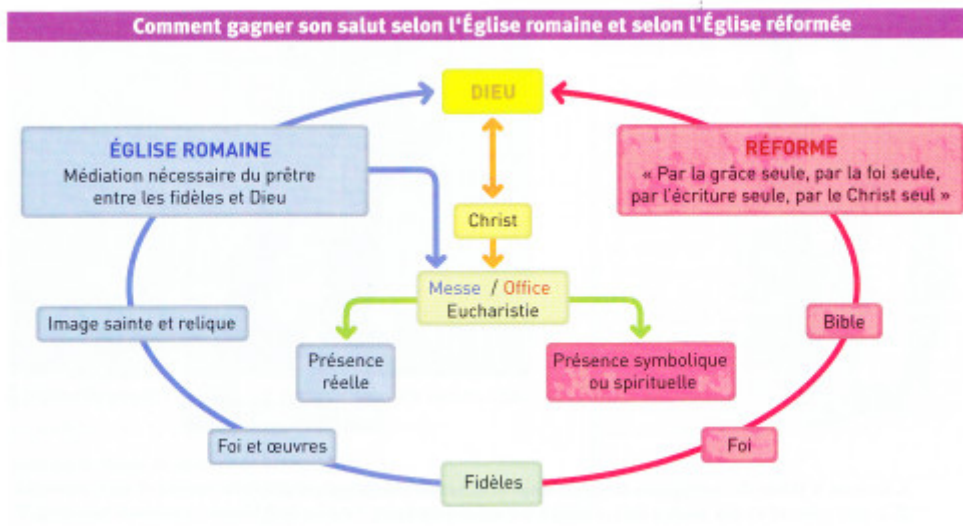
Les commentateurs d'autrefois croyaient naïvement qu'il avait pu suffire que les uns chantent la messe en latin, et les autres lisent la Bible en français, ou que les premiers célèbrent l'Eucharistie, mais les seconds communient sous les deux espèces, pour s'étriper entre chrétiens. Dans ses Voyages de Gulliver, l'évêque Jonathan Swift n'évoquait-il pas la terrible guerre intestine entre ceux qui mangent les œufs à la coque par le petit bout et ceux qui les entamaient par le gros bout ? Nous n'en sommes plus à taxer ainsi les guerres religieuses d'absurdités, quitte à en savourer les carnages à grands renforts de descriptions sanguinaires autant qu'anarchiques. Les historiens d'aujourd'hui veulent les expliquer et rendre leur logique à ceux qui les firent.

Au tout premier rang, Emmanuel Leroy-Ladurie (catholique) et Michel Chaunu (protestant) en ont proposé une explication économique et sociologique, politique et parfois psychanalytique. Certes, ils n'ont pas traité de nos petits pays de Foix, de Mirepoix ou de Couserans ; mais leurs conclusions y sont aisément transposables et, mieux encore, peuvent y être affinées, compte tenu de la connaissance vécue que nous avons de l'histoire et de la géographie locales.



Au 16^{ème} siècle, la chrétienté d'Occident subit la même rupture que l'Islam du Moyen Orient au 20^{ème}, entre les structures rurales traditionnelles et les nouvelles structures industrielles urbaines, avec son cortège de persécutions obligées dans les mentalités et sur la foi.

Tout au long de notre Moyen Age campagnard, le catholicisme s'était profondément pénétré des coutumes rurales, des croyances paysannes et des rites agraires, parfois hérités du paganisme (du latin « paganus », paysan). Les habitants des communautés villageoises aimaient se reconnaître dans les mythes, les représentations ou les cérémonies liés à la vie des campagnes et postérieurs au christianisme constantinien, qui fut la religion des grandes cités antiques par opposition aux cultes païens. Tous leurs thèmes, leurs images et les objets de piété témoignaient de cet attachement ancestral au terroir, à la propriété communautaire du sol et à la vie des champs : les crucifix des carrefours, les madones sur les chemins, la terre sainte du cimetière paroissial, le mythe du Bon Berger retrouvant la brebis perdue, la crèche de Noël et l'adoration des pâtres, les thèmes de l'agneau de Dieu et du Pressoir mystique, la vénération des sources et des grottes, le mystère de l'eau bénite, l'exorcisme des maléfices, la bénédiction des récoltes, la procession à travers champs et l'écoute des sonneries du clocher qui émerge, comme l'écrit Charles Péguy, de « la profonde houle et l'océan des blés ». Tout un système de symboles cohérents liaient le chrétien à sa paroisse et à son saint patron, protecteur de la communauté villageoise. Sans doute peut-on parler d'acculturation.



Bien entendu, la foi catholique s'est peu à peu adaptée à la sensibilité différente des gens des villes, par les relais successifs du jansénisme et du christianisme social. Mais l'Église du 16^{ème} siècle n'en est pas là et reste sous la coupe du haut clergé percepteur de la dîme.

Or, voici dès 1530 que la Réforme surgit dans les villes et rejette ces agrestes dévotions, pour rechercher chez Saint Paul et Saint Augustin la tradition oubliée d'une foi plus intellectuelle et, en tout cas, mieux appropriée à la sensibilité des citadins, vivant en habitat groupé. L'imprimerie, qui suppose au premier chef le débouché des agglomérations alphabétisées, deviendra, dans l'imaginaire collectif, le symbole même de la Réforme religieuse de Luther et de Calvin. Aussi bien l'autel n'est-il pas dans les temples protestants surmonté du crucifix et du tabernacle, mais supporte-t-il la Bible, traduite en langue populaire.



Pour aller au fond des choses, il faut parler aussi d'une mutation dans le régime de propriété. La hiérarchie du clergé catholique et les familles chrétiennes où il se recrutait tiraient leurs ressources de la propriété du sol, de la dîme et des casuels. Le tiers ou le quart du sol français n'était-il pas bien d'Eglise ? C'est pourquoi Michel Chaunu relie ce catholicisme médiéval et tridentin à la rente foncière. A l'inverse, la Réforme abolit la hiérarchie cléricale et Calvin autorise le commerce de l'argent avec intérêt, jusqu'alors interdit par l'Eglise.

Or, même en ville, la Réforme ne recrute pas dans tous les milieux sociaux, mais chez ceux surtout qui sont les moins liés à la terre ou à la rente foncière, qui sont propriétaires avant tout de leur force de travail et de leur savoir-faire technique, qui sont rémunérés en argent et non pas, comme les ruraux, en nature. Ce sont les professions savantes et artisanales au premier chef, avec une extension fréquente vers les artisans ruraux. Leroy - Ladurie campe rudement cette opposition de deux groupes sociologiques qui ne se comprennent pas ou plus : « cardeurs huguenots et laboureurs papistes » (in Paysans du Languedoc).

Au 16^{ème} siècle, les disparités entre les cités industrielles et l'habitat rural dispersé, ainsi que les différences qui s'ensuivent entre les conceptions du monde respectives, tranchent trop abruptement pour ne pas susciter des frictions violentes, un peu comme une onde de choc se forme au raccord de deux milieux hétérogènes. Or, cette onde de choc se fait d'autant plus ravageuse que les deux milieux rural et urbain se joutent de plus près sur le terrain.

Tel est, à cause de la géographie et pour leur malheur, le cas des pays d'Ariège à la Renaissance.

« Historiens, soyez géographes », s'exclame le fondateur de l'Ecole des Annales (Lucien Febvre in Combats pour l'histoire). Voyons donc bien que ces pays sont grevés à l'extrême par les disparités du relief, des écosystèmes, donc des territoires économiques.

En gros, quatre zones, dont deux seulement sont tout entières à l'agriculture. Les pénélaines de piémont autour de Mirepoix, Pamiers ou Saint Girons sont accueillantes à la céréaliculture. Les hauts alpages favorisent l'élevage extensif. Ces régions demeurent essentiellement agraires au 16^{ème} siècle et profondément catholiques. Au premier chef, le Couserans, jadis colonisé par les villas romaines et si riche de vestiges antiques, reste fidèle à sa romanité. Mais dans le pays de Foix, les masses granitiques et calcaires se hérissent de crêtes caillouteuses, peu hospitalières à l'homme et beaucoup à la forêt. Ici le peuplement est souvent tardif et suit l'essor démographique d'après 1450 ; les défrichements ne sont donc guère antérieurs au 16^{ème} siècle ; la population, vite trop nombreuse pour l'exiguïté des champs, ne survit qu'en se convertissant à l'artisanat domestique. Par chance, ce territoire infertile est riche de mines, de torrents et de bois, propices à l'industrialisation. Quant aux collines du Terrefort, entre Mazères et le Carla, elles s'adonnent beaucoup à la culture du pastel, qu'il faut écraser et traiter dans des moulins à grand renfort de main d'œuvre, ainsi qu'à la confection d'étoffes grossières, le cadî, ces demi-produits allant à l'exportation vers Toulouse ou Montauban. Une telle économie qui se détache du sol passe à la Réforme. Autres sites, autres moeurs...

L'historien ariégeois François Baby montre la coïncidence des zones quasi-industrielles et des pays gagnés au calvinisme. On peut pousser cette superposition jusque dans le détail.

Aucune trace de protestantisme en haute montagne, à l'exception des villages de mines ou de forges catalanes, tels qu'Urs ou Les Cabannes, qui sont au contraire des repaires de huguenots. Le sire de Castelau-Durban, en Couserans, les fera passer au fil de l'épée. La pénélaine fertile de Mirepoix reste agricole et catholique, alors qu'au sud, là où commencent les reliefs, les monts d'Olmes vont aux activités minières, aux textiles et au calvinisme. Ainsi la seigneurie de Lérans (près de la Bastide de l'Hers) donnera son plus redoutable chef de guerre au parti huguenot, Claude de Lévis, baron de Lérans et sire d'Audou. Dans la moyenne vallée de l'Ariège, les mines de fer ou de jais, les forges, l'artisanat du textile font de Foix, Montgaillard ou Tarascon des places de sûreté réformées, que l'Edit de Nantes confirmera. Les cluses du Plantaurel sont tellement peuplées d'artisans menuisiers, tonneliers ou tisserands que le canton du Mas d'Azil offre encore aujourd'hui la plus grande densité de temples protestants dans l'Ariège, comparable seulement aux Cévennes. En 1633, on ne compte au Mas d'Azil qu'un seul habitant catholique ! Les gentilshommes verriers protestants, jouissant du monopole de la fabrication du verre, installent leurs fours dans les forêts du Plantaurel, de Serre de Cor à Gabre et de Fabas vers Pointis. A Pamiers, les nombreux tisserands et teinturiers forment un noyau politiquement dominant de réformés. Pour l'ensemble du pays de Foix, la proportion est alors de deux protestants pour un catholique. Plus au nord, entre Saverdun et Mazères, les maîtres et ouvriers des moulins à pastel sont protestants. Mais il semble bien que le peuple rural des petits propriétaires, métayers ou même brassiers (ouvriers agricoles) y demeurent au catholicisme : n'aideront-ils pas l'armée du prince de Condé à prendre Pamiers d'assaut en 1628 ? Enfin, dans le Couserans, seuls les chaînes du Plantaurel accueillent quelques verreries huguenotes. Trois siècles avant qu'Aristide Bergès n'invente la « houille blanche », Saint Girons est seulement le gros

marché aux céréales et aux bestiaux d'une région agricole et pieusement catholique. La ville dominante reste l'évêché de Saint Lizier dans les fortifications romaines.

Déjà au 13^{ème} siècle, la précédente poussée démographique avait fait apparaître la même opposition économique et confessionnelle entre, d'une part, les collines du Lauragais, les monts d'Olmes et la vallée de l'Ariège, où les tisserands et notables urbains adhéraient en masse au catharisme, d'autre part, le plat pays languedocien, resté rural, pauvre et catholique. Les cités se ralliaient aux Parfaits, à l'inverse des hameaux dispersés qui restaient à l'Eglise. Et si dans nos pays le catharisme se limitait à Foix, au plateau de Sauls et à Montségur, c'est qu'à l'époque les chaînes du Plantaurel n'étaient pas défrichées.

Le catharisme a disparu au 14^{ème} siècle, ses ultimes manifestations datant de 1320, alors que le reflux démographique entraînait déjà la fin de la surpopulation et le recul des activités industrielles.

Il n'y a donc pas, malgré ce qu'on dit souvent, de filiation spirituelle entre la foi des Parfaits, s'inspirant de la gnose dualiste de l'antiquité urbaine par le relais des cités byzantines, et le calvinisme, venu de la Flandre drapante où naquit Calvin, à Noyon. Si les manifestations anticléricales et revendicatives se ressemblent néanmoins, notamment les assauts contre les biens du clergé et le refus de la dîme, c'est, souligne Leroy-Ladurie, que les mêmes causes dans les mêmes conditions produisent les mêmes effets.

Bien sûr les mentalités se heurtent. On a beaucoup insisté sur l'avance culturelle des protestants des villes, sachant déjà lire et écrire en langue d'oïl, par rapport aux paysans catholiques, demeurés analphabètes et patoisants. Mais est-ce l'essentiel ?

Car les modes de production s'opposent si fort qu'ils ne peuvent pas ne pas modeler les comportements. L'exploitation agricole au sein de la communauté villageoise d'autrefois est territoriale par nature : elle maintient les paysans sur la même paroisse, dans la continuité de l'héritage familial et sous l'autorité paternaliste du Père, du saint patron local, du recteur, voire, plus lointainement, du Pape. A l'inverse, l'industrie et le commerce naissants supposent déjà le marché du travail et des marchandises, où chacun est forcé de circuler librement pour offrir qui ses bras et qui ses productions au mieux-disant. Or, la libre circulation et la concurrence supposent à tout le moins la rupture avec les attaches territoriales et l'acculturation aux langages des contrats, des comptes, des marchandages, du numéraire, des taux de profit comparés, etc. Une telle rupture propulse ces classes d'artisans, industriels, commerçants et financiers dans l'agitation sans fin des négociations, des changements de patron et, parfois, de la grève.

Leroy-Ladurie n'hésite pas à comparer le petit peuple des ouvriers et compagnons réformés aux sans-culottes de l'An II. Bien auparavant, le vicomte de Joyeuse écrit à Catherine de Médicis que « le comté de Foix est un canton rempli de mutins, de gens séditeux et qui ne demandent que garbousse. ».

Mais surtout, les rendements de l'agriculture sont à l'époque beaucoup plus tributaires de la pluie et du soleil qu'il fait, ou ne fait pas, des intempéries ou des épizooties dont on pâtit, ou qui vous épargnent, donc apparemment de la bonté ou de la colère divines, que de la quantité de travail qu'on y met. La croyance aux rites propitiatoires, sacrifices, prières pour la pluie, intercessions contre la maladie, est presque obligée pour le paysan. Au contraire, l'artisan travaille à l'abri, et son salaire est fonction directe du temps passé à la tâche. Voici pourquoi, peut-on croire, le culte catholique des saints intercesseurs s'oppose si diamétralement à l'idéologie protestante de la valeur - travail.

Visitant le Mas d'Azil en 1635, l'évêque de Rieux, Mgr Bertier, y note l'étonnante valorisation du travail manuel, mais pour déplorer que les huguenots « travaillent tous les jours de festes chômables de l'année et bien souvent les dimanches », sur quoi, écrit-il, « nous avons fait des remontrances très aigres aux consuls et habitants ».

La théorie économique de la valeur - travail, selon laquelle le prix d'une marchandise ou d'un service est fonction du temps de travail social moyen qu'ils exigent, est née d'un autre pays protestant, l'Angleterre, et le philosophe orangiste John Locke s'en révèle, bien avant Smith ou Ricardo, l'initiateur.

Peut-être pour éluder ce déterminisme géographique, nombre d'historiens invoquent la responsabilité des dynasties régnantes dans la propagation de l'hérésie, selon la règle du temps que les sujets embrassent la religion du prince.

Ils prêtent ainsi un rôle majeur aux Albret. Certes, avant 1540, Marguerite de Navarre, comtesse de Foix, accorde un sauf - conduit pour toutes ses terres aux prédicateurs évangéliques et les fait prêcher à Pamiers quand elle y tient sa cour. C'est ainsi que Jean Calvin se rend à la cour de Nérac en 1534 et qu'à en croire la légende, encore vivace, il aurait à son retour prêché au Mas d'Azil. En 1556, cinquante habitants de Foix demandent à Calvin, alors à Genève, de leur mander un « ministre » de l'Évangile ; ce sera Antoine Caffer. En 1559, les réformés sont déjà majoritaires à Pamiers. En 1560, Jeanne d'Albret, fille de Marguerite et mère du futur Henri IV, fait profession de foi réformée à Pau. Bientôt, les églises protestantes se constituent par grappes. Après 1590, la messe n'est même plus célébrée, pour tout le pays de Foix, qu'à Varilhès et à Ax-les-Thermes.

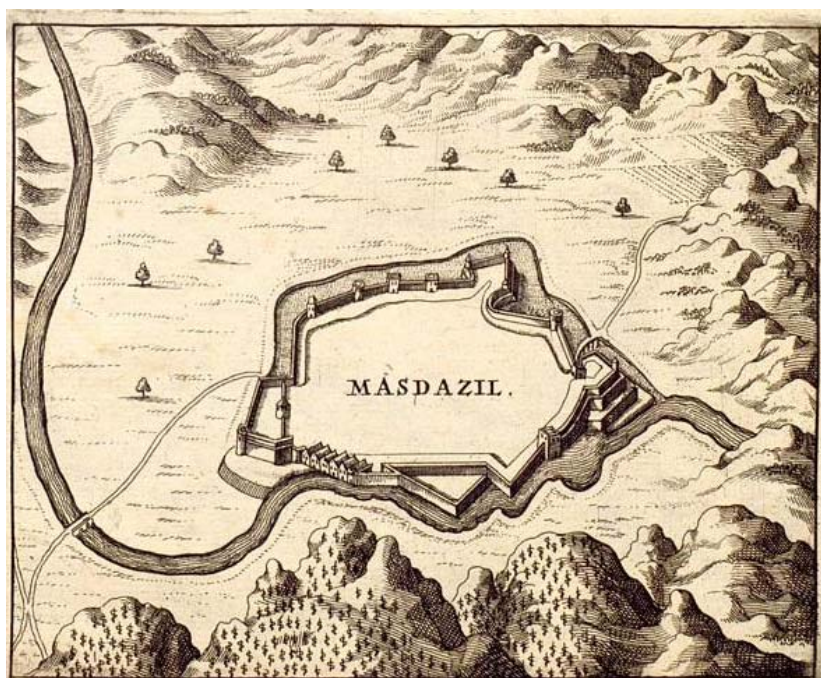
A quoi s'oppose le pays de Couserans, rattaché depuis 1498 au domaine royal et qui sera l'un des derniers à reconnaître la royauté d'Henri de Navarre, même après son abjuration.

On fait la même distinction pour la dynastie des Lévis, descendant d'un des barons du nord, auquel la croisade des Albigeois valut le fief de Mirepoix. La branche aînée des Lévis - Mirepoix reste fidèle à Rome, comme sa ville. Mais la branche cadette issue de Claude de Lévis, baron de Lérans, se fait huguenote, comme les monts d'Olmes. Étrange chassé - croisé : en 1584, Henri de Navarre nomme Claude de Lévis gouverneur général du comté de Foix et chef du parti réformé, mais après l'abjuration lui substitue son cousin Lévis de Mirepoix, chef du parti catholique. Le sire de Lérans n'aura plus qu'à mourir déçu dans son château de Belesta...

Ce rôle des grands n'est pas douteux. Mais dans quel sens l'interpréter ? On peut croire que le seigneur imprime sa marque à ses sujets, ou à rebours que les sujets imposent leurs convictions à leur seigneur, s'il veut conserver leur fidélité. Huguenot dans les Pyrénées, Henri de Navarre se fait par deux fois catholique, en touchant Paris (1572, 1593). Car Paris vaut bien une messe...

J'ajoute un souvenir familial. Les gentilshommes verriers du pays de Foix sont demeurés protestants, alors même que la plupart des familles nobles suivaient le bon roi Henri IV ou ses successeurs et revenaient à Rome. C'était, prétendaient-ils, pour ne pas se séparer de leurs ouvriers et commis, restés à la Réforme. On verra donc, au 18^{ème} siècle, les assemblées du désert réunir dans les entrepôts de verre l'ensemble du personnel des verreries sylvestres, sous la garde des gentilshommes portant le tricorne et l'épée.

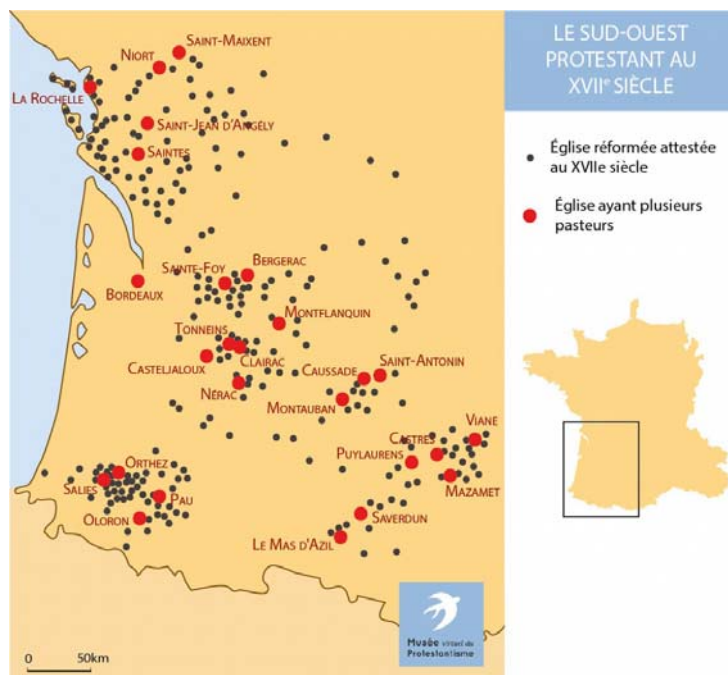
Quant aux opérations militaires, elles sont très coûteuses en vies humaines et en dommages de toutes sortes. L'abbé Duclos, dans son Histoire des Ariégeois (1883), estime le nombre de morts à 5 500 pour le pays de Foix, 6 000 pour le pays de Rieux et 6 000 encore pour le Couserans, ce qui ferait plus de 20% de la population pour le 16^{ème} siècle.



La place forte du Mas d'Azil fut démantelé vers 1636 sur ordre de Richelieu – Gravure du XVIIème

Mais il ne faut pas voir ces guerres de religion comme une guerre de position sur le modèle de 1914 - 1918, ni même comme une guérilla révolutionnaire du type de la guerre des Camisards, 120 ans après. Ce sont des expéditions en forme de coups de main pour la rapine et la rançon, qu'on lance seulement à la belle saison, quand il fait bon dormir dehors et qu'on peut piller les greniers pleins de la récolte, les vergers chargés de fruits ou les troupeaux gras de

l'herbe fraîche. Ainsi Pamiers sera prise et reprise 5 ou 6 fois par les deux partis. En 1568, Lévis sire d'Audou prend Tarascon, mais les catholiques la reprennent, font carnage de huguenots, dont ils précipitent 66 du rocher dans le gouffre. En 1575, le même Lévis met le siège sous Saint - Girons, commandée par Saint Paul de Jarrat ; la ville capitule sans résistance ; mais quand les troupes protestantes se replient sur leurs bases, le parti catholique reprend la place sans coup férir.



Cependant, il semble bien que les assauts des huguenots soient plus particulièrement dirigés contre la propriété ecclésiastique, la collecte de la dîme, et toutes les rentes foncières des moines, pour ce qu'ailleurs on appelle la « sécularisation des biens du clergé ». Dès 1566, les protestants du Mas d'Azil s'opposent à la collecte des bénéfices, tant par le clergé que par le pouvoir royal. Ils emportent les gerbes du sol de la dîme, disant qu'ils « étaient évêques, chanoines et recteurs ». En 1568, des bandes huguenotes assaillent les abbayes de Lézat, de Combelongue, du Mas d'Azil, de Calers et des Salenques dont elles chassent les religieux et moniales. En 1569, une expédition est menée contre la cité épiscopale de Rieux par Vindrac, moine détroqué de l'abbaye de Lézat (ou du Mas d'Azil). Les huguenots de Mazères et Calmont détruisent l'abbaye de Boulbonne (aujourd'hui en Haute Garonne). A l'été 1669, l'armée des vicomtes, sous les ordres de Montgomery et de Bernard-Roger de Comminges, dévaste Montbrun et Sainte-Croix en brûlant les églises, en massacrant les ecclésiastiques et en se faisant indiquer les terres du clergé, pour y incendier les métairies, s'y emparer des blés ou, à défaut, mettre le feu aux gerbiers.

De fait, les abbayes visées ont disparu corps et biens : il n'en reste plus pierre sur pierre, souvent pas même le souvenir. Une attestation consulaire de 1599 note que les bâtiments abbatiaux du Mas d'Azil ont été rasés au sol et qu'ont été vendus les temporels du monastère bénédictin, datant de Charlemagne. Il faut dire que des temples protestants du 17^{ème} siècle, se comptant pas dizaines dans l'Ariège seule, aucun non plus ne subsiste après la révocation de l'Edit de Nantes (1685) et après leur destruction aux frais des paroissiens.

Dès l'abjuration de Henri IV, l'expansion du protestantisme plafonne à 15% de la population française. Comme le royaume compte alors 85% de paysans ou ruraux, ce seuil est infranchissable, mais s'agissant des gens des villes et cultivés, leur influence dépasse leur proportion démographique.

En Europe, la Réforme calviniste ne l'emporte au 16^{ème} siècle que dans les régions peu propices à l'agriculture et qui développent précocement des industries d'exportation, ainsi la montagne genevoise et le Jura, les vallées alsaciennes, la Hollande des polders ou l'Ecosse, les contreforts méridionaux du Massif central, le pays de Foix, etc.

Mais bientôt un lent déclin va commencer, qu'on pourrait rapporter à l'affaiblissement démographique de l'Europe occidentale à partir de 1650 et qui affecte plus particulièrement les villes et l'industrie. La révocation de l'Edit de Nantes en 1685 ne fera que précipiter les choses, en provoquant l'exode d'environ un dixième des huguenots. L'onde de choc des luttes religieuses se déplace dans l'autre sens, mais toujours aussi fort, avec une contre-pression dont les dragonnades, les abjurations forcées, les interdictions professionnelles, les amendes collectives, les exécutions et les galères seront les douloureux symptômes.

Les Verbigier de Saint-Paul

Le canton de Sainte-Croix- Volvestre reste à ce jour l'un des plus forestiers, les plus dépeuplés et les plus pauvres du département de l'Ariège. Ici s'étendent les premiers contreforts des petites-Pyrénées et les premiers crans du Plantaurel tout au nord du Salat. Ce sont des sols ingrats pour l'agriculture et l'élevage, mais propices aux industries sylvestres. Jusqu'aux années 1880, nombreux y étaient les bûcherons, les charbonniers, les charpentiers, les menuisiers ainsi que les verreries chauffées au bois. L'exode rural n'y a plus laissé que les rares clairières de Fabas, Tourtouse ou Pointis-Mercenac parmi d'épaisses forêts. Il faut se ressouvenir que ces lieux désormais isolés et parfois perdus ont eu jadis une belle histoire.



Village de Sainte-Croix- Volvestre

Plusieurs familles de gentilshommes-verriers exerçaient leur art dans les collines de cette contrée qu'elles déboisaient méthodiquement. Le « sentier des verreries », que recommande le syndicat d'initiatives de Sainte-Croix-Volvestre et qui fut tracé à la diligence de Mmes Marie-Geneviève Dagain (de Verbizier Verbizier) et Laurette Fauroux, serpente à travers les forêts d'un site à l'autre, dont il ne reste souvent plus que des murs en ruines, quelques temples désaffectés ou des cimetières à l'abandon, mais aussi, comme par miracle, le beau château de Poudelay.

Les plus anciennes familles de verriers semblent être arrivées ici au cours du XVIème siècle, venant peut-être des proches Comminges, sous les noms des Vervigier, Bervigier, Verbezier, Verbigier ou encore, selon les fantaisies orthographiques du temps, des Verbizier. La présence d'abondantes forêts à exploiter les y a retenues. D'après la tradition familiale et l'archiviste Claude Martin (de Robert Bousquet), ces familles proviendraient encore plus lointainement du petit village de Berbiguières, juché sur la rive sud de la Dordogne, près des Milandes, et fief au XVIème siècle des Caumont, chefs de la noblesse protestante en Périgord.



Ce serait là l'origine médiévale de leur nom. Quand les sites boisés firent défaut sur place, elles auraient migré, comme d'ailleurs les autres clans verriers, des forêts du Massif central vers les forêts des Pyrénées, tout au long de la période de la Renaissance. En tout cas, l'ancêtre connu de ces lignages en Couserans semble être un Jean de Verbigier, fils de Pierre, qui testa en 1614, peu après l'assassinat d'Henri IV. Mais leur première installation paraît attestée dès 1544. Puis, les familles de Robert et de Grenier les ont rejoints vers les débuts du XVIIème siècle, quand la répression religieuse les chassa des verreries de La Bastide-de-Sérou, Gabre ou Serre de Cor. .

Ces gentilshommes jouissaient du privilège héréditaire de souffler le verre à bouche, les bonbonnes à huile et les flacons à parfum, en vertu d'un monopole octroyé par le roi dès le moyen-âge et confirmé en 1585 par la charte de Sommières (Gard), mais sous la double interdiction de faire le commerce de leurs fabrications (des marchands s'en chargeaient) et de transmettre leurs droits en-dehors de leurs lignages.

Les trois clans familiaux susdits pratiquaient entre eux une endogamie assez fermée, à la manière des dynasties et des corporations d'Ancien Régime, mais aussi pour éviter la mésalliance et le transfert de leurs droits à d'autres lignages. Ainsi, entre 1550 et 1850, sur 3 siècles et 84 mariages recensés chez les Verbigier, 64 se nouèrent avec les trois mêmes clans, dont 32 avec les Grenier, 18 avec les Robert et 14 avec d'autres branches des Verbigier ou Verbizier. Pour autant aucun cas de tare congénitale n'a été signalé!

On dit souvent que ces trois clans familiaux n'étaient guère fortunés et que les seigneurs terriens du Couserans les considéraient comme des « cousins pauvres », bien que leur noblesse fût attestée depuis le XV^{ème} siècle, au plus tard, sinon même dès les Croisades. Aux élections locales pour les Etats-Généraux du printemps 1789, faites à Saint-Girons, le second ordre du royaume leur témoigna toute sa condescendance, à cause de la différence des rangs et des patrimoines. Mais sur cette prétendue pauvreté, les historiens s'interrogent aujourd'hui : n'était-ce pas un affichage pour des raisons fiscales ? Ces familles de gentilshommes possédaient de vastes bois pour leur industrie ; or, à l'époque les forêts étaient la principale source d'énergie et pouvaient rapporter beaucoup. On peut penser aussi que les protestants prônaient la modestie, qui est restée leur image confessionnelle, pour se distinguer du luxe et de la prodigalité de la noblesse catholique et rentière d'Ancien Régime. D'autre part, la plupart étaient des « hérétiques » et pouvaient craindre les dénonciateurs avides de leurs biens. En tout cas, l'état des maisons de verriers restées de cette époque ne témoigne pas d'une impécuniosité.

A l'époque, ces gentilshommes-verriers étaient en majorité de la religion réformée, qui était particulièrement puissante dans le sud-ouest du royaume et que Jeanne d'Albret avait d'ailleurs encouragée dans le comté de Foix. C'était encore le cas aux débuts du XVII^{ème} siècle. Or, en 1685, le roi Louis XIV révoqua l'édit de Nantes de son grand-père le béarnais Henri IV, garantissant la liberté de conscience, et provoqua d'un coup plusieurs centaines de milliers d'exils volontaires et de conversions simulées chez les huguenots. Dans le comté de Foix comme en Couserans, les soldats obtinrent toutes les conversions et abjurations prétendument spontanées qu'on voulut à Versailles. Ensemble, les Verbigier se convertirent officiellement à la foi catholique, mais à la hâte et dès octobre 1685. Or, la suite de leur histoire permet de mettre en doute leur sincérité du moment. Les registres de catholicité attestent qu'ils se seraient plusieurs fois convertis et laissent supposer qu'entre-temps ils auraient rechangé de confession. Pour donner aux enfants un état-civil, il fallait les présenter au curé qui les enregistrerait sur le livre de paroisse en même temps qu'il les baptisait ; mais bien souvent les mères préféraient cacher la naissance en attendant quelque ministre du Désert pour leur baptême clandestin. Ce double jeu des verriers, partiellement catholiques et partiellement protestants, a été des mieux documenté par M. Yves Blaquière pour ceux de la Montagne Noire. Une telle ambiguïté devait être des plus difficile à tenir longtemps!

Ces allées et venues entre les deux confessions chrétiennes étaient à l'époque d'autant plus fréquentes qu'elles restaient discrètes et que d'ailleurs la différence des deux cultes n'était pas aussi marquée qu'elle s'est faite plus tard. La révolution de 1789 a creusé pour plus d'un siècle un fossé politique, en ralliant les réformés au libéralisme républicain ou orléaniste, et en rejetant les plus catholiques dans l'ultramontanisme, c'est-à-dire sous l'autorité souveraine du pape. En tout cas, l'édit de tolérance, pris par Louis XVI en 1787, rendit aux réformés non seulement la liberté de culte, mais aussi la tenue de l'état civil des baptêmes chrétiens. Ce point d'histoire explique une incertitude qu'on verra plus loin.

Les trois clans familiaux affichaient leur noblesse et leurs privilèges, en portant l'épée ou le poignard avec le large chapeau et en plaidant devant la justice contre les usurpations de roturiers. Dans la hiérarchie nobiliaire ils étaient chevaliers, mais les réformés ne pouvaient en principe être officiers du roi, sauf bien sûr en cas de double baptême. En réalité, ces gentilshommes-verriers étaient prisonniers de leur condition et de leur rente de situation, ce que l'essor brusque des Verbigier après la Révolution démontrera brillamment.

Les trois clans familiaux se partageaient les sites montueux les plus favorables à la verrerie, partout où les forêts à exploiter avoisinaient les roches siliceuses dont faire le corps du verre. En trois siècles, ils exploitèrent plusieurs dizaines de verreries, désormais réduites à l'état de vestiges et à l'écart des routes modernes ; il n'en reste guère que le château de Poudelay, toujours si prestigieux au cœur des bois. Les Verbigier se sont implantés dès le XVIème siècle dans la zone située quelques kilomètres à l'ouest de Sainte-Croix-Volvestre et au nord de Fabas, en ce lieu qu'on appelait, selon la variété des orthographes d'autrefois, Pout de Lagny, Pot-de-Leu ou Poudelay. Seul ce dernier nom figure sur les cartes actuelles. Ici leur présence est attestée par des actes notariés dès 1544, donc datant du règne de François 1^{er} (1494-1547). On y retrouve encore aujourd'hui, surtout sur la carte, les endroits dénommés « verrerie du haut » et « verrerie du bas ».

En cinq siècles, cette souche a été si prolifique qu'on ne saurait aisément retracer son arbre généalogique, dont les branches se sont entrecroisées souvent et les rameaux restent jusqu'à nos jours des plus féconds. Souvenons-nous qu'en principe les réformés ne donnaient ni leurs fils aux armées ni leurs filles à la religion et que leur descendance s'en est d'autant mieux perpétuée sous l'Ancien Régime, à la différence de tant d'autres lignages nobles. Pour se distinguer entre eux, les centaines de gentilshommes-verriers du sud-ouest accolaient à leur patronyme le nom d'une verrerie, d'une maison, d'un bois; ce surnom changeait normalement à chaque génération et même à chaque individu ; puis il s'est reconduit d'une génération à l'autre pour identifier les filiations; plus tard encore, il est s'incorporé au nom de famille, dont il est désormais indissociable. Les Verbigier des XVIIème et XVIIIème siècles ont pris successivement les surnoms de Mourtis, Laffitte, Sablon, Montredon, Coustaut, Poudelay, puis Saint-Paul, dont on supputera plus loin l'origine. Par hasard ou en l'honneur de l'apôtre, le nom de Saint-Paul a prévalu et parfois même éclipsé le patronyme ancestral.

A la tête des verreries de Poudelay, se sont succédé pendant le XVIIIème siècle un Jacques de Verbigier (disparu en 1703), son fils Jacques (mort en 1724), puis son petit-fils Paul (décédé en 1787). C'étaient des maîtres-verriers et déjà d'importants propriétaires, surtout de domaines forestiers. Le château de Poudelay se constituait alors d'une grande maison à deux étages dans le style du pays. Les dépendances logeaient bon nombre de salariés. D'après les archives, la population active était abondante dans l'atelier verrier, en outre des auxiliaires extérieurs, puisqu'avec les membres de la famille travaillaient des régisseurs et des ouvriers, dont les noms nous sont restés. Tous ces gens étaient, semble-t-il, protestants et se réunissaient dans le petit temple qui subsiste près du château et sera plus tard converti en chapelle catholique. Ils se faisaient enterrer parmi les champs et les prés sans pierre tombale ni ornements pour reposer dans la simple humilité chrétienne.

Comme pour la plupart des gentilshommes-verriers du Volvestre et du Couserans, l'événement tragique fut la répression consécutive à des cultes réformés, célébrés clandestinement en 1745 aux verreries dans les forêts, mais dénoncés aussitôt à la police royale. D'après les archives de l'Hérault, une assemblée fut tenue le 15 avril 1745 à Fauroux, près de Fabas; le ministre y prêcha devant 160 personnes à trois reprises, de sept heures du matin à une heure de l'après-midi. D'autres assemblées se firent dans les jours proches et les sites voisins, en attestant pour nous la densité de la population que faisaient vivre alors les verreries. Aucun des Verbigier n'y fut capturé, ni envoyé aux galères, mais tous se virent « fiché » par la police, comme il ressort d'un rapport d'enquête, qui les dénonce pour pratiquer en secret la R.P.R., ou religion prétendue réformée. Par représailles, les gens du roi rasèrent en 1746 les verreries de Poudelay. On renforça la clandestinité. Puis, l'édit de tolérance de 1787 permit aux huguenots de relever la tête.

Il semble que ces verreries de Poudelay aient cessé leur activité sous le roi Louis XV, peut-être dès le rasement de 1746 ou un peu plus tard, et qu'ensuite les Verbigier soient allés souffler le verre dans d'autres ateliers du Volvestre ou ceux de la forêt de Grésigne, située dans l'actuel département du Tarn, qu'exploitaient leurs lointains cousins. Il est donc plausible que le gentilhomme-verrier Paul de Verbigier, né en 1712 et décédé en 1787, ait exercé son métier en Grésigne dans la seconde moitié de sa vie et qu'il ait accolé à son patronyme le surnom de Saint-Paul, d'après la paroisse Saint-Paul de Maimrac, située non loin de Bruniquel en Tarn-et-Garonne, où les Verbigier étaient alors présents. Cette conjecture a été suggérée par M. Claude Martin (de Robert Bousquet).

*
* *

La Révolution créa pour tous la grande rupture. Sans doute les gentilshommes-verriers étaient-ils assez loyalement, mais modérément royalistes. L'abrogation de la noblesse et des privilèges supprima de plein droit leur condition et leur monopole, mais sans faire pour autant cesser leur industrie verrière. Or, un grand soldat sortit du lot.

Paul de Verbigier est né à Poudelay, officiellement le 25 avril 1775, fils du verrier Paul de Verbigier de Saint-Paul, ci-dessus, et de Marie de Robert des Garils, originaire de la commanderie de Gabre (comté de Foix). Or, l'incertitude subsiste sur son âge réel, parce que son baptême au sein de l'Eglise réformée ne figurait pas sur les registres paroissiaux de l'Eglise et que pour s'engager à dix-sept ans dans l'armée, il se serait vieilli de trois ans, en se déclarant né en 1772. Sa date de naissance officielle a été rétrospectivement fixée au 25 avril 1775 par une décision du tribunal de Saint-Girons prise le 25 juin 1835.

Depuis 1789, la Révolution exalte les uns et effraie les autres. En 1792, Paul est orphelin de père depuis cinq ans déjà et sa mère qui porte le nom de la verrerie des Garils, rasée en 1621, lui insuffle le ressentiment. Voici donc que le 27 janvier 1792, Louis XVI régnant encore, Paul de Verbigier s'engage comme sergent au 3^{ème} bataillon des Volontaires de l'Ariège, en trichant sur son âge, et passe à l'armée d'Espagne, le 22 juillet 1792, comme sous-lieutenant. Entre-temps, le roi déclare la guerre à l'Autriche, dès avril 1792, poussé dit-on par Marie-Antoinette, qui escomptait la défaite française; et aussi bien, mal préparée, la France perd-elle d'abord du terrain en Alsace et Lorraine; mais bientôt survient le sursaut de la bataille de Valmy, le 20 septembre 1792; la royauté est alors renversée et la République proclamée. Le 7 mars 1793, an I de la République, la Convention déclare la guerre à l'Espagne de Charles IV Bourbon, descendant de Louis XIV. Tout de suite l'armée espagnole envahit le Roussillon.

Or, là aussi, sursaut patriotique! La victoire de Peyrestortes, le 17 septembre 1793, aux rivages de la mer Méditerranée, repousse l'ennemi. Cela se passe près de l'étang de Canet, d'où par beau temps on aperçoit le mont Canigou. Toutefois, blessé d'un coup de baïonnette au front, le citoyen et ci-devant noble Verbigier se fait capturer. Soixante ans après, le pasteur et poète Napoléon Peyrat, des Bordes-sur-Arize, célébrera par son emphase très hugolienne l'héroïque événement :

*« Ô bataille de Peyrestortes,
Où l'Espagne, des monts rompant les vieilles portes,
Nous défia superbe et trouva son tombeau !
Où sous le choc tonnant de nos phalanges fortes,
Notre France écrasa ses funestes cohortes,
Rome et l'Escurial, le vautour, le corbeau,
Tout un monde de larves mortes !
Victoire populaire au radieux flambeau,
Du Canigou de neige, arborant le lambeau
De ton linceul sanglant, garde à jamais ces portes
Et de France et d'Espagne, ô trophée, ô tombeau,
Ô bataille de Peyrestortes ! »*

Enfin libéré le 24 octobre 1795, après deux ans d'Espagne, le citoyen Verbigier est incorporé en 1796 comme lieutenant de l'armée d'Italie, sous les ordres du jeune général Napoléon Bonaparte, lequel vole de victoire en victoire, Lodi, le pont d'Arcole, Campo Formio, et remporte la gloire immense que l'on sait. Désormais les talents militaires du rejeton du Volvestre sont reconnus. Son intelligence et sa vaillance le portent de l'avant. Voici qu'en 1798, il est fait capitaine dans l'armée de la nouvelle République Cisalpine, où il apprend l'italien. Quant à Bonaparte, il mène le coup d'Etat du 18 brumaire, en 1799, se proclame empereur et reprend la lutte contre les coalisés. En 1803, le royaume d'Italie est créé, dont Napoléon se fait roi; Paul Verbigier contribue à constituer son armée et devient aide de camp du général Severoli. Il n'a que 28 ans! Lorsqu'en 1806 les Français reprennent Naples, Verbigier est versé dans l'armée napolitaine, sous le commandement de Murat.

En 1807, il est nommé chef de bataillon de la Grande Armée. En avril 1809 il est sur l'Isonzo, pour couvrir l'avancée de Napoléon vers Wagram ; puis il fait route vers l'Allemagne occupée.

Entre-temps, le lieutenant Jean de Verbigier, frère cadet de Paul et né en 1778, meurt sans qu'on en sache plus, à l'âge de 22 ans et donc vers 1800, dans l'armée des Pyrénées.

Les aigles impériales se croient maintenant toutes-puissantes. Ô présomption ! En mars 1808, Napoléon 1^{er} fait envahir l'Espagne et le Portugal. Sa première mesure, pour rallier les amis des idées nouvelles : les « afrancesados », est d'abolir l'Inquisition. La seconde est qu'il donne à son frère le trône des Bourbons. Mais cette invasion française marque pour l'Espagne le début de la guerre d'indépendance, que commémore chaque année la fête nationale du pays. Car, les espagnols résistent avec fureur, par la guérilla en Catalogne et surtout les insurrections madrilènes des 2 et 3 mai 1808, que Goya magnifiera sur ses grandes toiles du Prado. En juin, la capitulation de Bailén oblige le roi Joseph Bonaparte à s'enfuir de Madrid et à se replier au plus vite sur l'Ebre. Les Anglais débarquent au Portugal et Junot capitule à Cintra, le 30 août 1808. L'empereur décide de reprendre personnellement les choses en main et d'engager ses meilleurs capitaines avec ses meilleures troupes.



Paul de Verbigier, baron de Saint-Paul

Soult prend le commandement. C'est lui aussi un descendant des gentilshommes-verriers, sa mère étant Marie de Grenier Lapeyre, des verreries de la Montagne Noire. Le 28 mai 1810, Verbigier est affecté comme adjudant-commandant pour la contre-offensive à l'armée d'Aragon : il participe au terrible siège de Saragosse, à la bataille de Vic et à la prise de Lérida, au pied des Pyrénées. Nommé chef d'état-major dans la division Peyri, il montre toute sa valeur au siège de Tarragone en Catalogne, en mai et juin 1811 ; il mène l'assaut de la ville haute, sous le feu des navires anglais, dans une bataille de rues, où il faut prendre maison par maison ; en investissant la forteresse, il fait 10.000 prisonniers et capture 380 pièces de canon. Cependant, il est blessé d'une balle à la jambe gauche le 28 juin 1811. C'est alors que l'empereur le distingue, en le faisant baron d'Empire, un titre héréditaire qui s'est transmis, après lui, de père en fils. Promu général de brigade, le baron de Saint-Paul s'illustre encore au siège de Valence (26 décembre 1811). Il se voit nommer chevalier de la Couronne de Fer. En janvier 1812, il prend le commandement de 2 divisions sur le front de l'Ebre.

Il remporte les batailles de Posa (février 1813) et Tolosa (juin 1813). Napoléon envoie des Italiens en renfort sur le front d'Espagne et le baron prend le commandement de leur brigade. Mais la guérilla espagnole s'empare des campagnes, avec la férocité inouïe que Goya retracera plus tard, dans ses « désastres de la guerre » : soldats pendus ou coupés en morceaux. L'armée de Wellington approche, bat les français, les force à évacuer l'Espagne et, dès novembre 1813, passe les Pyrénées. En décembre 1813, le général doit regagner l'Italie avec sa brigade.

Car, la situation s'aggrave aussi pour le royaume d'Italie, dont le vice-roi est Eugène de Beauharnais, et pour le royaume de Naples, où règne Joachim Murat. Parce qu'il parle bien l'italien, le baron de Saint-Paul est chargé d'assurer la défense dans la péninsule. En février 1814, il commande la garnison de Domo d'Ossola sur la frontière avec la Suisse. Mais déjà l'ennemi envahit la France du nord. La campagne de France ne mobilise que de trop faibles effectifs. Les notables abandonnent l'empereur, qui abdique à Fontainebleau. Louis XVIII, frère de Louis XVI, fait son entrée à Paris, le 3 mai 1814. Notre héros est démobilisé le 31 mai 1814 et revient vaincu à Poudelay.

C'est alors l'un des épisodes les plus étranges de l'histoire de France : la tentative de fusionner la noblesse d'Empire avec la noblesse d'Ancien Régime, pour réconcilier les français après 22 ans de guerres intestines. Le roi Louis XVIII a besoin des soldats aguerris de l'Empire autant que ceux-ci ont besoin du roi pour conserver leurs titres et dignités.

Comme tant d'autres le baron de Saint-Paul se rallie à la monarchie. Etant déjà titulaire de la Croix de Fer et grand officier de la Légion d'Honneur, il est aussi nommé maréchal de camp par le roi et reçoit en octobre 1814 la Croix de Saint-Louis. Il épouse alors une héritière de l'illustre maison de Foix : Charlotte-Honorée, dont le père est Paul-Louis de Foix-Fabas, ancien seigneur de Fabas et député monarchiste à la chambre de 1814. Il aura pour beau-frère Alexandre-Henri de Foix, garde du corps de Louis XVIII. Comme au regard de la Restauration Paul de Verbigier est de naissance noble et depuis toujours chevalier, par la grâce du roi Saint-Louis dit-on même, il n'y a pas là de mésalliance pour la belle-famille. Les plus légitimistes n'y pourront rien reprocher ! Seulement, pour épouser Charlotte, le baron de Saint-Paul doit promettre que les enfants du couple seront catholiques, bien qu'il reste lui-même pour toujours protestant. Or, sa mère Marie de Robert des Garils, dit la tradition orale, réproouve cet engagement et même aurait renié son fils. Est-ce si sûr ? Elle mourra à Poudelay en 1826.



Au vrai, Saint-Paul et Charlotte de Foix-Fabas étaient fiancés depuis sept ans déjà, mais à cause des campagnes militaires se voyaient assez peu. La famille conserve leur correspondance en italien, dans laquelle la fiancée reproche à son futur de ne pas toujours profiter de ses déplacements pour lui rendre visite en Ariège.

Napoléon débarque brusquement de l'île d'Elbe le 1^{er} mars 1815. L'un après l'autre, les bonapartistes mal ralliés jettent le masque et rejoignent les aigles. Que faire ? Le baron de Saint-Paul ne renonce pas à sa belle fiancée et lui passe la bague au doigt le 18 mai 1815. Puis, il rejoint l'empereur et ses camarades de combat. A sa place qu'auriez-vous fait ? Le 27 mai 1815, une semaine après le mariage, Napoléon 1^{er} le nomme général de division et le général Clauzel lui confie le commandement de la place forte de Montlouis en Cerdagne, jadis configurée par Vauban. Il est face à l'armée du général espagnol Castanos, qui reste un grand chef pour son pays (une rue de Madrid porte son nom). Or, il est aussi en pleine « lune de miel » et sa jolie femme l'accompagne au milieu des soldats. Cependant, le danger presse de toutes parts et Charlotte de Saint-Paul doit regagner Poudelay à cheval, avec quelques zélés domestiques. Est-ce par le col de Puymorens et le val d'Ariège ? Ou bien, pour éviter Llivia et Puigcerda, en descendant les gorges de l'Aude ? En tout cas, quelle folle chevauchée par les monts et les périls !

Survient alors un glorieux fait d'armes. Le 18 juin 1815, Napoléon perd la bataille de Waterloo en Belgique ; il abdique le 22 juin en faveur de son fils, l'« Aiglon », et tente de fuir aux Etats-Unis par Rochefort. Une période d'incertitude politique s'installe avant que Louis XVIII ne revienne de Gand, où il s'était réfugié pendant les Cent-Jours. Le général-baron de Saint-Paul juge qu'il est de son devoir de tenir coûte que coûte la place de Montlouis face aux espagnols, pour éviter qu'ils ne s'emparent des Pyrénées Orientales.

C'est d'abord un soldat qui veut servir son pays jusqu'au bout. Il aurait préféré tomber en héros sur le champ de bataille ; mais le sort en dispose autrement. Il ne se rendra que « pour faire épargner ses hommes ». Voici comment il rend lui-même compte de l'affaire par une lettre datée du 8 octobre 1830 au ministre de la Guerre du nouveau roi Louis-Philippe, lequel ministre n'est autre alors que Nicolas Jean de Dieu Soult, duc de Dalmatie.

Le 5 juillet 1815, le duc d'Angoulême lui fait donner l'ordre par le général le baron de Damas de reconnaître l'autorité du roi. Il ne répond pas. Second ordre le 7 : il est destitué de son commandement de la place, qui serait confié à l'officier qui pourrait s'en emparer. Cette action vaudrait oubli du passé. Troisième sommation le lendemain : « Vu le refus de l'ex-général Saint-Paul de se conformer aux ordres de Son Altesse Royale, en date du 5 et du 7 de ce mois, il est destitué et soumis au jugement d'une commission militaire et ce conformément à l'ordonnance royale du 6 mars dernier ».

Saint-Paul résiste toujours. « *Inutilité des menaces : moyens de séduction, avancement..., tout me fut proposé avec une prodigalité sans usure, comme sans délicatesse. Je fis connaître au baron de Damas le mépris que m'inspiraient de semblables propositions et que j'étais plus que jamais déterminé à ne remettre la place que d'après les ordres du ministre de la Guerre. Je continuai mon commandement jusqu'au 26 juillet et je ne me déterminai à le quitter qu'après avoir eu la certitude qu'une division espagnole aux ordres du général Saarfield devait le lendemain entrer en France, trop ami de mon pays pour lui faire supporter un malheur de plus et certain d'ailleurs qu'une plus longue résistance ne ferait qu'aggraver le sort d'une garnison qui avait montré tant de répugnance et qui était la dernière à se soumettre. Je fis enfin arborer le drapeau qui ne doit plus être celui de la France. Immédiatement la garnison sortit de sa place, armes et bagages, criant qu'elle allait prendre l'armée de la Loire. Depuis le 18, j'étais sans nouvelle de mes chefs ; je me disposais à suivre le mouvement de la troupe ; mais je fus arrêté et conduit à Foix par la gendarmerie pour y être jugé. Je dois à l'influence du général Périgieux, commandant alors à Toulouse, de n'avoir pas porté ma tête sur l'échafaud (son épée a été brisée entre ses mains). Je reçus de lui l'ordre de rentrer chez moi, où je suis demeuré longtemps sous la surveillance de la police ».*

Le 15 juillet 1815, Napoléon I^{er} renonce à gagner les Etats-Unis et se constitue prisonnier entre les mains de l'Angleterre. Peut-être cette tentative avortée expliquerait-elle aussi la longue résistance de Saint-Paul, jusqu'au 26 juillet, soit 38 jours après Waterloo, pour couvrir l'empereur en fuite par le flanc sud ?

Mis en demi-solde à l'âge de 45 ans, le général se retire donc à Poudelay, avec sa belle épouse, qui lui donne quatre enfants, portant tous son prénom : Paule-Célanire, Paul-Louis-Gustave, Paul-Louis-Léopold et Paul-Henri-Gaston.

En 1825, Saint-Paul est mis à la retraite de l'armée. Il remplace son beau-père Louis de Foix-Fabas au conseil général de l'Ariège, en pleine « guerre des demoiselles », l'ultime insurrection paysanne de France.

Retour de fortune par les « Trois Glorieuses » de juillet 1830. Ayant évincé les Bourbons légitimes, le roi Louis-Philippe se réclame de Napoléon, achève l'arc de triomphe à Paris, fait revenir les cendres de l'empereur et surtout rappelle au pouvoir le maréchal Soult, d'abord comme ministre de la Guerre, puis comme premier ministre. C'est la grande époque du libéralisme et du romantisme.

Saint-Paul veut revenir sous les armes et adresse à Soult cette lettre du 8 octobre 1830, qu'on a déjà citée. « *J'ai fait dix-huit campagnes, parti simple soldat, j'ai acquis tous mes grades sur le champ de bataille, je tiens à l'armée comme à mon existence, ce serait me faire mourir de regret et de douleur de ne pas m'y rattacher le jour où mes principes ont triomphé.* » Il est nommé commandant militaire des garnisons de l'Indre, le 14 janvier 1831 et commandeur de la Légion d'Honneur, le 16 novembre 1832. Le portrait conservé par les siens le représente alors en grand uniforme, veste bleue aux épaulettes dorées, trois décorations pendantes, pantalon rouge et ceinture d'or, avec le regard impérieux, la moustache grise et les favoris à la mode louis-philipparde. Dans l'Indre, il fait la connaissance de Talleyrand, qui possède le château de Valençay. Puis, il est élu en 1833, au scrutin censitaire, conseiller général du canton de Sainte-Croix-Volvestre. Il est aussi maire de Fabas. Ses responsabilités lui font ouvrir la route vicinale n°3, qui joint Saint-Lizier à Salies-du-Salat et dont est aujourd'hui prévu l'élargissement à 2 fois 2 voies. Mais la Seconde République, proclamée en février 1848, ne correspond plus à ses idées, ni d'ailleurs à celles de son fils Gaston, comme on va le voir. Il se retire de toutes ses fonctions et meurt le 2 novembre 1850. Il est inhumé dans le cimetière protestant de Fabas.

Plus tard, lorsque le cimetière catholique sera désaffecté, les tombes des Foix-Fabas seront transférées dans ce cimetière protestant. Or, étant calviniste, le baron de Saint-Paul y est enseveli, certes, à côté de son épouse Charlotte, qui gît en terre consacrée par l'Eglise, mais de l'autre côté d'une ligne virtuelle, séparant la terre sainte du sol profane.

*
* *

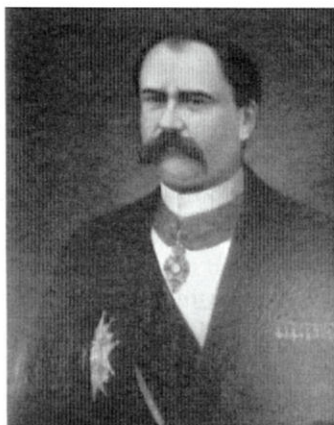
Après lui, les Verbigier de Saint Paul conjuguent le zèle bonapartiste avec une foi sincèrement catholique, dont les manuscrits de sa fille Célanire ne permettent plus de douter. Ce seront des notables d'envergure nationale et des militaires de tradition .

Mais leurs sorts s'avèrent bien différents. Le baron Paul-Louis-Gustave est conseiller général de Sainte-Croix, maire de Fabas et trésorier général de la Lozère, puis du Tarn-et-Garonne ; mais il n'a malheureusement pas de descendance. Paul-Louis-Léopold est brigadier des spahis en Algérie, mais dès 1840 se fait tuer à l'ennemi, dans un héroïque combat d'arrière-garde. Enfin Paul-Marie-Henri-Gaston , né en 1820, fera sous le Second Empire une grande carrière politique.

Ses études au collège de Sorèze et à la faculté de droit lui ouvrent le ministère de l'Intérieur en 1846. Aux terribles journées de juin 1848, faisant plusieurs milliers de morts sur les barricades de Paris, il commande une compagnie de gardes mobiles au faubourg Saint-Antoine, qui est le quartier traditionnel des artisans et le point névralgique des combats de rue. Un des insurgés le vise à bout portant, un garde détourne le coup, l'arme a été conservée par la famille. Puis, le coup d'Etat du 2 décembre 1851 porte au pouvoir l'empereur Napoléon III. C'est derechef l'acmé des bonapartistes !

Affecté au département du Tarn, comme sous-préfet de Castres, Gaston de Saint-Paul affronte les émeutes de 1851 et le choléra de 1854. En 1856, le voici sous-préfet de Brest ; en 1858, préfet des Basses-Alpes ; en 1859, directeur du cabinet du ministre de l'Intérieur. Sa réputation d'homme « à poigne » le fait nommer directeur du personnel et de la presse, place Beauvau, pour tenir la dragée haute à l'opposition légitimiste et républicaine. Il se lie alors d'amitié avec Bernard de Grenier de Cassagnac, lui aussi descendant des gentilshommes-verriers de Gascogne et l'un des grands chefs du parti bonapartiste.

Les états de l'époque font de Gaston de Verbigier la seconde fortune de l'Ariège, avec plusieurs centaines d'hectares dans le canton de Sainte-Croix et en tout 50.000 francs-or, derrière le vicomte de Saintenac, valant pour sa part 150.000 francs-or. Ces états officiels chiffrent même son patrimoine à 8000 hectares ; mais une telle superficie paraît peu crédible à la famille et à l'actuel maire de Fabas. Il s'agit de forêts près de Sainte-Croix- Volvestre, des métairies héritées des Foix-Fabas et de terrains à bâtir dans la zone ouest de Paris.



Gaston de Verbigier

Pourquoi et comment un tel patrimoine ? Son père ni les Foix-Fabas n'étaient aussi riches. On peut essayer de cerner la source d'une pareille fortune. Sous le Second Empire, le capitalisme industriel et ferroviaire se développe impétueusement en liaison étroite avec les milieux politiques et Gaston de Saint-Paul fait justement partie du cercle étroit des « amis du Pouvoir ». Il préside une compagnie de chemins de fer. Il connaît fort bien le baron Georges Haussmann (1809-1891), qui fut sous-préfet de Saint-Girons (Ariège) et sans doute fréquenta Poudelay à cette occasion. Nommé préfet de la Seine, Haussmann dirige avec génie l'aménagement de Paris et associe ses amis à l'énorme opération foncière qui l'accompagne.

De tout temps (déjà Voltaire !) et encore de nos jours, les « amis du Pouvoir » ont bénéficié d' « informations privilégiées », dont ils savent tirer discrètement le meilleur parti. Etait-ce le cas ?

Quoi qu'il en soit, Gaston de Saint-Paul acquiert des terrains et des immeubles à Passy ou près de la place Vendôme (en particulier rue du Mont Thabor), dont les plus-values foncières ont dû être considérables à l'époque. D'ailleurs une rue bordant le Palais de Tokyo en bord de Seine (à Paris XVIème) porte encore le nom de Gaston de Saint-Paul.

Son portrait officiel montre un vaste front sous une chevelure noire et un visage bardé d'une grosse moustache noire cernant le menton, à la mode « gauloise » de Napoléon III. On est à l'époque des fouilles d'Alésia. C'est un fidèle serviteur de l'Etat, qui a la main lourde pour les opposants et a tôt fait de transformer les écarts de plume en délits de presse. Exilé à Jersey, Victor Hugo est hors d'atteinte. Mais un jeune étudiant en médecine du nom de Georges Clémenceau est emprisonné quelques semaines et en conservera une rancune tenace.

Souvent Saint-Paul revient au pays et chasse dans ses forêts. Un mauvais jour il est mordu par un renard et redoute la contagion de la rage. En Couserans, on ne connaissait contre ce fléau que le remède d'une omelette spécialement préparée par les Saint-Paul et que les paysans piteusement mordus venaient manger au château. Gaston avale l'omelette idoine, mais n'a pas trop confiance dans cette médication douce ; alors, au risque du pire, il s'enferme dans une chambre avec un pistolet et se fait hisser des vivres par la fenêtre. Mais le renard n'était pas enragé ! Louis Pasteur inventera le vaccin antirabique seulement en 1885.

Nommé préfet de la Meurthe à Nancy (ce département sera découpé en 1871 entre la Moselle allemande et la Meurthe-et-Moselle demeurée française), Saint-Paul noue amitié avec le maréchal de Mac Mahon, duc de Magenta, qui commande à l'époque les armées de l'est. De retour place Beauvau, le voici responsable des messages secrets, qu'il doit remettre à l'empereur en mains propres ; puis, en 1868, il est promu conseiller d'Etat en service extraordinaire et, à Lille, devient administrateur du département du Nord. Cependant, l'empereur, sous la pression de l'opinion publique, évolue vers le libéralisme économique et politique. Le journaliste Jules Ferry attaque dans la presse les « amis du Pouvoir » et publie « les Comptes Fantastiques d'Hausmann » contre les spéculateurs. Le baron Hausmann est démis de son poste de préfet de la Seine au profit de ce même Jules Ferry, qui sera plus tard président du conseil des ministres sous la République. En janvier 1870, le républicain Emile Ollivier, dont l'inconscience fera scandale, en appelant « d'un cœur léger » à la guerre contre la Prusse, est chargé de former le gouvernement. C'en est trop pour Gaston de Saint-Paul, qui démissionne de son poste préfectoral. Il est nommé sénateur de l'Empire, en récompense de ses services. Voici comment il écrit à l'empereur son inquiétude d'un tel laxisme :

« Je ne puis conserver une position militante, quand votre Majesté inaugure une politique éloignée de mes convictions. L'abus de la parole est surtout redoutable lorsqu'il a pour auxiliaire la liberté de la presse. Je prévois l'époque où ces deux pouvoirs seront un danger considérable pour les institutions de mon Pays, une menace pour sa tranquillité intérieure... Car alors on [ne] pourra contenir longtemps dans de sages limites le flot libéral qui monte vite et n'est souvent que le précurseur du flot révolutionnaire ». (Lille, 3 janvier 1870)

La tradition familiale veut même qu'à l'occasion d'un dîner avec Napoléon III et Mac Mahon, le sénateur Gaston de Saint-Paul leur ait dénoncé la mollesse du général Trochu, nommé gouverneur militaire de Paris. Son audace n'égalait que sa lucidité ! Au siège de la capitale par les Prussiens, l'hiver de 1870, Trochu n'opposera que de la passivité militaire. De lui, on dira : « Trochu, participe passé du verbe trop choir ».

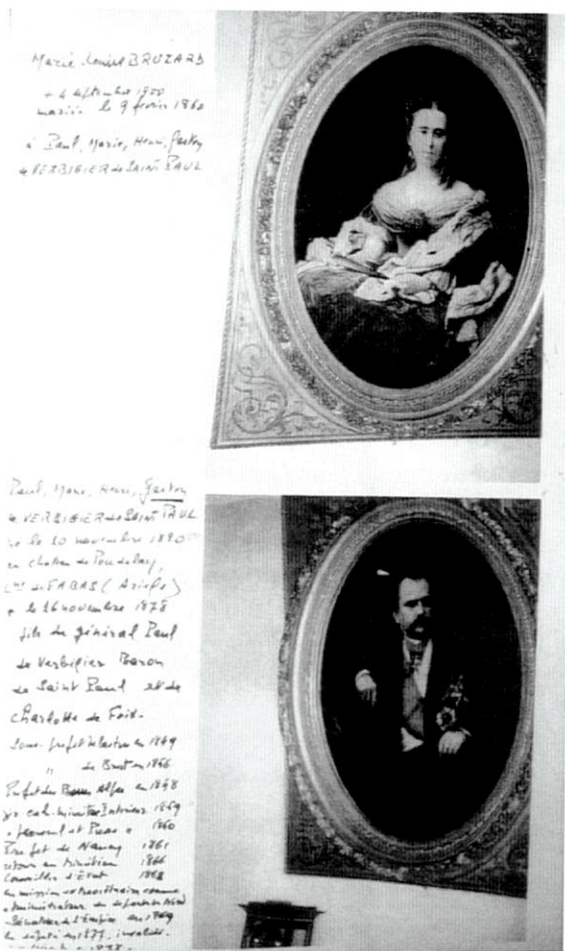
La cascade des événements réalise les sombres prophéties du nouveau sénateur impérial. Aux premiers jours d'août 1870, les armées allemandes bousculent celles de Mac Mahon et prennent l'Alsace. Ollivier est discrédité. Napoléon III prend le commandement des troupes sur le terrain et confie la régence à l'impératrice Eugénie. Celle-ci cherche un homme fort qui tienne Paris et songe à Gaston de Saint Paul pour former le nouveau ministère. Mais on lui préfère un militaire : ce sera le général Cousin-Montauban, comte de Palikao. S'ensuivent la capitulation de Sedan, Metz et Paris, la déchéance de l'empereur et la sanglante Commune de Paris... Gaston de Saint-Paul se retire sur ses terres d'Ariège, pour y devenir le chef incontesté de l'opposition bonapartiste à la démocratie libérale. Son ami le maréchal de Mac Mahon, élu président de la République en 1873, tente d'instaurer « l'Ordre Moral », en appelant les conservateurs au pouvoir. Il lui donne toute sa force et même sa fortune, en éditant le journal « l'Ariégeois », qui ne ralliera pourtant que 283 abonnés.

Le rédacteur principal de la publication est l'écrivain Octave Mirbeau (1848-1917), qui à ses débuts journaliste catholique et monarchiste, finira, dans son âge mûr, anarchiste, défenseur de l'art moderne et contempteur des turpitudes bourgeoises, avec son fameux « Journal d'une Femme de Chambre », dont beaucoup plus tard s'inspirera le cinéaste espagnol Luis Bunuel.

La formation de forteresses bonapartistes sur le territoire semble alors être une stratégie de repli systématique. Ainsi les Grenier de Cassagnac constituent la leur à Plaisance-du-Gers, avec un succès électoral qui se maintiendra longtemps.

En Ariège, la lutte politique se fait serrée. Aux élections législatives de février 1876, Gaston de Saint-Paul est élu député du saint-gironnais, avec 50,05% des suffrages exprimés, en battant les partisans de Frédéric Arnaud et en remportant même 70% des voix dans son canton de Sainte-Croix. Le triomphe est d'autant plus significatif que la mort de son frère aîné lui donne alors le titre de baron d'Empire. Mais il est bref ! N'obtenant pas la majorité conservatrice qu'il souhaitait, le président Mac Mahon nomme un gouvernement de droite et dissout la chambre des députés. C'est la crise politique du 16 mai 1877. Le nom de Saint-Paul est un moment avancé pour le ministère de l'Intérieur. Aux nouvelles élections d'octobre 1877, Saint-Paul est réélu député avec plus d'avance encore : 52,76% des suffrages. Il est aussi élu conseiller général de Sainte-croix, en novembre 1877, pour remplacer son frère aîné et en battant Sentenac. Seulement, les républicains restent majoritaires à la Chambre et votent l'invalidation de 70 députés légitimistes et bonapartistes, dont Saint-Paul, en leur reprochant d'avoir bénéficié de l'appui du préfet et du clergé. Aux élections partielles de juillet 1878, le baron de Verbigier est, cette fois, battu par le républicain Jules Sentenac. L'« Ariégeois » commente ainsi la défaite, avant de disparaître définitivement :

« Monsieur de Saint-Paul succombe et avec lui ce qui restait encore debout du parti conservateur. Nous n'avons contre les républicains ni amertume ni résignation. Nous les plaignons, voilà tout... Quant à nous, sans abdiquer aucune de nos croyances, nous nous désintéressons désormais de la lutte politique. Nous sommes aux fenêtres et regardons la Révolution qui passe. »
(13 juillet 1878)



Gaston de Verbigier de Saint-Paul meurt à Poudelay, très éprouvé, le 26 novembre 1878, auprès des siens. Sa sœur Célanire, restée célibataire, rédigera les mémoires de son père et de ses frères, dans un manuscrit touchant et non publié, que conserve la famille.

La célébrité n'avait pas altéré chez lui le sentiment de solidarité avec les descendants des gentilshommes-verriers, qui exploitaient encore à l'époque plusieurs verreries au bois et notamment celles de Pointis-Mercenac. Alors que la ruine les menace de toutes parts, à cause de l'exode rural, il fait preuve d'une générosité dont la tradition orale se souvient avec reconnaissance.

En 1860, à Paris, Gaston de Saint-Paul avait épousé en secondes noces Berthe Bruzard, nièce du célèbre physicien Hippolyte Fizeau (1819-1896), le co-inventeur de l'« effet Doppler-Fizeau », par lequel aujourd'hui on mesure l'expansion de l'univers d'après le décalage de la lumière des galaxies vers le rouge.

Berthe de Saint-Paul lui a donné 4 enfants : Gustave, officier d'artillerie ; Guy, officier d'artillerie ; Marie-Charlotte, épouse d'un officier de marine; Henriette, épouse d'un officier de marine. L'un de ces gendres et officiers de marine, Vincent de Pinnelli, sera promu amiral. La tradition militaire du héros de Tarragone est ainsi pour longtemps assurée!

Vers la fin de sa vie, Gaston de Saint-Paul avait fait dessiner les plans d'un grandiose château, pour élargir la grande maison couseranaise et sur le modèle du château de Pelesh, édifié par le roi Carol de Roumanie dans son pays, à la mode composite qu'on appelle aujourd'hui le style Napoléon III. C'est ce vaste projet que font réaliser, à partir de 1907 et à Poudelay, le baron Gustave-Marie de Saint-Paul et son épouse.

L'édifice s'élève à flanc de colline et en pleine forêt, sur plusieurs étages et avec des flèches. Les salons sont magnifiquement décorés en panoramiques de papiers peints, encore visibles, dus à la manufacture Dufour, d'après Bourgeois et Lacroix de Marseille. La bibliothèque est riche de milliers de volumes. En contrebas de l'édifice subsistent les bâtiments de service des verreries du XVIIIème siècle. Tout autour un jardin d'agrément, aujourd'hui quelque peu délaissé, mais autrefois joliment fleuri, taillé et ratissé. Nombreux étaient à l'époque les domestiques.



On peut croire qu'une bonne partie de l'héritage de Gaston de Saint-Paul a été investi dans cette construction prestigieuse.

Ensuite, les lignées de Verbigier se font trop divergentes pour qu'on les suive toutes. La tradition militaire y reste brillante. Citons-en au moins deux faits d'armes.

Le colonel d'artillerie Jacques de Verbigier de Saint-Paul, petit-fils du sénateur d'empire et polytechnicien, déroule sa carrière militaire d'abord au Maroc, puis en 1940 contre les Soviets dans la guerre de Finlande. Il entreprend dès 1941 et 1942 de préparer la remobilisation des jeunes gens et de coordonner la dissimulation des matériels militaires dans la « zone libre », notamment à Rodez, pour la libération finale du pays. Il est alors révoqué par Vichy. Le 10 août 1943, la Gestapo nazie fait une descente au château de Poudelay pour l'arrêter, alors qu'il revient avec son panier plein de la cueillette des cèpes. Il semble que l'instituteur de Fabas l'ait dénoncé aux Allemands et que plus tard les maquis aient exécuté le délateur. Bref, le colonel de Saint-Paul est déporté, d'abord près de Buchenwald, puis au Tyrol sur le Plansee, dans un grand hôtel pour otages de marque. Il y a là notamment Marcel Diebolt, futur préfet de Paris, qui repère les dépôts d'armes ennemis et prépare un éventuel coup de main. Y est aussi prisonnière la famille du général von Paulus qui a capitulé à Stalingrad. Lorsque, le 26 avril 1945, le commandant S.S de Dachau ordonne le déplacement des otages vers l'Autriche centrale, Diebolt menace de s'y opposer par la force et empêche ce transfert périlleux. Jacques de Saint-Paul en reviendra sain et sauf.

L'ingénieur-général Gaston de Saint-Paul, cousin du précédent, est chargé en 1945 d'une mission en Allemagne pour récupérer les secrets et matériels nucléaires de l'ennemi, sur les brisées de la seconde division blindée du général Leclerc, qui fait sa percée victorieuse jusqu'à Bertchesgaden. Le responsable scientifique de la mission est Frédéric Joliot-Curie, prix Nobel de physique. Ce qu'ils ont trouvé reste à ce jour couvert par le « secret-défense ».



Or, l'immense château de Poudelay, trop coûteux d'entretien, a été récemment vendu par les descendants, lesquels se sont entre-temps alliés aux Bardies, une autre vieille famille du Couserans ariégeois.

Cependant, le titre de baron reste aujourd'hui porté par Robert de Verbigier de Saint-Paul, habitant la région parisienne et disposant de 20 héritiers. Le clan des Verbigier a rejoint ses lointains cousins dans l'association de la Réveillée, qui regroupe aujourd'hui tous les descendants des gentilshommes-verriers du sud-ouest et du temps jadis, y compris les Soult et les Cassagnac.

Michel Bégon de Robert (de Gabre)- janvier 2009, 3^{ème} édition revue et augmentée.

Bibliographie sommaire :

- archives militaires du fort de Vincennes
- mémoires manuscrits de Paule-Célanire de Verbigier de Saint-Paul
- manuscrits de M. Claude Martin de Clairac
- Saint-Quirin : les Verriers du Languedoc (1290-1790)- réédition par la Réveillée en 1985
- Louis Claeys : Deux siècles de vie politique dans le département de l'Ariège (1789-1989)- Pamiers 1994
- Six : dictionnaire biographique
- Bruno Labrousse : les Politiques Ariégeois-1894
- Adelin Moulis : dictionnaire biographique et généalogique des Ariégeois-Lacour/ Rediviva
- Napoléon Peyrat : Poèmes Pyrénéens, anthologie-Lacour 1999
- Internet

L'auteur remercie aussi toutes les familles de Verbigier de Saint-Paul pour les précieuses indications qu'elles lui ont apportées.

LA REPUBLIQUE DU SUD-OUEST ET LE SIEGE DU MAS D'AZIL (1625)

Michel Bégon – février 2005

Vingt ans après l'Edit de Nantes, la reprise des guerres de religion, entre 1619 et 1629, a pris des caractères si originaux que la France actuelle en reste marquée. Apparaissent à ce moment là des formes politiques qu'on retrouvera sous la Révolution française et jusqu'en plein XXI^e siècle, pour le meilleur ou le pire.

I. Les traits originaux des secondes guerres de religion

Distinguons-en quatre des plus saillants.

Tout d'abord, ces guerres de religion se sont cantonnées au sud-ouest du pays, en dessous d'une ligne imaginaire qui rejoindrait La Rochelle (en Charente-Maritime) à Alès (dans le Gard), avec pour théâtres centraux les contreforts du massif central et les Pyrénées ariégeoises. Les protestants du nord et de l'est n'y ont pas participé. D'une part, la répression les orientait plutôt vers le jansénisme, ainsi qu'on l'a vu de la grande dynastie des Arnould, d'abord huguenote sous Henri IV, puis prenant la direction de Port-Royal. Un cheval de Troie au sein du catholicisme, dont sont issus Lakanal et l'abbé Grégoire ! D'autre part, nombre d'auteurs croient voir dans la résistance armée des calvinistes gascons et cévenols le signe de l'irréductibilité persistant des peuples anciennement vascons. Ce qui apparaît fort plausible.

Second trait, ce furent des guerres populaires. Les premières guerres de religion, entre 1562 et 1598, avaient fait s'affronter les grands lignages seigneuriaux pour le pouvoir politique, attendu que 40 % environ de la noblesse s'était ralliée à la Réforme de Calvin. Mais au fil du XVII^e siècle, et surtout après 1619, celle-ci devait abandonner le protestantisme, pour lui préférer les honneurs, les charges et les bénéfices que la royauté lui offrait, contre sa conversion. Tel fut le revirement de Condé ou de Lesdiguières. Quant à Sully, il opta pour l'abstention. Vers la fin des combats, parmi les grands seigneurs, il ne restait plus que les deux frères Henri de Rohan et Benjamin de Soubise, à la tête de l'insurrection populaire. Délaissé, le peuple occitan prit sa propre cause en mains, en s'assemblant pour délibérer et en s'unissant pour soutenir la guérilla. Les villes étaient désormais dirigées par le conseil de tous les chefs de famille, sans plus de privilège pour les nobles ni les grands bourgeois, et passaient donc sous la coupe « *de la lie du peuple, crocheteurs, bouchers, rabobilleurs de souliers, valets de corroyeurs et autres personnes de cette étoffe* », que dénonçaient les espions du roi Louis XIII. Ce fut la « République du sud-ouest », ou la République des synodes, préfigurant 1789.

Troisième trait, la réaction défensive des privilégiés devant l'insurrection démocratique, fut de se constituer en caste fermée. Bon nombre de seigneurs et bourgeois huguenots abjurèrent pour échapper aux pressions populaires. En tant que « nouveau converti », le prince Henri II de Condé se fit tout aussitôt le grand massacreur de ses anciens coreligionnaires, au mobile qu'il fallait coûte que coûte les ramener à l'obéissance, proposant même à Louis XIII de « *dépeupler ce pays de ses habitants qui ne surent jamais ce que c'était d'obéir au roi* » (lettre du 23 avril 1628). La suite d'une telle fracture sociale fut le resserrement de l'état nobiliaire par les réformations de Colbert et sa transformation en noblesse de Cour, bénéficiant de l'exclusivité des charges et prébendes, sous l'interdiction de déroger, par un malheureux processus d'involution que les historiens Pierre Chaunu et François Furet appellent la « castification ».

On a donc tort habituellement de considérer la persécution de la Réforme comme le prix à payer pour l'unité du royaume sous un prince catholique. Car il en est bien plutôt résulté cette faille politique et sociale, dont procéda la Révolution française et qui a sans cesse joué par les guerres civiles des XIX^e et XX^e siècles. Le Royaume-Uni, qui sut ménager la coexistence des religions, même la judaïque à partir de 1650, accueillir les huguenots français, éviter la « castification » de sa noblesse et respecter les libertés, a ainsi pu imposer sa domination mondiale à une France divisée et paralysée.

Ultime remarque, la théocratie de Bossuet, que la monarchie imposait aux protestants et aux jansénistes, était-elle toujours le catholicisme du concile de Trente ? Les historiens jugent qu'il s'agissait plutôt d'une « religion royale », proposant à la vénération le corps mystique du roi, en lequel était censé s'incarner le corps du royaume. C'était plutôt un programme politique, forgé pour justifier la « castification » de la noblesse. Ou une idolâtrie ! Sûrement pas la « vraie foi » à l'aune de Vatican II.

II. A l'assaut des libertés

La question religieuse était moins spirituelle que financière. Car l'Eglise gallicane de 1619 était organiquement différente de l'Eglise catholique d'aujourd'hui. Elle échappait à l'autorité du Pape et fixait ses propres règles avec

l'accord du roi. Celui-ci y nommait seul les évêques et confiait les charges épiscopales à sa noblesse de Cour. Dans ces conditions, l'Eglise d'Ancien Régime était devenue la quasi-propriété de deux ou trois centaines de grandes familles qui s'en partageaient les revenus, mais délaissaient leur ministère ; cependant que le bas-clergé assumait les missions sacerdotales, sans avoir mieux que la fameuse "portion congrue". Le système était notoirement parasitaire. L'opinion en avait conscience, sans trouver l'issue.

Les nobles restaient partagés, hésitants et souvent jouaient double jeu. Le peuple du Languedoc les qualifiait « d'escambarlats ». Mais le clergé n'avait jamais vu dans l'Édit de Nantes qu'un compromis provisoire, permettant de gagner du temps et de refaire des forces, avant la solution recherchée : l'éradication de la Réforme. Les propos agressifs que tenait le cardinal de Richelieu devant les États généraux de 1614 - 1615, ne laissent pas de doute. Il s'agissait, moins d'acte de foi, que d'une volonté de recouvrer les biens, les bénéfices et les rentes, qui permettaient de nantir les cadets de famille de lucratives « commendes », mais que les protestants avaient, comme au Royaume-Uni ou en Allemagne, sécularisés, monnayés ou mis en vente.

C'étaient des patrimoines énormes et des ressources considérables, puisque encore en 1789 le clergé possédait le quart du royaume et avait pour recouvrer ses ressources son propre réseau de receveurs. Déjà les Etats Généraux de 1561 avaient demandé, mais vainement, que cette richesse fût mise à la disposition du roi. Les Etats Généraux de 1789 le feront, ce qu'un moqueur résumera sur un air connu de Gluck :

*« J'ai perdu mes bénéfices
Rien n'égale ma douleur,
Sort cruel, quel supplice ! »*

La stratégie de revanche était de remettre en cause pièce à pièce l'Edit de Nantes de 1598, jusqu'à ce que, n'en restant presque plus rien, son abrogation fût de pure forme, et de conditionner l'aide financière au roi, le « don gratuit », par son appui militaire contre les protestants.

Le premier grand coup consista, en 1619, dans la décision royale de rétablir le culte catholique en Béarn, principauté des Albret, et d'y intervenir à force ouverte, pour restituer ses biens au clergé, sans indemnisation des propriétaires. Ce qui revenait surtout à y rétablir la dîme et les congrégations.

Moyennant quoi le clergé de France se sentit généreux. Alors que son « don gratuit », octroyé tous les cinq ans, ne dépassait pas les 300 000 ou 400 000 livres, celui de 1621 fut fastueux, avec trois millions de livres. Il est vrai qu'il n'y perdait pas tout. Ce qu'il donnait au roi d'une main, il le récupérait de l'autre, par la dîme, les casuels, les fermages réinstallés dans le sud-ouest.

Echange de bons procédés, Louis XIII nomma premier ministre le porte-parole du clergé lui-même, le cardinal et duc Armand de Richelieu, pour lui donner les mains libres. Dans son Esprit des Lois, Montesquieu le juge fort tyrannique :

« Quand cet homme n'aurait pas eu le despotisme dans le cœur, il l'aurait eu dans la tête » (Esprit des Lois V, IX).

Or, sentant la menace, le peuple réformé du grand sud-ouest entra en rébellion. Les cités huguenotes de Saintonge, Guyenne, Languedoc et comté de Foix se défendirent avec vigueur, toutes classes sociales confondues, et souvent jusqu'à la mort. Certaines cités furent exterminées : Nègrepelisse, Réalmont, Privas et partiellement Pamiers (en 1628). Toulouse fut l'alliée du roi. La guérilla s'installa dans les campagnes, soutenue surtout par les montagnards cévenols, qui poussèrent des commandos extrêmement mobiles jusqu'au Comté de Foix et au Mas d'Azil.

Il y eut en fait trois guerres, entrecoupées de paix vite remises en cause, parce que les armées royales furent défaites en 1621 au siège de Montauban, avec la mort du duc de Luynes, et en 1625 au siège du Mas d'Azil, pour ne l'emporter finalement qu'en 1628 au siège de La Rochelle et en 1629 au siège d'Alès.

III. Le siège du Mas d'Azil

Le Couserans est toujours demeuré catholique et fidèle au roi. Le Comté de Foix s'est partagé, dans l'épreuve, entre les zones catholiques, notamment le haut-pays, et deux régions tenues par les réformés, à savoir la plaine de Pamiers, Saverdun, Mazères et les collines du Mas d'Azil, comprenant Camarade, Gabre, Sabarat, Les Bordes et le Carla. Pourquoi cette géographie ? Les persécutions avaient poussé les huguenots à se regrouper autour de leurs places les plus sûres, qui hébergeaient davantage d'artisans et formaient les cités les plus industrialisées. Le Mas pratiquait en grand l'industrie du cuir. Aussi la prise des deux chefs-lieux, Pamiers et le Mas d'Azil, était-elle pour les assaillant l'enjeu décisif.



Le Mas d'Azil et ses remparts

Le commandant en chef de la région protestante du haut Languedoc était le duc Henri de Rohan lui-même ; et son lieutenant pour le Comté de Foix, le sieur de Lévis-Léran.

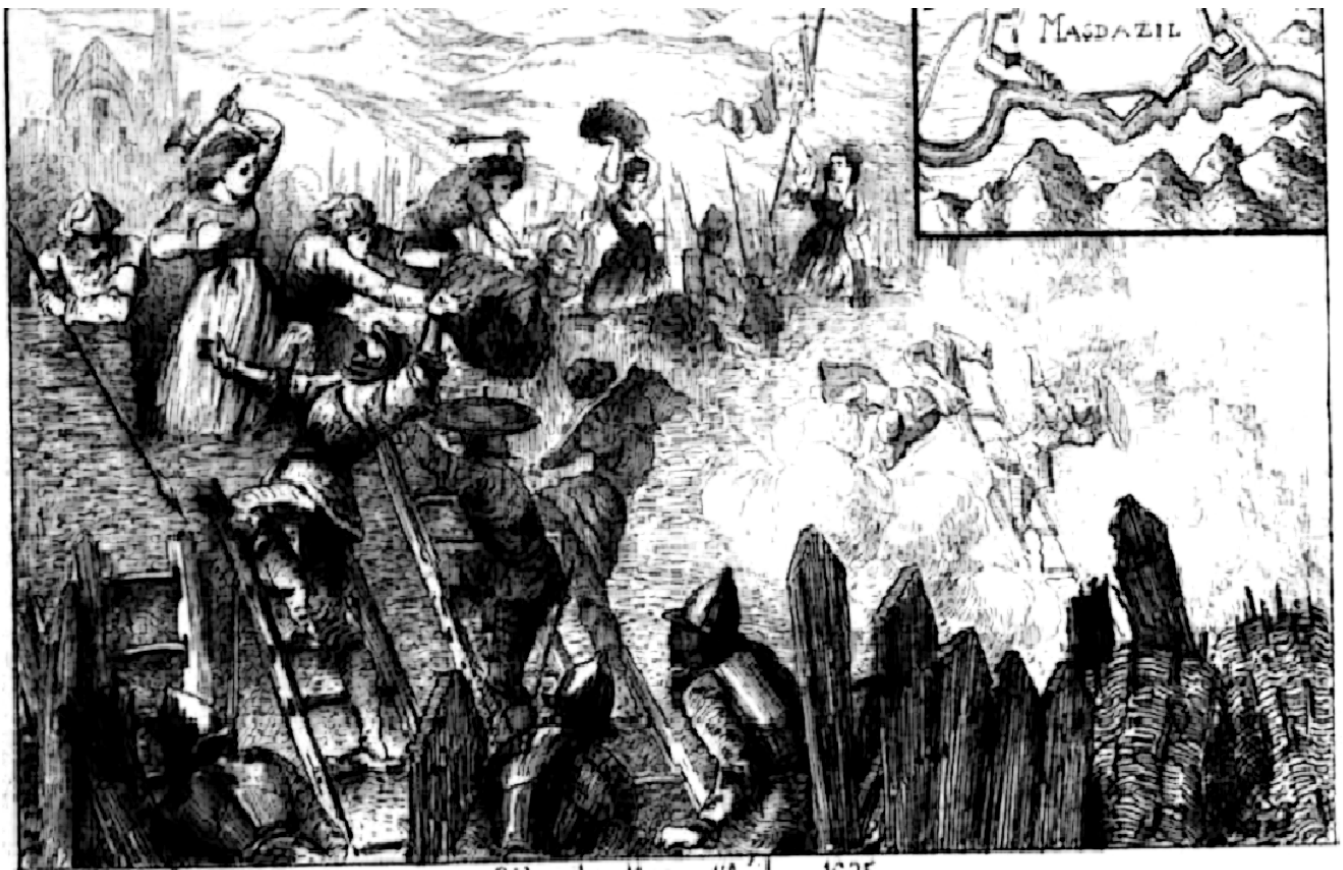
Le Mas d'Azil, dont l'abbaye bénédictine avait été supprimée dès 1569, constituait une petite forteresse, protégée par les falaises calcaires du Plantaurel, le lit torrentiel de l'Arize, deux bastions et une muraille escaladant le Castera. A l'époque, les routes de la grotte et de la passe du Cabaret n'étaient pas ouvertes et l'accès se faisait par dessus la chaîne karstique, à partir des Bordes ou de Campagne. Le Mas disposait d'un millier de soldats, d'une population dévouée de 2 000 âmes, mais pas d'artillerie, ni de cavalerie. Les commandants de la place étaient Damboix et Larbont.

En 1625 donc, ayant massacré Calmont, le maréchal de Thémynes marcha par la vallée de la Lèze, en contournant le Carla et en attaquant les Bordes, avec 15 000 hommes. Il fut retardé par la guérilla sur les étroits et rocaillieux chemins du pays. Au nord du Carla, à la métairie de Jean Bonnet, sept hommes d'une famille fixèrent l'assaillant pour deux jours, en lui faisant perdre 50 soldats. Aux abords des Bordes, un groupe de 30 huguenots l'arrêta aux Bourrets, en lui infligeant 30 tués. Ces défenseurs occis ou pendus, l'armée put enfin franchir la crête entre les Bordes et le Mas, pour s'installer au-dessus de la position, à partir du 10 septembre 1625. Mais cette date était trop tardive, comme les Ariégeois le savent d'expérience climatique.

Quelques détachements réduisirent la Tour de Gabre, la forteresse de Serre de Cor (au-dessus d'Aigues-Juntes) et celle de la Vieille (à Camarade). Thémynes campa ses 12 régiments d'infanterie, ses 600 cavaliers et ses 23 pièces d'artillerie dans les vignobles, qui à l'époque ceinturaient le Mas d'Azil, entre le dolmen du Cap del Pouech et le Cahoué, ou sur la vaste prairie de Castagnès.

Mais les protestants avaient eu le temps de couper les ponts de Arize, de renforcer les bastions et de mettre la grotte en défense. La caverne, qui abritait de très nombreux réfugiés, était protégée de murailles et de grilles. Le capitaine de Robert de Gabre en assurait le commandement. Jamais l'assiégeant ne put couper la grotte du bourg et ses assauts y échouèrent l'un après l'autre.

Le maréchal de Thémynes fit commencer le bombardement du Mas et creuser des tranchées d'approche dans les marécages d'aval, à partir du 17 septembre. Le grand temple de la porte d'Albech est alors vite détruit ; mais les pluies des 19 et 20 inondèrent les tranchées et, le 21, une troupe de 50 cévenols, venue du Lauragais, s'introduisit dans la place en renfort ; puis sous de nouvelles pluies, dans la nuit du 24 au 25, Dusson, seigneur de Bonnac, rejoignit aussi le Mas avec 60 hommes. A l'évidence, l'armée royale manquait de conviction et d'efficacité. Le 9 octobre, sur l'ordre du duc de Rohan, le capitaine Gaultier de Saint-Blancard rallia la ville avec 350 soldats et en consolida les fortifications. Exaspéré, Thémynes fit écraser la cité à coups de canon : 550 tirs le 10 octobre, 445 le 11, 259 le 12, ravageant tout, puis donner l'assaut par le nord, dans l'après-midi du 12, avec 1 600 soldats d'élite.



Siège du Mas d'Azil en 1625.
Les femmes défendent la place

Or, la garnison résista méthodiquement. Plus encore, la population avait pris des armes de fortune et appuyait les troupes régulières. Les femmes du Mas se couvrirent de gloire sur les remparts, à renverser les échelles ou à jeter des pierres, et, malgré leurs pertes, capturèrent deux officiers du roi. Des barils de poudre semèrent la dévastation dans les brèches. Quand il eut perdu 600 tués et autant de blessés, le maréchal sentit l'échec et ordonna la retraite. Les défenseurs n'avaient qu'une soixantaine de morts.

L'armée royale évacua la place, dans la boue de pluies diluviennes, entre le 14 et le 21 octobre 1625. L'annonce de la victoire raviva l'espérance chez tous les réformés du sud-ouest. Et trois siècles après, les Aziliens restent fiers d'un tel succès de la foi et du courage contre l'oppression.

Il faut dire que ces faits d'armes sont rapportés seulement par des sources protestantes : Dusson et Saint-Blancard. Peut-on y soupçonner quelque exagération ? Le côté royal a préféré le silence.

IV. Persécutions

En juin 1629, la capitulation d'Alès et la signature du traité de paix, contresigné par Dusson et Damboix au nom du comté de Foix, ouvrirent la longue série des persécutions.

En 1633 et 1634, les fortifications du Carla et du Mas d'Azil sont démantelées. La grande salle du temple, dans la grotte, est minée. Les Bénédictins, réfugiés à Montbrun depuis 1589, firent retour. Pourtant les huguenots, restés majoritaires, persistaient à vivre comme auparavant et à chanter leurs psaumes dans les rues du bourg. Aussi l'épiscopat pressa-t-il la royauté d'en finir.

Car le financement des abjurations volontaires coûtait cher, trop cher. Le clergé devrait prendre en charge, une fois convertis, les pasteurs et étudiants en théologie, qu'on appelait les « proposants », et les maisons de « nouvelles converties », dont les dépassements de budget passaient les bornes.

Pour l'exercice de 1686, il lui en coûtait 133 000 livres au total. A quoi s'ajoutait le prix des missions de conversion, soit 100 000 livres annuelles. Tout cela sans résultat suffisant. Mieux valait donc consentir à Louis XIV un gros effort financier d'un coup pour obtenir de lui une mesure d'autorité. Aussi l'assemblée du clergé se résolut-elle à porter le « don gratuit », qui était resté à 3 millions de livres depuis 1629, aux montants de 12 millions de livres en 1690 et 10 millions de livres en 1695. Après quoi, la R.P.R. (religion prétendument réformée) supposée disparue, il revint pour 1700 à l'étiage ordinaire de 3 500 000 livres.

De fait, les choses ne traînèrent plus en longueur. En 1680, les protestants du Mas d'Azil se virent définitivement exclus du conseil de l'hôtel de ville. On leur confisqua les dons et legs amassés pour les pauvres. En 1683, le temple, à peine reconstruit, est démoli à leurs frais. En 1685, l'Edit de Fontainebleau, révoquant l'Edit de Nantes, les priva du droit de célébrer le culte et de tenir l'état civil. Puis ils furent obligés d'abjurer collectivement.

Alors plusieurs familles choisirent l'exil et formèrent à Bex, dans le canton de Vaud, une petite communauté mas d'azilienne, qui perdura longtemps. D'autres, dit-on, gagnèrent la Prusse. Et l'historien Pierre Chaunu de souligner que l'immigration huguenote fit de cette contrée sous-développée la grande puissance qu'on sait.

Monseigneur François de Harlay de Champvallon présidait l'assemblée générale du clergé quand il obtint du roi la révocation de l'Edit de Nantes, moyennant les subventions exceptionnelles. Il se flatta de l'« *extinction du calvinisme* ». Mais l'archevêque n'en aura pas pour son argent !

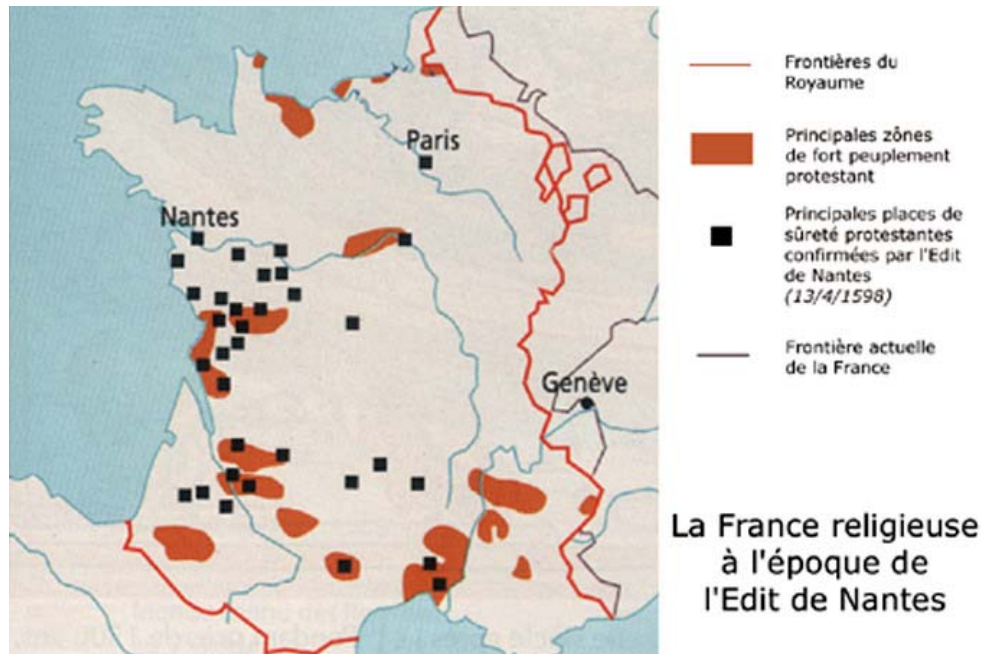
Bibliographie sommaire

- Alice Wemyss : Les Protestants du Mas d'Azil, histoire d'une Résistance 1680-1830 – Privat 1961
- Général d'Amboix de Larbont : Le Siège du Mas d'Azil en 1625 - Société d'édition de Toulouse 1913
- Pierre et Solange Deyon : Henri de Rohan - Perrin 2000
- Claude Michaud : L'Église et l'Argent sous l'Ancien Régime - Fayard 1991

LES PERSECUTIONS RELIGIEUSES DANS LES PAYS D'ARIEGE AUX 17EME ET 18EME SIECLES

Michel Bégon juin 1994

Un précédent article sur les guerres de religion dans les pays d'Ariège au 16ème siècle voulait montrer combien les conceptions des historiens contemporains sur la Réforme peuvent rendre compte avec logique des schismes et des combats qui meurtrirent les comtés de Foix et de Couserans ainsi que le diocèse de Mirepoix, entre 1559, époque à laquelle les réformés se trouvaient déjà majoritaires à Pamiers, et 1598, date de l'Edit de Nantes.



Ces conceptions nuancent ou infléchissent les précédentes suppositions, identifiant le protestantisme à la bourgeoisie (Karl Marx) ou au capitalisme (Max Weber), puisqu'aussi bien la bourgeoisie des grandes cités, Toulouse ou Bordeaux, ne céda guère à la Réforme et que même les premières grandes banques capitalistes, la Caisse de Saint Georges à Gênes ou les Monts-de-Piété dans toute l'Europe, furent strictement catholiques. Elles mettent plutôt l'accent sur la différence, qui n'échappa pas aux contemporains, entre les professions mercenaires et mobiles, dont l'exercice se faisait à base de livres, de monnaie ou de comptes, et les sédentaires cantonnés dans leur communauté locale, seigneurie, village, paroisse ou quartier, pour lesquels les actes économiques se faisaient localement à vue et en nature. On oserait presque dire qu'au 16ème siècle le protestantisme s'opposait au catholicisme comme une religion des Ecritures, tant sacrées que comptables, à une foi oculaire et auriculaire, révéralent les apparitions, les monstres de reliques, les édifices sculptés, les images saintes ainsi que les chants liturgiques. Sur l'autel d'un Temple, la Bible seule remplace le crucifix et le tabernacle. Ce qui n'était pas une innovation, au demeurant, puisqu'au 1er siècle déjà les Juifs zéloteurs du Talmud s'opposaient aux idolâtres, et qu'au 7ème siècle ensuite, l'Islam des marchands nomades, vénérant le Livre du Prophète, contestait les Byzantins, formés en communautés iconodoules, adorant les icônes. La psychanalyse n'y verrait-elle pas la dualité lacanienne du symbolique et de l'imaginaire?

Pour recourir aux catégories des juristes, on soupçonnerait en tout cas le clivage entre, d'une part, la propriété mobilière des titres monétaires ou comptables, ainsi que des crédits bancaires ou commerciaux, d'autre part, la propriété immobilière sur les biens fonds, le cheptel ou les habitations. Sous cet éclairage juridique, on verrait que la Réforme accompagnait le surgissement de l'économie de marché ainsi que l'essor de nouveaux groupes sociaux, astreints à la mobilité géographique, à l'alphabétisation des échanges et à la monétarisation des transactions: marchands et artisans surtout, outre nombre d'aristocrates, et même les "gens mécaniques", alias les ouvriers d'industrie, migrants et payés en numéraire (au contraire des ouvriers agricoles, rémunérés en nature); mais que l'Eglise de la Contre-Réforme continua jusqu'au 19ème siècle de privilégier la propriété immobilière du clergé ainsi que la rente foncière de la dîme et des loyers, ces piliers de l'Ancien Régime.

Que d'ailleurs les Calvinistes se soient idéalement identifiés à Israël, le "peuple élu", certes, mais aussi le "peuple errant", et les papistes à la Terre Sainte, terme des croisades et des pèlerinages, n'est-ce pas l'indice même d'un clivage spirituel entre la propriété mobilière et la propriété immobilière ?

Or, l'économie de marché s'est développée aux 15^{ème} et 16^{ème} siècles, non pas dans les régions d'agriculture riche et de grosse rente foncière, mais plutôt dans les zones géographiquement déshéritées, de là venant que les protestants passèrent souvent pour des "gueux" ou de la "canaille".

En effet, les bourgs et les villages des plaines limoneuses pouvaient prospérer en quasi-autarcie de la céréaliculture ou de l'embouche des bestiaux, quand bien même les couvents et les cures y prélevaient leur part; cependant que les pauvres hameaux des marais ou des montagnes devaient expatrier leur jeunesse et exporter leurs productions artisanales pour survivre chichement, en ne voyant plus dans les monastères que des goinfres paresseux. L'industrie drapante des cités flamandes naquit parmi les marécages d'une région côtière et mal drainée, avant qu'ils ne fussent asséchés et convertis en polders. De même, la proto-industrialisation toucha d'autant mieux et plus tôt les reliefs qu'ils disposaient d'un excédent de main d'oeuvre, réduite au chômage par les longs hivernages, d'une abondance de cours d'eau, pour mouvoir les martinets des forges ou nettoyer les peaux des tanneries, enfin et surtout des matières premières les plus utiles, à savoir le bois et le charbon de bois, les gisements minéraux affleurants, les peaux et la corne du bétail élevé sur les estives, voire les plantes tinctoriales qui vivent mieux sur les collines...

C'est selon ce clivage écologique que le Sud-Ouest du royaume s'est, au 16^{ème} siècle, divisé. Les plaines de Toulouse et Bordeaux sont demeurées fidèles à Rome et à la monarchie parisienne, cependant que la périphérie montagnarde de l'Albigeois à la Montagne Noire et du comté de Foix au gave de Pau, embrassait la Réforme et formait une sorte de république calviniste. Or, la même répartition se répétait dans le détail et à plus petite échelle au sein des pays d'Ariège, puisqu'à la fin du 16^{ème} siècle le comté de Foix et surtout Pamiers, contrées accidentées et déjà industrielles pour l'époque, étaient passés en majorité au protestantisme, mais qu'à l'inverse le comté de Couserans ainsi que l'évêché de Mirepoix, riches pénélaines et demeurées plus rurales, restaient à l'Eglise. Dans un détail plus fin encore et à très courte échelle, les chaînons calcaires les plus denses du Plantaurel, formant le canton du mas d'Azil, ne laissaient guère de place à l'agriculture ni guère de chance à Rome, alors que la proche et grasse déchirure du Sérou demeurait rurale et papiste. En 1633, on comptait seulement 40 catholiques à Sabarat, 15 aux Bordes, 3 ou 4 à Saint Felix des Salenques et un seul au Mas d'Azil ;mais l'Eglise réunissait la quasi-unanimité à la Bastide de Sérou.

Notons au passage que cette réitération d'une même structure à plusieurs niveaux d'échelle géographique s'explique désormais fort bien mathématiquement par la géométrie fractale, sous le nom de self-similarité ou d'homothétie interne, cette structure se répliquant identiquement à l'intérieur d'elle-même selon une fonction à exposant non entier ou réel.

Ceci posé, le problème est de savoir pourquoi la Réforme s'est figée à partir de 1600, puis a décliné en Ariège comme en France, alors que dans l'Europe et l'Amérique du Nord le protestantisme présidait à l'essor de l'économie de marché et du capitalisme anglo-saxon. Atteignant, au début du 17^{ème} siècle, 15% de la population du royaume et, vraisemblablement, la majorité dans les limites de l'actuel département de l'Ariège, les effectifs de la Réforme sont retombés à 1% et 5% respectivement au moment de la Révolution.

On peut arguer de la stabilisation et du recul démographiques du 17^{ème} siècle, si peu propices à la production marchande. On doit aussi se demander si l'Edit de Nantes n'en fut pas déjà la cause, attendu qu'il départageait strictement les places fortes et les lieux des cultes des deux partis, en cantonnant définitivement la Réforme dans les montagnes (à l'exception de la Rochelle), alors que l'industrialisation allait conquérir les grosses villes et les façades maritimes après 1650.

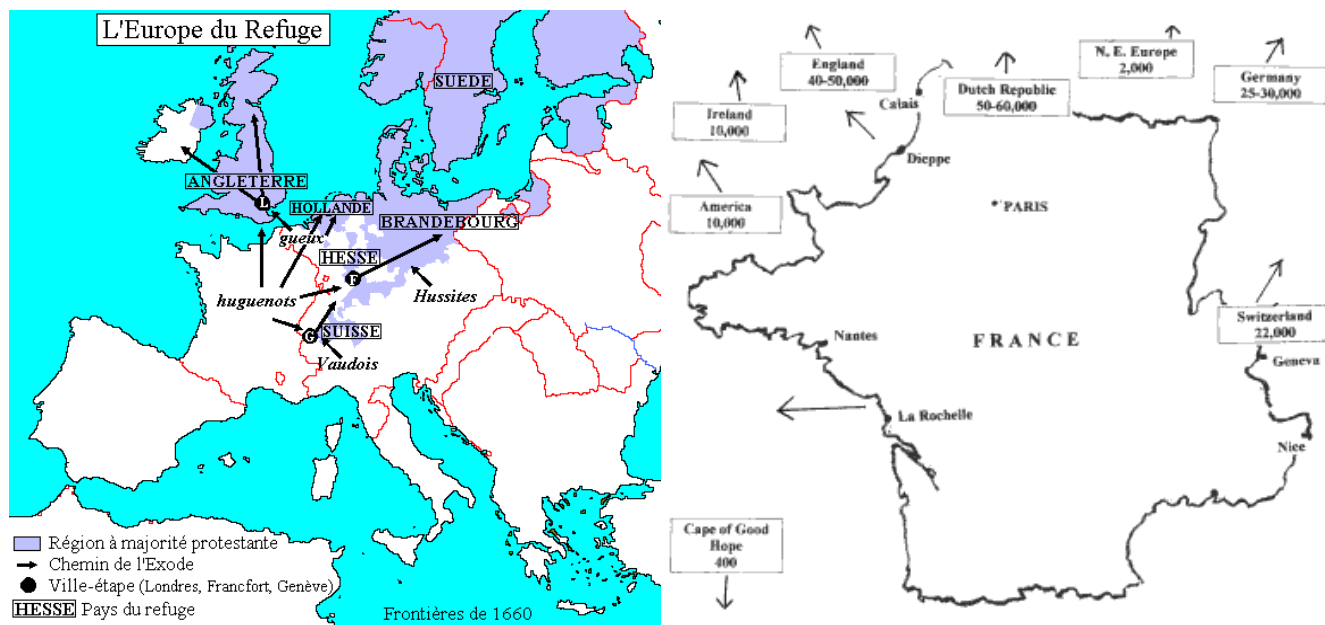
On peut même se demander si la stratégie catholique ne fut pas de trancher les liens entre le protestantisme et le marché, pour affaiblir l'un comme l'autre. Dès le 16^{ème} siècle, les milieux d'affaires de Lyon, persécutés comme huguenots, se transportèrent à Genève, dont ils firent la fortune, mais hors des frontières du royaume. A l'échelle plus modeste du comté de Foix, on a l'impression que l'objectif primordial fut d'enlever aux réformés la ville de Pamiers, cité d'industrie textile et port d'exportation, notamment des vins, par l'Ariège et vers Bordeaux.

Déjà l'Edit de Nantes attribuait aux protestants plusieurs places de sûreté sur les buttes morainiques de l'Ariège: Foix, Montgaillard et Tarascon, ou parmi les collines du piémont: Varilhes, Montaut et Saverdun, mais en excluait Pamiers, la capitale économique.

Puis, au long du 17^{ème} siècle, la répression prit pour stratégie d'obliger prioritairement les grands seigneurs et les grandes fortunes à se convertir ou à s'exiler, de sorte à décapiter l'hérésie en la privant de ses élites. Si l'exode vers les pays du Refuge ne toucha que 15% des huguenots français et à peine 4% des protestants ariégeois, il était le fait de ceux qui avaient assez de capital pour s'offrir l'investissement d'une telle émigration. Deux épisodes témoignent de la stratégie, de son opiniâtreté et de son efficacité.

En 1619, les guerres de religion reprurent, lorsque Louis XIII voulut abroger les privilèges de la Réforme en Béarn et y restituer à l'Eglise les biens fonciers que les Albret lui confisquèrent. Le baron de Léran anima le soulèvement du pays

de Foix, en particulier de Mazères et Pamiers. Dès 1619, le parti catholique s'emparait de Varilhes avec 600 tués. Puis en mars 1628, le prince de Condé, à la tête de l'armée royale et avec l'aide des paysans, prenait Pamiers à l'issue d'un siège de 5 jours. L'anéantissement du parti protestant fut aussi bien physique qu'économique ou moral. Les 200 principaux chefs huguenots furent pendus ou envoyés aux galères; les habitants eurent la vie sauve, mais leurs biens étaient mis à la disposition du prince de Condé; les ordres religieux se voyaient restituer, soixante-dix ans après, leurs propriétés immobilières et leurs droits de rente; le château de Pamiers, qu'on appelle le Castella, était détruit, le temple protestant était cédé à l'évêque de Pamiers, en attendant la reconstruction de la cathédrale.



Les pressions contre les notables huguenots se renforcèrent peu à peu jusqu'à l'abrogation de l'Edit de Nantes, en 1685. Les historiens en imputent la responsabilité au parti dévot ainsi qu'aux "nouveaux convertis", ceux-ci parfois d'autant plus zélés à réprimer leurs anciens coreligionnaires qu'ils avaient à se faire pardonner par la Cour leur prime allégeance à la RPR (religion prétendue réformée). On cite souvent Françoise d'Aubigné, petite-fille du poète des Tragiques, devenue Mme de Maintenon et reine morganatique. Pour l'Ariège, il faudrait nommer Salomon d'Usson, né du Mas d'Azil, fait après sa conversion marquis de Bonnac-Bonrepaux, conseiller d'Etat, intendant de la marine, ambassadeur etc.

Il faut admettre aussi le rôle moteur du "lobby des évêques" (Leroy-Ladurie), impatientes de recouvrer leur toute-puissance dans les pays anciennement réformés. Qu'on en juge par cette lettre que Mgr Pierre de la Broue, évêque de Mirepoix, expédia le 22 août 1685 à Louvois :

"Le zèle que je sais que vous avez pour la religion, Monsieur, me fait prendre la liberté de vous proposer un moyen de convertir Monsieur le vicomte de Lérans qui est comme vous savez de la maison de Mirepoix et le seul seigneur huguenot de tout ce pays-ci. Je croy que si le Roy lui faisait l'honneur de lui écrire une lettre meslée d'honnesteté et de menaces et que Monsieur l'Intendant et moy nous ménageassions l'effet de cette lettre, nous pourrions le convertir. Cependant, ce serait là un des plus grands coups que nous puissions frapper, car il est certain que son nom seul retient, outre tous ses vassaux qui sont en assez grand nombre, la plupart des huguenots de mon diocèse et de tout le pays de Foix".

Ainsi coupés par la force des courants ascendants qui portaient l'ancien et le nouveau monde vers l'économie de marché, les protestants des montagnes perdirent peu à peu leur originelle mobilité et s'immobilisèrent même dans les privilèges traditionnels. Les huguenots d'Ariège ne consacrent-ils pas aujourd'hui la majorité de leurs enfants à la fonction publique, tout comme les catholiques et les laïcs du département ? C'est pourquoi les porte-parole des libertés économiques ne furent pas, en France, les calvinistes, mais les Encyclopédistes, tels Quesnay ou Turgot, et pourquoi aussi bien l'idéologie libérale s'y colora de voltairianisme et d'anticléricisme, comme elle l'est restée jusqu'à nos jours.

Renfermés donc dans leurs montagnes, les huguenots y prirent jusqu'à nos jours une mentalité défensive, qui s'illustra surtout par les Cévennes et la guerre des Camisards, mais dont la longue résistance du mas d'Azil est un autre cas exemplaire. La glorification de cette résistance par de nombreux ouvrages depuis un siècle nous permet de bien la connaître.

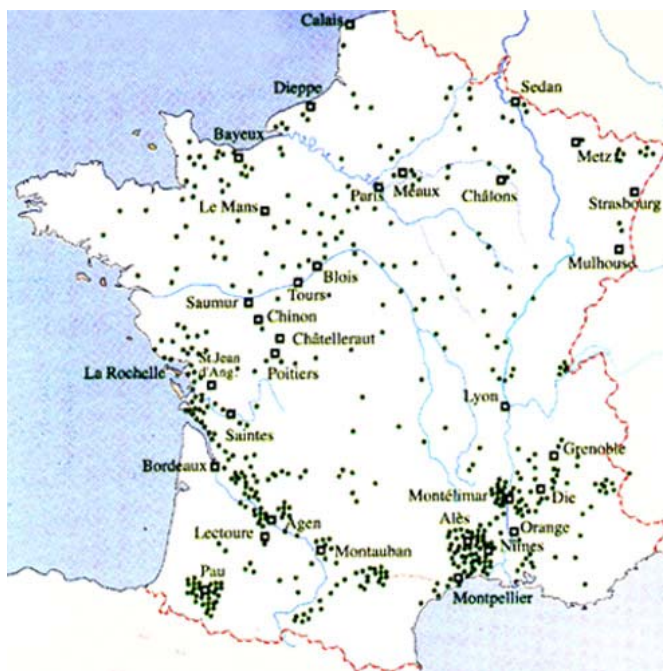
L'exercice du culte réformé est attesté, dès 1562, au Mas d'Azil et au Carla. Dès 1566, les Aziliens s'opposaient à la collecte des bénéfices pour le clergé. Une attestation consulaire de 1599 constatait que les bâtiments de l'abbaye bénédictine du Mas avaient été rasés et ses temporels vendus. Aussi bien la population du canton était-elle presque unanimement passée au calvinisme. Mais, en 1625, l'armée royale du Maréchal de Thémynes prit et rasa le château de Camarade, avant de mettre le siège autour du Mas d'Azil, dont les Albret avaient fait une ville forte, en munissant même la grotte de murailles et de portes de fer. Or, tous les sièges du Mas ont successivement échoué devant la résistance de la population, et celui de 1625 comme les précédents. Quelques renforts vinrent des Cévennes et 300 hommes descendirent par des cordes du plateau surplombant la grotte dans le réduit fortifié. Le bombardement de la ville au canon depuis les hauteurs se révéla vain, et la levée du siège fut vraisemblablement l'ultime victoire militaire des huguenots pour tout le royaume. Le capitaine des assiégés était le maréchal d'Amboix de Larbont, dont les descendants demeurent à ce jour les principaux notables de la communauté protestante du Mas. Aujourd'hui encore, quelques privilégiés conservent un boulet de pierre, tiré des canons royaux, en signe d'honneur et de fidélité. Cependant la Paix d'Alès imposa en 1628 le démantèlement des murailles et le Cardinal de Richelieu fit sauter les installations internes à la grotte.

Il s'ensuivit, là peut-être plus qu'ailleurs, la longue épreuve des persécutions. Une interminable guérilla opposa les gentilshommes verriers de Gabre aux gentilshommes paysans du Sérou, sur la ligne de crête séparant la montagne forestière de la dépression fertile. Et du côté des Gabrais, on se raconte encore les exploits à l'épée d'un Sire de Robert, dit "Gros Garrils". Plus déterminantes pour l'essor de la pensée, les menaces de mort contre le fils "hérétique et relaps" du pasteur du Carla contraignirent Pierre Bayle à s'enfuir à Rotterdam et à y écrire son Dictionnaire historique et critique, qui en fait le premier des "philosophes" de la tolérance et le précurseur de l'Encyclopédie. Sa maison natale au Carla-Bayle est désormais transformée en musée du souvenir.

A la révocation de l'Edit de Nantes, en 1685, Mgr Bertier, évêque de Rieux, présida au Mas d'Azil une cérémonie d'abjuration collective, sous la halle cernée par les dragons du roi. Alors que les réformés lisaient depuis le 16ème siècle la Bible traduite par Calvin et s'exprimaient entre eux en langue d'oïl, les formulaires d'abjuration qu'on leur imposait de signer étaient en langue d'oc :

"Joun N... d'un cor contrit et humiliat reconesqui et confessi devant la Très Sancto Trinitat et touto la cour celesto, et vous autrès quetz aïsi temoings, d'avé grandement peccat en creusen atz hérétiquos et a lours differentos heresias, principalment a las de Calvin et Luter..."

Par peur, il se fit nombre de conversions, dont beaucoup d'insincères. Les temples furent détruits, on rétablit l'abbaye du Mas d'Azil avec quelques moines, qui logèrent chez l'habitant, la piété et les fonds manquant pour rebâtir les bâtiments conventuels; l'église actuelle fut érigée avec un bulbe sur le modèle allemand. Puis la résistance devint clandestine.



Principaux centres protestants au XVIIème siècle en France (Musée du Désert)

Les principaux lignages nobles s'étant ralliés au roi, il revint aux trois familles de gentilshommes verriers de Gabre, Mane ou Pointis: les de Robert, de Verbizier et de Grenier, d'encadrer le peuple huguenot. Quarante-six de leurs membres furent condamnés aux galères où la plupart périrent. Trois frères de Grenier furent décapités pour avoir

résisté, l'épée au poing, aux gens du roi. L'association "la Réveillée" a été créée en 1975 au Mas d'Azil par les descendants de ces gentilshommes verriers pour perpétuer le souvenir des martyrs.



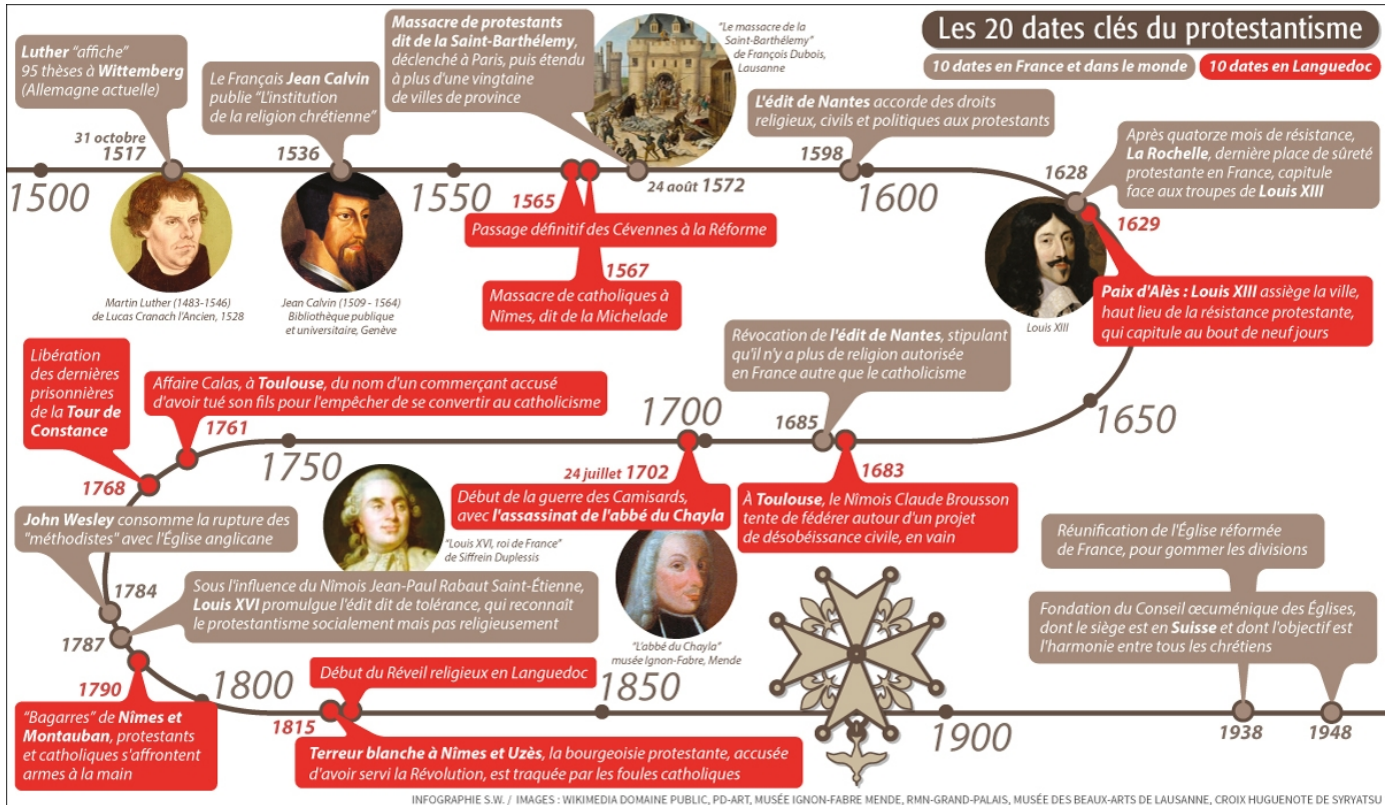
En 1697, Gardel, menuisier et prédicant au Mas, anima les assemblées du désert de Camarade, Sabarat et Gabre. Ces cultes clandestins avaient souvent lieu dans les entrepôts des gentilshommes verriers, entre les étagères supportant les milliers de flacons, de verre, de coupes ou de porons prêts pour la vente. L'un d'eux, qui se tenait le 31 août 1697 à la verrerie de la Bade, près de Gabre, fut surpris et, des 200 personnes qui y assistaient, bon nombre furent condamnées aux galères à vie. Les bâtiments de la fabrique furent si minutieusement rasés que, trois siècles après, nul n'a pu encore en retrouver l'emplacement.

En 1735, Monsieur de Jaillaiz mandait de Perpignan que les assemblées se reproduisent à Gabre, notamment dans les bois de la Coudère, qu' "on ne doit rien négliger pour dissiper cette canaille" et que "l'insolence avec laquelle on a été à ces assemblées (lui) paraît une marque que ces gens-là lèvent le masque". En conséquence, 4 compagnies de grenadiers furent logées et nourries aux frais des religionnaires, au Mas d'Azil, aux Bordes et à Gabre. En 1759, pour punition de nouvelles "assemblées de religionnaires", de lourdes amendes furent infligées aux "nouveaux convertis" de Mazères, de Saverdun, du Carla, du Mas d'Azil, des Bordes, de Camarade et Campagne. Les historiens appellent ces vexations les "dragonnades".



Ici l'expression trompeuse de "nouveaux convertis" vient de l'obligation imposée aux hérétiques, mais souvent éludée, de faire enregistrer leurs baptêmes, mariages et décès par le curé sur le registre de la paroisse, ce qui les catholicisait de force. Il fallut l'Edit de Tolérance en 1787 pour autoriser les pasteurs à tenir leur propre registre paroissial, avant que la Révolution ne laïcisa tout l'état civil.

Les temples protestants du Mas d'Azil, de Camarade, de Sabarat, des Bordes, du Carla-Bayle et aussi bien de Saverdun ou Clermont, ne seront reconstruits qu'après 1820, sous la Restauration.



Aujourd'hui, les quelques noyaux protestants qui survivent autour de leurs temples à demi-vides n'ont plus grand chose à voir avec le dynamisme de l'économie de marché. Fonctionnaires, propriétaires fonciers ou retraités, ils ne se distinguent plus guère des autres Ariégeois. Néanmoins la tradition héroïque du 16ème siècle survit au pays de Foix. Pour les uns, la vénération du roi huguenot qui annexa la France aux Pyrénées ne s'est pas démentie. Le musée de Foix ne vient-il pas d'accueillir le lit à baldaquin du château de Pailhès, où le Béarnais aurait dormi ? Chez d'autres, la méfiance se perpétue envers toute autorité catholique et royale. Force est d'observer que la ruine du parti protestant ne s'est pas faite au profit d'un catholicisme revigoré, puisque celui-ci est resté marginal comme auparavant, mais du radicalisme et du socialisme laïcs.



Histoire des verreries

A LA RECHERCHE DES VERRERIES PERDUES AU COUSERANS

Michel BEGON (de Robert Bousquet)



Lorsqu'au XVII^{ème} siècle quelques gentilshommes-verriers du comté de Foix commencèrent à transférer leurs fours à bois dans la région du Couserans, entre Sainte-Croix- Volvestre et Saint-Lizier, les immenses forêts environnant Fabas, Betchat et Tourtouse devinrent les pôles ariégeois de l'industrie du verre. Or, paradoxalement, les historiens des familles verrières, comme Elisée de ROBERT des GARILS, Robert PLANCHON ou SAINT-QUIRIN, nous renseignent mieux sur les verreries du XVIII^{ème} siècle que sur celles qui continuèrent à travailler jusqu'à la fin du XIX^{ème}. Probablement l'épopée des guerres de religion leur semblait-elle plus digne de mémoire que les manufactures de la Restauration, du Second Empire ou de la III^{ème} République. Probablement aussi leurs recherches généalogiques les préoccupait-elles davantage que l'histoire de l'industrialisation en France.

Ces auteurs insistent beaucoup sur les repréailles policières et judiciaires qui réprimèrent en 1745 les cultes clandestins des Réformés au verreries du Pas de la Mandre ou de Pointis-Mercenac et causèrent le rasement judiciaire de plusieurs grosses installations, notamment celles de Poudelay, appartenant aux VERBIGIER de SAINT-PAUL ; mais ils se bornent à énumérer les autres verreries et à citer des noms sans plus de précisions. Or, plusieurs verreries couseranaises ont échappé à la destruction ou bien se sont reconstituées sans qu'on sache bien qui étaient leurs acteurs ni quelles furent leurs activités dans les 140 années qui suivirent. La ville de Sainte-Croix leur a consacré un petit musée du verre, mais encore assez peu nourri d'informations historiques.

Si l'on tente de reconstituer l'histoire perdue de cette industrie forestière, il faut bien s'armer de patience et recueillir une à une les pièces dispersées du puzzle oublié. Voici quel est l'état présent des connaissances, lequel a sensiblement progressé depuis les premiers articles rédigés sur le même sujet.

Nous avons gardé peu d'archives et peu de comptes. Et ces comptes sont seulement des feuillets retraçant les ventes, les créances et les paiements Les gentilshommes verriers écrivaient peu et mal avant le XIX^{ème} siècle.

Choses rares, la Réveillée détient les copies d'effets de commerce et de comptes établis par Paul de GRENIER LABOURDETTE, entre 1798 et 1829, pour les ventes de la verrerie du même nom, située tout près de celle de Portoteni. Elle a aussi restauré le cimetière protestant de Portoteni, dont malheureusement, en signe d'humilité, les tombes sont anonymes. Il semble qu'après la disparition de GRENIER LABOURDETTE, ces deux verreries assez connues aient pris fin, la seconde peut-être en 1853, à la mort de Jean de VERBIZIER. Sur les pas de Lucette FAUROUX, la Réveillée a pu visiter en 2005 les sites des autres verreries du Pal et du Pas de la Mandre, dont il ne reste qu'un petit temple, converti en grange. Mais les implantations des verreries du Bousquet, de La Coste, de Cantegril, de La Ramée, du Salet ou de Soye, bien que mentionnées dans les archives, restent à redécouvrir parmi les forêts et sous la terre.

Le site de Poudelay comprenait plusieurs verreries et fours. Il n'en subsiste que le grand château des VERBIGIER de SAINT-PAUL., d'ailleurs passé à des étrangers au pays. La verrerie de Poudelay avait en principe été rasée en 1745, par ordre du roi ; mais elle semble avoir temporairement ressuscité de ses cendres, puisque ses archives retracent des comptes jusqu'en 1779. La « verrerie d'en bas » paraît s'être convertie en tuilerie vers les années 1800, sous le premier Empire.

Le site de Mauvezin de Sainte-Croix reste célèbre parce que les trois frères de Grenier, suppliciés à Toulouse en 1762, y sont nés. Il est situé sur le flanc ouest du pic de Cabanère. Aujourd'hui, il n'en reste qu'un minuscule hameau, entourant une modeste église, sur la rive nord du ruisseau dit de Bonnet Bergé ou de Mauvezin. Les verreries se déployaient au sud, sur l'autre rive, et grimpaient sur la colline. D'épaisses forêts et une réserve de chasse empêchent à présent qu'on y fouille. Or, surprise, le compoix (ou plan des sites) pour la paroisse, daté de 1779, que Marie-Geneviève DAGAIN et Laurette FAUROUX ont retrouvé aux archives de Foix, et dont copie ci-contre, ne retrace pas moins de 15 ou 16 fours dispersés. Ce n'était donc pas d'une verrerie artisanale et familiale qu'il s'agissait, mais d'une vaste zone industrielle, probablement desservie, à la saison d'hiver, par des dizaines de gentilshommes-verriers et des centaines de bûcherons, muletiers, ouvriers, manutentionnaires, assistants, colporteurs etc...La notion d'«industrie rurale» sous laquelle les historiens désignent la première vague d'industrialisation à la fin du XVIII^{ème} siècle, prend ici un sens fort. Une telle agglomération devait exercer une puissante attraction commerciale sur la région jusqu'à sa fin, dont on ignore tout.

Voici d'autres surprises. En 2011, la visite au hameau de La Fitte, faisant face au château de Poudelay et fouillé par M. Jean-Pascal GUIRAUD, révèle une maison de verriers, un hangar qui devait entreposer les marchandises et des restes de fours parmi un inépuisable poudroiement de débris de verre cassé. On ne sait pas où étaient les fours, ni à quelle date ils se sont éteints, mais on retrouve quelques traces de leurs exploitants. Une plaque funéraire, retrouvée brisée dans une cave en 2002, porte les noms de Marie de ROBERT BOUSQUET, née de GRENIER ROCHET, épouse de Pierre de ROBERT BOUSQUET, lui-même né en l'an VI au Claux (La Bastide de Sérou) et mort en 1829, ainsi que de leur fille Eugénie- Jeanne de ROBERT (1824-1896), mariée à Jean BALSENTE. Or, ce Pierre de ROBERT était le frère aîné de mon trisaïeul Alexandre de ROBERT BOUSQUET, qui souffla le verre à Pointis sous la monarchie de juillet. La verrerie de La Fitte semble avoir cessé son activité vers 1840, à la disparition de ce GRENIER ROCHET.

Au XVIIIème siècle, le hameau de Pointis-Mercenac pourrait avoir été le site d'importantes activités verrières, comme Mauvezin., en regroupant des centaines de travailleurs. La première verrerie du lieu avait été fondée vers 1750 par Jean de ROBERT MONNER. Elle essaima alentour. Mais le hameau ne comptait plus au XIXème siècle que les deux verreries de la Boucharde et de mi-Bosc, l'une relevant des VERBIZIER LATREYTE, l'autre des ROBERT de LAFREGEYRE. On y voit encore les vestiges des fours, plus ou moins encastés dans les résidences actuelles, le grand bâtiment d'un temple ainsi que quelques belles maisons de verriers en pierre de taille et décorées d'entablements néo-classiques. L'une d'elles, qui existe toujours, appartient à mon trisaïeul et mon arrière grand-père Léopold de ROBERT BOUSQUET (1842-1924), maître verrier lui aussi, y est né.

Les verreries de Pointis ont dû peu à peu concentrer les derniers gentilshommes-verriers qui continuaient le métier ancestral. Elles ont disparu sous la troisième République, à mesure que l'exode rural dépeuplait les campagnes, que la main d'œuvre et la clientèle locales s'enfuyaient à la ville, que les chemins de fer éliminaient les muletiers ou que les grosses verreries au charbon dans les villes obtenaient une productivité supérieure et des prix inférieurs. La verrerie des ROBERT a fermé, semble-t-il, en 1883, non sans débats houleux entre les derniers commanditaires. Une lettre retrouvée à Magnoua de Gabre sollicitait à ce propos l'arbitrage de Léon de GRENIER LALEE. Les ultimes propriétaires furent François-Joël (1825-1908) et son fils Daniel (né en 1851) de ROBERT de LAFREGEYRE.

La fin de la verrerie des VERBIZIER LATREYTE à Pointis nous est relatée par une lettre du 30 janvier 1884, retrouvée dans les archives des verreries de Moussans, dans le Tarn, et publiée ci-contre. A cette date, le patron Auguste de VERBIZIER avait déjà quitté les lieux pour Toulouse. La situation financière à la liquidation était si difficile que le signataire de la lettre, Henry de ROBERT de LAFREGEYRE (1853-1917) se permettait de tirer une traite de 465, 50 francs-or sur son correspondant, peut-être pour payer un créancier pressant. Il écrivait ces lignes nostalgiques, qui soldaient la disparition des verreries du Couserans :

« C'est vous dire que nous sommes à la veille. Vous ne reconnaîtrez plus à Pointis trace de verrerie : le four, [le] marchepied sont anéantis. La cave comblée, le sol à niveau nu. C'est triste à voir... ».

Or, cette lettre nous signale aussi quelles étaient les productions de Pointis-Mercenac à la fin du siècle: des verres blancs et des verres de couleur, des carafes, gobelets, bocaux, flacons de pharmacie, des verres de lampe à pétrole, des verres à illumination, des bouteilles ordinaires et même des cloches de jardin. Tout ce qui était de mode courante en ce temps-là. Ce n'étaient donc plus les verres de luxe à la façon vénitienne des origines. Les derniers souffleurs de verre ont rejoint les verreries urbaines de Toulouse ou Bordeaux, lesquelles ont perduré quelques décennies.

Curieusement, des contentieux ont prolongé la survie juridique de la verrerie des ROBERT. Vers 1880, un paysan pauvre de Betchat, nommé Fréjus Innocent, dit PEGUERE, faisait métier de colporteur à la morte saison. Il était allé à Pointis prendre un double chargement de verres, pour les vendre aux campagnes des alentours ; mais ses deux mulets prirent le galop pour rentrer à l'écurie et, au passage des portes, fracassèrent leur cargaison ; il ne put donc payer que partiellement la facture de la verrerie ; donc François-Joël de ROBERT l'assigna en justice devant le tribunal de Saint-Girons ; et finalement le juge condamna le fils de PEGUERE , le 20 octobre 1889, à payer le solde.

Peu à peu, les descendants des verriers ont déserté le Couserans. Le dernier des ROBERT restants, instituteur, est décédé à Betchat, en 2000.

Avec ces nouvelles données, l'histoire des verreries du Couserans prend un nouvel aspect. Ce n'étaient plus déjà au XVIIIème siècle les ateliers d'artistes des premiers temps ; mais de grosses installations industrielles, au personnel nombreux et peut-être turbulent, qui devaient peser lourd dans le voisinage. Sans doute les autorités royales s'inquiétaient-elles de leurs influences séditionnelles, à l'avant-veille de la Révolution, ce qui expliquerait mieux leurs persécutions, dont les mobiles auraient été moins religieux que politiques. Les notes adressées au roi Louis XIV par l'évêque de Rieux nous apprennent qu'il voyait tous ces gens comme de menaçants républicains. ■



Compoix de 1779 des verreries de Mauvezin de Sainte-Croix

Berreries de l'Ariège

POINTIS, PAR S^T LIZIER,
(Ariège.)

Fabrication de Verre blanc
& VERRES DE COULEUR

CARAFES · GOBELETERIE · BOCAUX

Flacons de Pharmacie

VERRES DE LAMPES

Verres à illumination

BOUTEILLES

Cloches de Jardin

ASSORTIMENTS DIVERS

La maison fera sur échantillon
toutes sortes de modèles.

de Verbizier Frères & C^{ie}

Pointis, le 30 Janvier 1884

Mon cher Emile,

Ainsi qu'il en avait été question avec Prosper et
que vous avez presque accepté la combinaison, j'ai
pris la liberté de tirer un effet sur votre
domicile, maison Marnig - de Fr. 465, 50 au
4^e mars. Vous pouvez bien qu'avant d'en agir
j'ai bien réfléchi, mais j'ai été après force pour
m'y soumettre - Si donc cet effet vous est
à l'acceptation, je vous prie de l'accepter, et
pour l'échéance, nous y pourrions.

Vous avez encore ce mois de février
après jamais à passer, ensuite nous serons de gaz
si nous pourrions recommencer l'activité à Coulouze
nous serions à demi terminés - j'espère que cela
pourra - mais par son décès - Auguste parti
aujourd'hui pour mettre les creusets au feu, monter
les places - etc., le fondeur est parti avec lui -
C'est vous dire que nous sommes à la ville.

Vous ne recommandez plus à l'endroit de verre
le feu, marchepieds, etc. anciens - la cour comblée
le sol à niveau nu - C'est triste à voir -

Je n'ai qu'à vous en compte sur mon prochain retour
pour me tranquilliser -
Je vous ai à l'instant, d'après mes meilleurs
amitiés à tout le monde et la poste
à vous,
à vous,
à vous,

Lettre de 1884 relatant la fin de la verrerie de Verbizier à Pointis

Histoire de Serre de Cor

Ce 5 août 2006, la Réveillée fait le pèlerinage rituel au vieux château de Serre de Cor, juché au sommet de la commune d'Aigues-Juntes en Ariège, où ne mène aucune route, mais seulement l'ancien chemin de crête des mulets qui transportaient les verres. C'est là le plus ancien site connu des familles de gentilshommes verriers, du moins des ROBERT et GRENIER. C'est aussi le dernier château fortifié de nos familles, après lequel il n'y aura plus que des maisons nobles, ainsi que le pouvoir royal en a décidé au début du XVII^e siècle, pour tenir la noblesse du royaume sous sa coupe.

Dans une combe boisée du plateau qui domine le pays entre les vallées de la Lèze et de l'Arize, il existait jadis tout un petit village d'habitations, de granges et d'entrepôts, autour de cette maison forte. Seule celle-ci subsiste, en dressant sur plus de huit mètres un moignon de tour avec la base d'une échaugette. Quarante cousins font face au site pour une brève introduction de Michel BEGON (de ROBERT BOUSQUET), qu'on résumera comme suit.



« Nous sommes sur un chañon du Plantaurel où régnait, déjà au XVII^e siècle, la forêt. Alors que les crêtes au nord et au sud sont calcaires, sèches et impropres à l'exploitation, la dorsale qui court ici du Baulou jusqu'au Mas d'Azil est une strate de grès rose d'Alet, sur laquelle l'humidité favorise les cultures avec l'habitat rural attendant et dont les bois ainsi que la roche siliceuse se prêtent des mieux à l'industrie du verre. Dès le XVI^e siècle, les verreries sylvestres se sont installées sur les hauteurs et tout au long de cet affleurement géologique, à savoir, de l'est à l'ouest, celles de Serre de Cor, Gayrétauré, Mane, Carcoupet, Perilhous, les Garils, Magnoua, Bousquet, puis la Bade. La principale était Serre de Cor, disposant d'espace et de sources. La dernière en service, jusqu'à 1905, sera celle de la Vieille, qu'exploiteront les GRENIER MONTAGNAC, mais que le lac de Mondély a désormais recouverte.

Au Moyen-âge, traditionnellement, les habitats se regroupaient autour du château fort qui les couvrait. Telle fut alors la fonction militaire de la forteresse de Serre de Cor, munie de tours de défense, jusqu'à sa destruction symbolique de 1621. Puis, ce site ruiné est resté un lieu de pèlerinage pour les descendants des gentilshommes verriers, à telle enseigne que j'avais à peine 13 ans, lorsqu'en 1947 Roger de ROBERT LABARTHE nous y emmena, avec tout une bande de cousins, anciens et jeunes, à partir de Mane. C'était les prémisses de la Réveillée, mais je ne le savais pas encore. « A toute crête, disait Roger, toujours à toute crête, vous irez droit au but ». En nous remémorant cette indication, soixante ans après, nous redécouvrons ensemble le château des ancêtres, après une bonne demi-heure de marche à pieds par un sentier de grande randonnée. Mais voici son histoire, d'après le livre d'Elisée de ROBERT des GARILS.

Au tout début du XVII^e siècle, sous le règne de HENRI IV, le duc de SULLY étant son premier ministre, les huguenots dominent économiquement, politiquement et militairement le comté de Foix. L'édit de Nantes leur garantit l'hégémonie locale par l'institution des places de sûreté. De fait, les cités de Pamiers, de Saverdun et du Mas d'Azil leur appartiennent. Cependant, les deux confessions chrétiennes restent géographiquement et sociologiquement séparées, donc dans une situation de guerre civile. La meilleure explication d'un tel clivage, je la dois à une causerie de Mgr LUSTIGER, l'ancien archevêque de Paris. Le catholicisme, pensait-il, s'organise en une mosaïque de paroisses locales, chaque communauté villageoise ou urbaine se maintenant autour de l'église et des reliques de son saint patron. Au contraire, le protestantisme est la religion des gens mobiles ou délocalisés, qui emportent la Bible avec eux et célèbrent le culte en tout lieu, par exemple les marchands, les marins ou les artisans du textile et du verre. Or, c'est moi qui l'ajoute, l'économie moderne se développera surtout par la délocalisation et en marge de la ruralité.

A partir de 1618, sous la minorité de LOUIS XIII, le vent se retourne. La décision royale de rendre à l'Eglise les biens autrefois sécularisés de Béarn et Navarre rouvre les hostilités. Le duc Henri de ROHAN prend le commandement du parti réformé depuis son sanctuaire des Cévennes. En 1621, l'armée royale échoue sous Montauban, et, en 1625, devant le Mas d'Azil. Les protestants d'ici prennent la tour de Gabre aux Hospitaliers de Jérusalem, ce qui leur assure une troisième forteresse dans la zone du Plantaurel, avec le Mas et Serre de Cor. Mais en 1627, le cardinal de RICHELIEU s'empare de la Rochelle et, en 1629, impose la paix d'Alès. C'est à l'occasion de cet épisode militaire que les seigneurs catholiques de la Bastide-de-Sérou et du Séronais entreprennent de briser la domination des gentilshommes verriers de Serre de Cor.

L'antinomie entre les hobereaux et les industriels, que Claude de SAINT-SIMON (le père des Saint-simoniens) popularisera beaucoup plus tard, est ici patente. Au sud de nous, dans la vallée riante et large de l'Arize, s'étalent de riches seigneuries et poussent les châteaux résidentiels, s'opposant à l'austérité sylvestre du fortin que vous voyez devant vous et à l'ardeur laborieuse des verreries d'alors. « Il faut dénicher les renards dans leurs tanières », opinent les papistes. Et de monter une expédition avec des canons qu'ils poussent sur les pentes, sous la direction de la noblesse d'épée du Sérou.

Le 23 juin 1621, les attaquants prennent Serre de Cor sans coup férir et y mettent le feu. Les verreries sont détruites. Les huguenots avertis se sont réfugiés ailleurs, peut-être même dans la tour de Gabre. Ulcérés de l'attaque, ils font appel au chef régional de leur parti, le baron de LERAN, qui leur dépêche des soldats de métier, dont les méthodes ne feront pas le détail.

Le 23 juillet 1621, les protestants montent une embuscade sous le hameau d'Aron, à trois ou quatre kilomètres à vol d'oiseau d'ici. Quelques hommes s'approchent à grand bruit de l'église d'Aron pour provoquer les catholiques. Ceux-ci s'arment, font appel à leurs coreligionnaires de la Bastide et, avec leur curé, pourchassent les intrus. Mais dans la pente, un peloton de huguenots embusqués tire une salve meurtrière et charge à la pique contre les catholiques, qui tombent ou se dispersent. On exécute les prisonniers. Au total 22 morts. Le curé BELISSENS est lui-même blessé. Cette sinistre bataille, restée dans les mémoires, explique peut-être le clivage persistant entre la vallée du Sérou et le haut pays de Gabre.

Il faut bien savoir que la Réforme n'était ni pacifique ni pacifiste et s'est d'emblée constituée en parti militaire, sans quoi elle n'aurait pas perduré. Leurs adversaires reprochaient aux protestants de tenir la Bible d'une main et l'épée de l'autre. Certes ! Mais c'était la réplique à l'alliance sacrée du sabre et du goupillon.

Néanmoins, après sa ruine, le château sera reconstruit, pour servir d'habitation, ce qui explique sa conservation partielle. Avant 1621, il appartenait aux GRANIER de LILHAC, lesquels après la bataille d'Aron préférèrent s'exiler en Normandie, y rester verriers, mais s'y faire catholiques. L'un de leurs descendants, René de GRANIER de LILLAC, que j'ai rencontré plusieurs fois à Paris dans les années 1960, présidera la Compagnie Française des Pétroles. Puis le château passera aux ROBERT de HAUTEQUERE. Ensuite il deviendra une simple grange, désormais désaffectée. Pourtant Elisée de ROBERT des GARILS atteste qu'à la fin du XIX^{ème} siècle on le dénomme encore le château des ROBERT.

Au XVIII^{ème} siècle, l'industrie verrière de nos familles se transférera majoritairement dans la région du Volvestre, où les forêts sont encore plus vastes qu'ici. La zone du Plantaurel ne sera plus que la terre sacrée des aïeux, ce qu'elle reste encore à nos jours. Roger de ROBERT l'appellera la « Terre Sainte ».



Après cette présentation historique, le président Michel de ROBERT de LAFEGEYRE explique aux cousins l'architecture du château et son dispositif de défense. Suivent la photo de groupe sous la vieille tour et un gai pique-nique sur l'herbe. L'assemblée générale se rassemble au Mas d'Azil en fin d'après-midi.

Michel Begon (de Robert Bousquet)

LE TROISIEME CENTENAIRE

du Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle

Michel Bégon – octobre 1996



Pierre Bayle par Louis Ferdinand Elle

Publié à Rotterdam en octobre 1696, puis souvent réédité jusqu'au 19ème siècle et lu à l'époque de toute l'Europe cultivée, le Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle est considéré comme le premier grand ouvrage du mouvement philosophique des Lumières. Des pamphlets de Voltaire, ce gros livre a, cinquante ans auparavant, l'érudition, l'alacrité et l'impertinence ; aussi bien Voltaire s'en est-il inspiré au point de le piller sans vergogne. Alors que Descartes préférait se taire, sur la condamnation de Galilée notamment, que Fontenelle cultivait le doute, mais avec modération, ou que Locke abusait de l'argument d'autorité, Pierre Bayle a inventé le persiflage méthodique, ce qui fit de lui le fondateur de la République des lettres, le précurseur du journalisme moderne et l'inventeur de l'exécution par la dérision. Pourtant ce n'était pas un voltairien, mais un protestant, ni un anarchiste, mais un ariégeois. Il est vrai que la tradition du comté de Foix a toujours été de rébellion contre l'autorité établie.

Le troisième centenaire de cet événement majeur de la civilisation occidentale a été commémoré par un colloque, les 13, 14 et 15 septembre 1996, dans le temple réformé du Carla-Bayle, construit au 19ème siècle en forme de théâtre. Le premier président de la Cour des Comptes, M. Pierre Joxe, a honoré la manifestation de sa présence. Les communications dues à une douzaine de savants parisiens et d'érudits locaux feront l'objet d'une publication dans les actes du colloque.

Mais qui fut donc Pierre Bayle ? Un ariégeois d'abord, qui toute sa vie d'exil garda non seulement la nostalgie du pays natal, au point de faire la généalogie de la maison de Foix et de célébrer la rivière d'Ariège dans son Dictionnaire, mais encore l'accent occitan, en roulant les " r " comme l'Arize ses galets. Aussi faut-il éviter le ridicule de prononcer son nom " bèle " à la parisienne et faire sonner le diphtongue " baïle ", comme chez nous. Le " bayle " est en langue d'oc l'équivalent du " bailli " en langue d'oïl, désignant l'officier du roi, investi de fonctions judiciaires, militaires ou financières.

Pierre Bayle naquit le 18 novembre 1647 au bourg du Carla, lequel s'adjoignit ultérieurement le nom du philosophe. Cette bastide du Terrefort coiffe une colline plus élevée que les voisines, plantées aujourd'hui de maïs ou de tournesol, et donne sur la chaîne des Pyrénées une vision exceptionnelle, du moins par beau temps. C'était au 17ème siècle une cité fortifiée, commerçante et peuplée, avec de nombreux artisans et viticulteurs, comme d'ailleurs le Mas d'Azil dont elle est proche. Elle faisait, elle fait encore partie du noyau protestant comprenant les Bordes-sur-Arize, Sabarat, le Mas, Gabre et Camarade. Jean Bayle, fils d'un teinturier de Montauban, y fut nommé pasteur et y épousa, en 1643, Jeanne de Bruguière, appartenant à la noblesse calviniste du pays. Le couple eut trois fils et en fit lui-même l'éducation, à l'écart des modes intellectuelles de l'époque. Dans sa correspondance, Pierre Bayle raconte comment il accompagnait son père, lorsque celui-ci allait célébrer le culte à Gabre, en franchissant le Plantaurel par les sentiers, mais qu'il s'ennuyait si fort aux prêches paternels, qu'il s'éclipsait pour attraper la truite et l'écrevisse dans les ruisseaux, ou la caille dans les halliers.

C'est qu'il n'eut jamais l'austérité revêche qu'on prête trop facilement à ses coreligionnaires. Il aimait s'amuser et rire, comme les gauloiseries de son Dictionnaire en font foi. De sa vie amoureuse, on ne sait pas grand chose, sauf

peut-être qu'il séduisit l'épouse du pasteur Jurieu, son ancien ami, devenu son ennemi mortel. Et puisqu'il était hérétique, au regard de l'Eglise établie, il se piqua, comme dira plus tard Apollinaire, d'être " l'hérésiarque de toutes les Eglises ".



Homme libre, son audace fut de narguer les dévots, au risque de sa vie ou du salut des siens. Envoyé à l'académie protestante de Puylaurens, il en claqua vite la porte, pour s'inscrire incontinent au collège jésuite de Toulouse et se convertir, en 1669, au catholicisme. Qu'il rencontrât là de grands professeurs, ce n'est pas douteux. Mais qu'il y fût aussi rebuté par la dogmatique catholique, le culte des saints et surtout le sacrement de l'Eucharistie, il le confesse lui-même :

“ Le culte excessif qu'il voyait rendre aux créatures lui ayant paru très suspect et la philosophie lui ayant fait mieux connaître l'impossibilité de la transsubstantiation, il conclut qu'il y avait du sophisme dans les objections auxquelles il avait succombé. ”

(Chimère de la Cabale de Rotterdam)

Aussi bien Pierre Bayle revint-il, dès 1670, à la Réforme, comme le roi Henri IV le fit plusieurs fois, avant de mourir catholique sous le poignard d'un moine défroqué. Mais les temps n'étaient plus aux va-et-vient. Depuis 1665, les convertis retournant à l'hérésie étaient passibles de bannissement ou de mort, tout comme, de nos jours, les musulmans abjurant l'Islam pour le Christ. Il lui fallut fuir, à 23 ans. Ce fut d'abord à Genève, puis à Rouen, ensuite à Paris, bientôt à Sedan, enfin à Rotterdam. Au passage, il connut et railla les querelles théologiques de la Genève calviniste :

“ Les disputes de la grâce universelle ont étrangement partagé les esprits. (...) Cela alla si avant, jusques aux gens de métier se demandaient s'ils étaient pour la grâce universelle ou pour la particulière. ”

Sincèrement protestant, comme il l'a écrit de son lit de mort, il haïssait les orthodoxes de tout bord et l'impérialisme de Louis XIV ; il découvrait avec joie les auteurs libertins et les oeuvres galantes de son époque ; il s'enticha plus qu'un autre d'histoire et de sciences naturelles ; il enseigna la philosophie à Sedan et Rotterdam dans l'esprit du libre examen ; il mit surtout sa plume acerbée au service de l'intelligence contre la superstition et de la tolérance contre le fanatisme en publiant, dès 1682, sa Lettre sur les Comètes, demeurée célèbre, au moins par les citations des manuels scolaires. Une comète étant passée dans le ciel en 1680, dont les astrologues faisaient grand cas, pour apeurer les crédules et gonfler leur commerce, Bayle en prit argument contre l'autorité et le respect des anciens. Le scandale fut si énorme en Europe que même les calvinistes s'indignèrent. Non, écrivait Bayle, l'homme n'est pas le centre du monde et les météores ne sont pas les présages de la Providence. Bien plus, les superstitions antiques étaient entretenues par les princes, les prêtres et les faux savants afin de terroriser le peuple ; et on peut craindre que de telles pratiques n'aient pas changé ... au 17ème siècle.

“ La politique s'est mêlée de faire valoir les présages afin d'avoir de bonnes ressources, ou pour intimider les sujets, ou pour les remplir de confiance. ”

Il aggrava son cas en partant en guerre contre l'Histoire du Calvinisme du père jésuite Maimbourg, puisque non content de réfuter les calomnies qu'encourageait la propagande de Louis XIV, il mit en cause la partialité de tous les historiens au nom de ce qu'il nomme le " pyrrhonisme historique " et que nous appellerions la méthode critique en sciences humaines :

“ La partialité se remarque dans la plupart des historiens. (...) Ce sont des histoires que ne valent rien à la vérité, mais leur grand nombre leur tient lieu d'un certain mérite qui fait qu'on les oppose à l'autorité d'un bon historiographe et par là les choses deviennent problématiques. Quelle diversité n'avons-nous

pas vue pendant la dernière guerre entre les relations imprimées à Paris et celle qu'on imprimait à Bruxelles ou en Hollande ? (...) Car de dire, comme font quelques-uns, que les gazettes des autres pays ne disent jamais la vérité et que les nôtres la disent toujours, c'est la plus ridicule prévention du monde, les étrangers n'en peuvent-ils pas dire autant en leur faveur ? ”

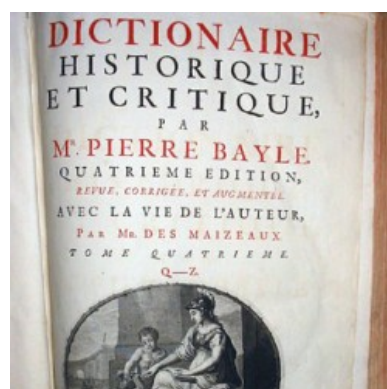
D'un tel texte, tout demeure d'actualité, aussi bien la dénonciation de la “ désinformation ” en règle que l'appel à la tolérance mutuelle et la confiance dans la possibilité de l'objectivité, même en histoire. Mais à l'époque ce fut peine perdue ! On peut croire que les libelles du philosophe excitèrent plutôt la rage du parti dévot, qui avait pris le pouvoir à Paris, lorsque Madame de Maintenon épousa secrètement le roi en 1684. Car, dès 1685, Louis XIV révoqua l'Edit de Nantes, qui garantissait les libertés des Eglises réformées, engagea les fameuses “ dragonnades ”, en provoquant l'exil de centaines de milliers de huguenots, puis, en 1689, envahit à nouveau les Provinces-Unies, à l'occasion de la guerre dite de la Ligue d'Augsbourg. Non sans bonne raison, les historiens américains parlent de ces événements comme de la “ première guerre mondiale ” (“ world war I ”), dans laquelle, bien entendu, la France n'était pas encore du côté des démocraties occidentales.



L'animosité royale prit la tournure d'une vengeance personnelle contre Pierre Bayle, dont le frère Jacob, pasteur du Carla après son père, fut la victime. Arrêté pour sa parenté avec le philosophe, Jacob Bayle mourut en prison, dès l'année 1685, au château Trompette de Bordeaux. Le philosophe en fut très affecté.

Mais Louis XIV perdit cette guerre, comme les suivantes, n'ayant pas l'opinion européenne, ni même française, en sa faveur. Partisan de l'autre camp, Pierre Bayle s'en fit volens nolens l'idéologue. En mars 1684, il édita le périodique intitulé la Nouvelle République des Lettres, bientôt interdit en France, pour y publier sa libre opinion à peu près sur tout. Directeur de la publication, il en fut longtemps le seul rédacteur, avant que de toute l'Europe ne lui parvînt de la copie. Ce fut un vaste succès éditorial. On ne peut pas ne pas comparer cet ariégeois de Hollande à Germaine de Staël dénonçant l'Empereur, depuis Coppet en Suisse, ou à Victor Hugo foudroyant, depuis Jersey, Napoléon le Petit. La tradition des intellectuels militants date de 1684, comme l'historien Emmanuel Leroy-Ladurie l'a noté récemment. Pourtant Bayle n'était pas hostile à la monarchie absolue, y voyant au moins un garde-fou contre les guerres civiles.

Préparé sur une vingtaine d'années, le Dictionnaire historique et critique parut en 1696, avec une centaine d'articles nominaux (Anaxogaras, Ariège, Arminius, Charron, Chrysippe, David, Eve, Mahomet, Manichéens, Nestorius, Origène, Ovide, Pomponace, Spinoza, etc.), mais avec deux effets opposés. Pour le meilleur, il y eut encore un gigantesque succès de librairie ; malgré son volume et son interdiction en France, l'ouvrage fut le “ best seller ” de la fin de siècle. A cette époque toute l'Europe cultivée lisait le français ! Mais pour le pire, Pierre Bayle fut accusé d'impiété et même d'athéisme par les églises protestantes francophones des Provinces-Unies, notamment par le pasteur Pierre Jurieu. L'athéisme est une fausse accusation. On croirait plutôt que les pasteurs inféodés à Guillaume d'Orange, devenu roi d'Angleterre par la “ Glorious Revolution ” de 1688, lui reprochaient son républicanisme. Le souvenir des deux Cromwell et des frères de Witt hantait encore les esprits !



Le Dictionnaire traite de philosophie, de théologie et d'histoire. Bayle s'y montre adversaire des grands systèmes philosophiques, ceux d'Aristote, Spinoza ou Leibniz notamment, lesquels prétendent révéler la Vérité de Dieu et du Monde. Proche du cartésianisme, il n'accepte que les vérités parcellaires et locales, ce qui n'est pas sans le rapprocher de l'empirisme anglo-saxon. Il s'attache donc patiemment à faire apparaître telle contradiction ou à préciser tel point d'histoire, jusqu'à démontrer par l'absurde l'inanité des grandes sommes théologico-philosophiques.

La Réforme ne tenait pour véridique que la Bible et rejetait toute addition ; Bayle, plus restrictif encore, ne tient la Bible pour vraie que dans ses passages dictés par le Saint Esprit et dénonce l'incongruité ou l'absurdité des maints épisodes. Il fait ainsi oeuvre de démystification. Il met alors son érudition narquoise au service de son propos critique. Parlant d'Adam et d'Eve, voici qu'il dispute à longueur de pages du point de savoir s'ils ont consommé le pêché de chair au Paradis ou après en avoir été chassés. Si le père et la mère du genre humain avaient forniqué dans les jardins d'Eden, le Paradis ne serait pas l'asile vierge de tout acte peccamineux qu'on croit, il y aurait donc contradiction. Mais si l'un et l'autre avaient attendu pour procréer qu'ils fussent évincés par Dieu du Paradis perdu, n'auraient-ils pas à ce moment dépassé la limite d'âge biologique de l'enfantement ? Grave débat, dans lequel Bayle fait intervenir nombre d'auteurs de renom, avec des arguments de plus en plus fantaisistes, en faisant mine de les condamner tour à tour :

“ Ce qu'il faut principalement condamner, c'est l'erreur profane et libertine de ceux qui disent que l'arbre de science du bien et du mal n'était autre que le plaisir de l'amour ; d'où ils concluent que la chute de nos premiers pères ne fut autre chose de la part de la femme, que l'envie de perdre sa virginité, et de la part de l'homme, que l'accomplissement de ce désir. ”



Discutant de la prédestination et notamment de l'incompatibilité de la bonté de Dieu avec sa prescience infinie, ou plus simplement de la coexistence du bien et du mal, Bayle note que la thèse dualiste des Manichéens n'a pas été réfutée. Se souvient-il alors de la guerre des Albigeois et du catharisme ? Il traite en tout cas ce problème théologique de façon burlesque : à supposer qu'une mère aimant sa fille prévoie de science sûre qu'au bal où elle se rend, elle perdra sa virginité ; si cette mère laissait sciemment ce déshonneur s'accomplir, c'est qu'elle n'aimait pas sa fille, ce qui est impossible ; mais si elle prévenait sa chute en lui interdisant le bal, elle empêcherait par là-même le malheur de se produire, ce qui est contradictoire avec la dualité du bien et du mal. Avec de pareils arguments, tout collégien et même tout barbon se sentait interpellé dans sa chair : il dévorait des yeux le scandaleux Dictionnaire et il en redemandait. Aussitôt en rupture de stock, réimprimé en catastrophe, complété en 1701, l'énorme ouvrage n'eut pas moins de 13 éditions jusqu'au 19ème siècle.

Pierre Bayle mourut dans sa chambre à Rotterdam d'une affection de poitrine, le 28 décembre 1706, célèbre, mais pauvre et haï. Depuis longtemps, il ne quittait plus son logis, tant le climat frais et pluvieux de la Hollande lui semblait détestable. Par sa correspondance avec les siens, restés en comté de Foix, nous savons combien il regrettait son pays natal, la haute stature du Carla en face de la chaîne des Pyrénées et du Mont Valier, les vignes sur les coteaux du Terrefort, où il cueillait avec ses frères le raisin noir quand le soleil d'octobre jaunissait les crêtes du Plantaurel, les ruisseaux d'écrevisses coulant doucement vers l'Arize et, plus loin, l'Ariège.

De son époque, le renom de Pierre Bayle fut immense, tant la peur et la haine du régime autoritaire de Louis XIV augmentaient la gloire de ses adversaires les plus décidés. Voltaire a pris son style et chaussé ses bottes pour écrire son Dictionnaire philosophique et ses contes libertins, en accablant le Pouvoir ainsi que l'Eglise de plaisanteries mordantes et mortelles. Dès lors, le ridicule put tuer en politique ! En retour, on jeta contre Pierre Bayle l'opprobre, ainsi qu'en témoigne malicieusement son quasi-homonyme et d'ailleurs disciple : Stendhal.

“ Mon père n’acheta pas le Dictionnaire de Bayle, à la vente de notre cousin Drier, pour ne pas compromettre ma religion, et il me le dit. ”

Vie de Henry Brulard

Aujourd’hui, nos manuels scolaires et philosophiques font si peu de cas d’un tel héros, qu’ils accolent son nom à celui de Bernard de Fontenelle, plus fade, mais aussi moins redoutable. Pourtant l’influence et surtout l’exemple de Pierre Bayle sont demeurés vivaces jusqu’à nos jours, notamment en Ariège. Il n’est pas d’intellectuel du comté de Foix qui n’ait fréquenté le Dictionnaire, dans ses morceaux choisis ou dans ses quatre gros in folio du 18^{ème} siècle.

Plus touchante peut-être est l’affection que les Hollandais conservent pour le philosophe et son pays natal. Si les routes d’Ariège et les campings au bord des lacs des Pyrénées sont en été plus particulièrement fréquentés des Néerlandais, c’est le signe d’une amitié ancienne et indéfectible. Voici une trentaine d’années, une équipe des Pays-Bas prit en mains la restauration du temple protestant du Carla-Bayle et y laissa, en souvenir de son passage, une inscription en flamand.

Récemment fut inauguré, dans sa maison natale du Carla, sur la grand-rue entre le Temple et l’Eglise, le musée à la mémoire du plus célèbre écrivain et philosophe d’Ariège. Il accueille, chaque année, plusieurs milliers de visiteurs émus par tant de souffrances et tant de courage.

Les femmes sont cause des plus
grands événements.



Pierre Bayle

www.citation-celebre.com

Sans doute le département de l'Ariège n'existait-il pas encore au XVII^{ème} siècle, sous les règnes de Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, puisqu'il n'a été créé qu'en 1790 par l'Assemblée Nationale, sur la proposition du député Marc VADIER de Pamiers. Sous l'Ancien Régime, les pays aujourd'hui rassemblés sous ce nom n'avaient guère de cohérence, mais surtout des disparités, voire des antagonismes.

Qu'est-ce qui d'ailleurs aurait pu y nourrir un sentiment identitaire ? A l'ouest, on parlait le gascon ; à l'est la langue d'oc ou ses dialectes. Bien peu de gens s'exprimaient en français, sauf la noblesse de Cour, des magistrats et quelques huguenots pour lire la Bible. Au midi, les toits étaient d'ardoises pour supporter la neige ; au nord, ils se couvraient de chaumes. Au piémont, on cultivait les blés, la nourriture la plus riche, avant l'arrivée du maïs ; en montagne, c'étaient plutôt les seigles. Aux guerres de religion du siècle précédent, les affrontements avaient ravagé les confins du comté de Foix et du Couserans, car, les protestants tenaient le premier pays et les catholiques le second. En droit, les statuts différaient substantiellement : le comté de Foix était un pays d'états, avec des élections locales pour une assemblée représentative, tandis que les Comminges, dites pourtant pays d'élections, étaient directement soumises au roi et ne votaient pas. Quelques enclaves du Languedoc, par exemple Gabre, placée sous la seigneurie des Hospitaliers de Jérusalem, faisaient du territoire une « peau de panthère ». Le comté de Foix était exonéré de la gabelle du sel ; le Couserans devait l'acquitter ; le Donnezan était en complète franchise fiscale. Au bas pays, d'agriculture rentable, les grands domaines se peuplaient de châteaux et de métayers ; les montagnards plus pauvres se regroupaient en communautés fermées et jalouses de leurs droits locaux, par exemple autour des mines de fer du Rancié en Vicdessos. Le commerce régional n'avait guère d'extension à cause du relief et se limitait aux marchés traditionnels d'Ax, Foix ou Saint-Girons. Il est vrai que la transhumance des cheptels créait des liens, ainsi quand l'abbaye de Boulbonne dépêchait ses bêtes pour la belle saison sur le plateau de Beille.

A cette époque mercantiliste, où la détention d'énormes caisses métalliques faisait la force d'une oligarchie, bien avant la réforme de LAW en 1720, l'afflux de l'argent extrait des mines américaines du POTOSI, rendait l'Espagne plus attirante que le nord du royaume de France. Les montagnards se tournaient vers elle pour commercer ou émigrer. Mais ils y étaient mal reçus par l'Inquisition, qui faisait la chasse aux immigrés clandestins. Les « gavaches » n'étaient-ils pas suspects d'insoumission, sinon de protestantisme ? Au demeurant, les démarcations frontalières étaient si ténues que LOUIS XIV épousa sur les Pyrénées une infante d'Espagne et finalement accapara cet autre royaume pour sa dynastie des BOURBONS, où elle règne encore... C'est seulement l'empire napoléonien qui installa le nationalisme français sur nos contrées.



La France sous règne de Louis XIV

L'enseignement était modeste et surtout confessionnel. De réputation, on ne connaît guère plus que le collège des Jésuites à Pamiers. Peu de gens savaient lire et écrire...

*

Sombre période ! C'était alors le point bas du « petit âge de glace », un épisode séculaire de refroidissement général, quand la moyenne des températures descendait d'un ou deux degrés celsius plus bas qu'aujourd'hui ; quand les neiges duraient plus longtemps et les gelées sévissaient plus tôt ou plus tard ; quand, sur la pyramide du mont Valier, le névé de l'Arcouzan s'étalait plus large. Les ours, les contrebandiers, les déserteurs et les espagnols apeuraient les villages des hauteurs. Les ruraux, mal nourris de bouillies plutôt que de pains et de viandes, étaient de petite taille. Vêtus de blouses et de fichus mal ourdis, ils ne songeaient pas encore aux tenues folkloriques, qu'ils n'adopteront qu'au XIXème siècle (ainsi pour les costumes bethmalais, inspirés de Grèce) ! Sans doute les doléances leur tiraient-elles des gémissements, mais la justice seigneuriale et la police du roi tracassaient les mauvais esprits.

Combien d'habitants ? En l'absence de recensement démographique, car les intendants se montraient quelque peu négligents, on peut estimer rétrospectivement la population à quelque 100.000 personnes vers 1650, contre 250.000 sous le Second Empire, au sommet de la prospérité agricole, et 150.000 seulement de nos jours. Les villes de Pamiers, Mirepoix, Foix ou Saint-Girons ne dépassaient guère chacune les 2 ou 3.0000 âmes. En fait, les guerres, les disettes et les maladies tuaient beaucoup. Les guerres de religion n'ont pris fin qu'à la Paix d'Alès en 1629. Puis, les guerres contre l'Espagne ont duré 25 ans de 1635 à 1659. Ensuite, la guerre de succession d'Espagne a mobilisé quantité de nobles et de soldats ariégeois pour la cause de FELIPE V, petit-fils de LOUIS XIV, entre 1702 et 1714. Pendant les hostilités, les habitants devaient à leurs frais loger et nourrir les troupes de garnison. LOUIS XIV usera et abusera de ces « dragonnades », outre les gratifications occultes, pour réduire les protestants. Au moins, le traité des Pyrénées de 1659, en annexant au royaume la Cerdagne et le Roussillon, rendit-il plus sûre la frontière méridionale, grâce notamment aux forteresses de Mont-Louis et Villefranche-de-Conflent, érigées par VAUBAN.



2. La persécution des protestants
Illustration tirée d'un ouvrage d'histoire pour enfant présentant les Dragonnades sous son angle le moins violent: le pillage des denrées alimentaires

*

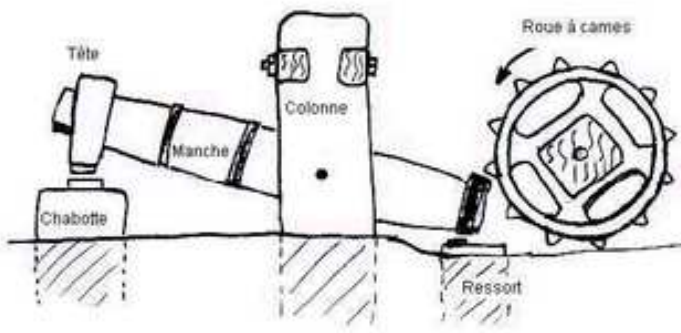
Ces pays étaient plus enclavés qu'aujourd'hui par les vallées profondes et la chaîne du Plantaurel. Le climat rigoureux n'autorisait guère l'entretien régulier des routes. Les paysans étaient astreints à la corvée non rétribuée sur les chemins, ce qui ne stimulait guère chez eux la productivité. On manquait même de ponts et les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle devaient faire de longs détours.

Les échanges se faisaient à dos d'hommes ou de mulets par les chemins de terre qui montaient et descendaient au gré des anticlinaux. On ne passait du Terrefort au Mas d'Azil qu'en franchissant le Plantaurel, faute de percées par la cluse ou la grotte de l'Arize. On marchait donc beaucoup, ce qui au moins favorisait les rencontres et les bavardages sur les chemins. Vu les distances, mes aïeux me l'ont raconté, on se lestait préalablement d'une solide « mounjetado ».



La mounjetado

Les cours d'eau n'étaient pas bien flottables, à cause des moraines glaciaires qui les encombrant. Au moins les radeaux dévalant les lits du Lez, du Salat ou de l'Ariège pouvaient-ils transporter, à grands coups de gaffe, les fûts coupés en haute montagne et les acheminer vers le piémont ou Toulouse, pour le bois d'œuvre et le chauffage. En fait, ces torrents étaient surtout bons pour les moulins à farine, à papier ou à fer. Le compositeur Gabriel FAURE nous a transmis leur jolie musique dans son célèbre quintette pour piano et cordes. Mais leur apogée, dépendant des mines de fer du Rancié, en Vicdessos, ou de celles de la haute Ariège, date des guerres de Louis XIV, pour les besoins notamment de clous et de vis. Les biefs des moulins activaient d'énormes soufflets, qui portaient le feu du charbon de bois aux températures requises et faisaient tourner la roue de l'arbre à cames pour marteler le minerai de fer. Le Couserans aussi comptait des forges sur le Salat, que les mulets approvisionnaient en fer et en bois en passant par le col d'Agnès. Les ouvriers des forges étaient une main d'œuvre d'élite, bien mieux payée que les ouvriers agricoles, les brassiers, une sorte d'aristocratie ouvrière. Mais la technologie ayant évolué au XVIIIème siècle, il n'est pas facile de savoir quelle était leur mécanique sous le Roi-Soleil.



Le martinet



**Forge à martinet
Les forges de Pyrène (musée – Ariège)**

La vie culturelle pouvait être ostentatoire, comme en témoignent les décorations des églises, les retables sculptés et les bibliothèques épiscopales de Pamiers ou Saint-Lizier. Toutefois, ces pays n'avaient pas d'imprimerie.

*

Politiquement, la terre et l'industrie se partageaient et se disputaient le pouvoir. Cet antagonisme a si fort marqué les pays d'Ariège, depuis le XVIIIème siècle, que ses effets idéologiques durent encore de nos jours et caractérisent les tempéraments locaux. Si l'Ariège fut et reste un des départements les plus « à gauche » de France, ou en tout cas l'un des moins monarchiste, c'est à ce passé industriel qu'on peut l'attribuer.

Au XVIIIème siècle, le royaume de France était un Etat surtout rural et dominé par les rentiers du sol. Les territoires d'Ariège se partageaient entre des centaines de seigneuries jouissant de droits seigneuriaux. A quoi le fisc royal se

superposait par l'affermage des prélèvements, attribués sur enchères à des « traitants ». Or, ces fermiers fiscaux avaient l'opportunité discrète de détourner partie des redevances fiscales et en tiraient d'énormes fortunes familiales. Les historiens (notamment Daniel Dessert) découvrent avec stupeur les gigantesques prévarications des RICHELIEU, MAZARIN, FOUQUET, SERVIEN, COLBERT, PENNAUTIER (ce dernier financier du canal du Midi), de leurs nombreux courtisans et de bien d'autres privilégiés, par les archives conservées et les châteaux qui en restent. Si d'ailleurs le roi n'a plus réuni les Etats Généraux de 1613 à 1789, ne serait-ce que pour faire contrôler ses finances, on se doute bien qu'il préférerait échapper à la censure démocratique. La Fronde (1648-1652) a sanctionné ces abus géants, mais a perdu militairement la partie. Contre quoi, les peuples d'Ariège sont entrés en résistance durable.

Les grandes abbayes, fortes de leurs possessions et rentes, formaient des puissances extraterritoriales dans la région. Comptez-y Boulbonne, Lézat, Saint-Antonin de Pamiers, Saint-Volusien de Foix, Combelongue ou Sainte-Croix du Volvestre, dont les terres morcelées s'étendaient sur de larges contrées. L'abbaye du Mas d'Azil avait été supprimée par les protestants dès 1560, ses serfs avaient été émancipés et ses moines s'étaient réfugiés à Montbrun-Bocage. D'autre part, les évêques se croyaient tout puissants sur leurs diocèses respectifs, au titre de leurs droits temporels et au nombre des villages qu'ils dominaient. L'appât des rentes attachées aux lieux et dont on publiait le barème attirait les candidats aux abbayes ou aux évêchés, sous le régime dit de la commende ecclésiastique, qui allouait à la Cour du roi, non pas au pape, le droit de nommer opportunément les bons courtisans aux bons postes. La belle voie pour devenir vite riches !

Parmi les grands seigneurs de ces contrées, nommons surtout le marquis d'USSON, qui fut gouverneur du Comté de Foix et dont le château en ruines domine encore la vallée d'Aude ; le seigneur de l'immense palais de LAGARDE ; la famille des LEVIS-MIREPOIX, descendants des Croisés qui dépossédèrent les Cathares ; les FOIX-RABAT, qui essaimèrent sur tout le royaume ; le marquis de BELLISSENS en Sérou ; les vicomtes de Couserans... Il existe aussi de nombreux fortins, mais qui n'abritaient que des soldats de garde et que le cardinal de RICHELIEU a fait abattre après 1630, par exemple le château-fort du Mas d'Azil, la forteresse de Camarade ou la Tour des Hospitaliers à Gabre. Souvent reçus à la Cour, ces grands nobles n'exerçaient qu'une influence restreinte sur nos pays. En fait, le cartel des maîtres des forges, nobles sans doute, mais industriels, commandait le comté de Foix ; cependant que l'évêque de Rieux-Volvestre régents la vallée de l'Arize et l'évêque de Saint-Lizier celle du Salat.

En avance sur son temps, l'Ariège était déjà un pays industriel, pour plusieurs raisons, d'abord parce que les terres fertiles, y étant clairessemées, ne permettaient pas l'érection de puissantes baronnies féodales ; ensuite parce que la paysannerie montagnarde avait besoin de travaux mécaniques pour survivre avec ses piètres récoltes ; surtout parce que les mines de fer y étaient riches et les sources d'énergie, forêts et torrents, abondantes. Les hautes vallées de l'Ariège et du Couserans ont compté jusqu'à 200 moulins. Pamiers, grâce à ses canaux d'eau courante, s'adonnait à la peausserie. Foix exploitait une papeterie. Le pays d'Olmes exportait des peignes de bois et le Mas d'Azil des peignes de corne. Les gentilshommes-verriers utilisaient les sables, les chaux et les bois du Plantaurel, en plantant leurs ateliers entre Baulou et les Comminges. Un peu partout, travaillaient des tisserands à domicile. L'industrie vitivinicole, équipée de pressoirs, de cuves, et de chais, occupait, pense-t-on, un dixième des terroirs, particulièrement à Varilhes ou au Mas d'Azil, et exportait ses vins vers Toulouse ou Bordeaux.



Le château du marquis de Gudanes à Château-Verdun
Architecte Louis Gaspard de Sales – Première moitié du XVII^{ème} siècle

La noblesse et les monastères possédaient la plus grande partie des forêts, qui donnaient à l'époque les plus hauts revenus, en fournissant le bois d'œuvre et le charbon de bois, sans besoin de gros investissements. Les maîtres de forges y tenaient forte position. Le haut val d'Ariège était leur. A lui seul, le premier d'entre eux, le marquis de

GUDANES, siégeant à Château-Verdun dans le Vicdessos, possédait 1700 hectares de forêts. Le marquis de BELLISSENS à La Bastide de Sérou tenait et affermait les bois de Cabanères et Mauvezin. Les filles de Fontevrault, ayant pour filiale le couvent de Sainte-Croix, possédaient les immenses forêts du Volvestre méridional. Réduits à leur tenure, les paysans convoitaient ces richesses forestières, qui leur permettaient de mieux vivre, et y oeuvraient clandestinement, quand ils ne pouvaient pas se prévaloir de droits d'usage immémoriaux. La querelle sociale pour la mainmise sur les massifs forestiers durera jusqu'à la « Guerre des Demoiselles », c'est-à-dire jusqu'à 1850.

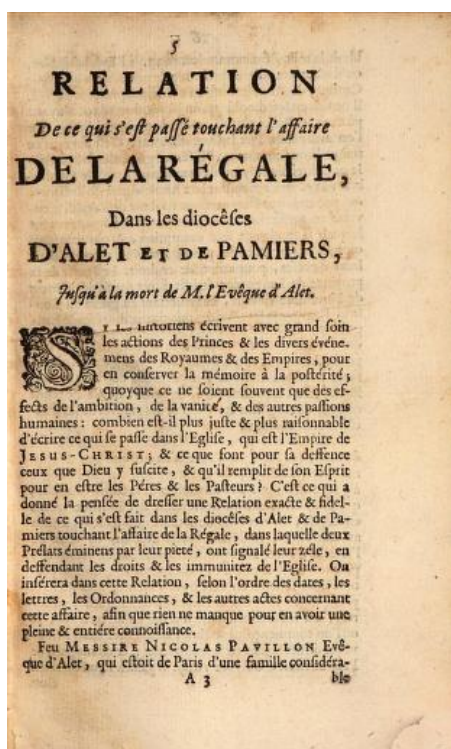
*

La fiscalité était le vice de l'Ancien Régime. Inégale, elle exemptait la noblesse, sauf pour la capitation. Le clergé n'y était pas soumis mais versait au roi le « don gratuit ». Les bourgeois, s'ils acquéraient la noblesse, se dispensaient aussi d'impôt. Au total, la paysannerie supportait l'essentiel de son poids. Or, le prélèvement fiscal était affermé à des traitants qui ne se faisaient pas faute d'en garder le maximum pour rémunérer leur charge.

La stratégie des familles riches était de procurer à leurs héritiers les privilèges qui les combleraient de titres et les affranchiraient de la fiscalité royale. C'est à croire notamment que l'on ait multiplié les diocèses épiscopaux pour y installer les fils de famille. Ainsi nos pays de piémont relevaient de 6 diocèses et 6 évêques pour une population de cent mille âmes, à savoir Alet pour le Donezan, Mirepoix pour le pays d'Olmes, Pamiers pour le Podaguès et l'Arnaguès, Rieux pour le Val d'Arize, Saint-Lizier pour le Couserans et Saint Bertrand de Comminges pour Betchat. Ces sièges étaient à la disposition du roi et de ses ministres. En effet, le concordat de Blois en 1516 (convenu à l'occasion des guerres d'Italie et en échange d'une alliance militaire) avait reconnu à François 1^{er} et au roi de France ses successeurs le droit régalien de nommer directement leurs protégés à la tête des diocèses et même des abbayes, ce qu'on appelait le régime de la commende ecclésiastique. Aux partisans du roi donc, les rentes attachées aux terres et aux legs ; aux chanoines et curés du lieu, la charge réelle des services sacrés, moyennant une petite « portion congrue ». Les somptueux palais épiscopaux de Pamiers, Mirepoix ou Saint-Lizier témoignent de fastes dont on n'a plus l'idée !

Mais le scandale a éclaté dès le XVII^{ème} siècle, au comté de Foix justement. La tradition de l'Eglise, depuis le VI^{ème} siècle, était de sauvegarder les biens du clergé au service principal des pauvres. Citons à ce sujet le professeur américain Peter Brown :

« On voit émerger dans les canons des conciles de la Gaule, aux Ve et VI^{ème} siècles, un discours spécifique qui lie l'intégrité des biens de l'Eglise aux droits perpétuels des pauvres. Ceux qui dépouillaient l'Eglise de ses terres étaient tenus pour des « necatores pauperum », des « assassins des pauvres ». Ils étaient solennellement maudits ». (Peter Brown : A travers un trou d'aiguille- Les Belles Lettres Paris 2016, page 510).



Relation de ce qui s'est passé touchant l'affaire de la régale, dans les diocèses d'Alet et de Pamiers, jusqu'à la mort de M. l'évêque d'Alet
Louis-Paul Du Vaucel - Publication 1681

Or, l'affaire dite de la Régale vit le Roi-Soleil s'en prendre aux deux évêques de Pamiers et d'Alet, messeigneurs de CAULET et du PAVILLON, contre leur mise en défense des droits des pauvres. C'est pourquoi François de CAULET (1610-1680) reste le plus célèbre évêque de nos pays pour son courage et son abnégation au service des humbles. L'évêque « le plus vertueux du royaume », écrira même Pierre BAYLE. Comme LOUIS XIV prétendait s'emparer des bénéfices ecclésiastiques pendant la vacance (soigneusement prolongée) des postes, à la disparition du titulaire, en interprétant extensivement le concordat de Blois, CAULET s'y opposa de toutes ses forces. Mais il fut « lâché » par ses collègues, sauf l'évêque d'Alet. Le pape INNOCENT XI lui rendit ce splendide hommage :



François-Étienne de Caulet par Nicolas Habert

« Nous rendons grâce au Père des miséricordes de ce que dans ce temps difficile, il s'est suscité dans ce royaume un prêtre fidèle qui, au milieu de la consternation générale et du silence, élève sa voix comme une trompette et se dresse comme une muraille pour la maison d'Israël. »

Par mesures de représailles, LOUIS XIV fit saisir tous les biens de l'évêque de CAULET et l'aurait fait incarcérer, si le Père céleste ne l'eut à temps rappelé à Lui. Considéré par les Appaméens comme un saint homme, ses fidèles déchirèrent ses habits à ses obsèques pour en faire des reliques. Le chapitre de Pamiers lui désigna comme successeur le père Jean CARLE. Mais celui-ci, condamné à mort par contumace, dut se cacher toute sa vie, sans que nul ne le trahisse. Il est vrai que ces prêtres ainsi traqués étaient jansénistes, donc adversaires de l'ordre des Jésuites et de l'absolutisme royal.

*

Les historiens s'expliquent mal pourquoi les guerres de religion entre catholiques et protestants, ou subsidiairement jansénistes, furent si terribles. L'Ariège offre à ce sujet capital un témoignage exceptionnel. En bref, disons que la féodalité, notamment ecclésiastique, a pris peur de l'industrie naissante et l'a combattue pendant des siècles. Car les industriels, attirés par les sources d'énergie, échappaient au cadre traditionnel des paroisses et à leurs rites sacrés. Ils rassemblaient des ouvriers séditieux. Leur grande valeur éthique n'était plus l'oisiveté contemplative, mais l'ardeur au travail. A ce propos, relire ERASME ! Il était difficile d'y asseoir la dîme ! Et puis, comment léguerait-on à l'Eglise, non des biens réels, mais un savoir-faire de thermodynamique ou de chimie ? Les huguenots, qu'ils fussent industriels ou bien ouvriers, se rattachaient à cette nouvelle forme d'activités qui les détachait des lieux saints et de la protection ecclésiastique, pour se rendre tributaires des lois de la physique, des cours d'eau et du charbon de bois, en changeant leur conception du monde. Par exemple, nombre de patrons du textile dans les Flandres furent protestants, comme Abraham van ROBAIS d'Abbeville, ou bien jansénistes, comme les industriels de Beauvais. Genève surtout, située hors des royaumes de France ou de Savoie, car ville libre d'Empire, devint la grande cité industrielle des textiles de luxe (grâce aux protestants chassés de Toscane) et de l'horlogerie sophistiquée (grâce aux réformés exilés de Franche-Comté), en même temps que la métropole de la Réforme calviniste, sous le gouvernement des pasteurs, lesquels formèrent les esprits rebelles à l'autocratie (selon la règle du sacerdoce universel), et finalement eurent raison de Versailles, par les puissants leviers de Saint-Gobain et de la banque Thélusson (nommé par NECKER).

*

Une comparaison qu'on puisse donner est la similitude du cas de l'Ariège avec l'histoire de la Suisse. Le pays helvétique a connu deux guerres civiles en 1531 et 1847 (celle du Sonderbund), lesquelles opposèrent, d'une part, les cantons industriels et protestants du piémont rhénan, d'autre part, les cantons ruraux et catholiques des alpages ou des hautes vallées. Mêmes causes, mêmes conditions locales, mêmes effets. Dans nos Pyrénées, le cordon industriel de l'Ariège fit front, pour des siècles, aux terroirs céréaliers ainsi qu'aux estives, avec nombre d'épisodes armés.

Sans doute cette liaison objective entre la matérialité industrielle et la spiritualité religieuse reste-t-elle le plus souvent méconnue, probablement à cause de la rémanence du dualisme aristotélicien ou cartésien, prétendant isoler l'âme du corps, comme le sacré du profane. L'historien Emmanuel Leroy-Ladurie a le premier observé cette corrélation des façons de penser, pour les Cévennes (Paysans de Languedoc) et l'Ardèche (Le Carnaval de Romans). Le tabou est surmonté.

*

On peut ainsi superposer dans toute l'Europe occidentale les cartes de l'industrialisation et du protestantisme. Et y constater que l'Ariège reproduisait en petit le phénomène général. Sans doute, l'édit de Nantes en 1598 décréta-t-il en France une sorte d'armistice entre les fiefs ruraux et les cités industrielles. Puis, tant que COLBERT protégea l'industrie, l'hostilité de l'Eglise et de la Cour resta modérée ; puis, à sa mort, en 1683, les haines se déchaînèrent. Ce furent la révocation de l'Edit de Nantes, la persécution du jansénisme et l'exode des industriels vers les Refuges.

En Ariège, dès le XVI^e siècle, les sites industriels passèrent à la Réforme. Avec la force des ouvriers de la peausserie, Pamiers fut l'une des grandes capitales du protestantisme, jusqu'à l'extermination par les armées de LOUIS XIII. La vallée métallurgique de l'Ariège installa tout un corridor de cités réformées, comprenant Foix et remontant jusqu'aux Cabannes et à Urs. C'est ainsi que Tarascon fut 17 ans sous la gouvernance des huguenots. Puis, vint la répression. La zone du Mas d'Azil, y compris le Carla-le-Comte (ancien nom), peu propice à l'agriculture des champs ou des prés, adopta simultanément l'industrie et la Réforme. Ayant étudié de près l'histoire des gentilshommes-verriers du Plantaurel, calvinistes depuis 1560, j'ai pu observer (à l'instar de Leroy-Ladurie) cette corrélation historique par beaucoup de faits que j'ai rapportés ailleurs. Plus heureuse que Pamiers, la ville du Mas d'Azil a triomphé du siège royal de 1625... Ajoutons à cela que les maîtres des forges, parfois soupçonnés de jansénisme, n'ont pas fait de zèle contre les réformés. En 1760, le marquis de GUDANES savait fermer les yeux et ordonner la retraite de ses hommes quand on lui demandait de sévir contre les cultes du Désert, tenus par les pasteurs de Genève.

Par contraste, les riches terres à blés sont demeurées seigneuriales et catholiques, ainsi la région de Mirepoix, le Terrefort et surtout le Couserans. L'évêque de Saint-Lizier fut, à l'encontre des deux rois HENRI III et IV, le partisan du roi d'Espagne, auquel il voulait donner la couronne de France. Ainsi, Saint-Girons n'a déserté qu'en 1597 la cause de la Sainte -Ligue catholique, bien après le meurtre des GUISE et la conversion du Béarnais en 1593. L'évêque de Rieux-Volvestre, nommé mgr BERTIER, se montra l'adversaire décidé des protestants de son diocèse, après 1685, en achetant les consciences, en ordonnant les cérémonies des conversions forcées et en traquant les mourants pour les convertir « in ultimis ». A la fête de l'Assomption de MARIE, les protestants étaient contraints de pavoiser leurs balcons, sous peine de sanctions graves. Il est vrai que mgr BERTIER écrivait à LOUIS XIV, vers 1695, que les réformés étaient des républicains endurcis et qu'il ne fallait plus escompter les ramener au culte de la Sainte Vierge, ni à la dévotion au roi.



Le Carla-Bayle et ses remparts – Sources photosasiège.com

Le défenseur le plus connu du protestantisme français, avant VOLTAIRE lui-même, fut Pierre BAYLE (1647-1706), fils et frère de pasteurs de Carla-le-Comte (aujourd'hui Carla-Bayle), une cité de taille moyenne, à l'époque peuplée de 2000 habitants, vivant de la vigne et de l'industrie. Le hasard malheureux a voulu que cet ariégeois, forcé par la répression, qu'excitait l'évêque BERTIER, de s'exiler à Genève, Sedan, puis Rotterdam, devint le plus lu des intellectuels français du XVIIème siècle en Europe et l'initiateur du mouvement philosophique des Lumières. Son Dictionnaire historique, imprimé en Hollande, interdit en France, passé en contrebande, brûlé en place publique, est désormais la gloire et l'ornement du musée du Carla-Bayle. La police de LOUIS XIV y incorpora même des informations mensongères pour se donner les moyens de persécuter tel ou tel qu'il lui fallait discréditer.

Depuis des siècles, dès les Cathares dit l'historien Emmanuel Leroy-Ladurie, l'esprit frondeur des Ariégeois est leur caractéristique. BAYLE, ayant gardé l'accent rocailleux du Languedoc, donnait à fond dans la satire subversive, contre les mythes de la Bible ou des Anciens, surtout contre les imposteurs, les faux dévots et les tortionnaires, à la façon doucereuse, si l'on veut, de Molière ou des libertins. Sa dialectique était de mettre en contradiction les théologies, notamment sur les antinomies du Bien et du mal ou du péché originel, pour en discréditer les théocraties et leurs prétentions autoritaires. Parfois il se laissait aller à la grivoiserie : ainsi d'amours légendaires, il osa ces mots : « Abelard s'amusait à tâtonner Héloïse, en lui apprenant le latin ». Voltaire s'en disait choqué ! Mais, d'où ce trait, sinon des gens d'oc ? Moderniste, désintéressé, il détestait les rétrogrades et les cupides. Voici qu'il s'est moqué de Jean RACINE et de Nicolas BOILEAU pour leur courtoisie et leur appât du gain ; mais RACINE en retour l'a qualifié d'« homme affreux ». Au vrai, l'auteur d'Esther et d'Athalie, avide flagorneur de la Maintenon, manquait quelque peu d'humour ! Mais VOLTAIRE a découvert son maître en moquerie chez BAYLE et a porté son esprit ariégeois à la perfection.

« Quant à BAYLE, on sait que c'est un des plus grands hommes que la France ait produits. » (Epître sur l'Envie- 1738)

« Ce serait une grande erreur de penser que je voulusse le rabaisser. On sait assez en France comment je pense sur ce génie facile, sur ce savant universel, sur ce dialecticien aussi profond qu'ingénieur. » (lettre du 21 juin 1739 au marquis d'Argens)

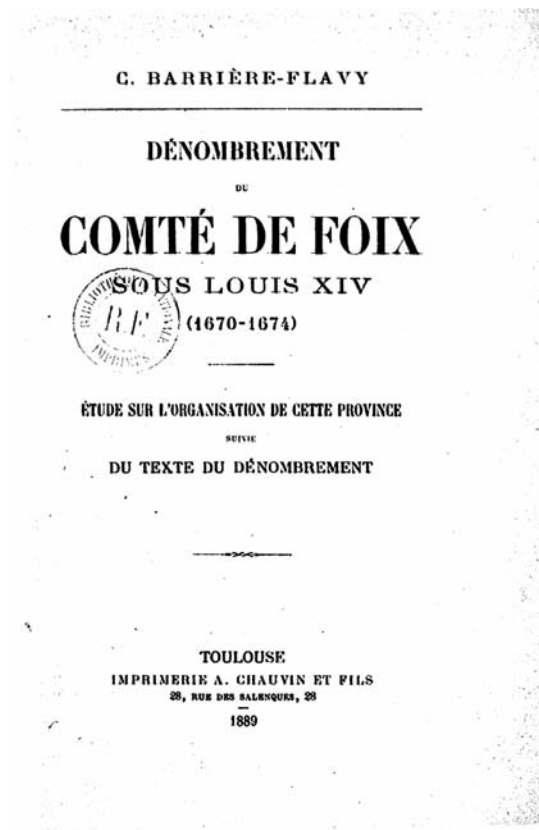
L'Encyclopédie ensuite, sous la signature de Daniel de JAUCOURT, lui-même genevois et calviniste, porta notre BAYLE aux nues :

« Le comté de Foix peut se glorifier d'avoir donné le jour à BAYLE. Il naquit à Carlat (sic) le 8 novembre 1647 et mourut à Rotterdam (sic) la plume à la main le 28 décembre 1706 : son dictionnaire historique est le premier ouvrage de raisonnement en ce genre, où l'on puisse apprendre à penser ; mais il faut abandonner, comme dit M. de VOLTAIRE, les articles de ce vaste recueil qui ne contiennent que de petits faits, indignes à la fois du génie de BAYLE, d'un lecteur grave et de la postérité ». (L'encyclopédie ou Dictionnaire Raisonné des Sciences, des Arts ou des Métiers- 1757, tome VII).

*

Exilé toute sa vie, sous peine de mort comme hérétique et relaps, ayant abjuré deux fois en sens inverses, BAYLE n'a jamais perdu la nostalgie de sa belle Ariège qu'il ne devait jamais plus revoir. Sa longue correspondance avec sa famille du Carla nous redonne l'acuité de son amour filial ou fraternel et de ses regrets de n'avoir jamais revu sa mère, ni son père. Son frère, aussi pasteur du Carla, périt de persécution au château Trompette de Bordeaux, sans doute par vengeance contre son œuvre immortelle. Dans son Dictionnaire, Pierre BAYLE évoque la rivière d'Ariège, si caressante à sa mémoire ; dans ses lettres, il évoque ses travaux aux vignes du Terrefort et ses excursions par-dessus le Plantaurel. Mais faute d'occasions, il n'a jamais pu aller au Mas d'Azil !

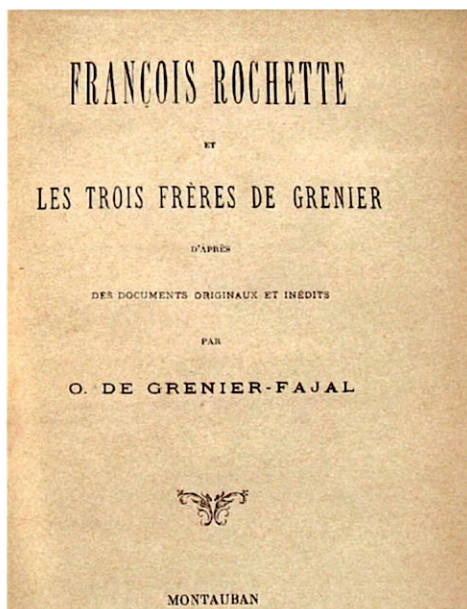
Quant à moi, bien plus heureux que lui, j'ai ma maison de famille, construite en 1686 sur les crêtes du Plantaurel, je vis sous la République et je rends encore hommage à son génie constructeur.



Bibliographie sommaire :

- Voltaire : Le Siècle de Louis XIV – Classiques Garnier 1947.
- Marcel Boussioux : Histoire de l'Ariège- Lacour 1999
- Société historique et archéologique de la Basse-Ariège : septième centenaire du diocèse de Pamiers (1295-1995) ; actes du colloque de 1995.
- Fédération des sociétés académiques et savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne : actes du 51^{ème} congrès, tenu à Saint-Girons en 1998.
- Histoire de Foix et de la Haute –Ariège- Editions Privat 1996, sous la direction de Claudine Pailhès.
- Alice Wemyss : les Protestants du Mas d'Azil- Privat 1956.
- Simone Henry : Comminges et Couserans Privat 1985.

LA TRIPLE EXECUTION DES FRERES DE GRENIER EN 1762



A l'époque où Napoléon PEYRAT des Bordes-sur-Arize réhabilitait ensemble les Cathares et les pasteurs du Désert, pour atteindre l'audience immense qu'on connaît aujourd'hui, du moins pour le catharisme, le pasteur Onésime de GRENIER-FAJAL s'attachait quant à lui à publier la tragique histoire du prédicant ROCHETTE et des trois frères de GRENIER. En 1886, il faisait éditer à Montauban son livre sur « François Rochette et les trois frères de Grenier », après avoir écrit deux précédents ouvrages, l'un de 1877 sur Charles de BOURDIN, pasteur du Mas d'Azil, et l'autre en 1883 sur les deux frères de LABORDE, forçats du Mas d'Azil pour leur foi au bagne de Toulon. Ces livres non réédités sont devenus rares. Il ne semble pas que les historiens d'aujourd'hui relatant l'affaire de Caussade se soient référés au recueil, si bien informé, d'Onésime de GRENIER. Or, c'est ce que nous allons faire.

Onésime de GRENIER-FAJAL est né en 1839 à Mane, un site des anciennes verreries du XVII^{ème} siècle, aux limites des communes d'Aigues-Juntes et de La Bastide-de-Sérou, donc tout près du château de Serre de Cor, sur une crête boisée du Plantaurel.

Il fut pasteur à Caussade (Tarn-et-Garonne) vers les débuts de la III^{ème} République. C'était le frère de Nathanaël de GRENIER-FAJAL, pasteur à Camarade, près du Mas d'Azil, dont descendent notamment nos cousins BORDREUIL. A Caussade, Onésime retrouva la mémoire encore vivante des quatre martyrs de 1762 et rassembla les documents encore existants pour leur épargner l'oubli.

En fait ce tragique épisode fut, par son retentissement, un moment décisif dans l'histoire des LUMIERES, de la France et peut-être même de l'Europe. C'est sous cet aspect politique et idéologique que nous le considérons le plus clairement aujourd'hui, tandis que les contemporains donnaient plutôt dans la compassion.

La révocation de l'Edit de Nantes par Louis XIV en 1685 avait suscité contre les protestants non seulement une haine comparable à celle qui décimera plus tard les Juifs, mais surtout des persécutions atroces, qui frappèrent notamment les gentilshommes-verriers d'Ariège à la suite des cultes du Désert de 1697, 1735 et 1744\45. Il est vrai que les réformés n'étaient pas seuls visés, mais aussi les philosophes prônant la critique et la tolérance. En 1734, VOLTAIRE publia en français et en anglais ses fameuses « Lettres Philosophiques », qui furent lacérées et brûlées publiquement à Paris pour avoir fait l'éloge des protestants britanniques et démontré que, si le Royaume-Uni l'emportait désormais sur la France, c'était grâce à son adhésion massive à la Réforme.

Voltaire est aujourd'hui considéré comme le premier des historiens qui soit authentiquement un homme de science. La justesse de ses jugements et de ses prédictions ne laisse pas d'étonner, même après plus de deux siècles. Pour ses « Lettres Philosophiques », il s'inspirait beaucoup de Pierre BAYLE, philosophe protestant et fils du pasteur du Carla, village tout proche du Mas d'Azil, dont l'influence intellectuelle et morale suscitait déjà, dans toute l'Europe, le mouvement des LUMIERES. Aussi bien la continuité philosophique de l'Encyclopédie avec la Réforme est-elle manifeste, ne serait-ce que par les personnages de Pierre BAYLE, Jean-Jacques ROUSSEAU et Daniel de JAUCOURT, le rédacteur en chef de l'Encyclopédie, tous trois réformés et qui font les traits d'union.

Dans ce contexte tyrannique, Octave de GRENIER-SARRAT et Augustine de GRENIER donnèrent naissance à 6 enfants au site des verreries de Mauvezin, au beau milieu des forêts entre Camarade et Mérigon, sur les flancs du massif de Cabanères et non loin des nombreuses verreries sylvestres du Volvestre. D'ailleurs, ce hameau s'appelle aujourd'hui Mauvezin de Sainte-Croix, en Ariège, pour se distinguer de trois autres Mauvezin, appartenant à d'autres départements du sud-ouest.

Des 6 enfants du couple, on connaît surtout les trois frères : Henri de GRENIER-COMMEL, né en 1717, Jean de GRENIER-SARRANDON, né en 1730, et Joachim de GRENIER-LOURMADE, né en 1740. Leurs parents, s'étant mariés au Désert, étaient considérés par l'Eglise comme concubins ; mais les trois frères furent présentés au curé de Lavielle, recteur de la paroisse de Camarade, Mérigon et Montfa, pour être inscrits sur le registre des baptêmes catholiques et avoir une existence civile. En effet, les réformés n'auront leur propre état-civil qu'entre 1787 et 1792.

Onésime de GRENIER, dont le frère était pasteur à Lézères, commune de Camarade, a retrouvé à Lavielle les trois noms au registre de l'église, ce qui semble exclure la légende faisant naître les trois martyrs à Gabre, soit au hameau de Lastermes, soit à la ferme de la Lèze. Comme quoi l'honneur d'avoir des martyrs est aussi chaudement disputé chez les protestants que chez les catholiques ! Il est vrai qu'une de leurs sœurs finira ses jours, semble-t-il, sur le territoire gabrais, à cette ferme de la Lèze, qu'on me désignait dans mon enfance comme un lieu sacré.

Les trois gentilshommes, outre leur métier de verrier, servaient habituellement d'escorte aux pasteurs clandestins, enseignaient la Bible aux enfants, faisaient le service d'ordre aux cultes du Désert et même office de chantres. En 1759, un premier exploit les fit connaître, à l'occasion d'une rencontre avec les gens du roi, au lieu-dit Roquebrune, à l'entrée sud de la grotte du Mas d'Azil. Il s'agit d'une confrontation avec GUDANES, marquis de Château-Verdun, maître des forges en Vicdessos et gouverneur du comté de Foix. Voici comment Napoléon PEYRAT rapporte l'affaire, dans son style romantique ou romanesque :

« Le marquis de GUDANES, que la tradition représente comme une espèce de centaure farouche galopant toujours sur les montagnes après les assemblées fugitives, était un vieux et loyal militaire qui, par un sentiment féodal absolument dépourvu de fanatisme, exécutait rudement les ordres du Roi, dont néanmoins il mitigeait parfois la rigueur par des procédés généreux et même paternels. Mais les peuples qui n'entrevoient qu'à travers leur effroi le formidable châtelain, lui conservent dans leurs récits l'apparente férocité de son langage officiel. Il lui arriva bientôt une aventure qui fut pour lui le sujet d'une double mortification... »

Un soir, qu'après avoir évangélisé ses troupeaux au désert de l'Autane, [le pasteur Louis FIGUIERES] s'en retournait escorté par [les frères de GRENIER] vers le Mas d'Azil, il rencontra près de Roquebrune le marquis de GUDANES, à la tête d'un détachement de milices et de maréchaussée.... A l'aspect inattendu du commandant et de ses archers, les hommes se disposaient à fuir ; mais les femmes, indignées de leur lâcheté, saisirent au collet leurs frères et leurs maris, et les retinrent au combat. Pour leur donner l'exemple, elles remplissent de cailloux leur tabliers ; les gentilshommes verriers tirent leur épée et conduisent à l'ennemi ces bandes rustiques, armées seulement de bâtons, à la tête desquelles s'avance en psalmodiant le belliqueux pasteur FIGUIERES. Le marquis, abandonné de ses milices, fut battu et obligé de fuir de toute la rapidité de son cheval, dans la direction de Foix. FIGUIERES se retira, par des sentiers inféquentés, vers les forêts de Gabre ; mais les peuples entrèrent en triomphe au Mas d'Azil, où les avait précédés la nouvelle de leur victoire ». (Histoire des Pasteurs du Désert)

Or, les trois frères de GRENIER vinrent en 1759 exercer leur métier aux verreries de Haute-Serre en forêt de Grésigne (Tarn-et-Garonne). Toutefois, les fours n'oeuvraient que l'hiver ; et l'été, il fallait bien survivre, quand on n'avait pas de terres à cultiver. C'est pourquoi Jean de GRENIER-SARRADON se fit musicien d'occasion à Saint-Antonin pour y « gagner son pain » ; mais il y fut arrêté comme étranger et comme inconnu par les archers de Caylus. Qu'un noble fut aussi saltimbanque, voilà qui faisait désordre ! On le libéra vite.

Sur place, les trois frères se mirent au service du pasteur des églises réformées du Quercy, François ROCHETTE, un cévenol envoyé par le séminaire de Lausanne. A cette époque les réformés se faisaient moins vigilants, parce qu'ils savaient le roi Louis XV moins défavorable à leur égard que quarante ans plus tôt. En effet, la marquise de POMPADOUR, maîtresse en titre du monarque, ainsi que le ministre Etienne de CHOISEUL protégeaient ouvertement les philosophes, en particulier l'Encyclopédie ; et le roi lui-même recourait à la banque protestante de Genève pour financer la trésorerie de l'appareil d'Etat. La manufacture des glaces de Saint-Gobain, qui équipait les palais de Versailles, était même sous le contrôle des capitaux suisses. Les rapports d'argent avec Genève étaient à ce point étroits que se moquer des réformés helvétiques, comme fit imprudemment Jean d'ALEMBERT dans son fameux article « Genève » de l'Encyclopédie, passait pour un incident diplomatique, en tout cas pour un motif de scandale. Mais dans les profondeurs du Languedoc, pouvait-on comprendre la raison d'Etat ou les raisons d'argent du gouvernement versaillais ? Bref, le pasteur ROCHETTE, envoyé par Lausanne, se consacrait assidûment aux besoins spirituels de ses 25 paroisses du Quercy et se déplaçait de l'une à l'autre sans trop se cacher.

Mais c'était sans compter avec l'hostilité persistante de l'Eglise et des officiers de justice, inquiets de perdre la dîme, leurs privilèges, leurs bénéfices et leurs prébendes, si les huguenots revenaient en Cour. De fait, c'est ce qui se produira, mais 28 ans plus tard, à l'été de 1789.

Le 13 septembre 1761, ayant présidé le culte à Bioule, près de Nègrepelisse, le pasteur se rend à Caussade pour un baptême. Un peu par hasard, on l'arrête en pleine nuit, en le prenant pour un maraudeur. Interrogé, il ne sait pas mentir et reconnaît être pasteur du désert. Dans ses bagages, on trouve sa robe de cérémonie, son rabat, son bonnet carré, des sermons, des registres de mariage et de baptêmes, l'état comptable des collectes ainsi que le mandat d'habilitation délivré par le pasteur Antoine COURT à Lausanne. Alors les événements se précipitent, dans une suite de conséquences qui étaient a priori improbables.

Il semble, d'après ce qu'il écrit lui-même, que le curé de Caussade se soit vu refuser d'administrer le baptême au nouveau-né et qu'il en ait ressenti quelque frustration. Il alerte la municipalité d'un possible rassemblement de réformés, qui coïnciderait d'ailleurs avec le grand marché de Caussade, fixé justement au 14 septembre. Les édiles prennent ses craintes au sérieux, font sonner le tocsin et rameutent les catholiques, en les invitant peut-être à se désigner par une marque blanche au chapeau, comme à la Saint-Barthélémy. Mais ce dernier point reste douteux, parce que les milices de la ville comptent pour moitié de protestants. Dès l'ouverture du marché, quelques impatients molestent les huguenots connus, quand ils étalent leurs marchandises à vendre. La rumeur, les cris et la peur sèment le désordre. On fuit de toutes parts. On décide alors de reporter le marché à la semaine suivante. A titre préventif, la municipalité fait arrêter quelques autres protestants notoires. Mais se sentant dépassée par les bagarres qu'elle provoque, elle mande qu'on fasse sonner le tocsin aussi aux alentours, à Septfonds, à Caylus, à Saint-Antonin, à Montpezat, à Réalville. La panique gagne bientôt la contrée, sans que les habitants comprennent ce qui se passe. Il n'y a déjà plus rien à voir quand, le lendemain 15 septembre, les milices convergent de partout, même de Montauban, vers Caussade.

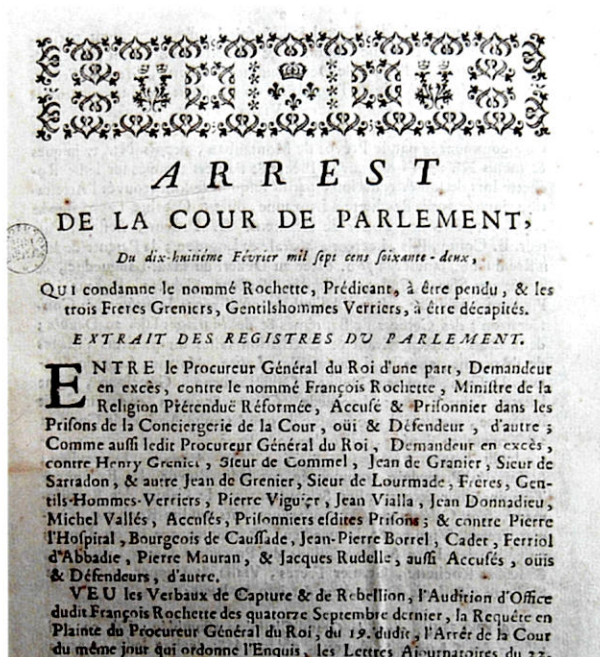
Les trois frères de GRENIER accourent aussi à l'aide, soit en renfort de leurs coreligionnaires, soit plutôt pour encadrer le culte prévu ce 15 septembre. Ils portent un sabre et deux fusils de chasse. Les nobles ont le droit de porter des armes. Mais ils n'atteindront pas Caussade. Une patrouille de miliciens les aperçoit en rase campagne, les met en fuite, parce qu'ils sont les plus nombreux, et se lance à leurs trousses avec des chiens méchants pour les capturer. Elle les rattrape, près de Réalville (à 5 kilomètres de Caussade), les tabasse et les emprisonne. Ils sont la preuve vivante de la supposée insurrection protestante ! Le 16 septembre, les autorités de Caussade relâchent la plupart des captifs, sauf onze d'entre eux, dont les gentilshommes verriers, qui sont transférés à Cahors, sous la garde de six brigades de maréchaussée marchant au tambour. Le 17 septembre, la municipalité de Caussade annonce à la population que le parti protestant compte incendier la ville. Des paysans catholiques surviennent en armes, sur lesquels les gardes font feu par erreur. Une pareille incompétence et un pareil affolement ne font que prélude à la « Grande peur » de l'été 1789 et à la « Terreur Blanche » de 1815.

Sur la réalité de ces événements de Caussade, les historiens se montrent partagés. Autrefois, quelques auteurs reprenaient la thèse de l'insurrection programmée. Mais commandée par qui ? Janine GARRISSON admet un tumulte spontané aux portes de la prison, à l'occasion du marché, le 14 septembre au matin. Mais ni ROCHETTE déjà emprisonné, ni les frères de GRENIER, qui sont à ce moment à Montauban, ne sauraient en être tenus responsables, à supposer même que ce siège de la prison ait bien eu lieu. Onésime de GRENIER-FAJAL, ayant passé 20 ans à recueillir des preuves, conclut plutôt à une panique irraisonnée, que le curé de Caussade aurait provoquée auprès des autorités de la ville, en alléguant un risque insurrectionnel. De fait, la relation écrite que ce prélat donne des faits invoque plusieurs batailles rangées, avec fusillades nourries et morts d'homme. Cependant, les considérations sur les faits retenus à charge par le Parlement de Toulouse n'en font aucune mention, alors qu'elles détaillent par le menu les papiers retrouvés sur ROCHETTE. S'il y avait eu des combats de rue, la Cour n'en aurait-elle pas tiré son meilleur argument ? De surcroît, le curé lui-même et d'autres catholiques se flattent que les protestants de la ville et la milice bourgeoise, commandée par un protestant, soient restés fidèles aux consuls de la cité pour repousser l'assaillant. Il n'est pas croyable qu'en 1761 les réformés de la ville aient combattu les réformés des campagnes ! L'idée vient donc que pour s'autojustifier le curé de Caussade ait imaginé une révolte paysanne, dont l'instruction judiciaire n'aurait pu ensuite prouver la réalité. Sans doute les révoltes rurales contre les bourgeois ont-elles scandé l'histoire de l'Ancien Régime, depuis les Jacqueries jusqu'à la Vendée militaire. Mais les réformés sont plutôt des citadins et les paysans sont dans leur masse restés catholiques. La thèse du complot paysan ne tient pas.

Le 24 octobre 1761, onze captifs sont transférés aux prisons du palais de Toulouse. La sécurité est assurée dans la « ville rose » par un gigantesque déploiement de troupes, tout à fait disproportionné à l'affaire et dont les frais énormes seront imputés aux réformés de Guyenne.

En fait, les protestants se bornent à poster des interventions écrites ou à tenter de corrompre les juges et les gardiens de prison, dont ils savent la vénalité extrême. L'un d'eux écrit à Marie-Adélaïde, fille de Louis XV, mais sans réponse. Un autre à Jean-Jacques ROUSSEAU, qui renvoie, certes, une lettre de sympathie, mais en blâmant, pour ne rien tenter, « une rébellion qu'on ne peut justifier et que les puissances sont toujours en droit de punir ». La désinformation a été la plus forte ! Il est vrai aussi que ROUSSEAU prépare à ce moment l'édition à La Haye de son « Emile », qui sera solennellement condamné en juin 1762 par le Parlement et l'archevêque de Paris. Il n'aura pas voulu trop s'exposer, mais n'évitera quand même que de fort peu son arrestation par la police à Montmorency. Le même zélateur huguenot, nommé RIBOTE, s'adresse aussi à VOLTAIRE, qui est pour lors réfugié à Ferney, sous la protection morale et politique des pasteurs de Genève. Celui-ci réagit par deux interventions personnelles auprès du maréchal de RICHELIEU, gouverneur général de haute et basse Guyenne. Le ton de persiflage qu'adopte VOLTAIRE en cette tragique occasion ne doit pas tromper le lecteur moderne : c'est sa façon à lui de cacher son émotion, de se prémunir contre la police et d'utiliser l'arme du ridicule pour frapper l'adversaire.

« Je veux laisser un petit monument des sottises humaines, à commencer par notre guerre (la guerre de Sept Ans) et finir par MALAGRIDA (jésuite brûlé par l'Inquisition portugaise en 1761 pour « hérésie »)...On dit qu'il ne faut pas pendre le prédicant de Caussade, parce que ce serait trop de griller des Jésuites à Lisbonne et de pendre des pasteurs évangéliques en France. Je m'en remets sur cela à votre conscience. » (25 octobre 1761)



Apparemment, VOLTAIRE ne croit pas alors la vie des trois gentilshommes en danger, puisqu'ils n'ont rien fait de mal. Cependant RICHELIEU ne réagit pas. Nouvelle lettre :

« Qu'on pend le prédicant ROCHETTE ou qu'on lui donne une abbaye, cela est fort indifférent pour la prospérité du royaume des Francs ; mais j'estime qu'il faut que le parlement [de Toulouse] le condamne à être pendu et que le Roi lui fasse grâce. Cette humanité le fera aimer de plus en plus ; et si c'est vous, Monseigneur, qui obtenez cette grâce du Roi, vous serez l'idole de ces faquins de huguenots. Il est toujours bon d'avoir pour soi tout un parti. » (27 novembre 1761)

Quand on relit les pièces du procès, on se rend compte que les réformés et les magistrats ne voient pas l'affaire du même regard. Pour les protestants, il s'agit d'une cause pénale, mais dont les éléments d'accusation sont inexistantes, il s'agit d'une erreur judiciaire, plus ou moins volontaire, comme ce sera le cas de CALAS.

Mais pour les magistrats de Toulouse, il s'agit d'un procès politique. En effet, les documents pris sur le pasteur ROCHETTE prouvent l'existence d'un vaste réseau de résistance, coordonné par Lausanne, organisé par les registres des cérémonies, financé par les contributions de la population et disposant même d'un service d'ordre armé. Ce vaste réseau clandestin ne peut que préparer la prise du pouvoir, en perpétuant ce qu'on appelle aujourd'hui la République protestante du sud-ouest.

Le 18 février 1762, la Cour du Parlement de Toulouse condamne le pasteur ROCHETTE à la pendaison, pour avoir présidé les cultes du désert, malgré l'interdiction royale ; les trois frères de GRENIER à la décapitation et à la confiscation de leurs biens, pour « sédition et attroupement avec port d'armes » ; VIGUIER et VIALLA, qui accompagnaient le pasteur dans la nuit du 13, aux galères avec marque au fer rouge ; DONNADIEU, qui n'a fait que prendre des coups, au bannissement et à l'amende ; mais relaxe les autres prévenus, lesquels ont été seulement pris par hasard. La différence faite entre les condamnés à mort vient de ce que les nobles ne sauraient être pendus, supplice infamant, mais seulement tués par le glaive, arme des chevaliers.

Sans doute les magistrats de Toulouse s'attendent-ils à la grâce royale que sollicitait VOLTAIRE auprès du gouverneur de la Guyenne. Pour éviter un tel désaveu, il leur faut faire vite. L'exécution du jugement se fera donc sans délai.

Les quatre condamnés passent leur dernière nuit à prier, cependant que les prêtres leur proposent la vie sauve, s'ils se convertissaient. Le 19 février, on les conduit en charrette dans les rues de Toulouse noires de monde. Ce vaste public est-il épris de compassion ou de jouissance sadique ? Il y a des deux sans doute. Les fenêtres offrant le spectacle se vendent fort cher. L'exécution a-t-elle lieu place du Salin, comme dit Janine GARRISSON, ou bien place de la Monnaie, comme Onésime de GRENIER le croit ? Peu importe après tout.

Le pasteur ROCHETTE monte le premier à l'échafaud, en portant accrochée au dos la pancarte : « ministre de la R.P.R. » (religion prétendue réformée). Il chante le psaume :

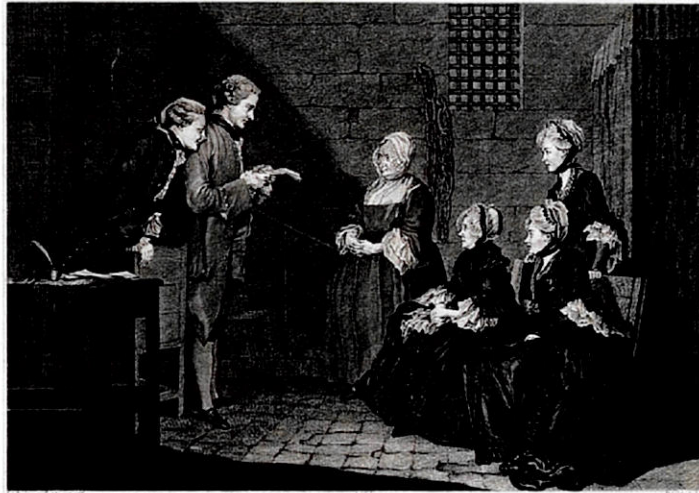
« La voici l'heureuse journée
Qui répond à notre désir !
Louons Dieu qui nous l'a donnée
Faisons-en tout notre plaisir. »

On l'empêche de parler et on l'étrangle. Les trois frères s'embrassent, se pardonnent mutuellement leurs fautes et sont, l'un après l'autre, décapités. C'était de beaux hommes, dont le sacrifice apparaît d'autant plus inique.

Le retentissement de cet assassinat judiciaire est international, de Genève et Lausanne jusqu'à Londres et La Haye. VOLTAIRE, qui est l'ami du roi de Prusse, le proche de Genève et même l'historiographe du roi de France, se charge de le faire connaître. Il est d'ailleurs fort dépité de son impuissance. Peut-être a-t-il conscience de n'avoir pas agi assez fort ?

« Le parlement de Toulouse vient de condamner un ministre de mes amis à être pendu, trois gentilshommes à être décapités et cinq ou six bourgeois aux galères, le tout pour avoir chanté des chansons de DAVID. Le Parlement de Toulouse n'aime pas les mauvais vers. » (lettre à M. d'ARGENTAL)

De fait, lorsqu'en octobre 1762, soit seulement huit mois après, l'affaire CALAS est instruite et jugée par le même Parlement de Toulouse, un fabricant d'indiennes faussement accusé du meurtre de son fils, qu'il aurait voulu empêcher de se convertir, le philosophe de Ferney mettra, au contraire, toute son énergie et toute sa fortune à faire réhabiliter le huguenot injustement supplicié. Il protégera et hébergera la famille de la victime sur sa cassette personnelle. Il paiera les dépens de l'action en révision, envers et contre la rapacité des magistrats toulousains. Il obtiendra du roi Louis XV en personne qu'il casse le jugement de Toulouse et qu'il innocente lui-même le malheureux CALAS, en vertu de son droit régalien de haute justice. Le roi savait trop bien que s'il renvoyait à Toulouse le procès en révision, le Parlement ne se déjugerait pas et confirmerait la condamnation à mort, par peur des protestants. Et VOLTAIRE y prendra la figure d'un homme d'une immense bonté, ou d'un philanthrope universel.



LA MALHEUREUSE FAMILLE CALAS
Mère, les deux Filles, avec Bonne Diquière, leur bonne, Servante, le Père et son ami, le jeune Lavoye.

En défendant donc ROCHETTE, CALAS, puis SIRVEN contre le Parlement de Toulouse, VOLTAIRE s'acquiert un gloire gigantesque, qui lui est demeurée. Pour le peuple il est le protecteur des offensés et des humiliés. Pour l'élite parisienne, il devient le héros de la Raison moderne. Son infatigable militantisme en faveur des protestants opprimés lui vaut enfin d'être couronné de lauriers sur la scène de la Comédie française, en 1778, devant un public enthousiaste et au grand dam de l'Eglise. La même consécration ira plus tard à Emile ZOLA, pour sa défense du capitaine DREYFUS. Les deux héros sont ensemble au Panthéon.

En Quercy, l'émotion suscitée chez les réformés par le martyre de ROCHETTE et des frères de GRENIER s'est traduite dans une complainte de 87 quatrains, dont Onésime de GRENIER-FAJAL fera l'édition en 1873 à Montauban. On la chantait encore au XIXème siècle, sur l'air des « Commandements de Dieu ». Pour émouvants qu'ils soient, il faut avouer que ces vers ne sont pas de la meilleure veine. Citons-en quelques-uns :

*« Chantons, célébrons la victoire
 De nos fidèles confesseurs ;
 Sur l'airain gravons leur mémoire
 Pour nous et nos successeurs.*

*Digne pasteur, ô cher ROCHETTE,
 Qui venais nous édifier,
 Faut-il qu'un vil Judas t'arrête
 Pour te faire sacrifier ?*

*Frères ardents, chers Maccabées,
 Qui de Pierre montrez l'ardeur,
 Faut-il que mille mains armées
 Tombent sur vous avec fureur ! » etc...*

Pour bien comprendre ces allusions bibliques, il faut se rappeler que les protestants s'identifiaient à Israël résistant aux persécutions. Le nom de MACCABEES est donné par les auteurs ecclésiastiques à sept frères dont le martyre est raconté dans la Bible au deuxième livre des Maccabées. Ils furent condamnés à divers supplices pour leur fidélité à la loi de Moïse. Un pareil rapprochement donne à penser que l'auteur anonyme de la complainte, plus expert à s'exprimer en « patois de Chanaan » qu'en prosodie, était un pasteur.

Or, l'année 1762 est celle du grand tournant historique, celle où la classe politique dirigeant la France prend la mesure de la décadence du pays. Au vrai, les milieux dirigeants ne sont plus tant désormais la noblesse d'épée ou de robe, ni même l'Eglise, que les gens de finance, maniant les fonds publics ou prêtant aux affaires privées.

Les revers de la guerre de Sept-Ans et la prise du Québec en 1760 par les anglais leur font soudain pressentir que les puissances protestantes l'emportent à présent sur les puissances catholiques, grâce à la cité commerciale de Londres, à la flotte britannique, à la banque suisse, à la monnaie de banque, à l'armée prussienne et surtout à la science newtonienne. La modernité n'est plus dans Rome ! Non seulement les guerres de religion menacent de reprendre dans le grand sud-ouest, à cause des provocations du Parlement de Toulouse, mais encore l'Encyclopédie, « dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers », est frappée en 1759 par le Vatican de « damnatio et prohibitio ». L' « Emile », ouvrage moderniste de Jean-Jacques ROUSSEAU sur l'éducation des enfants, devient un « best seller » dans l'aristocratie financière dès sa condamnation ecclésiastique, ou à cause d'elle. Mais ce sont surtout les trois malheureuses affaires ROCHETTE\GRENIER, CALAS et SIRVEN qui suscitent l'indignation populaire et déclenchent le revirement idéologique.

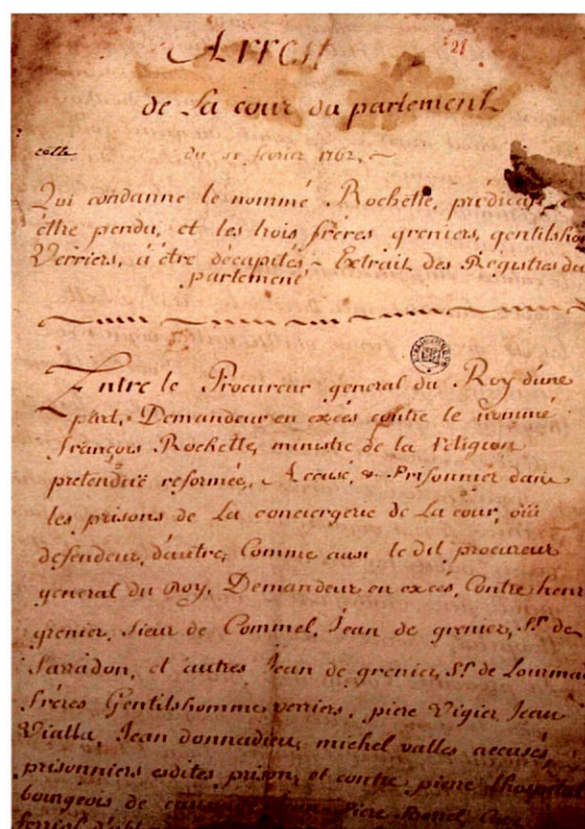
Désormais Versailles s'éloignera peu à peu de Rome, pour se rapprocher peu à peu des protestants. Après l'exécution de ROCHETTE et des frères de GRENIER, il n'y aura plus de mise à mort pour fait de religion réformée. Dès 1762, l'ordre des Jésuites est interdit sur tout le royaume et perd le droit d'enseigner. Puis, en 1787, les réformés bénéficieront de l'Edit de Tolérance, qui confie aux pasteurs la tenue d'un état-civil protestant. Louis XVI fera bientôt appel à un banquier suisse et protestant, Jacques NECKER, pour redresser le pays. En 1789, le pasteur RABAUT-SAINT ETIENNE fera inscrire dans la Déclaration des Droits de l'Homme le principe de la « liberté de conscience ». Ce sera ensuite l'Eglise catholique qui se verra elle-même abaisser ou interdire.

Bien plus, la vigoureuse défense que VOLTAIRE et les Encyclopédistes mènent pour la cause protestante donne naissance à cette philosophie nouvelle, qu'on appellera le « voltairianisme » ou, plus tard, la « laïcité ». Cette philosophie humaniste et critique deviendra l'idéologie officielle de la France. L'historien Pierre CHAUNU se fait plus catégorique encore, en attribuant à ceux des réformés du sud-ouest qui n'ont pas tenu sous la répression, la formation de l'idéologie radicale-socialiste de la IIIème République :

« L'humiliation se transmet, l'humiliation de l'enfance ne s'efface pas, elle se mue en haine. La cassure entre les deux peuples [protestant et catholique], loin de s'effacer, est allée en s'accroissant...Ceux qui n'ont pas tenu [devant la répression], entre la moitié et les deux-tiers, ont fourni, dans le midi surtout, les cadres futurs d'une laïcité républicaine anti-religieuse, les cadres de l'athéisme comme religion d'Etat, qui prévaut en France depuis 1904/1905. » (Le Basculement Religieux de Paris au XVIIIème Siècle- Fayard 1998, page 432)

En somme, depuis les quatre martyrs de 1762, l'anticléricalisme est devenu la grande constante idéologique de la nation française. Ce n'est pas forcément cela que voulaient les pasteurs du Désert . Et Onésime de GRENIER-FAJAL en aurait été fort surpris.

Michel BEGON (de ROBERT-BOUSQUET)



L'AN 1762

Michel BEGON (de Robert Bousquet), octobre 2012

Dans l'histoire de l'Ancien régime de la France, l'année 1762 a sans doute marqué le grand tournant vers la modernisation, la laïcité et la Révolution de 1789. C'est dans cette perspective que, deux cent cinquante ans après, la signification politique de l'exécution capitale à Toulouse du pasteur ROCHETTE et des trois frères de GRENIER doit être considérée. Les péripéties du drame de Caussade ont été relatées d'abord par Napoléon PEYRAT, dans son ouvrage de 1840 sur les « Pasteurs du Désert », puis par Onésime de GRENIER-FAJAL dans son livre « François ROCHETTE et les trois frères de GRENIER », plus récemment, en 2004, par Janine GARRISSON : « L'affaire CALAS », ou même par Pierre CHAUNU : « Le Basculement religieux de Paris au XVIIIème siècle », publié en 1998. Le bulletin de la Réveillée en a donné un récit, dans le supplément au numéro 95 de juin 2007. Cependant, ce tragique événement mérite d'être réinterprété dans le contexte des conflits idéologiques et politiques de l'époque, qu'on connaît de mieux en mieux.

On voudrait présenter ici, non pas une nouvelle évocation des faits, ni même une commémoration de l'événement, mais un essai d'explication selon les notions des historiens actuels et qui pourrait heurter quelques idées reçues.

L'Ancien régime, ne l'oublions pas, était la dictature théocratique, fiscale et policière des rentiers du sol et des mines. L'opposition démocratique de la droite et de la gauche parlementaires n'existait pas encore : elle date seulement de l'Assemblée Nationale de 1789. Auparavant, les groupes d'intérêts et les factions politiques se présentaient à l'opinion sous des visages religieux, ce qui donnait aux luttes pour l'Argent et le Pouvoir l'aspect déguisé qu'on leur connaît de guerres de religion. Bien entendu, la vraie foi était innocente de ces avatars ! Comme les grands propriétaires et principaux rentiers des terres, des mines et des marais salants prétendaient tenir leurs privilèges de la grâce divine, les contestataires devaient forcément passer pour hérétiques et ennemis de DIEU. Louis XIV se faisait statuer en archange terrassant le dragon du protestantisme.

Au milieu du XVIIIème siècle, quatre grands partis confessionnels s'opposaient en France :

1°/ Le parti « dévot », c'est-à-dire ultra-catholique et papiste, représentait l'aristocratie du haut clergé commendataire (bénéficiaire des rentes ecclésiastiques sur les évêchés et abbayes), de la noblesse de Cour, des grands seigneurs et des fermiers des impôts (prenant à forfait leur perception et leur contrôle, pour leur plus grand profit). L'historien Daniel DESSERT vient de démontrer (L'Argent du Sel et le Sel de l'Argent -2012) comment la rente des gabelles finançait et solidarisaient ces hauts privilégiés dans le même cycle de capitaux et la même foi intégriste. Au XXIème siècle les piliers des dictatures théocratiques seront les puits de pétrole ou de gaz ; mais c'étaient au XVIIIème les marais salants de la façade atlantique... DESSERT aigüise à ce sujet son ironie voltairienne :

« Ainsi les deniers du culte et le culte des deniers se révèlent être les deux expressions différentes du même credo ».

En 1762, ce parti dévot dominait la Cour de Versailles par la reine polonaise Marie LESZCZYNSKA et son fils le dauphin Louis. Il tenait tout l'enseignement par l'ultramontaine Compagnie de JESUS.

2°/ Le parti « janséniste », c'est-à-dire augustinien et gallican, regroupait surtout les officiers royaux, propriétaires de leur charge publique, et notamment les parlements, administrant la justice. Etant bénéficiaire de la vénalité des offices et de leurs « épices », donc intéressé au développement des sinécures officielles, ce parti combattait idéologiquement le pape de Rome, la Cour de Versailles, ainsi que les Jésuites, au nom de la défense des droits patrimoniaux sur les fonctions publiques. Il jouissait de l'appui moral de la dynastie royale des Orléans, dont le Régent Philippe fut un temps la figure de proue.

3°/ Le parti protestant, notoirement implanté chez les industriels et négociants, vivant de travail et non de rentes, par exemple la manufacture des glaces de Saint-Gobain, les gentilshommes verriers du midi ou les armateurs de La Rochelle, avait pour centre de ralliement la place financière de Genève. Celle-ci n'était pas à cette date réunie à la Confédération helvétique et jouissait du statut de ville libre. Comme il professait le sacerdoce universel des Chrétiens et rejetait la hiérarchie ecclésiastique, ce parti était ouvertement soupçonné d'aspirations démocratiques, égalitaires et républicaines.

4°/ Le parti philosophique, majoritairement déiste, représentait les intellectuels, déjà nombreux et influents à Paris. Se sentant trop faible pour affronter à lui seul l'Eglise, la Cour et les parlements, ce quatrième parti recherchait l'appui politique des réformés et surtout des Genevois. Quantité de ses publications étaient imprimées dans les cantons protestants, par exemple l'esprit des lois de MONTESQUIEU à Genève même. Or, il avait pour agent d'influence, auprès du roi Louis XV, la marquise de POMPADOUR, qui était l'épouse en titre d'un financier et se faisait peindre par LATOUR avec à ses pieds l'Encyclopédie de DIDEROT et D'ALEMBERT...

Quoique prédominants, les deux partis dévot et janséniste ressentent avec acrimonie la montée des menaces contre les rentes du sol et la patrimonialité des charges. L'ascension des puissances protestantes vers l'hégémonie mondiale se dessinait d'ores et déjà. La Guerre de Sept Ans (1756-1763) faisait perdre à la France la maîtrise des océans et son empire colonial. Par réaction, les privilégiés s'enfermaient dans le déni de réalité, le refus des réformes et la persécution des opposants.

Les historiens d'aujourd'hui sont entichés des Lumières. Ils voudraient que les philosophes aient à eux seuls généré la Révolution, la modernité et la démocratie. Ils sous-estiment ainsi le rôle de la banque protestante et des imprimeurs helvétiques ou hollandais, jusqu'à nier parfois l'alliance des philosophes avec le protestantisme européen. Ainsi Pierre CHAUNU colporte la bizarre allégation que VOLTAIRE aurait « détesté » les protestants. Or, les contemporains de 1789 virent ou vécurent la Révolution comme la victoire de VOLTAIRE et la revanche des huguenots.

Exilé politique au Royaume-Uni, VOLTAIRE publia en 1734 ses « Lettres Philosophiques », un éloge des protestants britanniques, tout particulièrement des Quakers et du libéralisme de la monarchie anglicane, imprégnée de l'esprit de tolérance, lesquelles Lettre lui valurent un second exil en Haute-Marne, puis à Genève, enfin à Ferney, près de Gex. Son amitié avec le roi luthérien Frédéric II lui attira une immunité toute relative et la surveillance obstinée de la police secrète. C'est au regard des « cabinets noirs » qu'il faut décoder sa correspondance, truffée de paradoxes et d'antiphrases pour égarer les lecteurs indiscrets.

A Ferney, VOLTAIRE s'entoura de protestants, afin d'écarter les espions. Son secrétaire, qui écrivait ses lettres, était protestant, et l'infortuné SIRVEN entra bientôt à son service. Pour ménager la perspective depuis son château, il avait fait détruire une église. Comme le curé du lieu lui en faisait grief, l'an 1761, il en fit reconstruire une autre, en y inscrivant cette dédicace au fronton : « DEO erexit VOLTAIRE », VOLTAIRE a érigé (ce monument) pour DIEU. Le face-à-face de l'homme avec la divinité est peut-être d'un déiste, sinon d'un protestant.

Publiée à partir de 1751, l'Encyclopédie ménagea ses arrières, en confiant les articles de théologie à des prélats, mais en laissant liberté de plume à son secrétaire de rédaction Daniel de JAUCOURT, qui était protestant. Celui-ci prit toute occasion pour dénoncer les horreurs du passé et la commende ecclésiastique. En notant pour chaque diocèse les revenus personnels du titulaire, il suggérait que la dévolution des mitres par le roi était moins affaire de piété que de rentes. Plus grave, le grand mathématicien Jean D'ALEMBERT commit en 1757 le fameux article « Genève », qui, sur les conseils de VOLTAIRE, faisait l'apologie de la République genevoise et de ses dévoués pasteurs, sous la seule réserve qu'ils prohibaient malheureusement le théâtre. Ce dithyrambe sacrilège fut soldé par l'interdiction de l'Encyclopédie et par le bûcher pour ses éditions.

Entre les quatre partis affrontés, le choc crucial s'est produit dans l'année 1762. Il est parti de la conservatrice ville de Toulouse qui, n'ayant pas d'industries, mais un parlement et 45 monastères, tous riches de rentes officielles et foncières, restait farouchement dévote, quand Paris basculait déjà dans la tolérance religieuse. L'angoisse des privilégiés devant les idées nouvelles y réactivait la crainte des huguenots. Déjà, 14 pasteurs du Désert avaient été pendus !

Le quinzième fut François ROCHETTE, venu de Genève, pris à Caussade et exécuté en février 1762, place du Salin, en compagnie des trois gentilshommes verriers, qui se chargeaient du service d'ordre du culte projeté dans les alentours. Ces jeunes gens aux noms de Henri de GRENIER COMMEL, Jean de GRENIER SARRANDON et Joachim de GRENIER LOURMADE et nés à Sainte-Croix de Mauvezin, dans le Couserans, furent l'un après l'autre décapités, parce que nobles. En vain, le pasteur Paul RABAUT de Nîmes, alors chef spirituel des protestants du Languedoc, prit leur défense, intervint auprès d'une fille de LOUIS XV ainsi qu'auprès du duc de FITZ-JAMES et sollicita VOLTAIRE, en publiant un libelle : « la Calomnie Confondue ». Le philosophe de Ferney intervint lui-même auprès d'amis influents, notamment le duc de RICHELIEU ; mais le parlement de Toulouse le prit de vitesse.

Au même moment, ce parlement pourchassait CALAS et SIRVEN sous l'accusation de meurtres sur les personnes de leur fils ou de leur fille, qui souhaitaient abjurer la Réforme. CALAS fut roué vif en mars 1762 et VOLTAIRE prit en mains sa réhabilitation. SIRVEN s'enfuit chez VOLTAIRE qui le prit à son service. Par son réseau de correspondants, dont Frédéric de Prusse, le philosophe ameuta l'Europe et la France contre ces ignominies. Il y consacra non seulement son temps et son crédit, mais aussi toute sa fortune.

En avril 1762, le parlement de Paris condamna l'« Emile » du citoyen de Genève Jean-Jacques ROUSSEAU, pour la célèbre profession de foi d'un vicaire savoyard, et ordonna l'arrestation de son séditieux auteur, qui put cependant s'enfuir... Or, la compagnie de JESUS était dans le même temps accusée de forfaits de droit commun par le parti janséniste, non seulement d'avoir conspiré dans la tentative de régicide contre LOUIS XV par DAMIEN, mais aussi d'affairisme et d'escroquerie pour la banqueroute de LA VALETTE aux Antilles. Qu'y avait-il de vrai là dedans ? On peut raisonnablement éprouver des doutes. En tout cas, les parlementaires jansénistes pensaient que les abus incessants des Jésuites ne pouvaient plus rester impunis, quand on sévissait tant contre les protestants.

Voici comment en 1765 DIDEROT résumait pour l'Encyclopédie, à l'article « Jésuites », les charges judiciaires des parlements contre cet ordre militant :

« La compagnie de JESUS- A peine fut-elle formée qu'on la vit riche, nombreuse et puissante, ...partout également ambitieuse, redoutable et turbulente ; partout s'affranchissant des lois, portant son caractère d'indépendance et le conservant, marchant comme si elle était destinée à commander l'univers. »

En août 1762, le parlement de Paris ordonna la suppression de la Compagnie de JESUS, la confiscation de ses biens et l'interdiction pour elle d'enseigner. Ce qui fut confirmé en 1764 par le roi, en même temps qu'il réhabilitait CALAS et désavouait le parlement de Toulouse. Le dévot dauphin LOUIS (1724-1765) se vit exiler et mourut à Fontainebleau avant son père. Ainsi la POMPADOUR l'emportait sur la reine, grâce à l'opinion publique! Le renversement du rapport des forces fut d'importance majeure. C'était, estime CHAUNU, le premier pas vers la sécularisation des biens du clergé et vers la laïcisation de l'Etat.

En 1765, l'Encyclopédie fut autorisée à reparaître. Par l'ironie de l'histoire, l'imprimerie privée des Jésuites à Trévoux (Ain), d'où ils éditaient le « Journal de Trévoux » à la fois contre les jansénistes, les Lumières et les protestants, fut saisie et vendue à l'imprimeur parisien LEBRETON, qui y fit tirer les derniers volumes de l'Encyclopédie, en les attribuant faussement à la ville suisse de Neuchâtel. Il semble que l'origine helvétique sous-entendait la liberté de pensée et constituait un argument de vente.

Les persécutions des protestants prirent bientôt fin. On ne pendit plus les pasteurs de Genève ni de France. Les prisonnières de la Tour de Constance furent libérées en 1769 et les derniers forçats de la foi en 1778. Cette même année 1778, dans l'enthousiasme des Parisiens, VOLTAIRE se vit couronner en effigie sur la scène de la Comédie Française pour son action décisive contre le fanatisme et sa défense victorieuse des CALAS, ROCHETTE et frères de GRENIER. En 1787, l'édit royal de Tolérance accorda aux réformés la liberté de culte.

Alors, la Révolution de 1789 fut ressentie par les contemporains comme la revanche des huguenots. Dès août 1789, le pasteur Jean-Paul RABAUT de Saint- Etienne (1743-1793), député à l'Assemblée Nationale, fit introduire dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, contre l'avis du clergé, le principe de la liberté de conscience :

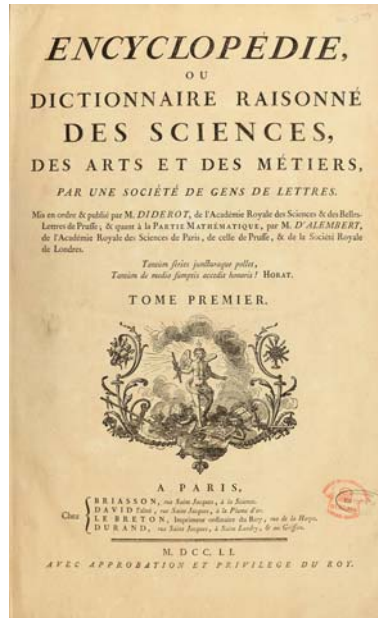
« Article X : Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses. »

Cet homme était le fils du pasteur Paul RABAUT, qui, pour défendre ROCHETTE, les frères de GRENIER et CALAS, publiait en 1762 la « Calomnie Confondue ». Le parlement de Toulouse avait bien condamné ce libelle au bûcher, mais sans oser à l'époque s'en prendre à l'auteur. Or, le peintre Louis DAVID a illustré le fameux Serment du Jeu de Paume du 20 juin 1789, en figurant l'assemblée des Etats Généraux les bras tendus pour jurer ensemble fidélité à la cause des réformes, l'astronome Jean-Sylvain BAILLY qui lit le texte, juché sur une chaise, et, au premier plan, deux ecclésiastiques en train de se réconcilier avec Jean-Paul RABAUT Saint-Etienne dans une fraternelle embrassade. ■

LES PAYS DE FOIX ET DU COUSERANS DANS L'ENCYCLOPEDIE DE DIDEROT ET D'ALEMBERT

Michel Bégon – décembre 2003

L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers fut la plus éclatante réussite éditoriale du 18^{ème} siècle français, avec des milliers de souscripteurs et probablement des centaines de milliers de lecteurs. Sa publication s'échelonna de 1751 à 1778, sous la direction du philosophe Denis Diderot, du mathématicien Jean d'Alembert, qui cependant se retira précocement, et du chevalier Louis de Jaucourt. Ce fut l'œuvre phare du parti philosophique, attaquée par les Jésuites, interdite par le roi, imprimée clandestinement à l'étranger, souvent même censurée par son éditeur pusillanime, mais dont les opinions contribuèrent beaucoup à l'idéologie de la révolution française.



Or, le comté de Foix apparaît dans l'Encyclopédie comme le cas exemplaire d'un pays courageux, qui sous l'oppression royale et la tyrannie de l'Eglise sut résister et faire entendre la voix de la liberté de pensée. Il est vrai que le chevalier Louis de Jaucourt (qui signe ses articles D.J.) en rédigea un bon millier de notices, notamment toutes celles traitant du Languedoc, des pays d'Ariège ou du Couserans, et qu'il était protestant, donc averti des vexations, arrestations et condamnations accablant ses coreligionnaires. L'exécution à Toulouse des trois frères de Grenier date de 1762. Les affaires Sirven et Calas, mobilisant Voltaire, sont aussi survenues en 1762, cependant que continuaient les déportations des réformés aux galères royales. On lira ci-dessous quelques extraits des nombreuses contributions de Jaucourt, avec leurs traits révélateurs de sa verve et de sa rancœur.

Si la question religieuse y apparaît prédominante, c'est que l'Eglise catholique tenait en France l'hégémonie économique, avec la propriété d'un quart environ des terres, et maintenait la royauté sous sa dépendance morale et financière, en lui prêtant des fonds et en lui accordant chaque année le « don gratuit », une modeste fraction (0,7%) de ses rentes, que Pierre Goubert estime au total à 150 millions de livres vers la fin de l'Ancien régime. C'est d'ailleurs le refus en 1788 de ce « don gratuit », par représailles contre l'édit de tolérance de 1787, pris en faveur des protestants, qui déclenchera psychologiquement la Révolution. Tout l'effort idéologique du mouvement philosophique fut de briser la puissance économique et financière de l'Eglise, ce qu'on ressent clairement chez Jaucourt.

L'intérêt qu'il porte aux pays d'Ariège semble fonction du rôle majeur qu'ils prirent dans les conflits religieux, depuis le catharisme jusqu'à la Révolution. Par comparaison, les villes de Carcassonne et Castelnaudary, dont il ne trouve rien de piquant à écrire, n'appellent de sa part qu'une brève et pauvre mention.

Que notre auteur appartienne à la noblesse ne change rien à la chose. C'est une erreur répandue de croire que la révolution sera d'abord anti-aristocratique, alors qu'elle aura parmi ses dirigeants principaux des gens de la noblesse, mais anticléricaux : le marquis de La Fayette, le duc de Talleyrand Périgord, le comte de Mirabeau, le marquis de Condorcet, le comte Barras et ... Napoléon Bonaparte. Au surplus, ce ne sont pas tant les protestants que les jansénistes, notamment l'abbé Sieyès et l'abbé Grégoire, qui porteront les coups les plus durs à l'Eglise.

Il semble que Jaucourt n'ait jamais voyagé dans les Pyrénées et utilise surtout des sources livresques. C'est pourquoi, peut-être, il ne fait guère allusion à la géographie des lieux et procède beaucoup par allusions, comme si

le lecteur était déjà informé des choses. Après 250 ans, ses textes deviennent de plus en plus difficiles d'interprétation. On a donc cru opportun de les accompagner de notes qui seront signalées ci-dessous par les deux lettres N.B de « *nota bene* » (note bien).



Louis de Jaucourt (1704-1779) © Collection Privée

Extraits de l'Encyclopédie dus à Louis de Jaucourt

Languedoc

C'est un pays d'états et en même temps la province du royaume où le clergé est le plus nombreux et le plus riche. En effet, on y compte trois archevêchés et vingt évêchés. Ce pays est généralement fertile en grains, en fruits et en excellents vins. Son histoire naturelle est très curieuse par ses eaux minérales, ses plantes, ses pétrifications, ses carrières de marbre, ses mines de turquoises et autres singularités.

Le commerce de cette province, qui consiste principalement en denrées et en manufactures de soie, de draps et de petites étoffes de laine, est un commerce considérable, mais qu'il importe de rendre plus florissant, en faisant cesser les règles arbitraires établies sous les noms de traite foraine et traite domaniale. [*N.B. : il s'agit de taxes d'octroi*].

Il est un autre vice intérieur en Languedoc, dont les riches gardent le secret et qui doit à la longue porter un grand préjudice à cette belle province. Les biens y ont augmenté de valeur, à mesure que les progrès du commerce, soit intérieur ou extérieur, ont haussé le prix des denrées... Les manœuvriers, fermiers, ouvriers, laboureurs, y sont dans une position moins heureuse que dans d'autres provinces qui paient davantage [*d'impôts*]. La raison d'un fait si extraordinaire en apparence vient de ce que le prix des journées, des corvées, n'y a point haussé proportionnellement à celui des denrées. Il n'est en beaucoup d'endroits de cette province que de dix sols, comme il y a cent ans. Les propriétaires des terres, par l'effet d'un intérêt personnel mal entendu, ne veulent pas concevoir que la consommation du peuple leur reviendrait avec bénéfice ; que d'ailleurs sans aisance il ne peut y avoir d'émulation, ni de progrès dans la culture, etc.

N.B. : si péjoratif soit-il, le diagnostic de Jaucourt est fondé. Il sera développé et précisé vers 1965 par Emmanuel Leroy-Ladurie dans ses Paysans de Languedoc. La poussée démographique butant sur l'obstacle de la propriété et de la rente foncières, notamment ecclésiastiques, puisque le clergé possède là un tiers du sol, l'excédent de main d'œuvre entraîne la dépression des salaires et enrichit les propriétaires mais paupérise les producteurs. « Après 1600, note l'historien, la victoire du catholicisme est inséparable d'une certaine remontée de la société féodale ». Bien entendu, ce blocage économique nourrit l'anticléricalisme des Encyclopédistes. Dans une large mesure, il explique l'actuel sous-développement des pays d'Ariège, dont les fils des misérables métayers choisiront l'exil à Paris ou aux Amériques.

Toulouse

Quoiqu'il n'y ait point de ville dans le royaume plus avantageusement située pour le commerce que Toulouse, il ne s'y en fait cependant presque aucun. Le génie des habitants les porte, quand ils sont aisés, à acquérir des charges de robe, ou à viser au capitoulat ; de là vient que Toulouse, une des plus grandes villes du royaume, est une des plus pauvres et des plus dépeuplées... Son évêché fut érigé en archevêché par le pape Jean XXII et c'est un bénéfice de 80 mille livres de rente.

Sous Raymond V, comte de Toulouse, s'éleva dans cette ville un tribunal d'inquisition, au sujet de l'hérésie des Albigeois et bientôt ce tribunal fit trembler les personnes même les plus innocentes ; le bouleversement fut si grand, qu'on fut obligé de l'abolir ; mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il en reste des vestiges ; car d'un côté M. de Montchal, archevêque de Toulouse, se fit attribuer le droit d'examiner si dans l'élection des capitouls, il n'y a personne qui soit suspect d'hérésie ; et de l'autre les dominicains continuent de faire pourvoir par le roi un religieux de leur ordre de l'office d'inquisiteur de Toulouse, parce qu'il y a quelques gages attachés à cette charge...

NB : si l'on compte la livre pour plus de 200 francs (30 €), le bénéfice archi-épiscopal de Toulouse s'élevait vers 1760 à beaucoup plus de 16 millions de francs (2,5 millions €) par an. Un cardinal recevait 36 000 livres. Probablement s'agissait-il d'une liste civile, sur laquelle le prélat devait payer ses domestiques. Mais au regard d'un produit intérieur brut, qui n'était qu'une petite fraction du PIB actuel, l'importance de ces rentes annuelles apparaît considérable. Il correspond au système de la commende ecclésiastique, par lequel le roi nommait sur la charge un de ses favoris, qui ne résidait pas sur place et n'était pas le desservant réel.

N.B. : ainsi dominée par d'oisifs rentiers du sol, la ville de Toulouse restera conservatrice et dépressive jusqu'au 20ème siècle. C'est l'Etat qui la convertit à l'industrie en créant, en 1924, l'Office national interprofessionnel de l'azote (ONIA) et en y installant, pour des raisons stratégiques, la construction aéronautique.

Comté de Foix

Le comté de Foix a le Toulousain au levant, le Couserans au couchant, le comté de Cominges au nord, les Pyrénées et le Roussillon au midi. Ce comté peut se glorifier d'avoir donné le jour à Bayle. Il naquit à Carlat le 8 novembre 1647, et mourut à Rotterdam la plume à la main le 28 décembre 1706 : son dictionnaire historique est le premier ouvrage de raisonnement en ce genre, où l'on puisse apprendre à penser.

N.B. : Jaucourt fait de Pierre Bayle, philosophe et protestant, le héros positif du comté de Foix. Condamné à mort pour apostasie, au motif d'être revenu à la Réforme après une conversion au catholicisme, l'auteur des Pensées sur la Comète et du Dictionnaire historique et critique est le précurseur reconnu de l'Encyclopédie.

Au demeurant, les commentaires de l'Encyclopédie sur l'œuvre de Bayle ont été si bien dispersés dans ses 10 000 pages, par crainte des foudres ecclésiastiques, qu'ils sont quasiment introuvables.

Ariège (1')

Rivière de France, qui a sa source dans les Pyrénées, passe à Foix et à Pamiers, et se jette dans la Garonne. Elle roule avec son sable des paillettes d'or.

N. B. : le département de l'Ariège n'ayant été créé qu'en 1790, l'Ariège reste pour Jaucourt une rivière. Or, il se laisse abuser par la fausse étymologie latine, rapportant ce toponyme à « l'aurum », l'or. En fait les quatre noms de l'Ariège, de l'Arget, de l'Arize et du val d'Aran semblent plutôt se rattacher à la racine vasconne « ar », qui signifie vallée. La plus ancienne mention connue est un texte de 817, qui fait état du « fluvius Ariega ».

Foix

En latin Fuxum ; petite ville de France, capitale du comté du même nom, qui fait un gouvernement particulier dans le haut Languedoc. Elle est sur l'Auziège au pié des Pyrénées, entre Pamiers et Tarascon.

N.B. : les fantaisies orthographiques suggèrent que Jaucourt n'a pu relire les épreuves d'imprimerie composées en Suisse.

Pamiers ou Pamiez

En latin moderne Apamia ; ville de France dans le haut Languedoc, au pays de Foix, avec un évêché suffragant de Toulouse, érigé en 1296. Cette ville a souvent été saccagée et ne contient guère aujourd'hui que trois mille âmes. Elle est sur l'Auriège à trois lieux N de Foix.

N.B. : suffragant signifie subalterne.

Mazères

En latin Castrum Mazeris, petite ville de France dans le comté de Foix ; les comtes de Foix y avaient anciennement

un château où ils faisaient leur résidence.

Saverdun

Ville de France dans le pays de Foix, sur l'Ariège. Elle appartenait autrefois aux comtes de Toulouse et était alors une place importante. Elle soutint pendant la guerre des Albigeois un siège contre Simon de Montfort et l'obligea de se retirer avec perte. Benoît XII, né à Saverdun, où son père était meunier, se fit religieux de Cîteaux, fut élu pape à Avignon en 1334 et mourut dans cette ville en 1342. Il suivit l'exemple de Jean XXII, en déposant par de nouvelles bulles l'empereur Louis de Bavière et en le privant de tous ses biens, meubles et immeubles. Il crut aussi devoir donner une constitution sur l'état des âmes après la mort, fait sur lequel il était à propos de ne rien statuer, puisque son prédécesseur lui-même étant assis sur sa chaire pontificale, voulut établir une opinion toute différente sur la vision béatifique ; et cette opinion aurait été reçue dans l'Eglise sans l'université de Paris qui s'y opposa formellement.

Mas d'Azil

Mansium Azilii, petite ville démantelée de France au comté de Foix, dans un beau vallon sur le torrent de la Rise, à 3 lieues de Pamiers et à 4 de S. Lizier de Conserans [*N.B. : 1 lieue = 4 kilomètres*]. Elle était autrefois fort peuplée, mais elle n'offre que des mazures depuis la révocation de l'édit de Nantes.

N.B. : le Mas d'Azil fut une place forte des protestants jusqu'au siège de 1625, que le maréchal de Thémines dut lever, et jusqu'à la paix d'Alès de 1629, dont le traité ordonna la destruction de ses murailles, englobant la grotte.

Mirepoix

Petite ville de France dans le haut-Languedoc, avec un évêché suffragant de Toulouse, valant dix-huit mille livres de rente et n'ayant que 145 paroisses. Cette ville est nommée dans la basse latinité Mirapicum, Mirapis castrum. C'était un lieu fort et une place d'armes du comté de Foix, au commencement du treizième siècle. Les Croisés la prirent et la donnèrent à Gui de Lévis, un de leurs principaux chefs, de sorte que Mirepoix a resté depuis lors dans cette même maison. Elle est sur le Gers, à 6 lieues NE de Foix, 16 SE de Toulouse, 172 SO de Paris.

Conserans ou Couserans

Petit pays de France en Gascogne, borné par le comté de Foix, le Comminges et la Catalogne.

Liziers S.

Sanctus Lycerius et dans les temps reculés Austria, ancienne ville de France en Guienne, capitale du Couserans, avec un évêché suffragant d'Auch. Elle a pris le nom de S. Lizier, un de ses évêques, qui mourut en 752. Le diocèse a seulement quatre-vingt deux paroisses et vaut 18.000 livres de rente à son prélat. Ce n'est que dans le douzième siècle, que les évêques de cette ville ont quitté le nom d'évêques d'Austrie. S. Lizier est sur le Salat, à 7 lieues de Pamiers, à 20 SE d'Auch, 175 SO de Paris.

Salat (le)

Rivière de France en Languedoc. Elle a sa source au sommet des Pyrénées, dans la montagne de Salau, passage d'Espagne, court dans le comté de Conserans et se jette enfin dans la Garonne à Fourès. Cette rivière, comme l'Ariège, roule quelques petites paillettes d'or, que de pauvres paysans d'autour de S. Girons, s'occupent à ramasser, mais dont ils tirent à peine de quoi vivre.

Volvestre

Petit pays de France, dans le Languedoc, au diocèse de Rieux ; ce nom pourrait bien venir de celui de la petite rivière de Vol, qui arrose une partie du diocèse de Rieux.

Rieux

En latin moderne Rivi ; ville de France, dans le haut-Languedoc, sur la petite rivière de Rise, qui se jette un peu au-dessous dans la Garonne. La rencontre de plusieurs ruisseaux, qui se joignent à cet endroit, lui a vraisemblablement donné le nom de Rieux. Elle n'a de remarquable que son évêché, érigé par le pape Jean XXII en 1317 ; il fit un évêché d'un monastère et le donna au cardinal de Rabastin, qui était auparavant évêque de Pamiers.

Cet évêché vaut aujourd'hui vingt-cinq mille livres de rente et son diocèse comprend 90 paroisses, 3 abbayes d'hommes et une de filles. Ce diocèse de Rieux comprend la partie de l'ancien pays de Volvestre, qui appartenait au comte de Toulouse. Le chapitre de l'église cathédrale de Rieux est composé de 4 dignités et de 12 canonicats. Cette ville est à 10 lieues au sud-ouest de Toulouse et à 35 au couchant de Narbonne.

C'est Rieux dans le haut-Languedoc qui est la patrie de Baron (Vincent) dominicain : ce bon moine affligé du relâchement de la morale, composa plusieurs livres pour la rétablir et entr'autres son « ethica christiana », imprimée à Paris en 1666, 2 vol. in 8°, mais cette morale ne réussit pas à la cour de Rome, malgré l'approbation du maître du sacré palais, qui fut déposé, et la congrégation de l'index condamna l'ouvrage. Je le condamnerai aussi, parce qu'il est purement scholastique. Le F. Baron mourut à Paris en 1674, âgé de 70 ans.

*

Le tableau dressé par Jaucourt date évidemment de la moitié du 18^{ème} siècle. Il est rempli des fureurs religieuses, qui déboucheront en 1789 sur l'abolition des rentes ecclésiastiques et en 1792 sur la guerre civile. Notre auteur, ayant jugé inconvenant que des villes portassent le nom d'un saint ou d'une sainte (il s'en explique dans son article « saint »), ne retient que leur nom propre et réduit la sanctification catholique à la seule lettre S. C'est pourquoi on trouve la mention de la capitale du Couserans à Liziers S. et peut-être aussi pourquoi Saint-Girons a disparu corps et biens du dictionnaire raisonné. Il est vrai aussi que l'actuelle capitale du Couserans n'a pris son essor qu'avec la suppression de l'évêché de Saint Lizier et l'industrialisation du 19^{ème} siècle.

Par censure, l'histoire de l'hérésie des Albigeois fut confiée à l'abbé Edmé-François Mallet (qui signait G), désigné par la Sorbonne et imposé aux éditeurs. Aussi bien la notice relative aux Albigeois, de sa plume, est-elle une violente condamnation théologique des Cathares, qu'il confond avec les disciples du prêcheur lyonnais Pierre Valdo, pour mieux les flétrir. En effet, les Vaudois, ou fidèles de Valdo, rallièrent la réforme de Calvin et existent toujours en Italie, alors qu'il n'y a aucune filiation du catharisme, d'ailleurs disparu dès le 14^{ème} siècle, au protestantisme plus tardif. L'abbé Mallet s'attaque donc surtout à l'hérésie restée menaçante. Aucune mention n'apparaît sous sa plume de Montségur, mais la glorification de « l'exécution de Cabrières et Mérindol (dans le Lubéron) qui acheva de dissiper les restes de cette secte dont on ne connaît plus que le nom ». Il s'agit du massacre perpétré en 1545 contre les Vaudois, ralliés à la Réforme de Calvin, mais nullement de ceux que l'on nomme aujourd'hui les Cathares (les purs), depuis que le pasteur protestant Napoléon Peyrat des Bordes-sur-Arize les réhabilita au 19^{ème} siècle, avec le succès qu'on sait. En exaltant la résistance du Languedoc aux croisés de Simon de Montfort, Jaucourt contredit l'abbé Mallet et préfigure le pasteur Peyrat. Etranges continuités de l'histoire !

Quant à la géographie de l'Encyclopédie, elle restait celle de l'Ancien Régime et ne connaissait encore que les bourgs du Moyen Age ou les quatre diocèses d'alors, dont trois supprimés à la Révolution. Développées seulement au 19^{ème} siècle par l'industrie, ni Saint-Girons, ni Lavelanet ni Tarascon-sur-Ariège ne sont mentionnées. Redevables de leur essor au tourisme moderne, ni Ax-les-Thermes ni Aulus-les-Bains n'émargent à l'Encyclopédie.

Bien entendu, l'art pariétal et l'art mégalithique sont ignorés, n'ayant été découverts qu'au 19^{ème} et même au 20^{ème} siècle. Aucune évocation n'est faite non plus des cimes de la chaîne pyrénéenne, car les montagnes passaient encore pour des sites d'horreur et la vogue touristique de l'altitude ne devait débiter qu'à la fin du 18^{ème} siècle, dans les Alpes. D'ailleurs, le supplément de l'Encyclopédie indique que Langres est « le point de France le plus élevé » (sic), parce que situé à l'intersection de trois bassins fluviaux.

Au demeurant Jaucourt signale clairement que ces peuples qu'il dit d' « Occitania » ne parlent pas la langue d'oïl, même s'il ne s'étend guère sur le sujet linguistique, qui est resté sensible jusqu'à nos jours. Il connaît l'originalité des Gascons, dont il note, en citant le géographe alexandrin Ptolémée, qu'ils descendent des Vascons. Il marque même la particularité de leur langue, qui est à la façon basque de confondre les lettres B et V, comme l'espagnol.

Et de citer le bon mot de l'humaniste protestant Scaliger, natif d'Agen : « Felices populis quibus bibere est vivere » [heureux peuples, pour qui boire c'est vivre].

Les Gentilshommes verriers du sud-Ouest sous la Révolution Française et l'Empire

BERTRAND LEFEBVRE (de Verbizier Latreyte)
pour la conférence du 5 août 1989 à Châtelleraut (Haute-Garonne)

MICHEL BEGON (de Robert Bousquet) pour le texte

Tous les historiens s'accordent aujourd'hui à reconnaître que la Révolution française n'a pas été seulement un conflit d'idées et de régimes, mais surtout un vaste transfert de propriété au détriment des anciens privilégiés.

Les familles de gentilshommes verriers ne pouvaient qu'en être dépossédées, soit qu'elle perdissent le monopole du verre, soit que, liées à l'Eglise, elles tombassent aussi sous les coups qui lui étaient portés. Cependant de loin s'en faut que leurs attitudes fussent unanimes face à cette révolution. Comme on peut le penser, certains l'ont combattue, d'autres subie, quelques-uns défendue, même par les armes. A ce dernier titre, il semble bien que le noyau protestant des Gabrais en comté de Foix marque son originalité ; mais il est vrai aussi que les lacunes de notre documentation risquent fort de nous faire sous-estimer ou même omettre des événements importants qui auraient pu toucher d'autres branches de ces familles que celles d'Ariège.

Pour l'exposé, distinguons les trois périodes bien différentes d'avant 1789, de la Révolution elle-même, et de l'Empire.

I - A LA VEILLE DE 1789

Le statut des gentilshommes verriers est inhérent à l'Ancien Régime. La noblesse, on le sait, ne peut exercer de métier lucratif, sauf à déroger et déchoir de ses titres, sa vocation chevaleresque étant le métier des armes au service du roi, de la veuve et de l'orphelin. Mais les mentalités ont changé, et le comte Claude de Saint Simon, cousin du féroce mémorialiste, pourra traiter les nobles de "frelons" inutiles et qualifier les industriels d'"abeilles" productrices de miel.

Or, à l'interdiction des métiers lucratifs, il y a des exceptions légitimes qui sont quelques cultures prestigieuses et certains arts du feu. Les nobles peuvent

être maîtres de forge comme les Wendel en Lorraine, ou maîtres verriers comme les Robert, les Verbizier, les Grenier, les Suère ou les Riols dans le sud-ouest.

En vertu de la Charte de Sommières de 1445, les gentilshommes verriers jouissent du monopole pour la fabrication du verre soufflé ; mais ils n'ont pas le droit d'en faire commerce, et confient à des marchands ou à des colporteurs le soin de la distribution. Comme le commerce confisque à l'industrie la meilleure part, les gentilshommes verriers se disent impécunieux. On garde en mémoire la devise des Robert :

“Si fortune me tourmente, l'espérance me contente”.

Cela ne vaut pas raison pour abandonner un tel monopole, mais au contraire pour le renforcer. Aussi bien les gentilshommes verriers du Couserans veillent-ils à insérer dans le cahier des doléances de la noblesse, soumis en 1789 au roi, cette revendication du plus pur style protectionniste et corporatiste :

“Que la fabrication du verre sera particulièrement encouragée comme intéressant une partie considérable de la noblesse et comme étant dans le pays la cause d'une circulation très étendue ; à l'effet de quoi on sollicitera un règlement pour protéger le commerce et proscrire à jamais les verres étrangers, ou du moins à imposer à leur entrée dans le Royaume des droits assez forts pour que ceux qui sont fabriqués en France puissent toujours avoir la préférence. Que l'on portera de justes plaintes sur les atteintes que l'on donne journellement aux privilèges et prérogatives qui ont été accordés de tous les temps par les Rois à la partie de la noblesse qui s'occupe de cette fabrication et qui ont été entr'autres renouvelés en 1445”.

Une autre raison de crier misère semble être le déboisement très avancé des massifs montagneux des Pyrénées, de la Montagne Noire ou de l'Hérault, qui restreint par force leurs activités, et même les voue à l'exil. Les dernières verreries de Gabre se sont éteintes dès la fin du XVII^{ème} siècle, soit par manque de bois de chauffe, soit aussi parce qu'elles ont été rasées par ordre du Roi, sous prétexte des Assemblées du Désert qui s'y tenaient. De nombreux gentilshommes du Comté de Foix doivent s'expatrier à chaque campagne de production pour continuer leur métier et assumer leur privilège, soit dans la Montagne Noire, soit dans la forêt de Grésigne, soit encore à la manufacture de Pointis, près de Mercenac en Couserans. Il semble bien que la moitié des nobles verriers participant à l'assemblée de la noblesse du Couserans le 25 avril 1789 à Saint Girons, notamment deux Robert du Bousquet, un Grenier de la Bade, un Grenier d'Alès, un Robert de la Barthe, soient en fait des Gabrais qui ont laissé au pays femmes et enfants pendant la période hivernale, saison des feux. D'où la mauvaise humeur de l'assemblée couseranaise à l'égard de ces Languedociens ou Fuxéens, d'ailleurs hérétiques, dont parle madame Simone Henry dans sa conférence.

Pourtant, on tient fort à son privilège, même s'il devient difficile à exercer. On peut penser que le désir de nos gentilshommes de conserver le droit de verrerie dans les familles privilégiées fut la cause première de leur endogamie. Si les filles avaient pu épouser qui bon leur semblait, ce privilège serait passé par héritage à des étrangers et se serait dispersé.

Au sein de la noblesse, les gentilshommes verriers sont à part et mal considérés, sans doute parce qu'ils exercent un métier manuel, mais aussi parce qu'ils ne détiennent plus de seigneurie, qu'ils ne fréquentent évidemment pas la Cour et ne servent guère dans les armées du Roi. A peine peut-on noter dans le Tarn un Louis François de Robert-Campredon, Capitaine au régiment de Guyenne, où il obtint la Croix de Saint Louis. Tout autre, par comparaison, est le comportement des branches lorraines, familles de militaires, très catholiques et très loyalistes, dont beaucoup émigreront. Un Louis Joseph des Robert est Colonel brigadier du Génie et Chevalier de Saint Louis ; un Jean Baptiste des Robert est Capitaine au régiment de la Fère et Lieutenant des Maréchaux de France. Bref, on peut dire que les verriers furent plus nombreux à ramer comme galériens dans la Marine royale qu'à servir le Roi à la tête de ses régiments !

La répétition des Assemblées du Désert ne fait qu'aggraver leur cas. Exemple extrême, les trois frères de Grenier, qui avaient des attaches à Gabre, tirent leur épée en 1761 à Caussade contre les gens du Roi pour délivrer le pasteur Rochette, promis à une mort certaine. Pris, condamné eux aussi, ils sont décapités à la hache place du Salins à Toulouse.

Quoiqu'ils soient souvent rebelles à la monarchie, nos gentilshommes ne s'engagent cependant pas aux côtés des idéologues, même si le premier des philosophes fut un Ariégeois et le fils d'un pasteur, Pierre Bayle du Carla. Les listes connues des sociétés de Francs-Maçons de l'Ariège, qui joueront un rôle d'avant garde en 1792-1794, ne livrent aucun de leurs noms. On sait toutefois que le pasteur de Robert Fondrède de Montauban et l'architecte de Berbizier d'Albi sont maçons.

Bientôt les signes avant-coureurs des événements les atteignent dans leurs forêts. Voici d'abord que l'Edit de Tolérance de 1787 restitue aux Réformés le droit, aboli jadis par l'Edit de Nantes, à un état civil autonome, tenu par le pasteur, avant que la République ne laïcise tout cela. Voici ensuite que le Roi révoque ou disperse les Parlements, sièges de l'opposition janséniste. L'ensemble des privilégiés s'insurgent contre un tel coup de force dans l'été 1788, par ce que l'on appelle la "révolte nobiliaire". La noblesse occitane est solidaire, histoire de défier Versailles. A la supplication de la noblesse de

Toulouse en date du 12 août 1788, se joignent les gentilshommes du Couserans, parmi lesquels on note :

- de Grenier Dallez
- de Grenier Dallez fils
- de Grenier Dallez Henri
- de Grenier Dallez Paul
- Grenier de Salet
- le Chevalier de Poudelay (père de Général Baron de Verbigier de Saint Paul)
- Jean François de Grenier Zénon (époux de Marie de Verbizier Poudelay)
- Pierre Didier de Grenier Zénon fils
- Verbigier de Vignasson
- de Vignasson fils (de Verbizier)
- Jean Cazaux (époux de Maria de Grenier Zénon)

Nuançons toutefois ce tableau. Derrière cette petite noblesse campagnarde, sujette aux migrations saisonnières, qui s'affiche patriarcale et se dit désargentée, ne voit-on pas déjà se profiler l'évolution du XIX^{ème} siècle vers la propriété terrienne ? Malheureusement la documentation manque pour en juger, sauf peut-être pour la Commanderie de Gabre, qui a été la plus étudiée. Le seigneur est en 1789 le Commandeur des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem, lesquels possèdent de vastes massifs forestiers ainsi qu'une vigne : le clôt des Pères, d'une superficie de 3,6 hectares environ. Du temps où fonctionnaient les verreries gabraises, nos gentilshommes achetaient le bois sur pieds, plus que le sol lui-même. Mais ils gardent de cette époque quelques domaines où ils accueillent des métayers et font pousser le blé, parfois la vigne, ou élèvent du bétail, et qui sont restés à leurs descendants (Coudère, Mallet, Rietailhol, Montauriol, Lalaque, le Courtalas, Las Termes, Comavère, Magnoua, Bousquet). Ultérieurement, ils achèteront quelques forêts pour les déboiser et y installer de nouvelles métairies, jusqu'à pousser Gabre au maximum de sa population vers 1880, avec 600 personnes, et obtenir alors son érection en commune.

II - SOUS LA REVOLUTION

L'abolition des droits seigneuriaux et de tous les privilèges et monopoles, dans la fameuse nuit du 4 août 1789, il y a tout juste deux siècles, ou plus tard par les décrets d'Allarde en 1791, met fin à la Charte de Sommières et au statut des gentilshommes verriers, obligés en outre comme tous les ci-devant nobles d'abandonner leurs armoiries ainsi que la particule précédant leur nom patronymique. Certes, les verriers existants poursuivent leur activité sous le régime nouveau de la liberté du commerce et de l'industrie, car pour les

concurrencer il aurait fallu avoir le savoir-faire et trouver de la main d'œuvre disponible. Mais la crise économique, due aux troubles et aux guerres, les contraint vite à fonctionner au ralenti. Les cendres acheminées par les marchands n'arrivent plus, on les utilise pour faire du salpêtre et de la poudre ; l'inflation galope et les commandes chutent ; les marchands de verre ne peuvent plus se déplacer sans "laisser-passer".

Nos ci-devant gentilshommes se replient alors sur leurs terres et se disent ouvriers-verriers, artistes-verriers, propriétaires ou cultivateurs, catégories sociales désormais à l'honneur. Leurs préoccupations, que nous découvrent leurs livres de raison, sont de plus en plus terre à terre. Un Grenier de Magnoua se demande si l'abolition de la dîme l'autorise à majorer le loyer de ses terres à due concurrence...

Faut-il pour autant renoncer à déceler quelque attitude collective de leur part pendant cette tragique période ? A lire les documents de l'époque, on ne peut pas se défendre de l'impression qu'ils se sont en fait divisés face à la République, dans la continuité de leurs attitudes antérieures. La majorité sont royalistes, loyalistes, ou, du moins, modérés. S'ils ne combattent pas ouvertement le nouveau régime, ils s'en tiennent prudemment à l'écart. On en verra de beaux exemples.

En revanche les Gabrais, qui étaient dissidents de toujours et ont durement éprouvé les rigueurs de l'Ancien Régime, semblent se rallier plus facilement.

Trois fois au moins, les Réformés de Gabre ont souffert : à l'occupation par la troupe en 1697 de la verrerie de la Bade et en 1745 de la verrerie de Pointis (près de Mercenac), où ils travaillent nombreux, la répression des Assemblées du Désert y ayant fait beaucoup de victimes, tués, fugitifs ou condamnés aux galères, puis en 1761, à la condamnation à mort des frères de Grenier, qui étaient originaires de Gabre, et plus spécialement de la verrerie de la Lèze. Il est difficile de croire que la proclamation de la "liberté de conscience" par la Constituante et la mise au pas de l'Eglise par la Constitution civile du Clergé n'aient pas été ressenties chez eux comme une revanche. Pour avoir consulté les registres, certains historiens estiment que tous les magistrats qui condamnèrent les frères de Grenier à la décapitation furent eux-mêmes expédiés par la guillotine sur la même place du Salins.

Le fait est que Pierre Grenier-Dalez, nommé dès 1790 procureur de la commune du Mas d'Azil, applique si rigoureusement les lois de conscription qu'une belle nuit on arrache tous les pieds de sa vigne de Bousquet. Le fait est aussi que plusieurs Gabrais s'enrôlent dans le bataillon des Chasseurs de l'Ariège et participent à la reprise de Toulon aux Anglais, sous les ordres de

Bonaparte, en 1793. Ce sont notamment les trois frères Jean Robert-Garils, Jean Paul Robert-Falga, Pierre Robert-Lécharde. Grand amirateur de Napoléon, ce même Robert-Falga épousera la sœur du Général Verbigier-Saint-Paul. Même engouement pour les armées républicaines chez les plus pauvres verriers de la Montagne Noire : Jean de Dieu Soult, fils de Marie-Brigitte de Grenier de la Pierre s'enrôle pour quelques pièces d'or, mais finira Maréchal de France et Premier Ministre de Louis Philippe. D'autres, s'étant ralliés à la République, restent suspects aux patriotes. Jacques de Grenier Lascoumettes est nommé en 1793 administrateur du district de Labarthe de Neste. Mais on le dénonce aux autorités : "Vous avez voulu placer un Grenier ci-devant noble, qui a tant chancelé pour la prestation du serment civique". Il est aussitôt suspendu de ses fonctions par un arrêté du Département et peu après reclus aux carmes de Tarbes. Une requête de sa commune de Hêches le fera libérer le 9 novembre 1794, quatre mois après Thermidor, et rétablir dans ces mêmes fonctions, en faisant valoir que ses ancêtres verriers étaient surtout des "faiseurs de verre". Dominique Grenier est maire de Gazave, près de Tarbes, quand en 1793 on l'inscrit sur la liste des suspects. Il lui faut solliciter des témoignages de moralité républicaine : "le dit Grenier, qui est actuellement maire de la commune, tout le monde le connaît comme un bon patriote, ayant toujours marché dans le sens de la Révolution". Un maître verrier d'origine ariégeoise, Joseph de Grenier Barmont, qui exerce à Bazas et à Saint Macaire, est emprisonné comme "fédéraliste", c'est-à-dire comme Girondin.

D'autres gentilshommes préfèrent émigrer. Ainsi Charles Antoine des Robert, en 1790 officier au Régiment de Forez, sert en 1791 dans l'armée des Princes, en 1792 dans la compagnie des Gentilshommes d'Artois, en 1793 au bataillon de la Reine en Catalogne, en 1795 aux Gardes Wallons, et terminera sa carrière comme Brigadier des Gardes du corps du Roi et Lieutenant de la Garde Nationale. Mais Patern des Robert est tué à Mettmann en Westphalie dans l'armée des Princes. Vicaire de Cuchan et de Bazas, Dominique de Grenier Lartigue s'exile à Saragosse, d'où il ne reviendra qu'après le Concordat. De même, Jean Baptiste de Grenier, vicaire de l'Isle en Dodon, refuse de prêter serment à la Constitution civile du Clergé et, menacé de déportation, se réfugie en Espagne jusqu'en 1802.

Le courage n'a pas manqué à Bertrand Cyr de Grenier-Lécharde, fils du seigneur de Gourgues et de Montgaillard, gentilhomme verrier, qu'on connaît sous le titre d'abbé de Gourgues. Homme de haute taille et d'une grande force physique, il est bachelier en théologie en 1785 et ordonné prêtre par Mgr Loménie de Brienne. Curé de Marignac-Lespeyres, près de Cazères, voilà qu'il est assailli par des patriotes une chaude journée d'août 1792, comme il revenait à cheval de Toulouse. Deux individus l'assaillent pistolet au poing et empoignent la bride de sa monture en criant :

“Citoyen, tu vas chanter avec nous le “Çà ira” ou nous déchargeons sur toi nos pistolets et te tirons sur place !”

“Çà n’ira pas” riposte l’abbé, qui descend de son cheval, désarme ses agresseurs et les renverse par terre. Puis, le pied sur la poitrine de chacun d’eux, il leur assène :

“Vous ne vous relèverez que lorsque vous aurez crié avec moi “ça n’ira pas !” Si vous refusez, c’en est fait de vous”.

“Çà n’ira pas” gémissent les deux hommes.

“Plus fort !” commande l’abbé. “ Vos clameurs ont attiré les gens qui travaillent sur les coteaux. Ils vous ont entendu crier “ça ira”, il faut qu’ils vous entendent crier “ça n’ira pas”.

Et les sans-culotte de s’exclamer à toute gorge aux applaudissement du public : “Çà n’ira pas”.

Légende ou histoire vraie ? Peu après l’abbé de Gourgues doit se cacher pour avoir refusé de prêter serment. Dans la nuit du 31 août au 1^{er} septembre 1792, il rend visite une dernière fois au manoir paternel, dont bientôt il ne restera plus que des ruines. Son père mourra d’ailleurs de chagrin un an après. Puis l’abbé se réfugie en Espagne. Mais il sera de nouveau curé de Cazères, où il décédera en 1839.

En 1814, sitôt le Roi rétabli par les Alliés sur le Trône, certains des ci-devant gentilshommes verriers (mais pas tous) reprennent la particule à leur nom, sans pourtant retrouver leurs privilèges de jadis.

III - LES GUERRES DE L’EMPIRE

L’Empire napoléonien est une période de restauration politique et de rétablissement économique, dont bénéficient la plupart des catégories sociales. C’est alors la dernière période de prospérité verrière, le blocus continental instaurant enfin le protectionnisme rigoureux, dont rêvaient les gentilshommes de 1789, contre les importations d’Angleterre ou de Bohême. C’est aussi la première période dans l’histoire de France à ne plus souffrir d’aucune persécution religieuse et à garantir l’égalité des cultes. Alors que la Terreur n’avait pas épargné les protestants, dont plusieurs pasteurs furent pourchassés et emprisonnés, le Consulat donne aux cultes réformé et israélite non seulement une constitution civile, mais la parité de traitement avec l’Eglise catholique, qui obtient d’ailleurs le Concordat.

Si dans l’ensemble nos gentilshommes verriers s’avèrent assez modérément royalistes et assez médiocrement républicains, en revanche l’épopée impériale les séduit tant et si bien que plusieurs d’entre eux se déclarent fervents bonapartistes, sous le Premier comme sous le Second Empire. Pensons surtout aux Granier de Cassagnac, longtemps chefs de file nationaux du parti bonapartiste, à Grenier-Fonclaire, sous chef du cabinet de Ministre de

l'Intérieur sous Napoléon III, au fils du Général-Baron de Verbigier de Saint Paul, préfet du Nord, etc.

Mais puisque cette commémoration du Bicentenaire a lieu chez une de ses descendantes, Ghislaine de la Salle, qui garde fidèlement son portrait, portons toute notre attention sur une des plus belles figures de l'Empire.

Paul de Verbigier de Saint Paul, fils du seigneur de Poudelay et de Marie de Robert des Garils, naît au château de Poudelay, près de Fabas (Ariège) le 25 avril 1775. Cette famille est attestée en pays de Comminges dès 1678, lorsqu'elle fut maintenue dans sa noblesse par Le Pelletier de la Houssaye, Intendant de Montauban. Dès le 27 janvier 1792, le jeune homme s'engage aux armées comme sergent dans le 3^{ème} bataillon de volontaires nationaux de l'Ariège. Sous-lieutenant le 22 juillet 1792, à l'âge de dix-sept ans, il fait partie de l'armée des Pyrénées-Orientales et reçoit un coup de baïonnette à la bataille de Peyres-Tortes. Il est alors fait prisonnier jusqu'en 1795. On le retrouve à l'armée d'Italie en 1796 et 1797, puis dans les Etats de l'Eglise, enfin à l'armée de Naples sous le règne de Joachim Murat.

Après les campagnes d'Italie et d'Allemagne en 1808 et 1810, il est nommé général de brigade à l'armée de Catalogne en 1811. C'est là qu'il remporte le siège de Tarragone sur 18 000 Espagnols, soutenus par la flotte anglaise ; mais il est blessé à la tête de ses troupes d'un coup à la jambe gauche. Cette victoire lui vaut le titre de baron, pour être entré un des premiers par la brèche percée dans la forteresse de la ville. Saint-Paul commande encore la 2^{ème} division du corps d'armée de l'Ebre en 1812, puis la 19^{ème} brigade de la division italienne à l'armée du nord de l'Espagne. Il repasse ensuite en Italie. Sans doute parlait-il et écrivait-il couramment la langue de Dante !

Les Cent Jours lui font reprendre du service comme commandant de la place de Montlouis en Cerdagne. Il ne se replie à Poudelay que pendant la Restauration, et finalement la Monarchie de Juillet le promeut préfet de l'Indre en 1831 sur l'intervention du Maréchal Soult, puis sénateur et Grand Officier de la Légion d'Honneur. Mis à la retraite par la 2^{ème} République en 1848, il meurt à Poudelay en 1878, en laissant deux fils.

A quel bilan peut-on conclure pour ces familles ?

Il est bien évidemment audacieux d'extrapoler à partir de quelques branches et de quelques verreries dont nous avons connaissance, en l'absence de recherches et de documentation sur l'ensemble des gentilshommes verriers. Espérons donc que de nouveaux chercheurs éclaireront mieux notre vision des choses et peut-être la modifieront. On peut tout de même tirer deux leçons au moins.

D'abord, l'abolition du privilège verrier ne fera que très tard sentir ses conséquences économiques, vers la fin du XIX^{ème} siècle, ou même le début du XX^{ème}, lorsque fermeront les dernières verreries de Pointis ou de Moussans.

Ensuite, leur statut social de noblesse rurale n'était-il pas à ces gentilshommes un handicap plus qu'une échelle vers la puissance et le pouvoir ? On peut observer que le renversement de la haute noblesse et l'égalité des cultes leur ont plutôt dégagé les chemins de la politique ou de l'armée.

Rares sont les français qu'ait tentés la poésie épique. Oh ! sans doute énumère-t-on la Franciade de Ronsard, la Pucelle de Chapelain ou la Henriade de Voltaire, mais que personne ne lit plus guère. Rien de chez nous n'égale l'Enéide, ni la Jérusalem Délivrée. Il nous manque la foi qui sublime la chanson de geste. Pourtant, Victor Hugo en 1859 publia de son exil à Jersey sa grandiose « Légende des Siècles ». Et l'ariégeois Peyrat fut tenté de faire, lui aussi, de l'épopée. Les Pyrénées ne lui offraient-elles pas cet horizon de légendes et de combats dont rêvent les bardes et les aèdes ?

*
* *



Napoléon Peyrat © Association Les Amis de Napoléon Peyrat

Napoléon Peyrat est né aux Bordes-sur-Arize en 1809, tout au nord du département de l'Ariège, tandis que les armées impériales guerroyaient en Espagne. Son père était le maire et le pasteur de la commune, mais fervent bonapartiste, se vit révoquer en 1814 de son mandat municipal, ce qui devait créer chez le fils l'esprit de revanche. Le jeune Peyrat fit ses classes d'abord au Mas d'Azil, dont il aima jusqu'au délire l'immense grotte et sa rivière torrentielle, à cette époque désertes et sauvages, pour les terminer à Montauban, vers 1825, en fréquentant un cénacle de poètes. Son nom de plume fut alors « Napol le Pyrénéen ».

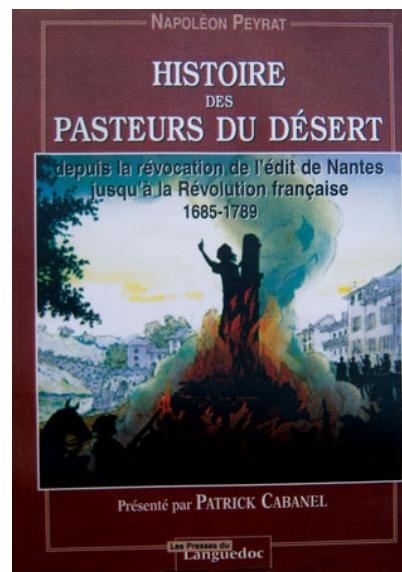
Le romantisme était à la mode et le régionalisme aussi. Stendhal écrivait : « le romanticisme est le libéralisme en littérature ». Arrivé à Paris en 1831, Peyrat se lia avec Lamartine, Béranger, Sainte-Beuve et Lamennais. Ses premières œuvres furent des histoires épiques en prose, à la façon de Michelet, où il associait artistement la fiction glorieuse aux faits attestés :

- l'Histoire des Pasteurs du Désert et de la Grande Insurrection Camisarde, en 1842 ;
- les Réformateurs de la France et de l'Italie au XIIème siècle, en 1860 ;
- le Capitaine Dusson et le Siège du Mas d'Azil de 1625, en 1863 ;
- et surtout l'Histoire des Albigeois en six volumes, publiée en 1870, laquelle devait devenir célèbre en créant la légende de Montségur.



Les Bordes sur Arize, village natal de Napoléon Peyrat

En 1847, vers la fin de la Monarchie de Juillet et aussi bien celle du romantisme, Peyrat se vit nommer pasteur de l'église réformée (calviniste) de Saint-Germain-en Laye et devait le rester jusqu'à sa mort en 1881. Ce bourg discret aux pieds du vieux château royal, depuis longtemps déserté par la Cour, sentait l'exil et la légende. Peyrat s'y ennuya ferme. Les pays d'Ariège lui manquaient et le « spleen » le torturait. Entre deux sermons et deux visites pastorales, il composa des milliers de vers sur les Ecritures, sur l'histoire de France, sur les oiseaux, sur la Normandie, sur les Pyrénées ou sur l'actualité, toujours dans le style relevé de la grande littérature. Il soumit ses poèmes au mage de Jersey, d'où Victor Hugo lui répondit aimablement : « votre poésie est très réelle et très locale ».



Au vrai, c'est une très belle poésie, prenante et enthousiaste, déferlant comme un torrent, avec des discours gonflés d'images et cependant quelques excès, dont l'abus de mythologies désormais perdues. J'avoue pour ma part être jaloux de superbes strophes et d'alexandrins sculptés que je vais reprendre. Lisez d'abord celui-ci et tremblez dans l'âme :

« L'histoire est le soleil du monde adolescent ».

La publication de ses poèmes fut tardive :

- en 1863, « l'Arize, Romancero Religieux, Héroïque et Pastoral des Pyrénées » ;
- en 1874, « la Grotte du Mas d'Azil » ;
- en 1877, « les Pyrénées ».

L'Association des Amis de Napoléon Peyrat vient de rééditer ces trois livres pour notre délectation

*
* *

Que compose donc Peyrat ? D'abord, bien sûr, des cantiques à la gloire de Dieu, où l'on reconnaît le choral de Luther :

« Jeovah, Jeovah, je t'aime !
Je t'aime, ô Dieu vainqueur, et mon cœur filial
Brûle sur ton autel, ô mon sauveur suprême,
L'encens de la louange et l'hymne triomphal !
L'Eternel est ma roche ! Il est ma forteresse !
Je m'abrite en son sein, aux jours de la détresse,
Il est mon bouclier, mon invincible armure !
Lorsque la tempête murmure
Je crie à l'Eternel, et je suis exaucé ! »
(La grotte d'Azil- Jeovah)



Estampe - bassin de l'Ariège entre Lasser et Lusenac

Graveur Salathe Frédéric – 2^{ème} moitié du XIX^{ème} siècle (MUCEM Numéro d'inventaire : 1944.2.21)

Il versifie la Bible et la vie du Christ, la geste des apôtres et des ermites, les martyres antiques et modernes, les Cathares et la Saint-Barthélémy .A l'exemple de Victor Hugo, il griffe de sa plume l'Eglise et le pape Pie IX. On sent poindre chez lui l'anticléricalisme qui va bientôt suivre. Mais le passé surtout le fascine. Or, la vallée de l'Arize lui semble un nouveau Jourdain et la grotte du mas d'Azil un nouveau Saint-Sépulcre. Le panthéisme hugolien l'entraîne, bien avant Messiaen, à peupler de chants d'oiseaux ses discours nostalgiques :

« Oh ! du vent qui le brise
Sauve un doux rossignol
Pleurant sa verte Arize
Son soleil espagnol ».
(Les Pyrénées- Merci)

Cependant l'art de Peyrat dépasse le registre hugolien et annonce l'extase mystique d'un Charles Péguy. Seulement, la grotte du Mas est à l'un ce que la cathédrale de Chartres sera pour l'autre. Voici comment il ose mettre en vers, assez fidèlement d'ailleurs, le superbe et terrible psaume 137, qui chante les imprécations des Juifs captifs de Babylone :

« Sur les fleuves de Babylone
Nous nous sommes assis dans notre affliction
Nos pleurs muets tombaient dans l'onde qui bouillonne,
Car nos cœurs pensaient à Sion.

Nous avons suspendu nos harpes
Aux rameaux chevelus des saules de leur bord.
Nos vainqueurs triomphants aux splendides écharpes

Le front ceint de tiaras d'or,

Nous ont dit : captifs hébraïques,
Relevez donc vos fronts, reprenez le nebel,
Chantez et faites-nous entendre les cantiques
De Sion aux fêtes de Bel...

[4 strophes encore, et puis...]

O Babel, lève tes paupières
Vois l'exterminateur foudroyer tes remparts,
Et tes petits-enfants broyés contre des pierres,
Comme les faons des léopards ».
(La grotte d'Azil- le Désert)

*
* *

Le « spleen » hante Peyrat ; le mirage lointain des Pyrénées obsède sa mémoire d'enfant et son cœur d'adulte. Il avoue à Sainte-Beuve se sentir étranger à Paris comme le pâtre ariégeois dans la métropole qui l'accueille, mais le broie, ou comme le galet des montagnes que l'Arize déporte et rejette en quelque trou :

« Moi, jeune pâtre obscur, grave, farouche et doux,
Jeté par l'ouragan de ma grotte natale
Dans le gouffre hurlant de la cité fatale... »
(L'Arize- A Sainte-Beuve)

Bien sûr, il revient l'été, le chemin de fer aidant, aux Bordes-sur-Arize, vieille cité forte, et à la maison de son père, à Larmissa, sous le Plantaurel ; mais ensuite il lui faut retourner auprès de ses ouailles à Saint-Germain, où rien ne se passe vraiment. Alors, il rêve à Foix, à Pamiers ou à la brèche de Roland au cirque de Gavarnie :

« Foix, quelle fantastique fée
Jeta ton donjon féodal
Sur ta verte cime coiffée
De brume et de rêve idéal ».

« Où sont tes vieilles crénelures
Pamios, et quel nouvel art
Fais circuler les chevelures
Des cyprès sur ton castellart ? »

Il s' imagine retournant au pays et juste après Toulouse, quand surgit au lointain la chaîne bleue des Pyrénées, dentelée comme une forteresse inexpugnable :

« Et puis, voyez là-bas, à l'horizon voyez
Ces grands monts dans l'azur et le soleil noyés !
Leur incommensurable arête
Semble un mur colossal du siècle des géants,
Dont les pieds sont battus par les deux océans,
Dont la foudre a rongé la crête ».
(Grotte d'Azil- La Patrie)

Parfois les montagnes lui évoquent le Mont Sinaï, que jadis gravissait Moïse, en « blanc vieillard », pour recevoir de Dieu les tables de la Loi. Puis, ce sont d'autres apparitions fantastiques qui l'obsèdent : les bûchers de Montségur et l'héroïque résistance du Mas d'Azil au siège de 1625. Ces visions se superposent et se mirent l'une dans l'autre dans une grandiose perspective :

« Ah ! vers les demeures célestes,
Guidez le blanc vieillard et ses colons agrestes,
Et moi chante éploré de ce terrestre exil !
Mais l'ombre éteint les monts où la lune retombe,
Glissant de l'une à l'autre tombe,

Du pâle Montségur au sombre Mas d'Azil ».
(Grotte d'Azil- La Patrie)

Pour lui, la grotte du Mas est le martyrium de la foi, où premiers chrétiens, cathares et huguenots sont ensemble ensevelis. Vision œcuménique en des temps d'intolérance ! En 1840, le site profond, que ne violait pas encore la route départementale, restait désert et merveilleux, propice à la prière et au songe. Il l'appelle la « Spélunque », du latin « spelunca », peut-être en songeant à l'antre de la Sibylle à Cumès, qui prophétisa, disait-on, la naissance du Christ :

« O merveille ! Au-delà du vert vallon d'Azil
La Spélunque apparaît, morne en son âpre exil,
Colossale, et prenant aux rais du soir mystique,
Aux vapeurs du couchant un aspect fantastique.
Dans cette brume d'or, le roc cyclopéen
Semble un palais flottant, limpide, olympien ».
(La grotte d'Azil- Prologue)

Hélas ! L'industrie vient maintenant profaner ce saint lieu. Elle installe sur le cours de l'Arize des moulins et des martinets utilisant la force motrice, à son grand regret de poète. Depuis le Second Empire, l'électricité nous en a maintenant débarrassés ! Mais voici qu'on creuse et qu'on sape les parois de la grotte pour y faire passer la route. Et cet aménagement est resté pérenne, attirant les camions et les voitures pour leurs risques et périls, à grand renfort de bruits et de gaz polluants.



Photographe Jules Monier – Tarascon sur Ariège

2^{ème} moitié du XIX^{ème} siècle (MUCEM Numéro d'inventaire : Ph.1944.41.563)

En affectant de ne pas trop voir ce double sacrilège, Peyrat se réfugie dans l'épopée. Sur l'épaule gigantesque qui recouvre et entoure la grotte, il croit revoir et entendre les affreux bataillons du maréchal de Thémis, qui firent en 1625 le siège du Mas d'Azil et durent battre en retraite, vaincus par le courage des Aziliens ou les intempéries. Et de convoquer Dieu ainsi que l'amiral de Coligny sur le haut balcon rocheux pour leur faire admirer l'âpre spectacle de la revanche :

« Ecoutez ! Thémis s'élançe !
Caraman, Ventadour, et leurs noirs bataillons
Campent sur nos rochers où la mort se balance
Jouant dans les lis d'or de leurs blancs pavillons.
Le Mas d'Azil reçoit des bourgades lointaines
Guerriers, vieillards, enfants, mères, brebis bêlantes ;
L'Arize de ses murs embrasse les contours ;
Et le mont colossal, recourbant sa ramure,
Etreint, comme une double armure,
D'un cirque de rochers, sa cuirasse de tours.

Mais la grotte est la citadelle
Où des combats de Dieu dormait le char tonnant...

Et le mont, la cité, la nue,
S'ébranlent à la fois ; l'orageux bataillon
S'élançe, et jusqu'au ciel monte l'hymne connue,
Et Jéovah descend dans le noir tourbillon ;
L'Eternel sur les camps trois fois passe et repasse ;
Trois fois un large éclair brille, et trois fois l'espace
Gronde...Où donc est Thémines et son camp odieux ?
Et le soir, du combat encore échevelées,
Et d'ardentes vapeurs voilées,
La grotte et la cité chantaient : « Dieu, roi des dieux. »
(L'Arize- La Grotte du Mas d'Azil)

L' « hymne connue » est peut-être le fameux cantique des batailles : « que Dieu se montre seulement... ». Une sorte de «Gloria in Excelsis Deo », mais en français, bien propre à faire retourner dans leur tombeau, s'ils y fussent demeurés, les Louis XIII, les Luynes, les Thémines et les Richelieu. Rêveries d'un pasteur réformé ? Oui certes, mais au jour d'aujourd'hui beaucoup d'Aziliens rêvent encore de même !

*
* *

Et lui, Napoléon Peyrat ? Sa vie, ses joies et ses peines, les siens, sa femme et sa fille ? Il n'en dit quasi-rien par humilité chrétienne. On devine qu'il n'est guère argenté, bien que rétribué par l'Etat, mais on ne pénètre pas plus dans sa conscience. Ses opinions politiques ? Sans doute bonapartiste. Mais encore ? Sa voix, il la consacre à la Parole de Dieu, qu'il chante et rechante. Il est patriote, pour sa petite patrie du Val d'Arize, comme pour sa grande patrie, la France, que le « Tcheutch » (pour le « Deutsch ») assaille au siège de Paris en 1870. De Saint-Germain-en Laye, il est aux premières loges pour voir passer les casques à pointe, entendre les combats de Buzenval, brûler les châteaux de Meudon et Saint-Cloud, monter d'un peu partout les fumées dans le ciel et charrier les cadavres. Alors, tout en louant le Seigneur d'avoir choisi les français pour être sa « race élue », il déplore qu'en ces temps cruels Il semble les abandonner au malheur :

« Tu nous aimais ! Et maintenant
Tu nous as délaissés ! O Dieu fort et tonnant,
Tu ne conduis plus nos batailles !
Tu nous laisses fouler par les pieds des passants !
Nos cités sont en feu ! Nos peuples sont en sang !
Nos triomphes des funérailles ! »
(La Grotte d'Azil- la Patrie VI)

Et voici qu'à la date funèbre du 28 mai 1871, quand la Semaine Sanglante se clôt par les fusillades du Père-Lachaise, Peyrat chante le Requiem pour tous les morts de la Commune de Paris. Il recommande au Seigneur les défunts des deux camps :

« Ils ont passé sur cette terre,
Descendu, sur leur nef, le long fleuve du temps.
Leurs chants retentissaient sur ses bords éclatants.
Puis la rive devint muette et solitaire.
Où sont-ils ? Qui le sait ?- O Dieu juste et vengeur,
Heureux les morts dans le Seigneur !

Et moi de ces strophes funèbres,
J'exhalais les sanglots dans l'immense ouragan
Qui dévorait Paris tonnant comme un volcan,
Et l'holocauste humain, fumant dans les ténèbres,
Et sur Paris planait l'ange exterminateur !
Heureux les morts dans le Seigneur ! »
(La Grotte d'Azil- La Patrie IX)

Napoléon Peyrat connaît aussi l'enthousiasme quand il chante la liberté. Oh ! Il n'a pas un mot, serait-ce de défiance, pour Napoléon III. La liberté est pour lui un plus noble idéal qu'un régime qui passe et se défait. En reprenant et en surpassant le poème célèbre d'Alfred de Vigny, il se plaît à mêler la légende de Roland à celle de Napoléon 1^{er}, qu'il fait combattre ensemble à libérer les Pyrénées, qui des Maures et qui de l'Inquisition.

« Nos pères, du soleil et du canon bronzés
Sont morts aussi mordant leurs vieux sabres brisés
Sur toutes les cimes d'Espagne !
O Roland ! Tu les vis lorsqu'ils tombaient ainsi !
Réponds, était-il grand notre empereur aussi
Comme ton oncle Charlemagne ?

Ah ! Si vers l'Ebre un jour passaient par Roncevaux
Nos soldats, nos canons, nos tambours, nos chevaux
Et nos chants tonnante dans l'espace,
Dresse-toi dans la tombe et regarde ô lion !
C'est plus que Charlemagne et que Napoléon
Car c'est la liberté qui passe ! »
(Les Pyrénées- Roland)

*

* *

L'épopée n'est pas finie. Elle chante encore. Le souvenir du pasteur et poète est entretenu par l'association des Amis de Napoléon Peyrat, dont le siège social est à la mairie des Bordes-sur-Arize 09350 Ariège. On peut y adhérer directement. On peut aussi acquérir les trois recueils ci-dessus auprès de l'éditeur Lacour-Rediviva de Nîmes (www.editions-lacour.com). Chaque été, l'assemblée générale de l'association se tient à la mairie ou au temple des Bordes pour une conférence. On y lit les poèmes et les proses de l'écrivain.



Le pasteur Roger Parmentier lisant des poèmes de Napoléon Peyrat

Tentons pour l'Ariège un petit essai de géographie religieuse, sans prétendre du tout à l'originalité. Depuis longtemps les historiens ont noté cette étonnante sensibilité aux conditions initiales : les régions où prévaut aujourd'hui le catholicisme romain sont toujours les provinces que contenait au Vème siècle l'Empire romain d'Occident ; et a contrario la Réforme protestante s'est installée plutôt hors des anciennes frontières de cet Empire, à savoir en Suisse, en Allemagne du nord, en Scandinavie ou au Royaume-Uni. Or, cette divergence semble reconnaissable jusqu'au détail, au moins pour notre département de l'Ariège. Ainsi le Comminges, qui fut la grande métropole romaine de la Novempopulanie, avec la cité de « Lugdunum Convenarum » (Saint-Bertand de Comminges), l'immense palais impérial de « Chiragan » (Martres Tolosane) et l'évêché de Saint-Lizier dans son castrum, est demeuré catholiquement fidèle à Rome ; cependant que le comté de Foix, sans cesse rebelle à la romanisation dans ses reliefs retranchés, s'est voué tour à tour au catharisme, au valdéisme, à la Réforme de Calvin, puis à l'anticléricalisme républicain. De cette dualité religieuse témoigne l'antinomie des grands hommes entre les deux parties du département : à l'est, des philosophes et historiens protestants, dont Bayle et Peyrat, ainsi que les Lakanal, Vadier ou Delcassé, contempteurs de la religion ; mais à l'ouest, un grand penseur catholique, Frédéric Arnaud. Parlons un peu de celui-ci, puisque personne n'en parle plus beaucoup.



Le député Frédéric Arnaud de l'Ariège

*

Frédéric Arnaud naît le 8 avril 1819 à Saint-Girons, en Ariège occidentale, et fait ses études dans sa ville natale ainsi qu'à Toulouse. Mais, sous la monarchie de Juillet, l'attraction économique des grandes villes l'emporte décidément et l'exode rural commence à dépeupler les campagnes. Comme tant d'autres après lui, le jeune couseranais se rend à Paris pour y faire son stage d'avocat. C'est à l'époque un bel homme au large collier de barbe noire. Au barreau parisien, il se fait vite apprécier pour sa culture, sa finesse d'esprit, ses talents d'orateur et son enthousiasme généreux.

A Paris, sévit alors la mode du romantisme triomphant, avec d'un côté les libéraux anticléricaux, comme Stendhal, Michelet, Auguste Comte ou Saint-Simon, et de l'autre les libéraux catholiques, comme Lamartine, Victor Hugo, Lamennais ou Buchez. Notre Frédéric Arnaud déteste le dandysme égocentrique de la « Bohème » parisienne, ses fantasques, ses libertins et ses fumeurs d'opium, à l'image du couple ravageur : George Sand et Alfred de Musset. Il reste fidèle à l'idéal d'une Eglise ouverte à tous.

« Qu'ils gardent pour eux ce doute et ce dédain qui glacent l'âme et la désolent, qu'ils gardent cette mauvaise passion et cette impiété qui agitent un si grand nombre. Plutôt cent fois l'affaissement complet de l'intelligence qu'un immense talent dont on abuse... Les insensés ! Dieu leur a donné un cœur ardent et noble, et bientôt l'orgueil les enivre, la vanité leur persuade que tous ces dons leur appartiennent, que toutes ces facultés leur étaient dues... » (Journal intime du 22 octobre 1840)

Homme des plus pieux, il est attiré par le messianisme social des catholiques libéraux, les Lamennais, Lacordaire et Montalembert, qui écrivent dans « L'Avenir » pour dissocier la foi chrétienne du programme conservateur des légitimistes et autres grands propriétaires fonciers. Ces ardents prophètes lui semblent annoncer la régénération de

la société bourgeoise par le renouveau du christianisme, même s'ils encourent la condamnation du pape par l'encyclique « Mirari Vos » de 1832.

« La vieille société, proclame alors Lacordaire, a péri parce que Dieu en avait été chassé; la nouvelle est souffrante parce que Dieu n'y est pas suffisamment entré ».

Ces temps d'industrialisation sont fiévreux et gros de révolutions sociales qu'on entend venir. Arnaud s'engage politiquement pour faire triompher ses idées de solidarité. En prenant contact avec les disciples de Fourier, théoricien des phalanstères, il publie en 1846 un vigoureux article intitulé le « mouvement social », proposant aux catholiques d'adhérer aux idées nouvelles et de participer à la vie politique du pays, sans pour autant renoncer ni aux principes de l'Eglise ni à la morale chrétienne. Son projet est de fonder et développer le mouvement coopératif sur la base de la foi catholique. Malheureusement ses convictions sont minoritaires et dérangent quelques bien-pensants. Les affaires de justice qu'on lui confie s'en ressentent. Bientôt réduit au sort d'avocat sans cause, il rentre à Saint-Girons pour y fonder, le 27 décembre 1847, la conférence de Saint-Vincent-de Paul, au sein de laquelle il déploiera son zèle pour les défavorisés.

Eclate soudain à Paris la révolution de 1848. La seconde République est proclamée. Lamartine fait partie du Gouvernement provisoire et George Sand anime le ministère de l'Intérieur, dont elle rédige les textes. Aux élections de l'Assemblée Constituante, le département de l'Ariège, étant peuplé à l'époque de 270.000 âmes, désigne 7 députés, dont il fait partie en tant que « catholique républicain ». Les résultats au scrutin de liste sont les suivants :

- Clément Anglade, des Cabannes, 43.971 voix
- Firmin Darnaud, de Roquefixade, 33.201 voix
- Xavier Durrieu, de Castillon, 32.201 voix
- Frédéric Arnaud, de Saint-Girons, 29.515 voix
- Antoine Casse, de Lavelanet, 22.289 voix
- Théodore Vignes, de Pamiers, 21.313 voix
- Galy-Cazalat, de Saint-Girons, 15.907 voix.

L'Ariège élit les candidats républicains contre les légitimistes et aussi contre la bourgeoisie monarchiste. Dès le premier scrutin au suffrage vraiment universel de notre histoire, elle s'inscrit parmi les départements les plus à gauche de France, mais avec une variante catholique à l'ouest et une variante anticléricale à l'est. Arnaud arrive en tête, sur 45 candidats, dans les cantons de Saint-Girons et du Volvestre.

Pour se distinguer, à la mode de l'époque, notre couseranais se fait désormais appeler Arnaud de l'Ariège. Il est vite reconnu comme un puissant et chaleureux orateur parlementaire. Sa voix fait autorité à la chambre.

En cette année révolutionnaire de 1848, le catholicisme libéral devient pour un temps l'idéologie dominante. Ses principaux ténors, les Lamennais, Lacordaire, Montalembert et Arnaud siègent à l'assemblée constituante et popularisent leurs idées généreuses. Pourtant la vogue des associations coopératives aboutit à une catastrophe. Les « ateliers nationaux » que crée l'assemblée mobilisent des dizaines de milliers de chômeurs, auxquels on ne peut donner rien d'autre à faire que d'aplanir le Champ de Mars avec des pioches et des pelles ; puis, quand l'assemblée veut dissoudre ces bataillons d'ouvriers inutiles, ceux-ci s'insurgent et les combats de rues font des milliers de morts. Ce sont les journées sanglantes de Juin 1848, que Gustave Flaubert décrira dans son « Education Sentimentale ». Mais Arnaud persiste dans son utopie généreuse et défend devant l'assemblée nationale, il est vrai sans succès, le principe du « droit au travail ». Ce principe sera plus tard inscrit dans le préambule de la Constitution de 1946 et garde donc pour nous valeur constitutionnelle aujourd'hui encore, mais sans avoir beaucoup d'application concrète. Au moins est-ce le fervent rappel à la générosité humaniste.

La question étrangère la plus sensible de l'époque est celle de l'unité italienne, qui paraît aller dans le sens du nationalisme européen, mais se heurte à l'existence d'une principauté pontificale, créée jadis par Charlemagne, entre Rome et Bologne. Faut-il aider la monarchie de Piémont-Sardaigne à chasser les Autrichiens du Milanais, mais au risque de léser Rome des Etats Pontificaux ? Faut-il sacrifier les droits territoriaux du Vatican au Risorgimento de l'Italie ? En ces années cruciales de 1848 et 1849, les yeux de la classe politique sont tournés vers Frédéric Arnaud, qu'elle sait à la fois catholique et républicain. Or, celui-ci prend des positions d'avant-garde, préfigurant les futures options la IIIème République. Il se prononce pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat et contre le Concordat napoléonien, qui fonctionnarise les prêtres des trois confessions reconnues et soumet la nomination des évêques au choix politique. Il s'inscrit même en 1849 contre l'expédition à Rome d'un contingent de troupes chargées de défendre les Etats du pape.

Pour les élections de mai 1849, Arnaud adresse au suffrage universel un vibrant programme politique, où déjà il énonce la notion, appelée à faire fortune, de « démocratie chrétienne ».

« Le régime nouveau peine à s'asseoir et à se consolider parce que toute loi religieuse a été ébranlée dans les masses. Comment respecterait-on la souveraineté humaine quand on ne craint pas Dieu ? Je ne connais que deux moyens de raffermir en France le principe de l'autorité, c'est de ramener loyalement la souveraineté temporelle à sa véritable source : le peuple ; c'est de rendre au cœur le sentiment religieux qui commande le respect de la loi et inspire l'amour de la justice.... La démocratie, fille du christianisme, vaincra comme lui, mais elle ne vaincra que par lui ».

Devant l'assemblée législative, Arnaud combat en 1849 un projet de loi qui aurait rendu obligatoire le repos dominical sous peine de sanctions pénales ; mais en 1850 il vote la loi Falloux qui abolit le monopole éducatif de l'Etat et autorise l'enseignement confessionnel. Cependant, l'élection en décembre 1848 de Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence de la République par la paysannerie, y compris ariégeoise, qui voit en lui le défenseur de la petite propriété, lui fait redouter le retour du césarisme, du militarisme et du bellicisme. A la séance de l'Assemblée en date du 12 juin 1851, et au grand dam de la majorité des députés, il prononce son plus ardent discours contre la règle de l' « obéissance passive » des militaires et pour la désobéissance active en cas d'atteinte aux principes constitutionnels ou moraux. En quoi il s'affirme très en avance sur son temps !

« Si un gouvernement me commande un acte qui soit une violation de la loi, soldat ou garde national, je désobéirai... Je ne dois obéissance à la loi que dans les limites de la justice ».

Le coup d'Etat militaire du 2 décembre 1851 le trouve debout. Il ne l'avait que trop pressenti ! Avec Victor Schoelcher, le promoteur de l'abolition de l'esclavage, et Alphonse Baudin, qui sera tué sur une barricade, il organise la résistance armée des parisiens. Il tente même de faire intervenir l'archevêque de Paris, monseigneur de Sibour, pour stopper l'armée. Dans son « Histoire d'un Crime », Victor Hugo magnifiera longuement son courage et sa ténacité. Mais les républicains sont décimés par la mitraille et les arrestations. Arnaud ne doit son salut qu'aux curés qui l'un après l'autre le cachent. Comme tous les députés de gauche ou du centre, il doit s'enfuir de la capitale. Il se réfugie à Bruxelles pour quelques mois, avec son épouse, avant de regagner discrètement l'Ariège.

D'ailleurs notre département résiste aussi à l'abolition de la République. A Pamiers, quelques centaines de citoyens tentent de prendre l'hôtel de ville, avant d'être dispersés par l'armée. Une vingtaine de meneurs sont incarcérés. L'avoué Jean Rouaix, chef des socialistes de Saint-Girons, mourra en déportation à Bône, en Algérie.

L'Empire est proclamé le 2 décembre 1852. Les symboles impériaux font partout leur réapparition : Aigles et N majuscules. L'Empereur Napoléon III s'érige en arbitre des arts et tient sa cour à Compiègne. Le Pouvoir impérial exalte la grandeur napoléonienne, pour se lancer dans la guerre de Crimée, la campagne d'Italie, l'expédition du Mexique et finalement le désastre de Sedan. Certes, le suffrage universel est maintenu, mais le système des candidatures officielles, l'intervention pressante du préfet, l'appui du clergé et la surveillance de la presse empêcheront pour longtemps les républicains de se faire élire députés. Arnaud de l'Ariège se résout à écrire beaucoup. Son grand ouvrage, très lu à l'époque, est l' « Italie », daté de 1864, par lequel il combat le pouvoir temporel du pape, pour mieux affirmer sa primauté spirituelle. Il faut dire qu'à ce moment les patriotes italiens tentent par deux fois de prendre d'assaut les Etats pontificaux, pour les réunir à l'Italie, en 1862 et 1867, mais qu'ils sont repoussés par le contingent français de Rome et que Garibaldi est lui-même blessé à la jambe par une balle française. On imagine le trouble de l'opinion publique !



« Rome, écrit Arnaud, manque à la fois à l'Italie et au monde civilisé. Siège de la papauté temporelle, elle s'est faite la complice de tous les despotismes. Siège de la papauté désarmée, elle sera la gardienne de la liberté du monde, sans cesser d'être le centre de l'unité morale du genre humain ».

Puis, en 1869, Arnaud publie « La Révolution et l’Eglise », préconisant la réconciliation du catholicisme avec la démocratie et le ralliement de l’Eglise à l’Esprit moderne. Ce seront plus tard les idées de Léon XIII ou de Jean XXIII.

Désigné comme leur candidat par les républicains ariégeois pour les élections législatives de 1869, Arnaud est de nouveau battu, tant la paysannerie soutient encore l’Empereur, mais il remporte la majorité des voix au Mas d’Azil, soit 54,4%, avec le soutien des protestants. Le Mas est alors une bourgade industrielle. Qu’importe pour lui cette nouvelle défaite si le césarisme est ébranlé par les forces vives de la nation ! Arnaud tire les conclusions de l’affaiblissement politique de l’Empire dans son nouvel ouvrage : « La Révolution de 1869 ». Et de fait, pour rétablir ses assises populaires, le régime excite le nationalisme et se lance tête baissée dans la guerre contre la Prusse.

*

Or, la brusque défaite militaire à Sedan et à Metz provoque, au 4 septembre 1870, la chute sans gloire de Napoléon III, qui s’est rendu aux Allemands. La République est à nouveau proclamée par les parisiens. Voici que le Gouvernement provisoire propose à Arnaud d’être préfet de l’Ariège, ce qu’il refuse, en pensant être le plus utile à Paris. En hâte il rejoint la capitale avant que les Allemands n’y mettent le siège, pour contribuer à l’organisation de la défense nationale. Il y est nommé maire du VIIème arrondissement, c’est-à-dire du « faubourg Saint-Germain », site résidentiel de l’aristocratie. Pendant les rigueurs du siège, Frédéric Arnaud se consacre à créer la caisse des écoles et à l’aide aux plus démunis, qui sont réduits par la famine à manger de l’herbe et des rats.

Aux élections du 8 février 1871, en pleine guerre, il est élu député de la Seine et rejoint l’Assemblée de Bordeaux. Dans cette Assemblée constituante, il vote pour la déchéance de l’Empereur, pour la poursuite de la guerre avec la Prusse et contre les propositions de paix immédiate. Quand en mars survient la Commune de Paris, il est loin et n’a pas à prendre parti. En 1876, Frédéric Arnaud est élu sénateur républicain de l’Ariège. Il a seulement 57 ans.

Or, c’est un homme brisé qui meurt à Versailles le 30 mai 1878, en pleine crise de l’ « Ordre Moral », quand le maréchal Mac Mahon, président de la République depuis 1873, cherche à restaurer la monarchie en France en s’appuyant sur l’Eglise. Certes, la IIIème République a été votée en 1875 par la chambre des députés, à une voix de majorité, mais le président de la République est un légitimiste, qui fait appel au comte de Chambord, le prétendant des Bourbons au trône. Cette grande crise politique creuse alors un clivage idéologique, qui ne se refermera plus de longtemps, entre la droite catholique et la gauche républicaine. Désormais l’anticléricalisme va servir de pensée unique aux républicains, en leur faisant mépriser la question sociale. Et corollairement le catholicisme antidémocratique d’un Charles Maurras va servir d’idéologie de rassemblement à la droite, jusqu’à la catastrophe du régime de Vichy. Le « centrisme » chrétien, entre ces deux meules, se voit laminer. La grande idée de la « Démocratie Chrétienne » ne ressuscitera qu’après la seconde guerre mondiale.

Dans ce divorce français, Frédéric Arnaud devient suspect aux deux camps : à la gauche, parce que catholique ; à la droite parce que républicain. Sans doute la contradiction n’est-elle qu’apparente, mais Arnaud en paiera le prix d’un oubli posthume et immérité.

Les honneurs militaires sont rendus à Frédéric Arnaud, d’abord à Versailles, puis à Saint-Girons, où il est inhumé. Sa ville natale lui a dédié un modeste boulevard.

*

La Démocratie chrétienne dominera l’Europe occidentale surtout après 1945 et constituera dès lors le socle éthique du « modèle social européen » ou du « modèle social français », autrement dit sera le fondement idéologique de notre « Etat-Providence » et de toute la construction européenne. En quoi Arnaud de l’Ariège fut bon prophète, par ces lignes qu’on peut lire dans son ouvrage : « La Révolution et l’Eglise ».

« Sous la trame compliquée des événements historiques, on verra se dérouler parallèlement, toujours solidaires et jamais confondus, le mouvement religieux et le mouvement social : le mouvement religieux par la permanence et le développement incessant de la société des esprits ; le mouvement social, par l’action profonde des principes évangéliques sur la vie des nations ; la loi de l’histoire moderne sera trouvée ».

Eléments de bibliographie

- Jean Signorel : Arnaud de l’Ariège (C.Lacour 2001)
- Adelin Moulis : Dictionnaire biographique et généalogique des Ariégeois (C.Lacour 2001)

L'Arget, qui naît du pic de Fontfrède vers 1 600 mètres sur le flanc nord-est du massif de l'Arize, draine toute la vallée de la Barguillière et se jette dans l'Ariège, juste en aval du château de Foix. Tout son bassin hydrographique fut jadis une vaste région industrielle, où les forges dites catalanes chauffaient le minerai de fer du Rancié, avec le charbon de bois des futaies du Consulat, et martelaient les lingots de métal encore rougeoyant avec les martinets mus par ses rapides cours d'eau ; où, dans chaque hameau, des ateliers de clouterie et de fabrication d'outils agricoles travaillaient ce fer juste purifié de ses résidus carbonés ; où de petites manufactures cardaient et filaient la laine des troupeaux transhumants avant de la tisser en draps grossiers. Or, l'exode rural, en exilant vers Toulouse ou Paris les plus pauvres des Ariégeois, a fini par convertir la montueuse Barguillière au seul tourisme vert. Tout y reste calme et beauté, mais l'industrie en a complètement disparu.

Serres-sur-Arget était, encore au début du siècle, une paroisse de quelque 1 500 habitants, avec sa forge, sa filature, sa scierie, ses charrons, ses cloutiers, ses meuniers et cinq épiceries. Témoin de son antique splendeur, l'église romane conserve une abside de 1085. Ce n'est plus qu'un gros hameau silencieux sur un replat dominant l'Arget et que cerne de toutes parts le retour des forêts.

La petite mairie moderne arbore cependant un médaillon en bronze de Joseph Lakanal et affiche sa devise en forme de vers alexandrin : « *Celui qui sait penser ne saurait être esclave* ». Le révolutionnaire naquit dans la paroisse en 1762, au hameau du Puget.

Sans doute l'une des plus célèbres souches des Ariégeois de Paris, avec celle de Gabriel Fauré dont le quintette nous fait entendre le battement sourd des martinets de l'Arget, la famille Lakanal n'a pas cessé de défrayer la chronique nationale, jusqu'à la période contemporaine comprise, mais dans une explosion de haines.

Fils d'un pauvre brassier, Paul Lakanal travailla comme forgeron et cloutier dans la vallée de la Barguillière, puis s'établit comme maréchal-ferrant, en se faisant assez connaître pour acquérir quelque bien, notamment un moulin à trois meules sur l'Arget. La famille était très catholique ; le frère de Paul, prénommé Jean, était prêtre et vicaire de Ganac. De son épouse Marguerite Modeste, Paul Lakanal eut cinq enfants, d'abord une fille, également prénommée Marguerite, qui se maria elle-même au pays à Saint Martin du Caralp ; puis quatre fils, Jean-Baptiste, Jérôme, Jean et Joseph, qu'on peut qualifier d'enfants terribles. Tous les garçons firent des études, qui les menèrent loin et même à Paris ! Selon la tradition, on destina le cadet Joseph à la prêtrise, comme il en fut de son oncle Jean.



Joseph Lakanal

Né le 14 juillet 1762, Joseph Lakanal reçut le baptême de Bernard Font, recteur de Serres, lequel fut aussi le précepteur des quatre garçons, leur enseignant, dès leur plus jeune âge, le français et le latin.

Or, l'année 1762, le royaume de France trembla d'un coup de tonnerre, annonciateur de la bourrasque révolutionnaire. Depuis la Fronde, la magistrature de robe et spécialement le Parlement de Paris entretenaient la guérilla contre le Parti dévot et l'ordre jésuite, en animant le mouvement gallican et janséniste ou même en soutenant Voltaire. Ce que les gens de robe reprochaient surtout à l'ordre de Jésus, c'était de monopoliser l'enseignement et d'y professer des idées dépassées, par exemple la cosmographie pré-copernicienne. Or, en 1762, ils obtinrent du roi l'expulsion des Jésuites du royaume et la conversion de leurs écoles en collèges royaux.

L'historien Michel Chaunu n'hésite pas à voir dans cette première laïcisation de l'enseignement l'acte fondateur de l'Education nationale.

La bataille d'idées se livrait essentiellement sur la science et l'éducation. La même année 1762, Diderot et d'Alembert pouvaient reprendre à Paris l'édition de l'Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, malgré l'interdiction prononcée en 1759 par le pape Clément XIII, mais grâce à la discrète protection du chancelier Chrétien de Malesherbes. La même année 1762, Jean-Jacques Rousseau publia son roman pédagogique « Emile ou de l'Education », recommandant de former la jeunesse loin de la société, par l'éducation sensorielle, manuelle, intellectuelle et morale. C'est dans cette ambiance passionnelle que les frères Lacanal furent eux-mêmes éduqués et, toute sa vie, Joseph resta fidèle à la mémoire ainsi qu'aux idées de Rousseau.

Vainqueurs moraux, les Jansénistes, les Encyclopédistes et les Voltairiens ne l'étaient pas seulement à Paris. Le comté de Foix se montrait un efficace relais de leurs doctrines subversives. Déjà au 17^{ème} siècle, contre l'absolutisme de Louis XIV, l'évêque de Pamiers François de Caulet et tout le chapitre appaméen militèrent pour la doctrine de Jansénius, évêque d'Ypres. Or, Bernard Font, le précepteur des frères Lacanal était, semble-t-il, janséniste, et sensibilisa le jeune Joseph aux rigueurs de l'augustinisme. Les maîtres de forges, qui dominaient économiquement les industries métallurgiques de l'Ariège et politiquement le comté de Foix, se montraient eux-mêmes gagnés par les philosophes, puisque le marquis de Gudannes, propriétaire des mines de fer du Rancié (en Videssos) et de nombreuses forges catalanes, fut un proche ami de Voltaire et Diderot. Son château, qu'on peut encore voir à Château-Verdun, près des Cabannes, n'est-il pas la réplique, inattendue pour l'Ariège, d'un hôtel parisien ?

Pour qu'il y poursuivît ses études, le recteur de Serres-sur-Arget Bernard Font recommanda le jeune Joseph au Collège de l'Esquille à Toulouse, que tenaient les Pères de la Doctrine Chrétienne. L'étudiant prit l'habit de l'ordre. Puis il accomplit son noviciat à Lectoure en Gascogne, où il fut même, dès l'âge de 15 ans, régent d'une école de grammaire. Ses dons précoces et sa rapide maîtrise du latin comme du grec l'appelaient déjà, dans l'opinion des Pères, à de hautes destinées. Dès l'âge de 16 ans, on le vit professeur à Moissac, puis, un an plus tard, à Castelnaudary. A 18 ans, on lui confia une classe de rhétorique à Périgueux. A 20 ans, il fut reçu docteur ès arts par l'université d'Angers. En 1785, il enseignait la rhétorique à Bourges, puis en 1786 la philosophie et la physique à Moulins. Toutes ses années d'enseignement furent aussi pour lui des années d'études, qui lui firent acquérir l'immense érudition dont s'étonneront plus tard ses collègues en politique.

De lettré qu'il était, versé dans les humanités gréco-latines, Joseph Lacanal devint un esprit scientifique, qui s'intéressait aux travaux de Lagrange ou Lavoisier.

Mais le père Paul Lacanal était décédé en 1782, laissant un héritage évalué à 11.454 livres par le notaire Séguier de Foix, legs qu'il partageait également entre sa fille et ses quatre fils. Joseph Lacanal héritait de terres à Serres, qu'il afferma d'abord, puis fit vendre par le recteur Bernard Font à son frère Jean-Baptiste Lacanal, jurisconsulte à Paris et procureur du roi. Ses autres frères étaient l'un, Jérôme, professeur de physique expérimentale à Paris, l'autre, Jean, chirurgien à Serres-sur-Arget.

La révolution de 1789 fractura d'abord l'antique édifice de l'Eglise catholique, successivement par la sécularisation des biens du clergé et par la constitution civile du clergé. Mais ces événements resteraient incompréhensibles si l'on ne se remémorait les luttes intestines qui la dévoraient depuis le Moyen Age, en opposant, d'une part, les clercs titulaires de commendes et bénéfices, soupçonnés par leurs pairs de simonie ou d'égoïsme, et, d'autre part, les clercs réformateurs, tels que Saint François d'Assise, Savonarole ou les Jansénistes, plus soucieux d'austérité, d'exemplarité et de dévouement. Faut-il, au risque de la caricature, reconnaître là des conservateurs et des libéraux ? Nombre de prêtres parmi les privilégiés du Haut clergé étaient hostiles à toute réforme de l'Eglise et même à l'édit de Tolérance envers les Protestants (1787). Mais d'autres prêtres du moyen et bas clergé marchaient avec les Encyclopédistes ; citons-en l'abbé Mably, l'abbé Condillac, l'abbé Sieyès et l'effarant curé Meslier. C'est d'ailleurs eux qui décidèrent du sort de la révolution, au sein de l'assemblée des Etats Généraux, en se ralliant aux députés du Tiers-Etat et en votant la constitution civile du clergé. Sans doute voyaient-ils dans cette révolution la chance d'une réforme morale de l'Eglise, laquelle ne l'emportera cependant qu'au concile de Vatican II. L'évêque d'Autun, Charles de Talleyrand-Périgord, présida la fête de la Fédération, le 14 juillet 1790, au Champ de Mars à Paris. L'abbé Grégoire fut l'une des plus hautes figures révolutionnaires ; il fit adopter l'abolition de l'esclavage ainsi que la légalisation de la religion juive.

Bref, l'Eglise constitutionnelle se fit, jusqu'au coup d'Etat du 18 Brumaire, l'un des fers de lance de la révolution. Dans cet enthousiasme libéral, Joseph Lacanal fut ordonné prêtre, le 12 mai 1791, en la cathédrale de Tarbes, et

signa peu après la constitution civile du clergé. Sans doute voulait-il répondre à l'appel de son vieux précepteur Bernard Font. Mais il prétendra n'avoir jamais servi la messe...

Dès 1790, Vadier avait fait créer le département de l'Ariège. Corollairement, le partage du département entre les quatre diocèses de Rieux, Saint-Lizier, Mirepoix et Pamiers prit fin. Le tout nouveau diocèse de Pamiers fut retiré à Monseigneur d'Argoult, aristocrate émigré. Le 4 avril 1791, le collège électoral réuni à Pamiers élit Bernard Font évêque constitutionnel à la majorité des suffrages. Ainsi le recteur de Serres-sur-Arget, que sa condition de roturier avait dû maintenir dans le bas clergé, accédait à la dignité épiscopale par la voie démocratique du suffrage censitaire des citoyens. Installé le 22 mai 1791, Mgr Font appela aussitôt auprès de lui, comme vicaire épiscopal, Joseph Lacanal, à peine ordonné prêtre. La calomnie raconta que Joseph était le fils naturel du nouvel évêque...

Mgr Font et son vicaire Lacanal eurent la charge d'un diocèse furieusement divisé, jusqu'à la fin de la guerre civile, entre les prêtres « jureurs », qui prêtaient serment à la République, et les prêtres réfractaires, soutenus de toute une faction de fidèles, parmi lesquels les frères aînés de Joseph. Lorsque, le 1^{er} septembre 1791, Mgr Font fut élu également député à l'assemblée législative, il délégua ses pouvoirs diocésains à ses vicaires, et notamment à Joseph Lacanal, lequel s'exposa en première ligne dans la guerre religieuse. Ainsi les quatre frères Lacanal se divisèrent entre les deux camps, à trois contre un.

Pour se consacrer malgré tout à ses devoirs pastoraux, Mgr Font pria Lacanal de le remplacer à Paris, comme député de l'Ariège à la Convention nationale. Puis, la République incitant les prêtres à se marier, pour mieux rompre avec Rome, l'évêque épousa une fuxéenne, Marianne Duran, quoiqu'il fût alors âgé de 75 ans. En 1797, il put réunir à Pamiers un synode de 82 prêtres ariégeois, fidèles à la révolution. Le 21 septembre 1797, premier jour de l'an VI, il participa, en la cathédrale Notre Dame de Paris, rendue au culte après avoir été sous la Terreur un Temple de la Raison, au concile national de l'Eglise gallicane, que présidait l'abbé Grégoire. Il y fit rapport sur l'usage de la langue vulgaire dans la liturgie. Or, ce concile vota l'insoumission à l'autorité du Pape, qui avait dès 1791 condamné la constitution civile du clergé et excommunié les prêtres prêtant serment à l'autorité publique. Subséquemment, le Pape Pie VI vit les armées françaises envahir ses Etats et fut arrêté en 1798 par le général Berthier, sur l'ordre du Directoire, pour décéder à Valence en 1799. Mgr Font mourut lui-même le 1^{er} octobre à Pamiers.

En juin 1791, la fuite du roi Louis XVI et de sa famille, stoppée à Varennes-en-Argonne (Meuse), déconsidéra la monarchie. Comme l'assemblée législative n'avait été élue que pour un an et au suffrage censitaire, le suffrage universel fut pour la première fois appelé aux urnes dans l'été 1792. Réunis en assemblées primaires dans les 27 cantons ariégeois, les citoyens élirent 395 grands électeurs, lesquels se réunirent, le 2 septembre, dans une église paroissiale de Saint-Girons, pour élire à leur tour les 5 députés de l'Ariège à la Convention nationale. Très peuplé à l'époque, notre département avait 5 représentants ; aujourd'hui dépeuplé, il n'en conserve que 2 !

Les mieux élus, avec le plus grand nombre de voix, furent, dans l'ordre, Marc Vadier, de Pamiers, Jean Baptiste Clausel, de Lavelanet, Capmartin, de Saint-Girons, Expert, de Mirepoix. Le dernier élu, avec seulement 4 voix de plus que la majorité requise, fut Joseph Lacanal, que présentait l'évêque constitutionnel de Pamiers.

L'Ariège, qui déjà s'affichait parmi les départements les plus à gauche de France, préférait visiblement un extrémiste comme Marc Vadier, futur chef de la Terreur à Pamiers, à un prêtre et professeur, supposé modéré.

Mais modéré, l'était-il vraiment ? Elevé dans le jansénisme, féru de rousseauisme, épris de scientisme, le jeune Lacanal était déjà le prototype de l'intellectuel de gauche. Croyait-il en Dieu ? On le sait franc-maçon. Hostile à tout opportunisme et méprisant l'argent de la corruption, on le verra fidèle à ses idées jusqu'à la mort. Mais pour l'heure il se présentait physiquement comme un bel athlète de 30 ans, de haute taille, les cheveux dans le cou, plaisant aux dames, auxquelles il rendait volontiers hommage.

Sa famille très catholique et d'opinion royaliste l'exécrait déjà, voyant dans ce cadet un prêtre défroqué et un thuriféraire des idées nouvelles. On dit que ses frères, pour ne plus porter le nom maudit de Lacanal, se firent appeler Puget, comme le hameau de leurs parents et de leur enfance à Serres-sur-Arget.

Joseph le leur rendit bien, puisque, lui non plus, ne voulut plus porter le même nom que ses frères. Il changea l'orthographe de son patronyme, en substituant un K au C originel. Aussi l'appellerons-nous désormais Lakanal. Mais pourquoi introduire ce K dans un nom de langue d'oc ?

Cette lettre vient du « kappa » grec. Son usage dans la langue latine relevait déjà d'un hellénisme que le latin d'Eglise n'a pas conservé. L'Encyclopédie de Diderot déconseille son emploi. Le français tel qu'on l'écrivait en

1789 n'y recourait guère, sauf pour transcrire des termes étrangers. Mais la République répudia Rome et se mit à l'école des Grecs. Rome, c'était pour elle la religion ; la Grèce représentait la Science. Donc l'hellénisme fut de mode. David peignit Léonidas aux Thermopyles. On broda les tentures de « grecques ». On ne voulut plus former de néologisme que sur le modèle grec : lycée plutôt que collège, zoologie à la place de bestiaire, système métrique au lieu d'unités de mesure, avec le kilomètre et le kilogramme etc. Lacanal hellénisa donc son nom en Lakanal. Un fameux distique de Victor Hugo nous conserve la trace de cette conversion sémantique, à propos du retournement du Premier Consul vers Rome, dès 1801 :

*« Ce siècle avait deux ans. Rome remplaçait Sparte.
Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte. »*

Joseph Lakanal ne devait jamais plus revoir l'Ariège. Arrivé à Paris le 18 septembre 1792, il prit son siège à la Convention, le 20, sur les bancs des Montagnards ; le 21, il vota l'abolition de la royauté et, le 22, la proclamation de la République. En décembre, le procès du roi commença.

On reprochait à Louis XVI des faits de haute trahison, d'après les documents trouvés, lors de sa fuite, dans son « armoire de fer » : non seulement d'avoir corrompu pour de l'argent bon nombre d'hommes politiques, dont Mirabeau, non seulement d'avoir concerté son évasion avec des puissances étrangères (le roi de Suède Gustave III, qui fut l'amant de la Reine, devait réceptionner à la frontière le convoi royal), mais surtout d'avoir passé à l'Autriche les plans de guerre de la France.

Les 5 députés de l'Ariège votèrent la mort avec la majorité de la Convention. Qualifié, plus tard, de « conventionnel régicide », Lakanal paiera cher l'exécution du monarque.

Quand Robespierre fut élu président de la Convention, le 22 août 1793, Lakanal en devint l'un des trois secrétaires. Néanmoins, il ne s'entendait guère avec les Robespierriistes, dont il désapprouvait les méthodes brutales ; il ne siégea donc pas au grand Comité de Salut public, qui composait en fait le Gouvernement, mais au Comité de l'Instruction publique dont, par son autorité personnelle et son expérience pédagogique, il devient bientôt l'élément dominant. A ce poste stratégique, il accomplit une œuvre immense et décisive dont la France d'aujourd'hui porte encore l'empreinte, notamment :

- l'institution de la propriété artistique et littéraire (décrets de 1793 et 1795) ;
- la fondation par la Constitution de l'an III de l'Institut national, aujourd'hui Institut de France, avec à l'époque trois secteurs. Lakanal en devint aussitôt membre ;
- la création de l'enseignement public, primaire et gratuit, à la charge de l'Etat, avec une école pour mille habitants (décret du 28 Brumaire an III) ;
- la création de 19 écoles centrales, qu'on appelle aujourd'hui les lycées ;
- La création de l'Ecole Normale, dite aujourd'hui Supérieure (décret du 9 Brumaire an III) ;
- La création de l'Ecole des langues orientales (décret du 10 Germinal an III) ;
- La création du Muséum national d'histoire naturelle (décret du 10 juin 1793) ;
- La création du télégraphe optique, grâce à l'appui de Lakanal à Claude Chappe ;
- La création du Bureau des longitudes, etc.

Au cours de son mandat, à partir de janvier 1794, Lakanal fut envoyé comme représentant en mission à Bergerac, pour surveiller les départements du Lot, du Lot-et-Garonne, de la Gironde et de la Dordogne, après l'élimination des Girondins de la Convention, en octobre 1793. Certains pensent qu'il s'y maria. Cependant le coup d'Etat du 9 Thermidor, envoyant les Robespierriistes à l'échafaud ou en prison, passa sans l'inquiéter.

En 1795, Joseph Lakanal fut quelque temps représentant en mission de la Convention auprès des départements de l'Oise et de Seine-et-Marne. Au château des Condé à Chantilly, il fit l'inventaire des biens et archives de l'illustre

dynastie princière, laquelle donna jadis deux chefs au parti protestant, Louis 1^{er} et Henri 1^{er} de Condé, puis le Grand Condé ou Louis II, alias le vainqueur de Rocroi en 1643, enfin Louis-Joseph de Condé, l'organisateur contre la France de l'armée des émigrés, dite aussi de Coblenze ou de Condé. Lakanal écrivit à la Convention un rapport demeuré célèbre et qui lui fut plus tard, sous la Restauration, amèrement reproché :

« *J'ai accompli ma mission en saisissant les papiers de ce brigand illustre appelé le Grand Condé.* »

Lorsque la Convention nationale acheva son mandat le 26 octobre 1795, en donnant à la France la Constitution républicaine de l'an III, Lakanal ne put se faire réélire en Ariège au Conseil des Cinq Cents. L'ingratitude de sa petite patrie l'en détourna définitivement. Mais l'avait-il suffisamment choyée ? Il fut alors porté sur la liste supplémentaire des députés du Finistère.

Parmi les Cinq Cents, il poursuivit son œuvre législative au service de l'enseignement. On lui doit notamment le Rapport au Conseil des Cinq Cents sur l'instruction publique en sa séance du 23 Messidor an IV. Mais le tirage au sort l'écarta, le 19 mai 1797, de cette assemblée parlementaire.

C'était le Directoire, avec Barras au pouvoir. La spéculation enflait quelques fortunes, les agioteurs se faisaient bâtir de magnifiques hôtels, la misère accablait le peuple. Jean-Baptiste Lacanal, frère aîné du député, eut alors son heure de gloire, tandis que, symétriquement, Marc Vadier fut emprisonné pour connivence avec la « Société des Egaux » de Gracchus Babeuf.

Mais d'abord un rappel d'archéologie médiévale. La façade des cathédrales gothiques des 12^{ème} et 13^{ème} siècles se dresse comme un haut retable sculpté, orienté à l'ouest et décoré de tympan, de gables, de colonnades ainsi que d'une galerie des rois. La galerie de Notre Dame de Paris comporte encore 28 statues plus grandes que nature, figurant les rois de Juda et d'Israël, ancêtres du Christ. Mais la façade que nous y voyons aujourd'hui a été entièrement refaite, sous le Second Empire, par Viollet-le-Duc...

En l'an II de la République, les rois n'étaient plus que des tyrans. Le 27 octobre 1793, la Commune de Paris, quartier général des Sans-Culotte, ordonna leur abattage symbolique. On passa des cordes au cou des rois de pierre, on les tira d'en bas, pour les faire chuter sur le pavé, où ils se brisèrent en morceaux. Les débris furent abandonnés sur place. Puis un entrepreneur nommé Bertrand racheta ces cailloux en 1796.

C'est à ce moment que le juriste Jean-Baptiste Lacanal, visiblement enrichi, se fit bâtir un hôtel, aujourd'hui disparu, rue de la Chaussée d'Antin. Comme l'entrepreneur Bertrand pensait utiliser les pierres de Notre Dame, Lacanal, en fervent catholique, les acquit pour leur éviter d'être réduites en chaux. Selon la coutume, les objets sacrés ne devaient pas être détruits, mais brûlés ou enterrés. Donc Lacanal ensevelit, dans la cour de son hôtel, 21 têtes des rois d'Israël et de Juda, face contre terre et tournées au sud. Puis il dut céder cet hôtel au général Moreau. On oublia ce dépôt sacré pendant 180 ans.

C'est en avril 1977, en creusant des fondations, qu'on redécouvrit les rois du 13^{ème} siècle. Entre-temps, Viollet-le-Duc les avait remplacés par des pastiches. Ces têtes, un peu écornées, mais majestueuses, sont actuellement exposées au Musée national du Moyen Age, dans l'hôtel de Cluny, où l'on peut les admirer.

En octobre 1998, la banque Natexis, qui avait conservé l'une d'elles, en a fait don au Musée.

Cette découverte rendit à son tour célèbre le frère aîné du député de l'Ariège. Mais c'est bien à tort que les articles d'archéologie orthographient son nom avec un K, puisque Joseph choisit le K justement pour s'opposer à Jean-Baptiste.

Cependant le Directoire confia à Joseph Lakanal une mission d'inspection dans les nouveaux départements français de la rive gauche du Rhin, pour un long séjour qu'il consacra beaucoup aux études, notamment à écrire un traité d'économie politique, dont nous avons perdu la trace.

Au moment d'être rattrapés par le scandale, pour leurs énormes détournements de fonds destinés aux armées, les hommes d'Etat, fonctionnaires, militaires et munitionnaires véreux confièrent au clan corse de Napoléon et Lucien Bonaparte l'exécution d'un coup d'Etat qui, en éliminant les républicains sincères, leur donnerait tous les pouvoirs et étoufferait leurs responsabilités civiles ou pénales. L'histoire se répète, puisqu'une semblable situation s'est nouée de nos jours !

A la différence de beaucoup d'opportunistes, Joseph Lakanal ne se rallia pas au Consulat, ni à l'Empire. Il fit partie de ces républicains intransigeants que, pendant 15 ans, la police de Fouché surveillera, fichera, intimidera, persécutera et, parfois, tuera. Si Lakanal ne trouva pas d'éditeur pour ses manuscrits, gageons que les pressions policières sur les imprimeurs n'y furent pas étrangères !

Un obstacle idéologique le dissuadait de toute allégeance à l'Empereur. Le Concordat conclu le 15 juillet 1801 entre le Pape Pie VII et le Premier Consul Bonaparte rendit les églises de France aux prêtres anciennement réfractaires, mais rejeta l'ensemble des prêtres « jureurs » en dehors de l'Eglise catholique. Ainsi tous ceux qui suivirent l'abbé Grégoire et Mgr Font se trouvaient désavoués tant par la République que par Rome ! Le jansénisme ne se remit jamais de ce coup fatal, mais l'Eglise se coupait alors de la gauche et du centre, ce qu'elle devait payer cher.

Du moins Lakanal accepta-t-il d'être le proviseur ou le procureur-gérant de l'un des quatre grands lycées parisiens, le lycée Bonaparte, aujourd'hui Condorcet, dans le quartier de la Chaussée d'Antin. Mais il quitta cette fonction dès 1809, en restant seulement membre de l'Institut. On ne sait pourquoi, mais on peut le conjecturer. C'est en 1808 que Napoléon 1^{er} nomma Grand-Maître de l'Université le marquis Louis de Fontanes, royaliste, catholique et ami de René de Chateaubriand, qui le loue longuement dans ses Mémoires d'Outre-Tombe, sans jamais y nommer Lakanal. Les contemporains virent là que l'Eglise prenait sa revanche de 1762 et 1789, en revenant à dominer l'enseignement. Lakanal aura voulu protester en démissionnant. A moins qu'on ne l'ait poussé vers la porte...

Le glissement de l'Empire à droite ne devait pas s'en tenir à ce geste fort. Mais bientôt le divorce de l'Empereur d'avec Joséphine de Beauharnais, en 1809, et son remariage, en 1810, avec la princesse autrichienne Marie-Louise le coupèrent de toute l'Europe éclairée, en affichant son ralliement personnel à ces « tyrans » que brocardait Méhul par son « Chant du Départ ». L'historien Jean Tulard juge que le mariage autrichien, en aliénant à Napoléon les Lumières, sans lui concilier les coalisés, fut l'erreur du règne, qui préparait la chute.

La Restauration du roi Louis XVIII en 1814 commença par la vengeance. Une loi du 12 janvier 1815, article 7, disposa que les « régicides » seraient exclus à perpétuité du royaume, en tant qu' « ennemis de la France ». Marc Vadier et le peintre Louis David s'exilèrent en Belgique. Lazare Carnot en Allemagne. Le ministre de la police Decazes fit rechercher Lakanal.

D'abord le préfet de l'Ariège le confondit avec son frère Jean, chirurgien de Serres-sur-Arget, qui était décédé le 26 janvier 1816. Comme l'homme restait introuvable, une campagne de haines et de calomnies se déversa contre cet ancien prêtre et professeur des Pères de la Doctrine chrétienne, qui avait renié sa foi, brisé ses vœux, brûlé ses lettres de prêtrise. On lui reprochait la mort du roi et l'atteinte à la mémoire des Condé, double sacrilège. L'opinion pleurait alors le sort des prêtres réfractaires et anathémisait leurs bourreaux. Il faut se souvenir qu'encore en 1836 Lamartine se rendit célèbre par son Jocelyn, vaste poème à la mémoire des réfractaires, avant de tourner casaque et de conquérir encore plus de popularité avec son Histoire des Girondins, exaltant les conventionnels, mais en 1847.

Cependant Joseph Lakanal s'était embarqué dès janvier 1816 pour les Etats Unis d'Amérique. On peut penser que ce fut sur le conseil de Marie de la Fayette, leader de la noblesse libérale, qui avait conservé des intelligences outre-Atlantique. Ayant émigré de 1792 à 1800, le marquis de la Fayette ne pouvait pas être inquiet ; il fut même député libéral à la chambre basse sous la Restauration.

La Fayette recommanda Lakanal à Thomas Jefferson, celui-là même qui, président des Etats Unis entre 1801 et 1809, avait acheté la Louisiane à la France. On concéda au réfugié politique un domaine dans l'Alabama, puis on lui confia la présidence de l'université de Louisiane. Mais cet Etat esclavagiste pouvait-il tolérer longtemps un émule de l'abbé Grégoire ? Des métairies ariégeoises aux plantations du Vieux Sud, il y a plus qu'un océan ! En 1823, Lakanal épousa Marie Barbe François, peut-être une « cajun », et adopta sa fille. Puis le couple séjourna 7 ans dans le Kentucky, s'installa quelque temps en Caroline du nord, remonta le Missouri jusqu'aux Montagnes Rocheuses... Mais l'épouse de Lakanal mourut et sa fille se maria avec un Américain.

En France, la révolution de 1830 instaura la monarchie parlementaire, avec Louis Philippe et le drapeau tricolore. La réhabilitation des révolutionnaires commençait. Dès 1834, l'Institut royal de France reconnut à Joseph Lakanal la qualité de doyen, puisqu'il en était membre à compter de sa création, en 1795. Ce qui lui permit d'entrer en correspondance avec les grands savants de la nouvelle époque, notamment le théoricien de l'évolution Etienne Geoffroy-Saint-Hilaire, qui fut son ami.

En mai 1837, le roi accorda l'amnistie politique. Aussitôt Joseph Lakanal revint à Paris, pour y loger de nouveau 31 rue des Fossés-Saint-Martin, maison qu'il habitait en l'an II, mais que le percement du Boulevard Saint Martin a fait disparaître.



Buste de Lakanal par David d'Angers (1839)

Or, resté bel homme, gaillard et attaché au beau sexe, Lakanal épousa, le 20 décembre 1842, Rosalie Céleste Lepolletier, qui lui donna un fils. Né le 14 juillet 1762, Lakanal devint père à 81 ans, son épouse n'en ayant qu'une trentaine ! Malheureusement il devait trépasser peu après, le 14 février 1845, à Paris, dans son nouveau domicile de la rue Saint-Antoine. Sa tombe est au cimetière du Père Lachaise.

Ceux qui douteraient de sa réelle paternité auraient peut-être tort, car sa veuve lui fut fidèle de cœur jusqu'à la mort. Elle accueillit même chez elle, rue de l'abbé de l'Épée, son petit neveu par alliance. Le chirurgien Jean Lakanal, décédé en 1816, laissa un fils, qui fut maire de Serres-sur-Arget sous la monarchie de Juillet, et dont le fils partit pour Paris habiter chez la veuve de son grand-oncle Joseph.

Rosalie Lakanal disparut en 1880 et fut inhumée auprès de Joseph au Père Lachaise. Leur fils décéda lui-même en 1882, sans postérité.

Or, Rosalie Lakanal avait confié à un érudit les manuscrits laissés par le conventionnel, et qui ont disparu, notamment son traité d'économie politique ainsi qu'une histoire de la révolution.



Souvent la gloire est posthume. La III^{ème} République, qui eut tant à cœur de développer, moderniser et laïciser l'instruction publique, se trouva en Lakanal un grand ancêtre, comme une préfiguration de Jules Ferry. Dans les années 1950, sur les bancs des lycées, j'ai appris comme les autres élèves, mais en ignorant son origine ariégeoise, que le père de l'instruction publique s'appelait Lakanal. Je sais aujourd'hui que l'histoire fut quand même un peu plus compliquée...



**La tombe de Joseph Lakanal au cimetière
du Père Lachaise (Paris)**

Jules Ferry resta ministre de l'instruction publique de 1879 à 1883 et premier ministre de 1883 à 1885. C'est sur son rapport que l'instruction primaire devint laïque, gratuite et obligatoire par les lois de 1881, 1882 et 1886. En même temps, les congrégations religieuses se voyaient retirer le droit d'enseigner, par une mesure étrangement symétrique à l'expulsion des Jésuites en 1762. De 1879, échec final de l'Ordre Moral, à 1905, loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'anticléricalisme battit son plein pour le contrôle de l'enseignement.

Efficacement orchestrée, une immense campagne de presse célébra la mémoire de Joseph Lakanal. Scientifiques, publicistes, politiques, enseignants, fonctionnaires donnèrent dans le dithyrambe écrit ou oral. Un comité se constitua à Paris, sous la présidence de Pascal Duprat, député de la Seine, pour dresser une statue au grand homme. Une souscription nationale fut lancée, à laquelle le département de l'Ariège participa pour 10 000 F. La presse catholique pensait, pour sa part, qu'un prêtre défrôqué et athée était indigne de l'hommage des Français. Des prêches demandèrent l'excommunication posthume d'un tel monstre. Finalement, l'inauguration du monument de bronze eut lieu le 24 septembre 1882 sur les allées de Villote, à Foix, où il est toujours, sous la présidence du ministre de l'Education publique et des Beaux Arts Duveau, en présence du maire Barrau et du député Massip, avec un grand concours de journalistes et de peuple. Paul Janet représentait l'Institut.



Foix – Photo de Jules Monier entre 1875 et 1899 (source : MUCEM)

Aujourd'hui encore, Paris honore Lakanal d'une rue dans le 15^{ème} arrondissement, près de la station de métro Commerce, et la ville de Sceaux donne son nom à son lycée, d'ailleurs des plus réputés.

Bibliographie sommaire

- Abbé Henri Duclos : Histoire des Ariégeois
- Raymond Carol : Un Ariégeois surdoué, Joseph Lacanal (Lacour-Colporteur)
- Guides bleus de Paris et de Midi-Pyrénées



Monument à Joseph Lacanal à Foix

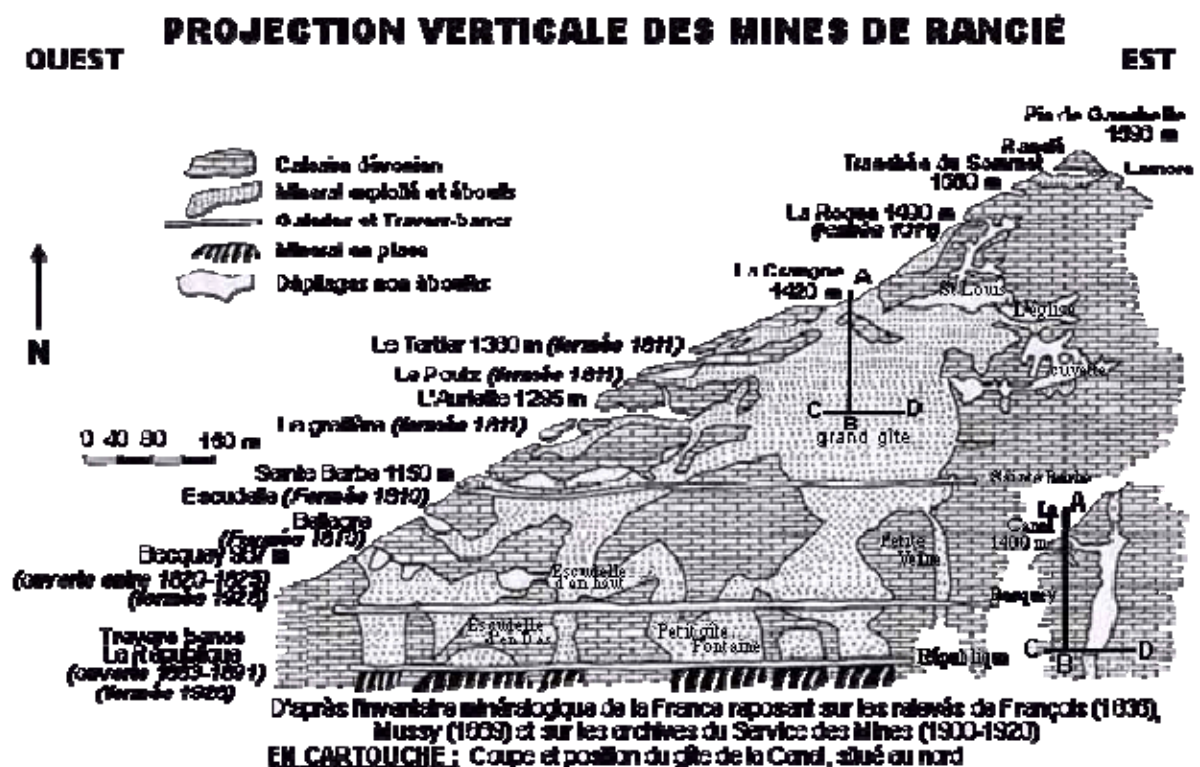
Affluent de l'Ariège, à hauteur de Tarascon, la rivière Sos donna jadis son nom au village ou vic (du latin « vicus » : bourg, village) que nous appelons le Vic-de-Sos ou Vicdessos, et qui lui-même a étendu sa dénomination à l'immense cirque de montagnes, de forêts et d'estives creusant en profondeur les Pyrénées andorranes. Or, ce bout du monde fut aussi la source de tout une économie du fer, qui perdura du Moyen Age jusqu'à 1929, sinon même à nos jours. C'est dans son ensemble, comme unité organique ou comme champ social, qu'il faut considérer cette économie et l'analyser, plutôt que de la décomposer entre ses divers éléments pittoresques. On y discerne rétrospectivement l'existence cohérente et le fonctionnement dynamique d'un vaste espace vectoriel, orienté du sud au nord, de la montagne vers la plaine, dont les forces de production et de transport suivaient en fonction de la pente topographique un gradient d'activité croissant. Autrement dit, le travail des bras extrayait en amont le minerai de fer des filons montagnards ; plus bas, les forges de la vallée convertissaient ce minerai en gueuses de métal ; les caravanes de mulets, sous la responsabilité du négoce fuxéen, acheminaient ces gueuses jusqu'à la Garonne ; des barges les transportaient enfin d'Auterive à Toulouse, où les industries mécaniques les transformaient ; donc à mesure que les produits du travail s'écoulaient des monts vers les plaines, le capital commercial ou industriel les prenait sous sa tutelle financière et les valorisait.

Contrastes vus sur les lieux mêmes

Observons d'abord sur place ce qui peut y être encore vu, un siècle après l'apogée de cette économie du fer.

Tout en haut, les deux ruisseaux du Sos et du Siguer prennent leur source des pics et des lacs de crête qui jouxtent la principauté d'Andorre et coulent parallèlement vers le nord, pour rejoindre l'Ariège, puis la Garonne, en restant longtemps séparés par un surplomb de roches calcaires et ferrifères, où furent longuement exploitées les mines de Rancié, de Lercoul, de Miglos, de Larnat, de Larcet et de Château-Verdun.

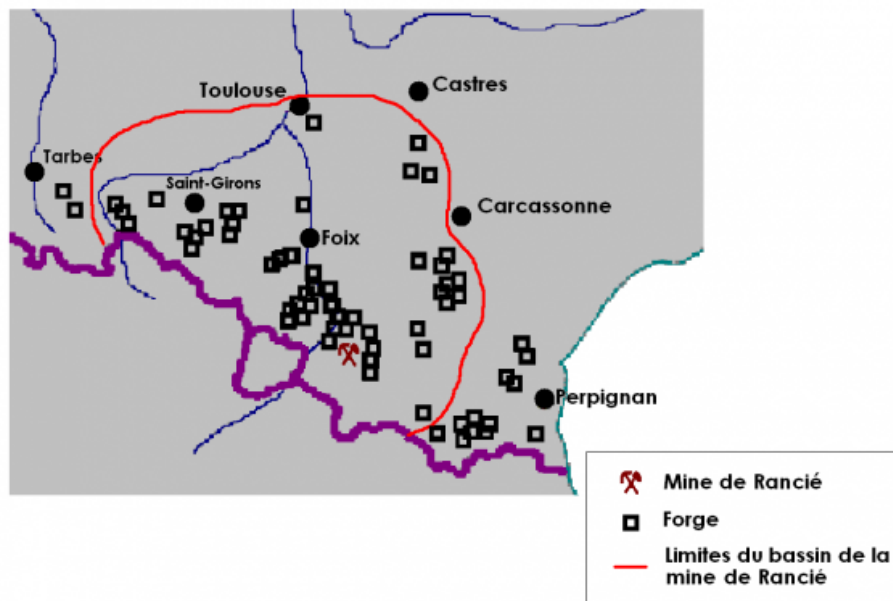
A mille mètres d'altitude environ, les anciens villages de mineurs et de muletiers qui s'appellent Sem, Goulier, Olbier, Illier, Suc, Sentenac ou Siguer ont aujourd'hui perdu les neuf-dixièmes de leur population et flottent dans des agglomérations de maisons trop vastes désormais pour les quelques résidents restés au pays. Prenons comme exemple Sem, à mi-pente des galeries de mine du Rancié : le village comptait à la fin du 18^{ème} siècle plusieurs centaines d'habitants ; le recensement de 1998 n'en a plus compté que 19 ; mais les dimanches d'été y ramènent jusqu'à 250 vacanciers. Transformées en résidences secondaires, la plupart des vieilles bâtisses de mineurs ont perdu, sous leur crépi grisâtre, l'aspect de l'habitat rustique. Partis les hommes et les femmes vers un destin meilleur, il reste sous terre les sites gigantesques de cristaux d'hématite F_2O_3 .



(source : <http://auzatvicdessos.free.fr/rancie.htm>)

Le pic du Rancié, ce géant de calcaire ferrugineux dressé à 1 586 mètres sous son manteau de sapins et de feuillus, porte encore aux flancs les plaies rouges de l'attaque des hommes. Jadis il apparaissait nu, tout déboisé, strié de chemins qui serpentaient sur ses pentes caillouteuses ; des coulées de déblais ocre et grises salissaient les pentes ; et des dizaines d'hommes, de femmes ou d'enfants misérables l'escaladaient ou en redescendaient sans fin, guidant des caravanes de mulets aux coiffes multicolores et aux bâts chargés de deux paniers de minerai de fer, ou bien de poteaux d'étau, ou parfois, hélas, de mineurs morts d'éboulements. Toute la montagne était perforée de galeries, au hasard des filons d'hématite ; 500 mineurs y taillaient la roche au picou, à la lueur de lampes à l'huile d'olive, ou plus tard à l'acétylène ; ils y souffraient d'un froid obsédant, couchés ou agenouillés dans les filons, avec la poussière collant à la peau et la langue collée par la terre ; des gamins y charriaient à dos des corbeilles, on disait des « gourbilhos », d'un minerai rouge - noir aux arêtes vives. Puis tout cessa en 1929 et le géant referma son manteau vert sur ses entrailles saignantes.

Bassin de la mine de Rancié (Vicdessos)



Source : Les espaces de l'industrie - Le cas de la sidérurgie des Pyrénées ariégeoises, XVII^e – XIX^e siècles
 Jean Cantelaube in Les cahiers de Framespa - <https://framespa.revues.org/338>

De ce travail de sueur et de sang ne subsistent plus que de pauvres vestiges. Les trouées des éboulements qui écrasèrent des dizaines d'hommes restent perceptibles sous le manteau forestier, par leurs chaos de roches rouges, où rien ne pousse plus. La galerie du Becquey, à la belle entrée de pierres taillées, fermée de grilles de fer, laisse voir un wagonnet rouillé. Plus bas, l'entrée de la galerie de la République, qui fut la plus tardive, mais la plus moderne et la plus fonctionnelle, s'est effondrée sous les souches qui l'étreignent. Quelques chariots désœuvrés y traînent leur vieille carcasse. Dans les buissons, on ramasse de pauvres reliques : un chenet de fer, ou des bouts de fer à mule.

Heureusement, le pieux musée de la mairie de Sem, qu'on vous ouvre avec gentillesse, rassemble des outils, des lampes, des paniers, des blocs d'hématite, des chartes, des photos jaunies, mais ce qui étonne, pas de casque de mineur. Ces 500 mineurs étaient-ils trop pauvres ou trop indépendants pour se protéger le chef par cette élémentaire protection ?

Tout autre vision, dans la haute vallée de l'Ariège, à Château-Verdun sur l'Aston, l'hôtel du marquis de Gudanes, maître de forges, porte encore beau. Derrière sa grille d'honneur forgée de fers du Rancié, de Siguer ou de Château-Verdun, il impose majestueusement sa façade rythmée de piles classiques à bossages et son escalier à double encorbellement, aux rampes également de fer. Les armes, au-dessus de la grand - porte, y sont une levrette et une tour, sous la couronne du marquisat. Ce fut le castel du roi des Pyrénées, qu'on croirait dessiné par Gabriel tant son architecture rappelle les hôtels parisiens du Marais, et donc cette aristocratie d'entrepreneurs capitalistes qui fréquentaient le salon de la marquise de Tencin, encensaient les Lumières et protégeaient l'Encyclopédie. Propriété privée : on n'entre pas !



Sem – Entrée de la galerie Becquey de la mine du Rancié

Telles furent, telles restent les deux faces visibles de l'économie métallurgique de la haute Ariège : en aval du bassin, des montagnes, des mines, des mesures, de la misère ; à mi-pente dans les étroites vallées, les forges catalanes, les ateliers sidérurgiques, les belles maisons de maître, les ouvriers qualifiés, donc davantage d'aisance ; tout en bas, les châteaux, les seigneurs, les fortunes jalousées. Sous l'aspect géométrique, on y verra même l'antinomie de la commune villageoise et du capital industriel ou commercial, comme l'inclusion d'un espace local dans un espace vectoriel global.

Il n'est de richesse que d'hommes et de femmes

Gardons-nous de tout déterminisme géographique. Ce n'est pas le fer des Pyrénées qui créa la métallurgie du Vicdessos ; c'est plutôt la forte densité humaine des montagnes qui suscita l'économie du fer. Car du fer, il y en avait presque partout dans le royaume de France, avec des gisements encore plus gros ou plus riches ; mais le minerai exigeait pour l'extraire, le charrier, le traiter et le convertir en gueuses commercialisables de la main d'œuvre disponible, laquelle n'existait en nombre que sur les massifs déshérités.



(Source : <http://armieros.blogspot.fr>)

Relativisons donc l'importance économique du fer ariégeois. Au 18^{ème} siècle, le comté de Foix ne produisait qu'à peine 2 % du fer de tout le royaume de France. Et au 19^{ème} siècle, 60 000 tonnes de fer au maximum sur une production nationale de plusieurs millions de tonnes. Les forges catalanes n'eurent jamais, à beaucoup près, l'envergure des forges et aciéries de Normandie, du Châtillonnais, du plateau de Langres, du Creusot ni surtout du bassin sidérurgique de Lorraine. La métallurgie du Vicdessos n'était guère plus qu'une économie de survie.

Le fer est d'ailleurs le plus commun des métaux, puisque avec le nickel il compose le noyau dur de la planète, dont il engendre le champ magnétique. Au soulèvement des chaînes de montagnes, il se fit jusqu'à l'écorce terrestre des remontées de fer profond, qu'on retrouve sous certaines montuosités, comme le Canigou, l'île d'Elbe ou l'Erzeberg au Tyrol, mais dont l'érosion fluviale dispersa la plus grosse partie en sédiments lacustres ou en « loupes ». C'est pourquoi d'innombrables gisements furent exploités par l'homme, dès l'âge du fer, d'abord dans les pénéplaines, même en Normandie. Jusqu'à l'époque moderne, l'économie du fer resta locale, chaque région exploitant ses propres gisements de surface à ciel ouvert ou par des galeries peu profondes, à destination de forges immédiatement voisines.

C'est, peut-on penser, la raison pour laquelle l'Empire romain ne s'intéressa pas aux minerais de fer pyrénéens, plus difficiles à exploiter que d'autres, du fait de l'altitude, du relief et de la distance. L'archéologie n'y a retrouvé aucune trace d'activité antique. En revanche, dans la vallée d'Aulus et notamment à Castel Minier, on a mis à jour des mines, qui semblent antiques, d'argent et de plomb, avec de notables vestiges : une table à laver les minerais, 87 meules pour écraser les roches métallifères et surtout des lingots ou des saumons d'argent. Mais l'argent était indispensable au monnayage ; le plomb servait à l'équipement des cités en tuyauteries ; le fer pour les outils restait alors plus banal.

D'ailleurs, les hautes vallées ariégeoises n'étaient guère peuplées, sous les César, que de pasteurs itinérants. Tout changea avec la grande poussée démographique des 11^{ème}, 12^{ème} et 13^{ème} siècles, qui fit essarter les forêts naturelles et créer ces villages d'altitude, autour de dizaines d'églises romanes, où l'on vivait de l'élevage, de la forêt et de la polyculture en terrasse. Or, bientôt, le surpeuplement plaça ces populations montagnardes en position critique, d'autant qu'après 1320 le climat européen tendit à se rafraîchir. Pour survivre, il fallut bien produire des marchandises exportables, qu'on vendait contre les grains, l'huile ou le vin du piémont pyrénéen. Là ce fut le bois ouvré, ici les toiles, en Vicdessos le fer. En 1670, les terres de la vallée du Sos étaient réputées ne pouvoir nourrir que le vingtième de ses habitants et les mineurs du Rancié disaient n'obtenir de leurs champs qu'environ un mois de leurs subsistances. L'exploitation des gisements miniers et l'affinage du fer furent les activités de substitution à l'agriculture défaillante, mais ne parvinrent jamais à sauver les populations locales du dénuement, puisque encore au 19^{ème} siècle les autorités publiques et les ingénieurs des mines se plaisaient à les qualifier de barbares ou demi-sauvages.

L'économie du fer en Vicdessos semble contemporaine de la crise démographique du 14^{ème} siècle, puisque les mines de Gudanes et Rancié ne sont signalées qu'en 1293 et que l'accord d'Echange entre le minerai du Vicdessos et le charbon de bois du Couserans est daté de 1347.

Aussi bien tiendra-t-on pour des fables les éloges qu'on entend et répète si facilement de la richesse ariégeoise en fer, en oubliant les hommes et les femmes qui la firent. « D'or, d'argent et de fer leurs intestins sont pleins » écrivait en 1585 le poète gascon Salluste du Bartas. Et un préfet de l'Empire napoléonien notait que « l'Ariège produit du fer et des hommes ». En fait, on ne trouve pas en Ariège plus de fer qu'ailleurs, et même plutôt moins.

Certes, toute la chaîne pyrénéenne contient des filons ferrifères. Dans les pays de Foix, il s'agit d'hématites du Dévonien à haute teneur, jusqu'à 40 % et même 60 %, sans impureté que le manganèse, et qu'on peut réduire directement avec du charbon de bois et le martelage. Une cinquantaine au moins de gisements y ont fait l'objet d'une exploitation poussée, mais décevante pour leurs exploitants, qui y perdirent leur temps et leurs investissements, tellement les filons de fer s'y avéraient minces, dispersés, donc vite épuisés. Seul le mont Rancié dresse un filon vertical de 500 mètres de haut et 700 de large, mais entrecoupé de bancs de calcaire qui le rendent impropre à la mécanisation. Pour le mettre en chantier, il fallut qu'une vingtaine de villages y subissent un travail de bagnards consentants, dans l'espoir de survivre au jour le jour et de sauvegarder les libertés de la communauté du Vicdessos.

On connaît la devise des paysans catalans de 1936 : « Tierra y Libertad ». En Vicdessos, ce fut dès le 14^{ème} siècle : la mine et la liberté.

La communauté locale de mineurs - paysans

La défense des libertés communautaires et la volonté de vivre au pays furent les moteurs de la perpétuation de la métallurgie ariégeoise, dont autrement les conditions précaires auraient causé la fin beaucoup plus tôt .

Déjà les historiens antiques savaient que les Alpes et les Pyrénées hébergeaient des communautés paysannes indépendantes de toute économie domaniale. Il en est resté l'Andorre. Plus petit, le bassin du Vicdessos formait une république de paysans égaux en droits et propriétaires du sol, sans autre seigneur que la collectivité elle-même. Incessante fut sa résistance aux tentatives de mainmise ou d'accaparement par les seigneurs des basses vallées, qui étaient souvent aussi les maîtres de forges. De là ce républicanisme ardent, qui reste la marque politique de la haute Ariège.

La survivance des communautés pyrénéennes imposa longtemps le respect de l'utilisation communautaire ou égalitaire des richesses minérales, coutume qu'on retrouve dans l'ensemble des Pyrénées, jusqu'au Béarn et au pays basque. Pour l'Ariège, on citera la saline de Camarade, l'ardoisière de Miglos ou les mines de fer de Lercoul, propriété indivise des vallées de Siguer. Le cas historique des mineurs du Rancié est seulement le mieux documenté, le plus connu ou le plus caractéristique, qui fit et fait encore couler beaucoup d'encre rouge ou rose chez ceux qui voulaient ou veulent y voir l'archétype du communisme, de la coopérative ouvrière ou de l'atelier national.

Il s'agit moins d'une survivance de la commune primitive que d'une forme typée de la communauté villageoise, qui fut le droit commun de l'économie médiévale à partir des 11^{ème} ou 12^{ème} siècles. A l'époque où les évêques et seigneurs accordaient de gré ou de force des chartes d'autonomie et de franchise à des cités, des bourgs ou des paroisses rurales, ce qu'après François Guizot les historiens nommèrent la « révolution communale », le comté de Foix concéda les plus larges libertés à l'Université (Universitas) du Peuple de la Vallée de Sos pour l'exploitation des gisements de fer.

La célèbre définition de François Guizot est de portée générale ou, du moins, nationale :

« Nul doute que le tiers-état de 1789 ne fût, politiquement parlant, le descendant et l'héritier des communes du XIIème siècle. (...) Cette nation descend incontestablement, en grande partie du moins, de ces communes qui se révoltaient au XIIème siècle, assez obscurément, quoiqu'avec beaucoup de courage, dans l'unique but d'échapper, dans quelques coins du territoire, à l'obscur tyrannie de quelques seigneurs. » (François Guizot, Histoire de la Civilisation en Europe - Hachette 1985 page 173).

Par une charte de 1272, le comte de Foix Roger-Bernard III reconnut les droits et libertés des habitants du Sos, groupés en une communauté autonome, propriétaires du territoire et administrés par des consuls. Puis une charte de 1293 disposa des conditions d'exploitation et de commercialisation des fers du Rancié, en accordant à tout habitant le droit illimité d'exploiter librement les gisements et d'en vendre sans acquitter de droit le minerai, dans les limites de la communauté locale :

« Nous concédons à tous les habitants présents ou futurs de ladite vallée (du Sos) qu'ils puissent transiter et vendre le fer outre ports à conditions de payer la gabelle à notre gabelier.

Nous voulons, concédons et statuons que nous ou quelque Bayle ou Officier ne puisse opposer aucun ban sur les susdits habitants, aussi bien les présents que les futurs, dans les mines de fer existant dans l'intérieur de la vallée et de ses limites et frontières.

Nous concédons aux habitants de ladite vallée qu'ils puissent vendre à un autre habitant de la même vallée de Sos les marchandises sans nous payer de leude. »

Cette charte confirmait les droits antérieurs des membres de la communauté, en ne les assujettissant aux taxes comtales, la gabelle, qu'à l'exportation hors de ses limites, c'est à dire dans le bassin du Salat ou en aval de Niaux. Elle confirmait le statut de propriété collective de la communauté sur les mines de fer, lequel statut perdura, sous des formes juridiques changeantes, jusqu'en 1931. Mais ce régime de propriété collective est loin d'être un cas unique ou même rare, puisque aujourd'hui encore nombre de communes gardent la propriété collective de leurs forêts, notamment dans le Jura ou aussi bien à Sainte-Croix de Volvestre.

Sous le règne de Louis XIV, on réinterpréta cette charte selon la doctrine juridique du siècle. Le roi était désigné comme le seigneur foncier du Vicdessos et les consuls exerçaient directement en son nom la justice civile ou criminelle. Toutes les montagnes de la vallée étaient le bien commun des habitants en vertu de leurs privilèges. Il n'y avait ni château ni four banal. Les forges et moulins de la vallée appartenaient à des particuliers, sans payer aucune redevance au roi. Les juristes justifiaient cet état de droit, devenu plus exceptionnel à l'époque, par la nécessité de fixer sur place la population, pour exploiter et cultiver ce lieu « inhabitable et couvert de rochers », afin que « les Espagnols ne vinssent pas envahir la France de ce côté » (Enquête du dénombrement de 1670 - 1674).



Grève de mineurs de la mine du Rancié (Source : <http://armieros.blogspot.fr>)

Co-propriété exclusive des habitants de la haute vallée du Vicdessos, comprenant les communes actuelles du Vicdessos, Auzat, Saleix, Suc-et-Sentenac, Orus, Goulier, Olbier, Sem et Illier-Lamarade, les mines du Rancié furent longtemps exploitées de manière individualiste, sinon anarchique. Pas de plan d'organisation ni de financement, pas d'ingénieur des mines, pas de moyens techniques, hors les pics et les paniers ; chacun creusait son trou, seul ou avec ses proches, enlevait le minerai et le vendait sur les marchés de Cabre ou de Pré-de-Vic, ou même à la sortie des galeries, aux représentants des maîtres de forges. La seule division du travail se faisait entre les « peyriers », abatteurs du minerai, et les « gourbatiers », porteurs de la hotte d'osier dite « gourbilho », reposant sur les reins par un coussin appelé le « gorp ». Les hommes adultes étaient « peyriers », les jeunes « gourbatiers », les femmes conduisaient les mules à l'extérieur. Par chance, l'altitude et la géologie calcaire de la montagne du Rancié préservaient de l'humidité les galeries des mines, alors qu'ailleurs le pompage des nappes phréatiques était la question-clé et imposait des investissements lourds, notamment en « pompes à feu ».

L'anarchie de l'exploitation causait une sous-productivité et un péril d'éboulement d'autant plus sensibles que les mineurs étaient toujours tentés de grignoter les piles de soutènement laissées en place. Dans les dernières années du 14ème siècle, l'effondrement du chantier du Nagot ensevelit la quasi-totalité des mineurs de Goulier. Malgré l'autorité de quatre jurats désignés par le bayle du comte de Foix et chargés d'attribuer les lots de taille aux équipes, les éboulements ponctuèrent jusqu'à la fin l'histoire du Rancié. En 1786, le baron Picot de la Pérouse pouvait écrire :

« Les mineurs de la vallée du Vicdessos sont des paysans grossiers qui cherchent la mine au hasard et l'arrachent sans précaution comme sans connaissance. »

Comment prendre de tels propos ? L'attitude aristocratique sous l'Ancien Régime était de mépriser la paysannerie, jugée chétive, barbare et illettrée. Il est vrai que les paysans, mal nourris, ne grandissaient pas à la taille de leurs maîtres, éloignés des soins médicaux, gardaient une santé frêle, tenus à l'écart des bonnes manières, se montraient rustiques, enfin privés d'école, restaient analphabètes. Mais ces tares n'étaient pas congénitales. Les arrière-petits enfants des mineurs du Rancié sont de nos jours enseignants, cadres ou chefs d'entreprise.



Château de Miglos (source : <http://armieros.blogspot.fr>)

La copropriété collective des mines excluait les étrangers, les « horsains » et engendrait une forte consanguinité. Les 500 ou 800 mineurs ne portaient qu'un petit nombre de patronymes : Augé, Barbe, Dandine, Séguéla, Sabardu ; et la coutume fut de distinguer les personnes par un sobriquet : Pantouffle, Tirou, etc.

Cette communauté de mineurs - paysans exprima toujours sa farouche résistance contre la domination économique des maîtres de forges, contre les empiétements du capital et contre la modernité technologique, ces trois fléaux étant liés dans leur esprit. Les maîtres de forges fixaient les tarifs du minerai. Il y eut en 1729 une grève des mineurs, pour avoir le droit de stocker le minerai et de faire ainsi pression sur les prix. Ces maîtres de forges, dits « coulias », faisaient l'avance des capitaux nécessaires, sous les formes de rémunérations en nature par des denrées de première nécessité et de ventes à pacte de rachat, sorte de prêts usuraires leur permettant d'acquérir le patrimoine foncier des mineurs endettés. Tel fut d'ailleurs le scandale moral qu'en 1722, l'évêque de Pamiers dépêcha dans le Vicdessos trois frères de la Doctrine Chrétienne pour prêcher aux « coulias » l'honnêteté et la modération, d'ailleurs en vain. Pire peut-être, lorsqu'au 19^{ème} siècle les ingénieurs des mines prétendirent rationaliser l'exploitation, par la création de plans inclinés qui diminuassent la peine et les périls, la population unanime demanda leur déplacement.

La communauté traversa l'histoire en sauvegardant son intégrité sous de successifs avatars juridiques. Dès la fin du 18^{ème} siècle, les mineurs s'étaient constitués en société mutuelle pour les secours aux blessés, aux infirmes, aux veuves et aux orphelins. Au moment de la Grande Peur de 1789, les mineurs incendièrent le château de Miglos et revendiquèrent la liberté de fixer eux-mêmes les prix du minerai. En 1805, le Premier Consul nomma le Préfet de l'Ariège tuteur de la mine de Rancié, par substitution aux anciens consuls de la vallée, ce qui constituait une sorte de nationalisation avant la lettre. Désormais, ce fut le Préfet qui contrôlait la mine et fixait les prix, grâce aux diligences d'un ingénieur en chef des mines.

Mais l'Empire fut mal ressenti. Un mois après la défaite de Soult sous Toulouse, le 10 avril 1814, une grève générale soulevait les mineurs, du 6 au 18 mai, contre les droits perçus par l'Etat sur les minerais. Puis un arrêté préfectoral de décembre 1817, diminuant d'un sou le prix de la charge de minerai, provoqua une nouvelle grève insurrectionnelle qui justifia en janvier 1818 l'envoi sur Sem d'un détachement de l'armée. La Guerre des Demoiselles incita même les mineurs, le 22 août 1830, à la révolte générale, si bien qu'en 1833 une Ordonnance royale étatisa les mines, au nom du principe que le sous-sol de France appartient à l'Etat seul, mais déclara les huit communes de Vicdessos « concessionnaires des mines du Rancié ». Avec l'évolution sociale, la III^{ème} République prit la loi du 15 février 1893 ainsi que le décret du 24 avril 1893 pour constituer la mine en société, lui imposer un conseil d'administration et transformer les mineurs en salariés.

Cependant, le pouvoir réel était alors descendu plus bas dans la vallée de l'Ariège, à mesure que les forges catalanes se transféraient peu à peu d'amont vers l'aval. Puis la sidérurgie du nord de la France s'en empara, lorsque la Société métallurgique de l'Ariège à Tarascon finança et dirigea les investissements mécaniques des mines, et surtout que la société de capitaux Commentry - Fourchambault - Decazeville s'en assura le contrôle. Sans plan social, la mine de Rancié fut fermée de fait dès 1929 - 1930, puis de droit en 1931. Reconnus exploitables en 1878, les gisements de la minette lorraine, sous la houlette de la famille de Wendel, suffisaient alors aux besoins nationaux. La communauté de mineurs-paysans de Vicdessos se disloqua par l'exil.

Le dernier mineur du Rancié est mort en 1999, loin de l'Ariège, à l'âge de 92 ans.

La souveraineté financière des maîtres de forges et du grand capital

Sous l'Ancien Régime, la noblesse ne pouvait sans déroger exercer aucune activité industrielle ni commerciale, hormis les arts du feu, sidérurgie et verrerie. Cette exception plaça l'économie métallurgique du Vicdessos, dès le Moyen Age, politiquement, juridiquement et financièrement sous l'autorité des maîtres de forges, nobles en majorité, lesquels habitaient les châteaux ou les maisons de maître des vallées du Sos ou de l'Ariège, ou même résidaient à Toulouse.

La communauté des mineurs - paysans ne détenait que les gisements de matière première, dont l'extraction restait un travail étroitement local, alors que le transport du minerai, la forge du fer et la commercialisation des gueuses impliquaient des infrastructures d'envergure au moins régionale, que seule la solidarité des maîtres de forges pouvait assumer à distance. Ceux-ci formaient une confrérie ou un consortium de familles privilégiées, dont l'emprise sur l'espace et le temps dépassait de beaucoup celle de mineurs sur les filons d'hématite et la ravalait même au rang de sous-espace, sinon de portion congrue.

En effet, la production de fer se faisait par réduction et martelage dans les forges catalanes, sises au fil de l'eau des rivières, avec des équipements lourds tels que barrage, canal d'aménée, roue à aube, atelier couvert, machine hydraulique, soufflerie, creuset, martinet ou marteau de forgeage et grâce à des équipes d'ouvriers qualifiés, bien

formés et cher payés. La mise en œuvre de telles fabriques exigeait des capitaux liquides, un emplacement de choix sur le cours d'eau ainsi qu'un amortissement financier de plusieurs années. Au début du 19^{ème} siècle, sur 77 forges catalanes des Pyrénées françaises, 41 se trouvaient dans l'actuel département de l'Ariège, la plupart à proximité du Rancié. A eux seuls, les domaines forestiers du marquis de Gudanes en comptaient 6.

De ces antiques forges catalanes, il en demeure au moins une en activité muséographique, aux Forges de Pyrène, près de Tarascon-sur-Ariège. On y voit encore le forgeron réduire l'oxyde de fer, en le purgeant de son oxygène, sous les coups brusques et brutaux du martinet, gigantesque marteau de bois, mû par une chute d'eau intermittente. Surtout, la gestion de la métallurgie supposait la maîtrise régionale des moyens de transport qui, dans ce relief montagneux, se résumaient aux caravanes de mulets et à leurs guides, avant l'ouverture des routes et des chemins de fer au 19^{ème} siècle. Le transport du minerai de fer fut originellement contrôlé par la communauté du Vicdessos. Les femmes et les enfants de mineurs assuraient l'acheminement de l'hématite des galeries des mines jusqu'aux places de vente locales. Un village spécialisé comme Suc-et-Sentenac, où le tiers de la population se composait de muletiers, se chargeait du transport du minerai vers la vallée proche d'Aulus par les cols de Suc ou de Saleix. En effet, l'accord d'Echange de 1347 entre les consuls de Vicdessos et le vicomte de Couserans organisait le troc entre les minerais du Rancié et le charbon de bois couseranais, de sorte que les maîtres de forges de Massat et d'Ercé reçussent par mulets la matière première et que les maîtres de forges du Sos, dont la vallée était déjà déboisée, obtinssent par fret de retour le charbon de bois des forêts du Couserans, nécessaire pour réduire l'oxyde de fer. Lorsque l'exportation du fer raffiné se fit vers Toulouse, les négociants de la Ville Rose s'attachèrent le concours de tous les muletiers de la région, par l'entremise des commerçants de Foix, pour imposer leur monopole au transport. L'enjeu était de taille, puisqu'il y avait plus à gagner sur le convoyage que sur la mine ou la forge elles-mêmes. Ainsi le quintal de minerai de fer valait, au 18^{ème} siècle, 12 sous sur le carreau de la mine, mais il coûtait 11 sous pour être acheminé aux forges de Tarascon, 26 sous pour le transport à celles d'Orlu, 36 sous jusqu'à celles de Mirepoix et pas moins de 38 sous à celles du Mas d'Azil. Tout maître de forge et « roi des Pyrénées » qu'il fût, le marquis de Gudanes dut lui-même se soumettre au monopole d'acheminement du négoce toulousain, que seule brisa la route carrossable longeant l'Ariège, aujourd'hui la route nationale 20.

Enfin, le crédit à long terme surplomba tout. Il faut concevoir le capital moins comme une somme d'argent que comme un volume d'emprise sur l'espace et sur le temps. Les mineurs troquaient en nature leur minerai contre des denrées ou des matériaux ; les maîtres de forges s'échangeaient en nature le minerai et le charbon de bois dans la proportion immuable, réglée par l'Accord de 1347, de 6 parties de minerai contre 8 de charbon ; ces trocs matériels maintenaient l'économie du fer dans le voisinage local. Mais les capitalistes toulousains parvinrent à dépasser ce système local en le plongeant dans la finance. Il ne fallut pas moins qu'un arrêt du Conseil d'Etat de 1781 pour autoriser les maîtres de forges à enfreindre les règles coutumières du troc en nature et à s'approvisionner en minerai « à prix d'argent ». Sur le marché régional, la suprématie du capital tint à sa capacité à faire l'avance massive des salaires et des investissements, grâce aux découverts bancaires, et donc à maîtriser le futur à long terme sur tout un pays. La puissance économique se faisait ainsi par la surface financière. A cette géométrie d'opérateurs où le plus global subsume le plus local, les mineurs se voyaient facilement coiffer par les maîtres de forges, mais ceux-ci étaient dans les mains des transporteurs, lesquels eux-mêmes se trouvaient sous la coupe des banques. Bref, le champ social s'orientait irrésistiblement des montagnes vers la plaine, des campagnes vers les villes et des communautés villageoises vers la bourgeoisie.

Le moyen de résister à une telle attraction ? La faveur du roi sans doute ! La communauté minière du Vicdessos s'en remit donc à la protection royale contre l'avidité des maîtres de forges. Pris entre ses propres mineurs, d'une part, et le capital toulousain, d'autre part, le marquis de Gudanes emprunta en 1761 de grosses sommes au Trésor royal, au motif que la fermeture de ses forges aurait jeté au chômage des centaines d'ouvriers. Vingt ans plus tard, sa dette courait encore. Comme Paris la lui réclamait, il argua des tempêtes qui dévastaient ses bois et des galeries de mines éboulées qui creusaient des gouffres devant son château, par sa lettre au roi du 8 septembre 1782, afin d'obtenir un nouveau délai. La banqueroute royale de 1789 effaça tout. Cette procédure de financement, qu'on appelle aujourd'hui au ministère des finances le « prêt non remboursable », est l'essence même du « colbertisme ».

Cependant, le colbertisme put retarder l'emprise du capital, sans pouvoir à la fin l'éluder. La création en 1867 - 1868 des hauts fourneaux de Tarascon-sur-Ariège par la Société métallurgique de l'Ariège (SMA) transforma la mine de Rancié en dépendance, ne ressuscita que pour une décennie les mines de Lescoul et Château-Verdun, supprima surtout les forges catalanes et leurs maîtres de forges. En 1896, la SMA obtint et finança, contre l'opposition des mineurs, la construction d'un câble transporteur pour acheminer le minerai de la galerie nouvelle de la République jusqu'au village de Cabre dans la vallée du Sos. On peut encore en voir sur place les vestiges rouillés.

*

Chacun connaît la suite et la fin. Les familles des maîtres de forges Schneider et de Wendel contrôlèrent toute la sidérurgie française, avant de faire elles-mêmes faillite en 1978, au bénéfice de l'Etat, qui dut tout nationaliser au

sein d'USINOR - SACILOR. La production française de minerai de fer, après avoir atteint en 1960 son maximum de 63 millions de tonnes, est aujourd'hui nulle. Le Vicdessos doit désormais se reconvertir aux activités de service, par exemple au tourisme de randonnée, ou bien retourner à la forêt que personne n'exploitera plus.

Bibliographie sommaire

Histoire des Ariégeois : de l'Esprit et de la Force intellectuelle et morale dans l'Ariège et les Pyrénées centrales – M. H. Duclos – Paris Didier et Compagnie 1882

La vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises – Michel Chevalier – Editions Génin – Librairie de Médecis 1956

Rancié, un atelier national en Haute Ariège – Robert Reulle – Lacour Editeur 1998

THEOPHILE DELCASSÉ, NAIN OU GEANT ?

Michel Bégon – février 2002

Tout homme a deux patries, la sienne et puis la France. Théophile Delcassé aima passionnément sa petite patrie ariégeoise et singulièrement cette vallée de l'Ariège, dont il fut 30 ans l' élu ; mais les Ariégeois l'ont peu à peu honni, puis injurié, voire oublié, probablement parce que son réalisme, qualifié d'opportunisme, ne laissait guère place au rêve collectif. Delcassé chérit tout aussi passionnément la France républicaine, en œuvrant sans cesse à son redressement après la capitulation de 1871 et il fut, aux dires des historiens, son plus grand ministre des Affaires Etrangères. Des deux personnages, l' élu local mais contesté et le diplomate de l'équilibre européen, lequel fut le vrai ? En fait, les deux s'expliquent. Telle était la différence d'échelle entre les rivalités des hommes politiques dans le bassin électoral de l'Ariège et le champ diplomatique des puissances européennes, dont sortirent deux guerres mondiales, qu'une personnalité ambitieuse comme Delcassé pouvait s'apprécier contradictoirement, là comme un adversaire mesquin, mais ici comme un géant visionnaire.

1. L' élu mal-aimé de l'Ariège

La famille Delcassé était d'origine paysanne, venant de Pailhès, où se dresse encore, quoique fort délabré, le château du sire de Pailhès, jadis ami et hôte d'Henri IV, sur un coude de la vallée de la Lèze, juste au nord du Plantaurel. En langue d'oc, « del cassé » signifie du chêne. Quittant la terre en 1769, les Delcassé s'installèrent à Pamiers, pour y exercer de petits métiers. Le père du futur diplomate, fonctionnaire municipal, donnait des cours de dessin dans les écoles primaires de la ville.

Pierre Théophile naquit à Pamiers le 1^{er} mars 1852. Il était de petite taille et noiraud de teint, son visage rond se gonflait d'une moustache en croc, qui devint grise avec le temps, ses lorgnons ne faisaient qu'accuser un regard perçant, où certains lisaient de la morgue, voire du mépris ; c'était un hyperactif, acharné au travail, portant toujours la serviette bourrée de documents, d'une excellente plume d'ailleurs, qui fit sa renommée de journaliste, et d'une éloquence lapidaire, à l'accent d'oc marqué ; on le disait timide, mais son impassibilité cachait une volonté de puissance ; il parlait le patois fuxéen et chantait avec les paysans, les bergers ou les mineurs du Rancié les vieux airs du pays, dont nous ne savons plus grand chose.

Issue d'une terre où sévirent les guerres de religion, la famille Delcassé était déchristianisée. Théophile fut l'élève de la seule école laïque de la cité épiscopale de Pamiers, grâce à une bourse, puis suivit à partir de 1863 les cours du collège, pour en sortir bachelier ès lettres en 1870. La capitulation de Napoléon III à Sedan, le 2 septembre 1870, et la proclamation de la III^{ème} République par Léon Gambetta, le 4 septembre, l'impressionnèrent si profondément qu'elles fixèrent sa vocation.

« Jusqu'à ce jour, écrira-t-il en 1885, j'ai nourri pour mon pays une passion exclusive. »

Désargenté, il se fit répétiteur aux lycées de Tarbes et Montauban. En 1874, il obtint à Toulouse sa licence ès-lettres. Puis, comme beaucoup trop de ses compatriotes, auxquels l'Ariège ne promettait guère d'avenir, il gagna la capitale, pour s'y faire précepteur privé, y être maître-divisionnaire au lycée Saint Louis et, bien entendu, y fréquenter les Ariégeois de Paris. A l'époque, Victor Hugo, prophète de la République radicale, était au faîte de sa gloire. Ecrivain, alors ? Delcassé écrivit un drame en 5 actes, qu'il déposa au Théâtre français, mais qui ne fut jamais joué. On pourrait penser à la Bohème d'Henri Murger, dont Giacomo Puccini fera en 1896 son célèbre opéra vériste. Peut être ? Mais Delcassé habitait rue Copernic, dans le 16^{ème} arrondissement de Paris, au plus près de ses élèves huppés.



Théophile Delcassé

C'est alors que les Ariégeois le présentèrent à Léon Gambetta, né à Cahors, l'ancien chef charismatique de la résistance française à l'invasion et l'actuel chef politique de l'opposition à l'Ordre Moral du maréchal – président de Mac Mahon. Gambetta recherchait de jeunes talents pour l'aider à reprendre le pouvoir. Delcassé serait-il journaliste au service des idées républicaines ? En effet, il publia de remarquables chroniques de politique étrangère dans le journal de Gambetta : la « République Française », ainsi que dans le « Paris », le « Matin » ou le « Jour ». Son talent acéré de visionnaire et de polémiste éclata parmi la médiocrité ambiante. Une petite notoriété commençait.

Mais Léon Gambetta voulait mettre ses hommes sur le terrain. Politicien, donc ? Delcassé fut le candidat malheureux des républicains aux élections législatives de 1881 dans le 16^{ème} arrondissement de Paris, simple candidature de témoignage pour une circonscription monarchiste. Puis, Gambetta précocement décédé en 1882, il se rallia vite à Jules Ferry, président du conseil des ministres de 1883 à 1885. Mais sans parvenir à se faire remarquer.

Aurait-il plus de chance au pays, sensiblement plus à gauche ? Rencontrant à Paris le nouveau député radical et franc-maçon de Foix, Gaston Massip, élu en 1881, Delcassé accepta d'être son secrétaire parlementaire. Pour se faire connaître, il donna des articles de politique étrangère au « Petit Ariégeois ». Mais en ces temps-là, comme encore aujourd'hui, les charges électorales étaient le plus souvent viagères ou héréditaires. Il faut faire partie de la famille, sinon pas de place aux intrus !

Or, Gaston Massip mourut soudain à l'été de 1885, sans fils, ni dauphin pour lui succéder. Les femmes, rappelons-le, n'étaient ni électrices, ni éligibles. Appelé brusquement à remplacer son patron aux élections législatives d'octobre, Delcassé obtint un score prometteur, mais se vit forcé à se désister en faveur du député-maire de Pamiers, Jules Lasbaysses, pourtant moins bien placé dans les suffrages, mais mieux appuyé par les clans locaux. Contre lui, on argua de son allégeance à Jules Ferry, que l'incident de Lang Son au Tonkin venait de faire démissionner de la présidence du conseil, en mars 1885. Ne fut-il pas accueilli au casino municipal de Foix par les cris d' « à bas le Tonkinois » ? Cette image de colonialiste lui collera toujours à la peau. Bref, sa déception fut énorme : après tant d'efforts, à 33 ans, se voir évincer comme un gamin !

Leçon : s'enraciner au terrain. Delcassé fut initié le 24 janvier 1886 à la Loge de la Fraternité, dépendant de l'Orient de Foix, et élevé le même jour aux dignités de compagnon et maître. Ses convictions républicaines et laïques le désignaient pour prendre la relève de Gaston Massip dans cette Franc-Maçonnerie, tenue par les instituteurs et révérent déjà Jules Ferry. C'était à l'époque le laboratoire d'idées et la cheville ouvrière de la République militante. Son idéologie reste malheureusement mal connue, si bien qu'on en retient surtout l'anticléricalisme et l'aspiration démocratique, qui marquent certes, mais ne résument pas sa doctrine.

Le 26 octobre 1887, Théophile Delcassé épousa la veuve de Gaston Massip. Elle se nommait Geneviève Wallet et lui donna deux enfants, un fils, mort pour fait de guerre en juillet 1918, et une fille, qui épousera le général Noguès.

Enfin, Delcassé put en 1888 se faire élire conseiller général du Vicdessos, avec les voix des mineurs du Rancié. Désormais bien implanté et candidat des Maçons, il se sentait les coudées plus franches. Sur un programme républicain et face au boulangisme, il fut élu député de Foix, le 22 septembre 1889, par 10 836 voix contre 8 086 au comte de Narbonne-Lara, candidat monarchiste. Sa première intervention à la tribune de la Chambre des députés eut lieu le 7 novembre 1890.

Un travail assidu en commission le fit connaître de la classe politique. En janvier 1893, à l'âge de 42 ans, Delcassé fut nommé sous-secrétaire d'Etat aux Colonies dans le cabinet Ribot. A ce poste, il commença de mettre en œuvre son idéal de la grandeur française et entreprit d'annexer Madagascar à l'empire colonial.

C'était d'ailleurs une position stratégique. L'Ariège se dépeuplait massivement depuis 1860 et recherchait des postes de fonctionnaires à l'extérieur : les colonies lui ouvraient les plus vastes débouchés. Et sa vie durant, Delcassé se fit fort d'introduire sa clientèle électorale dans l'enseignement, les postes, les douanes ou les bureaux de tabac. Un grand nombre d'Ariégeois, fils ou filles de la paysannerie, débutèrent en Algérie leur carrière d'instituteur ou d'institutrice. Mais, mieux encore pour lui, les « lobbies » (ceux qui font les couloirs, ou « lobbies » en anglais) industriels et coloniaux trouvèrent en Delcassé un correspondant attentif et un porte-parole efficace de leurs intérêts, ce qui lui valut leur appui politique. Tant et si bien qu'en juin 1898, en pleine affaire Dreyfus (l'article « J'accuse » d'Emile Zola, inspiré par Clemenceau, était de janvier 1898), il devint ministre des Affaires Etrangères et le resta jusqu'en 1905, successivement dans les cabinets Brisson, Dupuy, Waldeck-Rousseau, Combes et Rouvier.

Cet embourgeoisement, loin de flatter les Ariégeois, déplut à beaucoup. Pris par la diplomatie, Delcassé se fit rare. Quant il descendait à Foix, il prenait pension au Grand Hôtel que tenait son vieil ami Benoît de Dammazan, près du

pont vieux, dont la rue d'accès a pris son nom. Mais il ne rencontrait plus que les élus et les personnalités influentes. Sa résidence était à Paris, 11 boulevard de Clichy dans le 9^{ème} arrondissement, à deux pas de la place Pigalle et du Moulin Rouge. Une fois enrichi, il se fit construire la magnifique villa des Cascatelles, surplombant Ax-les-Thermes, qui était à l'époque la ville d'eau mondaine de l'Ariège. Quand en 1905, il y emménagea, ce fut sous un torrent de caricatures et d'épigrammes satiriques. Comble, il parcourut sa circonscription en voiture automobile, engin menaçant et insolite.



Pourtant, il fit beaucoup pour désenclaver l'Ariège grâce à des infrastructures modernes. Son influence parisienne permit non seulement d'aménager les voies ferrées de Saint-Girons à Foix par La Bastide de Sérou et de Bram à Lavelanet, mais surtout de lancer le chemin de fer trans-pyrénéen, destiné à joindre Foix et Ripoll en Catalogne à travers le Puymorens, lequel ne fut cependant achevé qu'en 1929. A la vérité, cette desserte ferroviaire n'avait guère d'intérêt commercial ni touristique. Mais elle répondait au rêve collectif de transformer l'Ariège de cul-de-sac en rond-point international. Or, le Couserans reprocha au ministre d'avoir détourné vers le val d'Ariège la grande voie trans-pyrénéenne qui lui était promise via le port de Salau !

Sans doute Delcassé fut-il réélu député de Foix à la quasi-unanimité en 1893. C'est ensuite que les choses se gâtèrent, quand il fut ministre. L'opinion publique bougeait, pas lui. Il appartenait au groupe parlementaire des Républicains de progrès (centre), alors que s'affirmait le parti radical et le parti radical – socialiste (gauche) avec Clemenceau et que naissait le parti socialiste (extrême-gauche) autour de Guesde et Jaurès. Dès 1896, la revendication d'un impôt progressif sur le revenu, qui écrêtait les fortunes et réduisit l'inégalité sociale, se fit insistante et mobilisa les foules d'Ariège. Ce fut même le cheval de bataille de la « Dépêche ». Or, Delcassé vota contre ! En 1901, le Parlement adopta l'impôt progressif (et non plus proportionnel comme avant) sur les héritages. Promoteur de cette réforme fiscale, le parti radical et radical-socialiste préparait, en outre, un programme de nationalisations industrielles. Cependant Delcassé n'y adhéra jamais.

Aux élections de mai 1898, la gauche radicale-socialiste lui opposa le conservateur du musée de Foix et poète de l'Ariège Raoul Lafayette, qu'il ne battit que de 900 voix, soit 9 256 suffrages contre 8 333. Une campagne de diffamation commençait, en évoquant à qui mieux mieux « le criminel Delcassé », « le malfaiteur public », « l'agioteur indécent », le « détritrus politique », le « nain pervers », etc. Trop, c'était trop ! Grâce à l'appui de la « Dépêche », Delcassé se tira mieux des élections de 1902, par 13 735 voix sur 18 434 votants.

Or, cette question de l'impôt sur le revenu était fondamentale pour le choix de société proposé au suffrage universel. Spontanément, grâce au libre jeu des mariages, des héritages, des rachats et des spéculations, les patrimoines familiaux tendent à grossir, à se concentrer, et l'inégalité sociale à s'accroître. La France du XIX^{ème} siècle n'avait ni l'impôt progressif sur le revenu, ni l'impôt progressif sur les successions, mais surtout des taxes foncières ou indirectes, qui n'opéraient aucune redistribution des revenus ; aussi l'inégalité sociale y était-elle extrême, entre les grandes fortunes, principalement foncières, et les paysans ou artisans, qu'enserraient les barrières d'octroi ; Emile Zola la stigmatisait dans ses Rougon-Macquart, en s'attirant des haines inimaginables ; cette inégalité grandissait même jusqu'à susciter les plus farouches luttes des classes, l'hostilité républicaine envers les aristocrates : « guerre aux châteaux, paix aux chaumières », et surtout l'anticléricalisme, imputable à « l'alliance du sabre et du goupillon », et à ce que le clergé restait rémunéré sur le budget de l'Etat. Il faut se rappeler ces

violences pour comprendre le passé, près d'un siècle après que la loi Caillaux de 1914, instituant l'imposition progressive des revenus, a énormément comprimé l'inégalité sociale, dans une proportion qu'on n'imaginerait pas sans les états statistiques de la fiscalité.



Or, les positions pour ou contre la redistribution des revenus, prémisses de ce qu'on nomme aujourd'hui le « modèle social européen », ne s'affichaient pas si clairement et s'habillaient de marques idéologiques : respectivement l'anticléricalisme et l'ultramontanisme, le pacifisme et le bellicisme. Comme la propriété foncière et minière se proclamait catholique et royale, ses adversaires furent anticléricaux et républicains. Comme elle destinait ses fils cadets à la carrière des armes et se dressait contre l'Allemagne, « ennemi héréditaire », au moins depuis Louis XIV, ses contempteurs furent pacifistes et préconisèrent le rapprochement franco-allemand. Telles semblent les clés de lecture. Auteur de l'impôt sur le revenu, Joseph Caillaux fut la cible d'une fantastique campagne de presse, animée par le Figaro, et se fit même accuser de trahison pour l'Allemagne, puis condamner de ce chef en 1920. Mais Théophile Delcassé, parce qu'il défendait la propriété, le clergé et l'armée, se vit nolens volens pousser dans le camp des supposés « fauteurs de guerre ».

La presse nationale de gauche fut plus terrible encore que la presse ariégeoise. Non content de l'appeler « Talleyrandicule » (L'Aurore du 23 mars 1905), Georges Clemenceau voulait voir en lui la main du pape, « le chef de gouvernement in partibus pour le compte de Rome contre la République française » (La Dépêche du 7 février 1904). Et Jean Jaurès dénonçait « le gnome monstrueux qui, dans sa caverne, accumulait des papiers inflammables pour allumer un jour le feu de la guerre » (L'Humanité du 15 décembre 1911).

Son souhait de se consacrer davantage aux affaires étrangères, d'être déchargé des campagnes électorales et d'obtenir un siège viager de sénateur mit le feu aux poudres ariégeoises. Non seulement il demanda au sénateur radical-socialiste Auguste Delpech de lui céder son mandat, mais il osa se présenter contre lui en 1903 devant le collège des élus départementaux, d'ailleurs pour s'y faire battre. Or, cet Auguste Delpech fut et reste reconnu comme l'un des grands théoriciens de la Franc-Maçonnerie, ayant multiplié ouvrages et articles contre Rome et beaucoup polémique contre les prêtres. Sa figure d'ascète laïc s'opposait évidemment à l'opportunisme de Delcassé. Son programme était l'impôt sur le revenu et l'interdiction de l'enseignement religieux, mesures auxquelles Delcassé montrait des réticences.

Après sa déconvenue aux sénatoriales, ce dernier ne sembla plus fréquenter les Loges, et la Loge de la Fraternité Latine prononça sa radiation, le 30 décembre 1908. Les archives du Grand Orient conservent quelques documents fort désobligeants pour le ministre, parfois qualifié de « traître ». Cependant, la divisions des Frères entre delcassistes et antidelcassistes affaiblira durablement la Maçonnerie ariégeoise.

Contraint le 6 juin 1905 de quitter le ministère, sous la pression personnelle du Kaiser Guillaume II, à propos de l'affaire du Maroc, Delcassé se fit mettre quelque temps en congé de la Chambre des députés. Lors du vote de la loi du 9 décembre 1905 portant séparation de l'Eglise et de l'Etat, qui excluait les prêtres de la Fonction publique et les vouait donc à vivre chichement, il fut absent. Les partisans du clergé lui en surent gré. Plus faciles furent pour lui les élections législatives de 1906 et il put même se faire élire président du conseil général de l'Ariège.

Même dans cet exil montagnard, Georges Clemenceau le poursuivit de sa vindicte et nomma pour le perdre un

préfet à ses ordres. En vain ! Président en 1909 d'une commission parlementaire pour examiner les faiblesses de la marine française, Delcassé émit à la Chambre un rapport si critique qu'il fit chuter le cabinet Clemenceau, le 20 juillet 1909. Dès lors, une inexpiable guerre froide dressa en Ariège deux partis républicains l'un contre l'autre : Républicains de Progrès contre Radicaux-socialistes et Socialistes, Delcassistes contre anti-Delcassistes...



Aux législatives de 1910, Théophile Delcassé ne l'emporta que de 299 voix, c'est à dire par 9 419 suffrages contre 9 120 à Raoul Lafagette.

Après quoi, les menaces des empires centraux se firent plus pressantes. Jean Jaurès et les pacifistes jetèrent leurs ultimes alarmes. En 1911 fut voté le service militaire de 3 ans. L'histoire donnait raison à Théophile Delcassé. Aux législatives d'avril 1914, le président du conseil Doumergue donna la consigne qu'il fût réélu sans concurrent, parce qu'à l'étranger sa défaite aurait été mal interprétée.

La déclaration de guerre allemande fit tomber le veto personnel du Kaiser. Delcassé fut rappelé au gouvernement, où il reprit les Affaires étrangères. Il y obtint ses derniers succès diplomatiques ; mais, ne supportant plus l'aveuglement de ses collègues, il s'isola ; une maladie nerveuse, dit-on, l'affectait.

Le calvaire de son fils l'éprouva définitivement. Officier aviateur, celui-ci tomba derrière les lignes allemandes et fut capturé. S'apercevant qu'ils tenaient le fils de l'ennemi personnel de Guillaume II, les Allemands le persécutèrent. Phtisique, il fut mal soigné. Et quand il fut près de mourir, l'Allemagne l'expédia vers un sanatorium suisse, où il décéda, le 26 juillet 1918, sans que ses parents l'aient revu.

A l'âge de 63 ans, Théophile Delcassé quitta le gouvernement et la politique, dès 1915. Il mourut à Nice le 22 février 1923. Le parlement décida des obsèques nationales.

Sa tombe n'est pas en Ariège, mais au cimetière parisien du Montmartre, sous l'épithaphe : « Pour la France, tout, toujours ». Il existe une jolie rue à son nom, dans le 8^{ème} arrondissement de la capitale, non loin de l'église Saint Philippe du Roule.

2. Le plus grand diplomate que la France ait eu

Le jugement des historiens français est unanime. Non seulement Théophile Delcassé avait la stature intellectuelle et morale d'un homme d'Etat, mais encore il marqua la diplomatie européenne de son empreinte personnelle et dota la France du système d'alliances qui fit la victoire de 1918. Avant 1890, le « système Bismarck » de la Triplice isolait notre pays ; après 1905, le « système Delcassé » de l'équilibre européen encerclait l'Allemagne.

« Cas typique, écrit Pierre Renouvin, où s'affirme le rôle personnel d'un homme, de son tempérament et de son sens des destinées nationales ».

Sans doute, les pacifistes ont-ils longtemps reproché à l'impérialisme français en général et à Théophile Delcassé

en particulier d'avoir, en provoquant l'Allemagne, causé la Grande Guerre et, par ricochet, la seconde guerre mondiale. Mais cette personnification du phénomène belliqueux n'est plus de mise. Un siècle après, nous savons bien que les hostilités résultent de l'inégal développement socio-économique des peuples et que cette évolution inégale obéit à des lois probabilistes, telle la loi de Pareto. Sauf à juguler la croissance des inégalités, force est de prévoir la guerre future, en s'armant. Les leçons de Dunkerque, Pearl Harbour, Auschwitz et Manhattan (11 septembre 2001) sont péremptoires à cet égard.

Les socialistes avec Jean Jaurès, puis les communistes avec Marcel Cachin, prétendaient possible d'empêcher la guerre par l'arbitrage préventif des conflits et le désarmement général. Ils faisaient confiance à l'internationalisme prolétarien pour imposer la paix aux impérialistes, aux marchands de canons et à leurs hommes politiques. D'où les terribles attaques publiques contre Théophile Delcassé, à la tribune de la Chambre d'abord, puis post mortem, contribuant à son oubli. Cependant, la seconde et la troisième Internationale ont succombé précisément au choc des nationalismes rivaux.

On peut prétendre, au contraire, que le système Delcassé cherchait à pacifier les relations étrangères de la France, afin de se ménager les sympathies du monde entier et d'isoler les quelques puissances francophobes. N'est-ce pas toujours cette même diplomatie séductrice qui est à l'œuvre ?

Aidé de grands ambassadeurs, comme les frères Paul et Jules Cambon ou Camille Barrère, Delcassé prit tout en mains. Trop occupée par l'affaire Dreyfus et surtout la querelle de l'impôt sur le revenu, la classe politique lui laissa les mains libres pour engager secrètement la France et l'avenir.

Vis-à-vis de la Russie, Delcassé passa le 9 août 1899 un accord bilatéral, impliquant que la France viendrait à l'aide de l'empire tsariste si l'Autriche ou l'empire ottoman portaient atteinte au *statu quo* balkanique, mais en contrepartie que la Russie soutiendrait la France dans ses efforts pour reprendre l'Alsace et la Lorraine. Afin de mieux séduire Saint Petersburg, il ouvrit grand le marché financier aux fameux emprunts russes, qui devaient subventionner l'aménagement de la Sibérie, et afficha une neutralité bienveillante pendant la révolution de 1905 et la guerre sino-japonaise. Il en est resté chez les Russes cette particulière sympathie pour la France, qui explique bien des choses.



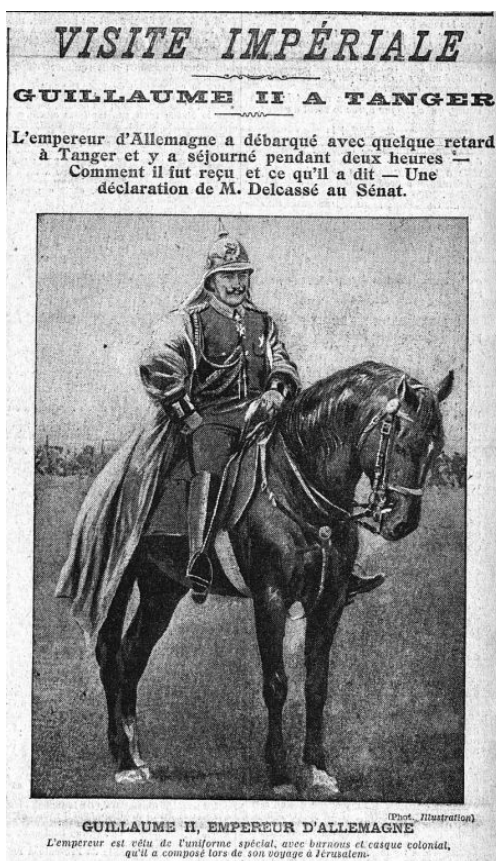
Source Wikipédia

Vis-à-vis de l'Italie, il obtint d'abord sa neutralité par l'accord secret du 10 juillet 1902 et, en 1915, son engagement militaire auprès des alliés. Parlant italien et italophile déclaré, Delcassé plut aux dirigeants de la péninsule, engagés à l'époque, eux aussi, dans l'anticléricalisme (la « Tosca » de Puccini d'après le drame de Sardou !), mais sans trop déplaire au Vatican, parce qu'il continua à financer les congrégations enseignant à l'étranger. Le prix payé fut de concéder à l'Italie le sud-Tyrol ainsi que Fiume (Rijeka) et la Tripolitaine.

Vis-à-vis de l'Espagne, il se fit conciliant, au point de partager avec elle le Maroc et de lui promettre la construction du chemin de fer trans-pyrénéen, qui rapprocherait Barcelone de Toulouse. Ce fut l'âge d'or de

l'amitié. Les artistes catalans ou castillans, et non des moindres, à savoir Pablo Picasso, Francis Picabia, Salvador Dali, Juan Miro ou Juan Gris, vinrent travailler et vendre à Paris, plus précisément au Bateau-Lavoir de Montmartre.

Vis-à-vis du Royaume-Uni, Delcassé passa outre aux préventions anglophobes du Quai d'Orsay, de l'armée et de l'opinion publique. L'anglophobie était pour l'époque ce que l'anti-américanisme reste de nos jours : le rejet de la modernité et de la modernisation, avec pour alibi l'aversion du protestantisme. Esprit ouvert et moderne, l'Ariégeois n'avait cure de ces vieilleries ! Il sut en 1898 apaiser l'incident de Fachoda, concéder en 1899 au Royaume-Uni la vallée du Nil, et conclure, par l'accord du 8 avril 1904, l'Entente Cordiale, moyennant l'appui britannique aux prétentions françaises sur le Maroc. Dix ans plus tard, les troupes de Sa Majesté se battront sur la Somme et à Ypres.



Vis-à-vis de l'Allemagne et de l'Autriche, il fut au contraire d'airain. Autant Bismarck s'avérait modéré et rejetait tout nouveau conflit avec la France, autant le Kaiser Guillaume II était imbu de pangermanisme et rêvait de gloire militaire. Sans doute les socialistes français considéraient-ils avec intérêt le nouveau modèle social allemand, d'ailleurs institué par Bismarck, comportant déjà la sécurité sociale et l'impôt sur le revenu ; mais c'était l'autre Allemagne, celle de l'aristocratie foncière et militaire (les Junkers), qui gouvernait le 2^{ème} Reich. Pour avoir la mesure de l'incompatibilité idéologique entre des deux bords du Rhin, peut être suffisait-il d'assister aux représentations de la « Vie Parisienne » de Jacques Offenbach et du « Crépuscule des Dieux » de Richard Wagner ? Là on croit au progrès par l'ouverture au monde ; ici on sent la décadence inéluctable, mais on veut la conclure dans l'embrasement général. Germaniste, Delcassé ne l'ignorait pas !

Un temps rassurés par les divisions de la France à propos du capitaine Dreyfus, faussement accusé de trahison pro-allemande, les empires centraux prirent soudain conscience que ce Delcassé nouait en silence autour d'eux un formidable réseau d'alliances. Pour Berlin et Vienne, il fut bientôt l'homme à abattre, l'œil qui voyait clair et qu'il fallait crever ! En mars 1905, le Kaiser Guillaume émit des prétentions sur le Maroc et imposa la conférence internationale d'Algésiras. Delcassé s'y opposant, l'empereur obtint du président du conseil Rouvier la « démission » du député de Foix. Entre 1905 et 1911, Rouvier et Caillaux entretenirent l'espérance d'un rapprochement franco-allemand, mais sans que leur attitude d'apaisement fût payée de retour. L'annexion de la Bosnie par l'Autriche en 1908 et ses préparatifs de guerre contre la Serbie les découragèrent. Se croyant elle-même lâchée par la France, la Russie prit du champ ; et il fallut, pour renouer, confier l'ambassade de Saint Petersburg à Delcassé lui-même. Bientôt, seuls les socialistes crurent encore à la paix : congrès internationaliste de Bâle en 1911 et ultimes efforts de Jaurès, avant son assassinat, le 31 juillet 1914.



La tension diplomatique avait dès 1911 rappelé l'initiateur de l'Entente Cordiale dans les allées du pouvoir, mais seulement comme ministre de la Marine. Puis les revers militaires d'août 1914 forcèrent même le socialiste René Viviani à proclamer l'Union Sacrée, il est vrai sans la droite, et à remettre Delcassé au ministère des Affaires Etrangères, pour y renforcer la coalition. En effet, l'Ariégeois lui rallia l'Italie. Mais son extrême lucidité causa un désaccord majeur. Il s'opposa vertement à l'expédition militaire des Dardanelles et de Macédoine, laquelle fut bientôt un échec, les alliés se faisant refouler par les turcs, harceler par les komitadkis bulgares et décimer par la malaria. Son départ du gouvernement provoqua la chute du cabinet Viviani, tant sa personnalité incarnait la clairvoyance et la fermeté. Malade et déçu, Delcassé ne revint plus aux affaires.



Obsèques de Théophile Delcassé à Paris en 1923

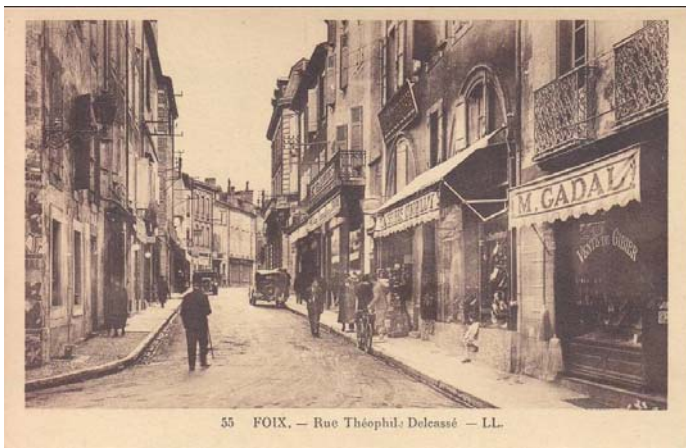
Après 1917, il échet à son pire adversaire, Georges Clemenceau, de conduire les alliés à la victoire, grâce à la grande coalition du système Delcassé. Sur les Champs-Élysées de Paris, c'est la statue en bronze de Clemenceau qui chaque 14 juillet préside au défilé des armées.

*

Faut-il crier à l'injustice ? Les mérites de Théophile Delcassé ont été solennellement reconnus par ses obsèques nationales. Mais Georges Clemenceau sut mieux que lui aller dans le sens de l'histoire, en défendant ardemment le capitaine Alfred Dreyfus ou l'impôt sur le revenu, et en soignant mieux son image médiatique, par ses amitiés avec les impressionnistes ou Emile Zola ou grâce à ses apparitions charismatiques dans les tranchées, sous l'œil des caméras. Brouillé avec tout le monde et exclu par les Francs-Maçons, Delcassé se trouva trop seul pour une telle mission.

Le conseil général de l'Ariège a voulu lui rendre hommage par un colloque tenu à Foix du 22 au 25 octobre 1998, avec le concours des Archives départementales et de l'Université de Toulouse-Le Mirail, pour le centième anniversaire de son accession au ministère des Affaires Etrangères.

Mais on pourrait souhaiter qu'à l'instar de Joseph Lakanal, Delcassé ait aussi sa statue, soit à Foix, soit à Pamiers.



Bibliographie utilisée

Louis Claeys - Deux siècles de vie politique dans le département de l'Ariège (1789 – 1989) – Pamiers 1994

Actes du colloque tenu à Foix en 1998 - Delcassé et l'Europe à la veille de la Grande Guerre – Archives départementales de l'Ariège – 2001

Archives du Grand Orient de France

Pierre Renouvin – Histoire des relations internationales – Le XIXème siècle tome 6 – Hachette 1955

Michel Mourre – Dictionnaire encyclopédique d'Histoire – Bordas 1986

Alexandre de Robert-Bousquet, le père de Léopold, naquit en 1814 au Claux, sur la commune de La Bastide de Sérou (Ariège), d'une ancienne famille de gentilshommes-verriers appartenant, depuis le XVIème siècle, à la religion réformée. Il fut lui-même verrier à Pointis-Mercenac, dans le Couserans (Ariège), où il possédait une maison pour la saison hivernale. Il habitait l'été à Comavère, commune de Gabre (Ariège). On ne sait pas quand ni pourquoi il interrompit son métier de verrier pour s'expatrier, criblé de dettes, dans les Hautes-Pyrénées. Il est décédé en 1882 à Bizanos. Il avait épousé Catherine Boubila, une ariégeoise, qui lui donna 7 enfants vivants, tous nés aux verreries de Pointis : Hortense-Clara, Léopold, Elize, Anna, Frédéric, Aspasia et Gustave.

Léopold de Robert-Bousquet est donc né à Pointis en 1846. Tout laisse penser qu'il apprit à souffler le verre dans la verrerie des Robert, qui fut active jusqu'en 1883. Mobilisé pour la guerre franco-prussienne de 1870, dans l'armée de l'est, commandée par le général Bourbaki, il fit la fameuse retraite dans la neige à travers le Jura, qui s'acheva par l'internement en Suisse. La tradition orale voudrait qu'il ait ensuite été révoqué de l'Education Publique par le Gouvernement de l'Ordre Moral ; mais son livret militaire porte qu'il était en 1876 « ouvrier-verrier » à Toulouse. Entre 1879 et 1888, il fut souffleur de verre aux verreries de Moussans, dans l'Hérault. Sans doute les campagnes trop courtes ne lui permettaient-elles pas d'atteindre l'aisance, puisque, par une lettre de 1880, il demandait, en vain d'ailleurs, quelque aide financière à son père Alexandre. Puis, ces verreries ayant cessé leur activité, Léopold entra définitivement dans l'Education Publique, pour être instituteur public de la petite école rurale de Faux, près de Lézères, commune de Camarade (Ariège), non loin du Couserans. Il vécut jusqu'à sa mort en 1924 au presbytère de Camarade. Il est inhumé, avec son épouse disparue en 1927, au cimetière protestant de ce hameau.

Marié en 1878 avec Marie Vergé, une ariégeoise, il en eut 6 enfants restés vivants, tous nés à Camarade : Emile, Hélène, Henriette, Emilienne, Gabrielle et Gustave. Quatre d'entre eux ont été instituteurs publics. Née en 1883, sa fille Hélène, institutrice dans la Loire, épousa en 1905 Pierre Bégon et eut elle-même 4 enfants, dont l'aîné Georges Bégon était le père de Michel Bégon, signataire du présent texte.

Je suis donc l'arrière petit-fils de Léopold de Robert-Bousquet et l'héritier d'une ancienne maison de verrier à Magnoua, commune de Gabre, située à 200 mètres de la demeure familiale de mon trisaïeul Alexandre de Robert. Ce sont les lieux mêmes où l'idée de créer la REVEILLEE fut d'abord envisagée et débattue, dans les années 1960 et 1970.

VIE DE LEOPOLD DE ROBERT BOUSQUET (1846-1924)

Michel BEGON de ROBERT

Léopold de Robert Bousquet, mon arrière-grand-père, est le dernier des verriers dont nous gardons les souvenirs, la correspondance et les photographies. Il a soufflé le verre sous le Second Empire et les débuts de la III^{ème} République, avant que ne ferment les dernières verreries forestières, sans doute à cause de la grande dépression économique des années 1880. Il avait bon nombre de compagnons de travail parmi nos familles, mais dont on a perdu la mémoire et qui ne sont plus pour nous que des noms sans visage.

Son père, Alexandre de Robert Bousquet, naquit en 1814 aux Claux, sur la commune de La Bastide-de-Sérou (Ariège), d'une vieille famille de gentilshommes-verriers appartenant, depuis le XVI^{ème} siècle, à la religion réformée. Le surnom de Bousquet lui venait des anciennes verreries du hameau voisin, ressortissant aux Verbizier Latreyte et situé sur la commune de Gabre. Cet Alexandre fut lui-même verrier à la verrerie de Robert à Pointis-Mercenac, dans le Couserans en Ariège, où il possédait une maison pour la saison d'hiver et pour la campagne de la fabrication du verre. Cette maison familiale, où est né mon arrière-grand-père, existe toujours, même si elle est désormais inhabitée. L'été, Alexandre et son épouse, Catherine Boubila, habitaient Comavère, commune de Gabre. Mais seule Catherine y est inhumée dans l'ancien cimetière de famille, en dessous de l'école protestante d'Aspasie de Robert. Au total, Alexandre et Catherine de Robert-Bousquet eurent 7 enfants : Hortense-Clara, Léopold, Elize, Anna, Frédéric, Aspasie et Gustave; mais seuls 3 d'entre eux ont bénéficié d'une descendance encore vivante.

Léopold de Robert-Bousquet est donc né à Pointis-Mercenac en 1846, sous la monarchie de Juillet et vers la fin de



l'époque romantique. Dans ce modeste hameau, cependant doté d'un temple, les maisons des verriers contrastaient avec les masures des paysans par leur bel appareil et leur entablement de pierres de taille. Construites solidement, elles existent toujours. A cette époque du roi Louis-Philippe, un pasteur, qui voyageait par le Couserans, a pu voir les gentilshommes souffler le verre, le poignard à la ceinture, en signe de noblesse chevaleresque. Les traditions restaient alors vivaces! Tout laisse penser que son père initia Léopold sur place au dur métier du verre. Pourtant, la compagnie des verriers n'a pas admis Léopold en son sein, parce que sa mère étant roturière, il ne satisfaisait pas aux conditions restrictives de la charte de Sommières (1485), lesquelles réservaient le privilège de l'art verrier aux héritiers jouissant des quatre quartiers de noblesse. Son père avait dérogé par un mariage hors des familles de gentilshommes, alors que celles-ci restaient dans l'esprit de l'Ancien Régime, quelque 70 ans après 1789 et l'abolition des privilèges. D'ailleurs Léopold était d'opinion républicaine.

Léopold et Marie Vergé, son épouse, du temps que Léopold de Robert soufflait le verre aux verreries de Moussans

Mobilisé en 1870 à l'âge de 23 ans pour la guerre franco-prussienne, dans l'armée du général Bourbaki, Léopold fut de la sinistre retraite de janvier 1871, à travers le Jura, sous la neige et vers la Suisse. Le panorama de Lucerne dépeint sur des dizaines de mètres de toile les péripéties de cette défaite militaire et surtout le dépôt des armes entre les mains des Helvètes. Mais j'y ai en vain cherché la silhouette de mon arrière-grand-père!

Son livret militaire mentionne que Léopold fut en 1876 « ouvrier-verrier » à Toulouse ; il est vrai qu'on ignore chez quelle entreprise il travaillait. Puis, le regretté Yves Blaquière, fondateur du musée du verre de Sorèze, a retrouvé sa trace aux Verreries de Moussans, dans l'Hérault, chez les Riols de Fonclare, pour les années passées entre 1879 et 1888. Il apparaît des archives et des comptes de ces verreries que Léopold était spécialisé dans le soufflage des porons et qu'il en fabriquait plusieurs centaines par jour. Quel souffle ! Néanmoins les ouvriers du verre restaient pauvres. Une lettre de Léopold à son père Alexandre, datée de 1880, quémandait une aide financière, que ce dernier, endetté jusqu'au cou, ne put lui accorder.



A Lézères en 1905

Au premier rang, de gauche à droite : Gabrielle, Léopold, Marie, Gustave, Emilienne de Robert Bousquet

Au second rang, de gauche à droite : Henriette de Robert, Henriette (épouse d'Emile), Emile de Robert, Pierre Bégon (époux d'Hélène) et Hélène de Robert Bousquet

En 1878, à l'âge de 32 ans, Léopold de Robert a épousé une ariégeoise, Marie Vergé. Il semble que, pendant la saison d'été, le couple ait habité Lézères, commune de Camarade, sur les pentes alors déboisées du massif de Cabanère. Il eurent 6 enfants restés vivants et tous nés à Camarade : Emile-Julien-Alexis (1881-1969), Hélène-Aurélie (1883-1967), Henriette (1884-1922), Emilienne (1885-1962), Gabrielle (1893-1979), Gustave (1896-1984). Les deux plus jeunes ont pu assister à la première Réveillée de 1975.

Les circonstances ont amené la fin des verreries forestières. Le chemin de fer apportait les produits des verreries industrielles jusque dans les campagnes reculées; les verreries chauffant au charbon obtenaient de meilleures rentabilités ; la grande dépression économique sévissait partout en Europe et puis, la main d'œuvre qualifiée s'exilait vers les villes. La verrerie de Joël de Robert de Lafregeyre à Pointis ferma dès 1882 ; la verrerie des Verbizier Latreyte, aussi de Pointis, cessa toute activité en 1883 ; les verreries de Moussans en Montagne Noire prirent fin en 1888. Mis au chômage, Léopold se fit instituteur public, ou, comme on dit aujourd'hui, maître des écoles, au poste de Faux, dans la commune de Camarade. Son passage direct du métier de souffleur de verre à celui d'enseignant prouve un niveau de culture particulièrement élevé. Sa correspondance atteste qu'il écrivait élégamment et sans faute d'orthographe.

Léopold et Marie de Robert-Bousquet vécurent jusqu'à leur mort au presbytère de Lézères, qu'ils louaient à la paroisse de l'Eglise réformée indépendante du Mas d'Azil. Ils entretenaient d'affectueux rapports avec les anciens des verreries, que la conjoncture avait désormais déclassés de la vie active. C'est ainsi que Joël de Robert de Lafregeyre m'a dit, en 1947, que de Mane, commune d'Aigues-Juntes, il allait souvent « faire aux cartes » avec son ami Léopold à Lézères, en empruntant à pied les chemins de traverse. Léopold disparut en 1924 et Marie en 1927. Leur tombe est au cimetière protestant de Lézères.

Léopold a laissé une importante collection de verres soufflés, que ses enfants se partagèrent. Une partie de l'héritage de sa fille Hélène de Robert-Bousquet, ma grand-mère, est exposée au musée du Mas d'Azil. J'en garde seulement quelques porons pour le pieux souvenir. La part de Gustave est passée à ses filles, Ginette et Henriette de Robert. Celle-ci, décédée en 2014, a voulu que ses verres soient aussi déposés au musée du Mas d'Azil.

avril 2014

Les Verreries de POINTIS-MERCENAC

Ce fut autrefois un pays de forêts et de loups. Ses immenses collines de grès rendaient peu hospitalière la région septentrionale du Saint-Gironnais, mais n'en accueillait pas moins, dès les débuts du XVII^{ème} siècle, une bonne vingtaine de verreries au bois avec les gens qui les exploitaient. Les familles des Verbizier, composées de gentilshommes-verriers venus de la vallée du Lot, y fabriquaient, avant même les années 1600, flacons, burettes et porons, que des colporteurs vendaient sur les marchés locaux. Puis d'autres gentilshommes-verriers, issus du comté de Foix, les rejoignirent, tant les grandes forêts offraient de la place, du bois de chauffe et du travail pour tous.



Vue actuelle de l'ancienne verrerie de Robert

Il semble que Clovis de Robert du Falga ait été indirectement à l'origine de la première verrerie de Pointis, située sur la paroisse de Mercenac en Couserans (aujourd'hui appartenant à l'Ariège occidentale). Né aux verreries des Garils à Gabre, en Comté de Foix, il les quitta vers 1680 pour les régions plus humides et plus boisées de l'ouest pyrénéen. Il y créa la verrerie de Mauvezin de Sainte-Croix sur les pentes du mont Cabanère. Puis, son fils Robert afferma les bois du vicomte de Pointis et Betchat, plus à l'ouest encore, pour y aménager, lui aussi, des fours à verre. Sans doute créa-t-il le hameau de Pointis, où sa postérité fut nombreuse. Or, il fut bientôt rejoint par Abel de Robert de Lafregeyre, venu quant à lui des verreries d'Arfons en Montagne Noire (aujourd'hui dans le Tarn). Lui aussi fit souche nombreuse.

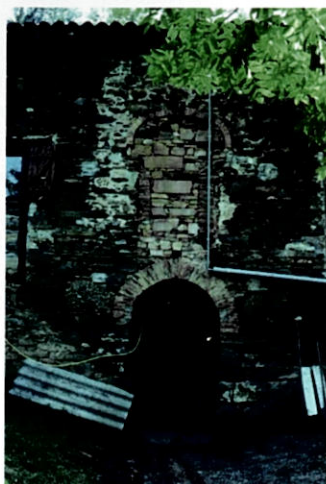
Ces gentilshommes-verriers étaient protestants, ainsi que leurs ouvriers, et le restèrent après la révocation de l'Edit de Nantes par Louis XIV, même dans les cruelles épreuves. Notamment, la célébration en 1745 de plusieurs cultes clandestins tout près de Pointis attira la répression : elle fut punie de plusieurs condamnations aux galères et par la destruction de toutes les verreries du Couserans ainsi que du Volvestre, avec l'interdiction de les reconstruire. Plusieurs de ces verreries ne s'en relevèrent jamais, celle de Poudelay par exemple; mais Pointis reprit bientôt son activité, concentra plusieurs lignées de gentilshommes-verriers et retrouva pour longtemps la prospérité.

Au début du XIX^{ème} siècle, deux verreries distinctes, appartenant aux Verbizier et aux Robert, animaient le petit hameau industriel. Leurs vestiges subsistent, assez reconnaissables, malgré les transformations successives. Un temple protestant y fut aussi édifié, qu'on peut voir encore, mais converti en habitation, dont Nicole Gaulaz (Verbizier Latreyte) reste aujourd'hui propriétaire. L'aisance acquise sous la monarchie de Juillet permit même aux maîtres verriers de faire bâtir d'élégantes demeures de style néo-classique qui existent toujours. Parmi elles, la maison d'Alexandre de Robert –Bousquet (1814-1882), trisaïeul du signataire du présent mémoire. Né en l'an II et mort en 1878, François de Robert de Lafregeyre fut maire de Mercenac.

La principale verrerie était tenue par les Robert Monner, qui la géraient comme un consortium familial. La volonté de préserver la tradition des gentilshommes-verriers y était si forte que les mariages se nouaient toujours entre les trois mêmes familles nobles et que les verriers coupables de mésalliance avec une roturière s'en voyaient éliminer. Puis, par mariage, la succession à la tête de la verrerie passa aux Robert de Lafregeyre.

Cependant, bon nombre de maîtres-verriers n'habitaient Pointis que pour la campagne d'hiver et séjournaient l'été à Gabre (Ariège), qui restait à l'époque le sanctuaire des Robert. Ceux-ci possédaient donc deux maisons à cinquante kilomètres de distance. C'était le cas notamment d'Alexandre de Robert-Bousquet, qui se partageait entre Pointis et Comavère, ou bien de Théophile de Robert-Bousquet, qui vivait tantôt à Pointis et tantôt au Claux (dans la commune de La Bastide de Sérou). Les correspondances qu'on a gardées témoignent des échanges entre les jeunes, travaillant au verre à Pointis-Mercenac, et les anciens, restés dans les vieilles demeures de Gabre ou La Bastide. Parfois elles annoncent de terribles nouvelles: la mort soudaine des enfants, sans qu'on ne sache plus aujourd'hui qui c'était.

A partir du Second Empire et surtout de 1882, les affaires périclitèrent. Les pays de Foix et de Couserans se dépeuplaient pour les villes, en perdant à la fois leurs meilleurs ouvriers et leur clientèle locale. La concurrence des verreries au charbon, implantées dans les villes, faisait du tort. Et la crise économique de 1882, surgie d'une spéculation boursière et d'un krach financier, entraîna la « grande dépression », laquelle fit disparaître en Europe beaucoup de petits ateliers. D'abord on diminua les effectifs, en priant les jeunes gens d'aller ailleurs. Ce fut le cas de Léopold de Robert-Bousquet, né à Pointis en 1846 et fils d'Alexandre, qui dut s'expatrier pour les verreries de Moussans, dans l'Hérault. La verrerie des Robert de Lafreyre ferma définitivement en 1883, non sans que ses co-propriétaires aient eu entre eux maille à partir pour la dévolution des actifs. Léon de Grenier-Lalée de Magnoua fut appelé en arbitrage, selon ce que nous révèle une lettre de Pointis retrouvée, un siècle plus tard, dans une Bible de Neufchâtel.



Entrée du four de refroidissement qui passait sous la maison pour la réchauffer l'hiver

Une autre lettre, signée d'Alexandre de Robert et datée du 6 mars 1881, nous apprend qui commandait à l'époque finale la grande verrerie. « Il me tarde, écrivait-il, de savoir si Joël et Eugène ont fait four mort ». Ces deux personnages seraient, semble-t-il, deux frères, à savoir François-Joël et Paul-Eugène de Robert de Lafreyre, nés tous deux en 1825, de Jean de Robert Lafreyre et d'Elisabeth de Grenier-Niger.

La verrerie des Verbizier-Latrete persévéra jusqu'à 1900. A sa fermeture, l'arrière-grand-père du président actuel de la Réveillée dut aller souffler le verre à Bordeaux. Parmi tous les descendants des gentilshommes-verriers de Pointis, certains restèrent verriers un temps, d'autres optèrent pour la fonction publique, en se faisant instituteurs ou agents des colonies.

Quelques uns se convertirent au commerce du verre, comme les frères Charles et Louis de Verbizier-Latrete, qui tinrent à Toulouse un magasin de verreries médicales. Ce Charles de Verbizier a laissé un nom dans l'histoire, en étant l'ami de Jean Jaurès et en ralliant le parti communiste français au congrès de Tours, en 1920.

Samuel de Verbizier-Latrete, fonctionnaire des colonies, mais décédé à Pointis, était le père d'Eugène de Verbizier, artisan doreur à Paris, qui présente ci-dessous les mémoires de sa jeunesse à Pointis. Mais tout ceci n'est plus qu'une légende. Le dernier des Robert de Pointis, instituteur à Betchat, est mort en 2000. Et les derniers Verbizier de Pointis vivent désormais à Paris ou Toulouse. Personne au pays ne porte plus les noms des grands ancêtres.

Michel Bégon de Robert (mai 2009)

LA LEGENDE DE GABRE

Michel Bégon – juin 1998

Le département actuel de l'Ariège est riche de sites légendaires, Niaux, Saint-Lizier ou Montségur, qu'on a souvent décrits et qu'on visite en nombre, parce qu'ils sont nettement circonscrits dans l'espace et le temps. On voudrait évoquer ici une tradition continue et remarquable surtout par sa longue continuité, née du temps des comtes de Foix, mais perpétuée jusqu'à nos jours et plus féconde que jamais.

C'est à Gabre, partie orientale du canton du Mas d'Azil, qu'elle prit et conserve ses racines. Les familles habitant les lieux sont à peu près les mêmes depuis le 15^{ème} siècle, leurs patronymes étant reconnaissables malgré les changements orthographiques. Aussi bien chacun y cousine-t-il avec tout le monde, l'endogamie locale n'ayant pas manqué de mêler et remêler les lignages au fil des générations.

Cette commune de Gabre est de vaste superficie, quoiqu'elle fût en 1790 amputée des terroirs d'Aigues-Juntes, Aron et Suzan. Elle contient tout le bassin amont de la Lèze. Sa situation est au nord des contreforts karstiques du Pouch Gariné, se ballonnant à 650 mètres, à l'ouest de la forêt du Baulou, qui a perdu ses loups, mais garde ses crocs de pierre cariés, au sud de l'interminable crête du Plantaurel, qu'on croirait le rachis d'un saurien fossile, enfin à l'est du bloc caverneux où l'Arize a percé sa célèbre grotte. C'est un bassin fermé par la géologie, où verdoient les chênes et bleussent les lacs de Mondély ou Filheït. Son inviolabilité naturelle contribue probablement à expliquer la continuité de son histoire sur huit siècles.

Déjà son nom est mystérieux. A la fin du siècle dernier, Elisée de Robert des Garils, constatant que le toponyme de Gabre n'était pas de souche latine, n'hésitait guère à lui attribuer une origine hébraïque. A l'époque, les érudits gabrais pratiquaient les trois langues bibliques : hébreu, grec et latin. Ils tiraient volontiers leurs références de l'Ancien Testament. Quelle époque l'historien entrevoyait-il donc ?

Les fils du Peuple Elu, fuyant au 1^{er} siècle les massacres de Titus en Palestine et la destruction du Temple de Jérusalem, se seraient-ils réfugiés dans cette nouvelle Terre Promise, dont l'un des hameaux s'appelle Aron, et y auraient fondé le Nouvel Israël, ainsi qu'au 16^{ème} siècle se dénommait lui-même le peuple huguenot ? De fait, le mythe du Temple, détruit par les impies et reconstruit, Dieu voulant, résume à lui seul toute la légende gabraise.

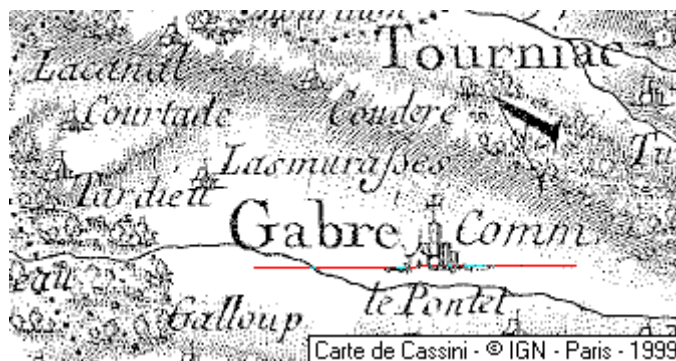
L'analogie frappait les esprits. En 1625, le maréchal de Thémynes, aux ordres de Louis XIII et Richelieu, mit le siège sous le Mas d'Azil et renouvela le massacre des Elus, hommes, femmes, enfants. En 1668, Louis XIV fit détruire le Temple de Gabre, aux frais des Réformés. Pourtant, l'étymologie hébraïque de GABRE n'est pas attestée ; on croirait de nos jours plutôt à un toponyme ibère.



Une vieille histoire et combien insolite !

Qu'y avait-il à Gabre au 10ème siècle, sauf des forêts et des forestiers ? L'abbaye bénédictine du Mas d'Asile (ancienne orthographe) existait depuis Charlemagne, mais ne tenait ses possessions que dans la basse vallée de l'Arize. Il semble qu'au 12ème siècle le comte de Foix ait favorisé l'implantation de l'Ordre du Temple à Gabre, puisqu'on retrouve pour ce lieu dans les archives une donation de 1181 faite aux Chevaliers de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem. Après l'excommunication et le supplice des Templiers, cet ordre devint en 1312 celui de l'Hôpital, dont le nom apparaît encore dans la toponymie, avec notamment les "bois de l'Hôpital", sous Montauriol. Une ferme de Suzan porte encore la croix de Malte. Ces congrégations de moines-soldats protégeaient les chemins de Jérusalem et leurs pèlerins. A Gabre, elles édifièrent une tour de défense, plus tard démolie sur l'ordre du cardinal de Richelieu, parce que les Huguenots en avaient fait leur camp retranché. Le lien spirituel avec la Terre Sainte et le Temple de Salomon n'est ici pas contestable.

Or, en 1283, la Commanderie des chevaliers de Saint Jean se donna en paréage au roi de France Philippe-le-Hardi, contre la volonté du comte de Foix. C'était l'époque du renouveau cathare dans la vallée de l'Ariège, 40 ans après la chute de Montségur, et peut-être nos chevaliers préféraient-ils prendre une contre-assurance auprès des barons du nord. Par cet acte délibéré d'indépendance, Gabre se détacha du Comté de Foix, forma une enclave du Languedoc dans la principauté fuxéenne, et surtout releva directement du roi de France. Elle se fit appeler Gabre-en-France.



Attirés par l'imposant massif forestier naturel, une souche de gentilshommes verriers de Revel (Haute Garonne), les Robert, s'enracina sur le terroir de Gabre, vers la fin du 15ème siècle, sous Louis XI ou Charles VIII. Ce patronyme de Robert est des plus répandus aujourd'hui à Gabre et même dans toute la partie occidentale de l'Ariège ; mais tous les porteurs semblent descendre du même Amiel de Robert, attesté vers 1485. Une telle cohésion des générations aux mêmes lieux et à travers les siècles paraît bien incarner ce que les sociologues, depuis Frédéric Le Play, appellent la " famille souche ".

Les Robert s'allièrent à d'autres gentilshommes verriers, les Verbizier et les Grenier, jouissant comme eux du privilège nobiliaire d'exercer l'art du verre qui leur était reconnu par la Charte de Sommières (1475). Ensemble, les trois familles-souches formèrent un clan endogame, à la manière de la " consorteria " italienne, et qui existe toujours, au moins dans la légende, le souvenir et les mentalités. Quand ils sont réunis en août, les gens du clan familial forment une masse de 80 personnes, qui partent en bloc dans une course de montagne, peuplent une salle de spectacle ou font, à eux seuls, une assemblée culturelle.

Ces trois familles de verriers exploitèrent jusqu'au 18ème ou même au 19ème siècles les riches forêts de la Montagne Noire, de la Grésigne et du Plantaurel, qu'ils mirent en coupe claire pour chauffer leurs fours. La Commanderie de l'Hôpital ne les vit sans doute pas d'un bon oeil s'installer à Gabre, d'autant qu'étant nobles, ils ne lui acquittaient pas de droits seigneuriaux.

Or, l'influence politique des Albret, rois de Navarre et comtes de Foix, les convainquit, aux environs de 1570, d'embrasser la Réforme prêchée par Calvin à Nérac ou Genève. L'esprit d'indépendance de Gabre suscita chez les Gabrais l'indépendance d'esprit qui fait tout la suite de l'histoire.

Les Guerres de Religion ont tant marqué les mentalités locales qu'elles sont encore présentes dans les esprits, les cœurs et les actes. En plus petit, c'est le phénomène cévenol qu'on retrouve au Plantaurel. Les archives et la tradition orale conservent pieusement le culte des héros qui défendirent au cours des siècles les libertés gabraises et au premier chef la liberté de conscience.

Les Guerres de Religion du 16ème siècle n'ont pourtant guère laissé de trace douloureuse à Gabre. Tout y a d'un bloc basculé dans la Réforme, ce qui ne laissait guère d'ennemi à combattre. Le culte catholique n'était plus assuré,

l'église romane tombait en ruine, les protestants occupaient le cimetière. Le trouble vint de l'Edit de Nantes, qui en 1598 rétablit sur place les droits et coutumes de l'Eglise catholique en même temps que les causes de dispute. L'affrontement commençait.

Parmi les offensés, la tradition révère spécialement Pierre Bayle, le philosophe des Lumières. Enfant, dans les années 1650, le petit Pierre accompagnait son père, pasteur du Carla, pour le culte au temple de Gabre, qui n'avait pas de desservant. Exilé à Rotterdam par la répression, cet homme devait étonner l'Europe et son siècle de sa liberté de pensée, de sa franchise d'expression et de son héroïsme modeste.

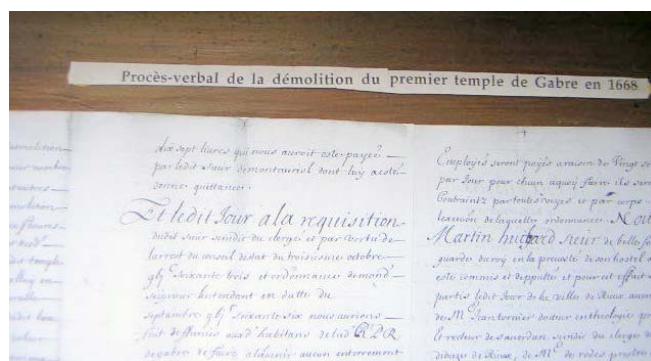
Les autres sont des combattants. Car Gabre fut pour des siècles une forteresse encerclée de toutes parts. Du côté de l'ouest, il y eut le glorieux siège de la cité du Mas d'Azil, dont les gentilshommes verriers gardèrent la grotte contre les gens du roi, en se retranchant derrière les portes de fer qui la verrouillaient alors. Du côté du nord, sur l'étroit plateau qui tronque le Plantaurel entre deux murs de pierre calcaire, se réunirent nuitamment pendant un siècle, de 1685 à 1787, les assemblées du Désert, protégées par les plus jeunes en armes. C'est ainsi qu'en 1759, un poste de garde prit dans une embuscade le marquis de Gudanes au Pas del Roc, où passe maintenant la route départementale 131.

Du côté de l'est, les Gabrais ne purent éviter en 1621 l'incendie de la verrerie de Serredecor par la noblesse du comté et les catholiques du Séronais. Mais du côté sud, ils se vengèrent, cette même année 1621, par un accrochage fort meurtrier, sur le terroir de Suzan, juste en haut de la Bastide-de-Sérou. Les Séronais y perdirent 22 tués, dont le consul Jean Icard, leur chef.

Le plus illustre capitaine des Gabrais fut sans doute François de Robert des Garils, un gentilhomme verrier de haute stature, dit Garils-le-gros ou encore Gros-Garils, qui tirait à l'épée ou au pistolet comme personne et vidait à bout de bras une comporte de vin. C'est lui qui, en 1625, commanda la Tour de Gabre contre les soudards du maréchal de Thémines. Il disparut en 1645, mais son épopée a traversé les siècles. " Parlez-nous de Lui, grand-mère, parlez-nous de Lui..." qu'émandaient les gamins le soir à la veillée, quand les vieux avaient caché la Bible dans la fente d'un mur.

Ces faits légendaires ont si bien résisté à l'oubli qu'ils fourniront, dans l'été 1998, la matière d'un spectacle audiovisuel à la ville de LANOUX, entre les rivières Lèze et Arize.

Gabre au 18ème siècle n'était pas sans poser à l'intendant du roi un redoutable problème de police. Voilà donc la Commanderie d'un ordre, certes illustre, mais moribond faute de croisades et de croisés, dont d'ailleurs on ne voit jamais le Commandeur sur place et qui, par la carence de l'autorité seigneuriale, n'est plus tenue en mains. Voici en face quelques dizaines de gentilshommes verriers et leurs ouvriers, qu'on ne peut enrôler comme officiers ni comme soldats du roi aux armées, puisqu'ils sont protestants et ne veulent abjurer, mais qu'on ne peut pas envoyer tous aux galères de Toulon, pour y périr bientôt des fièvres, parce qu'ils sont armés, se battent comme des loups et se cachent dans les bois. Ces gueux narguent impudemment l'autorité de Sa Majesté ou de l'évêque de Rieux, en assurant la garde rapprochée des pasteurs clandestins envoyés de Genève et le service d'ordre des cultes interdits. Que faire ? Des exemples !



Il y eut des rafles massives, comme celle de 1697 à la verrerie de la Bade, à Gabre, dépêchant nombre de Réformés au bagne. Au Musée du Désert, près du mas Soubeyran dans les Cévennes, la liste des martyrs mentionne une liste impressionnante de Gabrais morts pour leur foi aux galères ; leurs noms sont faciles à reconnaître, de ce qu'ils sont surnommés par les lieux-dits de la Commanderie : Montauriol, Rieutailhol, Coumebère, Soulabel ou Magnoua.

Encore le 17 février 1762, les trois frères de Grenier, nés aux sources de La Lèze, furent décapités place du Salin à

Toulouse (juste à côté de l'hôtel des Chevaliers de Malte), pour avoir défendu, l'épée au poing, le pasteur Rochette, condamné à mort. Longtemps, par tout le sud-ouest, on chanta la complainte du pasteur Rochette, que quelques-uns savent aujourd'hui encore.

Du moins les trois frères de Grenier avaient-ils troublé l'ordre public. Mais pour faire bonne mesure, les autorités firent rouer vif, quelques jours plus tard, le 9 mars 1762, le négociant protestant Jean Calas, qu'on accusait sans preuve d'avoir tué son fils, désireux de se faire catholique. Dans ce cas, il s'agissait d'un suicide et la preuve du meurtre n'existait pas. Voltaire intervint, de toute son autorité, pour faire réhabiliter Jean Calas, en 1765. Les deux scandales conjoints empêchèrent la répression de se poursuivre. Sauf les victimes de la Terreur Blanche de 1815, Jean Calas et les trois Gabrais furent les derniers martyrs officiels chez les protestants.

Le supplice du chevalier de La Barre en 1766 fit de même intervenir Voltaire contre l'iniquité des procès fabriqués sans preuve judiciaire et où les accusés étaient d'avance condamnés pour l'exemple.

L'Edit de Tolérance en 1787 permit aux protestants gabrais de célébrer leurs propres baptêmes et mariages. Pour deux ans, avant la laïcisation révolutionnaire, la Commanderie de Gabre eut deux états civils distincts.

La Révolution de 1789 entraîna deux effets contraires. D'abord, en proclamant la liberté de conscience et en abolissant l'Ordre de l'Hôpital, elle rendait aux Gabrais leurs libertés. Mais en supprimant le privilège nobiliaire de l'art du verre, elle livrait la verrerie méridionale à la concurrence de Saint Gobain et des verreries au charbon du nord. Du même coup, elle anéantissait la raison économique de la confrérie verrière que formaient, par l'endogamie systématique, les familles de Robert, de Verbizier et de Grenier, aux fins de conserver entre elles le monopole artisanal.

Les dernières verreries s'étaient éteintes à Gabre, faute de bois, dès la fin du 17ème siècle ; elles s'éteignirent définitivement dans le Couserans et les bois de la Grésigne à la fin du 19ème siècle, ruinées par la concurrence. Néanmoins l'alliance familiale des trois souches a perduré plus ou moins jusqu'à nos jours et se renouvelle par diverses associations culturelles.



Le monument aux morts de Gabre



Au début du 20ème siècle, l'historien Elisée de Robert des Garils publia Gentilshommes verriers, une commanderie, un village, pour perpétuer la tradition. Ce livre, écrit à la manière de Napoléon Peyrat, le "Michelet du Midi", réédité en 1973 par Dora de Robert des Garils, reste pour les Gabrais ce qu'on pourrait appeler un "livre-culte", tout comme il y a des "films-cultes" pour les cinéphiles. Etincelle d'un brusque réveil de la conscience historique, parmi les lointains descendants des gentilshommes verriers d'autrefois, il fut à l'origine directe de la création, en 1975, de leur Association familiale, comprenant à l'heure actuelle 450 ménages adhérents. Cette association de la loi de 1901 a pris le nom de la "Réveillée", terme technique désignant le moment d'automne où, finis les travaux des champs et les vendanges, on rallumait les fours à verre pour la campagne hivernale. Son coeur spirituel et ses archives sont à Gabre, même si son audience s'étend mondialement, jusqu'à des cousins britanniques, québécois, brésiliens ou japonais. Ses réunions plénières ont lieu chaque année dans toute l'Ariège.

Au demeurant, on se gardera de croire que la communauté gabraise ait vécu ou même vive aujourd'hui dans l'harmonie paisible.

Sous les Guerres de Religion, la population se partageait par moitié entre protestants et catholiques. Mieux instruits, seuls les protestants ont laissé la mémoire écrite de leurs pensées et gestes. Probablement illettrés, les paysans catholiques sont restés méconnus. Les humbles n'ont pas de voix qui parle d'eux ! Au moins peut-on penser que la médiocre fertilité du terroir gabrais vouait les uns et les autres à l'artisanat, les gentilshommes à l'art du verre, les paysans au tissage et à l'industrie du bois ou de la corne, et que cette commune activité pré-industrielle créait entre eux le consensus minimum pour éviter les querelles.



Le temple aujourd'hui



L'église aujourd'hui

Mais au 19ème siècle, l'artisanat dépérit, seuls subsistèrent l'agriculture, l'élevage et l'exploitation des forêts. Avec 600 personnes, la commune se trouva surpeuplée. Or, la terre appartenait aux ci-devant gentilshommes, dont les paysans étaient les métayers. Il s'ensuivit une tension socio-politique, encore très sensible dans les années 1940. Tandis que le vote des anciens privilégiés restait modéré, le suffrage paysan optait décidément pour le communisme agricole.

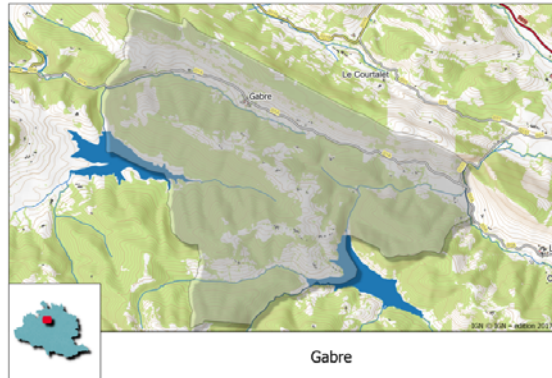
L'exode rural, massif là comme ailleurs, a changé la donne. Pourtant cette commune, tombée à 100 habitants et 60 électeurs, reste traversée par une âpre compétition entre la droite et la gauche. L'étonnant est que les leaders des deux camps sont les descendants des anciennes familles verrières, portent les mêmes noms et, après s'être affrontés dans les campagnes électorales, se retrouvent main dans la main au sein de la Réveillée.

Gabre n'est jamais que l'une des moins peuplées parmi les communes rurales de l'Ariège. Son histoire n'aurait rien d'exceptionnel par rapport à celle de toutes les autres, si elle ne représentait quand même un cas assez

particulier, au regard des historiens ou sociologues, dû à son isolement géographique et à sa continuité historique. On y retrouve combinés deux traits marquants par lesquels les savants pensent expliquer le dynamisme de l'Europe et de l'Amérique.

C'est d'abord l'institution de la famille-souche, réunissant au même lieu les générations successives dans la construction d'un lignage en perpétuel devenir. Une telle structure est typique des régions méridionales et surtout des Pyrénées. Par opposition à la famille nucléaire, qui livre les individus au chacun-pour-soi, la famille-souche de Frédéric Le Play crée une flèche lignagère, laquelle, à partir du plus lointain passé, prépare assidûment ses rejetons à la continuer dans l'avenir. On peut se référer aux intéressantes propositions d'Emmanuel Todd sur ce thème sociologique.

C'est ensuite la Réforme, inculquant à ses fidèles le sentiment aigu que chacun sur terre a sa mission à remplir. Le sociologue Max Weber pensait expliquer l'essor du capitalisme occidental par l'éthique protestante. Les réformés gabrais se sont plutôt voués à l'administration et à la science qu'à la finance, mais avec un zèle qui ne s'est jamais démenti.



Etendue géographique de l'actuelle commune de Gabre

Les champs d'opération de nos familles de gentilshommes-verriers ont recouvert quasiment toutes les grandes régions forestières du sud-ouest de la France, depuis la Montagne Noire et la Grésigne et depuis le Plantaurel ou le Volvestre jusqu'aux Comminges et même à l'Agenais. Pourtant Gabre s'est imposée depuis le XVIII^{ème} siècle comme le point de ralliement spirituel de ces familles dispersées et l'est, semble-t-il, restée jusqu'à présent, puisqu'aussi bien notre association de la REVEILLEE y a toujours son poste de commandement. Comment expliquer un tel rayonnement ?

Certes, l'actuelle commune de Gabre n'a jamais été très peuplée. Elle comptait 611 habitants en 1831, sur les 11.532 habitants du canton du Mas d'Azil et contre 2.875 pour ce chef-lieu seul. Encore en 1861, elle en avait 610, juste avant le grand exode rural et le grand déclin démographique. Ce ne fut donc jamais une forte agglomération. Aujourd'hui, sa population résidente ne dépasse plus les 80 âmes.

Gabre ne se situait même pas au centre géographique des verreries familiales, puisqu'elle bornait l'extension méridionale de leur dispersion et qu'au XVIII^{ème} siècle, les verriers gabrais ont essaimé surtout vers le grand ouest.

Peut-être y avait-il le souvenir légendaire du château originel de SERRE DE COR, situé à guère plus de 5 ou 6 kilomètres de Gabre, et dont la destruction de 1621 pouvait exalter le rêve du Paradis Perdu. En tout cas, Gabre fut un haut-lieu des rassemblements spirituels, aux temps de la persécution, grâce probablement à ce souvenir prestigieux, grâce surtout à sa forte densité huguenote et grâce aussi à ses asiles naturels. C'était dans toute la communauté protestante du sud-ouest l'un des meilleurs « Déserts » possibles pour les cultes clandestins autour des pasteurs envoyés de GENEVE. Les gentilshommes-verriers y assuraient en armes le service d'ordre et la protection rapprochée.



1975 – La Réveillée

Premier rassemblement des descendants des gentilshommes verriers du Sud Ouest

Il semble que d'énormes assemblées se soient réunies sur le plateau calcaire qui tronque le Plantaurel, à l'altitude de 500 mètres environ, sous les couverts de chênes, et plus précisément au site de LA COUDERE, là même où, 250 ans plus tard, la REVEILLEE se retrouvera elle-même. En 1735, 4.000 participants au culte clandestin s'y rejoignirent et des coups de feu furent échangés avec quelques espions. En 1745, deux assemblées du Désert y attirèrent, la première 4000 personnes, la seconde 2.500, venant à pieds de partout et même de Castres. Ces chiffres sont-ils exagérés ? Quoiqu'il en soit, de pareilles affluences ne pouvaient pas rester discrètes et les sanctions s'ensuivirent, avec arrestations, emprisonnements et lourdes amendes. D'autres assemblées du Désert se sont aussi déroulées, mais avec un plus petit nombre d'assistants, à la verrerie gabraise de LA BADE, à POINTIS-MERCENAC ou sur le Plantaurel, du côté de CAMARADE, dans cette période tragique qui court de 1685 à 1762, jusqu'à la fin des persécutions policières, auxquelles les trois affaires simultanées de CALAS, de SIRVEN et des trois frères de GRENIER apportèrent une conclusion victorieuse. Ces données figurent dans le livre d'Alice WEMYSS sur les « Protestants du Mas d'Azil » (Privat- 1961).

Même lorsque les verreries du Plantaurel furent toutes éteintes, les gentilshommes-verriers de Gabre continuèrent de former une forte communauté corporative. La liste des familles de Gabre en 1861 ne recense pas moins de 12

maîtres-verriers, exploitant l'hiver à Pointis-Mercenac et résidant au pays l'été, à savoir nommément : Jean-Paul et Philidor de ROBERT des GARILS, Philibert de ROBERT-LABARTHE, Jules de ROBERT, Alphonse de ROBERT, tous habitant le village, puis François de ROBERT, Paul de GRENIER, Jean et Jérémie de GRENIER, Alexandre de ROBERT-BOUSQUET (mon propre trisaïeul), vivant à Comavère, Jacques de GRENIER MARTON, pour Lastermes, enfin Léon de GRENIER LALEE, à Magnoua.

Or, paradoxalement, la fin des verreries de Pointis en 1883 stimula le rayonnement intellectuel de Gabre. Les fils des verriers abandonnèrent la canne du souffleur et l'épée de la noblesse, pour le militantisme intellectuel et moral. Ils se firent pasteurs, écrivains ou fonctionnaires, en acquérant et en diffusant un riche capital de savoir et de vertus. Au début, cette orientation n'était pas propre à Gabre, mais à tout l'environnement réformé du pays, puisque Pierre BAYLE, fils du pasteur du Carla, et Napoléon PEYRAT, né aux Bordes-sur Arize et pasteur lui-même, montrèrent la voie. On eut aussi le pasteur de Caussade, Onésime de GRENIER-FAJAL, qui dès 1886 éditait à Montauban le fameux ouvrage sur « François ROCHETTE et les trois frères de GRENIER », par lequel s'est forgé d'abord la légende de nos familles verrières. Puis, le gabrais Elisée de ROBERT DES GARILS publia en 1903 le livre familial de référence, deux fois réédité, en 1973 par Dora de ROBERT des GARILS et Robert PLANCHON, ensuite par Philippe de ROBERT-LABARTHE en 2000 : « Gentilshommes-verriers-Une commanderie, un village ». En 1975, le pasteur André de ROBERT-LABARTHE fonda la REVEILLEE et, en 1984, créa le Colloque de Gabre. Celui-ci a connu déjà 23 sessions. Aujourd'hui toujours, le pasteur et théologien Philippe de ROBERT-LABARTHE, citoyen de Gabre, perpétue ce rayonnement intellectuel et moral par ses écrits, par ses conférences, par les colloques qu'il organise, notamment autour de Pierre BAYLE, ou par les expositions sur l'Ariège qu'il patronne. Le pasteur Roger PARMENTIER (de ROBERT LASSAGNE) publie des études bibliques et réunit des séminaires théologiques. Pierre BORDREUIL (de GRENIER-FAJAL), petit-fils de pasteur, écrit sur l'archéologie biblique. Olivier de ROBERT-LABARTHE, fils de Philippe, se fait connaître dans toute l'Ariège et jusqu'à Paris comme conteur de l'épopée cathare et des légendes pyrénéennes. On ne saurait être complet sans citer aussi le psychiatre Paul SIVADON (de VERBIZIER LATREYTE), l'éthologue Michel CABANAC (de ROBERT de LAFREGREYRE), l'archiviste Agnès PARMENTIER et le physicien Michel GONDRAN (de ROBERT-LABARTHE), président de l'Académie International des Sciences, dont les publications ont atteint toute l'Europe et même l'Amérique.

Bref, l'esprit des LUMIERES, qu'alluma jadis le grand BAYLE pour toute l'Europe, flambe encore et toujours sur le vallon et les hautes « quayres » de Gabre. Il y a là un cas de continuité spirituelle au même lieu qui devrait attirer l'attention des historiens et des sociologues.

ARTHUR DE CAZENOVE ET LES VERRIERS DU LANGUEDOC

Michel Bégon de Robert Conférence du 16 août 2014 au château du Solier, Lasalle, Gard

Militaire en garnison, le lieutenant-colonel Arthur-Quirin de CAZENOVE eut quelques loisirs pour s'intéresser à l'histoire finissante des gentilshommes-verriers du Languedoc. Il avait épousé une descendante des ADHEMAR ou AZEMAR, dynastie de nobles verriers du Gard. Son grand ouvrage : « Les Verriers du Languedoc 1290-1790 » fut publié de 1904 à 1906 dans le Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie. Il le signa d'un pseudonyme significatif : SAINT-QUIRIN, alliant son second prénom à la dénomination de la verrerie lorraine de Saint-Quirin en Moselle. Il s'intéressait aussi à la guerre de religion des années 1620, dont les Cévennes furent l'épicentre jusqu'à la Paix d'Alès : « Campagnes de Rohan en Languedoc – 1621-1629 » (Privat, Toulouse 1903), ainsi qu'à l'histoire militaire de l'Ancien Régime : « Anoblissements militaires du début du règne de Louis XIV » et « La Cavalerie Légère en France à la Fin de l'Ancien Régime ».

L'ouvrage sur les Gentilshommes verriers fut relié par la suite (j'en ai un exemplaire) et réédité par l'association de la REVEILLEE, dès 1985 et en photocopie, avec trois préfaces nouvelles, signées respectivement du duc de CASTRIES, de Pierre ENNES, conservateur au musée du Louvre, et de Jacques WARSCHNITTER, l'auteur d'un article publié dans l'Usine Nouvelle. Cette réédition photocopiee, ayant été l'objet d'une abondante demande, est désormais à peu près épuisée et la question se pose d'un nouveau tirage.

I. Quelques données historiques sur l'industrie du verre

Saint-Quirin ouvrit son livre par ce constat pessimiste qu' « il est impossible de concevoir un sujet plus sorti de la mémoire des hommes que celui des verreries forestières du Languedoc ». Tout au contraire, la publication de son livre a suscité un intérêt qui va, même aujourd'hui, en grandissant. L'archéologie industrielle est devenue aujourd'hui un sujet porteur.

1°/ Histoire du verre. Cette question était assez méconnue dans les années 1900 ; aussi Saint-Quirin n'y fait-il guère référence. Mais l'érudition a depuis progressé ; elle révèle une grande révolution industrielle entre l'antiquité et le XVIIIème siècle. Les Egyptiens d'abord fabriquèrent des boules de verre avec du sable siliceux et de la chaux, grâce à la chauffe au bois dans des fours. Dès le XIème siècle avant notre ère, les Phéniciens inventèrent la canne à souffler, qui permit de faire des bulles de verre. L'empire romain reprit et répandit cet art de la verrerie, en produisant en masse du verre à vitre, des fioles, des verres à boire et même des loupes. La ville de Pompéi était entièrement vitrée ! Pendant mille ans, Byzance domina la verrerie d'art ; puis, à sa chute, Venise fit venir les verriers grecs et devint la capitale industrielle et artistique de ce métier. Les Vénitiens et autres Italiens essaimèrent en France, où les verreries se multiplièrent au moyen âge, d'abord auprès des villes, comme Montpellier ou Revel, puis dans les campagnes reculées. Pour colorer ou au contraire blanchir le verre, les générations d'artisans apprirent à mêler à la pâte des oxydes métalliques, ou du manganèse, des « fondants » (ou catalyseurs) de soude ou de potasse, permettant d'abaisser la température de fonte de la silice ainsi que des débris de verre cassé, le « groisil », ayant le même effet. Il semble que les verriers du Languedoc aient d'abord soufflé des pièces de luxe à destination de l'aristocratie et à l'imitation de Venise ; et puis qu'avec le développement du marché, ils aient peu à peu démocratisé leur offre et fabriqué de grandes séries d'objets communs. Jacqueline BELLANGER ne dénombre pas moins de 325 types d'articles fabriqués sous l'Ancien Régime, certains portant des noms énigmatiques, tels que « mazarin », « pilastre » ou « topette ». Par la suite, la normalisation fera son œuvre en réduisant considérablement la variété des produits possibles. Au XVIème siècle, le royaume de France ne comptait pas moins de 2000 verreries forestières, dont l'énorme consommation de bois de chauffe, sous forme de charbon de bois plutôt que de bûches, infligeait à la marine, aux villes et aux ménages une pénurie grandissante.

Quatre facteurs au moins ont concouru à leur perte : la création de la manufacture de glaces Saint-Gobain en 1692, l'essor de la chauffe au charbon de terre, avec déjà au XVIIIème siècle la verrerie de Carmaux du baron de SOLAGES, l'introduction du capitalisme industriel et, bien sûr, l'exode rural. En 1855, la concentration des capitaux provoquait l'absorption de la verrerie de Saint-Quirin par la firme de Saint-Gobain et, dès lors, entraînait le déclassement des gentilshommes verriers au statut d'ouvriers salariés. Les verreries forestières du Gard et des Cévennes ont pris fin au plus

tard à la Révolution de 1789, estime Saint-Quirin, celles de l'Ariège en 1883 et celle de Moussans dans l'Hérault en 1893, toujours d'après Saint-Quirin.

2°/ Sociologie des verriers. Rien ne prédisposait la verrerie à être un art noble. Or, les rois de France et tout particulièrement CHARLES VII, soucieux de s'entourer d'une clientèle féodale contre les prétentions des Anglais, résolurent de concéder à des nobles impécunieux le monopole de cette industrie, en échange du service des armes et d'une modeste redevance. Ce fut l'objet de la charte de Sommières, promulguée en 1445, pendant la Guerre de Cent Ans. Ce fut aussi l'origine des grandes familles de gentilshommes verriers, qui pratiquèrent une stricte endogamie sur 5 siècles au moins et jusqu'à la Troisième République, pour protéger leur métier de la concurrence. SAINT-QUIRIN décrit à plaisir ces dynasties impérieuses et tentaculaires, notamment les AIGALIER, les AZEMAR, les BAGARD, les BERTIN, les CASTELVIEL, les CAYLAR, les FAUCON, les GARSONNET, les GRENIER, les MILLON, les des PIERRES, les RIOLS de FONCLARE, les ROBERT, les SUERE, les VERBIZIER ou les VIRGILE. Il relate abondamment, d'après les contrats notariés, leurs alliances matrimoniales et leurs achats ou cessions, ou bien, d'après les actes officiels, l'hostilité des villes et des officiers du roi à leurs déprédations dans les forêts. Il délimite soigneusement leurs zones géographiques d'activité et d'influence. Mais certaines lignées ont recouvert de vastes superficies de forêts, comme ces ROBERT qui essaimèrent de la Montagne Noire jusqu'au Bordelais.

Etant donné que la charte de Sommières réservait aux familles nobles le privilège de souffler le verre, elle leur interdisait aussi d'en faire commerce. Aussi les verreries devaient-elles s'assurer les services de colporteurs roturiers, qui se chargeaient de prendre livraison des cargaisons de verres, à dos de mulets, et de les écouler dans les campagnes. La dissociation de la fabrication et des ventes a toujours marqué l'économie du verre en Languedoc, au-delà même de la fin de l'Ancien Régime.

Pourquoi ces dynasties verrières embrassèrent-elles la Réforme calviniste, au moins jusqu'à la révocation de l'Edit de Nantes (1685) et souvent jusqu'à nos jours ? Ni les historiens d'autrefois, ni Saint-Quirin ne répondaient à cette question. La solution est pourtant simple : au XVI^{ème} siècle, les ruraux, seigneurs et paysans, attachés au terroir et à la rente foncière, appartenant à une paroisse villageoise et à son saint patron, sont demeurés catholiques ; tandis que les industriels, comme les imprimeurs ou les verriers, et les petites cités d'artisans, par exemple Pamiers ou Marvejols, en échappant au terroir rural et à ses sujétions et en substituant le travail à la rente pour s'adapter au marché concurrentiel, sont passés au protestantisme. Adam SMITH explique assez bien la transition historique d'un état à l'autre. Surtout, Emmanuel LEROY-LADURIE a donné, dans ses « Paysans de Languedoc » (1966), l'explication complète du phénomène. .

II. Histoire d'une œuvre

En bon historien, Arthur de CAZENOVE permet au lecteur de retracer la genèse de son œuvre, parce qu'il en donne précisément les sources.

1°/ Le chantier des recherches. La première histoire des verriers méridionaux est due à Elisée de ROBERT des GARILS, qui habitait Gabre en Ariège, parmi les chaînons du Plantaurel. C'est là que les bancs de silice et les forêts avaient jadis attiré les ateliers, leurs fours et leurs desservants, dont les descendants sont restés sur place. Le livre fut publié en 1893 par souscription familiale, avec une abondante généalogie, sous le titre : « Gentilshommes verriers, une Commanderie, un Village ». Il traite surtout des familles de ROBERT, qui l'été vivaient là, nombreuses à l'époque, dont les miens, et accessoirement des verreries du Couserans, où ces hommes et femmes allaient travailler au verre pendant la saison d'hiver. Ayant pris connaissance de cet ouvrage, Arthur de CAZENOVE entreprit sa généralisation à l'ensemble des verriers du Languedoc. A cet effet, il consulta les archives du Gard, de l'Hérault ou du Tarn, ainsi que des fonds privés, par exemple à Saint-Amans Valtoré ; il rendit visite à Elisée de ROBERT à Gabre ainsi qu'au baron de VERBIGIER de SAINT-PAUL dans son château en Couserans : Poudelay ; il prospecta plusieurs sites de verreries abandonnées, dont les ruines étaient encore debout. Il en est résulté 300 pages très documentées, écrites avec un joli style et de l'humour bien méridional. Sa façon de se moquer de l'arriération ariégeoise est des plus piquante... Bref, l'ouvrage fut publié de 1904 à 1906.

Dans une lettre du 31 août 1907, écrite au château du Solier, Arthur de CAZENOVE exposait à un sieur de GRENIER CARDENAL ses choix, ses méthodes et ses difficultés. Je l'ai retrouvée récemment dans mes archives familiales.

En fait, son livre est d'une lecture difficile, parce qu'il compile des centaines de fiches, sans égard à la chronologie, ni défendre une thèse, mais en divisant sa matière par zones géographiques. Sans doute n'était-il pas possible de procéder autrement sans perdre de l'information. On peut quand même y retrouver quatre histoires qui sont connexes et s'entrelacent :

- l'évolution technique de la verrerie des fours sylvestres à l'industrialisation et vers la chauffe à la houille ;
- la généalogie des dynasties verrières dans toute l'aire languedocienne, c'est-à-dire du Rhône à la Garonne ;
- les déplacements géographiques des verreries à la recherche des gisements de forêts, par exemple la migration séculaire des ROBERT depuis Revel et la Montagne Noire vers le comté de Foix, puis le Comminges et le Bazadais ;
- les persécutions des Huguenots après la révocation de l'Edit de Nantes en 1685 et notamment les sinistres épisodes de 1697 (rafle à la verrerie de la Bade à Gabre), 1745 (répression policière et judiciaire après les cultes au désert de Pointis) ou de 1762 (supplice à Toulouse du pasteur ROCHETTE et des 3 frères de GRENIER).

L'ouvrage de Saint-Quirin n'a pas vieilli parce qu'il comporte de précieuses informations, désormais introuvables. La chance de l'auteur fut d'interroger les témoins directs, qui ont désormais disparu. L'intérêt du livre est de donner quantité de noms propres et de noms de verreries, qui, sans lui, auraient peut-être été oubliés.

Ce livre reste moderne, parce qu'il anticipe sur l'Ecole des Annales, qui ne triomphera pourtant qu'après les années 1960, en accordant les rôles principaux dans l'histoire au progrès technique (ici la chauffe au charbon) et à la lutte des classes (ici les tentatives, finalement victorieuses, des entrepreneurs roturiers pour briser le monopole des gentilshommes-verriers).

2°/ L'influence du Saint-Quirin : Arthur de CAZENOVE notait combien les descendants d'Amiel de ROBERT, noble verrier de Revel, restaient solidaires entre eux à travers les distances et les siècles. Son constat fut une prédiction ! En 1975, la réédition de l'ouvrage d'Elisée de ROBERT des GARILS donna l'occasion de réunir au Mas d'Azil et à Gabre en Ariège quelque 400 descendants des gentilshommes verriers, surtout des ROBERT, des VERBIZIER et des GRENIER. Un film télévisuel a illustré cette réunion historique sur une chaîne publique. Dans l'enthousiasme des retrouvailles, on fonda l'association de la REVEILLEE, du nom de la période hivernale de travail aux fours, entre les frimas de novembre et le printemps, quand l'on faisait « four mort ». Ensuite, les SUERE et les RIOLS de FONCLARE ont rallié l'association. Celle-ci existe toujours, se réunit chaque année et a édité 117 numéros de sa lettre circulaire. En 1985, elle a réédité le Saint-Quirin, qui reste pour elle un texte sacro-saint. Elle a établi la généalogie de 8000 ancêtres sur 5 siècles. Elle a installé un verrier au Mas d'Azil, Pavel KIRZDORF, venu de Bohême, et chez qui les jeunes s'initient à manier la canne du souffleur. Elle compte même dans ses rangs un authentique artisan du verre, Paul BORDREUIL, descendant des GRENIER FAJAL, installé à Lodève. L'association reste dans la tradition chrétienne des gentilshommes-verriers.

Aujourd'hui, les descriptions données par Saint-Quirin pour les sites des anciennes verreries servent de programmes à des fouilles archéologiques. Sur ses indications, les chercheurs ont retrouvé, parmi les forêts, les fours ou, en tout cas, les vestiges des verreries de Peyremoutou, de Lafitte ou de Mauvezin de Sainte-Croix. C'étaient parfois de petites exploitations domestiques, d'autres fois de plus vastes sites industriels, mais forcément limités par la rareté du bois de chauffe, qui était, avec les moulins, la seule source d'énergie disponible, avant les mines de charbon de terre. Ainsi le site de Mauvezin de Sainte-Croix, en Ariège, a compté jusqu'à 15 emplacements de fours jusqu'à la fin du XVIIIème siècle, desservis par des charretières larges de 5 mètres où deux convois pouvaient se croiser et disposant d'un entrepôt au sommet d'une profonde pente pour approvisionner les colporteurs itinérants. Il ne semble pas que les fouilles archéologiques aient à ce jour pris la même ampleur dans la région du Bas languedoc.

Sous l'égide souvent de la REVEILLEE, les recherches et les publications sont nombreuses. Ainsi celles d'Yves de BLAQUIERE à Sorèze sur les verreries de la Montagne Noire ou de Moussans. Les musées du verre se multiplient, au Mas d'Azil, à Sainte-Croix Volvestre, à Sorèze, à Lisle-sur-Tarn etc... Il existe maintenant de grandes histoires illustrées du verre, lesquelles ne manquent jamais de citer le Saint-Quirin dans leur bibliographie. Nous évoquerons seulement : Jacqueline BELLANGER, « Verres d'Usage et de Prestige – France 1500-1800 » Editions de l'Amateur 1988.

CONCLUSION

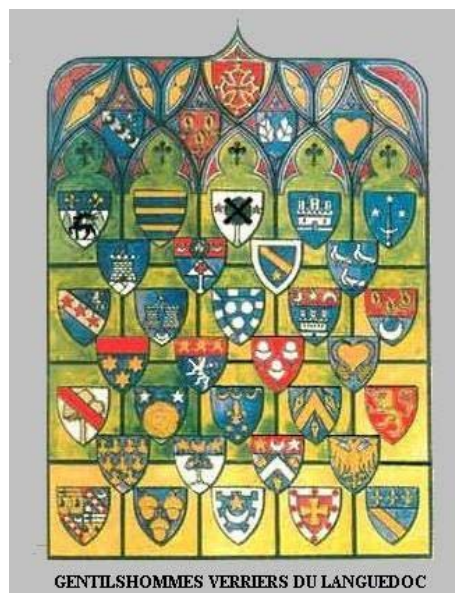
Sans doute est-il urgent d'écrire un mémoire sur la vie et l'œuvre d'Arthur de CAZENOVE, avant que les témoignages ne s'effacent. Je compte, pour ma part, m'y essayer sous le nom de plume de BEGON de ROBERT, qui reprend le nom de Léopold de ROBERT BOUSQUET, jadis souffleur de verre aux Verreries de Moussans, dans l'Hérault, entre 1875 et 1885. Saint-Quirin évoque longuement cet établissement, le dernier, semble-t-il, à fonctionner en Languedoc. Mon arrière grand-père y soufflait plusieurs centaines de « porrons » par jour, c'est-à-dire des burettes à bec verseur pour le vin ou l'huile. Or, Saint-Quirin voulait expliquer l'étymologie de ce terme de « porron » par l'anglais « to poor », verser. Curieux, n'est-ce pas ? En fait, il s'agirait plutôt d'un mot d'espagnol.

LA RÉVEILLÉE

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES GENTILSHOMMES VERRIERS DE L'ARIEGE ET DU TARN

Michel Bégon – mars 1992

En août 1975, on assistait près de Gabre, sur les crêtes rocailleuses du Plantaurel entre le Mas d'Azil et Foix, à un événement familial auquel la télévision a bien voulu donner un retentissement national par l'émission « Au rendez-vous des ancêtres », qui durait 90 minutes. C'était la réunion de quelque cinq cent descendants des gentilshommes verriers de l'Ariège, de la Montagne Noire et de la forêt de la Grésigne, environ un siècle après l'extinction des derniers fours à verre qui flambaient depuis 1715 à la manufacture de Pointis, dans la vallée du Salat en Couserans. Cette descendance pouvait être d'autant mieux cernée que la Charte de Sommières (Gard) avait reconnu en 1445 le privilège de l'art du verre à quelques familles nobles du Languedoc, que ce privilège s'était mué jusqu'en 1789 en un monopole de la verrerie ariégeoise au bénéfice des trois familles de Robert, Verbizier (ou Verbigier, Berbigier) et Grenier (ou Granier), qu'enfin ces trois familles avaient pratiqué jusqu'au XX^{ème} siècle une forte endogamie qui les constituait, sinon en caste fermée, du moins en consorts. Quelques monographies avaient déjà reconstitué les généalogies et les lignages jusqu'au XV^{ème} siècle, en permettant de retrouver la plupart des héritiers des trois noms.



L'origine de ces familles est controversée. Sont-elles venues des bords du Rhin par étapes et ont-elles été anoblies par Saint Louis aux Croisades, comme le voudrait la légende ? Rien n'est moins sûr. Viendraient-elles d'Auvergne par l'intermédiaire des massifs forestiers de l'Albigeois et du Haut Languedoc ? En tout cas, leur présence en Ariège n'est attestée sûrement qu'à partir de 1529 à Gabre (Mas d'Azil) pour les Robert, de 1550 à Bousquet (La Bastide de Sérou) pour les Grenier, de 1554 à Fabas (Sainte-Croix Volvestre) pour les Verbizier, là où la disponibilité de forêts, de sables et d'espaces vacants permettait leur industrie. Sans doute s'étaient-elles installées auparavant, peut-être pour combler les vides démographiques creusés par les pestes de 1350 et la Guerre de Cent Ans, à l'appel dit-on d'Alain d'Albret, grand père de Jeanne d'Albret. Faut-il alors attribuer à la protection de la dynastie gasconne la conversion à la Réforme d'une bonne partie de leurs ressortissants ? Tout compte fait, cela fait beaucoup de questions que les historiens des trois familles s'attachent à élucider.

A l'heure actuelle, la légende transmise de bouche à oreille pendant des siècles déforme et enjolive tant les faits historiques qu'on ne sait plus démêler le faux du vrai.

Les exploitations artisanales de ces familles s'étendaient sur plusieurs massifs forestiers du grand sud-ouest, entre lesquels les échanges à pied ou à cheval étaient fréquents : Aude, Tarn, Quercy, Périgord, Bazadais, Agenais, Haute Auvergne, Lot et Cantal. Mais c'est sur la Montagne Noire que les fouilles archéologiques ont révélé les plus beaux fours à verre des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Pour l'Ariège, le travail d'investigation reste à faire, ce qui est d'autant plus surprenant que le noyau dur des trois familles s'est maintenu dans l'Ariège, surtout près du Mas d'Azil ou de Fabas, dans des maisons de famille datant souvent du XVII^{ème} siècle. L'archéologie industrielle de la France reste encore balbutiante !

Chaque installation comportait le four à cuire la pâte de verre et le four de refroidissement des pièces préparées, outre les bâtiments d'exploitation et les resserres. On retrouve ces fours souvent presque intacts avec les creusets de grès qui les accompagnaient, parmi des monceaux d'éclats de verre et quelques tessons. La fabrication donnait des bouteilles, des carafes, des verres à boire ou des urinoirs ordinaires, mais aussi des objets d'art précieux, tels que des coupes, des drageoirs, des fioles à parfum, des cannes en verre, des dés à coudre. Pour l'essentiel, elle consistait en verres soufflés à la bouche avec la canne, comme on voit toujours faire à Murano près de Venise.

Dès la Renaissance, les trois familles lièrent intimement leur histoire à celle des pays d'Oc, de Foix et de Couserans, qui plus tard formeront le département de l'Ariège. Elles fournirent des chefs militaires aux armées protestantes et contribuèrent à la défaite du roi de France devant les réformés, au siège du Mas d'Azil en 1625 par le maréchal de Thémines. Elles aidèrent beaucoup aussi, et peut-être plus encore que les charbonniers, à déboiser les pré-Pyrénées, au grand dam de l'administration des eaux et forêts, pour alimenter leurs fours voraces en combustibles ligneux. Elles inquiétaient beaucoup les autorités politiques par leur façon de s'isoler dans les bois et, pensaient-elles non sans raison, d'y comploter, à telle enseigne que l'assemblée de la noblesse en 1789 ne voulut pas d'abord accepter leurs représentants en son sein, au motif qu'elles étaient sans domicile fixe. Elles donnèrent à l'Empire le général de Verbigier de Saint-Paul, et les Grenier de Cassagnac s'illustrèrent sous le Second Empire dans la presse d'opinion et les duels de journalistes. Mais l'abolition des privilèges porta un rude coup à leur artisanat, que la concurrence victorieuse des verreries au charbon de terre du nord de la France vint achever entre 1850 et 1880, le chemin de fer aidant. Sur les fours délaissés, la végétation reprit alors ses droits.



**Blason Robert de la verrerie de Peyremoutou
(XVII^e siècle)**

Les descendants de ces gentilshommes verriers, malgré leur dispersion aux quatre coins de la France et même à l'étranger, se sont constitués en association de la loi de 1901 pour perpétuer le souvenir et la tradition. Ils ont pris le nom de « La Réveillée », pour rappeler la réveillée, c'est à dire le rallumage des fours à la saison d'automne, lorsque, après les récoltes faites, les paysans redevenaient disponibles pour couper et charrier les bois, apporter les sables siliceux, convoier les verres soufflés vers les marchés. L'association a son siège social au Mas d'Azil, chez Mlle Jane SIVADON, descendante des Verbizier Latreyte ; elle édite ou réédite des ouvrages d'histoire à l'attention des amateurs, expose ses collections de verres anciens au musée du Mas d'Azil, publie une lettre circulaire quadrimestrielle et tient ses assises chaque année, le plus souvent dans quelque joli site d'Ariège (le Mas d'Azil, Gabre, La Bastide-de-Sérou, Laroque d'Olmes, Ussat-les-Bains ou Saint-Pierre près d'Oust). Ses liens avec les Ariégeois de Paris ou les Amis de Saint-Lizier et du Couserans sont solidement noués par plusieurs bi- ou tri-appartenances.

LA REVEILLEE DANS L'HISTOIRE

Michel BEGON de ROBERT

Notre association de la loi de 1901, regroupant les descendants des gentilhommes-verriers du sud-ouest, n'est jamais que la forme moderne d'un clan familial, dont l'ancienneté remonte au plus tard à la charte de Sommières, octroyée en 1445, sous le règne de Charles VII, aux exploitants des verreries forestières du Languedoc. En conférant à quelques familles nobles le monopole héréditaire de la fabrication du verre, comme une sorte de fief local, mais à l'exclusion de sa distribution commerciale, incombant aux colporteurs, cette charte leur interdisait de déroger à leur état nobiliaire et leur imposait de plein droit l'obligation de l'endogamie entre lignées aristocratiques.

Caractéristique de l'Ancien Régime, qui était féodal et corporatiste, cette institution a survécu près de cinq siècles. Il est vrai qu'à partir des années 1560, un fait historique d'immenses conséquences est survenu, pour consolider cette endogamie de droit ; c'est l'adhésion massive des industriels de l'époque, à savoir cardeurs, tisserands, corroyeurs, imprimeurs ou verriers, à la Réforme calviniste, qui les écarta de la noblesse terrienne, demeurée villageoise, châtelaine et catholique. Les guerres de religion ont creusé leur fossé sanglant pour refermer davantage le cercle des familles protestantes.

Par leurs unions répétées aux mêmes régions d'Occitanie, entre la Montagne Noire et le Bazadais, et sur près de 5 siècles, jusqu'au XIX^{ème} inclus, les lignages protestants ou même « nouveaux convertis » à la foi catholique des Robert, Verbizier, Grenier, Suère et Riols de Fonclare ont maintenu ce qu'on pourrait appeler un consortium, voire une corporation fermée, sinon une caste, en tout cas un esprit de famille, que nos anciens n'ont pas voulu voir disparaître, avec l'industrialisation de la fabrication du verre, la fin des verreries forestières et la dispersion de la descendance vers les villes. Leur volonté de conserver au moins l'héritage spirituel de ce passé héroïque et douloureux s'est affirmée dès les dernières années du XIX^{ème} siècle, chez d'excellents auteurs, qui restent pour nous des exemples et des sources irremplaçables d'informations, les Onésime de Grenier Fajal, Elisée de Robert des Garrils ou Arthur de Cazenove, alias Saint-Quirin.

Après l'extinction des dernières verreries au charbon de bois de Pointis, en Ariège, ou de Moussans, dans l'Hérault, sous les coups de la « grande dépression » économique des années 1880, les ressortissants du vieux clan familial ont pris d'autres métiers, notamment dans la fonction publique, mais maintenu leur enracinement local, en gardant les maisons de verriers autour de Vabre, dans le Tarn, ou bien en Ariège, près de Pointis, du Mas d'Azil ou de Gabre. C'est cet « enracinement », selon la tradition que glorifiait le poète Napoléon Peyrat des Bordes-sur-Arize, à l'antique « Terre Sainte » des ancêtres, qui a donné la culture mémorielle dont a surgi la Réveillée. Quand j'étais gamin à Gabre, dans les années 1950, j'entendais les anciens évoquer entre eux le rêve un peu fou de réunir à nouveau tous les rameaux dispersés de leur grand arbre généalogique. Je pensais à tort ce dessein utopique, car la foi allait soulever les montagnes ! En tout cas, il fallait d'audacieux organisateurs pour le concrétiser ; et même rien moins qu'une discipline militaire. Ce rôle incombait à un collège d'anciens des plus décidés, à savoir le pasteur André de Robert Labarthe (animateur du cercle de Villemétrie), le médecin militaire André de Verbizier (ancien combattant de l'héroïque 2^{ème} Deuxième Division Blindée), la commandante des services sociaux des armées Jeanne Sivadon (déportée résistante du réseau Combat et commandeur de la Légion d'Honneur), Marie de Robert Labarthe, épouse Gondran (également résistante) ainsi qu'Emile de Grenier. Le prodige s'accomplit à l'été 1975, quand le succès dépassa l'appel des promoteurs et que plusieurs centaines d'héritiers de la tradition se retrouvèrent au Mas d'Azil, à Gabre ou au Carla-Bayle, en Ariège, dans une passion commune et une joie partagée. On accourut même des Amériques et du Royaume-Uni. Le film télévisuel de Gérard Joli (alias Gérard Guillaume) allait faire connaître l'événement à toute la France.

Comment juger un tel événement ? Était-ce une célébration « ringarde », comme quelques uns l'insinuaient, surtout au lendemain de mai 1968, ou même une manifestation réactionnaire, puisque très rétrospective, ressuscitant un instant les mirages d'un Ancien Régime révolu, mais sans lendemain ? La constitution, dès 1977, d'une association de la loi de 1901, sous l'appellation de la REVEILLEE, et en 1985 la création au Mas d'Azil d'un petit musée du verre, ont d'emblée montré qu'il n'en était rien. On voulait et allait persévérer ! On allait être moderne, en cultivant l'archéologie et l'histoire ! D'ailleurs, cette résurrection de la tradition familiale, qui en 1975 avait paru incongrue à beaucoup, marquait plutôt le prodrome d'un retour aux sources, dont la généralisation s'accomplit désormais sous nos yeux. Aujourd'hui, on dit volontiers de ces grandes « cousinades » (un néologisme révélateur !) qu'elles sont furieusement « tendance » et l'on adule à la télévision les réunions festives de voisins... Nous avons donc été très imités !

Une explication sociologique ne sera pas de trop. On peut admettre que les mouvements de dispersion et de recentrement sont complémentaires. D'une part, l'économie de marché ne cesse de surpasser les frontières politiques et de propager l'individualisme, en dispersant la jeunesse aux quatre coins de la planète. Mais cette « diaspora » mènerait à l'anarchie, si elle n'avait pour revers le besoin d'identification à une collectivité. D'autre part, donc, nous assistons à la montée générale du nationalisme, du régionalisme, de la religion, de la tradition et de l'idéal familial. Cette complémentarité a un sens mathématique puisqu'elle oppose la continuité topologique des voisinages à l'algébrisation financière du monde et la fraternité locale à l'inflation à l'infini de la monnaie virtuelle.

En elle-même la Réveillée constitue un objet historique des plus intéressants, puisqu'elle prolonge l'évolution continue d'une institution depuis plus de cinq siècles, en dépit des ruptures de la Révolution et des guerres mondiales. Son cas donne raison à ceux des historiens qui croient à la continuité de l'histoire et doutent de l'existence des cassures événementielles.

Mais ce n'est pas tout. Notre association n'est pas seulement un lieu privilégié d'échanges pour retrouver les connexions généalogiques, aussi important que soit cet aspect de base, dont l'informatique facilite désormais la mise à jour. Elle donne aussi lieu à de fructueuses recherches archéologiques et à de nombreuses contributions scientifiques, dont le présent bulletin rend compte régulièrement et qui font avancer la science. Avec les récentes découvertes de verreries perdues, l'industrie du XVIII^{ème} siècle réapparaît sous nos yeux ébahis ! La Réveillée participe ainsi à l'essor intellectuel de notre époque. Elle s'est également mise au service de l'art du verre de prestige, pour faire contrepoint à la banalité de la fabrication automatique en série. La création d'une verrerie d'art au Mas d'Azil, celle de Pavel Kirzdorf, dans le bâtiment rouge à l'orée de la grotte, est de son fait. Périodiquement, elle organise une exposition de verres soufflés à la bouche, comme ce sera le cas en 2015 à nouveau, dans les locaux de la médiathèque du Mas d'Azil. Outre Pavel Kirzdorf, d'autres éminents artistes, comme Allain Guillot ou Paul Bordreuil (de Grenier Fajal), honorent cette manifestation de leurs lumineux chefs d'œuvre.

Cependant, la Réveillée ne se perpétuera que si les nouvelles générations prennent le relais des générations sortantes, comme cela s'est déjà produit après la disparition des hardis promoteurs. Depuis quarante ans que l'association existe, le conseil d'administration n'a cessé de se renouveler et, après une brève présidence collégiale, ce sont 10 présidents successifs qui se sont donné la main : André de Robert Labarthe (disparu), Jean de Verbizier Latreyte (aujourd'hui président d'honneur), Michel Bégon de Robert (soussigné), Hervé de Riols de Fonclare, Marie de Robert Labarthe (disparue), Jacques Gondran de Robert, Marie-José Bégon de Robert, Jean-Pierre Gondran de Robert, Michel de Robert de Lafregeyre, Olivier Gondran de Robert (en exercice actuellement). Puissent d'autres venir pour porter toujours plus loin la mission historique, spirituelle et artistique qui nous incombe collectivement.

Bagneux, mai 2015.

*Lorsque les descendants des souffleurs de cristal,
Après plus de quatre ans d'exil et de tranchées,
Se furent inclinés sur les tombes penchées
Que l'ouragan creusa dans un souffle brutal,*

*Tous, qu'ils soient de Labarthe ou Latour ou Montal,
Et les branches déjà par le temps détachées,
Jurèrent de rester l'une à l'autre attachées
Et de garder l'amour de leur pays natal.*

*C'est pourquoi tous les ans ils reviennent joyeux
Vers cette terre sainte où dorment leurs aïeux,
Poussés par je ne sais quelle flamme intrépide,*

*Tandis qu'à l'horizon le fidèle Vallier,
Sur la chaîne des monts au profil familial,
Dresse immuablement sa noble pyramide.*

Fidélité

*Poème écrit par Roger de Robert Labarthe en revenant
de captivité (en 1918 ou 1919)*

Aux heures du péril national, bon nombre d'hommes politiques, de militaires ou de fonctionnaires temporisent ou même trahissent, trop peu résistent et font jusqu'au bout leur devoir, de sorte que la rancœur des couards contre les héros se fait, après coup, inextinguible. Heureusement, la postérité saura rétablir quelque jour les faits réels.

L'Ariège du XIX^{ème} siècle était un pays très peuplé et même surpeuplé, donc des plus pauvre. Elle exportait dans le monde entier ses montreurs d'ours, ses chefs de cuisine et ses fonctionnaires. Charles DAGAIN naquit de vieilles familles ariégeoises et entra lui aussi dans la fonction publique. Or, il servit outre-mer.

Son grand-père était de Sabarat, petit village sur l'Arize, juste au nord du Plantaurel. Il fut instituteur rural en Ariège, puis meunier, quand il put acquérir le moulin de Rieutailhol sur le ruisseau de la Lèze, dans la petite commune de Gabre. Il y épousa Marie-Angélique de Robert-Lassagne, issue des familles de gentilshommes-verriers ariégeois. Son père naquit à Pointis-Mercenac, en Couserans, quand les verreries forestières y travaillaient encore, et se fit négociant en vins à Narbonne, pour la maison Veuve Ulysse Morin. Il épousa Mathilde de Verbizier-Verbizier, elle aussi descendante des gentilshommes-verriers de l'Ariège. De cette union, Charles DAGAIN est né en 1885 à Lamotte, près de Rieubach, sur la commune du Mas d'Azil, mais du côté de l'entrée sud de la grotte. Bien trop tôt il se trouva orphelin de père.

*
* * *

Les études de Charles à Narbonne le menèrent à la capacité en droit. Comme déjà sa sœur s'était installée à Sétif, il fit son service militaire en Algérie. Puis, en septembre 1908, il réussit le concours de commis dans l'administration coloniale d'Afrique. Il y fera toute sa carrière, en accédant successivement aux corps d'adjoint des services civils de l'Afrique Equatoriale française (A.E.F.), en 1911, puis d'administrateur des colonies, en 1913, avant d'être promu aux plus hautes fonctions dirigeantes, à partir de 1940.

Ses premiers postes ont été dans la colonie française d'Oubangui-Chari, depuis devenue la République Centrafricaine, d'abord à Bangui, puis au lieu-dit de Pouroumbala. C'est alors qu'il se maria, en 1917, à une champenoise, Hélène Augé. Et c'est là qu'il fit sa guerre de 1914-1918, en participant à l'attaque du « Kamerun », alors colonie allemande, sous les ordres du colonel MORISSON. Ce territoire deviendra le Cameroun, en 1918, et passera sous mandat français, en vertu du traité de Versailles.

Hélas, Charles Dagain y contracta le paludisme, maladie terrible et invalidante, qu'en 2007 on ne sait toujours pas bien guérir. De 1917 à la fin de sa carrière, il sera victime d'accès récurrents du « plasmodium vivax ».

Après la victoire de 1918, Charles DAGAIN fut nommé administrateur colonial du Gabon, puis du Tchad. A ce moment, il eut son fils Jean, né en 1920, futur colonel de notre aviation de bombardement, ainsi que deux filles, aujourd'hui disparues.

Ses cahiers de travail démentent catégoriquement l'image négative qu'on voudrait aujourd'hui se faire de la colonisation française en Afrique Noire. Rien à voir ici avec les négriers du XVIII^{ème} siècle, qui étaient des entrepreneurs privés ; c'est ici l'Etat républicain qui règne, assumant ses missions de service public dans l'intérêt général. Pas de tyrannie, ni de maltraitance, ni de prévarications, mais une attention passionnée aux intérêts vitaux de la population, notamment pour la mise en valeur du territoire et la lutte contre la désertification. A la date du 6 mars 1936, on y lit cette directive écologique :

« Faire des semis d'arbres du pays aux environs de Fort-lamy, dans le plus grand nombre d'endroits possible, partout où du bois a été coupé en excès pour la chauffe et aussi sur quelques pins favorables à leur croissance le long des routes ».

En outre, la rareté des terrains d'aviation, que les pluies d'été rendent trop souvent impraticables, le préoccupe tout particulièrement. Quand les routes sont coupées par les crues, ces pistes d'atterrissage sont les seuls liens avec l'extérieur. D'autres notes marquent sa vigilance pour les déplacements inopinés des populations, la diversification des cultures, particulièrement en faveur du riz, les vols de sauterelles, la contagion de la lèpre ou de la fièvre jaune, la pénurie d'interprètes ou d'écrivains publics, le sort des femmes, auxquelles la consommation de viandes semble interdite, et surtout contre l'esclavage local.

« Faits de traite constatés jusqu'en 1931. Enlèvement de femmes et d'enfants, vendus à Rey-Bouba, par l'intermédiaire des Foulbés. »

Sa préoccupation dominante est alors le maintien de l'ordre public contre les exactions des chefferies indigènes et les razzias de bétail, qui font fuir les paysans au Cameroun. Trop de chefs, sous prétexte d'impôt, « raflent » les maigres ressources des paysans !

Pendant 15 ans, de 1924 à 1938, Charles DAGAIN reste administrateur du district d'Ati, en plein Sahel, à 300 kilomètres à l'est du lac Tchad et non loin du Darfour. Puis, il assume, en 1938, l'intérim du gouvernorat de la colonie du Tchad. Son rôle s'élargit dès ce moment aux relations internationales, notamment avec la colonie italienne de LIBYE, alors soumise au régime fasciste, avec laquelle il échange des lettres diplomatiques. C'est l'époque de la guerre d'Ethiopie.

Or, voici que le ministre Georges MANDEL, celui-là même que la milice de Vichy assassina en 1944, nomme Félix EBOUE, un citoyen noir de la Guyane française, au poste de gouverneur du Tchad. Les témoins diront de ce haut fonctionnaire qu'il avait l'éloquence d'un « intellectuel de gauche ». Mais bref, ce choix d'un homme de couleur, qui pouvait paraître quelque peu démagogique en janvier 1939, ou trop en avance sur son temps, s'avérera décisif pour l'histoire de la France. En mars 1939, son intérim prenant fin, Charles Dagain est nommé à Bangui inspecteur des affaires administratives du territoire de l'Oubangui-Chari. Bientôt la guerre va lui faire jouer un rôle stratégique.

Les envieux le qualifieront vilainement de « satrapicule barbu ». En effet, né de race pyrénéenne, il n'est pas grand, plutôt chauve et porte une épaisse barbe, comme ceux d'avant 1914. Moi qui l'ai bien connu, quand j'étais enfant, je le comparerais plutôt à SOCRATE, tel que le décrivait Platon. Il émanait de lui une forte et souriante autorité. Volontiers, il portait le « short » au genou des coloniaux.

*
* *

Le 22 juin 1940, le gouvernement du maréchal PETAIN renonce à combattre l'Allemagne et conclut l'armistice avec le IIIème Reich pour le territoire de la France métropolitaine. Le 10 juillet, le coup d'Etat militaire, ratifié par le Parlement, abolit la République pour la « Révolution nationale ». Cependant, la convention d'armistice, qui coupe la France en deux zones, l'une déjà occupée par l'envahisseur, l'autre pas encore, mais qui le sera aussi dès 1942, ne concerne pas l'Empire colonial de la France, lequel reste officiellement aux ordres du gouvernement de VICHY. En effet, Adolf HITLER juge inutile pour le moment de disperser ses troupes en Afrique, car il en a besoin pour envahir d'abord l'Angleterre, les Balkans et la Russie. Plus tard, il jugera que ce fut là une erreur fatale, car l'Afrique Noire sera la porte d'entrée des alliés dans son système européen. Voici donc d'immenses territoires, des administrations, des contingents militaires et des forces navales qui se retrouvent, en marge du conflit et à distance de Vichy, obligés de s'autodéterminer localement.

L'appel que le général de GAULLE lance depuis Londres à la poursuite de la guerre, le 18 juin 1940, n'est guère entendu en France métropolitaine, qu'accablent les blindés, les stukas et les flots de réfugiés, mais il est écouté dans les colonies de l'Empire. Certes, le général n'est alors que sous-secrétaire d'Etat du gouvernement REYNAUD, mais ce titre ministériel l'autorise à se présenter auprès des fonctionnaires d'outre-mer comme le chef de la France libre et à prendre leur commandement. Dès le 20 juin, le comptoir indien de Chandernagor, puis, dès le 22 juillet, le condominium des Nouvelles-Hébrides, ensuite, le 27 juillet, la Nouvelle-Calédonie se rallient au « Comité national français », constitué à Londres. Il est vrai que ces territoires inclus dans les zones d'influence britannique n'avaient guère le choix qu'entre l'adhésion ou l'invasion. Beaucoup plus décisif est le ralliement à la France libre du Tchad, le 26 août 1940, du Cameroun, le 27, du Congo, le 28, puis, peu après, de l'Oubangui-Chari.. Ayant accueilli René PLEVEN, émissaire du général, qui les convainc de leur devoir, Félix EBOUE et ses collaborateurs, dont Charles DAGAIN, optent ensemble pour la résistance aux côtés des Britanniques.

Ce sursaut est d'autant plus courageux et s'avérera d'autant plus tranchant que les autres colonies françaises ne l'épousent pas, approuvent sans murmurer l'étouffement de la démocratie et restent fidèles au gouvernement de Vichy. Elles recevront même les français libres et les alliés à coups de canon, en faisant des milliers de morts de part et d'autre.

Tout d'abord, Vichy envoie trois croiseurs depuis Toulon, pour reprendre d'assaut les colonies rebelles d'Afrique équatoriale. Mais cette flottille rencontre des vaisseaux britanniques et se replie sur Dakar, port principal du Sénégal, ce qui fera malheureusement échouer la tentative de débarquement franco-britannique prévue par CHURCHILL et de GAULLE dans cette colonie. Le 23 septembre 1940, l'opération de reconquête du Sénégal contre Vichy avorte, sous les coups tirés par le cuirassé « Richelieu », en provoquant la mort d'un millier de combattants et d'autant de civils. A titre de représailles, l'artillerie française du Maroc bombarde Gibraltar. Mais en novembre 1940, les français libres prennent le Gabon par la force armée, non sans y faire une centaine de morts. Ainsi commence la guerre civile entre

pétainistes et gaullistes, laquelle se poursuivra bien au-delà de 1945. Ce schisme politique répète celui de 1936 qui coupa l'Espagne en deux camps. L'Afrique occidentale française se prononce donc pour le camp antidémocratique et l'Afrique équatoriale prend la voie républicaine.

Les historiens ne s'expliquent guère ce divorce politique au sein même de l'Empire français. Ont-ils seulement voulu le comprendre ? Rappelons d'abord que les « indigènes », dans leur grande masse, n'ont pas voix au chapitre et que seuls quelques notables choisis sont éventuellement consultés. Les décisions se prennent donc entre coloniaux et en petits comités, où prévalent évidemment les raisons sociologiques et les mobiles idéologiques. Or, la plupart des colonies de l'Empire sont alors sous la domination économique et politique d'intérêts commerciaux et de propriétaires fonciers, à l'opinion conservatrice, sinon raciste, et ces milieux dirigeants approuvent sans réticence la fin des hostilités ainsi que l'abolition de la démocratie. L'affirmation du principe d'autorité personnelle leur apparaît tout naturelle. On reste stupéfait à lire le « Livre d'Or de la Semaine Impériale Française au Sénégal », que le haut commissaire BOISSON et le gouverneur REY dédient au maréchal Philippe PETAIN en juillet 1941, composant tout un florilège mystique à plusieurs voix, militaires, civiles, ecclésiastiques et indigènes, pour louer en Lui le « Sauveur ». Voici, par exemple, comment le président de la chambre de commerce du Sénégal et de Mauritanie célèbre le chef de l'Etat Français :

« La France, après avoir été menée par des politiciens incapables ou criminels à un désastre sans précédent dans son histoire, a eu le bonheur et la consolation de trouver l'Homme, le Français qu'il lui fallait pour l'arrêter au bord de l'abîme. Tous les hommes de bon sens et de cœur, tous les vrais Français doivent se serrer autour du Maréchal PETAIN qui sauvera la France, comme il l'a déjà sauvée à Verdun, et s'unir sous les signes de l'Ordre, de la Discipline, du Travail, de la Famille et de la Patrie ». (archives de Charles DAGAIN)

Tous les responsables de la colonie du Sénégal ont été conviés à cette allégeance de type féodal au maréchal de France. Par quelques expressions plus réservées, on devine cependant qu'elle a été imposée sous la contrainte à certains fonctionnaires coloniaux.

Au contraire, l'Afrique Equatoriale Française, de climat torride et de terres pauvres, où il n'est pas encore question de pétrole, est placée sous le contrôle quasi-exclusif des fonctionnaires territoriaux, dont le républicanisme peut s'afficher ouvertement à cette occasion. Il n'étonnera d'ailleurs personne qu'un haut fonctionnaire ariégeois soit d'opinion républicaine ! Les discours officiels de Charles DAGAIN préfigurent donc tous ceux que les gaullistes prononceront par la suite, jusqu'à aujourd'hui, dans le registre des valeurs patriotiques, humanistes et démocratiques. Mais il y a plus...

Dès l'été de 1940, l'Etat de Vichy fait la chasse aux Juifs, aux gens de couleur, aux francs-maçons, aux syndicalistes, aux socialistes et aux communistes. Ce parfait reniement des principes humanistes de 1789 ne fait pas que déshonorer la France aux yeux des alliés contre l'Axe (le président américain F.D.Roosevelt estimera que « la France n'existe plus » et entendra la démembrer après la victoire) ; il suscite surtout chez les républicains la volonté de résister coûte que coûte.

Une loi du 13 août 1940 interdit les « associations secrètes », c'est-à-dire toutes les obédiences maçonniques, suspectes de fidélité aux « Droits de l'Homme ». Elles sont déclarées dissoutes et leurs membres sont exclus, comme les Juifs, de la fonction publique. Bien sûr la maçonnerie continue clandestinement et rejoint le général de Gaulle en tant qu'autorité légitime. Or, les correspondances échangées à cette époque entre les responsables de l'Afrique équatoriale française montrent sans ambiguïté, d'abord par l'abondance des signes de reconnaissance (les trois points !), que les maçons sont bel et bien à l'origine du ralliement à la France Libre. Les militaires rejoignant de GAULLE en font souvent partie; et l'on cite au moins le nom de l'amiral MUSELIER. Malheureusement la prudence et le secret militaire ont fait que Charles DAGAIN n'a pas tenu les mêmes cahiers qu'avant la guerre, ce qui nous aurait permis d'en savoir davantage.

*
* *

On ne saurait d'ailleurs surestimer l'importance stratégique que prend alors l'Afrique Equatoriale Française, pour le gouvernement provisoire de la France Libre, d'abord, mais, aussi bien, pour les alliés anglo-saxons contre les forces de l'Axe. Tandis que les Américains et même les Britanniques entendent reconnaître Vichy, Pétain, Darlan et, plus tard Giraud, comme les seuls représentants authentiques de notre pays, la France Libre trouve dans l'A.E.F. son territoire de légitimité et sa capitale politique, Brazzaville. Il s'y est formé un noyau d'officiers supérieurs et de haut fonctionnaires qui lui sont entièrement acquis. Le 27 octobre 1940, avec l'appui d'Eboué, de Dagain et de beaucoup d'autres, Charles de Gaulle crée à Brazzaville, au Congo, le Conseil de Défense de l'Empire. Depuis Londres, il s'y rendra fréquemment, souvent accueilli par Charles Dagain sur l'aéroport de Pointe-Noire. Aux mauvais jours il

menacera de s'y retrancher et de s'y claquemurer. C'est de cette Afrique équatoriale, par le Tchad, que les colonnes de la division LECLERC rejoindront les Britanniques au Fezzan pour livrer la bataille de Bir-Hakheim.

Mieux encore, l'A.E.F. devient d'emblée le relais stratégique pour les flottes de la Royal Air Force gagnant le Proche-Orient et, par conséquent, leur point de blocage possible. Quand les Anglo-américains s'empareront de MADAGASCAR, le 5 mai 1942, sans l'accord préalable de la France libre, les autorités gaullistes, par représailles, feront préparer l'interdiction de survol des territoires et l'internement des officiers britanniques. Ce qui forcera Londres à composer.

Le général de LARMINAT, nouveau gouverneur général de l'A.E.F., nomme Charles Dagain, le 2 septembre 1940, son délégué à Pointe-Noire. Puis, il lui confie diverses missions diplomatiques en Afrique même et notamment auprès de l'Union Sud-africaine. Celle-ci est alors un « dominion » britannique et s'aligne politiquement sur la position de CHURCHILL et ROOSEVELT, visant à obtenir le retour pur et simple de la France de Vichy dans l'alliance occidentale, en la détachant des Nazis. Elle entretient à cet effet des relations diplomatiques avec l'Etat français de Vichy et accueille au Cap un ambassadeur de PETAIN. Charles Dagain est chargé de convaincre l'Union sud-africaine que cette voie est sans issue et qu'il vaut mieux s'appuyer sur la France Libre, c'est-à-dire faire confiance aux « Free French ».

Signé à Brazzaville le 24 février 1941, le décret n° 67 du général de LARMINAT, devenu Haut Commissaire de l'Afrique française libre, nomme Charles Dagain en mission à Johannesburg. Ainsi notre administrateur en chef des colonies devient un ambassadeur bis et l'agent d'influence officieux qui convaincra l'Union sud-africaine de son erreur. En se présentant comme un résident français du Cap, il publie en anglais des articles de presse pour alerter l'opinion contre la trahison de PETAIN et de ses partisans. L'Allemagne ayant envahi l'Union soviétique, à partir du 22 juin 1941, il rappelle notamment que Vichy forme la Légion des Volontaires Français (L.V.F.) pour seconder l'agression ou qu'un bateau français, saisi par les Britanniques, transportait de Madagascar à Marseille des gaullistes pour y être fusillés. Finalement, il confèrera avec le premier ministre Jan Christian SMUTS des conditions de la lutte commune contre l'Axe.

*
* *

Contre cette opposition républicaine, le régime de Vichy réagit avec rudesse, en instituant d'emblée, le 30 juillet 1940, une Cour Suprême de Justice, « chargée de juger les ministres, les anciens ministres et leurs subordonnés immédiats, civils ou militaires, d'avoir trahi les devoirs de leurs charges. ». Il s'ensuit le procès de Riom, destiné surtout à prouver que les juifs BLUM et MANDEL auraient provoqué la guerre contre l'Allemagne, mais l'auraient alors perdue par leur lâcheté. Cette parodie de justice, voulue par HITLER pour convaincre son opinion publique de la culpabilité des juifs dans le déclenchement de la guerre, n'aboutira pas. Mais, dès l'automne 1940, le tribunal militaire de Clermont-Ferrand, présidé par le général FRERE, condamne Charles de GAULLE à mort pour avoir « déserté » et s'« être mis au service d'une puissance étrangère ».

Une procédure parallèle est menée contre Charles Dagain, dès lors qu'il devient l'ambassadeur officieux de la France libre en Afrique du Sud. Le 31 mars 1941, il est révoqué de l'administration coloniale par un arrêté de Vichy. Le 1^{er} août 1941, le contre-amiral PLATON, secrétaire d'Etat vichyste aux colonies, communique son dossier au Tribunal Militaire Permanent de Dakar, pour qu'il soit jugé. En effet, ce tribunal condamne Dagain à mort pour trahison, mais bien sûr par contumace. On n'a pas le texte de la décision de ce tribunal, car il est probable qu'il a été brûlé peu après, pour épargner aux juges des représailles.

Certes, Charles Dagain reste hors d'atteinte ; il peut se déplacer dans les territoires de la France libre ou du « Commonwealth » ; il est normalement rétribué par l'administration gaulliste, qu'alimente le Trésor britannique (lequel sera remboursé après la guerre). Mais son épouse Hélène et ses enfants, demeurés à Gabre, en Ariège se voient priver de toute ressource et réduire à la gêne jusqu'à la Libération. La famille survit grâce à l'aide des parents d'Hélène et parce que quelques commerçants du Mas d'Azil lui font crédit permanent jusqu'à la victoire. Cependant, Charles parvient à communiquer avec sa femme en prenant comme pseudonyme dans ses lettres le nom du ruisseau de Gabre...

Entre mai et août 1943, le Comité Français de Libération Nationale installe son autorité sur l'Algérie et, dès septembre, sur la Corse. Le 20 décembre 1943, les anciens gouverneurs vichystes d'Algérie et du Sénégal sont arrêtés. Le 24 novembre 1943, au nom du général de GAULLE, René PLEVEN donne l'ordre de nommer Charles Dagain gouverneur du Sénégal. La décision prend effet du 2 décembre et jusqu'au 30 mai 1945. L'ironie du sort est que Charles Dagain est nommé à la tête de la colonie où il a été condamné à mort !

*

Sa tâche est difficile. D'abord parce que les livraisons de vivres aux allemands ont privé la colonie de ressources indispensables à la population et qu'il faut l'assistance des Etats-Unis pour éviter la famine. Ensuite parce que les notables sont restés les mêmes qui avaient signé les dithyrambes au maréchal PETAIN, évoqués plus haut, et qu'il faut bien composer avec eux.

Le gouverneur gaulliste du Sénégal gagne la bataille alimentaire. Voici comment un notable africain de Kaolack l'en remercie :

« Quand je considère les innombrables tournées que vous avez faites cette année pour vous assurer que le ravitaillement des populations rurales s'effectue d'une façon normale, déjouant ainsi les embûches du gros commerce, annihilant la force d'inertie opposée par certains fonctionnaires, [je pense que] si vous n'aviez pas fait ce qui a été fait, c'est un plan de campagne de répression d'émeutes que l'on établirait à l'heure actuelle et les grosses maisons qui ont manifesté au Gouvernement Général et ailleurs tant d'hostilités à votre méthode de ravitaillement, seraient actuellement blotties derrière vous pour vous supplier de les protéger contre les masses en colère. Quand je considère que, sans vous, cet affreux tableau serait une réalité, sans l'ardent patriotisme, la générosité et la libéralité qui vous personnifient, le Sénégal aurait sombré... Quand j'examine les sentiments que m'inspirent votre personnalité, le résultat demeure le même : LA RECONNAISSANCE. De nombreuses notabilités indigènes ont exprimé des sentiments analogues à votre endroit et souventes fois. Donc le nègre est capable de reconnaissance.etc... » (DJIM MOMAR GUEYE-2 novembre 1944)

Mais la prudence que les nouveaux gouverneurs doivent adopter vis-à-vis des anciens pétainistes mécontente quelques patriotes. En témoigne cette lettre anonyme, adressée au Gouverneur général de l'Afrique Occidentale Française (A.O.F.) COURNARIE, et qu'on peut, semble-t-il, dater du printemps de 1944 :

« Il y a deux mois et demi, vous arriviez à Dakar, salué par les acclamations de tous les patriotes dont vous incarniez les espoirs et par les hypocrites salutations de tous les « collaborateurs » dont vous concrétisiez les craintes...[Mais] deux mois et demi [après] où est l'indispensable épuration ? Qu'avez-vous fait contre les profiteurs de Vichy, contre ceux qui ont livré les ressources économiques de l'A.O.F. à l'ennemi, contre ceux qui, au su de tout le monde, étaient et sont encore des agents de l'Allemagne ?...Monsieur le Gouverneur Général, nous jugerions criminel de vous cacher plus longtemps notre désillusion et notre indignation. Ce n'est pas là ce que nous attendions de vous. Ce n'est pas ça que représentait pour nous la France Combattante. »

Pourtant, sous l'autorité de DAGAIN, la politique coloniale change brusquement de style ! On a lu plus haut les éloges des « indigènes ». Au surplus, Dagain ne cache pas ses opinions gaullistes. Devant célébrer à Saint-Louis-du-Sénégal l'armistice du 8 mai 1945, en face d'une grande assistance, il fait jouer, c'est normal, la « Marseillaise » ainsi que les hymnes nationaux des alliés occidentaux, puis, constatant que la musique militaire ne connaît pas l'hymne soviétique, il chante tout seul, debout, a cappella et en grand uniforme, l'« Internationale ». C'est que l'Union Soviétique est alors le plus ferme allié de la France libre et qu'en février 1945 le général de Gaulle est allé signer à MOSCOU avec Staline le traité d'amitié franco-soviétique.

Comme gouverneur du Sénégal, Charles Dagain contribue à organiser la fameuse conférence de Brazzaville, qui, le 30 janvier 1944, sous la présidence de Charles de Gaulle, préfigure l'évolution des colonies françaises d'Afrique vers l'indépendance. Il participe aux débats confidentiels et aux manifestations publiques. Les photos de l'époque le montrent aux côtés du général. Aussi bien croit-il exprimer tout le sens de cette conférence par ses discours démocratiques devant le conseil colonial du Sénégal. En réalité il se montre très en avance sur l'histoire !

« L'instauration d'une véritable démocratie, inspirée des principes mêmes qui dirigent dès maintenant la vie de la France métropolitaine, [conditionne une politique générale d'administration du Sénégal]. D'abord élever la masse tout entière, sans secteurs sacrifiés, sans classes favorisées, puis susciter une élite ayant la volonté de servir cette masse, sortie du peuple sénégalais, travaillant par et pour ce peuple. Faire de tous les Sénégalais des hommes véritables... » (discours du 3 octobre 1944 à Saint-Louis).

Les coloniaux font pression pour le départ de Charles Dagain. Justement, il atteint la limite d'âge : on ne lui donnera pas de prolongation pour « nécessité de service ». Et il sera remplacé par un ex-sympathisant du régime de Vichy.

Charles Dagain prend sa retraite en juin 1945, à l'âge de 60 ans. Il retrouve sa famille à Gabre, en Ariège. Mais l'adversaire ne lui laisse pas de répit. Un beau matin de la France enfin libérée, la police vient l'arrêter en exécution

du mandat d'amener émis en 1941 par le tribunal militaire de Dakar pour qu'il soit fusillé .Le commissaire de police s'exclamera, en cherchant à s'excuser auprès de lui: « que voulez-vous, nous avons aussi un mandat d'amener pour Charles de Gaulle ! ». On le relâchera, bien sûr, mais l'amertume lui restera, avec un brin d'ironie...

L'ancien gouverneur du SENEGAL a laissé en Afrique un souvenir d'autorité, de droiture et d'humanisme si fort que tous ceux qui l'ont connu à l'époque voudront exprimer leur vif attachement auprès de ses enfants et petits-enfants revenus servir sur ce continent.

Charles Dagain passera ses vieux jours au moulin de Rieutailhol, sur la commune de Gabre, parmi les murmures du ruisseau de la Lèze et les soupirs de sa forêt de chênes, toujours entouré des masques africains, des harpes, des boucliers, des sagaies et des flèches empoisonnées qu'il avait rapportés de là-bas. Quand avec mes frères, nous pêchions en maraude les écrevisses dans son ruisseau, souvent nous l'avons vu pointer vers nous sa barbe grise et entendu nous décocher quelques bons mots. Une fois, il nous a fait entrer au moulin pour nous montrer comment battre le tam-tam. Il est décédé en 1960.

Eléments de bibliographie

- Jean LACOUTURE : de Gaulle 1 le rebelle. Editions du Seuil 1984
- Jean-Pierre AZEMA et olivier WIEVIORKA : Vichy (1940-1944) Perrin 1997
- Archives de la France d'outre-mer à Aix-en-Provence
- Archives personnelles de Charles Dagain, communiquées par sa famille
- Archives des Etats africains sur Internet.

S'il est un reproche qu'on peut faire aux arbres généalogiques, c'est de retracer presque exclusivement les filiations patrilinéaires, qui transmettent les noms de famille, mais d'ignorer les filiations matrilinéaires, en omettant donc les descendances et les cousinages par les femmes. Cette vision traditionnelle tenait, bien sûr, à l'idéalisation du citoyen viril, portant les armes, au détriment des femmes, qui ne les portaient pas. Tout a changé depuis que les femmes ont pris à leur tour part aux combats patriotiques.

En effet, la seconde guerre mondiale a fait participer les femmes à l'action militaire dans tous les pays européens: en Russie les tireuses d'élite, en Allemagne les «souris grises», au Royaume-Uni les auxiliaires féminins et en France les agentes des services secrets. Pour avoir été de celles-ci, Bertie Albrecht est devenue une héroïne nationale : elle est inhumée depuis le 11 novembre 1945 dans la crypte du mont Valérien et une place de Paris porte son nom. Or, l'ariégeoise Jane Sivadon a joué le même rôle, à ses côtés, au sein du réseau de résistance COMBAT, mais d'être revenue de déportation, en est restée moins connue. On veut rappeler ici quels furent sa vie, son courage et son action, avant qu'elle ne fonde en 1974/75 l'association des descendants des gentilshommes-verriers du sud-ouest, qui prendra le nom de la REVEILLEE.

*
* *

Sa mère était Leïla de Verbizier-Latreyte, qui était elle-même la fille d'Eugénie de Grenier-Lalée et la petite-fille du verrier Léon de Grenier-Lalée, tous ayant vécu à Magnoua de Gabre jusqu'aux débuts du XXème siècle. On a par ailleurs raconté leur histoire. Le père de Leïla était Alexandre de Verbizier-Latreyte, originaire des anciennes verreries de Bousquet, à Gabre aussi, et qui épousa Eugénie de Grenier-Lalée vers la fin du XIXème siècle. Par cette double ascendance, Jane Sivadon s'est toujours considérée et comportée comme une ariégeoise. Son père, le pasteur Daniel Sivadon, exerça plusieurs ministères dans le sud-ouest de la France, ainsi qu'à Clermont-Ferrand, et elle-même naquit à Toulouse le 26 juin 1901.



Jane Sivadon

Jane passait régulièrement ses vacances d'été dans la maison de sa grand-mère Eugénie de Grenier, épouse de Verbizier-Latreyte, à Magnoua de Gabre, sur le petit plateau, alors dénudé et cultivé, d'où l'on apercevait l'immuable mont Valier sous son plastron de neige. On y venait par le train de La Bastide-de-Sérou et la route chevauchant la colline d'Aron. Jane jouait avec ses frères et cousins proches au milieu des champs, des troupeaux et des forêts de châtaigniers, qui font pousser les cèpes à la saison d'automne. Le grand événement de la semaine était le culte au temple de Lastermes, dont elle conservera toujours la nostalgie émue, parce que tous les cousins verriers de la haute commune y convergeaient chaque dimanche matin. Elle m'en a souvent parlé. En outre, sa mère Léïla de Verbizier avait hérité de son propre père la demeure familiale de Bousquet, perchée au dessus de l'actuel lac de Mondély, lequel bien sûr n'existait pas encore. En 1935, ses parents à la retraite se firent construire une maison plus moderne au Mas d'Azil même, sur la route du Castéra. Elle en héritera et y vivra plus tard. La REVEILLEE y aura longtemps son siège social

A l'époque, la mode n'était pas que les filles fissent de longues études et l'Ariège n'offrait guère de possibilités d'emploi féminin. De plus, se sentant d'abord une femme d'action, Jane est restée célibataire et sans enfant. Jeune, elle se consacra beaucoup au scoutisme et à la musique. Ses talents de pianiste étaient même reconnus : elle se

produisait avec son frère Paul au violon dans de petits concerts amicaux. Le goût de l'anglomanie chez les protestants lui fit dès ce moment orthographier son prénom en «Jane». Puis, elle fut diplômée de l'Ecole pratique de service social et dirigea une maison de plein air pour l'enfance en difficulté à La Motte-les Bains. Lorsqu'en 1932 le métier d'assistante sociale reçut un statut légal, elle y adhéra par vocation et par utilité. Ses capacités d'organisation lui valurent bientôt les responsabilités de sous-directrice de l'école des Surintendantes d'usine, rue Princesse à Paris, puis de directrice de cette école, à partir de 1939. C'est là qu'elle forma notamment Berthie Albrecht, une protestante d'origine marseillaise, dont le nom de jeune fille était Berthe Wild. Elle y eut bien d'autres élèves, dont beaucoup jouèrent plus tard un rôle précieux dans la Résistance.

*
* *

La défaite de la France en juin 1940 devant les armées du III^{ème} Reich et la constitution de l'Etat Français en juillet 1940, sous l'autorité du maréchal Philippe Pétain, imposèrent au pays l'idéologie de la «Révolution Nationale», c'est-à-dire la doctrine anti-démocratique et monarchiste de Charles Maurras et de son journal l'« Action Française». Dans l'esprit de ses auteurs, il s'agissait de restaurer l'Ancien Régime, hiérarchique et corporatiste, d'avant la Révolution de 1789. Aujourd'hui, on dirait que la pensée maurrassienne exprimait le refus des Droits de l'Homme et niait l'égalité des citoyens, au bénéfice du culte du chef et de la hiérarchie. C'était surtout l'utopie de réécrire l'histoire. Quoiqu'elle ait été condamnée dès 1926 par le pape PIE XI (mais relevée de cet interdit par PIE XII en 1939), nombre de Français s'y reconnurent et soutinrent ardemment le régime de Vichy. Aussi bien l'administration, l'armée, la police et la justice obéirent –elles sans beaucoup défaillir au nouveau pouvoir et collaborèrent-elles assez efficacement avec l'Allemagne, pour livrer à l'occupant les richesses françaises, réprimer les résistants et expédier 70.000 Juifs à la mort. Il est vrai que cette obéissance au maréchal Pétain et à son gouvernement commença de fléchir lorsqu'en 1943 la défaite de l'Axe s'annonça probable.

Une telle restauration devait recréer les conditions politiques d'antan, au premier chef l'inégalité, l'intolérance et la guerre civile. Contre l'oppression, la Résistance rassembla peu à peu tous les républicains. Pour les protestants, le retour aux persécutions religieuses réitérait fâcheusement les «dragonnades» de Louis XIV. Mais la propagande « collaborationniste » et la désinformation par la presse, la radio ou l'affichage étaient assez puissantes pour qu'une bonne part de l'opinion publique qualifie les résistants de « terroristes » et qu'à peine 2% de la population entrèrent réellement dans la lutte armée. A cette époque les couloirs du métro parisien rutilaient d'affiches où Jeanne d'Arc et Napoléon criaient leur haine des Anglais.

C'est d'abord pour conjurer cette propagande pro-allemande et redonner l'espérance aux français que l'officier d'active Henri Frenay, un militaire de droite et patriote, qui avait fait l'école de guerre, créa, dès l'automne 1940 et en zone libre, le réseau clandestin d'information et de diffusion, qui devait s'appeler le « Mouvement de Libération Nationale », puis, plus tard, le groupe « COMBAT ». Son adjointe fut dès l'origine Berty Albrecht, ancienne élève de Jane Sivadon, rue Princesse, puis devenue surintendante d'usine dans le département du Rhône et de confession protestante par ses lointaines origines helvétiques. Quand Frenay lui demanda d'étendre leur réseau en zone occupée par les Allemands, elle s'adressa en confiance à ses coreligionnaires et surtout à Jane Sivadon, dont elle savait l'énergie et l'influence. A partir de décembre 1940, celle-ci devint la secrétaire générale du mouvement pour le nord du pays et spécialement la capitale. Son rôle fut de coordonner l'ensemble des activités de renseignement sur l'ennemi, de recruter des patriotes bien placés, de faire passer l'information en zone libre et d'assurer la propagande contre le régime autoritaire.

Quoi qu'on en ait dit par la suite, la Résistance a donc commencé en France, dès l'automne de 1940 et dès l'occupation allemande, à l'heure où la Luftwaffe bombardait Londres et les espoirs de revanche apparaissaient chimériques. Les plus courageux ont été les premiers à tomber au combat.

Venu clandestinement dans Paris occupé, Henri Frenay investit Jane Sivadon de pouvoirs étendus et convoqua des réunions d'état-major dans son bureau, à l'école de la rue Princesse. Voici comment il la décrit :

« Dès le lendemain de mon arrivée, je rencontre Guédon à l'Ecole des surintendantes d'usine, rue Princesse. Il me présente à Jane Sivadon, qu'il me semble connaître déjà tant Berty m'en a parlé. C'est une femme blonde d'une quarantaine d'années mais son regard est d'une extrême jeunesse. Petite, toute ronde, elle respire la joie de vivre. Le timbre de sa voix et sa façon de parler sont presque ceux d'un enfant. Sur sa poitrine généreuse, la croix huguenote. Née au Mas d'Azil, dans l'Ariège fille de pasteur, elle est protestante mais sa gaieté naturelle l'a emporté sur l'austérité de sa religion. » (La Nuit Finira, page 81)

Mais Jane n'avait rien de puéril. C'était une intelligence et une autorité : une « meneuse d'hommes », pourrait-on dire avec le recul.



Jeanne SIVADON (rescapée)
Directrice de l'École de Surintendance d'Usine à PARIS
et Odile KIENLEN, sa secrétaire en 1941

*
* *
*

Il s'agissait surtout de constituer une organisation ramifiée de militants sûrs et efficaces, d'abord pour combattre la désinformation de l'opinion publique, ensuite pour collecter et transmettre les informations stratégiques à l'attention des armées britanniques qui poursuivaient l'effort de guerre. Cependant, Henri Frenay n'était pas un fidèle à tout crin du général de Gaulle et garda quelque temps son admiration pour le vainqueur de Verdun, au point de se rapprocher ensuite des réseaux de renseignement américains, hostiles au général, ce qui déplut d'ailleurs à Jean Moulin et faillit provoquer la rupture entre les résistants.

Le réseau nord du mouvement mobilisa des personnalités de sensibilités très diverses, comme le révérend père Riquet, l'abbé Vallée, le professeur François de Menthon, Emmanuel Mounier de la revue « Esprit » ou Maurice Bourdet, ancien rédacteur en chef de la station de radio « Parisien ». Pour le groupe, l'ingénieur Paul Dussauze conçut un appareil émetteur de radio, qui devait permettre la diffusion de brefs communiqués sur Paris, mais ne fut pas prêt en temps utile. En outre, le mouvement diffusait un bulletin d'information appelé : « Résistance ».

Le projet tactique était d'utiliser les assistantes sociales qu'avait formées l'école des Surintendantes d'usine et qui étaient en poste dans les grandes entreprises pour espionner discrètement les activités de production ou de transport à destination de l'Allemagne. Nommée en 1939 à la direction de cette école, Jane Sivadon en était l'indispensable clé de voûte. Elle se faisait seconder par Anne-Marie Boumier, une des plus anciennes surintendantes d'usine et, de plus, introduite auprès du Comité des forges. Plusieurs jeunes élèves en cours de scolarité à l'école des surintendantes portaient les courriers secrets à travers toute la zone nord. C'était notamment le cas de Marie de Robert-Labarthe (épouse de René Gondran), qui sera plus tard avec Jane une des fondatrices de la Réveillée.

Depuis la zone libre, Henri Frenay veillait à la structuration systématique du mouvement dans la zone occupée, qu'il pensait constituer au plus tôt en organisation de masse. La création de relations de commandement hiérarchiques lui paraissait urgente, pour éviter les désordres d'un militantisme spontané et les risques des actions décousues. En Normandie, l'officier de carrière Robert Guédon avait monté un réseau de renseignement tourné vers la Grande-Bretagne. Mais le centre opérationnel restait le bureau de Jane SIVADON, 1, rue Princesse, à Paris VIème où étaient concentrées les archives, convergeaient les informations et se réunissaient les responsables. Jane correspondait avec Frenay par des messages à l'encre sympathique, qu'acheminait un agent de transmission à travers la ligne de démarcation, tracée par l'armistice de juin 1940.

Je me souviens d'une visite avec ma grand-mère, qui résistait aussi, dans l'antichambre du bureau de Jane, rue Princesse, près de Saint-Germain-des-Prés, où il y avait des lampes basses et un grand canapé. Ce devait être en 1941. Je n'étais qu'un bambin, mais je me souviens bien de sa pétulance, de son rire aigu et de son bon sourire. Quand peu

après le téléphone a signalé chez moi son arrestation, je fus consterné de la peur qui envahit mes proches et j'essayai d'imaginer quel pouvait être le sort de Jane. Mais on ne savait rien et on ne saura rien avant 1945.

Par malheur, l'agent de liaison entre Jane et Frenay, un nommé Devillers, était aussi un agent double, qui soumettait à l'Abwehr allemande toutes les correspondances du Mouvement avant de les transmettre en zone libre. Quand on l'apprit, il était déjà trop tard.

L'Abwehr allemande agissait sournoisement et pas à pas. D'abord, le 25 octobre 1941, elle arrêta Anne-Marie Boumier et le médecin de l'école des Surintendantes, Anne Noury. L'appartement de la première servait de cache à Henri Frenay, lors de ses passages à Paris, mais ce jour-là celui-ci ne s'y trouvait heureusement pas. Attiré dans un piège, Robert Guédon l'esquiva et s'enfuit vers l'Espagne. En vain Frenay tenta d'alerter Jane.

Au matin du 4 février 1942, la Geheime Feld Polizei occupa et fouilla l'école des Surintendantes, jusque dans les salles de classe. Les élèves qui arrivaient pour les cours se retrouvèrent perdues et désorientées parmi la foule des policiers armés. L'arrestation de Jane et de sa secrétaire fut suivie, en deux jours, de rafles beaucoup plus larges, allant jusqu'à prendre 47 militants au total, selon le décompte tragique qu'en fait Henri Frenay.

Le réseau nord du groupe Combat s'en trouva définitivement anéanti et ne se reconstitua jamais. Seul prospéra le réseau sud, qui parvint en 1943 à réunir plus de 30.000 agents civils ou paramilitaires. Si Lyon est devenue la capitale de la Résistance, c'est beaucoup à ce désastre de février 1942 qu'elle le doit.

*
* *

L'échec est à bien des égards imputable à la confusion d'un combat où l'on ne savait plus bien qui se battait pour qui et contre qui. Il ne venait pas encore à l'idée qu'un français pût trahir délibérément en faveur de l'Allemagne et que le vainqueur de Verdun donnât consciemment à l'ennemi sa revanche.

Beaucoup de militaires obéissant à Vichy croyaient encore que le maréchal Pétain préparait en secret la riposte et qu'il fallait se défendre contre les ingérences allemandes. Ils cachaient les armes pour la reprise des hostilités. Et même le contre-espionnage clandestin de Vichy arrêta Devillers à la ligne de démarcation entre les zones occupée et libre, le traduisit devant un tribunal militaire et le fit fusiller comme traître le 16 avril 1942. Cette équivoque prit fin avec l'entrée des Allemands en zone libre et le sabordage de la flotte de Toulon, en novembre 1942.

On a reproché au réseau COMBAT de s'être insuffisamment cloisonné et d'avoir été imprudent dans ses recrutements et ses transmissions. Mais ses chefs se croyaient secrètement soutenus par Vichy et même Henri Frenay appartenait au Deuxième bureau de l'Etat-major, jusqu'à sa démission avisée. D'ailleurs, le renseignement est un métier qui s'apprend moins par la théorie que par la pratique de la clandestinité. Comment reprocher à des néophytes de n'être pas soudain devenus des professionnels de l'espionnage, entraînés à se défier même de leur ombre? Il aurait fallu que les services secrets de l'armée française puissent leur servir de mentor. Mais ceux-ci en général répugnaient à coopérer avec des civils qu'ils ne contrôlaient pas!

Ce genre de critique malveillante a fait partie de la campagne de diffamation, qui voudra ternir la Résistance, tout au long de la IV^{ème} République.

Enfin, si Jane Sivadon n'a pas pris la fuite à l'arrestation d'Anne-Marie Boumier, c'est qu'elle estimait que le capitaine devait rester à bord du navire à l'instant du naufrage. Mais elle ignorait combien l'ennemi faisait peu de cas de l'honneur.

*
* *

Tous les captifs furent mis au secret à la prison de La Santé, entre les mains des gardiens de prison français, qui ne leur témoignèrent aucune sympathie. Si les résistants croyaient bénéficier de la complicité ou au moins de la mansuétude des autorités civiles, ils constatèrent plutôt qu'elles exécutaient avec diligence les desseins de l'ennemi. En effet, Adolf Hitler avait exigé du maréchal Pétain qu'il rappelât Pierre Laval au poste de président du conseil des ministres. C'était un partisan déclaré de la victoire allemande, qui mettrait fin au double jeu des fonctionnaires et militaires de la zone libre. Du coup, le régime de Vichy opta définitivement pour le III^{ème} Reich et la cause du national-socialisme. A telle enseigne même qu'au débarquement des alliés au Maroc et en Algérie, du 8 au 18 novembre 1942, l'armée française, sous le commandement du général Alphonse Juin, leur opposa une forte résistance, en faisant plusieurs centaines de morts de part et d'autre. Qu'on soit discret aujourd'hui sur ces choses n'est qu'une manière de réécrire l'histoire !

Après quatre mois de secret absolu à La Santé, les détenus se virent transférer à la prison de Sarrebruck en Allemagne, pour à nouveau 17 mois d'isolement, sans aucune information ni des leurs, ni du réseau COMBAT, ni des hostilités en cours.

« Ma première prison, déclara Jane plus tard, a été celle de La Santé à Paris, qui me laissa le plus pénible souvenir. Elle me laissa un pénible souvenir parce qu'il y faisait froid, sans doute, parce que la cellule était sale et pleine de punaises, mais surtout parce que c'est là que j'ai dû accepter l'idée que j'étais prisonnière. Les premiers jours d'internement sont de beaucoup les plus durs. On pense qu'on n'arrivera jamais à tenir cette éternité que seraient quinze jours ou trois semaines, tandis qu'au bout de deux ans de captivité, on se dit que s'il n'y avait plus que six mois à faire, on serait tout de suite au bout de sa peine... Il y aurait beaucoup à dire sur ces deux années de solitude totale, sur ces longues journées, toutes semblables, et qui n'étaient éclairées par rien, ni par une lettre, ni par un paquet. Au risque de vous surprendre, je peux cependant vous dire que c'est un grand privilège de pouvoir une fois dans sa vie être seul si longtemps, en face de soi-même. »

Il y avait tout de même à Sarrebruck des choses qui n'auraient pas été possibles à La Santé. L'aumônier de la prison sarroise protégea les emprisonnés avec charité chrétienne. De sa cellule, Jane entendait chaque dimanche célébrer l'office pour les gardiens et les prisonniers de droit commun. Mais l'organiste jouait faux et les chœurs détonaient. Jane s'en plaignit auprès de ses geôlières. L'administration de la prison fut piquée au vif. La célébration de la musique allemande servait de légitimation suprême pour la supériorité raciale des Germains et c'était une française du midi qui stigmatisait les fausses notes des Aryens. « Mais si vous êtes tellement musicienne, prenez donc l'harmonium le dimanche matin », lui objecta-t-on. Ce qu'elle fit avec joie jusqu'à sa condamnation.

*
* *

Le procès du réseau COMBAT fut mené par la Haute Cour de Justice de Berlin, le Volksgerichtshof, en octobre 1943, c'est-à-dire après les défaites allemandes de Stalingrad et Koursk, après les retraites de Tunisie et d'Italie, après aussi la destruction de la ville de Hambourg, en août 1943, avec 40.000 tués. Dès juin 1943, le comité français de libération s'était constitué à Alger, sous la présidence de Charles de Gaulle, quoiqu'il fût condamné à mort, pour désertion, par les tribunaux de Vichy. Ayant pu fédérer les mouvements de résistants et notamment le groupe COMBAT de Henri Frenay, le président du conseil national de la Résistance, Jean Moulin, fut lui-même arrêté, le 12 juin 1943, et torturé à mort en juillet. Pour les Nazis et leurs alliés, l'heure n'était plus à l'euphorie ni à la séduction, mais à la répression systématique, pour sauver coûte que coûte leur Ordre Européen et leur propre tête.

La Cour de Berlin n'avait de populaire que le nom. Elle était, certes, présidée par un magistrat, mais composée d'officiers des armées et de représentants de la Hitlerjugend. Etaient jugés 42 inculpés, qui s'entendirent accuser par le procureur d'avoir mis en danger les forces d'occupation allemandes en France.

« Les accusés qui comparaissent devant nous ne seront pas tant punis pour ce qu'ils ont fait, puisqu'ils n'ont opéré que quelque mois, mais ils seront punis au maximum puisqu'ils sont à l'origine d'un mouvement de résistance qui met l'armée d'occupation en danger. »

Aux 42 résistants présents du groupe « Combat », qui ne savaient plus rien depuis longtemps du cours de la guerre, ce seul chef d'accusation révéla combien leur action avait été efficace et suivie d'effets décisifs. Ce fut pour eux un réconfort et même une joie d'apprendre n'avoir pas combattu en vain, au sacrifice probable de leur vie. Sur les 42 accusés, 23 furent condamnés à mort, 17 hommes et 6 femmes, dont Jane Sivadon.

L'instrument d'exécution était une guillotine perfectionnée. Les condamnés furent plusieurs fois admis à la voir longuement. Jadis on montrait les instruments du supplice aux suspects et aux condamnés, pour provoquer chez eux le stress, qui déclencherait les aveux cruciaux. L'attente de l'exécution capitale, périodiquement annoncée pour le lendemain, perdura des mois. Finalement, seuls les 23 hommes ont été décapités ; les 6 femmes ont entendu commuer leur peine en détention perpétuelle ; mais 2 d'entre elles sont mortes d'épuisement dans les camps, 2 autres ont disparu en Allemagne, 2 seulement sont revenues de déportation, Elisabeth Dussauze et Jane Sivadon.

Celles-ci furent astreintes aux travaux forcés, à 12 heures par jour d'atelier, dans la prison de Cologne, puis aux forteresses de Lübeck et Mottbus. Le national-socialisme ne se réclamait donc de Rome et du Saint Empire romain-germanique que pour mieux rétablir l'esclavage ! Comme à l'ergastule, les captives avaient les fers aux mains nuit et jour et ne recevaient qu'une maigre pitance. De leurs geôles, elles entendaient les bombardements alliés ravager les cités historiques. Encore n'était-ce pas le pire ! Le régime de la forteresse restait somme toute normal pour une incarcération au secret, comme une sorte de purgatoire avant l'enfer.

En novembre 1944, le III^{ème} Reich s'était replié sur le Rhin et la Vistule. Joseph Goebbels proclamait la « Guerre Totale ». Les allemands tenaient bon sous les assauts des alliés, auxquels s'étaient joints les français désormais libérés. Ils croyaient dur comme fer aux promesses d'armes secrètes qui devaient retourner le rapport des forces, ainsi que l'a récemment confirmé Gunther Grass, qui s'engageait à ce moment dans les Waffen SS, en toute confiance dans la victoire finale du Grand Reich. Mieux avertis des réalités, les dirigeants nazis entendaient non seulement se venger de leurs ennemis victorieux, en détruisant tout ce qu'ils pouvaient, mais surtout faire disparaître les témoins gênants, qui seraient devenus autant de justiciers potentiels.

Les déportés politiques de nationalité allemande, reclus dans les camps depuis 1933, sont alors tous fusillés. L'extermination des juifs, accusés d'être responsables de la guerre et des revers allemands, se précipite dans toute l'Europe occupée. A partir de l'automne 1944, les 400.000 juifs de Hongrie sont expédiés vers les camps de la mort. L'opération secrète « Nacht und Nebel », c'est-à-dire « Nuit et Brouillard », doit faire disparaître au plus vite les résistants captifs qui sont considérés les plus dangereux. Aucun courrier ni aucun colis ne pourra leur être adressé et aucun message ne doit parvenir d'eux à l'extérieur. Ce sont des morts en sursis. Les Nazis forgent même le concept de « Seelentod », la mort des âmes, pour anéantir moralement les réprouvés, avant de liquider leur cadavre.

En novembre 1944, Jane SIVADON est inscrite sur la liste du régime « Nacht und Nebel ». Elle est transférée au camp de concentration de Ravensbrück, dans le Brandebourg, où elle subit la faim, la promiscuité, la saleté, le froid, les travaux sur les routes jusqu'à l'épuisement, les appels de nuit, souvent sans vêtement, la sélection fatale des moins aptes, la pendaison des camarades en public.

« Je voudrais vous dire avec quel raffinement nos geôliers s'acharnaient à détruire en nous tout sentiment noble et altruiste. Ils nous entassaient comme des bêtes dans des wagons à bestiaux pour nous faire voyager. Ils nous obligeaient dans maintes circonstances à abdiquer tout sentiment de pudeur. Ils nous contraignaient à un état de saleté répugnant ; ils nous forçaient par cette vie en commun et cette promiscuité odieuse, à révéler ce qu'il y avait de mauvais en chacune de nous. C'était la lutte pour la vie. On aurait vendu son âme pour une gamelle de soupe et on regardait avec fureur, envie et jalousie le morceau de pain de sa voisine, quand par hasard il paraissait plus gros que le sien. Cette atmosphère favorisait en nous les sentiments les plus dégradants et certainement ce dont nous leur en voudrions le plus, c'est de nous avoir appris la haine ».

Pour tenir quand même, il lui faut dormir autant qu'elle le peut, serait-ce les cheveux dans l'urine de ses compagnes. Il lui faut aussi se détendre et rire autant que permis par les gardes-chiourmes. Les déportées forment des cercles de conversation et de jeu, où c'est à qui inventera les mets les plus délicieux et les orgies les plus gargantuesques, pour rêver ensemble un petit peu. La femme d'un pasteur a pu cacher une Bible et le dimanche célèbre le culte pour les protestantes et les catholiques confondus dans une même foi. Jane fait aussi la connaissance de co-détenues admirables, Geneviève de Gaulle, Germaine Tillon, Denise Jacob (sœur aînée de Simone VEIL), Marie-Claude Vaillant-Couturier, grâce auxquelles la femme française conquerra le droit au respect, l'égalité civile avec les hommes et, en 1945, le droit de vote.

Sous l'uniforme à rayures des bagnards, beaucoup désespèrent, mais Jane garde l'espérance. Sa foi chrétienne lui promet le salut après l'épreuve. « Ce n'est pas moi qui me laisserait partir ; je veux leur tenir tête jusqu'à la chute du Reich et à la liberté ». Mais elle lit sur les visages de ses compagnes lesquelles renoncent à rester en vie et lesquelles veulent avec elles résister jusqu'au bout. Peu à peu la mort restreint le cercle des amies.

A l'approche des armées russes, le gouvernement de Berlin décide d'évacuer les camps de l'est, dont Ravensbrück, proche de Potsdam, vers les Alpes bavaroises et autrichiennes, où il compte constituer un réduit inexpugnable, servi par ses myriades d'esclaves. Un tel projet peut paraître utopique, pourtant il est mis à exécution et l'exode à marches forcées des déportés vers l'ouest sera leur plus terrible épreuve. Jane Sivadon est acheminée au camp autrichien de Mauthausen, près de Linz. C'est alors, en mars 1945, que les allemands lancent une vaste contre-offensive contre les russes pour reprendre Budapest et garantir leur réduit alpestre. Leur contre-attaque est brisée par les blindés du général Toboukine, qui prennent Vienne le 13 avril, puis bientôt Linz et libèrent Mauthausen.

Le jour même de leur libération, beaucoup de déportés meurent d'épuisement ou d'ingestion prématurée d'aliments. Ainsi disparaît Anne Noury, l'ancien médecin de l'école des Surintendantes d'usine. Atteinte de gale et de dysenterie, Jane Sivadon a déjà perdu 40 kilos et s'apprête aussi à trépasser, lorsque les russes forcent les portes du camp. Elle sera rapatriée par la Suède. Et ma grand-mère, responsable des services sociaux de la Résistance, pourra l'accueillir à Paris, gare du nord. Son frère, le psychiatre Paul Sivadon va la ramener peu à peu à la santé en la nourrissant, comme un enfant, de laitages et en lui faisant reprendre très progressivement du poids.

Jane se réfugie au Mas d'Azil (Ariège) pour reprendre ses forces et la vie normale, chez ses parents et dans son pays. Désirant oublier ses terribles épreuves, elle se refusera toujours à les évoquer, même pour ses proches. Elle gardera toujours la haine des Allemands, au point de désapprouver la politique de réconciliation avec l'Allemagne, que conduira le général de Gaulle dans les années 1960. Le seul témoignage qu'on ait d'elle est une confession faite le 28 juillet 1945, au sein du temple du Mas d'Azil, et dont j'ai tiré les quelques citations ci-dessus

L'Ariège aussi a subi les horreurs de la guerre et montré la fierté de résister. Les maquisards y ont livré plusieurs batailles meurtrières. Rimont l'incendiée est toute proche du Mas. D'ailleurs, le 5 juillet 1944, sur la dénonciation d'un proche, la milice de DARNAND a incendié au canon la maison des ancêtres verriers de Jane, à Bousquet, qui servait d'asile aux républicains espagnols, sur le territoire de la commune de Gabre. Cette maison de verriers avait été restaurée magnifiquement en 1938 et une grande réception familiale avait célébré sa rénovation. J'y étais moi-même, mais si petit enfant que je me cachais sous la nappe de la table des petits-fours. Cette grande bâtisse ne sera jamais reconstruite et n'est plus qu'un amas de pierres au fond de bois impénétrables.

*
* *

Or, la Libération qui vient s'avère à bien des égards décevante. En réalité la France libérée restera longtemps, jusqu'au retour du général de Gaulle et à la V^{ème} République, sous la coupe d'une classe politique, d'une administration et d'une armée qui ont adulé le régime de Vichy, collaboré avec le Reich nazi et haï la Résistance. Les pétainistes forment encore de puissants groupes d'influence qui réclament l'amnistie et finissent par l'obtenir en 1951. Ils réussissent même à manipuler l'opinion publique, en inversant les valeurs républicaines sous de faux semblants. Ces subterfuges, il n'est pas mauvais de rappeler ici, ne serait-ce que pour la gouverne des jeunes. Sous la IV^{ème} République, les hommes d'Etat les plus décriés seront justement les résistants de la première heure, par exemple les Charles de Gaulle, Joseph Laniel ou Pierre Mendès-France ; la mémoire de Jean Moulin se verra souiller d'accusations injurieuses de double jeu ou même de trahison.

Certains incidents révèlent bien cette réaction, qui cinquante ans après semble absurde. En 1951, l'archevêque de Paris fait acclamer le nom de Pétain sous les voûtes de Notre-Dame, en présence du maréchal Juin. François Mitterrand fait régulièrement fleurir la tombe de Pétain à l'île d'Yeu et protège René Bousquet, l'ancien secrétaire général de la police de Vichy. Plus grave, on insulte les martyrs. Ainsi le désormais célèbre film d'Alain Resnais sur l'opération « Nuit et Brouillard » sera censuré au festival de Cannes en 1956, tant il apparaît inconvenant au ministre responsable de montrer les images des bourreaux, du sadisme et des charniers. Cette interdiction n'empêchera même pas la délégation allemande de quitter solennellement le festival cinématographique, au motif qu'on attentait à l'honneur de l'Allemagne.

Il est alors usuel de dénigrer la Résistance, « dont les fanfarons ont fait prendre à la population des risques inutiles et l'efficacité militaire était d'ailleurs nulle ». C'est bien sûr une contre-vérité. La Résistance a permis la percée fulgurante des Alliés jusqu'au Vosges, bien plus aisément que ceux-ci ne l'escomptaient. Et d'ailleurs, on sait bien aujourd'hui, par maints autres exemples, qu'une organisation de militants prêts à sacrifier leur vie a raison des armées les plus modernes et les mieux équipées.

Dans ces circonstances faussées, Jane SIVADON se voit refuser sa réintégration à l'école des Surintendantes d'usine, pour avoir par ses imprudences inutilement compromis la sécurité des élèves. Son attitude passée est jugée déraisonnable. Pour un peu ce serait elle la coupable de ce qui s'est passé !

Il lui faut opter pour l'armée, qui a besoin de restaurer son blason et de faire oublier ses palinodies, en recrutant des résistants authentiques. Nommée capitaine, elle y dirigera les services sociaux destinés aux militaires et finira sa carrière comme inspectrice générale des assistantes sociales des forces armées. Déjà décorée de la croix de guerre, elle se verra remettre les insignes de commandeur de la Légion d'Honneur, dans la cour de l'hôtel des Invalides. Jusqu'à la fin, elle restera « gaulliste » de coeur et d'opinion.

C'est une femme résolument de droite, dans la tradition de la droite de devoir, qui croit que les dirigeants de la nation ont à s'imposer par l'exemple moral et non par l'autoritarisme. En 1964, comblant ses vœux, le général de Gaulle fait solennellement transférer au Panthéon le corps de Jean Moulin.

Pourtant, Jane ne se ralliera jamais à la réconciliation franco-allemande qu'engage alors le général. Les seuls allemands qui trouveront encore grâce à ses yeux et ses oreilles seront Martin Luther, bien sûr, et Jean-Sébastien Bach, le compositeur des cantates sacrées. Au piano, elle jouera son « Jésus que ma joie demeure ! ».



Coblenz 1947/1948. Remise de la Legion d'honneur à André de Verbizier (au centre) et à Jane Sivadon, sa cousine germaine (résistante et déportée). A gauche : le Commandant Andres

*
* *

Désormais militaire, Jane s'abstient de tout engagement politique, même si elle participe occasionnellement aux réunions du Rassemblement du Peuple Français, le parti gaulliste de l'époque. Elle habite rue Lagarde à Paris Vème, avec son frère André. Elle y reçoit Elisabeth Dussauze, sa vieille compagne des bagnes allemands. Ses fonctions d'inspection l'amènent souvent dans la zone d'occupation française en Allemagne et parmi les garnisons de Stuttgart ou de la Forêt Noire. Il lui paraît stupéfiant d'être reçue comme un grand chef dans ce pays où elle n'était plus qu'une esclave vouée à la mort lente.

Jane a des frères, qui feront aussi parler d'eux dans les décennies 1950 et 1960. André SIVADON fonde la médecine du travail et Paul SIVADON rénove la psychiatrie. Elle se consacre beaucoup à ses neveux et nièces.

Quand elle prend sa retraite des armées, en 1961, Jane rejoint définitivement le Mas d'Azil et renoue passionnément avec l'Ariège. Son enthousiasme resté juvénile et son autorité demeurée militaire, en un mot son charisme, font accourir au Mas les anciens résistants et beaucoup d'autres, qui viennent la rencontrer et l'écouter. La fille de Berty Albrecht et Anne-Marie BOUMIER, elle aussi rescapée des camps, viennent la rencontrer en Ariège. Une délégation de surintendantes d'usine se déplace pour la fêter.

Or, son grand dessein est de recréer la communauté des familles de gentilshommes-verriers, qui était si vivante encore à Gabre, au Mas d'Azil ou à Pointis-Mercenac dans les années de sa jeunesse, mais que les deux guerres mondiales ont dispersées et surtout divisées. D'autres cousins y avaient pensé, en ont beaucoup causé, l'avaient même mis en vers, elle l'a réalisé. D'emblée, elle a l'assentiment de ses cousins André de Verbizier-Latreyte, médecin du Mas d'Azil, et Jean de Verbizier-Latreyte, psychiatre parisien, du pasteur André de Robert-Labarthe, qui présidait aux réunions de Villemétrie, d'Emile de Grenier du Mas d'Azil, des deux sœurs Marie et Jacqueline de Robert-Labarthe et de beaucoup d'autres. Surtout, l'événement qui déclenche l'enthousiasme et les ralliements est la réédition en 1973, par Robert et Dora Planchon, de l'ouvrage d'Elisée de Robert des Garils sur la double histoire de Gabre et des Robert. Des conciliabules se tiennent dès ce moment et débouchent sur l'action à partir de 1974.

Ah la joie de Jane quand elle racontait la merveilleuse surprise de ces moments ! On recherche les coordonnées de tous les cousins Robert, Grenier ou Verbizier dont on a la trace ; on rédige une lettre circulaire d'invitation pour une réunion de retrouvailles au Mas d'Azil ; on l'expédie aux quatre coins de France et même de l'Occident, jusqu'au Brésil, et on attend avec anxiété d'éventuelles réponses. Or, c'est un déluge d'acceptations enthousiastes. Nul doute que le charisme d'une héroïne de la Résistance a largement facilité l'énorme réussite du grand dessein. Il ne

s'agissait pas seulement de rallumer les cendres du passé, mais de conjuguer les destins familiaux avec la grande histoire.

La première grande réunion des trois familles de gentilshommes-verriers en 1975 fait date en France et se voit retransmettre à tout le pays par le téléfilm de Gérard Guillaume sur la deuxième chaîne nationale. Sous ce nom d'auteur se cache Gérard Joli, qui est aussi son filleul. Au moins quatre cents cousins, petits et grands, participent joyeusement aux retrouvailles dans la salle des fêtes du Mas, à la Coudère, au Carla-Bayle et à Unjat, dans le département de l'Ariège. Tel est même le succès que Jane réussit à convaincre les cousins de continuer l'entreprise. Ce sera l'épopée de la REVEILLEE, dont jusqu'à sa mort Jane sera l'animatrice intrépide. D'autres familles imiteront un peu partout notre initiative.

Son sens de l'organisation est surtout remarquable. Était-ce inné ou bien était-ce un acquis professionnel ? C'est elle qui crée l'organisation de la Réveillée et lui dicte ses us et coutumes, par exemple l'obligation d'appeler « cousin » ou « cousine » des inconnus avec lesquels on n'a plus d'ancêtre commun depuis le XVII^{ème} siècle ou d'accoler à chaque patronyme entre parenthèses la mention de la branche généalogique. Les premiers conseils d'administration de l'association de la loi de 1901 nouvellement créée se tiendront ordinairement à Font Brascou, sa maison du Mas, qui est aussi le siège social, où afflue l'abondant courrier, auquel il lui faut répondre.

Jane y préside les réunions préparatoires aux assemblées plénières, où les femmes se montrent les plus actives. Chacun l'appelle affectueusement « Tante Jane » ou bien « Jeannette ». Elle dira plus tard que les vingt années passées avec la Réveillée ont été les plus belles de sa vie et en tout cas la récompense de ses durs combats.*

*
* *

Le vingtième anniversaire de la REVEILLEE se tient au début d'août 1995 au Mas d'Azil, sous la présidence d'Hervé de Riols de Fonclare, descendant des verriers de Moussans. Une grande exposition de verres modernes est ouverte au public, à laquelle ont été conviés des maîtres-verriers de Murano : les époux Toso. Sur la place du village, des verriers syriens soufflent le verre à la mode antique, parmi la foule des curieux rassemblés. Un atelier d'artisan verrier est installé au Mas, autour de Pavel Kirzdorf, lequel fonctionnera jusqu'à aujourd'hui. Mais Jane est très malade et ne paraît pas à cette apothéose, dont on la tient heure par heure informée. Elle a 94 ans. Au banquet, le quatuor des frères Bordreuil (de Grenier Fajal) chante pour elle : « ce n'est qu'un au revoir mes frères ! ». On reprend en chœur, on la pleure déjà. Sur son lit de mort elle me fait promettre, ainsi qu'à mon épouse, de poursuivre son œuvre.

SIVADON disparaît le 31 août 1995. Elle est inhumée au cimetière du Mas d'Azil, au flanc de la colline qui domine le village et fait face à la grotte où, par temps d'orage, gronde sourdement l'Arize.

« Le Mas est sous nos pieds : sa rotonde escarpée
Nous dit sa grande histoire et sa forte épopée !
Cirque majestueux, gigantesque entonnoir
De prés, de pampres verts, de roc grisâtre et noir... »
(Napoléon Peyrat : la Grotte d'Azil)

Eh bien, en souvenir de nos aïeux et de Jane, nous continuerons !

Éléments de bibliographie

- Général Brégeault et Général Brosse : Le Deuxième Conflit Mondial - Editions G.P. 80- 1946
- Henri Frenay :La Nuit Finira-Robert Laffont-1973
- Olivier Pereira : Les Ariégeois et la Résistance –Lacour 2000
- Dominique Missika : Berty Albrecht- Perrin 2005
- Jérôme Cotillon : Ce qu'il Reste de Vichy-Armand Colin-2003
- Sivadon : allocution dans le temple du Mas d'Azil -1945-non publiée.

En outre, on a fait recours à des souvenirs personnels ainsi qu'à ceux des proches.

Jane SIVADON

En mémoire de Jane SIVADON

Michel BEGON de ROBERT

A l'été de 1995, nous avons revu pour la dernière fois Jeanne (ou Jane par anglicisme) SIVADON dans sa maison de Font Brascou, sur les hauts du Mas d'Azil (Ariège). Couchée sur le lit qu'elle ne pouvait plus quitter, elle nous recommandait de veiller sur la REVEILLEE, qu'elle se sentait près d'abandonner, avec une immense peine dans l'âme. Elle a disparu en août 1995, juste après les fêtes du XXème anniversaire de la REVEILLEE. Maintenant que nous avons célébré le XLème (40ème) de l'association, nous devons rendre un nouvel hommage à son inspiratrice. Sa biographie plus complète a paru dans le numéro n°97 du bulletin de la Réveillée, daté d'avril 2008 : elle peut être consultée sur le site internet de l'association.



Plusieurs de nos anciens ont résisté courageusement à l'occupation allemande. Les plus connus d'entre eux sont le colonel Jacques de VERBIGIER de SAINT-PAUL, déporté à Reutte, dans le Tyrol autrichien, pour avoir, dès 1943, réarmé l'armée française de la zone sud ; le gouverneur Charles DAGAIN, qui rendit l'Afrique Equatoriale Française au Gouvernement de GAULLE ; Georges SCHMUCKEL, chef d'état-major des maquis d'Auvergne (aux Forces Françaises de l'Intérieur) ; André de VERBIZIER, médecin militaire de la Deuxième Division Blindée en Afrique et Jane SIVADON (de Verbizier Latreyte), pour ses activités clandestines dans la capitale à partir de 1941. Beaucoup d'autres cousins eurent aussi une conduite patriotique, mais, parce qu'ils étaient plus jeunes à l'époque, n'ont pas pris autant de responsabilités.

Etant secrétaire générale à Paris (rue Princesse, 6^{ème} arrondissement) de l'école des Surintendantes d'usine, âgée déjà de 38 ans, elle fut directement recrutée par Berty ALBRECHT pour le réseau de résistance COMBAT. Parisienne, vite, elle en devint la responsable pour le nord de la France, c'est-à-dire de toute la zone occupée, sous le commandement suprême d'Henri FRENAY, qui a parlé élogieusement d'elle dans son livre de mémoires. Elle a été arrêtée, sur délation d'un traître, dès le mois de février 1942. C'était alors en pleine avancée allemande vers l'est et bien avant le débarquement anglo-américain d'Afrique du nord, qui n'interviendra qu'en novembre 1942.

En déportation sous le régime nazi des « Nacht und Nebel » (Nuit et Brouillard), derrière les barbelés de Sarrebruck, Ravensbrück, puis Mauthausen, elle rêvait déjà, pour s'évader quelquefois vers la France, de réunir en Ariège tous les descendants des gentilshommes verriers du sud-ouest. Revenue sauve, elle évoquait rarement les horreurs de l'Allemagne nazie, car elle aimait trop rire, plaisanter et causer, pour ne pas les refouler au plus loin de sa mémoire. En 1945 cependant, elle fit une intervention publique au Mas d'Azil et s'est confiée à sa cousine Jeanne de Verbizier, l'épouse du colonel SCHMUCKEL, la fille d'Arthur de Verbizier Latreyte, médecin au Mas d'Azil, et la petite-fille d'Alexandre de Verbizier, verrier, et Eugénie de Grenier Lalée. Notre défunte cousine Jeanne de Verbizier/Schmuckel a rendu compte de l'entretien à sa mère par une lettre du 8 mai 1945, laquelle devient, soixante-dix ans après, un document d'histoire.

A cette date, le jour si joyeux pour tant d'autres de l'armistice, Jane a été libérée depuis le début d'avril 1945 du camp de concentration de Mauthausen, en Autriche, près de Linz, sur l'ordre spécial de Heinrich Himmler, chef de la Gestapo (Police secrète d'Etat), qui tentait de pactiser secrètement avec les Allés et surtout de sauver sa peau, en leur rendant, par la Suisse, un convoi d'esclaves presque mourantes, comme gage de sa bonne volonté, ou comme monnaie d'échange ...D'ailleurs Hitler désavouera sa trahison, avant de se suicider lui-même, ce qui explique la suite tragique pour les déportés. .

Lorsque Jane est descendue du train venant de Suisse, aucun des membres présents de la famille ne l'a reconnue, tant elle avait maigri ; c'est elle qui les a interpellés : « Quoi donc ? Vous ne me reconnaissez

pas ! ». Elle n'a donc en mai 1945 qu'un mois de liberté et qu'un poids juste minimal pour survivre ; mais d'ores et déjà ses frères tous deux médecins, l'aîné médecin du travail André Sivadon et le psychiatre Paul Sivadon (de Verbizier Latreyte), l'ont tirée d'affaire, en l'hébergeant dans l'appartement de fonction du cadet à l'hôpital de Ville-Evrard (en Seine-Saint-Denis), par une alimentation appropriée et bien dosée.

Voici ce texte émouvant et superbe :

Paris, 8 mai 1945

« Vendredi, nous sommes tous allés à Ville-Evrard voir Jane. Nous l'avons trouvée allongée sur le divan du bureau de Paul. Elle a exactement l'air d'un pauvre petit singe très malade. Elle ne doit pas peser 40 kg. Mais elle est très vivante, parle beaucoup, bien qu'elle ait la bouche en sang, du muguet [une mycose] et un peu partout des plaies sur le corps. « Avitaminose », dit Paul. Elle nous a raconté son long martyre.

D'abord trois mois très pénibles à {la prison de} la Santé ; puis, transfert à Sarrebruck, ensuite à Cologne, soit 21 mois de cellule au secret absolu ; ensuite procès très spectaculaire devant la Haute Cour qui la condamne à mort, ainsi que 5 de ses camarades, 3 femmes et 2 hommes, sa secrétaire Odile KIENLEN, condamnée à 7 ans de travaux forcés et son amie la doctoresse NOURY à 2 ans. Ils devaient être décapités à la hache. Tous les papiers des procès ont été retrouvés à Sarrebruck. Jane a eu une attitude épatante qui lui vaut d'être aujourd'hui reçue par le général de Gaulle.

Après sa condamnation et avoir refusé de signer son recours en grâce à Hitler, elle est remise en cellule, menottes aux mains, jour et nuit, sauf ½ heure le soir pour avaler sa soupe et se déshabiller. Mais cette fois-ci elles sont 3 en cellule, plus le secret pour les condamnés à mort. Pendant 4 mois, elle subit les terribles bouleversements qui détruisent Cologne ; une partie de la prison s'effondre. Enfin on les avertit que leur exécution est différée et qu'on les envoie dans un camp. C'est Ravensbruck et tout ce qu'elle avait enduré auparavant lui paraît un lit de roses à côté de cet enfer. A trois sur une paille de 0m,75, elle s'est réveillée 5 fois avec sa camarade de lit morte dans ses bras.

Battue quotidiennement elle a failli mourir il y a un mois d'une raclée affreuse dont elle porte encore les traces.

Levée à 3 heures du matin, elle a déchargé des camions de charbon, nivelé des terrains, attelée avec 29 autres malheureuses à une meule de pierre. Une soupe de rutabaga et un petit morceau de pain KK par jour. 400 morts par jour dans le camp ; le four crématoire brûle sans arrêt. Enfin en février [1945], à cause de l'avance russe et dans 3 mètres de neige on les transfère à Mauthausen. Cinq jours de voyage avec une boule de pain, 16 heures d'attente dans la neige devant la porte du camp. Pendant cette attente, 200 déportés tombent et meurent sur place.

Jane est enflée jusqu'au ventre, ne peut plus marcher et assiste à la mort d'Odile KIENLEN qui s'est éteinte 5 jours avant leur libération !

C'est la Croix-Rouge qui est venue de Suisse les chercher. Mais à peine les camions qui les transportaient démarraient-ils que les SS courent après et réclament les condamnées à mort. Après 2 heures d'âpres discussions, le chef de convoi obtient de les garder, les emmène jusqu'à Constance et repart dare-dare en chercher d'autres. Hélas, trop tard ! L'ordre d'extermination a été donné et 1500 détenus par jour passent par la chambre à gaz. C'est un vrai miracle qu'elle soit là !

Elle a traversé la Suisse qui leur a fait un accueil admirable, passé 3 jours à l'Impérial à Annecy, où le pasteur l'a habillée. Enfin Lyon, puis Paris ». (J. DE V./Schmuckel)

(N.B. Le texte de cette lettre a été diffusé dès 1945 en manuscrits dans nos familles. Il existe en outre le compte-rendu, déjà publié par la circulaire de la Réveillée, de l'allocution prononcée par Jane au temple du Mas d'Azil, à l'été de 1945, sur les conditions de sa déportation).

Jane SIVADON poursuivra sa carrière dans l'armée, où elle sera chef des services sociaux de l'armée de terre. Elle inspectera souvent les garnisons d'occupation française en Forêt Noire, dans le Bade-Wurtemberg notamment, en y retrouvant ses amers souvenirs et le ressentiment. Elle sera promue commandeur de la Légion d'Honneur.

RETOUR

Michel Bégon – mai 2004

Ecrit en trois jours sous l'émotion d'un retour au pays qui se meurt

La neige est descendue plus bas que d'habitude
Sur la soulane jaune et la rouge forêt
Où fumaient des hameaux s'étend la solitude
Ils sont morts nos bergers farauds sous leur béret.

La bâtisse où naquit mon aïeul Alexandre
De Robert ne sera bientôt plus qu'un pierrier
Ces gens avaient réduit tout le Volvestre en cendre
Pour réchauffer les fours de nos maîtres verriers.

Portetény Bousquet et le Pas de la Mandre
Pointis et Poudelay Arbas et La Bourdette
Quel n'avait pour le feu des goûts de salamandre

S'en vont les papetiers adieu les tisserands
Chanson des temps passés j'entends ta voix fluette
Ah revienne l'espoir de vivre en Couserans

Avant-propos

Ce long poème est largement autobiographique. Mais il n'a de sens que par référence à des faits historiques ou actuels, dont la connaissance n'est sans doute pas acquise au-delà des frontières ariégeoises. Aussi bien a-t-il semblé utile de les signaler d'abord, parce que la science et l'art vont de pair.

Le massif du Plantaurel résulte d'un soulèvement des sédiments de la mer crétacée (65 millions d'années avant notre ère) dont il reste d'innombrables fossiles, des œufs de dinosaures ou des coquillages, tous hélas fragiles. Enfant, j'y admirai une huître merveilleusement préservée, mais qu'on a brisée et dont je garde la nostalgie. Le relief de la grotte est calcaire et percé de galeries : les géologues le disent « karstique ». Ce fut un asile pour l'ancien peuplement des Pyrénées, les Vascons, dont les préhistoriens américains font grand cas, à la différence de leurs confrères français. Sans doute est-il bien connu que la grotte du Mas d'Azil a recélé des gravures magdaléniennes de bisons percés d'une flèche (comme à Niaux), des propulseurs sculptés, dont le plus fameux montre des oiseaux se nourrir de la fiente d'un faon, ainsi qu'un crâne féminin du XII^{ème} millénaire avant notre ère, plus les galets peints, d'époque azilienne (VII^{ème} millénaire), formant une paléo-écriture qu'on n'a pas à ce jour décryptée. Les fouilleurs furent Piette, l'abbé Breuil et les époux Mandement.

Mais, en dépit de la légende, et bien qu'une voie romaine passe non loin, entre le Mas d'Azil et Camarade, les épisodes paléo ou chrétien ne sont pas attestés dans la grotte. Celle-ci n'est entrée dans l'histoire qu'avec son érection en forteresse au moyen-âge. Elle fut alors munie de fortifications et de portes de fer. Les forges catalanes produisaient ce matériau moderne en abondance ! Au siège de 1625, les régiments royaux ne purent prendre le site aux Protestants du cru, pour lesquels il reste un lieu de mémoire.

C'est le cardinal de Richelieu qui, au nom de Louis XIII, fit ruiner les fortifications et miner la salle dite du Culte. Curieusement, un rocher dessinait en contre-jour son profil, jusqu'aux années 1980 où quelque inconnu le détruisit. Son évocation se réplique par l'aphorisme catholique de « memento mori » (« souviens-toi qu'il faut mourir »), qui accompagnait la représentation traditionnelle de la tête de mort et symbolisait la fragilité de l'existence terrestre. La route départementale 119 fut aménagée à travers la grotte en 1854, pour joindre le Mas d'Azil à Maury, puis, après une inondation, rehaussée de six mètres.

Pendant la guerre de 1939-45, les belligérants songèrent à cacher dans certaines grottes ariégeoises des ateliers fabriquant des avions de combat, loin des fronts septentrionaux, et on aplanit toute une salle au Mas d'Azil pour la firme Dewoitine, qui n'est heureusement jamais venue. Quant aux artisans actuels, chacun peut leur rendre visite.

Ceci dit, il convient qu'une poésie, pour garder son mystère, ne soit pas totalement claire au lecteur. J'y laisserai donc quelques zones d'ombre, qui n'appartiennent qu'à moi.

A Marie-José

Dans la grotte du Mas d'Azil

J'ai rêvé d'un voyage au centre de la Terre
Jusqu'aux tréfonds de l'ante-cambrien
Où des mers enfouies sous des arches austères
Retentiraient des combats de sauriens

Mais il est là ton rêve à portée d'une marche
Par les forêts que hantent les moustiques
Droit au lac de Filhet et jusqu'à la grande arche
D'où les cinglés sautent à l'élastique

Tel une hydre embusquée le Plantaurel a pris
Le Mas d'Azil dans ses plis en otage
Et dore ses vieux os sous un ciel de Capri
Non sans garder la caverne en partage

C'est un rocher karstique à donner le vertige
Creusé d'un trou qu'on aurait dit l'enfer
N'eussent les sieurs d'Albret jaloux de leur prestige
Mis leurs armes sur ses portes de fer

L'obstacle étant sévère on passait par les hauts
Avant qu'on ne fit le tunnel hors-normes
Les chariots transbordaient aux clameurs des ho-ho
Sur l'escarpement leurs fardeaux énormes

Combien les ouvriers ont brouetté de terre
Coiffés du béret ou de la casquette
Pour étayer le gouffre et purger son mystère
A coup de pics de pelles et de piquette

L'antre obscur boit l'Arize et dévore la route
Dans l'impavidité des blanches crêtes
Que de morts oubliés sont pétris dans sa croûte
Et que d'amours il a tenues secrètes

L'homme s'y est terré quarante millénaires
Né de l'étreinte de l'ombre et des eaux
Sculptant pour dérider les chasseurs débonnaires
Les propulseurs au faon et aux oiseaux

J'ai découvert le site avec les Mandement
Tout jeune avant que leur retraite approche
Et rampé dans la boue à leur commandement
Pour voir la chasse aux bisons sur la roche

L'Arize un soir de crue nous légua l'écriture
Des galets bleus aux signes rubescents
Qu'ont peint des paysans au milieu des fritures
Pour témoigner des âges vieillissants
Leurs rébus effacés perdrons-nous nos ancêtres
Qui plus que nous aimèrent ces falaises
Et que restera-t-il de nous qui trop sûrs d'être
N'avons laissé que nos pas sur la glaise

J'avais on m'a brisé l'huître mystérieuse
Coquille irisée de nacre fossile
Qu'entre la voie romaine et les bosquets d'yeuses
M'avait laissée l'océan des nautilus

Il tombe sous le porche un faux-jour plus livide
Qu'était l'antre de la Sibylle à Cumes
Un lierre pend tout noir du dôme dans le vide
Et l'Arize entravée bave d'écumes

Dans cette sape en S où les destins se broient
Le gave lutte avec l'ombre tenace
Tantôt pour la pousser à l'ultime paroi
Mais tantôt captif gémir en sa nasse

Ce fut le château fort de nos héros d'en-bas
Qui défendaient leur foi et leurs chaumières
En livrant aux rentiers du sol le bon combat
Pour qu'à la nuit succédât la lumière

L'an seize-cent-vingt-cinq soutint le siège horrible
Des cruels régiments du roi Louis
Qui tonnaient au canon sur les fous de la Bible
Puis lys fanés se sont évanouis

La rotonde attroupa les cultes protestants
Que présidaient les pasteurs du Désert
Venus avec un peuple aux falots tremblotants
Prier Dieu qu'il mît fin à leurs revers

D'ordre du roi on fit sauter le sanctuaire
D'un coup de mine entendu à trois lieues
Démolir les remparts remplir les mortuaires
Afin que l'ordre régnât en ces lieux

Ce qu'il filtre de jour recrée de grandes ombres
Où l'on reconnaissait le cardinal
Avant qu'on ne jetât son bec d'aigle aux décombres
Et l'éteignît comme on mouche un fanal

Sous la falaise nord aux tours jadis détruites
L'eau resurgit dans le bief des moulins
Mes oncles et mon père y prenaient force truites
Qu'ils vendaient au Mas pour des fifrelins

Bruissant le café de la grotte flanquait
La maison louée par mes grands-parents
Les buveurs d'anisette et d'absinthe y moquaient
En patois d'oc les flâneurs pérorants

Quand vint la guerre brune on ne vit plus grand monde
Mais passions-nous l'antre vers Maury
Cent corneilles prenaient leur vol de trous immondes
Aux cris geignards d'un memento mori

On conçut d'y monter les moteurs Dewoitine
Pour les protéger des bombardements
L'idée de transformer la caverne en usine
N'a pas plus tenu que les Allemands

La voûte résonnait au trot des carrioles
Qui nous emportaient à tambours battants
Nos feux de croisement semblent des lucioles
Ecloses soudain dans la nuit des temps

Le gouffre s'est changé en haut-lieu touristique
Où l'on court de Foix et cités voisines
Voir au musée Grévin du Paléolithique
Renaître les Cro-Magnon de résines

Au lieu du vieux café travaille un céramiste
En fait deux potières policées
Tournant lustrant cuisant pour la joie du touriste
Jarres et pots aux pauses vernissées

Un maître-verrier blond a garni de ses fours
La halle aux filtres d'épuration

Où de sa canne ardente il souffle au goût du jour
Les pommes d'or de la tentation

Du renforcement part l'escalier des visites
Pour six euros veuillez suivre le guide
Qui en une heure vous commentera le site
Peuplé de crânes d'ours à l'œil languide

La reine de la nuit est une jeune fille
Morte peut-être avant ses dix-sept ans
Dont le chef exhumé consacre d'une esquille
La race niée des Vascons d'antan

Le contre-jour émeut l'antique ébrasement
Que l'Arize soit basse ou qu'elle gronde
De la magie du rêve et des enchantements
Où les chauves-souris dansent leur ronde.

**REFLEXIONS SUR LES RESULTATS
DU RECENSEMENT DEMOGRAPHIQUE
DE 1999 EN ARIEGE**

Michel Bégon – octobre 1999

Les fluctuations démographiques sont de plus grande ampleur et de plus courte période qu'on ne croit souvent. La région de Midi-Pyrénées et le département de l'Ariège en offrent un bel exemple, puisqu'une évolution séculaire vient, semble-t-il, d'y trouver son point de rebroussement.

Le grand Sud-Ouest fut au Moyen Age une terre surpeuplée, au point de fournir à l'Espagne presque toute sa population, sous couvert des pèlerinages à Saint Jacques de Compostelle. Villes et seigneurs d'outre-Pyrénées attiraient et fixaient les "jacquets" par des terres reconquises sur les Arabes et par des franchises locales. De cette implantation massive d'Aquitains ou de Languedociens, la toponymie espagnole garde souvent la marque (la Sierra de Francia en Vieille Castille) et plus encore le style des édifices religieux, inspiré de l'école toulousaine. Puis cet exil se fit vers les Amériques. On sait que notre Ariège fournit à New York son plus gros contingent de chefs de cuisine français. L'Europe du Nord eut sa part d'Ariégeois. Du seul canton d'Oust, au début du siècle, 200 montreurs d'ours s'expatrièrent vers des contrées plus favorisées. Telle fut l'ampleur de l'exode rural dans les années 1920 – 1930, que l'association des Ariégeois de Paris comptait plus de mille adhérents et organisait en son sein des bals populaires. Alors la population locale s'effondra, par la dénatalité et le vieillissement. Vers les années 1950, les démographes expliquaient volontiers l'affaissement du Sud-Ouest par le régime de la petite propriété paysanne, qui incitait les couples à réduire les naissances pour n'avoir pas à partager l'héritage. Des 270.535 habitants que le département de l'Ariège compta au maximum sous le Second Empire, il n'en reste plus aujourd'hui qu'à peine 137.000, soit environ la moitié.

Or, récemment, la tendance s'est renversée, comme le marque sans ambiguïté la comparaison des résultats du recensement démographique de 1999 avec ceux du recensement de 1990.

De parente pauvre qu'elle était, la région de Midi-Pyrénées a retrouvé la croissance. De 1990 à 1999, n'a-t-elle pas gagné 118.000 habitants, pour une population totale de 2.548.600, avec il est vrai un excédent des naissances sur les décès de seulement 12.000, mais un solde migratoire positif de 106.600, le tout donnant un taux d'accroissement de 0,53% ? Ce qui est d'autant plus méritoire que des huit départements de Midi-Pyrénées, quatre sont encore en recul.

Variations démographiques de 1990 à 1999

	Population en 1999	Evolution depuis 1990
Haute Garonne	1.046.200	+ 120.300
Tarn et Garonne	205.800	+ 5.580
Lot	159.700	+ 3.884
Ariège	137.200	+ 745
Tarn	342.400	- 400
Gers	171.900	- 2.600
Haute Pyrénées	222.000	- 2.700
Aveyron	263.300	- 6.800

Cependant, il saute aux yeux que les mutations économiques ont profondément modifié la localisation territoriale des populations. Autrefois, les gens vivaient des ressources du sol et du sous-sol, en se dispersant sur tous les terroirs non stériles. Aujourd'hui que prédomine l'économie de services, après trois décennies de "tertiairisation" accélérée, la facilité des communications prime tout. La population résidente s'agglutine donc sur le parcours de la route nationale 20, de la future autoroute A 20-A 66 et de la voie ferrée Paris-La Tour de Carol, en traçant de Souillac à Foix une artère dynamique, dont Toulouse est le cœur battant. La capitale de Midi-Pyrénées et ses communes suburbaines n'ont-elles pas gagné 126.312 habitants d'un recensement à l'autre, ce qui en fait, avec les agglomérations de Nantes et Montpellier, l'une des plus expansives de France ? Au contraire, les contrées de montagne enclavées voient se poursuivre leur régression démographique, si même elle ne se précipite pas.

Ces fluctuations rapides et contrastées sont l'effet global de plusieurs processus hétérogènes, qu'on peut analyser avec finesse dans le cas de l'Ariège. Distinguons-en au moins trois.

1. L'exode rural et la désindustrialisation

Inégale par construction, l'évolution économique et démographique est d'abord fonction des gains inégaux de la productivité du travail, comme l'expliqua dans les années 1950 l'économiste Jean Fourastié. La loi est la suivante : lorsque les progrès de la technologie permettent d'y élever considérablement la production moyenne par travailleur, les effectifs requis par tel ou tel secteur d'activités tendent à régresser, ce qui cause du chômage local et l'exode vers

d'autres activités ; mais si les avancées technologiques ne permettent pas d'y contracter la main d'œuvre, alors les effectifs d'une branche économique s'enflent, en incorporant les personnels libérés ailleurs. En effet, les tâches de l'agriculture et de l'industrie sont susceptibles de rationalisation, de mécanisation et d'automatisation, parce qu'elles sont relativement simples, ce qui réduit leurs besoins de main d'œuvre à un rythme rapide, trop rapide même pour laisser à la population le temps de s'y adapter ; alors que les activités de service, malgré les progrès de l'informatique, se font de plus en plus complexes avec leur souci de fournir à la clientèle un service davantage personnalisé, et doivent faire appel à un personnel de plus en plus nombreux. Hier, les fils et filles d'agriculteurs quittaient la terre pour l'usine ; aujourd'hui, pour l'hôpital ou le grand commerce...

Or, les conséquences de cette loi économique générale sont en outre modulées par les inégalités de la qualification professionnelle. Quand la productivité du travail s'améliore rapidement, ce sont les régions où la main d'œuvre est la plus qualifiée qui vont accaparer le développement, parce que les techniques nouvelles de pointe ou à la mode s'y développent mieux et plus vite dans un marché limité. La plus capable devance les moins prêtes ou les moins promptes et les tue ! Au 19^{ème} siècle, les aciéries et verreries du Nord de la France, plus concentrées et employant un personnel d'ingénieurs, techniciens et ouvriers de haute qualification, ruinèrent les forges catalanes et les verreries artisanales des pays d'Ariège, trop dispersées et manquant de qualification. La désindustrialisation précoce de l'Ariège remonte à 1860. Et son déclin démographique résulta de son impuissance à moderniser assez vite ses industries traditionnelles. Il aurait fallu impérativement former sur place des cadres et spécialistes de haut niveau. Triste sort pour un département qui, avec Joseph Lakanal, donna à la France le fondateur de l'instruction publique moderne et de plusieurs grandes écoles parisiennes ! Malheureusement les mêmes causes continuent à y produire les mêmes effets ravageurs. Or, à cet égard, il n'y a pas de fatalité, puisqu'avec les mêmes conditions écologiques que l'Ariège, les régions du Jura ou des Alpes ont su s'assurer d'un brillant essor industriel, mais en optant pour la qualification des hommes et la qualité des produits.

L'Ariège connut son moment de production et de population maximales sous le Second Empire, vers 1860, lorsque l'agriculture de montagne fournissait à la plaine ses bestiaux, ses fromages, ses grumes et son charbon de bois, lorsque les champs et vignobles du bas-pays exportaient leurs céréales et leurs vins, lorsqu'aussi les ateliers artisanaux et les forges catalanes étaient d'indispensables producteurs de vêtements, de cuirs, de meubles, de verreries, de fers ou de clous. Jadis gros département agricole et industriel, l'Ariège n'a pas su ou pu améliorer assez sa productivité dans ce double secteur pour soutenir la concurrence de l'Europe du Nord. Ce qui lui manqua, ce n'étaient ni la population, ni le courage au travail, mais un contingent de managers et d'ingénieurs qui fût capable de conduire l'adaptation technique aux nouvelles conditions économiques. En quelques mots, il manquait et il manque toujours à l'Ariège une école d'ingénieurs et une autre de gestion.

Caractéristique est l'affaîsissement lent de l'industrie du meuble, qui fut autrefois l'un des fleurons du département. Par manque de concepteurs, de stylistes, de dessinateurs, elle n'a pas su prévoir ni moins encore devancer l'évolution du goût des nouvelles générations sous l'influence suédoise. Par manque d'esprit coopératif et commercial, elle ne s'est pas dotée d'une image de marque qui pût constituer un marché captif. Alors que Revel dans la Haute-Garonne est devenue une active et prospère petite cité du meuble, les usines ariégeoises ferment les unes après les autres. Le Mas d'Azil se ressent si durement de la disparition de ses anciennes fabrications de meubles que, depuis le dernier recensement, il a perdu 193 habitants et que bon nombre de ses maisons et magasins sont à vendre.

Le déclin des entreprises sidérurgiques et métallurgiques de la vallée de l'Ariège fait de même régresser Tarascon-sur-Ariège de 87 personnes, Luzenac de 59, Auzat de 94. Les difficultés des usines papetières du Couserans se traduit par le recul de Saint-Girons, avec 350 habitants en moins, et de Saint-Lizier, avec 53 de moins.

Mais c'est le pôle textile de Lavelanet qui est le plus sévèrement touché, avec des pertes de 869 personnes pour la commune de Lavelanet même, de 451 pour Laroque d'Olmes, de 284 à Villeneuve d'Olmes, de 163 sur Belesta, de 88 sur Montferrier, de 59 à la Bastide-sur-l'Hers, etc. L'emploi de l'industrie textile régresse en France de 20.000 agents par an, à mesure que les ateliers se délocalisent vers l'Europe de l'Est, le Maghreb ou la Chine ; dans une telle décadence, les usines de Lavelanet ont relativement mieux résisté que d'autres ; mais le grand handicap est que l'Ariège compte surtout des emplois peu qualifiés, qu'on déplace outre-mer, et peu d'emplois de direction, conception, création, marketing ou contrôle, faute d'une formation adéquate sur place.

Bref, l'Ariège produisait jadis du fer et des hommes, mais souffre aujourd'hui de ne pas produire assez de matière grise, pour répondre aux besoins des industries devenues sophistiquées. Par fortune, elle a d'autres atouts.

2. La préférence pour la qualité de la vie

Grâce aux moyens de transport rapides, à la puissance des télécommunications et à la dématérialisation des productions, les activités créatrices d'emplois ne sont plus, comme jadis, attachées à telle localité, tel gisement minier ni telle voie d'eau, mais se sentent de plus en plus libres de choisir leur site d'implantation. L'attrait financier des subventions, des franchises fiscales ou des facilités diverses aurait dû ou pu faire le succès de la planification du

territoire, telle que projetée par les pouvoirs publics, au bénéfice des grandes agglomérations septentrionales du Nord ou de la Lorraine, si du moins l'argent était maître de tout. Or, c'est une tout autre pulsion pour la qualité de la vie qui pousse désormais les ingénieurs, techniciens et cadres à s'installer de préférence près de la mer et de la montagne, au soleil et au sec, là aussi où la gastronomie est un art de vivre. Les capitaux et la main d'œuvre sont alors bien obligés de suivre leur encadrement humain !

Ce phénomène de fuite vers les pays de rêve est général dans tout le monde occidental. Aux Etats Unis, la Nouvelle Angleterre, forestière et brumeuse, cède le pas au Texas ou à la Californie. En Allemagne, ce sont la Bavière et les Etats de Bade ou Wurtemberg qui l'emportent sur les cités hanséatiques. Au Royaume-Uni, le développement se fait plutôt dans le Sud londonien. Et en France, l'Est dépérit au profit des façades maritimes et du Languedoc. Un film à succès, "Le bonheur est dans le pré", a joliment mis en scène la déshérence de la Franche-Comté et la préférence pour les pays du rugby. Or, l'Ariège bénéficie de cet engouement, qui vient stopper son déclin séculaire.

Ce phénomène démographique prend plusieurs aspects. L'afflux de gens du Nord donne à Toulouse et aux régions proches un élan extraordinaire, qui se dénote à la construction de gros blocs d'habitations à loyer modéré et de plaisants pavillons résidentiels. Sinon, comment s'expliquerait l'essor de la vallée de la Lèze, où en neuf ans Lézat a gagné 150 habitants et Artigat 100 ? Et de celle de l'Arize, dont le village des Bordes-sur-Arize a progressé de 148 âmes, grâce à un lotissement ambitieux ? Autre aspect, le choix des retraités pour l'Ariège, après une vie de travail en ville. Moins favorisés, les bourgs de l'Est français se transforment en d'étranges villes mortes. Même délaissés par l'industrie, nos villages d'Ariège s'équipent en maisons de repos et services de gériatrie ; les petits commerçants y gagnent la clientèle des retraités, dont le pouvoir d'achat reste significatif ; l'économie du troisième âge crée ainsi du travail pour les jeunes. Dernier aspect, la séduction des hameaux abandonnés attire les marginaux, que le recensement démographique n'a peut-être pas complètement pris en compte.

3. L'onde de choc de l'urbanisation

Le transfert de la population active de l'agriculture et de l'industrie aux activités de service suscite la désertion des campagnes et des vieux bourgs industriels pour les grosses villes et leurs cités satellites. Tout se passe comme si la liberté d'implantation économique, en supprimant la contrainte de la localisation territoriale, détruisait aussi l'uniformité de la répartition démographique sur les terroirs et laissait les mains libres à une tout autre loi de distribution, qui serait celle de Pareto. En Ariège, comme dans toute la France, on observe désormais que 80% de la population occupent seulement 20% du territoire et donc que 80% du territoire n'hébergent plus que 20% de la population. Il est visible à l'œil nu, d'année en année, que le trajet de la route nationale 20 tend à devenir un couloir continu de bâtiments et de hangars, entre Pamiers et Foix, mais que les massifs de l'Arize ou du Plantaurel, les vallées d'Ustou ou de Bethmale, recouvrent peu à peu les anciens champs et pacages, qui faisaient leur charme virgilien, de lourds et noirs manteaux de forêts denses, car inexploitées. Le "tourisme vert", dont on parle plus qu'on ne le voit, n'a pas empêché, entre deux recensements, Auzat, La Bastide de Sérou, Massat, Ustou et Seix de se dépeupler encore.

Or, l'avancée démographique des grosses agglomérations s'opère comme une onde de choc, que certains qualifient de "front d'urbanisation" et que le poète belge Emile Verhaeren maudissait comme la "ville tentaculaire". La grosse ville de Toulouse jette donc ses tentacules sur l'Ariège, suivant les lignes de grande communication que sont la RN 20 et même les départementales 9 ou 628, en y installant les entreprises sous-traitantes, en y attirant la population active, qui pourra s'y déplacer à grande vitesse, en y créant des activités de service, notamment des centres commerciaux, en y appelant les écoles ou les hôpitaux et en y suscitant l'essor des bourgades intermédiaires.

Autrefois, Pamiers fut une minuscule cité endormie dans la gloire de son passé historique et la morne platitude de ses champs de maïs ; elle est devenue ce frémissant relais de l'activité toulousaine, avec ses gros centres commerciaux, ses places animées de cafés, ses banlieues résidentielles, qui, d'un recensement à l'autre, a gagné 409 habitants, record de l'Ariège. Toute la route nationale 20 suit cet élan contagieux, Varilhes y gagnant 369 âmes, Dalou 193, Verniolle 186, Rieux-de-Pelleport 148, La Bastide de Lordat 60, Saint-Jean-de-Verges 55, Coussa 52, Crampagna 51, etc. L'ouverture prochaine de la nouvelle autoroute A 66 reliant Foix à l'autoroute des Deux-Mers et l'inauguration du centre hospitalier départemental de Saint-Jean-de-Verges ne feront qu'accentuer le dynamisme de ce front d'urbanisation.

En règle générale, le chef-lieu d'un département se développe plus vite que la périphérie, grâce à l'attraction centrale de ses services administratifs et universitaires. L'Ariège y fait exception, puisque la ville de Pamiers, sise à seulement 15 kilomètres des limites de la Haute-Garonne (et du canton de Cintegabelle !), progresse de plus en plus, alors que le chef-lieu Foix régresse à ce recensement de 854 habitants. Il est vrai que l'exiguïté du site fuxéen n'autorise pas l'extension urbanistique et cause des embouteillages mémorables, dont le futur tunnel sous le Pech de Foix apportera peut-être l'issue. Il est vrai aussi que les communes suburbaines de Foix sont en nette croissance démographique, Serres-sur-Arget avec 136 résidents de plus, Prayols avec 100, Saint-Pierre-de-Rivière avec 92, Ganac avec 74, Alzen avec 50, etc. La règle condamnant les zones périphériques à dépérir joue au contraire contre Saint-Girons, trop

éloignée de Foix ou de quelqu'autre chef-lieu. Ce qui par parenthèse militerait pour la création rapide de la bretelle autoroutière avec l'autoroute A 117 vers Saint-Gaudens. Mais peut être est-il déjà trop tard. Avec Forcalquier en Haute - Provence, Saint-Girons est le canton de France où la proportion de la population âgée est la plus forte, ce qui semble le vouer à un irrémédiable déclin.

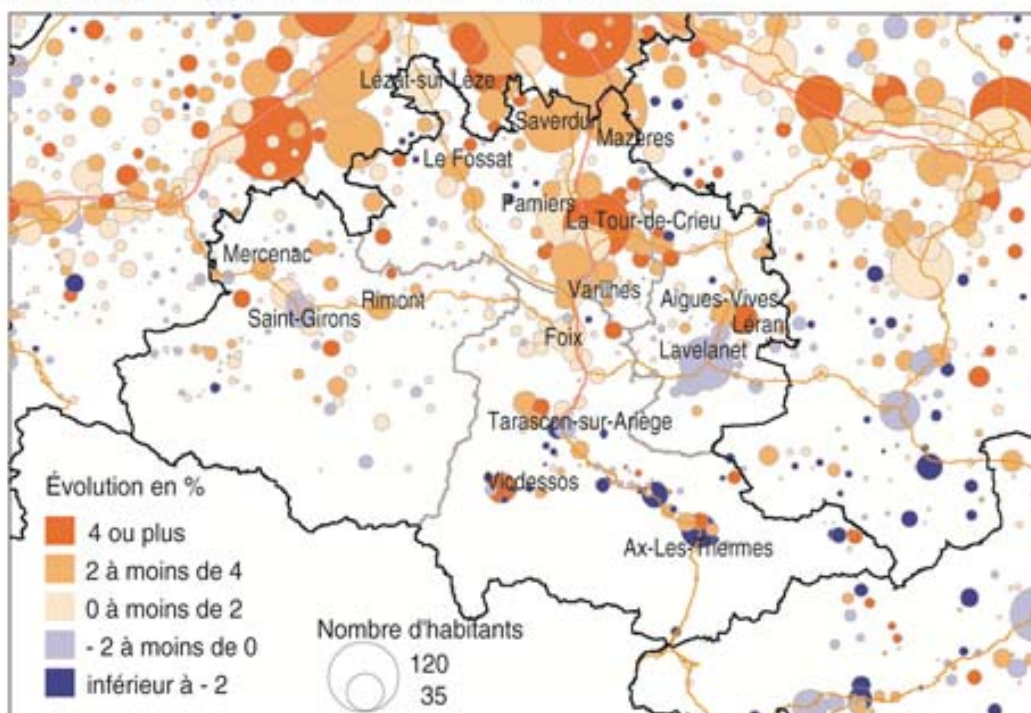
*

C'est donc l'interférence de ces trois tendances, l'une défavorable, mais les deux autres favorables, qui fait du département de l'Ariège une composite mosaïque démographique, où les points d'essor jouxtent sans transition les zones déprimées. Par chance, le déclin semble globalement enrayé, mais la croissance ne bénéficie guère qu'à un mince filet territorial, suivant le val d'Ariège et la RN 20. On connaissait en Lorraine les villages-rues, verra-t-on l'Ariège se muer en département-route ? On ne le souhaitera pas, car la désertification de la plus grande superficie ferait de la contrée non plus une terre d'asile, mais un sauvage repoussoir. Pour attirer les résidents et même les touristes, il faut des services permanents ou saisonniers et pour alimenter ces services il faut un minimum de population stable. Si l'industrie touristique et hôtelière n'a pas pris en Ariège l'essor qu'on lui promettait, en dépit des cimes, des étangs, des torrents et des forêts, n'est-ce pas justement par l'insuffisance d'hôtels, de restaurants, de terrains de camping, de cinémas, de musées, de casinos, d'attractions ? La foule attire la foule. Or, il est attristant qu'à deux pas de la mégalopole andorrane, l'Ariège soit tellement impuissante à captiver l'énorme flux qui prend la vallée vers ce haut lieu de commerces et de trafics. La création de deux éco-musées entre Foix et Tarascon, les Forges de Pyrène et le Centre préhistorique, pourrait marquer le début d'un ressaisissement dans le bon sens.

Le handicap ariégeois, on l'a dit, n'est autre que le manque de créateurs et d'organiseurs. Notre département s'est laissé, pendant des siècles, spolier de ses élites par Toulouse, par Paris ou par l'Amérique. L'association des Ariégeois de Paris, du seul fait qu'elle prospère depuis plus d'un siècle, en est une preuve vivante ! C'est ce courant d'émigration des cerveaux qu'il faut d'abord renverser, pour aménager, moderniser, dynamiser le pays et y créer des emplois.

Et les dernières tendances...

Évolution annuelle de la population des communes entre 2006 et 2011

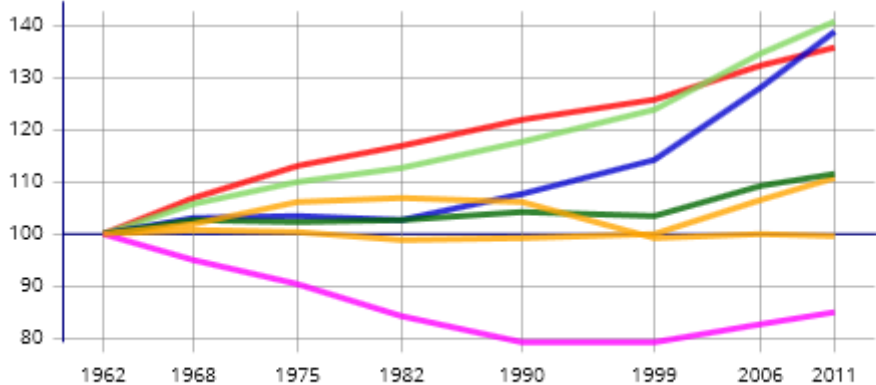


La croissance démographique de l'Ariège accélère depuis une dizaine d'années - Évolution de la population entre 1962 et 2011

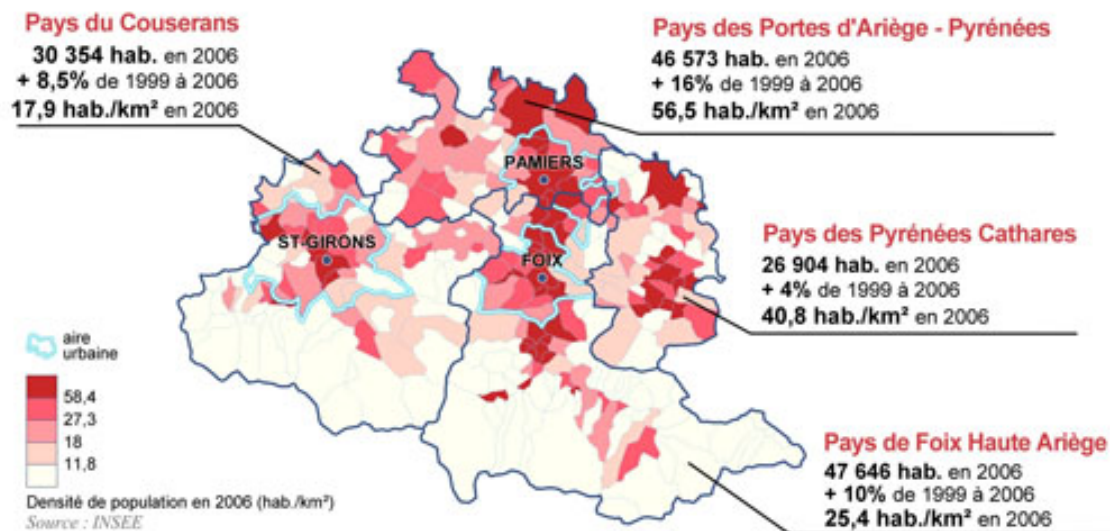
La croissance démographique de l'Ariège accélère depuis une dizaine d'années - Évolution de la population entre 1962 et 2011

- France métropolitaine
- Midi-Pyrénées
- Ariège
- Basse-Ariège
- Haute-Ariège
- Couserans
- Pays d'Olmes

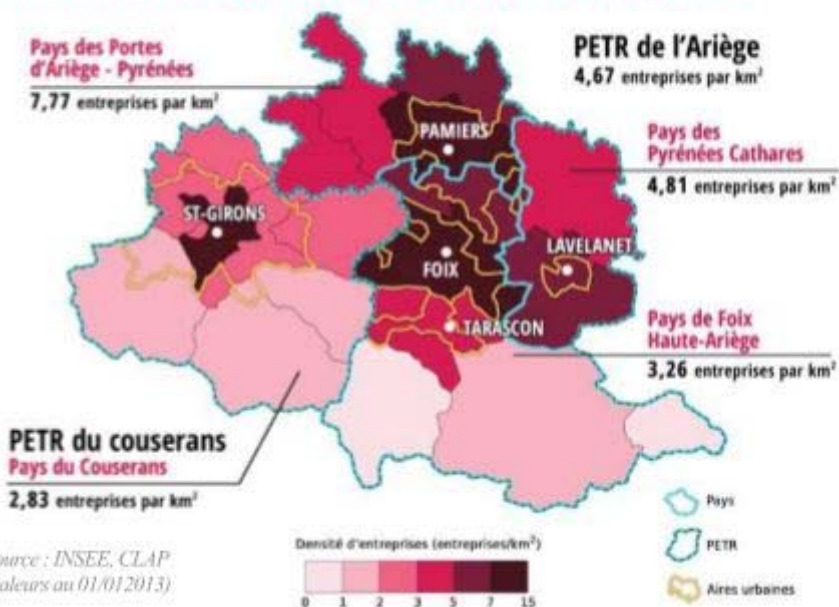
Base 100 en 1962



Sources : Insee, recensements de la population



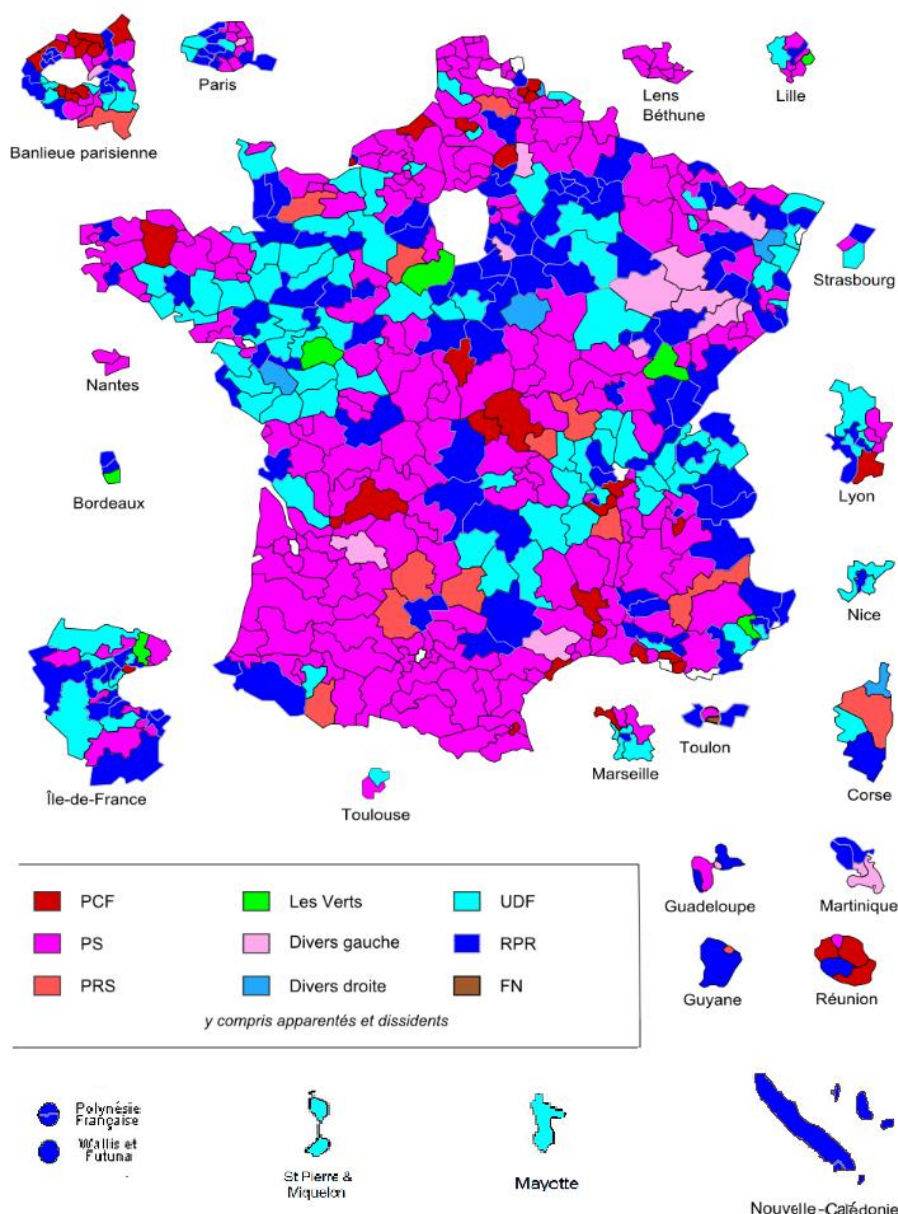
→ UN TISSU ÉCONOMIQUE VARIABLEMENT RÉPARTI



Source : INSEE, CLAP (valeurs au 01/01/2013)

POURQUOI L'ARIEGE EST-ELLE A GAUCHE ?

Michel Bégon – juin 1997



Elections législatives de 1997 (2nd tour)

L'Ariège surprend les historiens et les journalistes, non pas tellement grâce à la beauté paisible de ses montagnes et aux charmes de sa culture rurale, que par sa constance dans les opinions politiques de gauche, depuis plusieurs siècles, sinon même un petit millénaire. Dès 1974, l'hebdomadaire Paris-Match publiait son dossier "les hommes qui font l'événement" sur "l'Ariège champion de la gauche". Au second tour des élections présidentielles, le candidat François Mitterrand venait d'y obtenir son record national, avec 63,65 % des suffrages exprimés, soit mieux que dans sa propre circonscription de la Nièvre, par rapport à une moyenne nationale de 49,34%. Quoi donc, ce petit département montagnard et si peu connu votait plus à gauche que la banlieue rouge de Paris ou que l'agglomération industrielle de Firminy-Saint Chamond ! A peine croyable ! Et pourtant le phénomène s'est répété en 1995, lorsque le candidat Lionel Jospin y remporta, au second tour des présidentielles, 60 % des suffrages contre une moyenne nationale de 47%. Les élections législatives du 25 mai 1997 n'ont fait que confirmer le premier rang de l'Ariège parmi les départements les plus roses ou les plus rouges de France :

Départements	Total de la gauche	Dont le parti socialiste
Ariège	59,64 % des voix	41,86 % des voix
Haute-Vienne	58,42 % des voix	36,7 % des voix
Pas-de-Calais	57,86 % des voix	34,08 % des voix
etc.		

Il est convenu, chez les historiens, d'expliquer ces particularités locales par les conditions économiques et sociales du lieu et du moment. A quoi, il n'y a rien à redire, tant les résultats publiés sont probants, sauf que cette notion de conditions économiques et sociales reste vague et appelle des précisions. On voudrait montrer ci-après, sur l'exemple extrême de l'Ariège, comment ces conditions locales sont formées par la réflexion d'un écosystème local (géographique) sur un espace de représentation mental (géométrique).

1. Le constat empirique

Les vieux connaisseurs du pays attribuent d'expérience cette tradition de gauche à la montagne elle-même. Force est de reconnaître que les différences d'opinion imputables au relief sont souvent frappantes. Les communes d'altitude sont les plus à gauche, alors que celles de la plaine de Pamiers, notamment autour de Mazères, ou celles de la basse vallée du Salat, sont les plus à droite. Au second tour des élections législatives de 1997, la circonscription montagnarde d'Ax-les-Thermes et Castillon a donné 70% des suffrages au parti socialiste, mais celle de la Basse Ariège seulement (si l'on peut dire) 60%. Cette plaine de Pamiers s'avère d'ailleurs d'autant plus conservatrice qu'on s'éloigne de la montagne et que le sol y devient progressivement moins pierreux, donc plus épais et plus riche. Proche encore du Plantaurel, mais en terrain plat, Varilhes ne put cultiver le blé, mais créa des vignobles entre des murets de pierres sèches. A l'inverse de Mirepoix, ce fut une forteresse républicaine. En gros, l'Ariège des châteaux incline plutôt à droite et l'Ariège montagnarde n'a pas de château. Même dans le haut Couserans, Seix, bâtie en terrain escarpé, vote nettement socialiste, mais Oust, qui s'étale sur un replat alluvial, au confluent du Salat et du Garbet, vote plutôt à droite - et ce de temps immémorial.

Intrigué par ce phénomène sociologique, l'historien Louis CLAEYS retient l'explication montagnarde dans son bel ouvrage, publié à Pamiers en 1994, Deux siècles de vie politique dans le département de l'Ariège. Mais il reprend aussi le préjugé classique, selon lequel les terres déshéritées par la nature émettraient une opinion protestataire, cependant que les régions florissantes se prononceraient, au contraire, pour la tradition conservatrice. Trop simple, cette interprétation ne saurait s'appliquer au Pas-de-Calais, aujourd'hui pays de terres grasses et d'industries puissantes, quatrième département de France pour la population, et néanmoins troisième département de gauche, politiquement révolutionnaire depuis des siècles, puisque le chef "montagnard" Robespierre naquit à Arras. Au demeurant, le Pas-de-Calais s'étend sur une vaste pénéplaine.

Alors que penser, comment lever ces contradictions ? Force est de compliquer peu à peu le raisonnement pour le rendre mieux explicatif, au besoin en recourant à des notions mathématiques. On se propose ici de montrer, sur le cas concret de l'Ariège, mais aussi en extrapolant, que :

- la droite classique obéit à une norme de continuité territoriale, puisqu'elle est par définition le parti conservateur, ou plus précisément encore à une continuité géométrique (euclidienne), conservant les angles, le parallélisme et l'orthogonalité des droites, ainsi que les distances métriques, et maintenant par conséquent les droits de la propriété foncière tels qu'ils sont définis sur le cadastre, avec la rente du sol qui s'y attache. On observe statistiquement une excellente corrélation positive entre le vote à droite et la propriété immobilière. Quoiqu'elle se détache du sol, la droite moderne ou capitaliste ne s'en attache pas moins à conserver le patrimoine familial en ligne héréditaire directe.
- la gauche est, au contraire, un principe de discontinuité, de mobilité et même de variabilité, ce qui est naturel, puisqu'elle se veut le parti du changement, de la rupture révolutionnaire et de la remise en cause de la propriété héréditaire, au bénéfice des positions conquises par le travail ou la lutte des classes.

2. Les deux variabilités conjoncturelle et structurelle

L'explication des opinions de gauche par la variabilité se subdivise elle-même entre deux facteurs qu'on distinguera d'abord, à savoir la mobilité conjoncturelle, liée au déracinement géographique, et la variété structurelle, inhérente à une représentation culturelle du monde, laquelle se transmet de génération en génération. Un épisode bref et un temps séculaire. Or, les deux phénomènes interfèrent et mélangent leurs effets, notamment dans le cas de l'Ariège ; mais le facteur conjoncturel est ici le moins important ; c'est pourquoi on l'examinera tout de suite pour ne plus y revenir.

On a longtemps surestimé les effets de la turbulence politique qu'engendre la mobilité sociale. On a trop cru que les migrants, les étrangers, les déracinés, les forains, les sans domicile fixe étaient les fauteurs des révolutions. La IIème République avait exclu les ouvriers itinérants du suffrage universel et notre Constitution persiste à refuser aux immigrés les droits électoraux, par crainte qu'ils ne renforcent la gauche. Sans doute cette appréhension n'est-elle pas sans fondement. Les sondages d'opinion ne montrent-ils pas que 80% des musulmans français votent à gauche ? Mais il apparaît aussi bien, dans le cas général, que les prolétaires délocalisés et coupés de leurs racines

par le marché du travail optent les uns pour l'extrême-gauche, notamment communiste, les autres pour l'extrême-droite, telle que le Front National, sans que ce soient d'ailleurs les mêmes individus qui oscillent de l'une à l'autre.

C'est là un phénomène conjoncturel d'extrémisme, provenant de la mobilité sociale ou territoriale et qui s'observe dans les conurbations industrielles, la plaine de Saint Denis, l'agglomération de l'étang de Berre (Vitrolles) ou même la zone ariégeoise des industries textiles du pays d'Olmes. On énoncerait ce processus en d'autres termes, si l'on soulignait combien l'absence d'une bourgeoisie locale, conservatrice par nature, rend instable toute masse de travailleurs au statut précaire.

Le vote majoritaire des Ariégeois pour la gauche ne saurait ainsi s'expliquer par l'essor de noyaux industriels et ouvriers. Certes, les usines textiles de Lavelanet, surtout après les grandes grèves de 1926, les mines de talc de Luzenac ou les moulins à papier du Couserans ont pu, un moment, polariser un électorat communiste. La ville de Lavelanet eut quelque temps une municipalité rouge. Mais, en pleine crise du textile, le canton de Lavelanet a été repris par les droites aux élections cantonales de mars 1992. Aux législatives de 1997, alors que le Front National obtient 9,96 % des voix dans la première circonscription de Foix et 8,85 % dans la deuxième de Pamiers, contre une moyenne nationale de 14,8 %, le canton de Lavelanet offre à ce parti d'extrême-droite son record départemental, avec 16,5% des suffrages. Quelques petites communes du Pays d'Olmes vont encore plus loin, puisque Fougax-et-Barrineuf donne 26,34 % au Front National, Raissac 24,14 %, le Sautel 24,59 % ... à quelques lieues du château cathare de Montségur.

Face à quoi le vote pour le parti communiste décline peu à peu dans ce département où l'industrie dépérit et dont la population totale a chuté de 280.000 habitants en 1841 à 130.000 seulement en 1990. Alors que ce parti obtint jusqu'à 33,57 % des suffrages en 1945, non sans dépasser un moment le parti socialiste (SFIO) qui culminait alors à 33,08 %, il retomba par saccades à l'étiage des 20 %, puis des 10 % sous la Vème République. Aux élections législatives du 25 mai 1997, il n'atteint plus que 12,22 % des voix dans la circonscription de Foix et 12,16 % dans la circonscription de Pamiers, soit à peine mieux que sa moyenne nationale de 9,9 %, et cela au bénéfice du parti socialiste. La force de ce dernier est qu'il s'appuie sur la population des fonctionnaires actifs ou retraités, en particulier des enseignants, dont les effectifs sont, à l'inverse des ouvriers, en plein essor.

Globalement la leçon est claire : au lieu que l'immigration et la poussée démographique créent ici les emballements à gauche de l'électorat, tout au contraire la gauche s'est maintenue et même renforcée au long des siècles, en dépit de l'émigration et de l'effondrement démographique. Il y a donc bien lieu de distinguer les deux facteurs conjoncturel et structurel de la variabilité sociale. Si l'Ariège vote majoritairement à gauche, c'est par une tradition ancestrale et sur la base d'une conception du monde, dont l'examen reste à faire.

Pour explorer la différence des représentations mentales qui commandent aux opinions politiques, on partira de l'antinomie classique, mais trop souvent occultée, parce que mal comprise :

- la droite reste dominée traditionnellement par les propriétaires et rentiers du sol, dont les exigences morales sont "l'enracinement" territorial (le mot est de Maurice Barrès), le patrimoine familial et la continuité de l'ordre établi ;
- la gauche, au contraire, récuse l'enracinement local, les droits de la naissance, l'héritage et même toute rente de situation, en n'acceptant de "distinctions sociales" que sur le fondement de "l'utilité commune" (Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen).

On a voulu interpréter cette différence politique par un banal conflit d'intérêts ou de classes entre les nantis et les frustrés, ce qui semble de courte vue. Car il apparaît par derrière tout un hiatus entre deux espaces de représentation mentale.

3. Les opinions politiques ne sont structurellement qu'une représentation locale du monde

On a beaucoup trop voulu considérer les options politiques comme des valeurs universelles, comme s'il y avait une éthique de droite et une idéologie de gauche, ce qui empêchait d'en comprendre le sens. Or, il apparaît qu'il s'agit simplement de représentations mentales, adaptées par les hommes à leurs conditions locales, à leur milieu vital, à leur organisation économique, exprimant donc la configuration spatio-temporelle sous laquelle chaque population se voit elle-même. Un historien connu confesse ainsi son ignorance à propos de ces notions pourtant usuelles :

"Droite, gauche. Donnée fondamentale de notre vie politique, la division traditionnelle de l'esprit public en deux grandes tendances reste aujourd'hui la clé qui ouvre l'intelligence de notre histoire récente. Mais cette distinction si fondamentale, à quoi correspond-elle ? Les notions les plus communes sont souvent aussi les plus confuses et les réalités les plus banales, les plus rebelles à la définition"

L'aveu d'ignorance est le même dans les dictionnaires et les manuels, lesquels se gardent prudemment de définir ces notions-clés. Tout juste se réfèrent-ils à la disposition des élus au sein des assemblées délibérantes, depuis l'Assemblée Nationale de 1789, disposition telle que "les droites" siègent à la droite du roi ou du président, mais "les gauches" à sa gauche. Ce qui n'explique rien de leur sens.

L'erreur où l'on est consiste à considérer que les opinions opposées appartiendraient à un seul et même espace politique, dont l'une serait le côté droit ou noble, mais l'autre le côté gauche ou plébéien. Car il y eut sous la Révolution et après une noblesse de gauche (La Fayette, Saint-Fargeau, Talleyrand, etc.), comme un tiers-état de droite (les paysans chouans ou vendéens). Et de même aujourd'hui, il y a des capitalistes de gauche (la haute société protestante ou juive) et des prolétaires adhérant au Front National. Pour réparer ce contresens "élitiste", admettons plutôt qu'il existe dans les esprits au moins une dualité d'espaces de représentation, dont l'un est structuré par des droites, c'est à dire des lignes droites ou des vecteurs, mais l'autre par des courbes gauches. Bref, prenons au mot le discours politique !

Comme les diverses populations ne vivent pas dans les mêmes conditions écologiques, chacune doit impérativement adapter sa représentation mentale du monde à la situation réelle de ses lieux d'existence et de ses moyens de production. Si, notait déjà Montesquieu, les triangles avaient un dieu, ils le verraient triangulaire. Pour simplifier, distinguons seulement deux représentations antinomiques, dont la plupart des cas d'espèce sont des mixtes :

1°) Il y a, d'une part, les régions géographiques fermées et segmentées de montagnes, de forêts, de marais ou de lacis fluviaux, lesquelles sont les moins propices à l'agriculture et dont les populations, bridées par la pénurie de vivres, demeurent clairsemées. Ce type d'écosystème est rebelle à toute topographie euclidienne, puisque le plus court chemin d'un point à l'autre n'y est pas la ligne droite, mais le chemin en lacets ou le parcours sinueux. Il est donc peu susceptible d'une cadastration à la romaine, partageant le territoire entre des carrés ou des rectangles, qui seraient des lots de terrain exploitables, des tenures où caser ("chaser" en vieux français) les ménages paysans ainsi que des parcelles délimitées pour asseoir et lever l'impôt foncier avec son cortège de redevances.

Un tel écosystème ne saurait être l'assise d'une pesante hiérarchie de rentiers du sol ; il contraint d'ailleurs ses exploitants à se disperser parmi les rares niches accueillantes, à travailler dur pour survivre, à diversifier leurs productions exportables pour acheter en retour des céréales, souvent à émigrer. La richesse ici n'est pas le sol, qui ne vaut guère, mais la force de travail ou l'argent, valeurs intrinsèquement mobiles. Curieusement les historiens n'ont guère noté que la banque est née dans les montagnes (Cahors, Genève, Gênes ou Sienne), sinon parmi les marais des "pays bas" (Arras, Bruges, Venise), mais que Paris y resta hostile jusqu'au 18ème siècle.

L'organisation du territoire se ramène ici à des réseaux de cours d'eau navigables ou de chemins montagnards dans un espace semi-vide. La représentation usuelle que les habitants se donnent de leur situation locale et de leur propre constitution s'exprime naturellement par des entrelacs discontinus de courbes gauches (c'est à dire curvilignes à trois dimensions), dont on voit l'image dans les dessins magdaléniens, les bijoux gaulois, les fibules franques ou mérovingiennes, les runes scandinaves. Rebelle à l'ordre établi, cette figuration non-euclidienne a toujours resurgi, comme un cri de protestation. Le "Modern Style" de 1900 (appelé "nouille" par ses contempteurs, mais "Liberty" par ses partisans), le fauvisme et le surréalisme, les "tags" de nos banlieues réitérèrent au 20ème siècle cette représentation mal-à-droite du monde, en laquelle se reconnaît la gauche politique, parce qu'elle exclut toute orientation prédéterminée, tout encastrement héréditaire et toute contrainte hiérarchique, en laissant place aux hasards de la création individuelle.

"On verra un jour, écrivait Louis Aragon, comment le gothique flamboyant, le baroque du seizième au dix-huitième siècles et l'Art 1900, ou de quelque nom qu'on l'élargisse, furent des mouvements de libération de l'esprit" (Le "Modern Style" d'où je suis).

On jugera donc significatif que le Conseil général de l'Ariège, ayant à représenter le département à ses frontières, ait choisi le dessin curviligne de ses limites administratives, plutôt qu'un blason médiéval, bardé de droites euclidiennes.

2°) Il y a, d'autre part, les plaines ouvertes et bien drainées, limoneuses et fertiles, qui peuvent non seulement nourrir de fortes densités humaines, mais dégager même des surplus exportables, notamment de céréales. L'exploitant de la terre, ayant assez pour sa famille, y est soumis à la propriété du sol, qui lui prélève l'impôt, la redevance, la dîme ou le fermage. "La rente foncière, définit l'Encyclopédie de Diderot, est le droit de percevoir tous les ans sur un fonds une redevance fixe en fruit ou en argent, qui doit être payée par le détenteur".

La richesse est ici formée des droits de propriété et des titres de rente, que départagent au sol les bornes verticales ou les lignes droites des fossés, d'où probablement l'homonymie entre les droits, les "directes" seigneuriales et les droites, provenant ensemble du verbe latin "dirigere/directum" : mettre en ligne droite, marquer avec le bâton, diriger, régler. De fait, la géométrie euclidienne n'est-elle pas la création des géomètres-experts de la vallée du Nil (Euclide étant alexandrin), chargés d'asseoir le cadastre foncier et la rente foncière sur ses plaines alluviales ?

Aussi bien les classes dirigeantes sont-elles ici les hiérarchies des propriétaires ou ayants-droit fonciers, noblesse héréditaire, clergé décimateur, bourgeoisie rentière, lesquels imposent à tous leur vision propre d'un monde plat et plein, non seulement quadrillé par le cadastre foncier et structuré selon la géométrie euclidienne, mais aussi dominé par une droite verticale, figurant l'axe du monde et l'échelle des puissances. Dans tout plan cadastral, urbain ou rural, la Croix chrétienne marquait la croisée orthogonale des lignes directrices. Cet univers intellectuel n'est pas seulement celui de l'Etat territorial et de l'Eglise catholique (depuis que l'empereur Constantin lui permit d'accéder à la propriété du sol), mais aussi bien de toutes les droites politiques, car les lignes droites, leur parallélisme et leur orthogonalité n'existent que dans la géométrie euclidienne.

L'organisation sociale se traduit d'abord ici par la centuriation du sol à la romaine, par le plan orthogonal des villes, par la propriété de lots ou de parcelles rectangulaires. Elle se manifeste dans les alignements de colonnades et surtout dans la verticalité monumentale des flèches, tours et beffrois. Elle produit l'art héraldique des blasons cantonnés de croix, de barres ou de triangles, symbolisant les droits de seigneurie ou de propriété sur le sol. Dans notre imaginaire contemporain s'opposent toujours la Croix de Lorraine du Gaullisme, formée de droites perpendiculaires, et la rose socialiste, faite d'une courbe gauche. Historiquement, l'hégémonie politique de cette représentation euclidienne commença vers le 12^{ème} siècle en France septentrionale, au moment où les barons regroupèrent par la force les paysans dans les bourgs féodaux, afin de rationaliser et majorer le prélèvement seigneurial, épisode décisif que les historiens dénomment d'après Robert Fossier "l'encellulement" (en italien "l'incastellamento"). Georges Duby a saisi toute l'importance de cette conception rigoureusement orthogonale du monde.

"Lorsque (l'abbé) Suger incorpora au massif occidental de Saint Denis les tours du monastère de Caen, il introduisit dans l'édifice le principe de verticalité qui, jusqu'à la fin du Moyen Age, tendit vers le ciel toutes les églises épiscopales nouvelles. (...) Devient maîtresse ici la ligne droite, vecteur de l'histoire, projection rectiligne du rayon lumineux qui figure l'acte créateur et la grâce divine, élan de la dynamique rationnelle, de la recherche scolastique et de tout le progrès de ce temps, qui filent droit vers leur but".

(Le Temps des Cathédrales - l'art et la société - 980-1420)

Si toute l'histoire des pays d'Ariège, depuis les Cathares jusqu'à la guerre des Demoiselles, ne fut qu'une résistance longue et acharnée aux tentatives de barons du Nord, du roi parisien ou de l'évêque de Pamiers pour les soumettre au système politique de la rente foncière, on comprend alors leur attachement persistant à la conception gauche du monde et leur aversion viscérale envers l'orthogonalité. Quel que fut jadis leur nombre, aucune tour seigneuriale (hormis celles de Foix et de Saint-Quentin) n'a survécu aux coups successifs des Cathares, des Réformés ou des révolutionnaires de 1789, 1830 ou 1848. La tour de l'Ordre des Templiers, qui jadis surmontait le village de Gabre, arasée dès 1570, n'est plus désormais qu'un terrain de pétanque !

4. Deux philosophies adverses et complémentaires à la fois

Par construction, ces deux représentations du monde sont aussi anciennes que la propriété du sol, que la rente foncière, que les hiérarchies aristocratiques ou que l'Etat territorial et remontent donc à l'Antiquité classique. Dès le 4^{ème} siècle avant l'ère chrétienne, s'opposaient déjà deux philosophies, d'une part l'idéalisme géométrique de Pythagore et Platon, dont sortirent les Eléments d'Euclide et qui reste le modèle des droites pour l'organisation "en damier" de la société, d'autre part le matérialisme épicurien, réduisant le monde à des myriades d'atomes qui s'entrechoquent et s'enlacent au hasard, sur un schème libertaire où se reconnaissent aujourd'hui encore les gauches. Croira-t-on que la petite et pauvre Ariège soit demeurée à l'écart d'un tel débat, n'intéressant que les grandes universités ? On aurait bien tort.

Il est assez connu que la doctrine de l'Eglise catholique et de l'Etat régalien obéit à l'orthodoxie néoplatonicienne, théocentrique et euclidienne. Le quadrillage fiscal en est l'assiette foncière. L'orthodoxie en est la morale. L'édiction de règles (= bâtons droits) en est la pratique. Or, son aspect le plus saillant est le collectivisme villageois, car nos communes ou collectivités locales sont dans la droite continuité des communautés de l'Ancien Régime ; elles impliquent la propriété collective des biens communaux, ainsi que la responsabilité collective aux divers titres pénal, fiscal ou civil ; elles ne subsistent que sur la base de la rente collective du sol (l'affouage et l'amodiation du domaine public en restent les modalités les plus significatives). Faut-il rappeler que, dès le congrès de Bâle en 1869, les marxistes allemands se prononcèrent pour le socialisme d'Etat et contre le collectivisme traditionnel ?

Or, rien n'est plus étranger que ce collectivisme hiérarchique à la mentalité ariégeoise, en fait la plus attachée qui soit à l'indépendance de la petite propriété individuelle et la plus hostile au communisme de Platon. On sait la méfiance des Ariégeois envers le centralisme parisien et ses réglementations abstraites. Il faut se souvenir aussi que les Ariégeois sont habitués, depuis le 12^{ème} siècle, au pluralisme religieux et s'insurgent contre le droit d'un seul à dicter sa façon de voir ou de croire.

Dans son "Montaillou", Emmanuel Leroy-Ladurie décrit les villages de la haute Ariège comme un "archipel" de "domus" (en latin) ou "d'ostals" (en occitan) , parmi lesquels l'organisation collective, l'assemblée des chefs de famille, est presque inexistante et le sentiment d'une propriété communautaire sur les forêts, les estives ou les groupements d'ovins transhumants, reste indécis. Sans doute le manque de rente collective explique-t-il un tel éparpillement. Ici l'institution de la communauté villageoise n'a jamais eu le même poids économique et moral que sur les pays de plaine, après "l'encellulement" forcé de la paysannerie au 12^{ème} siècle. Aussi bien l'Ariège ne s'est-elle jamais vraiment convertie à la coopération agricole, dont les instigateurs furent bien plutôt les gentilshommes catholiques de l'Ouest et dont les terres d'élection restent les plaines adonnées au vote conservateur.

La conception épicurienne du monde résume le cosmos à un grand nombre d'atomes tombant dans le vide infini, ne remontant jamais vers le haut, mais déviant, s'agrippant et s'associant au hasard, sans l'aide des dieux. A Rome, cette philosophie fut l'idéal des manieurs d'argent, comme Hérode Atticus ; mais l'empire césarien, émanant des latifundistes, la combattit. Au 17^{ème} siècle, Pierre Gassendi, natif des pré-Alpes de Digne, en fit une arme contre l'Eglise et les Jésuites. Car si le hasard existe dans le monde, alors Dieu n'est ni omniscient ni omnipotent, l'Eglise n'exerce pas l'autorité de droit divin, donc l'homme est responsable de ses actes et variable dans ses comportements.

Or, ce débat fondamental connut un moment fameux et décisif vers la fin du 17^{ème} siècle, lorsque le calviniste ariégeois Pierre Bayle s'en prit au juif hollandais Baruch Spinoza sur le chapitre de la liberté. Homme du plat pays des polders géométriques et d'ailleurs proche de la communauté mennonite, pratiquant le communisme des biens, Spinoza pensait prouver l'ordre du monde en Dieu par une démonstration géométrique de type euclidien. Aussi bien niait-il la liberté individuelle, qu'il ramenait à l'obéissance aux contraintes naturelles ou envers le "souverain collectif", alias la communauté. Né au Carla en 1647, non loin du Mas d'Azil, mais exilé par l'Eglise et Louis XIV à Rotterdam, Pierre Bayle avait goûté aux libertés ariégeoises. Il connaissait d'ailleurs la conception atomiste du monde, réhabilitée par Gassendi. Il réfuta Spinoza à partir d'une représentation de l'univers dans un espace séparé à trois dimensions, où se confrontent des êtres distincts, variés, autonomes et qui est le lieu des changements, donc de la mutabilité.

"Qui dit la matière dit le théâtre de toutes sortes de changements, le champ de bataille des causes contraires, le sujet de toutes les corruptions et de toutes les générations, en un mot l'être dont la nature est la plus incompatible avec l'immutabilité de Dieu."

(Dictionnaire historique et critique : article "Spinoza")

Qualifié par Emmanuel Leroy-Ladurie de premier intellectuel de gauche en Occident, pour son combat idéologique en faveur de la vérité objective et de la liberté de conscience, notre philosophe ariégeois, qui fut imité, copié et plagié de partout pendant plus d'un siècle, a transmis sa conception d'un monde naturellement séparé et désordonné au mouvement philosophique des Lumières, à l'économie politique libérale ainsi qu'à toute la pensée de gauche européenne ou américaine.

La Déclaration des droits de l'Homme de 1789 émancipe l'individu des contraintes collectivistes du village, de la corporation ou de la congrégation, fondées sur le monopole de la rente territoriale. Toute d'esprit puritain, l'économie politique anglo-saxonne voit la société comme un marché libre, où se déroule sans fin la concurrence entre les individus. Pour elle, la rente de situation est le mal absolu, qui altère la perfection de la concurrence désirable. Que cette conception libertaire de gauche soit désormais dominante en Occident, sous l'hégémonie morale du puritanisme nord-américain, nous ferait oublier à tort que la pensée de droite continue quand même à se développer, parce que la cohésion collective est indispensable aux actions de longue durée, que le désordre n'est pas toujours créatif et qu'à peine dissoutes les situations de rente tendent à se reformer.

Au moins nous apparaît-il plus clairement que les opinions politiques de droite et de gauche sont complémentaires, les premières reflétant la continuité de l'espace-temps, sous les deux aspects de la cohérence à distance et de l'hérédité des positions acquises, les secondes traduisant, au contraire, la séparation spatio-temporelle, donc la diversité sociale, la rupture révolutionnaire, la primauté individuelle. Disons en bref que la droite est essentiellement continuité, mais la gauche rupture, distorsion, variété. Or, il faut des deux aspects pour faire un système, puisque les qualités de variété et d'adaptation des comportements sont indispensables à "la tendance de l'être à persévérer dans son être" (Spinoza). C'est même là un principe fondamental de la biologie darwinienne.

5. Les influences religieuses

La sociologie électorale montre statistiquement que le vote est davantage lié à la religion de l'électeur qu'à sa profession, son rang social ou ses revenus. En France, les catholiques pratiquants votent massivement à droite ; mais les minorités religieuses, les francs-maçons, les laïques ou les sans-religion majoritairement à gauche. Au plan national en 1981, 80% des catholiques pratiquants optèrent pour Valéry Giscard d'Estaing à l'occasion des élections présidentielles, mais 88% des sans-religion choisissaient François Mitterrand. Il est d'ailleurs traditionnel que les Présidents de droite assistent à la messe dominicale et le fassent savoir, mais que les Présidents de gauche fassent profession publique de laïcité.

Or, les historiens observent que les institutions religieuses sont aussi, sinon d'abord, des institutions de propriété. Au premier chef, ils rattachent l'Eglise catholique à la rente du sol et à ses bénéfices ecclésiastiques :

" Après 1600, la victoire du catholicisme est progressivement inséparable d'une certaine remontée de la société "féodale". De cette remontée témoigne l'échec relatif des agronomes ou politiciens protestants : Serres, Laffemas, Sully, qui sont soucieux d'expansion économique. (Alors) l'âge d'or de la rente prélève son lourd tribut sur une production léthargique : fureur d'offices ou de terres de la bourgeoisie ; investissements monastiques et baroques du clergé ; vie libertine ou militaire des nobles."

Emmanuel Leroy - Ladurie, Paysans du Languedoc

Encore de nos jours, la catholicité préfère la Terre, où chacun prend ses racines, à l'Argent, dont elle condamne les méfaits.

Une corrélation aussi nette tient au fond à ce que la religion de chacun transcrit la conception du monde qu'il se forme ou plutôt qui lui a été inculquée. On a vu ci-dessus comment le catholicisme est inhérent à une représentation ordonnée par l'orthogonalité euclidienne, celle que prêche l'orthodoxie (en grec : opinion droite) papale, que figure le Crucifix et que matérialise au sol le plan abbatial des édifices sacrés, avec nef et transept. Les comportements des droites s'inspirent de la verticalité et de la rectitude. A l'inverse, le judaïsme ou le protestantisme rejettent les images de la divinité (conformément à la loi mosaïque) et toute conception euclidienne du monde. Le chandelier à sept branches et la croix huguenote sont des entrelacs de courbes gauches.

A droite, voilà donc campé le catholicisme orthodoxe et, à gauche, voici toutes les hérésies qui en dévient. Emmanuel Leroy Ladurie date de 1520 la division de l'opinion entre la droite et la gauche, c'est à dire de l'introduction en France de la Réforme de Luther. Mais tout laisse croire que cette division soit plus ancienne encore, quoique sous des aspects moins typés. Le catharisme et le valdéisme, qui reprochaient au clergé son attachement lucratif à la rente foncière (la dîme, les biens ecclésiastiques) et sa hiérarchie épiscopale ne pourraient-ils pas déjà être classés à gauche ?

L'Ariège n'échappe évidemment pas à la règle générale. Sa méfiance séculaire envers le catholicisme et la rente foncière la prédisposait, depuis le 12^{ème} siècle, à l'opposition. On ne rappellera pas ici l'adhésion massive du Comté de Foix, d'abord au valdéisme et au catharisme, ensuite à la Réforme, enfin à la libre pensée, par l'effet de longues résistances à la dîme épiscopale ou au monopole des maîtres de forges sur la forêt. Moins engagé dans ces refus, le Couserans exprime une sensibilité un peu plus à droite.

A travers les siècles, les mêmes causes fondamentales produisent les mêmes effets politiques sous des apparences changeantes. En Ariège, la révolution de 1789 fut ressentie, moins comme l'abolition du despotisme, que comme la revanche des protestants, du fait de la sécularisation des biens du clergé, interdisant à l'Eglise de prélever plus longtemps la rente foncière. Bien sûr, les réformés ariégeois se déclarèrent d'emblée favorables à la Déclaration des droits de l'Homme, qui reconnaissait la "liberté de conscience" (à l'initiative du Pasteur Rabaud Saint Etienne) ; mais surtout ils se portèrent acheteurs sans fausse honte des "biens nationaux", notamment des terres de l'abbaye de Boulbonne. Les partisans du roi et du pape attroupèrent nombre de paysans aux cris vengeurs d' "à bas les protestants !". Lorsqu'en 1851, l'Ariège comme toute la France plébiscita le Second Empire, avec l'appui moral et politique de l'Eglise, par 56.498 oui contre seulement 2.479 non, la seule opposition notable vint des communes protestantes : Sabarat émit 88 non contre 57 oui et la Bastide sur l'Hers 69 non contre 119 oui.

De 1900 à 1914, le franc-maçon Théophile Delcassé s'acquit en Ariège une popularité que nul avant lui n'avait obtenue, parce qu'il appartient aux Gouvernements Combes et Rouvier, qui firent décider la séparation de l'Etat d'avec l'Eglise et expulser les congrégations de leurs domaines, en retirant derechef au catholicisme le bénéfice de la rente du sol. Anticléricale de tradition, la Dépêche du Midi a toujours soutenu les positions de gauche, en appelant les électeurs à la revanche sur les bûchers de Montségur et les Dragonnades de Louis XIV. La légende cathare n'est d'ailleurs que le masque moderne de l'anticléricalisme et de la gauche politique.

Aujourd'hui la libre pensée l'emporte de Mirepoix à Orgibet. On ne compte en Ariège que trois lieux de dévotion mariale, tous en Couserans et d'ailleurs peu connus du grand public. Au début de la décennie 1960, la proportion d'hommes fréquentant la messe dominicale variait de 15 % à 20 % pour Saint Girons et Saint Lizier, de 10 % à 15 % pour les cantons de Castillon, Oust et Massat, mais tombait pour Sainte Croix Volvestre à moins de 10 % et même en dessous de 5 % pour le Vicdessos et Tarascon-sur-Ariège. La fréquence du vote à gauche est inversement proportionnelle à ces ratios. Aux élections présidentielles de 1965, le général de Gaulle lui-même ne remporta, sur 22 cantons ariégeois, que ceux d'Oust et Saint Lizier, en Couserans. Encore en 1985, sur 22 conseillers généraux, 12 étaient des fonctionnaires de l'Education nationale et militaient pour la suppression de l'Enseignement catholique.

6. L'irréductibilité montagnarde

Que les marais et les montagnes jouent un rôle négateur envers la propriété foncière, les historiens en ont généralement conscience, mais en l'interprétant de façon simpliste, voire mécaniste, sinon péjorative. A leur avis, les insoumis de tout poil seraient chassés par les conquérants ou les maîtres de la terre vers les refuges inexpugnables, d'où ils leur tiendraient tête. Ce phénomène est constaté pour la vallée du Rhône et la Savoie, dont les Valdéens et les Réformés durent émigrer en masse vers les cantons suisses. Mais il n'y a rien de tel pour nos Pyrénées.

Force est d'en venir à la conception géométrique. Les plaines semblent passibles d'une représentation euclidienne à deux dimensions, parce que le quadrillage du sol y est praticable et la planification du travail collectif rentable. Chacun est ici encadré, toisé, dirigé par des règles linéaires qui déterminent un régime cohérent, profitable, mais trop régulier pour être vite adaptable. Les grands appareils d'Etat naissent des vastes plaines. Le bassin parisien a toujours montré sa domination et voté à droite. Dans les marais ou montagnes, la liaison utile est à l'inverse un saut d'obstacles à trois dimensions ; c'est pourquoi la gestion de la société s'y fait plus complexe ou plus variée ; on peut la dire anarchiste ; caractérisons-la plutôt comme non-linéaire, au sens mathématique.

De fait, le plat pays exige beaucoup moins que les marais, les îles ou les reliefs en variété de compétences et d'activités. Sous l'Ancien Régime, les plaines céréalières du Nord ou même du Languedoc imposaient le carroyage parcellaire, l'uniformité de l'openfield et la contrainte de l'assolement triennal (blé/luzerne/jachère), sinon la monoculture, en même temps que l'orthodoxie religieuse et politique. La rente foncière y érigeait une hiérarchie verticale de rentiers directifs. Il est clair que l'Etat parisien a beaucoup conservé de cette représentation linéaire, au grand dam des Américains.

Au contraire, tout écosystème accidenté, découpé et changeant requiert une extrême latitude d'adaptation. Les populations des marais et montagnes étaient condamnées à varier leurs productions exportables : polyculture en polders ou terrasses, pêche ou élevage transhumant, exploitation des forêts ou des mines, artisanat du cuir, de la corne, des textiles, du bois, du fer ou du verre. Ce n'était pas le lieu des grosses collectivités administrées, tant s'imposait la dispersion de l'habitat. Plus chiche, la rente foncière ne permettait pas d'y ériger bien haut les aristocraties locales. La Cour du Louvre méprisait Henri de Navarre comme un "paysan".

En Ariège surtout, la noblesse elle-même devait travailler industriellement et parfois de ses mains. Dès le 18ème siècle, les maîtres de forges et les maîtres verriers dominaient le pays ; mais ce n'étaient que des chefs d'entreprise, voire de simples artisans, dont les moeurs laborieuses détonnaient auprès des marquis de Cour ou des abbés commendataires. En 1789, l'entrée des gentilshommes verriers à l'assemblée de la noblesse du Couserans, chargée d'élire ses représentants aux Etats Généraux, fit tout bonnement scandale, tant ces souffleurs de verre se distinguaient mal des gens du peuple.

L'Ariège n'est qu'un cas parmi d'autres. Retenons cette loi générale que les marais et reliefs logent des poches de diversité, de non-conformisme, d'hostilité à la rente foncière et d'insubordination aux appareils d'Etat. Jadis pays de marécages, de tourbières et de prés inondables, le Pas-de-Calais n'a longtemps dû son essor qu'à l'élevage extensif des moutons et qu'au tissage de la laine. Ces milieux gauchis par la géographie sont les domaines d'élection de la gauche. L'étonnant est que les représentations du monde ainsi acquises se transmettent ensuite d'une génération à l'autre, en perpétuant une attitude politique, quand bien même les conditions écologiques changent peu à peu, par exemple avec l'assèchement des marécages ou le désenclavement des montagnes.

Ce phénomène semble mondial. En Amérique latine, la révolution tombe des montagnes : les Andes, la Sierra Maestra, les Chiapas. Les montagnards du Rwanda et des lacs africains imposent un régime "marxiste" au bassin du Congo. La Corée plate du Sud est oligarchique, mais la Corée du Nord, dont à peine 16% des terres sont cultivables, reste communiste. La Longue Marche de Mao Zedong partit du Hunan montagnard pour prendre les plaines rizicoles à revers.

Au Royaume Uni, les montagnes d'Ecosse ou du Pays de Galles votent pour le Labour Party, cependant que le bassin sédimentaire de Londres est le domaine des Tories. En Allemagne, les régions marécageuses du Nord sont les plus favorables à la Sociale-Démocratie, tandis que la plaine de Bavière est le bastion de la Démocratie Chrétienne. En Espagne, la meseta castillane incline à droite, mais les Pyrénées furent antifranquistes. Aux Etats Unis, la Nouvelle Angleterre, montagnaise et lacustre à la fois, s'affiche "libérale", c'est à dire de gauche, alors que les plaines à coton du Sud fondent la droite extrême.

Eminemment révolutionnaire fut le rôle des Alpes au coeur de la vieille Europe. Dès le 14ème siècle, elles abritaient une culture assez libertaire (Guillaume Tell) pour rompre avec les monarchies absolutistes : défaite des Habsbourg à Schwyz en 1315 et de Charles le Téméraire à Morat en 1476. Aussi bien les cantons suisses et la république des Escartons (autour du Queyras) furent-ils les premières démocraties modernes, d'abord exécrées des conservateurs, puis idéalisées par Jean Jacques Rousseau. Or, le philosophe genevois sait voir comment la rente foncière donne assise à la hiérarchie d'Etat, mais comment aussi son manque fait place à la démocratie, thèse hardie pour l'époque :

"La monarchie ne convient qu'aux nations opulentes ; l'aristocratie, aux Etats médiocres en richesse ainsi qu'en grandeur ; la démocratie, aux Etats petits et pauvres. (...) Les lieux où l'excès du produit sur le travail est médiocre conviennent aux peuples libres ; ceux où le terroir abondant et fertile donne beaucoup de produit pour peu de travail veulent être gouvernés monarchiquement, pour consommer par le luxe du prince l'excès du superflu des sujets."

Rousseau : Du contrat social - Chapitre VIII

C'est d'ailleurs de Vizille en Isère que partit en 1788 la révolution française. Sur l'autre versant des Alpes, le royaume de Savoie fit le Risorgimento italien.

Quant au Massif central, sans doute est-il le plus grand bastion de la gauche en France, avec d'abord la région du Limousin, la plus rose de toutes. Cependant les planèzes volcaniques du Cantal et de Haute-Loire, riches terres agricoles, quoiqu'en altitude, s'y donnent à l'Eglise ainsi qu'aux droites.

Or, le rôle catalyseur des Pyrénées ne fut pas moindre, quoiqu'on le méconnaisse.

Du cap Béar à la Galice, le massif pyrénéen préserve, depuis des millénaires, plusieurs sociétés originales, sans doute archaïques et quelque peu figées, mais attachées à leurs différences ou à leurs "fueros", et dont les particularités culturelles ont souvent stimulé le changement des grandes monarchies céréalières.

A l'abri de ses reliefs, cette civilisation pyrénéenne résista si fort à la conquête romaine qu'elle en conserve encore la langue multi-millénaire des Vascons, Gascons ou Basques (c'est le même nom), laquelle recouvrait encore au 10ème siècle toute la Gascogne. Elle repoussa aussi bien l'invasion franque, par l'anéantissement de Roland et de son armée, en raison, écrit Eginhard, de la "perfidia Vascona". Elle s'est opposée de même aux Arabes, installés dans les plaines fertiles de l'Ebre, mais qui n'ont jamais réduit les petits royaumes de Galice ou de Béarn, d'où partit la Reconquête. Elle a encore rejeté l'expansion de l'Eglise et ses prétentions à lever la dîme, d'abord en limitant l'implantation des abbayes au plat pays, puis en adhérant aux hérésies successives, enfin en abolissant précocement les communautés monastiques (le Mas d'Azil dès 1560, Lézat, Combelongue ou Boulbonne en 1789).

Emmanuel Leroy-Ladurie a calculé pour toute la France un "indice de sainteté", sur la base statistique de la proportion locale des villes et villages portant une dénomination catholique (les "hagiotoponymes" aux noms de saints comme Saint Girons ou Saint Lary, voire de reliques comme Sainte Croix Volvestre) ; il a pu montrer que cet indicateur tombe au minimum national de 5% pour les quatre départements pyrénéens des Pyrénées atlantiques, des Hautes-Pyrénées, de l'Ariège et des Pyrénées orientales. La civilisation pyrénéenne a aussi bien répudié la féodalité septentrionale, puisque les baronnies et le servage ont été cantonnés dans le plat pays, avant de disparaître rapidement. Or, elle a suscité ces Etats petits et pauvres, mais indépendants, qu'exalte Rousseau, à savoir la Navarre, le Béarn, le comté de Foix ou l'Aragon, et dont il subsiste l'Andorre. Déterminante fut enfin l'opposition pyrénéenne au franquisme castillan, avec les anarchistes aragonais ou les nationalistes basques. Guernica, symbole moderne de la Résistance, n'est-elle pas une bourgade de la Chaîne des Pyrénées ?

L'histoire, telle qu'on nous la relate, est captive d'une illusion d'optique. Les historiens et économistes n'ont de considération que pour les grands empires érigés sur la rente foncière et formés le plus souvent par des peuples conquérants, avec leur langue, leur religion, leurs moeurs, leurs lois, leurs canons esthétiques. C'est sur l'immense continuité des plaines à riz ou à blé que se bâtirent les empires chinois, pharaonique, assyrien, perse, hellénistique, romain, byzantin, carolingien, arabe, ottoman, espagnol, russe ou autres, dont la planification géométrique perdurait

efficacement pendant des siècles, voire des millénaires, jusqu'à la ruine soudaine. Or, le facteur évolutif n'est pas dans ces grands systèmes linéaires, mais parmi les isolats locaux, qu'un environnement ingrat voue au travail, à la créativité, à la polyvalence.

Les Pyrénéens, qui n'obtenaient pas sur leurs estives et leurs soulanes les rendements suffisants pour rentabiliser l'agriculture, se consacrèrent précocement au travail du bois, de la laine, du fer ou du verre. Ces activités pré-industrielles leur permettaient d'importer le froment des plaines, mais en même temps les différenciaient du plat pays et les dressaient contre les tenants de la rente. Vues dans cette perspective, il semble bien que les opinions de gauche soient, chez les Ariégeois, l'expression d'abord d'une variabilité et même d'une variance structurelles.

7. L'Ariège, terre des extrêmes

Si cette thèse est juste, alors l'Ariège doit être le département intrinsèquement le plus varié de France ou, en tout cas, celui dont la variance, autrement dit la complexité des facteurs constitutifs, est maximale par rapport à la moyenne nationale.

De fait, les différences socio-culturelles paraissent bien y enrichir la culture à un degré rare. D'abord, on y parle trois langues naturelles : le gascon, l'oc et le français. Surtout, on y a toujours pratiqué des religions diverses, dans la tolérance mutuelle. Au 12^{ème} siècle, coexistaient pacifiquement les catholiques, les vaudois, les cathares et les juifs, avant que les barons du Nord ne muent cette paix en guerre civile. Au 18^{ème} siècle, catholiques et protestants se respectaient mutuellement ; seuls les évêques de Toulouse ou Rieux les poussaient à la querelle. Démocratie oblige, il y a bien une droite et une gauche locales pour disputer les élections, mais en excluant tout procès en hérésie.

Plus significatives encore, l'Ariège présente quelques particularités historiques ou sociologiques, que les physiciens qualifieraient d'extrémales et qui modèlent les mentalités libertaires du cru. On omet le plus souvent de les rapprocher, alors qu'elles prennent tout leur sens par ce rapprochement même :

a) Anarchiste, l'Ariège l'a toujours été, aussi haut que remonte la mémoire. Du 13^{ème} au 18^{ème} siècles, les communautés villageoises se sont formées sur les plaines à blé du Nord, de l'Est ou du Languedoc, à l'instigation des seigneurs de la terre et de la rente. C'est le phénomène historique que le médiéviste Robert Fossier appelle "l'encellulement". Or, par l'effet du relief cloisonné et de la dispersion des hameaux, ce regroupement local n'a pas touché les Pyrénées. La résistance aux exactions du clergé ou des féodaux n'en fut que plus terrible. C'est la raison profonde de l'adhésion populaire au catharisme, lequel autrement n'aurait jamais convaincu qu'une minuscule élite urbaine. Célèbre est devenue, grâce à Leroy-Ladurie, la "rafle" de 1308 à Montailou, quand l'évêque de Pamiers fit déporter tout ce village de montagne, en droit pour hérésie cathare, en fait pour son refus d'acquitter la dîme sur les produits d'élevage. Beaucoup plus tard, la guerre dite des Demoiselles fut, en 1830 et 1848, l'ultime insurrection paysanne de France, avec soulèvement de masse et sac des châteaux, pour recouvrer le droit d'usage libre sur les forêts. On observe le même esprit d'indépendance de l'autre côté de la chaîne des Pyrénées. Cathare, la Catalogne pyrénéenne le fut plus encore que l'Ariège. Au 14^{ème} siècle, le soulèvement paysan des "Remenses" y fut l'un des plus violents du Moyen Age européen et l'un des rares à remporter la victoire. On sait enfin qu'en Catalogne la Confédération nationale du travail (C.N.T.) fut, pendant la guerre civile d'Espagne, l'illustration extrême de la IV^{ème} Internationale trotskiste (voir le film de Ken Loach : "Tierra y Libertad").

b) Industrielle non moins qu'agricole, l'Ariège a toujours dû pour survivre exporter ses productions manufacturées et a développé très tôt les mentalités ouvrières. Dans les années 1780, si inquiétante parut la grande grève des mineurs et forgerons du Rancié, en Vicdessos, que la Cour de Versailles donna l'ordre à l'armée d'intervenir. Par chance, le courrier prit du temps pour franchir 800 kilomètres à cheval et arriva trop tard !

c) Plébéienne, l'Ariège n'a jamais connu de ville libre ni de bourgeoisie rentière. Encore de nos jours, Foix reste le plus petit chef-lieu départemental de France, avec moins de 10.000 habitants, et demeure sous la prépondérance politique, non des industriels, ni des commerçants, mais des fonctionnaires. On a bien vu poindre au 19^{ème} siècle l'esquisse d'une classe industrielle, autour des maîtres de forges catalanes ou des Bardies en Couserans, mais presque aussitôt échouer.

d) Hérétique, c'est à dire exerçant son libre choix en matière de croyance religieuse, le Comté de Foix l'a été avec persévérance pour près d'un millénaire. Ayant, dès le 12^{ème} siècle, bien accueilli le valdéisme, prêché d'abord à Lyon par Pierre Valdo, il s'est rallié d'enthousiasme au catharisme le plus ardent, dont il fut l'ultime refuge français, presque un siècle après la chute de Montségur en 1244. Longtemps les protestants dominèrent Pamiers et le Val d'Ariège ; ils restent influents autour de Saverdun et sur l'Arize. Au 17^{ème} siècle, l'évêché de Pamiers fut, avec François de Caulet, l'un des rares foyers de la résistance janséniste à l'absolutisme de Louis XIV.

e) Républicaine, l'Ariège l'était avant même sa création officielle en 1790, puisque les sentiments anti-monarchiques y remontent à la Croisade dite des Albigeois, ouverte par les barons du Nord en 1208. Entre 1560 et 1630, le comté de Foix fit partie intégrante de la confédération civique que les historiens d'aujourd'hui appellent la "république protestante" du midi. De tous les départements français, l'Ariège fut le seul dont tous les représentants élus à la Convention votèrent en 1793 la mort du roi. Par la suite, jamais l'aristocratie légitimiste ne réussit à reprendre le pouvoir local ni même la direction de l'opposition. Il lui fallut céder aux bonapartistes le leadership sur la droite. C'est ainsi que le dernier grand chef politique de la droite ariégeoise fut le baron d'Empire Gaston de Verbigier de Saint Paul, le fils du général d'Empire, héros du siège de Tarragone, et le petit-fils d'un gentilhomme verrier huguenot. Populaire au point que le "Saint Paulisme" ralliait en masse les votes paysans, l'ex-Préfet d'Empire Gaston de Saint Paul gagna en Ariège les élections législatives de 1877 pour la droite. Mais comment oublier que sa légitimité lui venait de deux empereurs, garants envers la paysannerie parcellaire des conquêtes libérales de la Révolution ?

f) Intellectuelle et même intellectuelle de gauche avant la lettre, l'Ariège précéda les Lumières. Né au Carla en 1647, et fils du pasteur protestant du lieu, Pierre Bayle dut émigrer à Rotterdam, où il écrivit son fameux Dictionnaire Historique et Critique (1697-1702), qu'imitèrent Voltaire et Diderot. Cette tradition n'a pas disparu, puisqu'au 19ème siècle le pasteur Napoléon Peyrat, des Bordes-sur-Arize, ressuscita, ou même pour ainsi dire inventa la légende cathare, qui est devenue l'idéologie ariégeoise par excellence.

g) Attachée au service public, et non pas du tout repliée sur elle-même, l'Ariège est de tous les départements français le plus gros fournisseur de fonctionnaires ou d'agents de l'État, par rapport à sa population. Sur 1.000 natifs, 115 entrent dans la fonction publique, contre à peine une cinquantaine en moyenne pour les départements de l'Ouest et du Nord (source : INSEE). Nul n'ignore que le service public reste en France la forteresse de la gauche, parce qu'il attire les esprits rétifs à toute hiérarchie patronale "de droit divin". Or, comme les concours de la fonction publique présupposent un haut niveau culturel, les Ariégeois comptent parmi les plus diplômés de France.

h) Désunie enfin, l'Ariège reste probablement le département le plus éclaté de France. Pour qu'un sentiment d'unité politique s'y imposât, il aurait fallu qu'une bourgeoisie locale ralliât les suffrages et instaurât un ordre accepté de tous. Ce qui ne s'est pas produit. Création artificielle de la Révolution française, l'Ariège demeure tiraillée par les attractions extérieures et divisée entre le Couserans et le comté de Foix, entre la montagne et la plaine, entre l'agglomération de Pamiers qui s'étend sans cesse et les 340 communes indépendantes à l'abri de leurs forêts, de leurs crêtes et de leurs déserts.

On pense donc avoir un peu contribué à montrer que l'opposition droite / gauche est plus complexe qu'on ne croyait et aussi plus fondamentale. On peut même pousser plus loin cette thèse jusqu'à en proposer une théorie (1).

Mais comme tous nous nous reconnaissons personnellement, soit dans la droite, soit dans la gauche, soit encore dans l'une et l'autre, chacun sublimera telles valeurs et dévalorisera les croyances adverses, non sans tomber ainsi dans l'idéologie ou l'intolérance, peu propices à la réflexion. Chaque parti, par exemple, croit détenir le monopole de la Liberté, mais entend cette valeur sous des sens opposés : libéral et libertaire. Pour les uns, la Liberté n'est autre que l'ensemble unitaire des libertés collectives, au premier chef le droit de propriété. C'est le libéralisme. Pour les autres, la Liberté est le droit naturel de tout individu à s'inscrire en rupture avec la collectivité, si elle l'opprime. C'est l'idéal libertaire.

Or, le choc de ces opinions antagonistes révèle une complémentarité cachée, dès qu'on retrouve, dans les libertés collectives, la prégnance d'un espace de représentation continu (le marché mondial, le patrimoine familial, la France, le Volvestre ou le Couserans) et, dans la liberté individuelle, celle d'un espace séparé (la prétention de Pierre Bayle à combattre seul l'opinion commune) ou non-linéaire (l'émigration des Ariégeois).

Note :

(1) : L'idée essentielle de cette thèse peut être développée plus mathématiquement, pour se rapprocher d'une démonstration. On croit, en effet, que l'antinomie constatée entre les opinions de gauche, caractéristiques des populations mobiles, et les opinions de droite, relevant des communautés sédentaires, serait réductible à la dualité mentale d'un espace de représentation non-linéaire et d'un espace de représentation linéaire.

a) Les populations qu'une nature hostile voue à l'artisanat d'exportation ou à l'exportation de main d'oeuvre sont soumises par construction à une multitude d'attracteurs concurrents (la disparité géologique des terroirs et des situations, l'éparpillement topographique des zones utilisables, l'attrait des débouchés extérieurs, la double vie au pays et en dehors, etc.) qui les déstabilisent et rendent leur comportement non-linéaire, rebelle, voire chaotique. On sait qu'au-delà de deux attracteurs toute situation échappe à la linéarité. On peut donc considérer ce type d'économie comme irrégulier ou comme un état de non-droit, du fait qu'il n'est pas maîtrisable par des règles générales. Aussi bien les propriétés ne s'y conservent-elles guère et la seule richesse est-elle ici la force de travail, la formation éducative, la capacité d'initiative. Au propre comme au figuré, les individus y sont lancés sur des trajectoires faites d'élan, de saccades, de chutes, de rebonds, de retours en arrière, de zigzag imprévisibles, lesquels ressemblent à des mouvements browniens de nature fractale. En tout cas, ils décrivent ainsi dans l'espace des lignes brisées à trois dimensions, qu'on appelle des courbes gauches (du francique "wenkjan", faire des détours). Alors que l'héritier, n'ayant pour seul attracteur que le sol ou le bien de famille, continue directement la situation de ses ancêtres, l'immigrant rebondit sans cesse d'un métier ou d'un employeur à l'autre, si même il ne saute pas par dessus les frontières. Le jeu solitaire du "flipper" (de l'anglais "to flip", secouer) représente bien cette recherche par à-coups du salut ou du gain.

Or, la spécificité d'un espace non-linéaire est l'asymétrie, c'est à dire la non-conservation des positions et des grandeurs. C'est pourquoi dans ce type fractal d'économie, les situations, les gains ou les pertes ne sont pas proportionnels aux investissements, mais aléatoires ou arbitraires. Les économistes diront que ce n'est pas là le lieu des placements rentables mais qu'il s'agit de situations à risques élevés. Quelques expatriés reviendront mourir pauvres au pays ; d'autres, enrichis, y feront bâtir des châteaux ; seul le hasard des bonnes et mauvaises fortunes en décidera. L'obsession de l'injustice domine l'idéologie de gauche ; mais elle traduit le caractère asymétrique de la distribution statistique, dans le manque précisément d'héritage statistique ou de probabilités liés.

b) Les hommes ainsi soumis aux aléas d'une destinée fractale rêvent de s'installer quelque part, d'y acquérir une assurance sur l'avenir et d'y jouir paisiblement des richesses que dame nature y prodigue : le Paradis perdu et retrouvé. Comme les corps mobiles d'Aristote, ils s'efforcent de rejoindre leur "lieu naturel" et d'y retrouver le repos. Pauvres, ils envient les rentiers. Gauchis par la misère, ils recherchent la situation d'ayants-droit. Aspirant à cet état stable et supposé "final", les damnés de la terre veulent "se mettre en commune" et jouir collectivement de leurs titres de rente, les fameux "droits acquis". C'est l'idéal communiste, mais un idéal qui, s'il se réalise, glisse à droite. A cette fin donc, les isolés cherchent à se regrouper pour fonder ensemble une collectivité de propriétaires, en partie indivis, en tout cas solidaires, sur quelque site rentable, plaine fertile, riche gisement, monopole local ou lieu de passage forcé. On se souvient des colonies communistes d'Amérique et des phalanstères de Fourier. Or, la continuation de ce groupe social et la conservation des droits de propriété en son sein requiert la structure fermée de groupe de symétries, dans un espace de représentation linéaire. Cet idéal groupal de réciprocité et d'alternance s'exprime notamment dans la permutation circulaire : à chacun son tour pour les honneurs, les charges, les prébendes. L'espace de représentation sous-jacent sera euclidien, s'il s'agit surtout de se partager le sol et les droits réels par le cadastre foncier, selon le modèle de la centuriation romaine.

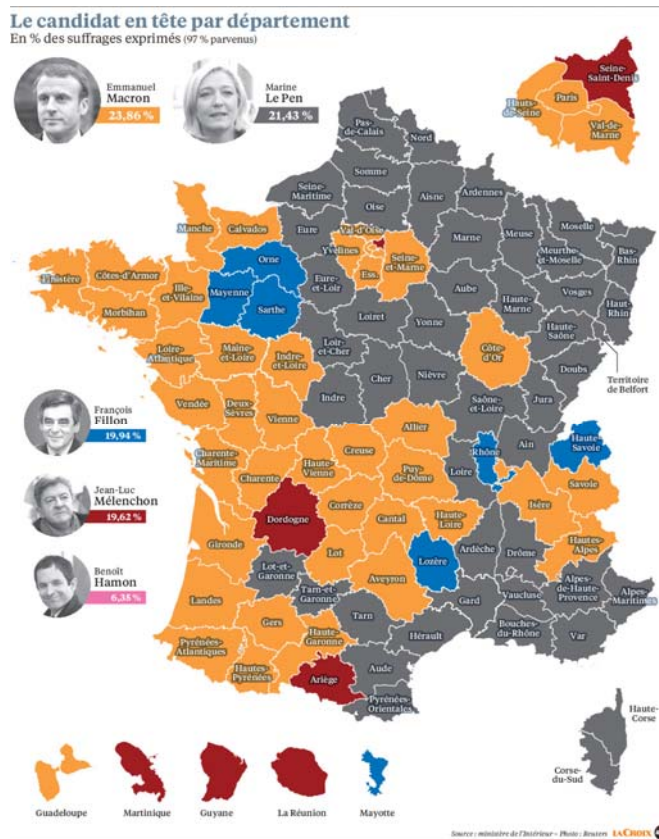
Le jeu de dames (du latin "domina", maîtresse des lieux) sur le damier à 64 cases figure excellemment cette économie de rentes foncières, assise sur le carroyage des champs et des pâtures. Le jeu d'échecs y rajoute la symbolique de la hiérarchie féodale par la représentation de l'ordre des puissances sur la dimension verticale (plus haute est une pièce, plus elle est importante). Mais cet espace référentiel pourra encore être vectoriel, dès qu'il s'agira de lever ou d'acquitter, puis d'accumuler la rente en argent et non plus en nature. Car le tableau matriciel des créances et des dettes constitue de plein droit un tel espace vectoriel, dont les vecteurs sont des sommes d'argent fléchées vers quelque destinataire. Ce tableau s'appelait "l'Echiquier" à la Cour de Philippe le Bel et on y déplaçait les jetons de case en case avec une raclette. Le nom est resté au ministre des finances britannique : Chancelier de l'Echiquier. Ce tableau est devenu le plan comptable des entreprises.

Dans les deux cas, géométrie euclidienne ou espace vectoriel, la structure générale ou générique reste celle du groupe de symétries, dont le sous-groupe distingué des propriétés invariantes conserve précisément les droits de propriété dans l'espace comme dans le temps. Les deux espaces référentiels se superposent habituellement, ce qui donne l'économie seigneuriale à deux étages, asseyant la propriété éminente (les droits héréditaires ou les directes des seigneurs de la rente) par-dessus la propriété utile du sol (la tenure paysanne dans ses limites cadastrales). Cette linéarité, cette régularité et cet état de droit sont propres au groupe social local, en tant qu'il reste sous l'attraction d'un attracteur, sinon unique, du moins prépondérant, la richesse d'un sol ou d'une situation. Le conservatisme s'ensuit. La structure linéaire de groupe est immédiatement visible dans la communauté paysanne, où les fonds les plus fertiles et les plus riches cultures font l'objet de permutations circulaires périodiques (redistribution des terres ou rotation des assolements). Elle fonde aussi bien les vectoriels comptables. En effet, les calculs de rentabilité sont algébriques et impliquent la linéarité (c'est à dire la symétrie ou la proportionnalité) des fonctions numériques (en monnaie) mesurant l'activité ou les résultats. Par exemple, les ratios comptables de productivité, d'élasticité-prix, d'élasticité-revenu, de taux d'intérêt, de rendement des fonds propres, d'endettement, etc., seraient inconcevables

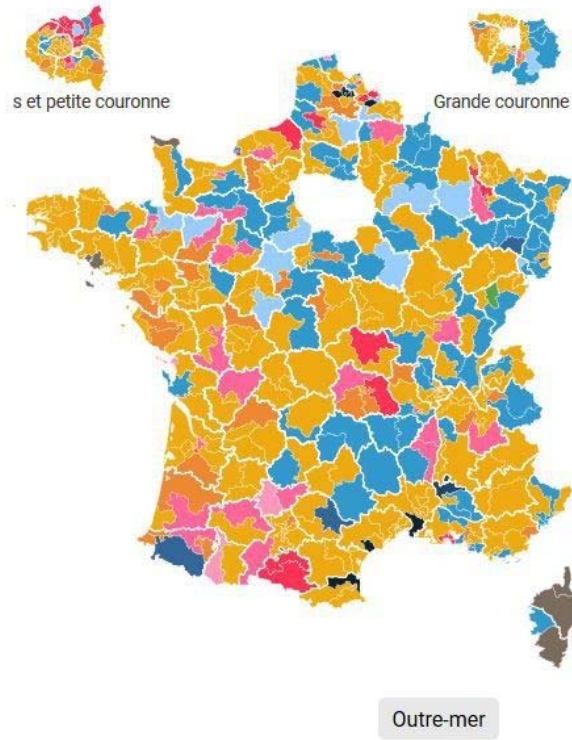
sans la plus ou moins stricte proportionnalité mutuelle des termes corrélés, autrement dit sans leur covariance. Ils obéissent aux règles de la programmation linéaire. Au contraire, toute rupture de symétrie, de proportionnalité ou de covariance exclut la notion et les calculs de rentabilité. Par opposition à la direction (du latin "directus", droit) rationnelle des entreprises, on qualifie cette rupture de "sinistre" (du latin "sinister", gauche), au sens de saute imprévue et irréfragable des ratios comptables.

Et aujourd' hui...

1^{er} tour de la présidentielle de 2017



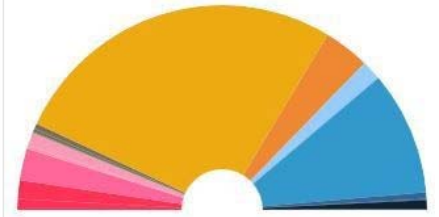
2^{ème} tour des législatives 2017



NOMBRE DE DÉPUTÉS ÉLUS

577/577

RÉPARTITION EN SIÈGES



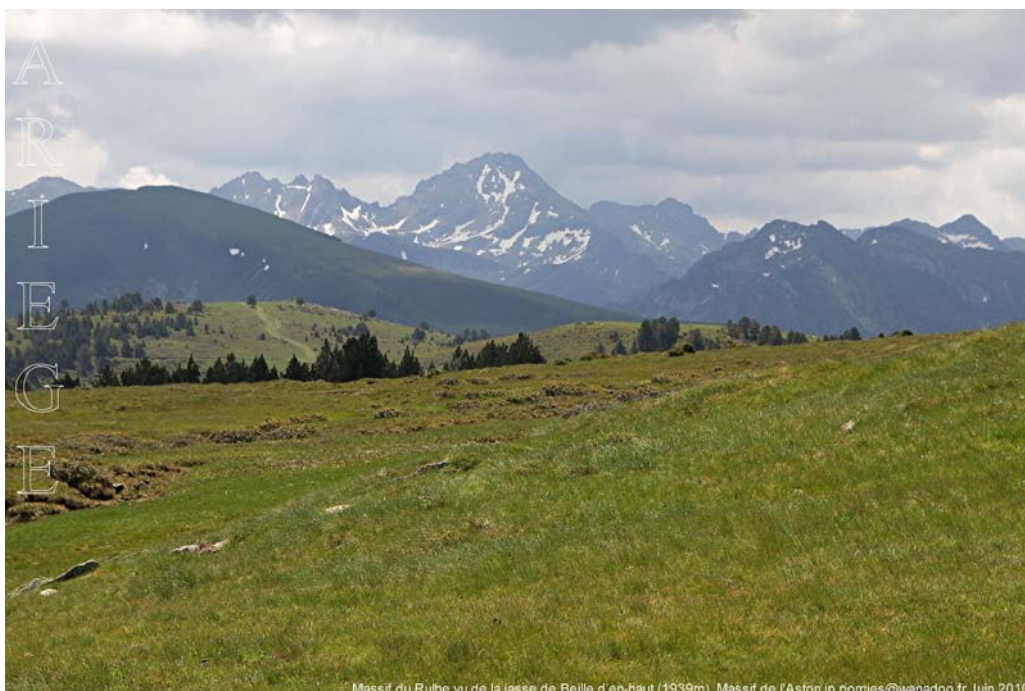
Rép. en marche	308 sièges	>
LR	113 sièges	>
Modem	42 sièges	>
PS	29 sièges	>
UDI	18 sièges	>
France insoumise	17 sièges	>
Divers gauche	12 sièges	>
PC	10 sièges	>

Résultats par nuance

Entre les profondes vallées de l'Ariège et de l'Aston, le plateau de Beille ondule à 1 800 mètres d'altitude, en donnant une vue panoramique sur les crêtes de la frontière andorrane, toujours tachetées de neiges éternelles. Y résonnent en été les clarines et parfois les orages. C'est un site privilégié pour les skieurs de fond, les randonneurs et les cueilleurs de cèpes, mais surtout pour les vaches gasconnes et les vautours.

Le 17 août 2005, les Ariégeois de Paris s'y sont rendus en bon nombre pour une conférence en plein air sur la transhumance pyrénéenne et un déjeuner servi par les bergers sur l'herbe haute.

L'intervenant était le montagnard Philippe Lacube, du bourg de Cabannes, propriétaire de troupeaux et à l'occasion berger lui-même, puis animateur de promenades culturelles. Décrivons-le comme un fort bel homme, portant le blouson épais et le béret noir, les gros souliers et le bâton, d'ailleurs flanqué d'un chien et à l'éloquence si percutante qu'elle roule les « r » comme un torrent les galets. Son sujet était l'économie agro-pastorale des Pyrénées ariégeoises. Voici ce qu'il en a dit et qui mérite d'être rapporté, sans préjudice de quelques commentaires de notre cru.



Les estives du plateau de Beille (source : photosariege.com)

1. Essor de la transhumance

Au contraire des idées reçues, l'élevage transhumant n'est pas en voie de disparition, mais bien plutôt d'expansion, du moins pour les bovins, grâce à la demande croissante de viandes et de fromages de haute qualité et grâce subséquentement aux cours élevés auxquels ces produits se négocient désormais.

Bien entendu, l'excellent état sanitaire, l'alimentation naturelle et la parfaite traçabilité des origines du bétail sont pour cet élevage extensif des atouts décisifs, comparés aux risques sanitaires et à la médiocrité gustative des animaux qualifiés comme « viande de l'Union européenne ». Les consommateurs ne s'y trompent pas. Par rapport aux exportations traditionnelles de veaux vers l'Italie, les ventes directes au détail rapportent près de deux fois plus ! Aussi bien les éleveurs ariégeois songent-ils à créer une appellation d'origine pour la race gasconne, élevée sur les estives, sous le nom de « cadet gascon ». Un pareil label permettrait de relever encore les prix, les marges et la qualité, pour conquérir commercialement le « haut de gamme ».



Jasse de Beille d'en haut (1939m) (source : photosariege.com)

Mais pourquoi conserver cette race traditionnelle, dont la robe blanche est si commune, plutôt que d'acclimater d'autres espèces, dont les rendements seraient par hypothèse meilleurs ? Parce qu'il s'agit d'une race rustique exigeant le minimum de soins. L'hiver se passe à l'étable dans la vallée. Lorsque survient le printemps et qu'on passe le collier à clochette autour de leur cou, les vaches ne se sentent plus de joie et parcourent allègrement les vingt ou trente kilomètres qui mènent à l'estive. Les anciennes connaissent la route et guident le troupeau. Le berger doit surveiller les abords, rattraper les bêtes perdues, fournir les soins d'urgence, modérer les combats entre les taureaux. Il doit surtout imprimer au troupeau la rotation périodique qui lui fera brouter toute l'herbe de l'estive, sans surpâturage ni reliquats non consommés. L'allocation bi-hebdomadaire du sel lui permet au moins de faire sentir aux bêtes leur dépendance envers l'homme. Mais pour l'essentiel celles-ci sont autonomes, à telle enseigne que le berger s'absente souvent et qu'elles se gardent collectivement. La vache gasconne a cette particularité qu'elle vèle seule, sans l'assistance du vétérinaire ni du berger, à l'heureuse différence des races hybrides. Quand vient l'heure, elle s'isole, met bas et cache son veau, même du berger ; elle l'allait de nuit, mais de jour rejoint le troupeau, par un cheminement connu d'elle seule ; elle le protège efficacement des prédateurs et des escarpades.

Notre éleveur cite le cas d'une vache qui, ayant égaré son petit, est spontanément retournée le chercher à l'étable de la vallée, puis l'a raccompagné jusqu'à l'estive, en parcourant de nuit deux fois vingt cinq kilomètres, sans se faire repérer ni du berger, ni des habitants d'en bas.

Au retour d'automne, les bêtes se regroupent spontanément par propriétaire et regagnent de concert leurs étables respectives.

A l'heure actuelle, on compte en Ariège plus de 5 000 bovins transhumants, plus de 8 000 moutons d'estive et quelque 150 bergers, y compris plusieurs bergères, dont les salaires sont attractifs : entre 1 000 et 2 000 euros nets par mois d'été, selon la valeur professionnelle.

2. Obstacles climatiques et politiques

On peut penser que la méconnaissance de cet essor commercial explique la croyance fautive au déclin de l'élevage transhumant et qu'elle entraîne même l'erreur politique qui voudrait le condamner à terme. Non, ce n'est pas du folklore, mais de l'agriculture saine et prospère !

La vraie limite à cette activité est géographique ou climatique, tenant à la rareté relative des pâturages d'altitude, qui s'étalent entre mille et deux mille mètres. En effet, la barrière du relief cause la stagnation ou même une légère récession de l'élevage transhumant des brebis, lesquelles paissent entre 2 000 et 2 500 mètres, mais dans un climat plus rigoureux, dissuasif pour les candidats au métier de berger.

En outre, il existe une spécialisation économique des vallées ariégeoises. Le Couserans plus humide et plus verdoyant élève les vaches et les brebis surtout pour les fromages. Qui n'apprécie l'exceptionnelle saveur de ses

crus nommés Bethmale, Rogallais, Cosso ou Calabasse ? Plus arides, le Vicdessos, les vallées d'Ariège et d'Aston, ainsi que le Donnezan se consacrent exclusivement à la production de bêtes à viande.

Or, certains idéologues voudraient que cette agriculture pastorale soit désormais dépassée, comme aussi bien l'industrie légère, au bénéfice des activités de service, dites « tertiaires », sans doute plus lucratives, telles que les services financiers, les assurances, les agences immobilières, le tourisme ou le journalisme, dont les villes ont le quasi-monopole. Notre berger impute cette bévue à l'aveuglement des technocrates et autres bureaucrates parisiens, entichés d'activités intellectuelles, non polluantes ou écologiques et coupés du réel par les parois de leur officine. De fait, on n'imagine pas la transhumance bovine sans les bouses, le purin et les mouches ! Mais qu'il soit permis d'élargir un peu le propos.

La mode idéologique est à décrier les activités productives au profit des apparences spectaculaires et à préférer les rêves au travail. Cet engouement pour la facilité consiste, au regard de la psychanalyse freudienne, à privilégier le principe de plaisir sur le principe de réalité. Il est un indice sûr de décadence. Un sociologue et démographe comme Emmanuel Todd, en extrapolant cette tendance au déclin, va jusqu'à prédire l'écroulement des Etats Unis d'Amérique. Le péril n'est donc pas vain ! Il est même immédiat !

De fait, les médias, le monde des arts ainsi que la politique pratiquent avec aisance l'artifice des faux-semblants, car il est plus profitable de vendre cher des songes clinquants que de commercialiser à vil prix les fruits du labeur. Pensons à ce bonimenteur qui empaquetait le Pont Neuf à Paris, simplement pour faire vendre des photos ! Un bon reflet de notre temps.

Or, la vogue touristique participe souvent de cet illusionnisme en faisant miroiter des images de cocotiers, de lagons bleutés ou de la faune sauvage. En revanche, les industries hôtelière et sportive exigent un dur travail pour produire de vrais services, dans les conditions les plus réalistes.

A ce sujet, Philippe Lacube note que le tourisme et le pastoralisme ne s'excluent pas, mais, étant tous deux ruraux et saisonniers, sont moins concurrents que complémentaires. Ce sont les mêmes montagnards qui sont tour à tour bergers transhumants au printemps, guides de montagne en été et, pendant l'hiver, moniteurs de ski ou « perchistes » sur les remonte-pentes. D'autre part, si les troupeaux ne nettoyaient pas la montagne des mauvaises pousses, les estives dégénéraient vite en forêts ou en landes mal entretenues, obstruées ou glissantes, jusqu'à précipiter les avalanches de neige, à rendre impraticable la randonnée ou à dégrader les paysages.

3. Peur de l'ours

C'est dans ce contexte idéologique et à la faveur d'un contresens magistral qu'a surgi la volonté politique de réintroduire l'ours dans les Pyrénées, pour flatter l'imaginaire des citoyens.

Jadis, les loups et les ours terrorisaient les populations de haute Ariège, qui s'en sont débarrassées, dès 1850 pour les premiers, au plus tard dans les années 1940 pour les seconds. Le dernier ours a été tué ici en 1942. Le pastoralisme nécessitait cette élimination, parce que l'ours brun, non seulement prélevait des brebis ou des veaux sur les troupeaux, mais affolait le cheptel au point de le précipiter collectivement dans les ravins. L'erreur de croire la transhumance en déclin a fait naître l'utopie d'un retour à la nature par la réintroduction des prédateurs. On est donc allé chercher des ours en Slovénie pour en repeupler les Pyrénées et leur livrer en pâture les cheptels transhumants. Mais l'ours slovène est trois ou quatre fois plus fort que l'ours pyrénéen d'antan, tue trois ou quatre fois davantage de bêtes et s'avère même un danger pour l'homme, quand la femelle a ses petits. Garder les troupeaux contre ce prédateur exigerait la présence constante du berger et dégraderait d'autant sa productivité. Les populations montagnardes, soutenues de leurs élus, sont farouchement opposées à cette option journalistique ; elles ne comprennent pas qu'on veuille leur forcer la main, serait-ce en indemnisant les pertes, et qu'on dépense des dizaines de millions d'euros au service d'un rêve. Peut être accepteraient-elles la création d'un parc naturel dans la vallée d'Orlu, où l'on cantonnerait les ours en les nourrissant d'abats ; mais cette installation artificielle ne satisferait pas les rousseauistes et écologistes qui veulent restaurer les droits de la nature sur les décombres de l'économie agro-pastorale, sous prétexte de séduire les touristes. On en est là et l'épreuve de force ne fait que commencer ! Dans les Alpes, c'est du retour du loup qu'il s'agit...



Un récent épisode fait mesurer l'acuité du problème. En 2005, non loin du plateau de Beille, un seul ours en une seule nuit abattit 140 brebis après avoir tué le chien « patou ». Il aurait aussitôt fallu hélicoptérer les cadavres pour les autopsier et justifier l'indemnisation des propriétaires ; mais les vautours s'étaient rassemblés en si grand nombre pour les dépecer que les appareils ne purent s'approcher de l'hécatombe. On en comptait plusieurs centaines, venus parfois de la Catalogne espagnole, qui sont ensuite repartis repus. Comment ces rapaces pouvaient-ils transmettre l'information sur les proies disponibles, si rapidement et si efficacement ? On ne sait. En tout cas, un tel massacre n'a fait que durcir la résistance.

Le ministre de l'Ecologie a pu annoncer un plan progressif de réintroduction des ours, jusqu'à concurrence peut-être de 150 individus en 2015, ayant les cheptels transhumants pour proies offertes. L'association nationale des élus de la montagne (ANEM) lui a fait connaître son désaveu. Une délégation de montagnards a rencontré le Premier ministre Raffarin à l'hôtel Matignon pour débattre de la question. M. Philippe Lacube en était.

4. Ebats conviviaux

Bien sûr, la météorologie est vite changeante à cette altitude. La conférence pastorale s'est déroulée sereinement, à cent pas des bêtes, sous le ciel bleu, puis sous le ciel d'orage, qui montait de la chaîne andorrane. Le déjeuner s'est pris en plein air, d'abord sous les éclairs et la grêle, à l'abri des parapluies ou des conifères, puis sous la pluie battante, qui mouillait les bancs et les nappes, changeait le pain de campagne en éponge océane, humectait les chapeaux ou les pantalons, enfin sous le soleil des hauts plateaux, qui d'un coup vint tout sécher. On a beaucoup ri et photographié. Les bergers au béret noir ont chanté « Ariejo » et un chœur salace sur la transhumance, fait pour consoler les bergers sur les estives de leur abstinence forcée.

Le menu se composait de charcuteries montagnardes, de viandes gasconnes, de fromages couseranais, de sublimes croustades ariégeoises et de vins de Montégut-Plantaurel. De quoi aiguïser ensemble le goût, l'humour, la délectation et le sens politique !

ARIËJO, Ô MOUN PAÏS

CHANSON PATRIOTIQUE

Paroles et Musique de
SABAS MAURY

All^o Moderato

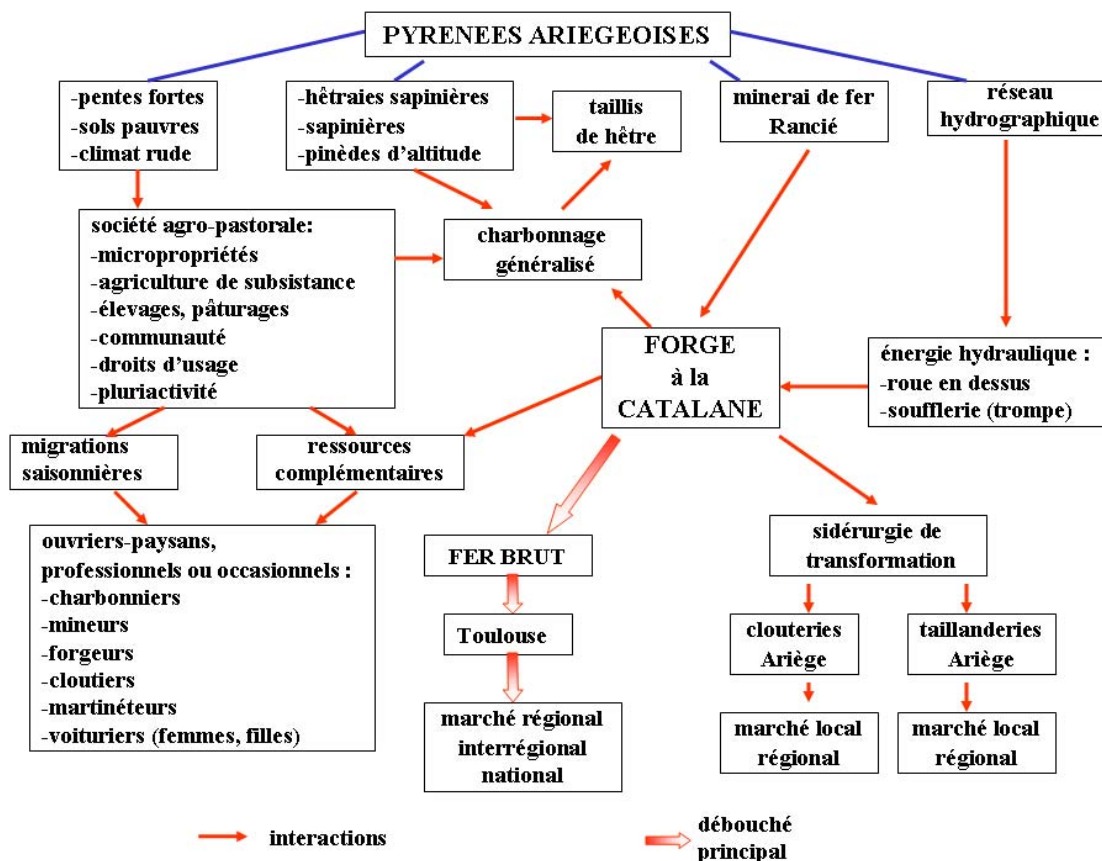
A - rié - - - jo! A - rié jô'moun pa - is, O ter - rotant aï.
A - rié - - - jo! A - rié jô'moun pa - is, O ter - rotant aï.

ma - do, Maï - re tant a - dou - ra - do, Dé près, dé leign tout - joun, tout
ma - do, Maï - re tant a - dou - ra - do, Dé près, dé leign tout - joun, tout

Rit^o molto
noum mé ré - jou - is, A - rié jô'mon pa - is!
noum mé ré - jou - is, A - rié jô'mon pa - is!

Rit^o molto

Detailed description: The image shows a musical score for the song 'Ariëjo, Ô Moun Païs'. It is a patriotic song in 2/4 time. The score is arranged for voice and piano. It begins with a piano introduction marked 'All^o Moderato'. The first system contains the first two lines of the vocal melody and piano accompaniment. The lyrics are: 'A - rié - - - jo! A - rié jô'moun pa - is, O ter - rotant aï.' The second system continues the melody and accompaniment, with lyrics: 'ma - do, Maï - re tant a - dou - ra - do, Dé près, dé leign tout - joun, tout'. The third system concludes the piece with a 'Rit^o molto' marking, with lyrics: 'noum mé ré - jou - is, A - rié jô'mon pa - is!'. The piano part features a steady accompaniment with some melodic lines in the right hand and a more rhythmic bass line in the left hand.



Source : Les espaces de l'industrie - Le cas de la sidérurgie des Pyrénées ariégeoises, XVII^e – XIX^e siècles
 Jean Cantelaube in Les cahiers de Framespa - <https://framespa.revues.org/338>

Sous l'Ancien Régime, le comté de Foix ainsi que le Couserans comptaient parmi les pays les plus industrialisés du royaume. C'est qu'en effet la surpopulation des massifs montagneux contraignait la paysannerie à s'occuper, du moins à temps partiel, de multiples productions artisanales, qui lui apportaient l'indispensable complément de ressources ou de revenus, à savoir notamment le fer, les clous, le jais, le verre, les draps, les bonnets, les peignes, le papier, les meubles, les comportes et même les barques pour la navigation sur la Garonne. Puis, les mines, les carrières et les ateliers se sont multipliés, au XIX^e siècle, en recouvrant tout le territoire, mais surtout les chaînes pyrénéennes. Au début du XX^e siècle, l'Ariège dénombrait encore 1 500 tisserands indépendants et la fabrication des peignes en buis, puis en corne, employait 900 personnes. Avant 1990, on estimait en Ariège à 36% la proportion de la main d'œuvre industrielle (y compris le bâtiment) au sein de la population active. Or, bien loin de prospérer, l'industrie ariégeoise a, depuis une vingtaine d'années, périclité sur la pente d'une régression qui semble parfois s'accélérer et paraît même irrésistible. Il s'agit donc de savoir pourquoi et comment y remédier.

1. Carences dans la capacité de traiter l'information

On découvre là tout un enchevêtrement de causes générales et locales, mais dont la principale est l'insuffisante alimentation en courants d'information, à cause de l'éloignement géographique.

Bien sûr, il faut désigner d'abord l'effet des gains de productivité, selon la loi statistique de Jean Fourastié. Le champ économique se partage entre divers secteurs d'activité, dont la susceptibilité au progrès technique, à la mécanisation et à la normalisation, donc à l'amélioration de la productivité du travail, s'avère extrêmement inégal. Certaines productions se laissent organiser, simplifier et compacter, grâce aux mathématiques, d'autres pas ou guère. S'il est usuel d'automatiser les aciéries et les filatures, il reste difficile de rationaliser les soins de santé ou les services d'entretien, lesquels exigent le traitement personnalisé de tous les cas particuliers. Or, les gains de productivité entraînent la réduction de la main d'œuvre active, alors qu'à l'inverse l'impuissance à mécaniser cause son gonflement. Il s'opère donc un transfert de personnel depuis l'industrie et surtout l'agriculture, de plus en plus mécanisées, vers les activités de service, qui se font au contraire de plus en plus complexes. Ce phénomène est général dans le monde entier. L'Ariège n'y a pas échappé, puisque la population agricole y a régressé de 50% en 1945 à moins de 6% aujourd'hui et que la population industrielle est tombée de 36% autrefois en deçà de 20%, mais que les hôpitaux et l'action sociale, avec 5 000 emplois sur 45 000 au total, sont devenus les principaux employeurs du

département. Le centre hospitalier du Val d'Ariège, localisé à Saint Jean de Verges, n'y est-il pas la plus grosse usine désormais ?



Carte réclame - département de l'Ariège
(source : MUCEM Numéro d'inventaire : 1972.59.11)

Seulement, le recul de l'industrie se fait ici plus rude qu'ailleurs. Il y a décrochage. La crise des années 1985 à 1988 en fut le seuil critique. Dans ces trois années, le textile, cantonné surtout dans les monts d'Olmes, mais qui représentait à lui seul 43% de l'emploi manufacturier et 36% de l'emploi industriel du département, a vu disparaître la moitié de ses entreprises et ses effectifs diminuer de 20%. D'autres branches industrielles, par exemple la menuiserie, ont subi au même moment la même chute. Selon l'institut national de statistiques et d'études démographiques (INSEE), les effectifs industriels de l'Ariège (hors bâtiment et travaux publics) sont passés de 11 000 en 1988 à 9 000 en 1993. Ce qui fit soudain monter le taux de chômage à plus de 11%, mais surtout reprendre l'exode de la population active vers la région toulousaine. La zone de Lavelanet s'est d'un coup vidée. Et d'avoir perdu son unique fabrique de meubles, le bourg du Mas d'Azil est resté comme exsangue. Or, cette tendance régressive a persisté, si même elle ne s'est pas accélérée.

Ainsi l'industrie textile du pays d'Olmes a progressivement reculé de 4 000 ouvriers en 1989 à 2 300 en 1993, puis à 2 200 fin 2000, enfin à 1 850 en 2004, sans qu'on aperçoive un palier. Seule la société MICHEL THIERRY SA conserve fermement son avenir en mains, avec 590 ouvriers à Laroque d'Olmes, grâce à sa conversion du textile pour l'habillement au textile technique pour les automobiles, dès les années 1980. Elle détient 24% du marché européen des tissus revêtant les sièges de voiture et obtient un chiffre d'affaires annuel de 300 millions d'euros, mais grâce à un bureau d'études de 80 personnes en recherche-développement. C'est malheureusement une exception.

S'agirait-il d'un manque d'infrastructures ? Non pas. Car l'Etat, le conseil général et les chambres consulaires ont beaucoup fait pour améliorer sans cesse les conditions d'implantation industrielle, depuis l'aménagement de l'axe autoroutier qui joindra le Lauragais à la Cerdagne, avec les 2 tunnels de Foix et du Puymorens, jusqu'à la création de vastes zones industrielles, à Pamiers, Verniolle, Lavelanet ou Saint Giron, ou encore à la généralisation de l'internet à haut débit. Mais cet effort d'équipement ne suffit pas. Une zone aussi bien desservie et agréable que Cap Delta, près de Verniolle, à cheval sur la voie express, et fort bien gérée par l'association Ariège – Expansion, reste à demi vide ! On y voit surtout des hangars de stockage ou des aires d'accumulation de déchets industriels, hormis un gros sous-traitant de l'industrie aéronautique.

Alors, la question se fait lancinante. Si l'on peut admettre que les industries traditionnelles gagnent en productivité et restreignent les effectifs employés, comme le textile, la métallurgie, la mécanique ou le papier, lesquels jadis faisaient travailler une bonne dizaine de milliers de bras, mais leur substituent de plus en plus vite les ordinateurs et les machines, comment des productions plus innovantes ou plus sophistiquées ne les remplacent-elles pas ? Bien sûr, on peut incriminer les gouvernements nationaux, qui n'ont pas su, ou pas voulu, accorder la priorité à la recherche et à l'innovation. Mais cette erreur de stratégie, désormais reconnue, ne saurait expliquer le décrochage ariégeois par rapport à la France.

Défions-nous donc du spontanéisme. Souvent on croit et on publie naïvement qu'il suffirait de l'heureuse conjonction de ressources naturelles, de bonnes infrastructures, de capitaux frais et d'une main d'œuvre disponible pour créer de l'industrie, comme par génération spontanée. Or, ces ingrédients réunis en Ariège, l'industrialisation n'y reprend pas. C'est qu'une telle façon de voir les choses est simpliste et qu'elle omet l'essentiel, qui est la puissance de l'information et du calcul.

En effet, l'industrie n'a pas seulement besoin de matières premières, de sources d'énergie, d'équipements, de capitaux et de force de travail, mais avant tout de flux d'information et d'une capacité de calcul technique, économique et financière. Il n'y a pas d'industrie possible sans des études et une programmation préalables. Ce qui consiste à mettre en cohérence, selon les formes de la recherche opérationnelle, l'ensemble des facteurs de production, de financement et de commercialisation. Une entreprise dont les chefs ne maîtriseraient pas systématiquement la totalité des variables significatives donnerait vite dans l'incohérence, ferait de grosses erreurs et se vouerait bientôt à la faillite. Si, par exemple, l'entreprise de menuiserie industrielle du Mas d'Azil a fermé définitivement ses portes, à la fin des années 1980, en laissant une vaste friche industrielle, c'est que ses dirigeants continuaient de fabriquer le bois selon les canons de l'ébénisterie ancienne, mais n'ont pas vu venir la nouveauté des mobiliers suédois en matières plastiques et pièces démontables. La concurrence suppose la capacité d'adaptation et donc la polyvalence informationnelle. C'est d'ailleurs pourquoi les financiers considèrent que la condition première d'un investissement est la disposition de cerveaux capables de mémoriser toute l'information utile et d'assumer en temps réel les calculs subséquents. D'où l'importance stratégique des têtes et les rémunérations astronomiques qui les attirent. Bien sûr, cette fonction calculatrice reste invisible au stade de l'artisanat, dont le patron garde tout par-devers lui. Mais elle apparaît prépondérante pour la grande industrie, qui s'appuie sur les états-majors de diplômés, sur les appareils administratifs et comptables ainsi que sur les banques de données.



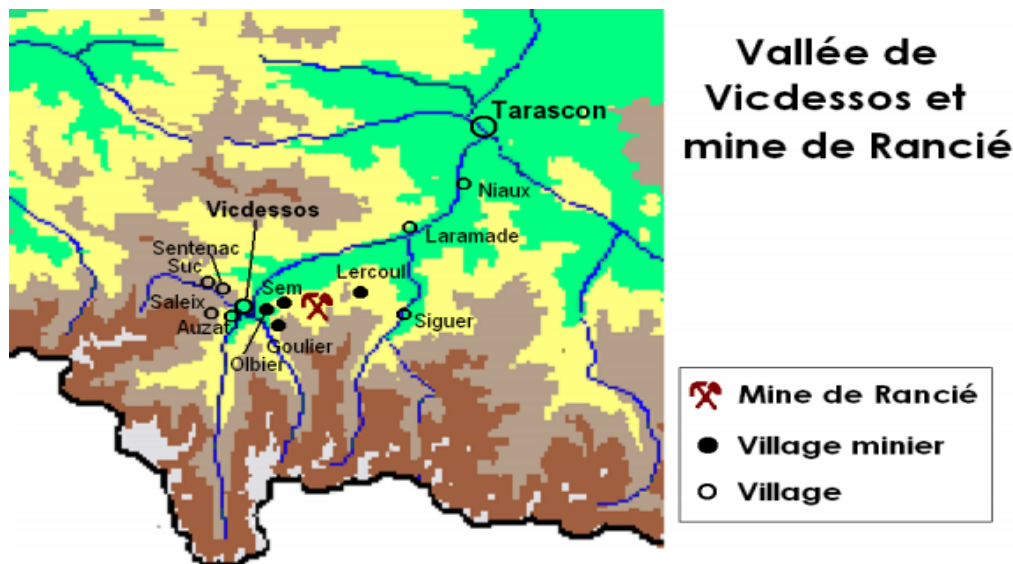
**Forges et manufacture de Faulx, vallée de la Barguillère
Graveur Frédéric Salathe vers 1860 (source : MUCEM)**

Or, c'est là que le bât blesse l'Ariège : les têtes s'en sont allées et ne reviennent pas assez vite. L'exode démographique a jadis vidé le pays, non seulement des deux-tiers de sa population, mais d'une bonne part de ses élites. Aujourd'hui encore, les meilleurs élèves choisissent la fonction publique, qui les affectera d'abord aux régions de France les plus démunies de fonctionnaires. Le manque d'une grande ville est corrélative d'une nette insuffisance des effectifs de diplômés et cadres. Pour séduire ceux-ci, il ne suffit pas du climat doux, de la beauté des sites ou de la qualité gastronomique, il faut encore et surtout des organes d'information, des universités, des magasins de luxe et des spectacles, même en hiver. Or, l'Ariège n'a pas d'enseignement supérieur, ni d'école d'ingénieurs, ni de centre de préparation aux affaires, de sorte que pour se former les étudiants doivent encore s'expatrier. Même si la proportion de l'encadrement tend à s'accroître en Ariège comme ailleurs, c'est à un rythme plus lent, qui laisse le retard se creuser.

Dans les discours et les médias, la crise industrielle suscite beaucoup d'imprécations, d'exhortations, voire de malédictions, qui enfilent les mots vains. Personne n'évoque la carence informationnelle et mathématique du département. Or, cette cécité est justement la cause du déclin.

2. Evasion du pouvoir de contrôle

Ce handicap se manifeste par deux graves conséquences. D'abord, l'industrie ariégeoise, où dominent l'extraction du talc, le textile pour l'habillement, le papier à cigarettes ou les salaisons, reste de faible niveau technologique et s'expose à la concurrence des importations venues d'autres régions ou des pays émergents. Ensuite et surtout, sa pauvreté en personnels formés au management moderne l'a, depuis longtemps, mise sous la coupe des centres de décision et de profit extérieurs, voire étrangers, qui bien sûr ne ressentent aucun patriotisme ariégeois et ont réduit l'Ariège au rang ingrat de solde d'ajustement.



Source : Les espaces de l'industrie - Le cas de la sidérurgie des Pyrénées ariégeoises, XVII^e – XIX^e siècles
Jean Cantelaube in Les cahiers de Framespa - <https://framespa.revues.org/338>

Jadis l'Ariège eut ses capitaines d'industrie : les Gudanes, les François, les Bergès, les Foch ou les Bardies, qui firent sa force. Elle les a perdus et s'est inféodée à la finance internationale, qui désormais tend à la sacrifier.

Il faut dire que les industries ariégeoises ne dépassaient guère, au XIX^e siècle, le stade médiocre de la petite entreprise ou du petit atelier d'une dizaine de salariés. Le travail à domicile et à façon, sous l'autorité des négociants, l'emportait sur la manufacture. Le manque d'ingénieurs et de cadres ne permettait pas, comme ailleurs en France, l'essor des grandes usines. Les mines de fer du Rancié réunissaient la plus forte concentration humaine ; mais justement, faute d'ingénieurs, elles étaient exploitées par des centaines de paysans-mineurs, travaillant sous terre à titre individuel.

La richesse de l'Ariège en gisements miniers est, certes, demeurée mythique. Mais qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Mal conçues et mal gérées, la plupart des exploitations d'extraction ont dû cesser leur activité ; l'une des dernières fut la mine de tungstène du port de Salau, qui ferma en 1987 ; et si les carrières de talc de Luzenac subsistent, c'est grâce à leur monopole de fait et au contrôle du groupe international RIO TINTO ZINC.

Le travail du fer ? Il fut un temps où les barons de la houille et de l'acier dominaient politiquement l'industrie française, quand le comité des forges, réunissant les clans Schneider et de Wendel, osait dicter sa volonté aux gouvernements successifs. Un organe de presse comme « Le Temps », commandité par ce comité, passait pour le journal officiel de la III^e République. Mais réciproquement, le gouvernement pouvait influencer les maîtres de forges, au moins jusqu'à la dissolution de la communauté européenne du charbon et de l'acier, en 1967, et jusqu'à la nationalisation de la sidérurgie, en 1979, pour cause de faillite.



La carrière de talc de Trimouns à Luzenac, la plus grande au monde

Or, l'Ariège était pareillement régentée par sa propre société des maîtres de forges, fédérant les entrepreneurs de forges catalanes et dominant l'économie départementale. Le minerai de fer extrait des mines du Rancié, en Vicdessos, alimentait encore au XIXe siècle une bonne soixantaine de forges catalanes, maniant soufflet et maillet hydrauliques. Vers la fin de l'Ancien Régime, le principal noble maître de forges était le marquis de Gudanes, sire de Château-Verdun, surnommé le « roi des Pyrénées ». Constituée en 1837, la société des maîtres de forges de l'Ariège s'élevait d'emblée en partenaire privilégié du préfet. Ses premières délibérations tendaient à l'amélioration du réseau routier, notamment de la route royale n° 20, au « repeuplement en bois des vacans », par exemple en acacias robiniers, ainsi qu'à la création, subventionnée par l'argent public, d'une « forge modèle ». Mais déjà elles pressentaient le déclin et faisaient appel à l'assistance de l'Etat :

« Aujourd'hui, l'Ariège est débordée de toutes parts par les produits des usines de l'intérieur ; les marchés qu'elle approvisionnait sont envahis ; et cependant on ne fait rien pour l'Ariège. Pendant ce temps, les usines rivales améliorent leurs produits, créant des moyens puissants de production, s'entourant de voies de transport économique et facile : Decazeville fait canaliser le Lot ; Alais et Le Vigan obtiennent un chemin de fer sur Beaucaire... De tels efforts amèneront notre ruine, si nous ne sommes promptement assistés ».

(Procès verbal de la réunion du comité central des maîtres de forges – 6 août 1837)

SOCIÉTÉ DES CHAUX HYDRAULIQUES ET CEMENTS
DE LACAVE (ARIÈGE)
 Usines fondées en 1875 par E. BOUSSION

Exposition Industrielle
 MÉDAILLES D'OR
 FOIX, TARBES
 MAI 1883

VILLE DE TARBES
 MAI 1883

La consommation toujours croissante de nos produits vient de nous imposer l'agrandissement de nos usines et le renouvellement complet de nos moyens de fabrication que nous élevons sans cesse au niveau des derniers progrès réalisés dans cette industrie.

Cet écoulement rapide est dû à leurs qualités spéciales et supérieures.

Nos chaux, éminemment hydrauliques, sont employées pour les travaux de l'Etat, les Compagnies de chemins de fer et les grandes entreprises.

ADRESSES

LETRES
 Monsieur le Directeur
 de la Société
 des Chaux et Ciments
 de Lacave (Ariège)

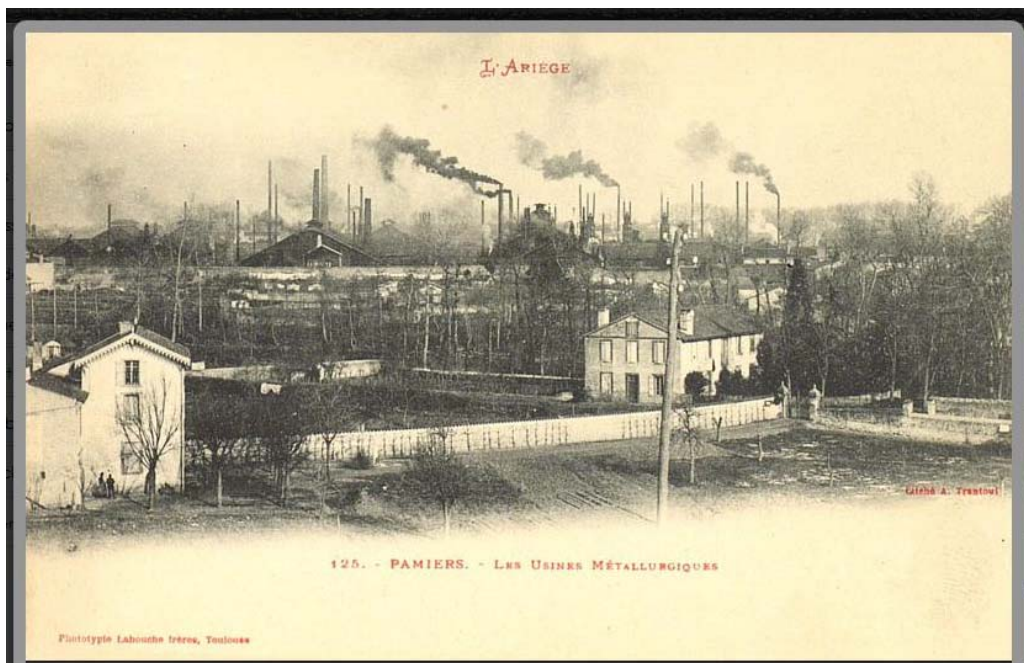
TÉLÉGRAMMES
 CHAUX FOIX & BOUSSEPAUX

GARE
 LACAVE - Arrondissement
 de Vicdessos

Extrait de L'Ariège pittoresque du 13 novembre 1913. (<http://aurigera.blogspot.fr>)

Effectivement, la concentration devait bientôt réduire la soixantaine de forges catalanes aux seuls hauts fourneaux de Tarascon et Pamiers, sous l'égide de la Société métallurgique de l'Ariège, jusqu'à son absorption en 1953 par la sidérurgie lorraine. Puis, disparues les aciéries, leur noyau pensant s'est lui aussi disloqué ! Il n'en reste que la société FORTECH de Pamiers, usinant des moteurs d'avion, grâce à sa presse géante.

Plus navrante encore est l'histoire de l'aluminium. Les gisements de bauxite d'Unjat et les ressources hydrauliques du Val d'Ariège avaient, en 1908, favorisé l'installation de la société d'électrometallurgie ALAIS, FROGES ET CAMARGUE, laquelle se fit ensuite absorber par la compagnie PECHINEY – UGINE – KÜLHMANN. La nationalisation de PECHINEY en 1982 maintint les sites d'Auzat, Mercus et Sabart dans leur puissance industrielle, avec cinq cents employés. Puis la dénationalisation livra l'entreprise à son concurrent canadien : ALCAN, dont l'objectif ancien était de détruire PECHINEY pour s'assurer le monopole mondial. C'est fait ! Voilà donc le Vicdessos voué à la désertification...



Début du 20^{ème} siècle (archives départementales de l'Ariège)

Le textile était de loin la première industrie de l'Ariège, en employant, dans les décennies 1960 à 1980, jusqu'à 4 000 salariés sur les sites du pays d'Olmes. La crise de 1986 réduisit à 3 le nombre des entreprises et fit subir à Lavelanet la saignée démographique, dont elle ne s'est pas remise. La libération en 2005 des importations de textiles et d'habillement aura bientôt fait de réduire à peu de choses cette tradition drapante, qui remontait au Moyen Age, sinon à l'Antiquité. Mais pourquoi ce désastre, demandera-t-on ?



Musée du textile et du peigne en corne de Lavelanet (créé en 1983)

En 1998, les syndicats français du textile et de l'habillement demandèrent officiellement à la commission de l'Union européenne à Bruxelles si la perte de leurs industries était programmée ou si quelque mesure de grâce était

concevable. Le commissaire compétent était le Français Pascal Lamy ; il leur représenta que l'Union européenne avait fait le choix des technologies de pointe et que, pour vendre à la Chine des centrales nucléaires ainsi que des Airbus, force lui était en contrepartie d'ouvrir les frontières à ses textiles et vêtements. Donnant, donnant, donc. Ultérieurement Pascal Lamy s'est fait élire directeur général de l'organisation mondiale du commerce (OMC). Pour le reste, les décisions de fermeture sont prises trop loin de l'Ariège. Ainsi la firme AVELANA dépend du groupe financier CHARGEURS, dans lequel les fonds de pension américains ont de fortes positions et dont ils exigent une rentabilité minimale de 15 % des capitaux investis. A ce taux là, comment subsister longtemps ? De fait, les réductions d'emploi se succèdent interminablement ...

Installée dès le XVIIe siècle sur les bords du Salat, la papeterie couseranaise connut l'essor au XIXe siècle, grâce notamment à la turbine d'Aristide Bergès, né à Lorp (1833-1904). Il y eut jusqu'à 13 moulins à papier. Mais, dès 1948, sur 11 entreprises restantes, seuls les deux établissements d'ENGOMER (Castillon) et ROQUELAURE (Saint-Lizier) gardaient leur indépendance. La concentration capitaliste constituait déjà deux grosses firmes de papier à cigarettes, mais sous la prépondérance d'actionnaires extérieurs : les sociétés JOB et LACROIX. Il ne reste plus actuellement que 3 entreprises, au destin problématique.

Seules se développent encore les industries moins exposées à la concurrence externe et dont les exploitants restent ariégeois, le bâtiment, les industries agricoles et alimentaires ainsi que l'hôtellerie. Citons-en au moins les fromageries et les charcuteries industrielles du Couserans. Mais cette sauvegarde des activités d'intérêt local correspond à l'option cachée, prise à Paris par certains technocrates et financiers, de transformer l'Ariège en un vaste parc naturel de loisirs, avec l'habitat traditionnel, des forêts sauvages, des lacs d'eau pure, des ours et des loups. Savez-vous que dans ce département un logement sur quatre est une résidence secondaire, occupée par les vacanciers seulement quelques semaines à l'année, et que pour Ax-les-Thermes cette proportion dépasse les trois-quarts ? On voit mal où peut mener la création d'un grand parc naturel régional, englobant toutes les zones de montagne, sinon au retour final à la nature.

3. Une seconde chance ?

Pour renverser ce courant, il faudrait constituer un puissant pôle d'attraction régional, qui attirerait des entrepreneurs et des ingénieurs de haut niveau, de grands équipements publics, des établissements universitaires, des entreprises innovantes et tout un bloc de population. Or, le projet d'aménager un nouvel aéroport international pour les voyageurs et le fret dans la région de Toulouse, à 15 ou 20 ans d'échéance, offre cette possibilité.

D'ores et déjà, l'ouverture de l'autoroute « l'Ariégeoise » et de la voie express qui lui fait suite, entre Toulouse et Tarascon, a pu stimuler un sursaut industriel et démographique dans la vallée de l'Ariège. Sans doute n'est-elle pas étrangère à l'installation de SIEMENS à Foix, pour fabriquer des éléments de moteurs d'avion. En effet, l'essor prometteur de l'aéronautique toulousaine, avec l'EADS, va générer de proche en proche une floraison d'entreprises sous-traitantes, que l'autoroute drainera vers Pamiers, Verniolle, Foix ou Tarascon. Ce n'est pas rien que d'avoir à 50 kilomètres le montage des avions Airbus ! Il est vrai que le Couserans n'en tire aucun profit, faute d'être raccordé par des voies rapides au pôle d'expansion toulousain, et voit sa déperdition se poursuivre.

Le petit renouveau qu'induit l'autoroute peut déboucher sur un grand renouveau que provoquerait l'aéroport. Si finalement le site de Mazères était retenu, c'est toute une agglomération nouvelle et dynamique qui polariserait le piémont pyrénéen. Et c'est tout un programme de développement cohérent de l'Ariège qu'il serait possible de concevoir et de mettre en œuvre. L'atout maître du département est l'espace quasi vacant de cette plaine caillouteuse à maïs, où l'installation d'une ville nouvelle d'activités aéroportuaires et logistiques relancerait vraisemblablement l'industrialisation. Alors que l'aéroport de Roissy justifie 75 000 emplois directs, on peut escompter de l'éventuel aéroport de Mazères qu'il créerait jusqu'à 20 ou 40 000 emplois, y compris les emplois induits suscités par l'afflux démographique. Les sceptiques feraient bien de mesurer quel courant d'informations et quelle puissance de calcul apporterait un tel aéroport, assez pour catalyser l'essor futur de tout le département, Couserans compris.

Aussi bien l'Association pour le nouvel aéroport de Toulouse–Ariège–Pyrénées (ANATAP), constituée en 2005 par la chambre de commerce et d'industrie, avec déjà plusieurs centaines d'adhésions, cherche-t-elle à mobiliser les Ariégeois pour ce projet majeur. Sa force est de réunir déjà les têtes pensantes du département et de réveiller le patriotisme ariégeois. Ce qui justement faisait défaut.

On résumera ce retournement possible de situation, en soulignant que l'Ariège a pâti d'être à la périphérie française, loin de Paris et des grandes villes, au profit desquels elle perdait sa population et ses industries, mais que l'implantation sur son territoire d'un aéroport international, couvrant non seulement le sud-ouest français, mais aussi l'Andorre et les Pyrénées espagnoles, pourrait ou même devrait, si elle se faisait, renverser à son avantage les flux d'attraction, en la plaçant désormais au centre d'un immense champ économique et démographique.

Références bibliographiques

Michel Chevalier - La vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises - Génin – Librairie de Médecis 1956

Société des maîtres de forges de l'Ariège – Imprimerie Pomiès de Foix 1838 – Réédition par Lacour– Rediviva

Archives d'Ariège-Expansion

La Gazette ariégeoise

Jean Fourastié - Les 30 Glorieuses – Fayard 1979

Trop longtemps, l'Ariège s'est montrée rebelle à l'ouverture. Préoccupée d'abord de son développement industriel et de ses querelles intestines, elle n'a pas su ni voulu vraiment accueillir les étrangers. Alors même qu'au 19^{ème} siècle les stations des Hautes-Pyrénées recevaient des estivants nombreux et huppés, des écrivains de renom, dont Victor Hugo, et des tournées d'artistes célèbres, ou que Biarritz lançait, grâce à l'impératrice Eugénie, la mode des bains de mer, les massifs ariégeois demeuraient quasiment ignorés. Toute une vieille tradition d'autarcie ! Ne dit-on pas qu'en 1539, Marguerite de Navarre, sœur du roi, séjourna en cure à Cauterets pour y écrire son Heptaméron ? Mais non pas à Foix, ni à Mazères, ses propres fiefs !

Les effets des mentalités autonomistes n'ont été que renforcés par l'émigration des élites vers Toulouse, Paris et les Amériques. Au 19^{ème} siècle, il ne s'est plus trouvé beaucoup d'entrepreneurs pour mettre en œuvre les activités thermales, hôtelières ou touristiques. En 1956, le géographe Michel Chevalier notait avec amertume combien la rareté des cadres et l'absence d'organisation collective compromettaient les chances d'un essor :

« Il s'agit surtout, avouons-le, de faits d'ordre psychologique : routine et étroitesse de vue paraissent avoir été, au 19^{ème} siècle comme au 20^{ème} siècle, l'un des éléments constants du tempérament local. »
(opus cité, page 988)

Ces choses changent. Mais le passif reste lourd à porter.

1. Modicité du thermalisme et des sports d'hiver

Réapparue dès le 16^{ème} siècle, après Rome, développée au 17^{ème} et culminant au 19^{ème}, la mode des eaux minérales fut moins médicale et moins sanitaire que mondaine et ludique. On allait chaque année aux eaux pour faire d'autres rencontres, prendre un peu de libertés, jouer au casino et goûter à la culture. La prostitution n'y était pas étrangère. Ce n'était pas la vocation de l'austère Ariège.

Sans doute les petites stations thermales furent-elles nombreuses à s'y créer, au 19^{ème} siècle, mais à vrai dire trop nombreuses et donc minuscules : Seintein, Aulus-les-Bains, Seix, Audinac, Bèdeille, Le Baulou, Ussat-les-Bains, Ornolac, Foncirgue, Carcanières-les-Bains, Escouloubre et surtout Ax. Enclavées dans de profondes vallées, les routes y faisaient défaut et, au dire des témoins, on s'y ennuyait ferme.



Ax-les-Thermes, les thermes du Teich (Source photosariege.com)

Le succès fut temporaire. Dévolues aux maladies vénériennes, les sources d'Aulus attiraient 3000 étrangers vers 1870, pas moins de 15 hôtels et, à partir de 1882, un casino dans le grand parc. Les vestiges de cette gloire font aujourd'hui de la station, quand finit la saison d'été, une morte cité de bâtisses vides. En 1879, la compagnie générale des Thermes d'Ax prit en mains le management des sources dédiées aux rhumatismes et de la ville même, encore un village, en y attirant, grâce à l'ouverture en 1881 de la ligne de chemin de fer, plus de 15 000 visiteurs par an. C'est l'époque, en 1888, où Ax (du mot ibère « ats », signifiant puanteur, à causes des sources sulfureuses) prit le plus joli nom d'Ax-les-Thermes. A peine plus tard, le ministre Théophile Delcassé se fit construire un petit castel sur les hauteurs de la ville et prépara la percée du col de Puymorens, pour le chemin de fer Paris – Bourg Madame. Cependant, Ax-les-Thermes, malgré la proximité de l'Andorre, ne put pas rivaliser avec Vittel, Vichy, ni même Cauterets, à cause de l'éloignement et de l'enclavement.

Resté bon marché, le thermalisme ariégeois n'attira jamais que les curistes modestes, en ne séduisant pas la clientèle fortunée. Bientôt la médecine scientifique démoda ses vertus. Globalement, si l'on estime à 10 000 le nombre des fidèles vers 1870, il n'excédait pas 20 000 en 1955, puis est retombé à 9 000 environ en 2002, dont 7 000 pour la seule Ax. Depuis les guerres mondiales, les stations de Seintein, Audinac, Foncirgue ont fermé. Reconvertie dans l'arthritisme, puis la cholestérolémie, Aulus-les-Bains végète dans l'attente d'un reprenneur, lequel d'ailleurs s'est annoncé. Seule Ax demeure relativement prospère, grâce à ses 12 hôtels et son casino, reconstruit en 1930.

Or, la saison thermale est brève, ne prenant que les mois d'été. On a pensé la compléter d'une saison d'hiver, en adjoignant la station de Guzet-neige aux thermes d'Aulus, les pistes de Bonascre et du Saquet aux bains d'Ax et le plateau de Beille, aménagé pour le ski de fond, aux eaux d'Ussat. Quand l'enneigement le permet, les résultats sont favorables ; mais souvent le fœhn d'Espagne réchauffe malencontreusement des sites dont l'altitude n'excède guère les 2 000 mètres (2 225 m à la Tute de l'Ours). On y a souffert d'hivers sans neige du tout ! Aussi bien la fréquentation de Guzet, ayant culminé à 130 000 journées de ski dans les années 1989 – 1991, n'était-elle plus que de 106 000 en 2001 – 2002 et celle d'Ax-Bonascre n'a-t-elle atteint à la même date que les 266 000 journées de ski, ce record ayant été acquis déjà en 1991-1992.



Malgré ces handicaps, l'audace d'investissements ingénieux et concertés pourrait bien s'avérer payante. Tandis qu'un investisseur français va reprendre les stations jumelles d'Aulus et Guzet, pour leur imprimer un nouvel élan, l'équipement de Bonascre avec un télésiège partant d'Ax même a fait d'elle l'un des sites les plus agréables des Pyrénées. Bon prince, l'hiver a couronné de neige et de succès ces stations d'altitude en 2003 comme en 2004.

2. Une ultime ressource

Si l'Ariège ne s'est guère adonnée au tourisme, au cours des deux siècles passés, c'est qu'elle s'était plutôt, non sans succès ni fierté, consacrée à l'industrie. Ce fut autrefois l'un des départements les plus industrialisés de France, avec les textiles du pays d'Olmes, la métallurgie du val d'Ariège et de Pamiers, les talcs de Luzenac, les fabriques de meubles du piémont, les verreries du Volvestre, la papeterie du Salat ou les industries alimentaires du Couserans. L'exode rural, qui affectait surtout l'agriculture, n'avait pas empêché la floraison locale des entreprises familiales de main d'œuvre ni l'implantation de grands groupes au plus près des ressources hydrauliques. Cet essor aurait pu ou dû se poursuivre, comme en Espagne, en Italie ou en Allemagne, et apporter sa prospérité.

Pourquoi a-t-il fallu qu'à partir de 1974 la politique industrielle de la France cède le pas à la vogue contraire de la « société post-industrielle » ou de la « tertiarisation », comme on disait alors ? Ce revirement pris en quelques années fut mal ressenti par la population et même de certains technocrates, lesquels y voyaient une pente suicidaire. Il ne s'en est pas moins imposé. Or, aucune nécessité économique ni financière n'y obligeait, puisque les pays voisins de la France, soumis aux mêmes contraintes, ont conservé et développé leurs industries familiales ainsi que leurs grandes fabriques. A ce phénomène étrange et malheureux, on croit devoir apporter ici un minimum d'explication.

Tandis que les gouvernements gaullistes jusqu'à Georges Pompidou inclus poussaient délibérément à l'industrialisation du pays, la fin du gaullisme en 1974 fit place à l'orientation contraire. Dans une France polarisée

par l'intelligentsia et les idéologies parisiennes, on ne saurait sous-estimer la force du désir que certains nourrissaient de prendre le contre-pied des ambitions de grandeur dont le général de Gaulle s'était fait le héros. Mais derrière ce désaveu ostensible se cachait une raison inavouée. On changeait d'intérêts dominants.

Comme l'a fortement souligné l'économiste britannique John M. Keynes, le taux d'intérêt réel du crédit, c'est à dire le taux affiché moins le taux d'inflation des prix, détermine l'ampleur de l'investissement dans les activités productives. S'il est bas, ce taux d'intérêt avantage les emprunteurs, c'est à dire les industriels, au détriment des épargnants, autrement dit les rentiers. Mais s'il est élevé, il désavantage les industriels, que l'inflation des prix ne soulage plus assez du poids de leur endettement, et avantage au contraire les rentiers, dont l'épargne n'est plus alors laminée par l'inflation. Or, la fin du gaullisme, si favorable à l'industrie, grâce à une stratégie raisonnablement inflationniste, avec des taux d'intérêt réels négatifs, signifia aussi bien la revanche morale des rentiers et le retour à une politique de crédit cher, de rentabilité de l'épargne, c'est à dire de déflation, sous le sceau d'une idéologie conservatrice, qui s'est dite « orthodoxe », mais qu'on pourrait aussi bien qualifier de « néo-vichyste », en souvenir de la déflation historique de Pierre Laval. Sous prétexte de défense de l'épargne, de rigueur financière, de construction européenne et de promotion de l' « euro fort », on a délibérément sacrifié l'industrie française à la rente des petits et moyens propriétaires. Ce raisonnement n'est pas insolite, puisqu'il est aussi tenu par Nicolas Baverez dans sa France qui tombe (Perrin 2003), en termes à peine plus voilés.

Bref, le fait est qu'après 1974 de bons esprits ont cru pouvoir vilipender l'industrie, en déplorant qu'elle polluait l'air, la terre et la mer, la pousser à la « délocalisation » vers l'étranger, pour lui préférer une économie de services, estimée « plus moderne », car « post-industrielle ». Il y avait et y a là dessous beaucoup d'illusion ou d'hypocrisie. Car si les activités de services, dites « tertiaires », remplissent peu à peu l'économie et emploient actuellement en France plus de 70% de la population active, ce n'est pas un signe de modernité, mais au contraire d'archaïsme, puisque seule la lenteur de leurs gains de productivité explique qu'elles prennent tant d'importance relative. Aussi bien les emplois hautement qualifiés, les plus techniques et les mieux rémunérés sont-ils dans l'industrie, voire l'agriculture, mais, sauf la banque et les assurances, en règle générale, le commerce, les transports, le tourisme, l'hôtellerie, la restauration, les spectacles, les activités sportives, etc., n'offrent guère que des emplois de faible qualification, de médiocre productivité et de modeste rémunération, dont les Français sont peu demandeurs. Donc, sous l'apparence de dépasser l'industrie dans l'avenir, en réalité on incitait la France au retour en arrière.

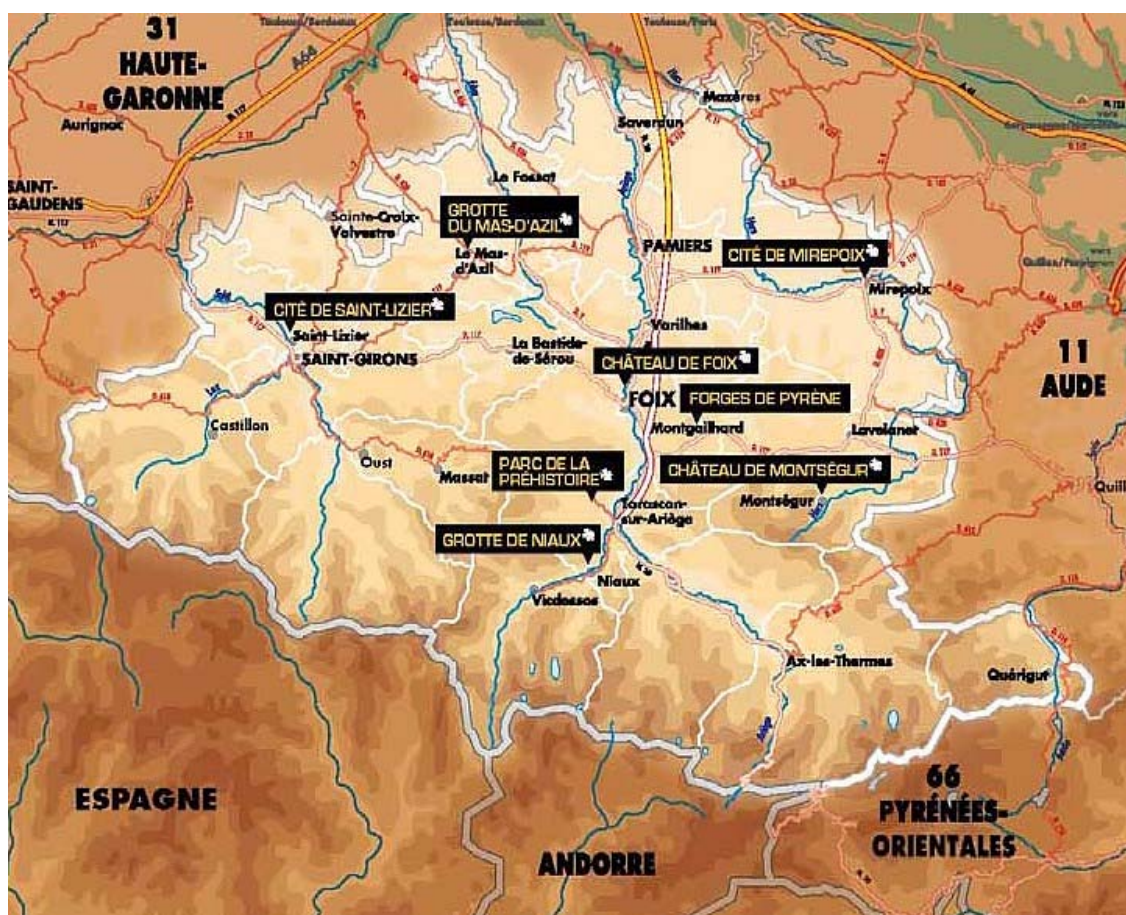
Trente ans après, les effets d'un tel choix sont majeurs. Il est vrai que la France est devenue la première destination touristique du monde, mais au prix d'un développement ralenti et d'un chômage persistant. On ne rivalise pas impunément avec les paradis tropicaux ! La désindustrialisation prend en Ariège l'allure d'une catastrophe, avec les fermetures des papeteries du Salat, l'effondrement de l'industrie du meuble, notamment au Mas d'Azil, la fin de l'usine d'aluminium Sabart à Tarascon et l'abandon du site de Pechiney à Auzat ou avec les compressions d'emploi dans les usines textiles de Lavelanet. Ce recul n'est pas compensé par le progrès des entreprises de sous-traitance dans la zone d'influence de Toulouse. Comme il n'y a jamais de fatalité et que l'erreur de la désindustrialisation est désormais dénoncée par le Président de la République, l'espoir reste d'un nouveau renversement de politique économique et financière. Si l'Italie a conservé ses industries, outre son tourisme, pourquoi pas la France ?

Mais les choses sont telles aujourd'hui que l'Ariège n'a plus beaucoup d'autre ressource que le tourisme et qu'elle ne s'y est pas moralement préparée.

3. Les six handicaps

La beauté tranquille des paysages et des cités de l'Ariège ne suffit pas à elle seule à captiver les enthousiasmes. Se reconverter de l'industrie au tourisme n'est pas une opération simple, car la qualité des produits ne suffit plus pour s'imposer, il y faut en plus le « marketing ».

A cet égard, le premier handicap de l'Ariège est l'absence ou la faiblesse de l'image publicitaire du département, qu'on confond volontiers avec l'Ardèche. Alors que Montségur est au pays d'Olmes et que le promoteur de la légende cathare fut Napoléon Peyrat des Bordes sur Arize, c'est l'Aude qui exploite le mieux la guerre des Albigeois. Les efforts du conseil général ont été de lancer des slogans sympathiques : « Ariège : Terre Courage » ou « Ariège : les Pyrénées avec un grand A », ainsi que des campagnes nationales d'information par affiches ou par les media, lesquelles sont en cours. Une autre solution autre pourrait être de compléter le nom même du département, qui s'appellerait « Ariège – Pyrénées ». En effet, des quatre départements pyrénéens, l'Ariège est le seul dont la dénomination n'évoque pas le massif montagnard, qui fait leur attrait commun.



Le deuxième handicap est l'insuffisance des infrastructures d'accueil. En 2003, l'Ariège ne comptait que 81 hôtels jouissant de l'homologation touristique, avec 3 100 lits, contre 260 pour la Haute Garonne et 247 pour la seule ville de Lourdes. Chacun ne disposait que de 15 chambres en moyenne, pas assez pour recevoir des groupes. En outre s'agit-il surtout d'anciens établissements à direction familiale, dont les équipements restent plus ou moins obsolètes, qui ne trouvent pas assez de personnel en saison et pour lesquels la dévolution successorale reste problématique. La tendance est donc au déclin. En 1955, Michel Chevalier décomptait 4 250 lits. En 1995, il restait encore 93 hôtels pour 3 300 lits. On est actuellement en deçà. Bon nombre d'établissements se sont vendus à des colonies de vacances. Il est vrai que l'affaiblissement de l'industrie ariégeoise dessert l'hôtellerie, en raréfiant les allées et venues des techniciens ou des voyageurs de commerce, en ramenant à 30% les taux de fréquentation pendant les mois d'hiver et en concentrant sur juillet et août les afflux de clientèle. Le parc des gîtes ruraux et des chambres d'hôtes est aussi en repli rapide. On ne comptait plus en 2002 que 458 gîtes ruraux contre 594 en 1999 et que 156 chambres d'hôtes contre 163 en 1994.

Quant au parc de terrains de camping, le nombre d'emplacements a reculé de 66 en 1999 à 62 en 2002.

Où vont alors les touristes ? Au 16 août de chaque année, on compte environ 120 000 estivants, soit presque autant que la population permanente. Ce flux tend à augmenter. La fréquentation moyenne de l'hôtellerie s'en ressent : le taux d'occupation moyen sur l'année y est monté de 33% en 1995 à 45% en 2002. Mais ce sont surtout les résidences secondaires qui absorbent un tel afflux. Terre d'exode rural, l'Ariège a laissé son immense habitat agricole aux mains des familles émigrées, qui reviennent passer au pays de leurs ancêtres quelques semaines par an. Or, voici désormais que les Anglais et Néerlandais rachètent massivement ce patrimoine bâti, en faisant non moins massivement s'élever les prix des transactions foncières.

Le troisième handicap est le manque de main d'œuvre. L'Ariège n'a qu'une école hôtelière, à Saint Girons. Les petits établissements du pays sont trop médiocrement équipés et de trop modeste productivité pour avoir besoin d'agents qualifiés. Les aides familiaux suffisent à leur gestion traditionnelle. Mais il s'ensuit des sujétions excessives pour des rémunérations insuffisantes, décourageant les demandes d'emploi. En outre, l'activité est très saisonnière. Les jeunes gens préfèrent donc s'expatrier ou solliciter le revenu minimum d'activité, plutôt que d'accepter ces situations peu alléchantes. Incriminer leur « paresse » ne fait que masquer le problème économique !

Le quatrième handicap est l'exiguïté des réseaux de transport. Il est sûr que l'étroitesse des routes n'autorise guère la circulation des autocars. Mais l'Ariège a-t-elle les moyens financiers d'aménager et d'entretenir des chaussées qui ne seraient utilisées à plein que 8 semaines par an ? D'ailleurs, l'afflux des autocars ne ferait que dégrader le principal atout du pays : la tranquillité de ses sites naturels. Du moins, l'Etat fait-il aménager l'autoroute et la voie

expresse qui joindront Toulouse à la Cerdagne par le tunnel du col de Puymorens. Le Couserans plaide, depuis un siècle, pour l'ouverture d'une autre liaison avec l'Espagne par le port de Salau. Mais il n'est pas démontré qu'elle déclenche d'importants trafics. Plus efficace serait l'installation, entre Pamiers et Mazères, du nouvel aéroport de Toulouse, par où viendraient les charters touristiques des pays du Nord. Mais bon nombre d'Ariégeois n'en veulent pas, au nom de leur sacro-sainte tranquillité. Si cet aéroport s'implante ailleurs, ce sont les dernières industries qui désertent l'Ariège, à sa suite.



Le sentier cathare

Le cinquième handicap est l'insuffisante promotion des séductions naturelles ou des attraits culturels. Pour tenter une clientèle aisée, encore faut-il savoir lui plaire ! Sans doute l'Ariège dispose-t-elle d'un héritage historique des plus riches, allant de la préhistoire au catharisme et aux guerres de religion, et comprenant une dizaine de bastides médiévales fort bien conservées, mais elle l'a encore mal fait connaître. Sans doute a-t-elle su créer une muséographie originale, souvent d'excellence, qui va de la présentation des peintures pariétales à la mise en mouvement d'une forge catalane. Mais la fréquentation de ses sites, musées et festivals ne progresse que lentement ou parfois régresse, faute de publicité suffisante.

Évolution des sites par ordre décroissant de fréquentation (en milliers)

	1984	1994	1998	2002	2002/1984
Château de Foix	69	87	74	95	↑
Château de Montségur	36	69	55	70	↑
Rivière de La Bouiche	56	72	56	58	↔
Maison des Loups	-	-	37	43	
Grotte de Niaux	28	27	26	31	↔
Grotte du Mas d'Azil	41	37	33	31	↓
Parc de la Préhistoire	-	-	15	30	
Forges de Pyrène	-	-	15	30	
Grotte de Lombrives	33	38	18	22	↓



Les Forges de Pyrène, musée conservatoire des métiers d'autrefois (source Regionfrance.com)

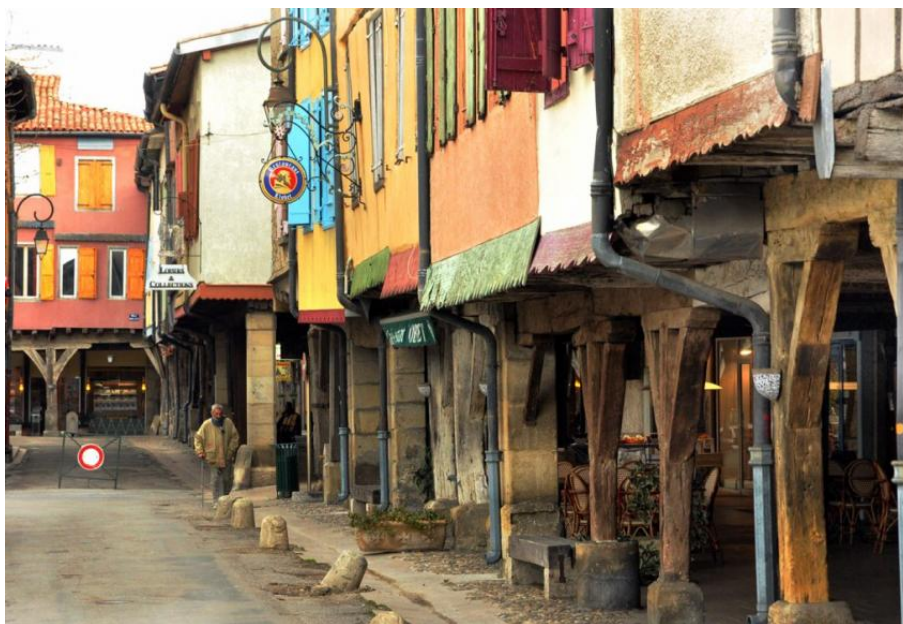
Bien sûr, on aurait aimé que la création d'un parc naturel permît d'acclimater en haute Ariège des animaux sauvages, comme aux Abruzzes italiennes. Les Ariégeois n'ont pas voulu de l'ours ! Au moins songe-t-on à Mirepoix pour créer un musée de la broderie ecclésiastique.

Un sixième handicap est l'amointrissement de l'artisanat d'art, de luxe ou de prestige. Trop d'excellents ouvriers ont disparu, qui n'ont pas été remplacés. L'ébénisterie n'existera bientôt plus, après avoir pendant des siècles fait du mobilier rustique, l'une des gloires du pays. Il faut saluer cependant l'installation de verriers ou de potiers, ici et là. On aura garde d'oublier que le corollaire obligé du tourisme est le « shopping » féminin !

4. La vogue du tourisme vert et de la randonnée

L'Ariège peut-elle tirer parti de ses atouts naturels ? Quand les façades maritimes sont amplement bétonnées, ses charmes agrestes séduiront-ils une jeunesse fuyant les conurbations ? L'enjeu vaut le pari. Néanmoins, il faut éviter de prendre le tourisme pour une panacée qui guérirait tous les maux. Actuellement il ne représente que 2 800 emplois directs et autant d'emplois induits. Il peut seulement en créer quelques milliers de plus, ce qui ne serait pas si mal.

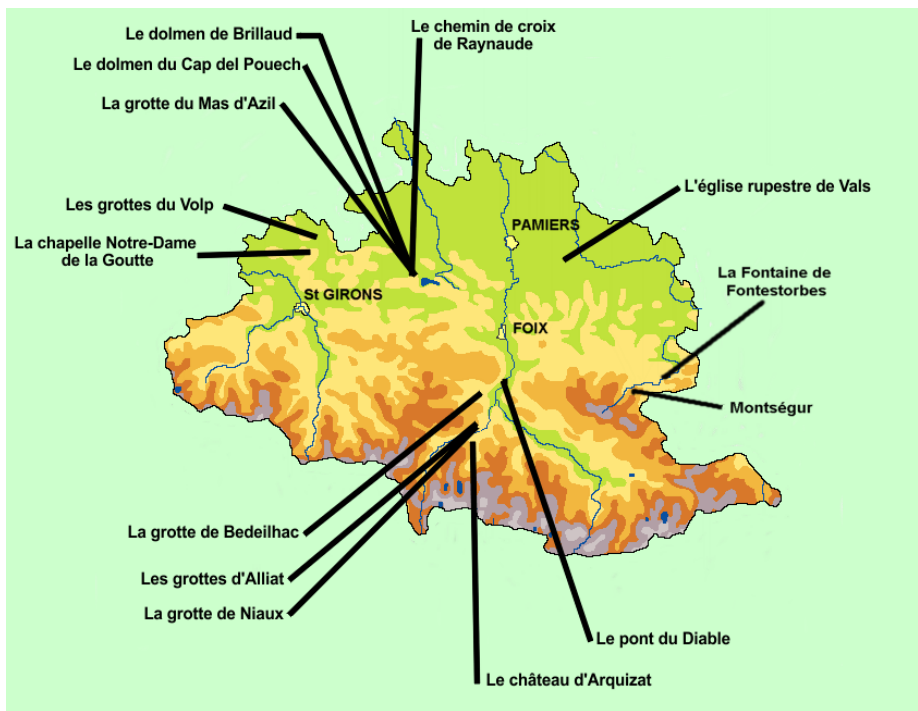
Pour le guide vert Michelin, le département ne compte aucun site coté 3 étoiles, 8 sites à 2 étoiles (Montségur, Niaux, le parc de l'art préhistorique, la route verte, le sommet de Portel, la route de la Cruzette, le col de Pause, le Mas d'Azil) et une dizaine notés une étoile (dont la vallée d'Orlu, le plateau de Bonascre, Foix, la cascade d'Arse, l'étang de Lers, la vallée du Garbet, la grotte de Labouiche ou l'église de Vals). C'est trop peu, surtout par rapport aux autres départements pyrénéens. Il est difficile d'admettre que Saint-Lizier, Seix, Ax ou Mirepoix ne méritent aucune distinction touristique ! Il faudrait augmenter le nombre et la cote des sites signalés, par une judicieuse stratégie d'équipements, de créations et de rénovations, poursuivant les efforts entrepris depuis 1990. On ne saurait surestimer l'impact des guides de tourisme sur la clientèle cultivée.



Les galeries médiévales de la commune touristique de Mirepoix

Mais l'inestimable trésor du pays est son immense domaine inhabité de hautes montagnes, de lacs d'altitude, de torrents, de forêts, de collines, de grottes et de gorges, qui offrent à la randonnée comme aux sports un champ inépuisable. A la différence des Alpes, la nature reste ici libre d'agglomérations et d'équipements, donc moins fréquentée, et moins chère d'accès. Aussi bien estime-t-on que la moitié des touristes sont attirés en Ariège par la randonnée sportive familiale. C'est bien sûr là-dessus qu'il faut miser surtout.

Et puis l'Ariège dispose d'une gastronomie attirante, notamment par ses foies gras et sa charcuterie, mais aussi par ses viandes bouchères.



5. Vers le développement

Le conseil général a prévu d'adopter un schéma départemental de développement touristique, dont la mise en œuvre s'avère urgente. Mais il rencontre les réticences de la population citoyenne, où les retraités sont en très forte proportion. C'est qu'il lui faut secouer les habitudes ! En effet, il est probable que l'aménagement touristique de l'Ariège y amènera des étrangers au pays, un surcroît de mobilité sociale et une hausse des prix, dont la perspective n'est pas sans inquiéter quelques-uns. Ceux-ci maugrèrent volontiers : « on était bien ici, entre nous, au calme, ils vont tout gâcher, qu'ils nous laissent tranquilles ! ». Mais le pays compte aussi des jeunes, qui veulent vivre et travailler sur place. Le schéma départemental vise à faire progresser l'ensemble des ratios touristiques de 10 à 15% par an. Où agir ?

D'abord accroître les séductions de l'Ariège, notamment culturelles. La création prévue d'un centre international de conférences dans l'ancien palais épiscopal de Saint Lizier va dans ce sens. L'ouverture de nouveaux musées serait appréciable. Il resterait à trouver pour les quatre pays d'Ariège une identité historique qui les rassemble et les distingue, comme le catharisme pour l'Aude ou le surréalisme de l'école de Céret pour les Pyrénées orientales. Peut-être l'épopée multimillénaire des peuples vascons, qui semble mieux connue des Etats Unis qu'en France ?

Surtout, il faut élargir ce goulet d'étranglement qu'est l'insuffisance de capacités d'accueil. L'installation d'un vaste parc d'hôtels et de restaurants, sur le modèle de Lourdes, serait évidemment utopique, tant les saisons d'été et d'hiver sont courtes ici. En revanche, la pénurie grandissante de maisons d'agrément laisse penser qu'il y a place en Ariège pour de grandes zones d'aménagement, où des pavillons individuels seraient offerts à la vente ou à la location. La demande provenant du Royaume-Uni ou des Pays-Bas est immense et solvable. Ce tourisme sédentaire a l'avantage de solliciter surtout le génie civil ou les industries du bâtiment et moins les activités de service, auxquelles les Ariégeois se déroberont de plus en plus, à cause de l'instabilité de l'emploi et de la modestie des salaires. Dans cet esprit, quelques opérations sont d'ores et déjà prévues autour des lacs de Montbel ou du Carla-Bayle.

En tout état de cause, l'objectif devrait être d'attirer une clientèle cultivée et aisée, qui apporte avec elle les moyens de l'essor ariégeois. A cet effet, la tentation intellectuelle de lister des réformettes ou des mesurette ne doit pas dispenser d'un effort global de stratégie commerciale et de campagnes publicitaires.

Bibliographie sommaire

La vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises – Michel Chevalier - Génin Librairie de Médecis – 1956

Le tourisme en Ariège – Pyrénées, bilan 2002 – Comité départemental du tourisme

Le guide vert de Midi-Pyrénées – Michelin, éditions du voyage - 2000

QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES EN ARIEGE

Hélène BEGON – Mai 2014

Pour qui a le bonheur d'y résider ou le plaisir de la visiter, l'Ariège est un pays « vert », non seulement parce que le son relief induit un régime des pluies favorable au printemps et en été, mais aussi parce que son environnement naturel semble préservé, voire exemplaire.

Or, dans un département même faiblement peuplé comme celui-ci (du moins depuis le grand exode rural des 19^{ème} et 20^{ème} siècles), et dont les beautés naturelles sont magistrales, « l'environnement » est une question qui ne va pas de soi. En Ariège aussi, l'environnement doit être « préservé », « géré », « administré », en raison de la présence de l'Homme, et en raison de la cohabitation des hommes entre eux.

Parce que des arbitrages doivent être faits à chaque instant entre la place laissée à la nature (à la Nature ?) et celle laissée à l'activité humaine ; et parmi les hommes, entre les différents usages possibles de la nature et de ses ressources sur un même territoire.

Et même, on peine à imaginer la diversité et la complexité des sujets convoqués par un questionnement sur l'environnement en Ariège.

D'autant que l'Ariège a plus d'un tour dans son sac et sait, sur le terrain de la transition écologique, être à la pointe de certaines innovations...

Petite présentation du département, coté nature



Source wikipedia

L'association des naturalistes de l'Ariège (<http://94.23.240.121/ariegena/www/index.php/fr/>) rappelle que l'Ariège est un département peu banal du point de vue naturel puisqu'il combine 3 influences climatiques (méditerranéenne, montagnarde et atlantique), s'appuie sur 9 types de roches, s'étage sur des altitudes variant de 300 à 3000 mètres et fait chatoyer cinq types de milieux naturels (haute et moyenne montagne, plaines - grandes vallées, coteaux secs et milieux aquatiques). Plus de six mille kilomètres de cours d'eau dévalent les pentes, de la montagne à la plaine ariégeoise.

Cette variété est à l'origine d'une grande richesse biologique : on trouve en Ariège plus de la moitié des espèces recensées en métropole ; et puisque les naturalistes sont des scientifiques précis :

- Mammifères terrestres : 82 sur 99
- Oiseaux nicheurs : 155 sur 273
- Poissons d'eau douce : 27 sur 65
- Amphibiens et reptiles : 35 sur 85
- Papillons de jour : 160 sur 250 (selon les sources)
- Espèces végétales : 1950 sur 4900 (soit environ 40 %) - 60 espèces d'orchidées sauvages !

L'euprocte des Pyrénées, le tichodrome échelette, la chouette de Tengmalm, l'oedionème criard, l'éphippigère, l'empuse, le seps strié, le Molosse de Cestoni, le petit gravelot et son voisin le grand rhinolophe, l'alyte accoucheur, le tégenaire, et bien sûr le chénope bon-Henri...



Empuse



Molosse de Cestoni

Il est probable que l'humain n'aura pas été comptabilisé parmi les 82 espèces de « mammifères terrestres ».

Pourtant il est présent dans la littérature naturaliste, et de façon subtile ; élément intégrant du milieu – après tout la présence de l'homme est attestée en Ariège depuis – 100.000 / - 40.000 – il y joue un rôle ambigu, à la fois créateur et destructeur de biotopes.

C'est ainsi que sur le site de l'association des naturalistes de l'Ariège on trouvera des phrases à tonalité positive (pour l'humain) :

- « *les pelouses [des coteaux secs], utilisées autrefois comme pâturages pour les troupeaux, étaient régulièrement entretenues par les paysans et la dent des animaux : ces milieux restaient ouverts. De nos jours l'abandon de ces pratiques fait que ces habitats tendent à s'enfricher et donc à disparaître* » ;
- « *Eaux dormantes, grouillantes de vie, les mares créées par l'homme sont vouées à disparaître par manque d'entretien* » ;
- et le merveilleux « *L'Ariège est un département plutôt rural qui compte de nombreux villages et hameaux et quelques petites villes. Ces lieux, conçus par et pour les hommes, offrent tout de même gîte et nourriture à une foule d'animaux et de végétaux qui sont parfois devenus anthropophiles* » ;

ou négative :

- « (...) *une utilisation extensive des espaces par l'homme [fait] de ce département un espace globalement préservé* » ;
- « *Cependant certains sites sont menacés (forte fréquentation touristique, culture intensive...)* » ;
- « *La plaine d'Ariège est une mosaïque d'habitats naturels d'une richesse inattendue, mais son équilibre est bien sûr fragile (travaux d'aménagement, intensification de l'agriculture..)* ».

C'est que si l'homme est partie de la nature, il est acteur, et un acteur majeur, de l'environnement. Parce que plus que toute autre espèce au monde il est capable de le modifier, parfois sans retour. « Altération », « déséquilibre », « dommages », « destruction », « cataclysmes », bienvenue dans l'anthropocène et son vocabulaire optimiste.

Environnement, une amorce de réflexion

« Anthropocène » est un néologisme récent – 1992 – qui désigne une nouvelle époque de la Terre débutant à la fin du XVIII^{ème} siècle, où l'humain (anthropos en grec) atteint un niveau de développement technologique et surtout énergétique qui lui permet d'exercer une influence sur le système terrestre (on pense bien sûr au changement climatique dû aux excès d'émissions de CO₂, mais le terme, controversé, vise aussi la surpêche ou la pollution).



Paysage ariégeois modifié par un humain assisté par ordinateur

L'émergence d'un tel concept, qui résulte de découvertes et de prises de conscience récentes, notamment du fait des travaux du GIEC¹ depuis les années 1990, est un signe que les notions d'environnement et de politiques environnementales sont en train d'évoluer, de muter même, par l'introduction de l'urgence et du risque vital.

¹ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

La littérature philosophique interroge depuis l'Antiquité les relations entre Homme et **Nature** ; et les débats théologiques ajoutent leur sel à ce sujet déjà fort complexe ! On peut outrancièrement résumer ainsi la question posée pendant ces longs siècles : l'homme relève-t-il de l'état de nature ou dispose-t-il de quelque chose « en plus » qui l'en distingue et l'en éloigne, soit pour corrompre l'homme (les mythes du Bon Sauvage ou de la ville dégénérée), soit pour lui accorder des droits de dominant (l'homme serait le seul être vivant capable de raison) ? Raffinons légèrement, mais sans s'attarder, en rappelant que du point de vue de leur distance à la nature tous les hommes n'étaient pas jugés à la même aune, et que le « sauvage », en général, c'est l'autre (quand il n'a pas la même couleur que vous, c'est même très pratique pour le reconnaître !)...

Dans ces analyses étaient présentes les questions : quel bien la nature fait-elle à l'homme ? quel mal l'homme est-il autorisé à faire à la nature ?² Ces questions sont au cœur des débats, plus récents (mi-XXème siècle pour qu'ils prennent une vraie acuité), sur **l'environnement**. L'environnement est une notion plus subtile que celle de nature : il traite de la sécurité, de la santé et du bien-être ; il évoque des échanges (l'environnement est forcément « par rapport à quelque chose ou quelqu'un » et en ce sens il s'approche de **l'écologie**, science qui étudie les êtres vivants dans leur milieu et les interactions entre eux) ; il varie dans le temps et l'espace (la nature à laquelle « on » a touché n'est plus « naturelle », elle est devenue « environnement ») ; il prend en compte aussi les interactions de l'homme et de la nature avec des éléments façonnés : produits chimiques, infrastructures, déchets, carburants, OGM...

En général les questions environnementales mettent l'humain au centre : c'est de son environnement qu'il est question, et de sa bonne adéquation avec une vie physique³ et une vie économique de qualité. Et cette bonne adéquation passe aussi par la préservation d'éléments naturels : qualité des eaux, des sols, de l'air... même si dans la plupart des cas il va s'agir de trouver un bon équilibre entre exploitation et préservation du milieu naturel. D'où le paradoxe du chasseur (je veille à la reproduction de ma future proie), du technicien de l'ONF (je veille à la bonne santé des arbres que je couperai)...

Le **développement durable**, notion créée dans les années 1980 mais qui fait florès dans les années 2000, apporte deux dimensions nouvelles qui s'inscrivent bien dans nos préoccupations plus immédiates. D'une part elle fait intervenir la limite, la rareté, un risque qui ne se limite pas à ici et maintenant (une pollution localisée par exemple) mais peut affecter un grand nombre d'humains : « *par développement durable, il faut entendre un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* ». C'est qu'entre temps, la réduction accélérée des espèces vivantes, la pollution des mers, la fonte des glaciers, la crainte du « peak oil »⁴, l'accroissement de la population à quasi 10 milliards d'humains, et bien entendu le changement climatique désormais bien documenté, ont cheminé dans les esprits. D'autre part, en sus des notions d'économie et d'environnement déjà présentes dans les questions environnementales, elle étend les besoins humains à la dimension « sociale » (droit du travail, relations dans l'entreprise) et « sociétale » (gouvernance efficace, participation citoyenne, droit à l'information environnementale...) tout en en faisant des atouts pour la durabilité recherchée dans les décisions collectives. .

Le Grenelle Environnement (2007 – 2010) porte ainsi mal son nom car il comporte aussi une superbe liste de la plupart des notions supplémentaires que recèle le développement durable : droit du consommateur à une information sérieuse sur les caractéristiques environnementales des produits ; meilleure performance énergétique des bâtiments et développement des énergies renouvelables ; politique d'Etat exemplaire ; responsabilité sociétale des entreprises ; investissement socialement responsable ; représentativité des associations pour prendre part au débat sur l'environnement ; rôle des collectivités territoriales dans le développement durable ; alternatives à la notion de Produit Intérieur Brut ...

Le Grenelle Environnement est aussi l'une des rampes de lancement d'une autre notion, celle d'**économie verte** (ou de **croissance verte**). Sa définition est très mal assise et c'est pour cela qu'on aime la mettre dans les discours, car elle semble sous-entendre que « grâce » à l'écologie, l'économie peut se relancer et retrouver un rythme de croissance créateur d'emploi ; une sorte de Xème révolution technologique qui serait verte ; ou, alternative, une économie moins intensive qui aurait besoin de davantage de main d'œuvre. La notion centrale est alors « l'éco-activité » : activité (donc les entreprises, administrations, organismes de recherche...) de protection de l'environnement (pollution de l'air, eaux usées, déchets...) et de gestion durable des ressources (récupération, énergies renouvelables ...). Et il est vrai que depuis 1997, première année de mesure par l'INSEE en France, l'emploi dans les éco-activités augmente significativement plus fort que dans « l'économie traditionnelle »...pour ne représenter cependant que 455 600 emplois. La notion d'économie verte (ou de croissance verte) est souvent moquée comme le fait de « faire du business avec la mode de l'écologie » ; je préfère y voir les politiques privées et publiques d'innovation technologique qui permettront d'éviter, ou à tout le moins de limiter, les évolutions délétères qui se profilent sur le climat ou les ressources naturelles.

La dernière notion que je vous invite à embarquer pour la suite du parcours est celle de **services éco-systémiques**. Pour illustrer la notion, un exemple classique : nous ne rémunérons pas les abeilles pour leurs services de pollinisateurs, mais si les abeilles disparaissaient, l'humain pourrait bien disparaître aussi. Autrement dit, les écosystèmes (la vie et son environnement, pour rester simple), rendent des services dont la plupart nous sont vitaux bien que gratuits ou peu coûteux⁵, services d'approvisionnement (le bois), de régulation (des crues), culturels (plaisirs récréatifs), de soutien (humus des sols). La

² Et réciproquement !,,

³ Le plaisir de la beauté de la nature peut en faire partie !

⁴ Moment théorique où l'on aura utilisé le maximum d'énergies fossiles (pétrole, gaz...), après quoi les ressources n'iront qu'en s'amointrissant jusqu'à leur quasi disparition.

⁵ D'ailleurs les économistes essaient de leur donner un prix, ne serait-ce que pour le comparer (en négatif, en cas de destruction) aux bénéfices d'un nouvel aménagement, par exemple l'ouverture d'une carrière.

biodiversité est ici centrale et si je vous invite à approcher enfin ce concept, c'est que j'en ai entendu un jour une analyse très stimulante : à l'inverse du mot « nature » qui, dans notre schéma de pensée traditionnel, est plutôt opposé à l'homme, la « biodiversité » réconcilierait homme et nature puisqu'en biodiversité ils sont complémentaires, dépendants, forment écosystème ; cette réconciliation permettrait aux temps actuels et futurs de penser la protection de l'environnement autrement qu'en frein systématique au développement humain. On serait alors devant un vrai changement civilisationnel révélé par l'emploi désormais par tout un chacun d'un mot fort récent (1986).

C'est la place de l'Ariège dans ces évolutions que je souhaite analyser ici. Je souhaiterais aussi vous faire toucher du doigt que les politiques de l'environnement sont une matière complexe, aux contours mouvants, aux enjeux tout autant scientifiques qu'humains.

Protéger l'environnement en Ariège

Les politiques de protection de l'environnement, qu'elles soient réglementaires (il faut / il ne faut pas) ou incitatives (je t'aide / je te fais payer), relèvent grosso modo de trois catégories :

- le repérage des ressources naturelles fragiles à protéger, et les conditions de cette protection
- la lutte contre les sources de pollution
- l'intégration de conditions environnementales dans les projets.

Relèvent traditionnellement de la première catégorie la protection des espèces animales en voie de disparition ou la surveillance de la qualité des eaux et milieux aquatiques. Ce n'est pas que pour les beaux yeux de la nature : le plaisir qu'elle nous apporte est plus que lié aux bénéfices, notamment économiques, que nous en retirons. C'est ainsi que la gestion pluriséculaire des forêts a son origine dans l'armement de la flotte du Roi, que la protection des espèces cynégétiques (gibier) a alimenté bien des querelles autour des privilèges de chasse, et que dans les ressources naturelles surveillées – sinon protégées – figurent de plus en plus naturellement les ressources minérales et désormais les ressources énergétiques non renouvelables.

On protège ainsi soit une espèce ou une ressource minérale, soit une zone (y compris au nom des paysages).

Cette première catégorie de politique environnementale est la plus ancienne : le premier parc naturel est créé en 1864 aux Etats Unis (Yosemite en Californie), la liste rouge internationale des espèces menacées date de 1963, comme le premier parc naturel français, le parc de la Vanoise. Le droit international ou communautaire (de l'Union européenne) y est très présent, même si les moyens d'application relèvent surtout des Etats (d'où les difficultés à lutter contre les trafics internationaux d'animaux ou de matières protégées).

En raison de cette ancienneté, et de l'omniprésence des organisations internationales, la connaissance (les données disponibles) est vaste et précise (même si, paraît-il, on découvre de nouvelles espèces régulièrement, même sous nos contrées)⁶.

La liste rouge des espèces menacées en région Midi Pyrénées, tenue par le comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le Muséum national d'histoire naturelle, compte par exemple 25 espèces dont le gypaète barbu (en danger), le lézard des Pyrénées (en danger critique), l'ours brun (en danger critique) ou le vautour percnoptère (en danger).

Des plans ou stratégies nationaux d'action existent pour ces espèces. On trouve ainsi trace, par exemple, d'une consultation en 2012 en vue de la réintroduction du bouquetin des Pyrénées, qui a disparu du versant français au début du XXème siècle et du versant espagnol le 6 janvier 2000.

L'Ariège compte ainsi 15 sites d'intérêt communautaire « habitat faune flore » (grotte d'Aliou, vallée du Riberot et est du Mont Valier...), 6 zones de protection spéciale pour les oiseaux (gorges de la Frau et Belestia, Quiès calcaires de Tarascon-sur-Ariège et grotte de la Petite Caugno...), 18 sites protégés pour leur biotope, l'habitat naturel ou leur intérêt géologique (pinèdes à crochet du plateau de Beille, carrière de Sabarat...), 303 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (tourbières de la Restanque, soulane du massif de l'Arize...), 2 terrains acquis par un conservatoire d'espaces naturels, 1 réserve nationale de chasse et de faune sauvage (Orlu), 4 réserves biologiques dirigées (Carcamet, sapinière de l'Isard...), 17 sites classés⁸ selon les critères pittoresque, artistique, historique et scientifique (le plus récent étant le site du bassin hydro-géologique du bassin du Volp (le massif karstique et les paysages remarquables qui lui sont liés) à Montesquieu Avantes, par décret du 21 juin 2013)... Lorsque le schéma régional de cohérence écologique Midi Pyrénées aura été élaboré, il faudra y ajouter une « trame verte et bleue », c'est à dire des corridors de continuité écologique pour la faune et la flore.

Et bien sûr un parc naturel régional, le Parc des Pyrénées ariégeoises⁹, créé par décret du 28 mai 2009 (ce n'est pas le dernier né, lui sont postérieurs les parcs des Ardennes et des préAlpes d'Azur). Il représente 2465 km² sur 142 communes pour 42000 habitants, ce qui en fait un PNR de taille conséquente. Un parc naturel a pour vocation d'organiser, selon une charte et avec un syndicat mixte composé d'acteurs locaux, un bon équilibre entre la protection des ressources (y compris culturelles) et le

⁶ les pages sur les ressources naturelles du site de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Midi Pyrénées <http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/eau-biodiversite-r1717.html>

⁷ [Inventaire national du patrimoine naturel / Ariège](http://www.developpement-durable.gouv.fr/Fichier-national-des-sites-classes.html)

⁸ <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Fichier-national-des-sites-classes.html>

⁹ <http://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/>

« développement » : protection de la faune et de la flore, restauration du patrimoine rural, préservation des paysages traditionnels, promotion des économies d'énergie et des énergies renouvelables, management environnemental, éducation au territoire, valorisation de la forêt et du bois, promotion des savoir-faire et produits locaux, tourisme durable...

Parc des Pyrénées ariégeoises



Ainsi qu'un projet de Réserve Naturelle Régionale (RNR) sur le territoire de la confluence entre la Garonne et l'Ariège, en toute limite nord de l'Ariège porté par l'association ConfluencesS Garonne Ariège., en cours d'instruction par le conseil régional de Midi Pyrénées. De Toulouse à Venerque, le corridor fluvial de la confluence Garonne-Ariège offre en effet par sa mosaïque de terrains boisés, prairies humides, falaises et cultures, une diversité de paysages et d'habitats, favorables à de nombreuses espèces animales et végétales.

Lorsqu'une zone ou une espèce est classée, cela induit bien sûr des restrictions d'usage et des contraintes, inscrites notamment dans les documents d'urbanisme (les anciens plans d'occupation des sols, au niveau communal, devenus « plans locaux d'urbanisme » en 2000).

De la même façon les ressources sont, sinon toujours protégées, du moins organisées. Comme tous les départements, l'Ariège dispose d'un schéma des carrières, d'un atlas des paysages¹⁰, d'une surveillance du bon état des masses d'eau, ...

Elle est couverte par le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie Midi Pyrénées¹¹ approuvé en 2012, qui liste 84 communes¹² (nord et nord est, dans la plaine) situées dans une zone favorable au développement de l'éolien et classe la quasi totalité de l'Ariège en sensibilité paysagère forte et en contrainte moyenne et forte en matière de biodiversité.

Elle est particulièrement concernée par le régime des concessions hydro-électriques (la « houille blanche » dont les Pyrénées et notamment l'Ariège font si grand usage), entre développement des énergies renouvelables pour lutter contre le changement climatique et ... protection des espèces et de la santé des berges¹³. D'autres conflits d'usage existent en matière d'eau, du fait par exemple des besoins du maïs en irrigation.

On n'imagine probablement pas, quand on ne s'est jamais promené dans les bases de données publiques, et notamment celles développées par l'INSEE, à quel point l'occupation du territoire est connue et recensée. La source Corine Land Cover nous renseigne ainsi très précisément sur le fait qu'on compte en 2006 zéro hectare de bananeraies ... mais 897,8 ha de carrières et mines, 48 062,21 ha de « surface des systèmes culturels et parcellaires complexes », 17 230 ha de roches nues, 103,65 ha d'aéroports, 67,48 ha de surface occupée par des équipements sportifs et de loisirs, etc. pour ne prendre qu'une partie des catégories disponibles !

En matière de lutte contre les pollutions, notre deuxième catégorie des politiques environnementales ces bases de données publiques nous informent ainsi que l'Ariège compte zéro ha occupé par des décharges (en plein air, non traitées), 480 « sites

¹⁰ <http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/atlas-des-paysages-de-l-ariege-r3029.html> (septembre 2011)

¹¹ <http://www.territoires-durables.fr/SRCAE>

¹² http://www.territoires-durables.fr/upload/SRCAE/SRCAE_LesAnnexes.pdf v. page 12

¹³ [Etude 2010 hydro-électricité en Ariège](#)

abandonnés ou non actuellement recensés comme susceptibles d'être pollués », 21 « sites et sols pollués faisant l'objet d'une action publique » (pour leurs déchets vecteurs potentiels de contamination des eaux souterraines et de surface) dont les sites occupés par les anciennes mines de Carboire, Abères et Bédole, Moncoustan où l'on trouve encore plomb et zinc mais en quantités non dangereuses, 87 installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) (soumises à autorisation ou à déclaration, selon leur niveau de dangerosité) dont 18 carrières et 10 élevages (le nombre des ICPE a beaucoup baissé dans les dernières années, du fait de la fermeture de nombre d'usines...).

On dispose aussi de foule de renseignements statistiques concernant les déchets, dont on vous fera grâce. Apprenez cependant que l'Ariège compte 19 déchetteries pour environ 36 000 tonnes de déchets annuels dont 191 tonnes de déchets dangereux, 6 785 tonnes de matériaux recyclables, 12 445 tonnes de déchets verts 6 797 tonnes d'encombrants, 1 329 tonnes de déchets électriques et électroniques... Sur ces 36 000 tonnes, seules 11 830 seraient recyclées. Ici, c'est l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) qui enquête. Un très gros effort a été fait dans les années 2000 pour éliminer les décharges sauvages, nettoyer le lit des ruisseaux.... Dans le même temps se développait une activité de recyclage et réemploi par des entreprises de « l'économie sociale et solidaire », comme Emmaüs, implanté depuis 2000 en Ariège.

Quand j'étais petite fille, à Magnoua au-dessus de Gabre, on mettait dans la brouette du jardin les sacs poubelle et tous autres déchets, plus un ou deux enfants par roulement, et on montait gaiement la pente jusqu'au-dessus de Comavère pour déverser le tout (sans les enfants) dans un trou sous le petit pont. Monsieur Vergé mettait le feu à l'ensemble, plusieurs fois par an, avec de l'essence. Il y avait aussi des déchets de produits de jardinage ou agricoles, quelques carcasses d'appareils électro-ménagers qui mettaient plus de temps à se désagréger. A cet endroit, au-dessus des pâturages, passent plusieurs ruisselets, c'est en pente...

La troisième modalité de protection de l'environnement est celle qui va imposer de tenir compte de l'impact environnemental d'un projet (route, voie ferrée, remembrement, grande installation d'élevage...) ou d'un plan (document d'urbanisme, schéma d'aménagement des carrières, parc ...). Le responsable du projet va réaliser une étude d'impact environnemental qui fera partie des documents soumis à l'enquête publique (consultation des citoyens et organismes intéressés) ; sur la base de cette étude il étudiera son projet dans le but 1) d'éviter les atteintes à l'environnement 2) sinon de les réduire 3) au pire de les compenser. Depuis le milieu des années 2000 une Autorité environnementale (le préfet de région ou, pour les plus grands projets le conseil général de l'environnement et du développement durable du ministère de l'écologie) évalue même la qualité de cette étude d'impact environnemental réalisée par le responsable du projet. Il est admis que ces procédures ont permis de réduire les atteintes à l'environnement, même si elles ne sont pas suffisantes en soi (les bureaux d'étude n'ont pas toujours les compétences, notamment naturalistes, requises ; les impacts indirects ou secondaires ne sont pas faciles à estimer ; les mesures compensatoires (replantation d'arbres, par exemple) peuvent prendre des dizaines d'années avant d'avoir un effet significatif, alors que l'impact négatif était majeur et immédiat, etc.).

Pour l'Ariège on relève ces dernières années, en dehors de modifications de plans locaux d'urbanisme communaux ou intercommunaux, des avis de l'autorité environnementale régionale sur le schéma départemental des carrières, la création d'une station de traitement d'eaux usées à Vernajoul, d'une zone d'activité à Tarascon sur Ariège, la déviation de la RD 117 à Prat Bonrepaux, de centrales photovoltaïques, d'un dispositif de méthanisation dans une fromagerie...

Rien qui relève de l'autorité environnementale nationale. Bien sûr, si un jour un projet autoroutier, magnifique serpent de mer ariégeois (si, c'est possible !), revenait à la surface, il en irait autrement...

Voici pour la vision administrée et quelque peu lisse des questions environnementales en Ariège. En rester là serait faire très lâchement fi de sujets brûlants... L'ours ? Vous me l'ôtez de la bouche ! Un très beau sujet d'embrouilles, l'ours. Mais s'il n'y avait que lui ... !

Vivre ensemble

Vivre ensemble. Faire cohabiter l'homme et la nature, et les hommes entre eux à propos de la nature et de ses ressources.

Ne faisons pas de philosophie politique, restons pragmatiques et même technocratiques : telle est la mission, du côté de l'Etat, des préfets et de leurs services que sont en l'occurrence les directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), les directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) et les directions départementales des territoires (DDT). Les premières et troisièmes relèvent peu ou prou de la sphère du ministère du développement durable (c'est plus compliqué mais pas de détail ici !), les deuxièmes du ministère de l'agriculture ; notons au passage que contrairement à ce qu'on pense généralement, les agents de l'Etat formés à la « nature » et à « l'environnement » se trouvent traditionnellement dans ce dernier ministère davantage que dans celui chargé du développement durable !

C'est bien entendu la mission des collectivités territoriales, qui se voient reconnaître des compétences croissantes sur l'environnement via la planification de l'espace et des activités économiques.

Et des associations qui, si elles ne sont pas nouvelles venues dans le paysage, sont désormais soumises à un agrément de représentativité, qui est le corollaire de leur consultation désormais automatique sur les débats publics relatifs à l'écologie. Ainsi en Ariège sont agréées comme associations de protection de l'environnement : la fédération départementale de pêche, la

fédération départementale des chasseurs, l'association des naturalistes de l'Ariège et le comité écologique ariégeois (CEA)¹⁴ qui se présente ainsi : « *Le CEA prend position dans des affaires très variées concernant aussi bien le nucléaire, les autoroutes, les routes forestières, les coupes abusives, l'ours, le braconnage, les animaux dits nuisibles, les usines polluantes, les décharges, les carrières, les centrales hydrauliques, le balisage anarchique, les refuges-hôtels, les sports dits de nature, les stations de ski, les golfs, le moto-cross, les 4X4, les aéroports, les lignes THT, l'urbanisation outrancière, les stations d'épuration, les O.G.M., les pesticides, ... Bref, la liste est longue. Et les actions en justice, multiples, permettent de s'assoupir... un instant. (Toute bonne volonté est donc la bienvenue.)* ».

C'est au niveau régional qu'on trouvera dans la liste agréée une majorité de ces associations que le grand public associe plus spontanément à l'environnement : France Nature Environnement, Nature Midi Pyrénées-agir ensemble pour la nature, Les Amis de la Terre (et la fédération régionale des chasseurs).

Les acteurs étant en place, sur quoi s'échappe-t-on discute-t-on ?

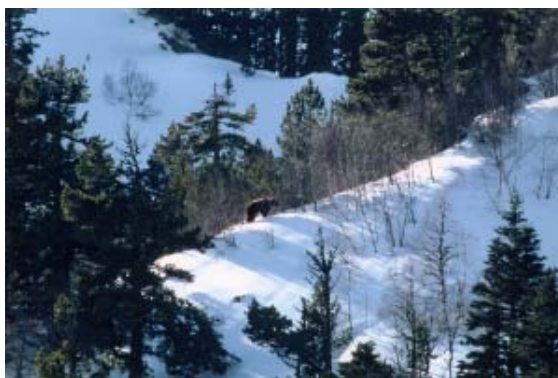
A tout seigneur tout honneur les abeilles. On l'a évoqué au début de cet article, si les abeilles disparaissent l'humain ne disparaît pas loin derrière (pour simplifier...). Or, « Un mal mystérieux décime les ruches ariégeoises » nous apprend le journal Le Monde du 7 avril de cette année, mal provoquant la disparition d'environ 20% des colonies.

Les vallées froides ont été particulièrement touchées. Certaines zones sont mieux épargnées, sans que l'on sache vraiment pourquoi. Le varroa, un acarien parasite de l'abeille, a été soupçonné. Mais les premiers prélèvements l'ont mis hors de cause. Une campagne de visites de ruchers menée en décembre par l'Association de développement de l'apiculture en Midi-Pyrénées a abouti à la conclusion que « *la proximité d'un environnement en zone d'élevage semblait être le seul point commun* » aux colonies détruites.

Autrement dit, il s'agit d'un cas de « cohabitation difficile entre éleveurs et apiculteurs [690 en Ariège] » dont est saisi le coordinateur ministériel du plan de développement durable de l'apiculture (sic) : « de nouveaux antiparasitaires dans les élevages comme l'Ivermectine » seraient en cause [je ne me prononce pas, d'ailleurs je n'y connais rien ! - HB].

Et l'ours...

Pour recevoir toute l'actualité sur l'ours des Pyrénées, [inscrivez-vous ici](#)¹⁵ (site public, tenu par le ministère du développement durable).



L'ours Boutxy à Mijanès (Ariège) - ©Jean-François ITTEL

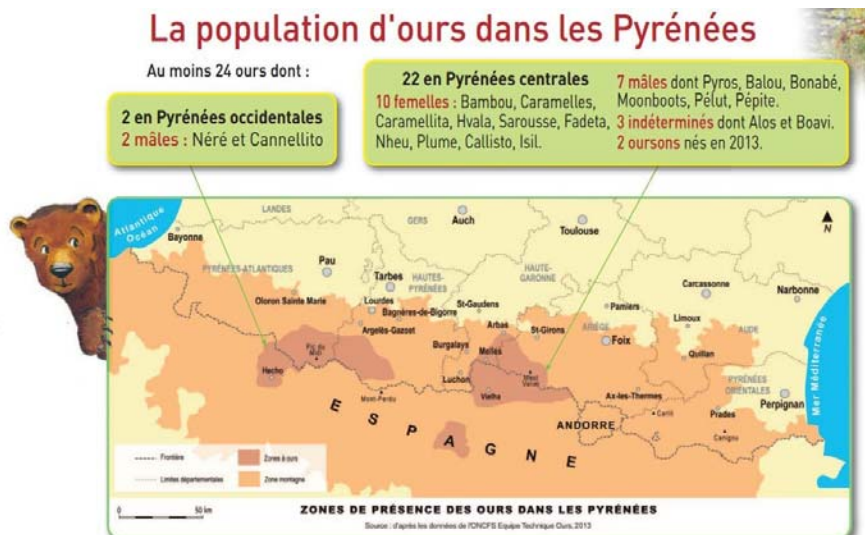
Il restait 70 ours en 1954 dans les Pyrénées, 15 à 20 en 1984. En 1996 un plan de réintroduction débute et 2 ourses slovènes, expérimentatrices devenues célèbres, Ziva et Melba, sont relâchées ; la deuxième s'installe en Ariège où, dédaignant les sites de nourrissage disposés pour tenter de l'y fixer, elle préfère s'intéresser de près aux troupeaux de moutons qui estivent dans les montagnes voisines. S'ensuivent demandes de capture, morts d'ours de façon plus ou moins naturelle, pétitions et manifestations dans un sens et dans l'autre, programmes d'indemnisation, accélérations et décélérations politiques...

En 2013, le réseau Ours brun de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage a détecté la présence de 24 ours dans les Pyrénées. En 2012, l'effectif détecté était de 22. Parallèlement, la DREAL Midi-Pyrénées vient de rendre public le bilan officiel des dégâts d'ours, qui montre une forte baisse : 172 bêtes tuées en 2013 contre 272 en 2012, soit une baisse de 38%

¹⁴ <http://cea09ecologie.org/>

¹⁵ <http://www.pna.drealmp.fr/>

La population d'ours dans les Pyrénées



Source : <http://www.paysdelours.com/>

Et l'on apprend, toujours par le journal Le Monde, le 16 avril dernier, que « Les défenseurs de l'ours remportent une bataille juridique contre l'Etat ». La cour d'appel de Bordeaux a en effet confirmé l'annulation partielle d'un arrêté pris par la préfecture de l'Ariège en 2011 parce que celui-ci ne prévoyait pas une protection suffisante de l'ours.

Dans leur arrêt, les magistrats estiment que la chasse en battue du sanglier, « autorisée dans un territoire fréquenté par l'ours brun, est de nature à perturber ce dernier durant ses périodes de préhibernation automnale et même d'hibernation, au cours desquelles il a besoin de pouvoir, en toute quiétude, se constituer des réserves suffisantes ainsi qu'une zone de tanière », en rappelant que trois ours ont été accidentellement abattus et trois autres ont été blessés depuis 1994 du fait de tirs de chasseurs dans l'ensemble du massif pyrénéen.

Les associations Ferus et Comité écologie ariégeois estiment que « Cette victoire juridique [...] va contraindre les représentants de l'Etat à mettre en place des interdictions plutôt que des préconisations ». Affaire à suivre...

La réintroduction du bouquetin (60 ou 80 ou 160 bêtes, selon les sources...), soutenue par le parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises, suscitera-t-elle moins de polémiques, s'agissant pour ce fier animal de chasser plutôt l'herbe que le mouton ?

Pourquoi vouloir réintroduire le bouquetin un siècle après sa disparition des Pyrénées françaises ? Pour le directeur du parc Matthieu Cruege : « Parce que c'est un élément de patrimoine ! (...) Jusqu'à il y a cent ans, il faisait partie de la vie des Ariégeois (...). C'est aussi une question de biodiversité et un plus en termes d'activités sur le plan pédagogique, culturel et touristique. La réintroduction des bouquetins était un projet inscrit dans le programme d'actions du parc lors de sa création en 2009, on y est presque. » (La Dépêche 2 juillet 2013).

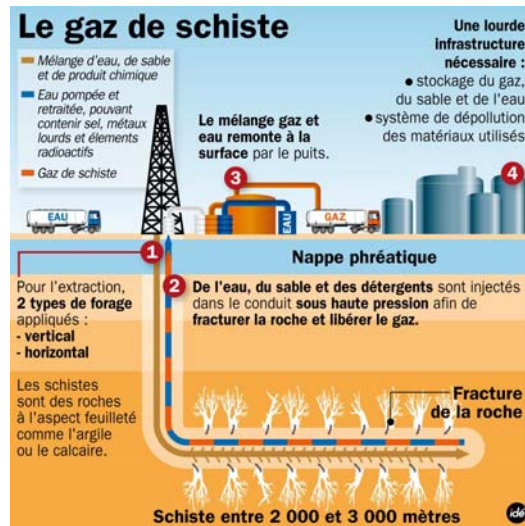
Moins de polémique sans doute, mais elle n'est pas absente : on soupçonne déjà les chasseurs de soutenir le bouquetin pour... ses beaux trophées, ce « à terme » (la protection doit être organisée dans les premiers temps pour voir la population monter à 300 bêtes espérées) ; les éleveurs craindraient de manquer d'herbe pour cette pagaille d'ongulés domestiques et sauvages qui se promèneront dans les pacages...



Source : <http://www.buvettesalpages.be>

Mais il n'y a pas que la faune sauvage qui déchaîne les passions ariégeoises.

Le gaz de schiste par exemple ; oui l'Ariège aura tout vu, même le gaz de schiste, avec sa polémique qui enfle et enfle, entre les tenants de la compétitivité énergétique et industrielle française et les défenseurs des nappes phréatiques et des paysages (pour faire simple, et même simpliste).



Source : www.futura-sciences.com

Aura tout vu... du moins en théorie. Car pour le moment il n'est question que d'explorations en sous-sol. Un permis, dit « de Foix », a en effet été accordé en 2006 à la société canadienne Encana pour l'exploration d'une surface à cheval sur l'Ariège, l'Aude, la Haute-Garonne et les Hautes-Pyrénées. Or, à Ménigon (Ariège) et Franqueville (31), des forages auraient été effectués en 2007 ou 2008 en utilisant la fracturation hydraulique, ce procédé actuellement interdit en France et dont ce seraient les seuls cas d'usage en France. Et ce, sans aucune concertation avec les habitants ni avec les élus locaux, et visiblement sans succès ; le directeur d'Encana Mario Savard aurait jugé dès 2007 la probabilité de trouver du gaz assez faible, «entre 12 et 15%». L'atout principal du «permis de Foix» serait sa proximité avec un réseau de gazoduc Sud Ouest géré par Total. Le conseil général de Haute-Garonne a émis un vœu le 21 avril 2011 s'opposant à toute délivrance de permis de recherche et d'exploitation d'hydrocarbures non-conventionnels dans le département.

La recherche de gaz n'est pas nouvelle dans le département, et la liste d'anciens puits d'exploration est longue. Des recherches ont par exemple déjà eu lieu à Pailhès en 1984 sans révéler aucun indice, pas d'indice non plus au Mas d'Azil en 1963.

Autre sujet médiatique, les énergies renouvelables.

D'abord, l'éolien.

Un projet de parc de 11 éoliennes a été approuvé sur les territoires des communes de Gudas au niveau du col du Rébéou et Malléon au niveau du mont Pastouret (les deux à l'est de St Jean de Verges), dans une zone classée « zone de développement de l'éolien terrestre », en décembre 2011 par la préfecture de l'Ariège. Les mats des machines, installées en crêtes, feraient entre 80 et 110 m de haut. Le projet (six éoliennes à Gudas pour un total de 15 mégawatts, cinq éoliennes à Malléon pour un total de 12,5 mégawatts) est porté par la société "Energies des collines d'Ariège", filiale de Velocita elle-même filiale du groupe américain spécialisé dans l'énergie Riverstone... et combattu par l'association Vent Contre Nature. Une consultation publique (statut informel) a été lancée le 2 mai 2014 (<http://collinesdარიე. parc-eolien.info/>).

Autre projet d'éoliennes (4 à 6) sur le plateau de Camarade (canton du Mas d'Azil), porté par EDF énergies nouvelles (EDFen). Et son animation locale : « *Le 25 février 2014, une chèvre et un bouc accompagnés de 40 personnes se sont invités dans les locaux toulousains d'EDF énergies nouvelles. Ils souhaitent exprimer de vive voix leur refus du projet de parc éolien à Camarade. Sans informations d'EDF EN depuis des mois, ils voulaient savoir pourquoi ce projet n'était pas arrêté* » (source Information Anti Autoritaire Toulouse et Alentours¹⁶)

Une deuxième zone classée « zone de développement de l'éolien terrestre » existe en Ariège sur les communes de Viviers-Coutens-Tourtrol (vallée de l'Hers, du côté de Mirepoix) par arrêté du 3 juin 2008.

Un projet, lui aussi contesté, est porté sur les communes de Troye d'Ariège, Lérans et Régat par la société Raz Energie. Le permis de construire a été déposé.

En bref, aucune éolienne (encore installée). Au 31 décembre 2013, 28 MW de projets d'énergie éolienne étaient « en instruction » (l'objectif du schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie pour l'Ariège est de 115 MW, 10% des objectifs pour la région...).

Pourquoi les éoliennes, pourtant instruments de ces énergies renouvelables non carbonées si nécessaires pour lutter contre le changement climatique¹⁷, suscitent-elles l'ire ? A cause du paysage, du bruit, ... de la difficulté d'accepter l'enrichissement que cela constitue pour des entreprises privées alors que les inconvénients sont pour les riverains. Comme très souvent en matière d'environnement, les crispations se fixent sur des présentations mal préparées, des concertations mal organisées, un

¹⁶ <http://iaata.info>

¹⁷ [GIEC 2014 Résumé pour les décideurs](#)

climat de méfiance accru entre acteurs économiques et habitants, les élus ayant le plus grand mal à définir une position moyenne.

Ensuite, l'énergie solaire photovoltaïque.

Il ya deux grandes sortes d'installations photovoltaïques : grosso modo celle que vous installez sur votre toit et celle qu'une société installe, en quantité plus industrielle, en plein champ.

Le photovoltaïque « individuel » a connu un fort engouement jusqu'à ce que les aides publiques s'amenuisent et que certains projets d'investissements deviennent peu ou pas rentables (l'énergie produite sert à alimenter le foyer, mais surtout le surplus est revendu à tarif favorable au réseau EDF). On voit de plus en plus de panneaux sur les toits des maisons (bientôt il ne sera plus possible de faire une photo « vue d'en haut » d'un mignon petit village typique sans la voir ... heu ... agrémentée de reflets bleus brillants un peu partout...) mais aussi dans les exploitations agricoles (les chambres d'agriculture s'en font les militantes car cela constitue un complément de revenu appréciable, avec la méthanisation (production de gaz à partir des déchets de la production)). Plusieurs entreprises d'installation de panneaux photovoltaïques d'Ariège font leur publicité sur internet, où elles recherchent aussi leurs futurs employés. L'Ariège est un endroit privilégié pour ce type d'installation, qui nécessite un bon degré d'ensoleillement (ça, ça va) et qui est particulièrement utile dans les lieux isolés (ça, on en a aussi plein).

L'Ariège du fait, donc, de son enssoleillement (2000 heures par an) mais aussi de la disponibilité de terrains même en plaine (quoique le monde agricole – et parfois même l'administration – puisse considérer qu'il s'agit d'une concurrence aux terres agricoles), s'équipe également de « parcs photovoltaïques » (ou « centrales photovoltaïques », ou « fermes solaires »). Celui, en fin de construction, de Daumazan sur Arize était censé, au moment des études préalables, être le plus vaste de France ! Il est tout de même assez imposant : 10 MW sur 27 ha, ce qui en fait le 1^{er} de Midi Pyrénées et le 11^{ème} de France. Des haies devraient le dissimuler dans le paysage...

Le premier parc ariégeois avait été inauguré en 2011 par la société allemande Juwi, à Saint Amadou au lieu-dit Sabaranis dans la plaine agricole de l'Hers, sur 24 ha (environ la surface de 30 terrains de football) pour une puissance de 8,5 MW (correspond à l'énergie nécessaire pour le chauffage, l'eau chaude et la cuisson de 4 900 personnes).



Le parc photovoltaïque de Saint Amadou – Source Ariegenews

Les statistiques reflètent cette croissance rapide, qui devrait encore s'accélérer :

Ariège		2009	2010	2011	2012	2013 (provisoire)
Puissance électrique installée (et reliée au réseau) en photovoltaïque	KW	1 863	5 541	22 100	?	32 200 (6,5% de la région)
Nombre d'installations en photovoltaïque	Nombre	220	636	1031	?	1 359

L'énergie photovoltaïque représentait en KW en 2011 1/3 de l'énergie hydro-électrique produite en Ariège, où on sait qu'elle est particulièrement bien implantée (sa croissance continue aussi, mais beaucoup plus lentement).

Les bases de données éoliennes et photovoltaïques sont accessibles sur : <http://www.pipygeo.fr>



[Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique - Eléments de caractérisation géologique des zones de référence](#)¹⁸

Il y a cependant des situations qui s'imposent à l'œil nu : les climatologues de l'observatoire pyrénéen du changement climatique (créé en 2010 entre trois régions françaises, quatre communautés autonomes espagnoles et la principauté d'Andorre) ont compilé plus de 180 rapports et études scientifiques qui démontrent la réalité du changement climatique dans les Pyrénées. Ces études font prendre conscience du caractère vulnérable du massif pyrénéen.

Le « Bilan de masse » du glacier d'Ossoue (massif du Vignemale – Hautes Pyrénées), photo ci-dessus, choisi comme indicateur par l'Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique (ONERC) et suivi par l'Association Moraine, est chaque année négatif depuis le cycle 2001-02. En 10 ans, le glacier a perdu environ 15,8 mètres d'épaisseur. Cette régression glaciaire est observée sur toute la chaîne pyrénéenne. Depuis 1911, le glacier d'Ossoue s'est raccourci de 540 mètres. En 100 ans, sa superficie est passée d'environ 110 à 45 hectares, soit une perte de surface de 59%. Selon l'observatoire, la température moyenne des Pyrénées a augmenté de 1,1°C entre 1906 et 2005 (contre 0,74°C pour l'ensemble de la métropole).

Certes, le recul des glaciers pyrénéens n'est pas un phénomène nouveau puisque un premier processus de dégel pour les petits glaciers sur ce massif a pu être remarqué entre 1750 et le début du 19e siècle. Entre 1880 et 1980, au moins 94 glaciers ont disparu. Les Pyrénées seront peut-être bientôt sans glaciers, selon des chercheurs espagnols.

On voit que notre petite Ariège concentre bien des débats environnementaux de niveau national et même international. Cela est dû à la grande variété de son sous-sol et de son relief, au caractère préservé voire sauvage de ses sommets et lointaines vallées, à sa faible densité de population et d'infrastructures économiques.

France Nature Environnement Midi Pyrénées liste ainsi les « points noirs » en Ariège¹⁹ : la disparition progressive du Grand Tétrás; gravière à Saverdun; la pollution des eaux à Montjoie en Couserans; la pollution du ruisseau de Cassé par ruissellement de matière organique à Tarascon sur Ariège; la destruction de terres agricoles à proximité de ZH, ZNIEFF, ZICO et Natura 2000 [zones protégées] à Auzat à cause de l'unité touristique nouvelle. Et ajoute à sa liste des dossiers chauds : « la prolifération » des gravières, carrières et sablières en vallée de basse Ariège et un projet de micro-centrale électrique à Melles (Couserans).

Et, tout de même mais bien seul, un « point vert » : un programme de développement du télétravail à Ariège Expansion, l'agence départementale de développement économique ! Exemple démonstratif des liens que le « développement durable » opère entre environnement et social / sociétal : ici se mêlent économies d'énergie et réduction des émissions de gaz à effet de serre (moindres déplacements) et bien être accru des salariés par une organisation plus souple du travail ... et une réduction de leurs dépenses en carburants, ce qui est toujours bon à prendre.

Préparer le monde de demain ... ou d'avant-hier ... ou d'après demain

Le développement durable ne réside donc pas que dans la protection de la nature pour la santé, pour le plaisir, pour la liberté, pour les générations futures.

Il recèle une organisation nouvelle, un « nouveau paradigme » selon les termes couramment employés dans la sphère « écolo ». Loin du « greenwashing²⁰ », il générera des « éco-citoyens », des « consom'acteurs », des salariés formés aux nouvelles compétences vertes de leur métier (le maçon à la performance énergétique du bâtiment, le banquier aux bonnes conditions environnementales de l'investissement projeté...). Entre « croissance verte » et « décroissance heureuse », il recèlera en tout cas moins de nuisances qu'aujourd'hui [j'emploie le futur, c'est plus dynamisant que le conditionnel !].

Commençons ici à en traquer les indices via les deux autres piliers du développement durable : économique et social/sociétal.

¹⁸ <http://infoterre.brgm.fr/rapports/RP-61193-FR.pdf>

¹⁹ http://www.fne-midipyrenees.fr/les-points-noirs_10.php#fiche13

²⁰ ou alibi écologique d'une activité ou d'un produit qui ne l'est guère (« Qu'elle est verte ma lessive ! »)

Pour l'économie, l'Ariège ne joue pas dans la cour des grands, ni des moyens.

Aucune entreprise ariégeoise n'apparaît dans la liste des 70 entreprises adhérentes du club des éco-entreprises de Midi Pyrénées. Dans son annuaire 5 % des 1 800 éco-entreprises de la région sont basées en Ariège, mais sur des créneaux déjà anciens (où la France est un des leaders mondiaux) : eau et déchets.

SOCIETE ARIEGE DECHETS	Déchets / Récupération	LAROQUE D'OLMES
SOCIETE ATELIER AZUR	Déchets / Récupération	CARLA BAYLE
SOCIETE VIDANGE DU PAYS D OLMES	Déchets / Récupération	LAVELANET
LAMBERT PATRICE	Déchets / Récupération	CAZAVET
SIEURAC ANDRE	Déchets / Récupération	LEZAT SUR LEZE
SOCIETE AGERIN	Gestion rivière - hydraulique fluviale, risques naturels	CRAMPAGNA
SOCIETE ARIEGE CISAILLE	Déchets / Récupération	VARILHES
SOCIETE BIOVERRE	Déchets / Récupération	VERNIOLLE
SOCIETE CASSE AUTO JACKY	Déchets / Récupération	PAMIERS
SOCIETE CASSE AUTO JACKY	Déchets / Récupération	VARILHES
SOCIETE CHAROULEAU	Collecte et traitement des eaux usées	LAVELANET
SOCIETE DESAMIANTAGE PYRENEES	Démantèlement Déconstruction	VARILHES
SOCIETE ETABLISSEMENTS FAURE	Déchets / Récupération	MAZERES
SOCIETE LE MOULIN	Microcentrale hydroélectrique	SAINT GIRONS
SOCIETE MAZARD PIECES AUTO 09	Déchets / Récupération	LORP SENTARAILLE
SOCIETE SAICA NATUR SUD	Déchets / Récupération	LORP SENTARAILLE
SOCIETE SARL EDECIMO RECUPERATION	Déchets / Récupération	VARILHES
SOCIETE SARL MIQUEL	Collecte et traitement des eaux usées	SAINT GIRONS
SOCIETE SCIC ARL VERTEX	Déchets / Récupération	LAVELANET
SOCIETE SCICARL DU PLANTAUREL	Déchets / Récupération	VARILHES
SOCIETE SITA SOLVING	Déchets / Récupération	PAMIERS
SOCIETE VEREL	Production d'électricité	SEIX
SOCIETE WCMI SOPEDOL	Déchets / Récupération	LAROQUE D'OLMES
STE B.R.L BRETON RECYCLAGE LOCATION	Déchets / Récupération	VERNIOLLE
STE SOCIETE DE RECUPERATION ARIEGEOI SE	Déchets / Récupération	TARASCON SUR ARIEGE
STE VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE	Captage, traitement et distribution d'eau	PAMIERS

Mais 9 autres entreprises ariégeoises référencées sur le site MaisonBio.Info ne figurent pas dans cette liste... Ni les quelque 340 exploitants agricoles bio (7^{ème} département français pour la surface agricole utile consacrée à la cette forme d'agriculture) – Source Agence Bio...

Si sur la page d'accueil du site internet de la chambre d'agriculture d'Ariège la première mention est « produire durablement », avec 4 conseillers identifiés pour le service Territoire et Environnement, je n'ai pas repéré d'expérimentation un peu pointue ou d'ambition un peu forte.

Ariège-eco.com, le portail de l'économie d'Ariège Expansion, l'agence départementale de développement économique, évoque des éco-industries mais celles-ci renvoient très essentiellement à l'énergie, pour de petits volumes (éolien, photovoltaïque, hydro-électrique), et pas à de la recherche et développement plus poussée.

Dans les très intéressants chiffres clés de la CCI de l'Ariège²¹, - qui malheureusement ne fait pas de zoom sur des thématiques liées à l'économie verte que ce soit en production ou en consommation - on constate qu'aucun des principaux établissements du département n'occupe le créneau des éco-filières, même s'ils auront dû s'adapter à la législation environnementale régissant leur activité productive :

²¹ http://www.ariège.cci.fr/files/cci09/s_informer/chiffres_cles.pdf et <https://www.obseco.fr/publications/cc09.pdf>

→ PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS

Rang régional 2010	Entreprise	Activités	CA M€	% export	Effectifs
57	Aubert & Duval	Forge, estampage, matricage, aéronautique	211	67%	935
375	Capa	Activités des sièges sociaux	18	44%	35
10	Continental Automotive (activités en région)	Fabrication d'équipements électriques et électroniques automobiles	707*	72%	405**
368	Coffes Usines	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	19	NC	97
137	Etienne Lacroix (siège hors département)	Pyrotechnie civile et militaire	83	40%	296
365	Forges de Niaux	Fabrication de pièces pour machines agricoles	19	68%	125
320	Grau	Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	24	NC	30
126	Maestria	Fabrication de peintures	86	9%	276
351	Maz Air (Mazères Aviation)	Construction de cellules d'avions	20	1%	195
410	Menuiseries Ariégeoises	Fabrication d'objets divers en bois	16	NC	108
46	Johnson controls fabrics	Industrie textile automobile	250	NC	372
364	Recaero	Fabrication de pièces de rechange aéronautique	20	6%	246
407	Sabart-Constellium	Métallurgie de l'aluminium	16	NC	48
133	Imerys Talc de Luzenac	Activités extractives	84	74%	297
186	Unimag Faure (activités en région)	Distribution	54	NC	11**

* CA groupe en région ** effectif Ariège

Source : Top Economique 2012, classement par CA 2010 des entreprises ariégeoises, 24ème édition - Données RCS

Le club du développement durable de la chambre de commerce et d'industrie de l'Ariège compte quelques entreprises locales (ne sont indiqués que les membres du bureau du club...) :

MINOTERIE MERCIER CAPLA
 SICAMI GAMM VERT
 MAPAERO
 NATURA MUNDI
 MATEO DISTRIBUTION
 SOTAP CAROL
 ENERGIE RENOV
 BEIBI
 CLARAC ESPACES VERTS
 ARGENE BIOMERIEUX

Son but n'est pas de réunir des éco-entreprises mais de mener l'ensemble des entreprises vers des conditions de production et de management plus respectueuses de l'environnement et plus responsables socialement. Il ne semble pas très actif ... du moins sur internet ; mais après tout le site n'est peut-être pas tenu à jour ? La CCI mène également des actions pour amener des entreprises à adopter des démarches de responsabilité sociétale des entreprises (la RSE concerne les modalités d'intégration du développement durable par l'entreprise : réduire son impact environnemental, veiller au bien être des salariés, organiser un partenariat durable avec ses sous-traitants, rayonner sur le territoire...).

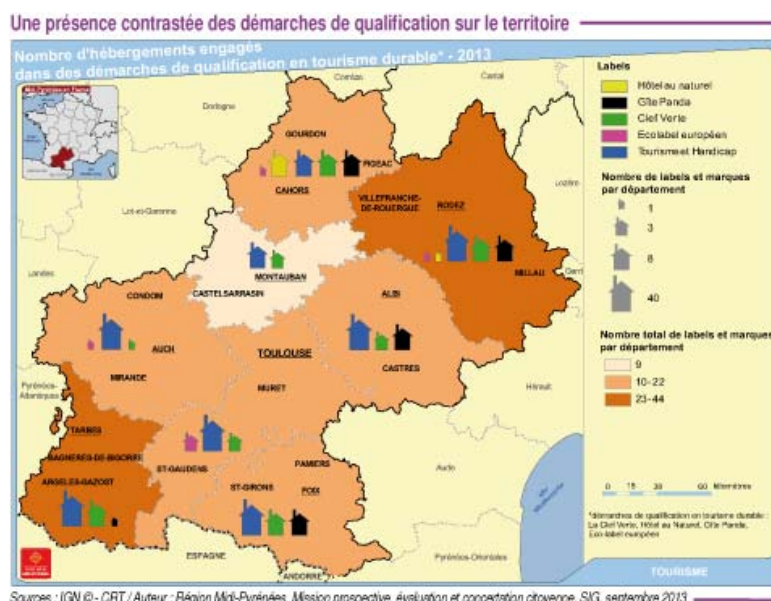
Lorsque j'ai cherché mention de l'organisation de débats locaux liés au débat national sur la transition énergétique en 2013, j'ai trouvé plusieurs réunions en Ariège d'avril à juin 2013 animées par le parti Europe Ecologie Les Verts, avec José Bové en guest-star à Foix et à Saint Giron ... mais pas « labellisées » au titre du débat national !

Si j'en juge par son site internet et ses rapports d'activité, l'agence régionale du développement durable de Midi Pyrénées, l'ARPE, se soucie encore assez peu du contexte ariégeois sauf via son parc naturel régional et sa participation au volet environnemental du futur schéma de cohérence territoriale (SCOT) de la vallée de l'Ariège. Avec une exception intéressante : le dossier de la gestion environnementale des refuges en montagne. Et un seul trophée développement durable de la région Midi Pyrénées depuis 2002 : en 2012 prix décerné à l'entreprise ariégeoise « Bye bye Halogène en Midi-Pyrénées », Manufacture Française de la LED, a été distingué pour sa détermination à remplacer sur l'ensemble de Midi-Pyrénées toutes les lampes halogènes fonctionnant plus de 10 heures par jour par des ensembles à LED, fabriqués à l'échelle régionale (à Lavelanet et à Toulouse)

Si l'agence locale de l'énergie du département de l'Ariège donne quelques informations sur les énergies renouvelables, il semble que l'agence Phébus Ariège²² s'assigne à ce sujet une mission plus militante.

L'université de Foix ne semble compter qu'un seul cursus dirigé vers le développement durable, celui du tourisme durable (dont il est cependant un des leaders nationaux).

J'ai trouvé zéro hébergement touristique bénéficiant de l'écolabel, 3 campings et une résidence de tourisme affichant la Clé Verte, 2 gîtes Panda, ce qui est peu pour un département à vocation touristique affirmée (1 540 établissements d'hébergement touristique).



Pourtant ce serait en Ariège, selon l'INSEE²³, que l'on compterait le plus d'éco-emplois de la région Midi Pyrénées (1%) en 2009, ce en raison des activités liées à l'eau ... mais aussi de la faible population active ariégeoise.

Emplois totaux et dans les éco-activités par département de Midi-Pyrénées en 2009					
Département	Emploi total	Éco-emplois	Dont domaine de l'eau	Dont domaine des déchets	Part des éco-emplois dans l'emploi total (%)
Ariège	54 770	525	271	185	1,0

En revanche pour ce qui est du « sociétal », c'est à dire de l'engouement de son tissu social pour des formes alternatives et durables de développement, l'Ariège tire son épingle du jeu.

Ce petit département compte 7 « agendas 21 territoriaux » reconnus par l'Etat, c'est à dire 7 démarches pluriannuelles de développement durable portées par des collectivités locales avec leurs habitants : Dun, Laroque d'Olmes, Saverdun, Gajan, Pamiers, département (porté par le Conseil général) et Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises. Un agenda 21 est une liste d'objectifs et d'actions pour faire progresser le territoire sur les trois piliers du développement durable : organiser le covoiturage entre voisins ; distribuer des boîtes à compost ; faire intervenir des associations environnementale dans des réunions publiques ; etc. car l'imagination est au pouvoir et les choix sont infinis.

En 2013, Pamiers s'est vu décerner le label «Ruban du développement durable» parmi 24 collectivités (161 en 11 ans) par l'association des maires de France, l'association des maires de grandes villes de France et le Comité 21. Ont été particulièrement remarquables la première cantine Bio et du Terroir de France et surtout l'agenda 21 local avec des actions concrètes telles que l'aide intercommunale pour l'installation du système d'eau chaude solaire, la chaufferie au bois, l'aide à l'achat de récupérateur d'eau de pluie, la diminution des produits phytosanitaires, le ramassage des encombrants, les jardins partagés, les pistes cyclables...

Sur les quelques 150 structures du réseau d'éducation à l'environnement et au développement durable de Midi Pyrénées²⁴, l'Ariège est bien représentée avec 30 adhérents.

²² <http://www.phebus-ariege.org/>

²³ http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=7&ref_id=20227&page=dossiers_etudes/tableaux_de_bord/dev_durable_2013/finalite5.htm

²⁴ <http://www.grainemidipy.org/index.php>

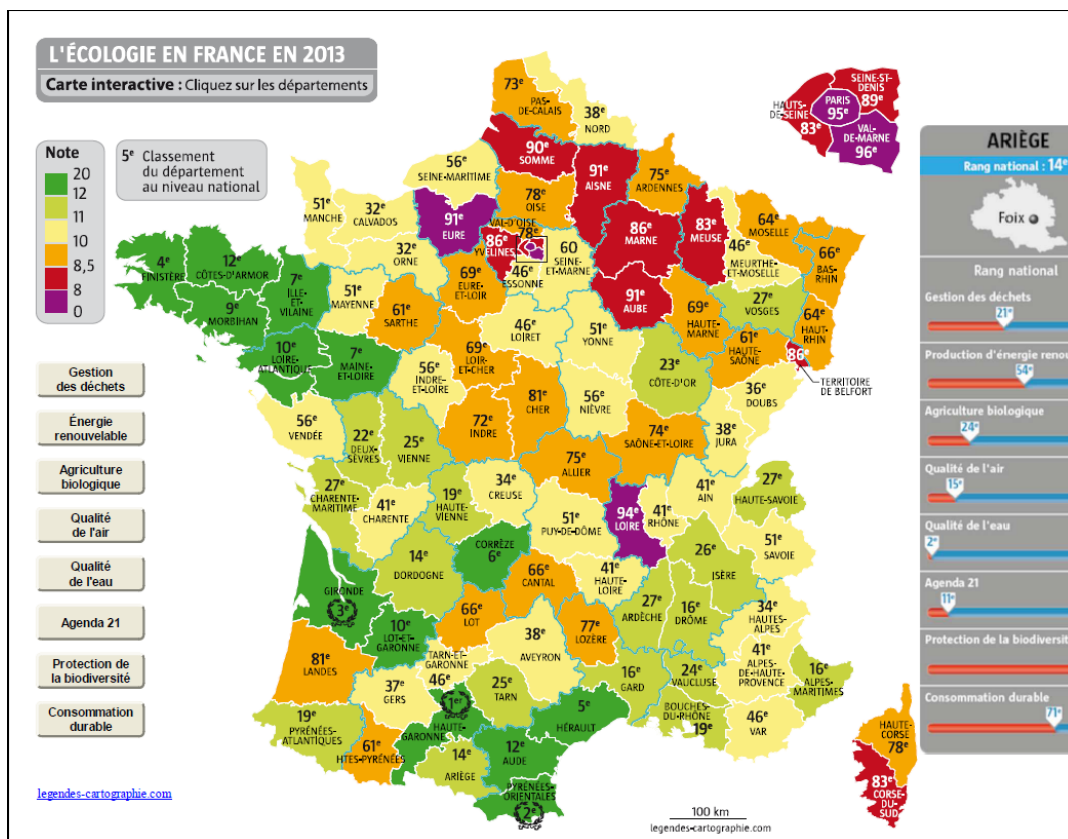
Cet article non exhaustif a pour but de montrer la complexité des enjeux liés à l'environnement, le poids du passé, les futurs débats déchirants de la transition écologique, la forte présence des administrations, sur un territoire qui n'en finit pas de nous surprendre par sa beauté et son astuce.

L'information disponible est pléthorique ... et incroyablement dispersée. Pour en donner une petite illustration : lorsque je cherchais sur des sites spécialisés ce sont les études très sérieuses du bureau des recherches géologiques et minières (BRGM) qui sortaient en priorité ; et sur les sites généralistes, le museau de l'ours me suivait inlassablement !

J'achèverai mon propos par un jugement extérieur : le magazine La Vie a fait paraître le 14 novembre 2013 un palmarès 2013 des départements en matière d'écologie.

La Vie a passé 96 départements au crible selon 8 critères environnementaux : consommation durable, protection de la biodiversité, agriculture biologique, gestion des déchets, agenda 21, énergies renouvelables, qualité de l'eau et qualité de l'air.

L'Ariège y est 14^{ème}, premier département sur 18 cotés « vert clair » (notes entre 11 et 12 sur 20) derrière 13 départements cotés « vert » (notre entre 12 et 20).



Source : La Vie 14 novembre 2013

Ce n'est vraiment pas mal du tout !

Bon, ce qui énerve, c'est que c'est la Haute Garonne, encore elle, TOUJOURS elle, qui remporte la première place !!

Alors la première fois que vous irez en Ariège, ne vous contentez pas de rapporter vos emballages de la balade, pensez à tous les gestes qui feront de vous des éco-ariégeo-citoyens durables, responsables éthiques et solidaires !

Mai 2014

Par Hélène Bégon – Tavera (de Robert Bousquet)
 Actuellement sous directrice de l'intégration
 du développement durable par les acteurs économiques
 au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

AUCUN des propos tenus ici n'engage son ministère ; ils sont entièrement personnels

Une version électronique de l'article, avec les liens internet actifs, figure sur :
<http://www.lareveillee.org/wp-content/uploads/2010/02/Politiques-environnementales-Ari%C3%A8ge-HB%C3%A9gon-mai-2014.pdf>